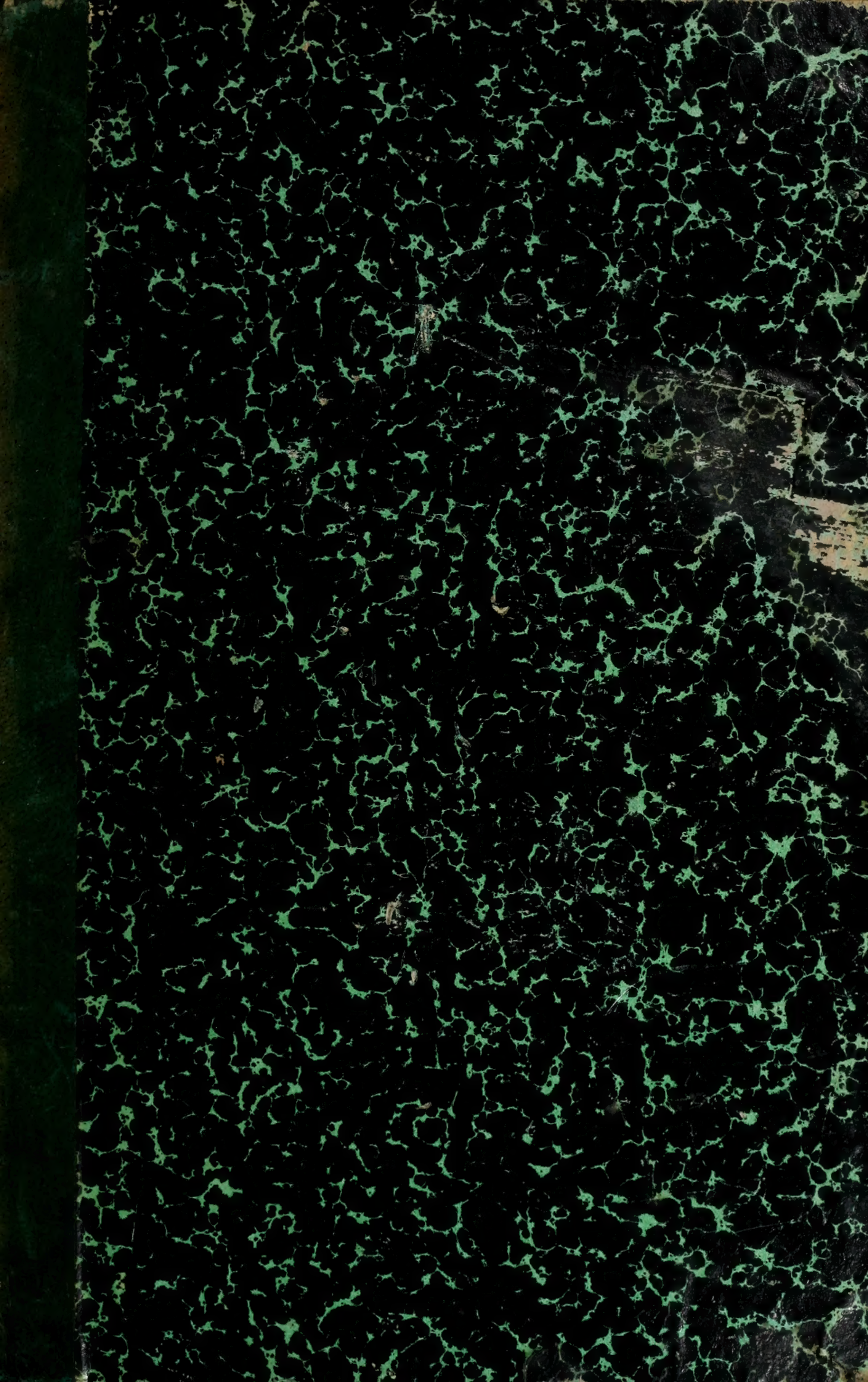
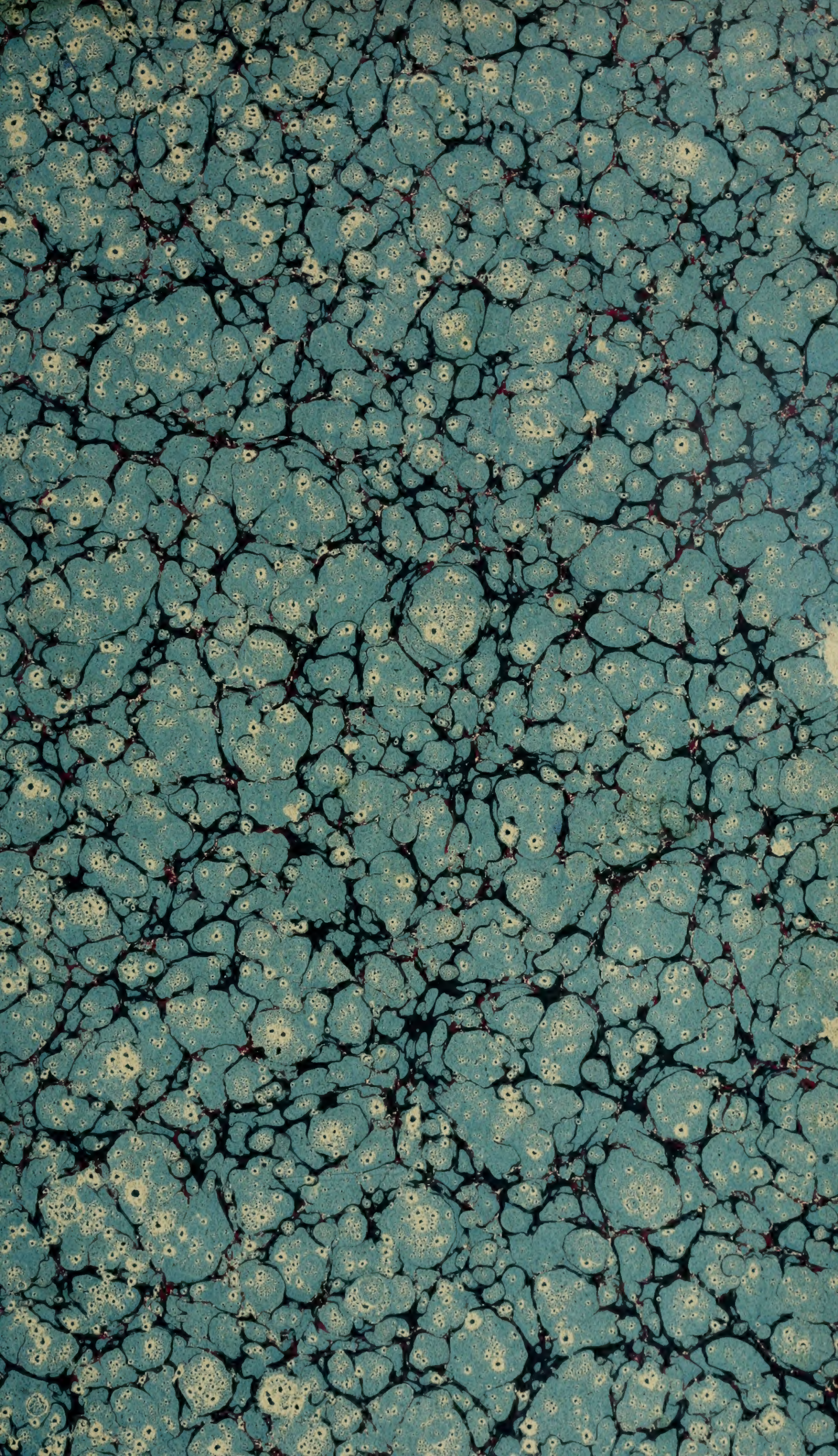



THE GETTY CENTER LIBRARY
Why ask for the moon
when we have the stars?
AS



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

TOME TREIZIÈME.

Nos 174-180.

ORLÉANS
LIBRAIRIE H. HERLUISON
MARCEL MARRON, SUCCESSEUR
17, RUE JEANNE-D'ARC, 17

1905

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XIII. — N° 174.

PREMIER TRIMESTRE DE 1902.

LISTES

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er AVRIL 1902.

I

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM.

Le Général commandant le 5e Corps d'armée, à Orléans.
Le premier Président de la Cour d'appel d'Orléans.
Le Préfet du Loiret.
Le Préfet de Loir-et-Cher.
Le Préfet d'Eure-et-Loir.
L'Evêque d'Orléans.
L'Évêque de Blois.
L'Évêque de Chartres.
Le Maire d'Orléans.

II

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

MM.

1 Delisle (Léopold), ✱ G. C., membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, Paris. 1859
2 Barthélemy (Anatole de), ✱. membre de l'Institut, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, Paris. 1874
3 Wallon, sénateur, ✱ C., secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais Mazarin, Paris. 1875
4 Bertrand (Alexandre), ✱ O., membre de l'Institut, conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye. 1883
5 Picot (Georges), membre de l'Institut, rue Pigalle, 54, Paris. 1883
6 Lasteyrie (le comte R. de), ✱, membre de l'Institut, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, Paris. 1885
7 Maspéro, ✱ O., membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, avenue de l'Observatoire, 24, Paris. 1888
8 Larroumet, ✱ C., ancien directeur des Beaux-Arts, professeur à la Faculté des Lettres, à la Sorbonne, rue du Val-de-Grâce, 29, Paris. 1891
9 Meyer (Paul), ✱, membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, rue de Boulainvilliers, 26, Paris 1893
10 Jouin (Henry), ✱, secrétaire de l'École des Beaux-Arts, 15, quai Malaquais, Paris. 1893
11 Lafenestre (Georges), ✱ O., membre de l'Institut, Conservateur au Louvre, professeur d'histoire de la peinture au Louvre et au Collège de France, 21, rue Jacob, Paris. 1895
12 Hanotaux (G.), ✱ O.. ancien ministre des affaires étrangères, membre de l'Académie française, 258, boulevard Saint-Germain, Paris. 1898
13 Loquin (Anatole), I., membre et ancien président de l'Académie de Bordeaux, 39, cours Saint-Jean, Bordeaux (Gironde). 1898
14 Guiffrey (Jules), ✱ O , administrateur de la manufacture nationale des Gobelins, avenue des Gobelins, Paris. 1899

MM.

15 Lemaitre (Jules), ✻ O., membre de l'Académie française, 62, rue de Rome, Paris. 1899

16 Prou (Maurice), professeur à l'école des Chartes, 51, rue des Martyrs, Paris. 1900

17 Cornu (Marie-Alfred), ✻ O., membre de l'Institut, professeur à l'Ecole Polytechnique (décédé le 13 avril 1902). 1902

III

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

MM.

1 Desnoyers, (Mgr) ✻, ❧, vicaire-général, correspondant honoraire du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, des Sociétés des Beaux-Arts, directeur du Musée historique d'Orléans, Membre fondateur, Président d'honneur, membre non résidant (décédé le 27 janvier 1902). 1849

2 Basseville, avocat, ❧, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1860

3 Gastines (Le comte de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1860

4 Vignat (Gaston), ❧, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des Travaux historiques. 1860

5 Beaucorps (Vicomte Maxime de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1868

6 Baguenault de Puchesse (Le comte Gustave), docteur ès lettres, correspondant de l'Institut, membre du Conseil de la Société de l'Histoire de France, membre du Comité des travaux historiques, de l'Académie de Sainte-Croix et de l'Académie de Lyon. 1869

7 Cochard (l'Abbé), chanoine titulaire, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1873

(1) Les noms des membres sont inscrits dans l'ordre des admissions.

MM.

8 Baillet, ancien élève de l'École des Chartes, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

9 Bailly, ✻, ❦ I., professeur honoraire de l'Université, correspondant de l'Institut, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

10 Raguenet de Saint-Albin (Octave), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1879

11 Dumuys (Léon), attaché à la direction du Musée historique, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1880

12 Herluison (H.), ✻, ❦ I., conservateur des Musées historique et de Jeanne d'Arc d'Orléans, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. 1882

13 Pommier, juge d'instruction au Tribunal civil d'Orléans. 1882

14 Guerrier, ❦ I., docteur ès-lettres, professeur honoraire de l'Université, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1886

15 Charpentier (Le Comte Paul), avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1888

16 O'Mahony (Le comte), ✿, ancien vice-président du Conseil de Préfecture du Loiret. 1889

17 Cuissard, ❦ I., Bibliothécaire de la ville d'Orléans, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1892

18 Guillon, ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en retraite, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1893

19 Jarry (Eugène), archiviste-paléographe, lauréat de l'Institut, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1893

20 Huet (Émile), avocat à la cour d'Appel d'Orléans. 1894

21 Jacob (Georges), bibliothécaire adjoint de la ville d'Orléans. 1895

22 Didier (Albert), conservateur du Musée de peinture et de sculpture d'Orléans, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1895

23 Vacher, Docteur-médecin, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1896

MM.

24 Bloch (C.), ✿ I., archiviste du Loiret, correspondant du ministère de l'Instruction publique. 1896

25 A. Breton, Avocat à la Cour d'appel d'Orléans. 1898

26 Garsonnin, Docteur en médecine, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1899

27 Fougeron (P.-E.), membre de la Société française d'archéologie. 1901

28 Lepage (E.), ✿, adjoint au Maire d'Orléans. 1901

29 Iauch (l'abbé Pierre), professeur d'histoire au Petit Séminaire de Sainte-Croix. 1902

30 Monet (Pascal), ✿, professeur agrégé au Lycée, Conseiller municipal d'Orléans. 1902

IV

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire les changements de domicile ou de titres et toutes les rectifications de nature à assurer l'envoi exact de nos publications.

MM.

1 Laurand (Jules), rue Boesnier, 2, Blois (Loir-et-Cher). 1854

2 Pillard, docteur-médecin à Ladon. 1862

3 Courcy (marquis de), O. ✻, ancien conseiller général du Loiret, lauréat de l'Académie française, au château de Claireau, Sully-la-Chapelle (Loiret). 1867

4 Aboville (comte d'), au château de Rouville, près Malesherbes (Loiret). 1873

5 Harcourt (marquis Bernard d'), ancien député du Loiret, rue Saint-Dominique, 36, Paris. 1876

6 Debrou (Paul), conseiller général du Loiret, château du Mazuray, Menestreau (Loiret). 1884

7 Auvray (Lucien), ✿, sous-bibliothécaire au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de l'Arsenal, 15, Paris. 1886

8 Munsch, notaire à Sully-sur-Loire. 1901

9 Rocheterie (Maxime de la), lauréat de l'Académie française, président de la Société d'horticulture et du Comice agricole d'Orléans. 1901

V

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS

MM.

1 Rey (baron), ✻, ✪ I., membre de la Société des Antiquaires de France, rue de Vigny, 1, Paris. 1864

2 Ruelle, ✻, ✪ I., conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris. 1869

3 Chollet (Alfred), château de Changy, par Saint-Germain-des-Prés (Loiret). 1873

4 Loreau, ✻, ancien député, conseiller général du Loiret Briare (Loiret). 1874

5 Martellière, ✪, ancien magistrat, Pithiviers. 1875

6 Morillon, rue Hauteville, 78, Paris. 1876

7 Felice (Paul de), pasteur, à Enghien (Seine-et-Oise). 1876

8 Chagot (Ludovic), château de Rastignac, par la Bâchellerie (Dordogne). 1878

9 Bonnardot, ✪ I., archiviste-paléographe, rue des Tournelles, 1, Arcueil (Seine). 1879

10 Gillet, curé de Sougy (Loiret). 1880

11 Sainsot, curé-doyen de Terminiers (Eure-et-Loir). 1882

12 La Croix (le R. P. de), ✻, membre de la Société des Antiquaires de France, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des travaux historiques, Poitiers (Vienne). 1882

13 Lanéry d'Arc (Pierre), avocat à la Cour d'Appel, Aix (Bouches-du-Rhône). 1882

14 De Braux, à Boucq, par Foug (Meurthe-et-Moselle). 1882

15 Stein (Henri), ✪ I., archiviste aux Archives nationales, secrétaire-trésorier de la Société historique du Gâtinais, rue Gay-Lussac, 38, Paris. 1884

16 Simon (Gabriel), ✪, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, rue de la Bretonnerie 45, Orléans. 1885

17 Foucher-Veillard, rue du Commandant-Arago, 18, Orléans. 1885

18 Guignard (Ludovic), vice-président de la Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher, Chouzy, près Blois. 1885

MM.

19 Porcher (l'abbé R.), docteur en théologie, chanoine titulaire, Blois. 1886

20 Prévost (Alfred), curé de St-Hilaire-St-Mesmin (Loiret). 1886

21 Pigelet (Paul), imprimeur, rue Saint-Étienne, 8, Orléans. 1887

22 Quévillon, O. ✻, ✻, ✻, colonel commandant le 144e Régiment d'infanterie de ligne, membre de la Société française d'archéologie, Bordeaux (Gironde). 1888

23 Dutertre, curé de Chevillon (Loiret). 1888

24 Bernois, curé de Jouy-le-Potier (Loiret). 1888

25 Hauvette (Amédée), ✻, ✻ I., professeur adjoint à la Faculté des Lettres, lauréat de l'Institut, rue Jacob, 21, Paris. 1888

26 Besnard, curé de Chevilly (Loiret). 1889

27 Jarossay (l'abbé), aumônier du pensionnat Saint-Euverte, Orléans. 1889

28 De Saint-Venant, ✻, inspecteur des forêts, à Nevers (Nièvre). 1890

29 Colas de la Noue, docteur en droit, ancien substitut du Procureur général à la Cour d'Angers, boulevard de Saumur, à Angers. 1890

30 Gillard, docteur-médecin, rue du Mont-Valérien, 41, Suresnes (Seine). 1890

31 Champault (Philippe), maire de Châtillon-sur-Loire. 1890

32 De Beaucorps (Le baron Adalbert), ✻ ancien officier, château de Reuilly, Chécy (Loiret).

33 Jovy, ✻ I., professeur de rhétorique au collège de Vitry-le-François, président de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François. 1892

34 Larnage (baron de), maire de Mézières-lez-Cléry (Loiret). 1892

35 Devaux (Paul), ✻ I., avoué à Pithiviers. 1893

36 Hardel, curé-doyen de Droué (Loir-et-Cher). 1893

37 Eude (Em.), architecte du monument de Jeanne d'Arc à Vaucouleurs, avenue d'Orléans, 8, Paris. 1894

38 Surcin (abbé), curé de Férolles (Loiret). 1895

39 Dufour, conservateur de la Bibliothèque et des Archives de Corbeil (Seine-et-Oise). 1895

40 Tartarin, ✻, docteur en médecine à Bellegarde (Loiret). 1896

41 Delaygue (A.), Inspecteur des forêts à Lorris. 1898

42 Croy (Joseph de), Archiviste-paléographe, Montaut (Loir-et-Cher). 1898

MM.

43 Bazonnière (Ernest de), maire de Jouy-le-Potier château de Cendray, (Loiret). 1898

44 Mercier de Lacombe (Bernard), archiviste-paléographe, cité Vanneau, 5, Paris. 1899

45 Tricot (Jérôme-Lucien), avocat, 28, rue de Berlin, Paris. 1902

46 Maleyssie (comte Conrad de), 72, rue de Lille, Paris. 1902

VI

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

MM.

1 Tocilescü, professeur à la Faculté des lettres de Bucharest, vice-président de l'Académie roumaine et ancien sénateur. 1893

2 Grabinski (Le Comte Joseph), Palazzo Ercolani, 45, via Mazzini, Bologne (Italie). 1898

VII

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

1 Abbeville. — Société d'Émulation.

2 Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

3 Albi. — Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn.

4 Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.

5 Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

6 Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente.

7 Arras. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.

8 Arras. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.

9 Autun. — Société éduenne des Lettres, Sciences et Arts.

10 Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

11 Avallon. — Société d'Études.

12 Avignon. — Académie de Vaucluse

13 Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.

14 Belfort. — Société belfortaise d'Émulation.
15 Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
16 Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
17 Blois. — Société des Sciences et Lettres.
18 Bone. — Académie d'Hippône.
19 Bordeaux. — Société archéologique
20 Boulogne-sur-Mer. — Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
21 Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
22 Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
23 Bourges. — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher.
24 Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
25 Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
26 Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
27 Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
28 Chalon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
29 Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
30 Chambéry. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie.
31 Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
32 Châteaudun. — Société dunoise.
33 Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
34 Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
35 Compiègne. — Société historique.
36 Constantine. — Société archéologique.
37 Dax. — Société de Borda.
38 Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
39 Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
40 Dijon. — Comité d'Histoire et d'Archéologie religieuses du diocèse de Dijon.
41 Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
42 Draguignan. — Société d'Études scientifiques et archéologiques.
43 Épinal. — Société d'Émulation des Vosges.
44 Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais.
45 Gap. — Société d'Études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes.

46 Grenoble. — Académie Delphinale.
47 Guéret. — Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
48 Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
49 Langres. — Société historique et archéologique.
50 Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.
51 Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
52 Lyon. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
53 Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique.
54 Lyon. — Bulletin historique du Diocèse de Lyon.
55 Mâcon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
56 Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
57 Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.
58 Marseille. — Société de Statistique.
59 Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne.
60 Montbéliard. — Société d'Émulation.
61 Montbrison. — *La Diana.*
62 Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
63 Moulins. — Société d'Émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais.
64 Nancy. — Société d'Archéologie lorraine.
65 Nancy. — Académie de Stanislas.
66 Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
67 Nantes. — Société archéologique.
68 Nevers. — Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts.
69 Nice. — Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
70 Nice. — Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes.
71 Nîmes. — Académie de Nîmes.
72 Société d'histoire et d'archéologie du Gard, Nîmes.
73 Orléans. — Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts.
74 Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
75 Paris. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; — *Comité des travaux historiques et scientifiques*; — Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements.
76 Paris. — Institut de France; — *Journal des Savants.*
77 Paris. — Société des Antiquaires de France.
78 Paris. — Société de l'Histoire de France.

79 Paris. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.
80 Paris. — École des Chartes.
81 Paris. — Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments.
82 Paris. — Société des études historiques, rue Garancière, 6.
83 Paris. — Musée Guimet. (Ministère de l'Instruction publique.)
84 Paris. — Société bibliographique, *Polybiblion*, et Bulletin bibliographique, rue Saint-Simon, 5.
85 Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
86 Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts.
87 Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord.
88 Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
89 Le Puy. — Société agricole et scientifique de la Haute-Loire (1878).
90 Rambouillet. — Société archéologique.
91 Reims. — Académie nationale.
92 Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
93 Rochechouart. — Société des Amis des Sciences et Arts.
94 Rodez. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
95 Romans. — Comité d'Histoire ecclésiastique et d'Archéologie religieuse des diocèses de : Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.
96 Roubaix. — Société d'Émulation.
97 Rouen. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
98 Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.
99 Saint-Dié. — Société philomathique vosgienne.
100 Saint-Maixent. — Revue épigraphique.
101 Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
102 Saintes. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
103 Saintes. — Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, et Société d'Archéologie de Saintes.
104 Senlis. — Comité archéologique.
105 Sens. — Société archéologique.
106 Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique.
107 Toulon. — Académie du Var.
108 Toulouse. — Société archéologique du Midi de la France.
109 Tours. — Société archéologique de Touraine.
110 Troyes. — Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
111 Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme (1866).

112 Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
113 Vannes. — Société polymathique du Morbihan.
114 Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
115 Versailles. — Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.

VIII

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

1 Agram. — Société archéologique croate de Zagreb. (Agram-Croatie).
2 Academia eraldica Italiana, à Bari (Italie).
3 Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
4 Bruxelles. — Commissions royales d'Art et d'Archéologie.
5 Bruxelles. — Société royale de Numismatique.
6 Bruxelles. — Société des Bollandistes.
7 Bruxelles. — Société d'Archéologie.
8 Christiania. — Université royale de Norwège.
9 Genève. — Société de Géographie.
10 Genève. — Institut national genevois.
11 Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
12 Helsingfors. — Société finlandaise d'archéologie.
13 Liège. — Institut archéologique liégeois.
14 Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
15 Luxembourg. — Société archéologique et historique.
16 Maredsous (Belgique). — *Revue Bénédictine.*
17 Metz. — Académie.
18 Mexico. — Sociedad cientifica « Antonio Alzate ».
19 Namur. — Société archéologique.
20 Neuchatel. — Société Neuchatelloise de géographie.
21 New-York. — The New-York Public Library.
22 Saint-Pétersbourg. — Société impériale d'Archéologie.
23 Stockholm. — Académie royale des antiquités.
24 Stockholm. — Nordiska Museet.
25 Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
26 Vienne (Autriche). — Institut géographique.
27 Washington. — Smithsonian Institution.

IX

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS

1 La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
2 — de la Cour d'appel d'Orléans.
3 — du grand Séminaire d'Orléans.
4 — du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
5 — du petit Séminaire de Sainte-Croix.
6 — administrative de la Préfecture du Loiret.
7 — des employés du Loiret.
8 — du Lycée d'Orléans.
9 — de l'École normale des instituteurs du Loiret.
10 — de l'École normale des institutrices du Loiret.
11 — de la réunion des officiers d'Orléans.
12 — de la Rédaction des *Annales religieuses* d'Orléans.
13 — publique de la ville de Montargis.
14 — publique de la ville de Pithiviers.
15 — publique de la ville de Blois.
16 — publique de la ville de Chartres.
17 — Mazarine (Paris).
18 — de l'Université, à la Sorbonne (Paris).
19 — de la ville de Paris, à l'Hôtel de Ville.
20 — du Musée de Saint-Germain-en-Laye.
21 — de l'Université de Lille (Nord).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1902

Président. — M. le comte G. BAGUENAULT DE PUCHESSE, rue Chanzy, 7

Vice-Président. — M. HERLUISON, rue du Bourdon-Blanc, 27.

Secrétaire. — M. le Dr GARSONNIN, boulevard Saint-Vincent, 24.

Vice-Secrétaire-archiviste. — M. G. JACOB, rue Parisie, 4.

Trésorier. — M. P. FOUGERON, rue de la Bretonnerie, 55.

Commission des publications. — MM. VIGNAT, BAILLET, POMMIER.

Commission de la Bibliothèque. — MM. BASSEVILLE, POMMIER.

Séance du vendredi 10 janvier 1902.

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— M. le comte Baguenault de Puchesse, qui prend aujourd'hui possession du fauteuil présidentiel, prononce le discours suivant, salué par les applaudissements de l'assistance :

MESSIEURS,

Je tiens à vous remercier encore de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant pour la troisième fois à présider notre Compagnie. Je le dois sans doute à près de trente-cinq ans de collaboration et de précieux rapports d'amitié qui m'unissent à la Société archéologique de l'Orléanais. Mais, depuis ce long espace de temps, vous avez resserré et renouvelé vos rangs, de telle sorte qu'il eût été plus naturel et plus avantageux de choisir un représentant de cette jeunesse qui partout symbolise l'avenir. Il est vrai que vous êtes les gardiens du passé, *antiquitatis custodes* ; et quand, il y a dix ans, en 1892, vous me choisissiez comme président, c'était déjà à l'excellent collègue, qui est aujourd'hui notre doyen, que je succédais. On ne saurait vous accuser de ne pas être fidèles aux vieilles traditions !

Permettez-moi donc de n'y point manquer à mon tour, en me faisant votre interprète pour remercier M. Basseville du zèle et de la compétence avec lesquels il a dirigé la Société pendant la dernière période triennale. Nous n'avons pas traversé ces années sans gloire, puisque pour la première fois le prix Davoust a été décerné ; que nous avons eu la solennité de notre septième concours, présidé par un membre de l'Académie française, et présentant un ensemble remarquable de travaux ; et que nous avons tenu avec l'éclat ordinaire la réunion des trois Sociétés savantes d'Orléans. En même temps, un nouveau volume de *Mémoires* (le XXVIIIe) se préparait, qui va paraître dans quelques jours, et nos *Bulletins* signalaient chaque trimestre votre féconde activité.

Il y a plus : la Société recevait l'année dernière la plus haute récompense qu'elle pouvait obtenir à l'Exposition Universelle de 1900, où, si les décorations ont été prodiguées aux personnes qui passent, les

distinctions ont été très parcimonieusement données aux institutions qui durent et dont les œuvres publiques peuvent être présentes à tous les yeux. J'ai la confiance, Messieurs, que nous continuerons à maintenir dans le monde savant une bonne renommée justement acquise. J'y emploierai pour ma part mes efforts, secondé par le digne et expérimenté collègue que vous m'avez adjoint, et assuré d'être soutenus tous les deux par votre bienveillance.

— M. Breton, trésorier sortant, donne lecture des comptes de l'exercice écoulé. Ces comptes sont approuvés et la Société remercie M. Breton du soin et de l'exactitude de sa gestion.

— L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination d'un membre correspondant. M. Tricot est élu à l'unanimité des suffrages.

— M. Dumuys entretient la Société d'une nouvelle correspondance qu'il a échangée avec M. Läffler, de Stokholm, au sujet de l'inscription en caractères runiques du Grand Cimetière.

A ce propos, M. Cuissard rappelle qu'en 1852 Vergnaud-Romagnési a publié une brochure donnant les reproductions des dix planchettes d'un calendrier en caractères runiques, trouvé sur un soldat norvégien mort à l'hôpital de Beaugency à l'époque du Premier Empire.

— M. le Président annonce à la Société que l'histoire de Jeanne d'Arc vient de s'enrichir de deux documents nouveaux : 1° des articles dus à la plume d'un de nos hommes de lettres les plus réputés, M. Anatole France, et accompagnés d'une carte d'Orléans à l'époque du Siège, ont paru dans les derniers numéros de la *Revue de Paris* et feront sans doute un volume ; 2° à la Société de l'Histoire de France, M. G. Lefèvre-Pontalis a communiqué un très curieux journal, publié en Allemagne, sur la vie de Jeanne d'Arc, par un auteur contemporain de l'héroïne. Ce document sera imprimé prochainement dans le *Bulletin* de la Société.

— M. le Président propose d'ouvrir les candidatures aux deux places vacantes de membres titulaires et de renvoyer à une même séance la double élection nécessitée par le décès de M. Dusserre et

le remplacement de M. de la Rocheterie. La Société se range à l'avis de son président et décide qu'une note sera insérée dans les journaux pour informer le public que le délai de réception des candidatures sera clos le 14 février.

— M. le Dr Garsonnin, secrétaire, donne lecture du projet de *Bulletin* pour les 3e et 4e trimestres de l'année 1901. Le Bureau est chargé d'en assurer l'impression. Le tome XII devant se terminer avec ce *Bulletin*, M. Jacob veut bien se charger de dresser la table de ce volume.

Séance du vendredi 24 janvier 1902

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— M. le Président rend compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine. Dans le *Polybiblion* (janvier 1902) est un article de M. de la Rocheterie sur *Les chouans de la Mayenne 1792-1796*, de M. Jean Morvan.

— Il est fait hommage à la Société :

Par M. l'abbé Jarossay, de son *Histoire d'une abbaye à travers les siècles, Ferrières-en-Gâtinais* ; l'ouvrage est accompagné d'une lettre et d'une dédicace de l'auteur, auquel M. le Président a adressé les remerciements de la Société ;

Par M. Jules Devaux, d'une *Histoire d'un nom de lieu celtique, Pithiviers* ;

Par M. Auguste Legrain, d'une brochure intitulée *Moisson poétique* ;

Par M. l'abbé Sainsot, curé de Terminiers, de trois mémoires dont il est l'auteur : 1° *Un poète beauceron, Jacques Richard, 1841-1861* ; 2° *L'église de Lumeau ;* 3° *Bibliographie de la cathédrale de Chartres.*

Des remerciements seront adressés aux auteurs et donateurs.

— M. le Président déclare clos le délai de réception des candidatures aux places de MM. Dusserre et de la Rocheterie.

Il annonce que M. l'abbé Pierre Iauch maintient sa candidature antérieurement posée.

MM. Herluison, Bloch et Jacob déposent sur le Bureau la présentation de M. Monet comme candidat à l'une des places vacantes de membre titulaire résidant.

MM. Basseville, Herluison et Breton déposent la présentation de M. Noël, architecte, comme candidat à l'une des deux mêmes places.

— Deux autres présentations sont placées sur le Bureau : comme membre honoraire élu, M. Marie Alfred-Cornu, membre de l'Institut, professeur à l'École polytechnique, présenté par MM. Baguenault de Puchesse, Basseville et Herluison ; comme membre correspondant, M. le comte Conrad de Maleissye, présenté par MM. Baguenault de Puchesse, Herluison et Dumuys.

Le vote sur ces différentes candidatures est renvoyé à un mois.

— M. Bloch donne lecture d'un travail qu'il destine au Congrès des Sociétés savantes, sur le *Budget de la ville d'Orléans à la fin de l'ancien régime*.

— M. Herluison lit une étude sur *Les débuts de la lithographie à Orléans*, destiné au même Congrès.

— MM. Bloch et Herluison sont autorisés à lire leurs mémoires au nom de la Société.

— M. le baron de Larnage, membre correspondant, fait passer sous les yeux de la Société une importante collection d'objets qu'il a recueillis à Sinope, dans les fouilles opérées par M. Constantin Aphentoulidès sur l'emplacement du palais de Mithridate : poteries, petits bronzes, monnaies, inscriptions grecques et romaines. En raison de l'importance de cette communication, la Société délègue M. de Larnage au Congrès des Sociétés savantes, pour y exposer le résultat de ses recherches.

— M. Cuissard présente quelques observations sur la lecture de l'inscription du reliquaire de saint Mommole, conservé à Saint-Benoît.

Séance du vendredi 14 février 1902

Présidence de M. le comte Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président rend compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine. Il signale :

Dans le *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois* (tome XXXX) des *Documents historiques sur le Bas-Vendômois* publiés par M. Eugène Vallée ; dans le compte rendu de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements* (25e session) des *Notes sur l'Art chez les Feuillants*, par notre compatriote, M. Paul Leroy.

— M. le Président prononce l'éloge de notre vénéré collègue, Mgr Desnoyers, mort il y a quelques jours. La Société tout entière s'associe aux paroles de son président, et décide que ce discours sera imprimé dans le *Bulletin*, en même temps qu'une bibliographie complète des travaux de Mgr Desnoyers (1).

Suivant l'usage, le portrait de notre regretté collègue sera reproduit par les soins de M. Herluison.

— M. Dumuys donne lecture de plusieurs lettres écrites par M l'abbé Desnoyers en juillet 1853, au cours d'un voyage dans les Pyrénées.

— La liste des candidats aux deux places de membres titulaires, actuellement vacantes par le décès de M. Dusserre et la démission de M. de la Rocheterie, est arrêtée. Les candidats sont : M. l'abbé Pierre Jauch, professeur d'histoire au petit séminaire de Sainte-Croix ; M. Pascal Monet, professeur agrégé de l'Université ; et M. Noël, architecte. L'élection aura lieu dans la prochaine séance.

— M. Basseville signale, dans la *Chronique des Arts* du 1er février, divers legs faits par M. Napoléon Mazet au musée de Cluny. Parmi les objets légués : deux proviennent de la communauté de Villeman-

(1) V. plus loin, p. 34.

deur près Montargis. Ce sont : n° 4, *Sainte Colombe sur son prie-dieu ;* n° 5, *la Vierge et l'Enfant*, groupe en bois sculpté et doré.

— M. le baron de Larnage, membre correspondant, présent à la séance, informe la Société qu'il a soumis à notre collègue, M. Bailly, les inscriptions relevées par lui à Sinope. La plus grande partie des inscriptions grecques se compose d'inscriptions funéraires, sans valeur ; l'une, cependant, est plus importante, et se rapporte aux coutumes des prêtres païens : elle avait déjà été signalée en 1884. Parmi les inscriptions latines, deux présentent un intérêt historique. L'ensemble des recherches de M. de Larnage devant faire l'objet d'une communication au Congrès des Sociétés savantes, notre collègue rédigera une note qu'il remettra à M. le Président.

Séance du vendredi 28 février 1902

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— M. le Président rend compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine. Il signale le tome premier du *Répertoire historique et biographique de la Gazette de France*, par M. le marquis de Granges de Surgères, ouvrage auquel la Société a souscrit.

Il annonce également la distribution prochaine du 28e volume de nos *Memoires* dont quelques exemplaires viennent d'être livrés par l'imprimeur.

— Dans la correspondance est une lettre de M. de Boislisle, membre de l'Institut, dont M. le Président donne lecture. Comme secrétaire de la Société de l'histoire de France, M. de Boislisle demande le concours de notre Société pour une fête en l'honneur de M. Léopold Delisle, à l'occasion du cinquantenaire de l'entrée de ce dernier à la Société de l'histoire de France et à la Société de l'École des chartes.

Cet anniversaire sera célébré le 6 mai, dans une des salles de la Bibliothèque nationale, et, au cours de la réunion, il sera offert à M. Delisle une publication spéciale (reproduction d'un manuscrit d'origine française, appartenant à un dépôt étranger). La Société

désirant s'associer à l'hommage rendu à M. Delisle, qu'elle compte depuis 1859 parmi ses membres honoraires, vote une souscription de 50 fr., et déléguera plusieurs de ses membres à la reunion du 6 mai.

— Un certain nombre de Sociétés nous ont fait parvenir leurs compliments de condoléances au sujet du décès de notre vénéré collègue Mgr Desnoyers. Ce sont : la Société Neuchâteloise de géographie, la Société d'archéologie de Saintes, la Société d'archéologie Lorraine, la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, l'Académie de Vaucluse, l'Académie d'Arras, l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, la Société historique et archéologique de Château-Thierry, et M. Anatole Loquin, membre honoraire de notre Société, a également fait parvenir à M. le Président une lettre de condoléances.

— La Société décide de faire exécuter, pour l'insérer dans le *Bulletin*, une reproduction réduite du portrait de Mgr Desnoyers offert par notre collègue M. Fougeron.

— L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination de deux membres titulaires résidants.

M. l'abbé P. Iauch est nommé à la place de M. Dusserre et M. P. Monet à la place de M. de la Rocheterie. En conséquence, M. le Président proclame MM. P. Iauch et P. Monet élus membres titulaires résidants.

M. Marie-Alfred Cornu est nommé membre honoraire élu.

M. le comte Conrad de Maleissye est nommé membre correspondant.

— MM. Baguenault de Puchesse, Herluison et Jacob déposent sur le bureau la présentation, comme membre honoraire élu, de M. Gustave Vappereau, inspecteur général honoraire de l'instruction publique, auteur du *Dictionnaire des Contemporains*, né à Orléans en 1819. L'élection aura lieu à une séance ultérieure.

— M. Breton donne lecture d'un travail sur *le Tribunal de Commerce à Orléans pendant la période révolutionnaire.*

— MM. Basseville, de Beaucorps, Vignat, Raguenet de Saint-Albin et Bloch sont nommés membres d'une commission ayant pour objet d'inventorier les manuscrits de nos collections.

Séance du vendredi 14 mars 1902

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, président.

— Après avoir rendu compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine, M. le Président souhaite la bienvenue à l'un de nos nouveaux collègues, M. l'abbé P. Iauch, qui assiste à la séance, et donne lecture d'une très gracieuse lettre de remerciements qu'il a reçue de M. de Maleissye, élu membre correspondant dans notre dernière réunion. De cette lettre, nous extrayons le passage suivant :

« Le culte de Jeanne d'Arc était un lien qui nous unissait déjà, et d'être devenu l'un des vôtres m'est d'autant plus précieux, que c'est le petit neveu de Jeanne d'Arc que vous voulez recevoir.

Laissez-moi vous rappeler un souvenir qui peut vous intéresser et qui m'est cher parce qu'il se rapporte à mon père.

Orléans devrait posséder aujourd'hui nos lettres de Jeanne d'Arc. comme tout ce qu'avait réuni Charles du Lys. Il paraissait à mon père presque miraculeux que ces lettres aient pu échapper à des vicissitudes qu'un jour je vous raconterai peut-être ; et, pour assurer leur conservation, c'était à Orléans que mon père voulait les confier.

Tout était décidé. M. Boucher de Molandon et M. Eudoxe Marcille avaient servi d'intermédiaires.

Le 4 novembre 1872, M. Boucher de Molandon venait à Houville, pour arrêter les termes de la donation et les conditions.

En arrivant à Chartres, M. Boucher de Molandon apprenait la mort de mon père qui, le 1er novembre, nous avait été enlevé par une attaque d'apoplexie.

La perte cruelle qui nous frappait en 1872 vous a privés d'être les gardiens de ces précieuses reliques de Jeanne d'Arc... »

— Sur la proposition de M. Garsonnin, M. le Président se charge

de demander à M. de Maleissye une copie de l'enquête faite à Caen, en 1551, à la requête de certains descendants de la famille de Jeanne d'Arc. Cette enquête est inédite ; et M. de Maleissye en possède une expédition authentique levée au commencement du XVIIe siècle par Charles du Lis.

— M. le Président a reçu et dépose sur le Bureau le programme de deux concours organisés pour 1903 et 1904 par l'*Académie Stanislas* de Nancy.

— M. Guillon propose de reculer à 8 h. 1|2 l'heure de nos séances bimensuelles du vendredi. Après échange d'observations, il est décidé que désormais les séances auront lieu à 8 h. 1|4 au i eu de 7 h. 3|4.

— M. Basseville donne lecture d'une lettre d'un propriétaire de Lion-en-Sullias, annonçant la découverte de deux cercueils mérovingiens.

En voici le résumé :

En labourant une terre sise près le bourg de Lion-en-Sullias et appartenant à M. Mercier, il a été mis à jour, à l'endroit le plus élevé, deux tombes placées côte à côte, la face tournée vers le soleil levant.

L'une est en pierre blanche et tendre ; elle renfermait des ossements épars. Elle a malheureusement été sérieusement endommagée par le soc de la charrue.

L'autre, en pierre plus dure, contenait trois corps bien distincts. Elle est remarquable par sa grandeur. Elle mesure, en effet, 1^{m}90 de longueur, 0^{m} 65 de largeur à la tête, 0^{m} 30 aux pieds. et 0^{m} 60 de hauteur.

Quelques jours après, en finissant le labour de la même pièce de terre. il a été rencontré une autre tombe, en pierre blanche comme la première, dans laquelle étaient couchés trois squelettes occupant leur place primitive. Cette tombe était placée au pied des deux autres à la distance d'un mètre environ.

A une dizaine de mètres plus loin, il a encore été trouvé une nouvelle tombe, qui paraît en ciment, mais dont le couvercle n'a point été enlevé.

Toutes ces tombes, qui ont été conservées par M. Mercier, étaient à 10 ou 20 centimètres au plus en terre.

Il est certain qu'on se trouve là en présence d'un cimetière mérovingien, et que d'autres tombes seront ultérieurement découvertes.

Jusqu'ici, elles ne renfermaient aucun objet intéressant.

— M. Basseville annonce ensuite qu'un trésor, composé de pièces d'or des XIVe et XVe siècles et estimé 3,000 francs, aurait été découvert récemment dans les ruines du château de Batilly. Cette trouvaille a fait l'objet d'un procès devant la justice de paix de Beaune-la-Rolande.

— M. Huet rappelle qu'une découverte semblable de pièces d'or et d'argent, parmi lesquelles 18 magnifiques florins d'or, avait été faite à Saint-Gondon, il y a quelques années, et avait également donné lieu à un procès.

— M. Breton termine la lecture de son travail sur *Le tribunal de commerce d'Orléans pendant la période révolutionnaire.*

Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Dumuys fait part à la Société de renseignements qui lui ont été fournis par M. Lambert, de Froidesceuvres.

Dans la commune de Férolles, sur les confins de celle de Vienne-en-Val, et sur le bord du ruisseau de Toutemesse, on a récemment exhumé un édicule du XVe siècle avec arcatures ogivales, un tombeau et plusieurs morceaux de sculptures retournés face contre terre.

Suivant M. Raguenet de Saint-Albin, des restes de monuments de la Renaissance ont été découverts dans la même région, il y a une vingtaine d'années, chez M. des Francs.

Ces découvertes seront signalées à notre collègue, M. Auvray, dont la famille possède La Queuvre et qui connaît parfaitement toute la région de Vienne-en-Val.

— M. Raguenet de Saint-Albin signale à l'attention de M. Dumuys,

qui s'occupe de reconstituer la topographie du vieil Orléans, une maison actuellement en reconstruction, rue Bourgogne, 123. Cette maison est située sur l'emplacement du fossé de l'ancienne porte Bourgogne et peut-être pourrait-on trouver en cet endroit des indices intéressants.

Séance du mercredi 26 mars 1902.

Présidence de M. HERLUISON, *vice-président.*

— M. le Président souhaite la bienvenue à notre nouveau collègue, M. Monet ; puis il rend compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine.

— M. L. Auvray communique à la Société un court extrait, relatif à Orléans, de la relation écrite par le célèbre et érudit Alsacien, Jérémie-Jacques Oberlin, du voyage qu'il fit en France en 1776. Le manuscrit original de cette relation, qui faisait partie de la collection Ashburman-Barrois, a été acquis, l'an dernier, pour la Bibliothèque nationale, et porte le n° 10,040, dans le fonds français des Nouvelles Acquisitions. La première partie du journal d'Oberlin, et la plus importante, concernant principalement le Midi de la France, a été publiée en allemand, dans le *Burgerfreund*, année 1776 et 1777, et dans le *Neuer Briefwechsel* de A. L. Schlözer, tomes IV et V (1779) sous le titre : *Antiquarische Reise in das sudliche Frankreich*. Le passage que nous reproduisons ci-après se trouve dans la seconde partie du manuscrit (fol. 127).

« Jeudi au soir (4 juillet 1776), nous nous trouvâmes à Orléans, où le Pont-Neuf, la rue Royale, la Pucelle, l'église cathédrale partagèrent notre hâtive admiration. En outre, M... (1) archiviste de S. A. le duc d'Orléans, me fit voir les archives ; le plus ancien titre, qu'il y ait, est du XIIe siècle. Les titres sont renfermés dans des boëtes, qui ont la forme d'in-folio. Le Pont neuf (2) est de

(1) Très vraisemblablement Elie Aubereau, guillotiné en 1792, et qui paraît avoir immédiatement succédé, en 1760, à Le Clerc de Douy (Communication de notre confrère, M. C. Bloch, archiviste du Loiret).

(2) Commencé en 1751, il avait été achevé en 1760.

toute beauté, et a des trottoirs de chaque côté ; il a (47) piés et (10) pouces de largeur et (neuf) arches. Le monument de la Pucelle, qui étoit ci-devant à l'un des côtés du Pont, a été dressé depuis au milieu de la rue Royale, sur une petite place qui la sépare en deux parties (1).

« L'église cathédrale est une des belles qu'il y ait ; elle n'avait pas été achevée, et la partie antérieure, que l'on bâtit actuellement, surpasse en élégance et en travail fini celle qui étoit sur pié. La façade présente par en bas des colonnes romaines ; et ce n'est qu'au premier étage que commence, pour ainsi dire, le gothique orné de statues.

« Orléans a de belles manufactures, mais les verreries dont parle B., ne subsistent plus.

« Au reste, le peu de temps que j'eus à rester ne me permit pas de voir M. Breton (2), professeur régent à la Faculté de droit, ni M. l'abbé Reyrac (3), prieur de Saint-Maclou, pour lesquels j'eus des lettres de M. de la Blancherie (4), ni de saluer MM. Chassaing et Poupaille, de la part de MM. Franer, ni M. de Madures l'Asneau, de la part de MM. Eschenauer et Hey. »

— M. Léon Dumuys entretient la Société de la découverte d'une inscription dans les fouilles d'une maison rue Ducerceau.

M. le Président prie notre collègue de rédiger une note pour le *Bulletin* avec fac-simile de l'inscription (5).

— M. Breton donne lecture d'un mémoire sur *Un cas de banqueroute frauduleuse et d'extradition à la fin du XVIII*e *siècle*. Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

(1) A la jonction des rue Royale et Vieille-Poterie.

(2) Antoine Breton de Mont-Ramier, né à Sully en 1712, mort en 1781. Voy. *Biographie* (manuscrite) *du Loiret*, de M. Ch. Cuissard.

(3) François-Philippe de Laurens de Reyrac, 1723-1782. Voy. Ch. Cuissard, *Ibid*.

(4) Fahin Champlain de la Blancherie, 1752-1811, auteur des *Nouvelles de la République des Lettres*, etc.

(5) V. plus loin page 41.

MONSEIGNEUR DESNOYERS

PRÉSIDENT D'HONNEUR

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

1806-1902

Messieurs,

Depuis notre dernière réunion, un grand deuil a frappé la Société ; elle a perdu son vénéré doyen, le seul membre fondateur qui lui restât, celui qui avait été son véritable père, comme il avait été à Orléans le grand initiateur de nos études historiques, le grand chercheur des choses du passé, l'amateur éclairé et enthousiaste des médailles, des livres, des monuments, des images, des objets d'art de quelque sorte qu'ils soient, dont nos vieilles gloires nationales pouvaient tirer quelque lustre. Et cette vie si remplie avait duré quatre-vingt-seize ans, toujours dirigée vers le même but, recommençant à chaque heure le même labeur, sans un moment de repos ni de défaillance, étrangère en apparence aux choses du dehors, calme et sereine jusqu'au bout, ayant vraiment mérité le

témoignage unanime de respect et de reconnaissance qui a éclaté dans la ville d'Orléans tout entière à sa mort et à ses obsèques.

Ce n'est pas sans émotion, Messieurs, que j'ai dû lui dire en votre nom un dernier adieu. Quarante ans, il avait été l'ami particulier de mon père, qui était pourtant de dix années plus jeune que lui. Tout enfant j'avais été souvent conduit dans ce cabinet et ces petites salles de sa maison canoniale, où je regardais avec étonnement la masse de curiosités accumulées dont la signification m'échappait. Plus tard, associé comme vous à ses travaux, écoutant à chacune de nos séances les communications qu'il nous prodiguait, j'avais compris le sens de toutes ces richesses, que nous avons vu sortir les unes après les autres de ses mains généreuses pour enrichir notre bibliothèque publique, nos divers musées, la salle même de nos réunions : rare exemple d'un collectionneur qui ne se donnait tant de peine pour acquérir un objet rare que dans la pensée de s'en dépouiller de son vivant au profit de tous.

C'est que M. l'abbé Desnoyers aimait Orléans d'une façon peu commune. Comme nombre de savants du Moyen âge et de la Renaissance, il n'avait jamais quitté sa ville natale, sauf une excursion aux Pyrénées et un voyage à Rome avec son évêque ; et, en dépit d'une carrière ecclésiastique dignement remplie, il ne s'était pas éloigné, même pour son ministère, plus loin qu'Olivet. Que de fois il m'a raconté ses débuts dans cette paroisse pendant les dernières années de la Restauration ! Il avait pu voir encore, tout près de l'église, les magnificences du vieux château du Poutil, de sa terrasse sur le Loiret, de ses jardins, de ses

grandes avenues dirigées vers la Sologne. La belle résidence, si souvent visitée par Henri IV, était encore habitée par l'héritier de ce d'Escures, qui fut l'ami, le confident, le grand maréchal des logis du Béarnais et qui avait bâti aussi, à Orléans, la suite des jolis pavillons de la rue qui porte son nom. La petite chronique de ces années 1829, 1830, les scènes de la révolution de Juillet lui étaient présentes comme si elles dataient de la veille. L'inquiétude fut si grande alors, qu'on avait fait quitter au jeune vicaire ses habits ecclésiastiques. Cela se mêlait à d'autres traditions de famille qui lui venaient de l'époque de la Terreur. Ses parents avaient donné l'hospitalité en 1792 à un noble érudit, chassé de Paris par la tempête révolutionnaire et dont ils ne soupçonnaient certes point la grande notoriété, l'hélléniste d'Ansse de Villoison, dont M. Dacier a fait à l'Institut un si bel éloge. Le pauvre réfugié avait trouvé dans la bibliothèque de G. Prousteau, à laquelle on venait d'ajouter tant de richesses bénédictines, un asile d'autant plus sûr, qu'il y passait ses journées entières à travailler seul dans les papiers des savants frères Valois, bravant le froid qui fut si rigoureux dans cet hiver 1794-1795. Sa seule distraction, quand il rentrait dans le petit logis de la rue Bourgogne, était de regarder par la fenêtre la procession de la déesse Raison ; encore la mère Desnoyers lui recommandait-elle de se bien cacher pour ne point les compromettre. Sur les souvenirs d'autrefois, la mémoire de notre collègue jusqu'au bout demeura merveilleuse ; et on aurait eu profit à enregistrer tout ce qu'il savait sur les événements qui s'étaient passés sous ses yeux. Mais jamais la moindre aigreur, l'apparence même de rancune et de

méchanceté. Pour ce qui ne tenait pas aux affaires privées, sa réserve était sans égale. Durant trois quarts de siècle, il fut le confident, le conseiller discret de nombre de familles orléanaises. Ce qu'il apaisa de querelles, ce qu'il rétablit de paix intérieures par son influence et ses conseils, nul ne le saura jamais. Si les murs du vieux cabinet du cloître Saint-Etienne pouvaient parler, que de mystères ils auraient à révéler ! Que de grand'mères d'aujourd'hui lui doivent leur vocation ! Ce grand directeur de religieuses, qui passait des journées entières dans les cloîtres, connaissait le monde mieux que qui que ce soit. La charité envers les âmes inquiètes fut un des grands bienfaits de sa vie : il découvrait leurs secrets cachés avec la finesse et la sagacité qu'il mettait à retourner en ses mains une statuette inconnue pour retrouver le personnage qu'elle représentait, ou à déchiffrer l'inscription d'une médaille antique.

Sa tolérance et sa largeur de vue se mêlaient chez lui à une foi presque ascétique. Quand, il y a vingt-cinq ou trente ans, il se livrait encore à la prédication, la plupart du temps dans de petites réunions d'Œuvres, quand il faisait le discours d'usage aux mariages que son intervention bienfaisante avait souvent décidés, c'était merveille d'entendre la finesse et la grâce, un peu précieuse parfois, avec laquelle il commentait un texte de l'Écriture. Il le prenait sous tous ses aspects et en tirait les interprétations les plus diverses, si ingénieusement déduites, qu'il y avait un vrai plaisir de l'esprit à suivre ses subtils détours. On aurait dit de brillantes variations, exécutées par un habile virtuose; mais il en savait aussi tirer une conclusion pratique, une élévation sur un mystère, une consolante

espérance dont ses auditeurs sortaient convaincus et édifiés.

Combien de nos séances ont été de même remplies par des dissertations aux développements imprévus, aux aspects ingénieux et parfois discutables, qu'il exposait avec une élégance fleurie, une abondance de citations classiques, une verve et une bonne humeur charmantes, ne se laissant effaroucher par rien, et aussi éloigné de ces pudeurs ridicules que toujours prêt à reconnaître les mérites d'une œuvre d'art, qu'elle fût païenne ou chrétienne, jeune ou vieille : uniquement épris de la science et de la beauté !

C'est grâce à cette constante curiosité d'esprit, à cette sorte de divination du passé, accompagnées de l'amour absolu de la vérité, qu'il put tirer un parti considérable de petites découvertes, qu'il provoquait avec persévérance et que d'autres auraient promptement négligées. On se souvient de l'émotion causée dans le monde savant par le résultat des fouilles pratiquées à son instigation dans le lit de la Loire, à la saison où les basses eaux découvrent les anciens ponts de la vieille cité. Les trois ou quatre mémoires qu'il a composés à ce propos sont pleins de fines observations et de savantes déductions historiques. A l'occasion de ces menus objets, de ces pièces de monnaies de tous les siècles, la vie d'une grande ville se reconstitue avec ses diverses phases. Depuis l'époque grecque, celtique, gauloise, romaine ou mérovingienne, jusqu'au siège de 1429 et jusqu'à nos jours, on peut rétablir les mœurs, les usages, le degré de civilisation des populations qui se sont succédé à Genabum ou à Aurelia. Et si l'on hésite à en

croire l'auteur sur parole, on n'a qu'à se transporter au Musée historique, où il a classé la plupart de ces pièces avec amour, observant soigneusement l'ordre des temps, selon sa constante méthode.

Mais un autre sujet de recherches allait mieux encore à son âme chrétienne, patriote et française, c'était Jeanne d'Arc, qu'en vieil Orléanais il ne désignait jamais que sous le nom de la « Pucelle ». Tout ce qui rappelait l'image de l'héroïne lui était sacré. Bien avant que l'on songeât à la canoniser, elle était pour lui l'objet d'une vénération toute spéciale. Il y avait alors dans notre Société, entre les deux présidents qui se succédaient à notre tête, une sorte d'émulation jalouse dans le culte que l'un et l'autre avait voué à la pauvre fille des champs. Ils auraient dépensé pour elle toute leur fortune ! Tandis que M. Boucher de Molandon étudiait sur les documents originaux les diverses opérations militaires de la petite armée que la jeune guerrière avait menée à la délivrance d'Orléans, ses divers passages de la Loire, son attaque des bastilles anglaises, son séjour à Chécy ou à l'île aux Bœufs, l'hospitalité qu'elle reçut du trésorier Jacques Boucher, les souvenirs laissés par sa famille, — Mgr Desnoyers recueillait pieusement tous les témoignages qui restaient sur la personne même de sa Pucelle, les objets qui avaient pu lui appartenir, les figures de toutes sortes rappelant ses traits, les monuments qui partout lui avaient été consacrés. Son amour passionné ne lui permettait même point de choisir, et il accumulait tout ce qui lui tombait sous la main. De là est sorti ce musée de Jeanne d'Arc, qui est son œuvre propre, établi près des lieux mêmes où la libératrice d'Orléans a demeuré, dans cette jolie maison qui lui

devra sa conservation et qui lui sert si heureusement de cadre.

Je n'aurais, Messieurs, ni le loisir, ni la compétence d'analyser tous les travaux accomplis, durant une longue vie si bien employée, par notre président d'honneur. Quelque autre de nos collègues l'ayant bien connu, ayant été, dans la direction de ses chers musées, son collaborateur de chaque jour, vous dira tout ce qu'il a donné à nos collections publiques et les nombreuses découvertes dont la science historique, la numismatique ou l'archéologie lui sont redevables. C'est seulement sa physionomie particulière que je voulais essayer de rappeler devant vous.

Il était bien le type, aujourd'hui perdu, de ces hommes d'église, qui unissaient aux devoirs de leur état l'amour exalté de la patrie ou le culte de l'histoire et des lettres. M. l'abbé Desnoyers n'avait jamais oublié son cours de rhétorique, tel qu'on le faisait au temps des fortes études classiques ; il connaissait Horace et Virgile, aussi bien que les saintes Écritures. Il abondait en citations, dont toutes n'étaient point banales, et il avait traduit en français les poésies latines de Cordier. Quelquefois même, il avait l'aimable pensée de tourner joliment des vers latins ou français, à l'occasion d'un heureux événement arrivé à un ami. Ce qu'il savait en plus, il l'avait appris lui-même en furetant dans les livres, comme dans les boutiques des revendeurs, en appuyant son goût naturel d'artiste sur les enseignements que la Société des Antiquaires de France, les grandes revues spéciales, les congrès archéologiques nous ont fournis depuis un demi-siècle. Et puis, il avait vraiment la vocation et le génie du collectionneur. Ne l'avez-vous

pas reconnu dans les piquants portraits que dessinait la dernière œuvre sortie de sa plume sur les vieux amateurs d'Orléans ? Il avait à ce sujet des anecdotes sans nombre qui mériteraient d'être recueillies, dont quelques-unes, du moins, ont été écrites par lui-même. Mais ce qui ne se retrouvera point dans ses travaux, c'est le charme exquis de sa personne, sa bienveillance inépuisable, sa charité discrètement voilée, sa large tolérance pour toutes les opinions respectables, qui n'excluait pas une grande indépendance d'esprit et une originalité ne se pliant à aucune faiblesse.

Il fut le conseiller très écouté de cinq ou six évêques, tous de vraie valeur, quelques-uns éminents : jamais il ne se serait prêté à une flatterie ou à une complaisance. C'était l'ami sûr, dévoué, obligeant, que vous avez tous connu. Son image demeurera vivante dans cette salle où sa parole s'est si souvent fait entendre, et, comme il l'a dit lui-même d'un de ceux qu'il avait aimés : *Defunctus adhuc loquitur*.

G. Baguenault de Puchesse.

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX DE Mgr DESNOYERS

1849. — Compte rendu de l'inauguration de la statue de du Cauge, à Amiens.

1856. — Notes sur des médailles trouvées à Cléry, en janvier 1856.

1857. — Notes sur la restauration de l'église Saint-Euverte d'Orléans, la découverte des restes de Notre-Dame du Mont, et du tombeau de saint Euverte.

1863. — Notice biographique sur M. F. Dupuis, conseiller à la Cour impériale d'Orléans, 24 pp.

Rapport sur les Fouilles du puits des Minimes.

1864. — Rapport sur l'ouvrage de M. Petit sur Châteaurenard et ses châteaux, 8 pp.

Rapport sur le mémoire de M. de Pibrac relatif aux fouilles du puits des Minimes, 4 pp.

1865. — Mémoire sur la tombe en pierre trouvée rue Muzaine, 14 pp., avec une planche.

Notice sur un sceau de l'église Saint-Aignan d'Orléans, 22 pp., avec une figure.

Une visite aux archives de la mairie, 12 pp.

1866. — Etude sur Cordier, poète latin orléanais, 20 pp.

Rapport sur Châteaurenard et ses châteaux, 10 pp.

1867. — Rapport sur le mémoire de M. Eugène Bimbenet: *Recherches philologiques sur Genabum et Aurelia*, 12 pp.

Notice sur une urne funéraire trouvée dans la commune de Saint-Jean-de-Braye, 14 pp. et 1 planche.

1868. — Revue de l'exposition rétrospective tenue dans l'hôtel de la mairie d'Orléans au mois de mai, 40 pp.

Notice sur M. Clément Carette, membre de la Société archéologique, 8 pp.

1869. — Monnaies romaines trouvées à Coinces et à Pannes.

Monnaies carlovingiennes trouvées à la porte Bourgogne.

1870. — Allocution prononcée en prenant la présidence de la Société archéologique, le 12 janvier 1870.

Haches celtiques découvertes à Vannes.

1870. — Rapport sur la note du Dr C. Czajewski relative aux ruines des Quatre-Clefs (commune de Saran) et sur les objets qu'on y a trouvés, 10 pp. et 1 planche.

Fouilles de Pompéï et découverte de la destination des tubes appelés flûtes, sifflets, 20 pp.

Rapport sur la note du Dr Charpignon relative à des vers gravés en 1670 sur une vitre trouvée dans une maison d'Orléans, 12 pp. et une planche.

Objets trouvés dans la Loire, durant l'été 1870, 62 pp., avec 4 planches.

1872. — Rapport sur le mémoire du Dr Charpignon : Coup d'œil archéologique sur le sol de l'ancien Orléans, 20 pp.

Note sur les découvertes archéologiques rue Neuve, et sur le revêtement en bronze de la partie antérieure du timon d'un char trouvé à Vennecy.

Restes d'une tour de la première enceinte d'Orléans, rue de l'Evêché no 3.

1874. — Note sur l'inscription tumulaire de M. de Poudeux, premier supérieur sulpicien du grand séminaire.

Notes sur les monnaies romaines découvertes à Juranville en mars 1874.

Notice sur la médaille de Jean Bockelson, roi de Munster.

Note sur les objets découverts dans la commune de Villeneuve-sur-Conie.

Nouveaux objets trouvés dans la Loire pendant les années 1872, 1873, 1874, 84 pp. et 5 planches.

1875. — Notice sur un atelier de charnières romaines, découvert à Orléans, 8 pp.

1876. — Rapport sur le travail de M. le Dr Charpignon : Souvenirs du vieil Orléans, 38 pp.

Statue de Bacchus-Hercule, trouvée à Lailly (Loiret), 14 pp.

Note sur une tête de Vénus, trouvée à Bazoches-les-Hautes, 8 pp.

Note sur différents objets gaulois et gallo-romains trouvés à Epieds et à Coinces et les monnaies gauloises découvertes rue des Closiers en 1876.

Notice sur M. de Buzonnière, membre de la Société archéologique.

1877. — Quelques erreurs archéologiques, 14 pp.

Notice biographique sur M. l'abbé Bouloy, membre correspondant de la Société archéologique, 8 pp.

Notice sur dom Fabre, bibliothécaire des Bénédictins de Bonne-Nouvelle à Orléans, 16 pp.

1878. — Quelques paroles sur la mort de Mgr Dupanloup, 4 pp.

Notice sur M. l'abbé Guiot, doyen de Chécy, 4 pp.

Rapport sur le mémoire de M. Baillet : Notice sur une collection égyptienne, 66 pp., avec 3 planches.

1879. — Chevilly archéologique.

Poillot de Marolle gouverneur d'Artenay, 12 pp. et une planche.

Notice nécrologique sur M. l'abbé de Torquat, membre titulaire et fondateur de la Société archéologique, 6 pp.

Epitaphe de Jean Bonnet, prieur de Flottin.

1880. — Un guéridon de Charles de la Saussaye, annaliste d'Orléans, 8 pp.

Un bijou cypriote au musée d'Orléans, 19 pp. avec une planche chromo.

Jupiter Labrandéen à Saint-Cyr-en-Val, 8 pp., 1 planche.

Les collectionneurs orléanais, 34 pp.

Mémoire sur les médailles romaines trouvées à Saint-Cyr-en-Val en 1880, 40 pp.

Une page d'histoire dans le fourneau de cuisine du Lycée, 8 pp.

Rapport sur le mémoire de M. Baillet : Le roi Horemhou et la dynastie thébaïne au IIIe siècle avant notre ère, 4 pp.

Rapport sur le mémoire de M. Dumuys : Une excursion archéologique à Neuvy-en-Sullias, 8 pp.

1881. — Notice biographique sur M. Imbault, membre de la Société archéologique, 8 pp.

1882. — Vieux souvenirs et vieux types orléanais, 20 pp. et un ff. de musique.

Catalogue du musée historique de la ville d'Orléans, 1882-1884, 2 parties, l'une de 262 pages, la seconde de 248 pages.

Note sur la commission des maisons historiques.

1882. — Rapport sur la conférence faite le 26 décembre 1882 par le R. P. de la Croix sur ses découvertes de Sanxay.

Note sur les antiquités trouvées à Sébouville, Morville et à la porte Bourgogne.

Note sur des monnaies et objets divers trouvés à Nevoy, Teillay, Saint-Benoit et Courcy, en octobre 1882.

1883. — Notice sur un contrepoids gallo-romain.

1884. — Découverte faite à la chapelle Saint-Jacques d'Orléans, 8 pp.

Concours régional de 1884. L'exposition d'Orléans et ses devancières, 16 pp.

Note sur une sonnette du XVIe siècle, trouvée à Orléans, rue de l'Etelon, 8 pp. et 1 planche.

Les armes du siège d'Orléans de 1428, 8 pp.

Monnaies trouvées à Tournoisis en 1884.

1886. — Quatre victimes au musée d'Orléans (le porte-voix, le serpent, le forveil et l'ophicléide), 16 pp.

Note sur deux découvertes faites à Orléans, décembre 1886.

Note sur les antiquités découvertes à Saint-Aignan-des-Gués, Viglain, Isdes.

1887. — Les musées de province, réponse à la sixième question du programme des Sociétés savantes à la Sorbonne (section d'archéologie), 10 pp.

Notice sur M. Mantellier de Montrachy, membre fondateur de la Société archéologique, 8 pp.

Objets trouvés dans la Loire de 1875 à 1886, 24 pp.

Communications à la Société archéologique sur diverses antiquités.

1888. — Les Momies égyptiennes du musée d'Orléans, 4 pp.

Une crosse de l'évêché d'Orléans au XVIIIe siècle, 12 pp.

Objets trouvés à Sceaux et à Saint-Ay.

Lampes franques trouvées à Trinay en 1888.

1889. — Le Chien de Montargis, 16 pp.

Notice sur la tête de Mme Guyon, 30 pp. avec planche.

Lettre écrite à l'auteur du travail intitulé : *La polychromie dans la statuaire du moyen âge et de la Renaissance*, inséré dans les Mémoires des antiquaires de France, t. 48, p. 193, 4 pp. in-8, autographiées.

Note sur deux monnaies d'or gauloises trouvées à Coinces.

1890. — Le tableau de sainte Cécile, par de Richemont, au musée d'Orléans, 8 pp.

Discours à l'inauguration des nouvelles salles du musée historique d'Orléans le 7 août 1890.

1891. — Une enseigne dans un faubourg d'Orléans.

Eudoxe Marcille, directeur du musée de peinture d'Orléans, notice lue le 19 novembre 1890 à la Société des sciences, belles-letttres et arts, 24 pp.

Daveziès de Pontès, notice biographique, 24 pp.

L'iconographie de Jeanne d'Arc, 36 pp. — Une seconde édition a paru en 1893.

Notice sur les objets récemment entrés au musée historique d'Orléans, 16 pp.

1892. — Congrès archéologique de France. — Etat des études archéologiques dans le département du Loiret, lu dans la séance du 21 juin 1892, 16 pp.

Le préhistorique dans l'Orléanais, lu dans la séance du 26 juin 1892, 16 pp.

Objets antiques trouvés dans les fouilles pour les marchés neufs à Orléans, 20 pp.

Rapport sur le mémoire de M. Guerrier : Pomponius Lœtus et l'Académie romaine, 10 pp.

1893. — La Science préhistorique, 20 pp.

Examen de l'histoire de la forêt d'Orléans de M. Paul Domet, 16 pp.

1894. — Rapport sur un vase en verre qui contiendrait des ossements de Jeanne d'Arc, 12 pp., autographié.

Notice sur M. Chouppe, professeur de dessin à Orléans et membre de la Société archéologique, 10 pp.

Notes sur l'Histoire du siège d'Orléans, de l'abbé Dubois, publié par MM. Paul Charpentier et Cuissard.

1895. — Note sur une fausse représentation de Jeanne d'Arc attribuée au xve siècle, 18 pp.

Les fouilles de la Loire en 1894-1895, 24 pp. avec fig.

M. Léon Dumuys et ses œuvres, 22 pp.

Rapport sur le mémoire de M. Huet : Jeanne d'Arc et la musique, 8 pp.

Inscription commémorative de Jeanne d'Arc dans la cathédrale d'Orléans, 8 pp. avec le texte de l'inscription, in-4.

1895. — Notice nécrologique de M. Emile Manière, sculpteur.
Nouveaux objets entrés au musée en 1895.

1896. — Le Registre des séances de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, 12 pp.
Saint Firmin, patron des boulangers d'Orléans, avec une planche.
La maille d'or de Beaugency.
La statue de Dunois et l'autographe du pape Calixte III, du musée de Jeanne d'Arc, 12 pp.
Découvertes archéologiques dans le département du Loiret, 10 pp.
La bibliothèque de M. l'abbé Laurent de Saint-Aignan, 12 pp.
Musée de Jeanne d'Arc. La demi-science dans l'archéologie, 10 pp.
L'Œuvre apostolique. Sa naissance à Orléans, 12 pp.
Monnaie au type de Louis XII, 16 pp.

1897. — Médaille de Juba.
La peste noire à Orléans.
Les verrières de Jeanne d'Arc de la cathédrale d'Orléans, 16 pp.
La bague de Pertinax.

1898. — Découvertes dans la cathédrale d'Orléans en 1889.
Visite à la bibliothèque du Grand Séminaire. Objets ayant appartenu à Mgr Dupanloup, 8 pp.
Epée d'honneur offerte par la ville d'Orléans à Dulac de la Varennes, colonel de la garde nationale le 31 juillet 1792, 10 pp.
Découvertes archéologiques à Quiers-sous-Bellegarde.
Livre de Etienne Sallé, charpentier en bateaux et voiturier par eau.

1899. — Médaille à l'effigie du Christ, trouvée au campo Dei fiori à Rome.
L'imagerie populaire à Orléans, 60 pp. avec 10 pl. hors texte.
Les Tessères du musée d'Orléans.

1900. — Fouilles dans la Loire près le pont de Vierzon, sixième mémoire, 4 pp.

1900. — Les fouilles de la Loire en 1898, septième mémoire, 10 pp.

La collection d'œuvres d'art et d'objets de curiosité de M. S. de Noury, vendue en janvier 1900 après le décès de M. E. de Curzon.

Mémoire sur une tête de femme à coiffure mobile trouvée à Tebessa (Algérie), en 1898.

NOTE

SUR

UNE INSCRIPTION ROMAINE

Découverte à Orléans

Au mois de février 1902, d'importants travaux de terrassement furent entrepris à Orléans sur l'emplacement de l'immeuble portant le numéro 3 de la rue Ducerceau (1), à quelques mètres au sud de la rue Bourgogne, et partant, dans le voisinage immédiat de l'ancienne porte Dunoise qui s'ouvrait, jadis, au milieu de la muraille occidentale de la première enceinte d'*Aurelianis*, construite vers le IVe siècle, au dire de nos historiens locaux.

Les ouvriers chargés de creuser le vaste sous-sol de la maison de commerce qui doit s'élever en cet endroit ne tardèrent pas à rencontrer sous leur pioche les restes du mur romain épais de 3 mètres 80. Ce mur originairement élevé de dix mètres fut rasé, vers le XIVe siècle, au niveau des rues avoisinantes, lorsque l'achèvement de la seconde enceinte, reportée vers l'Ouest jusqu'à la Porte-Renard, eut rendu possible le déclassement de cette fortification primitive devenue inutile.

(1) Le bazar provisoire de « la Ménagère » occupait avant cette époque le vaste terrain appartenant à la ville d'Orléans qui s'étendait de la rue Ducerceau (ancienne rue des Hôtelleries-Sainte-Catherine) à la rue de la Cholerie. C'est là que s'élevait autrefois l'ancienne poissonnerie.

Les fouilles subséquentes permirent de reconnaître qu'il restait encore sous le sol près de quatre mètres du vieux mur, au-dessus de ses fondations.

§ I. — Description du mur de la première enceinte.

Ce mur, construit en gros moellons reliés par un ciment très résistant, était revêtu sur ses deux faces de *parements vus* formés d'assises parallèles de briques et de pierre calcaire alternées.

Les assises de pierre, épaisses de 40 centimètres, comportaient trois rangs de petits moellons cubiques.

Les assises intermédiaires étaient formées de trois rangs de larges briques carrées, munies de coches. — Ces carreaux bien cuits mesuraient 0 m. 45 de côté.

Cette muraille était fondée sur un blocage composé de pierres calcaires de petite dimension, mêlées de tuileaux à rebords, non cimentées, mesurant 1m 90 d'épaisseur.

Un lit de gros libages noyés dans un bain de mortier couronnait ce blocage compressible et formait un premier massif de 30 à 40 centimètres d'épaisseur sur lequel l'œuvre avait été assise.

Il convient de noter que ce lit était formé de pierres de taille munies de trous de louve, parfois moulurées, de tronçons de fûts de colonnes mesurant 0m 50 de diamètre, cannelées ou unies, de bases, de chapiteaux, de modillons, de débris d'entablements, de corniches et de statues provenant sûrement d'importants édifices publics construits au cours des trois premiers siècles de notre ère. Ces monuments étaient du style corinthien le plus pur.

Au milieu de ces débris divers employés comme matériaux, les ouvriers remarquèrent une dalle gravée dont le chef de chantier, M. E. Mazier, signala la présence à notre collègue M. Lepage, adjoint au maire d'Orléans.

Celui-ci s'empressa de porter ces découvertes à la connaissance de la Société archéologique de l'Orléanais dans la séance du 11 avril dernier (1902).



DIVO AVC.
MOCETI
SACRVM
MOCETES
CVRAVERVN
T ET POSVER
VNT

Dès le lendemain, nous nous transportâmes au chantier indiqué et nous fîmes un estampage de la dalle qui nous parut présenter, à première lecture, un très réel intérêt.

Par nos soins, les divers débris architecturaux furent transportés au musée historique auquel ils ont été depuis gracieusement offerts par MM. Paris.

§ II. — Description de la dalle gravée.

Cette dalle, en pierre de Bulcy (Nièvre), originairement rectangulaire, devait mesurer 0^m 33 de largeur, 0^m 28 de hauteur et 0^m 08 d'épaisseur. — Un quart environ de ce monument épigraphique très anciennement brisé a disparu ; nous estimons que cette dalle a été employée par les anciens constructeurs où l'on vient de la retrouver et à l'état de débris ; ses cassures étaient terreuses et usées.

Le texte gravé en lettres capitales très lisibles, mais d'une exécution peu soignée, se compose de sept lignes formées de caractères de hauteurs variables.

La première ligne nous paraît avoir comporté sept lettres au plus et six au moins mesurant 0,035 $^m/_m$ de hauteur. On y remarque présentement les deux syllabes suivantes : VO AVC.

La première de ces lettres est mutilée. Ce qui en reste indique nettement qn'elle ne pouvait être qu'un V et non un N, attendu que les V de cette inscription lapidaire ont seuls la hampe droite verticale et que dans les N, au contraire, les deux jambages sont parallèlement inclinés vers la droite.

La deuxième ligne se compose d'un seul nom propre de sept lettres de 0,020 $^m/_m$ « MOCETI ». Ce mot est placé en vedette, c'est-à-dire entre deux blancs.

La troisième ligne est formée du mot SACRVM en capitales de 0,045 $^m/_m$, l'S initial a disparu et l'A qui suit est mutilé.

La quatrième ligne comporte sept lettres de 0,025 $^m/_m$ formant le mot MOCETES.

N.-B. — Il convient de noter que l'S final de ce nom propre, au nominatif pluriel, mesure exceptionnellement 0,040 $^m/_m$. Sa courbe inférieure empiète sur l'interligne qui sépare la troi-

sième ligne de la quatrième. Cette irrégularité, dont la signification nous échappe, a été si bien voulue que le V placé au-dessous de l'S a été intentionnellement déformé par le graveur.

Cinquième ligne : Neuf lettres de 0,020 m/m, dont quatre et demie seulement sont encore existantes, formaient cette ligne.

Nous supposons que l'un des mots suivants : DICAVERVNT ou CVRAVERVNT devait être ici gravé.

Quel que soit le mot adopté, il s'agit bien d'un premier verbe à la troisième personne du pluriel du parfait dont le T final a été rejeté à la ligne suivante, faute de place.

Sixième ligne : Neuf lettres de 0,030 m/m devaient originairement composer cette ligne. Il en reste présentement cinq et demie, formant le mot incomplet POSUER... (VNT)

La dernière syllabe de ce mot est rejetée à la septième ligne où les trois lettres finales ne mesurent plus que 0,020 m/m de hauteur.

Nous proposons d'ajouter entre les deux verbes la conjonction ET dont la présence nous paraît indiquée en cet endroit.

§ III. — Restitution proposée de l'inscription.

Nous pensons que cette inscription mutilée pourrait être restituée comme nous le proposons, *sous réserve, toutefois, des observations qui vont suivre.*

Observations importantes. — Nous n'ignorons pas que les épithètes DIVO AUGUSTO accolées constituent un titre honorifique considéré jusqu'ici comme exclusivement réservé aux empereurs romains ; aussi admettons-nous fort bien que l'épithète DIVO placée devant le nom propre MOCETI soit considérée, jusqu'à nouvel ordre, comme inapplicable à ce personnage.

A sa place, M. Espérandieu, directeur de la *Revue épigraphique*, propose la forme celtique du mot « deus » au datif DEVO, et son dire s'appuie sur un exemple tiré du *Corpus inscriptionum* (VII, n° 140). Il s'agit ici d'une inscription provenant de Lydney-Park et consacrée « DEVO NODENTI ». Nous notons provisoirement sa proposition ainsi justifiée.

D'autre part, plusieurs inscriptions mentionnées dans le « *Corpus inscriptionum latinarum* » font une allusion plus ou moins directe à une divinité guerrière honorée en pays celtique sous le nom de MOCTI ou MARTI MOGETIO.

La plus importante est celle qui semble mentionner la consécration d'un temple à ce dieu peu connu : DEO MOCTI. Elle provient d'Irlande. Les savants épigraphistes chargés de la rédaction du recueil ci-dessus mentionné, estimant que ce nom propre d'origine celtique avait perdu tout au moins une syllabe, proposent d'y intercaler celle-ci : [ON] et de le compléter sous cette forme : MOG[ON]TI (1).

N'est-il pas permis de se demander, en présence de la découverte récemment faite à Orléans, si la restitution DEO MOCETI ne devrait pas être substituée définitivement à celle qui vient d'être indiquée comme possible ?

Le même *Corpus inscriptionum latinarum* renferme encore deux autres inscriptions qu'il nous paraît bon de rapprocher de celle d'Orléans, les voici :

L. CŒLIVS RVFVS
JVLIA SEVERA VXOR
LVCIVS CŒLIVS MAGIVS F.
DIVANNONI
DINOMOCETIMARO
MARTIBVS.

Celle-ci a été trouvée, croyons-nous, dans le département des Basses-Alpes.

D'autre part, notre savant collègue de la Société française d'archéologie, M. Adrien Blanchet, a bien voulu nous signaler cette autre inscription découverte à Bourges et publiée en 1885 dans

(1) *Corpus* : VII, nº 320.

les mémoires de la Société des Antiquaires du Centre par M. Buhot de Kersers (1) :

NVM AVG
ET MARTI
MOGETIO
GRACCHVS
ATEGNVTIS FIL
V. S. L. M.

Cette seconde inscription a été reproduite dans le tome XIII du *Corpus inscriptionum latinarum* (1re partie, sous le n° 1193).

Un rapprochement s'impose entre le nom de ce MARTI MOGETIO et le MOCETI d'Orléans ; est-il besoin de le signaler plus nettement à l'attention des intéressés ?

§ IV. — Observations générales. — Problèmes à résoudre.

En publiant, sans plus attendre, l'inscription d'Orléans dont l'original est déposé au musée historique d'Orléans et dont nous avons offert un moulage irréprochable au musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, nous avons pour but de la soumettre à la sagacité de tous les épigraphistes et de provoquer leurs critiques à son sujet.

Nous estimons en effet que cette fois encore « du choc des idées jaillira la lumière ».

(1) Tome XIII, p. 137 et suiv. « Monuments consacrés à Mars. » Cette inscription, déposée au musée de Bourges, a été trouvée précisément comme celle d'Orléans, dans *les fondements* de la première enceinte de la cité Biturige (rue du Commerce actuelle, n° 20). M. Buhot de Kersers la considère comme un monument du Ier ou du IIe siècle. Ce mémoire met en lumière une seconde inscription consacrée à « Mars Rigisamus », également trouvée à Bourges, en même temps que la première.

Observations. — Le sigle AVG (Augusto) suit ordinairement le nom propre du dieu, dans les inscriptions de la Gaule romaine, mais dans la région Carnute, ainsi que l'a prouvé notre regretté collègue M. Boucher de Molandon, « ce sigle AVG précède constamment le nom du dieu et le mot SACRVM inscrit intégralement ou en abrégé (1) ».

Problèmes à résoudre. — En résumé, les principaux problèmes qui se posent à l'occasion de cette inscription sont les suivants : nous en proposons la solution à tous ceux que la question peut et doit intéresser.

1re ligne : l'épithète DIVO peut-elle être *exceptionnellement* acceptée en dépit de la règle d'épigraphie ci-dessus visée, ou bien l'inscription vise-t-elle, comme celle de Bourges, à la fois l'empereur régnant et une divinité ethnique ?

Si non, quelle épithète masculine employée au datif singulier, et comportant trois lettres au moins, quatre au plus, doit être substituée à « DIVO » rejeté ? — L'expression DEVO peut-elle être maintenue ?

4e ligne : 1° Acceptant sans hésiter l'opinion de l'éminent professeur de langue celtique M. d'Arbois de Jubainville, nous estimons que le mot MOCETES désigne une collectivité, tribu ou peuplade celtique qui honorait un dieu par elle choisi comme protecteur, plutôt qu'une famille ou qu'une sodalité constituée en vue de rendre un culte spécial à la même divinité ethnique.

2° Dans cette hypothèse, il convient de chercher quelle localité plus ou moins distante du Cenabum des Carnutes habitait cette peuplade des Mocetes, encore inconnue.

A ce sujet, nous croyons devoir appeler l'attention des épigraphistes sur le nom primitif de la localité de Meung-sur-Loire (Loiret). Cette petite ville, sise à seize kilomètres à l'ouest d'Orléans, sur les bords de la Loire, est extrêmement ancienne ; son château fort aurait été détruit en 409 par les Vandales, au

(1) Voy. *Mémoires* de la Société archéologique de l'Orléanais, tome XI, p. 268 et suiv.

dire de M. Vergnaud-Romagnesi. Des vestiges de l'époque gallo-romaine y ont été découverts à diverses reprises et signalés, notamment en 1838, à l'attention de la Société Royale des Antiquaires de France ; de nombreux tumulus existaient autrefois sur son territoire.

On y a trouvé, en mars 1838, une sépulture renfermant une bague d'or dont le chaton gravé représente un homme nu, coiffé d'un bonnet phrygien et tenant dans ses mains une sorte de trident brisé, « un glaive et une lampe » (*sic*).

M. Vergnaud-Romagnesi croit reconnaître « une divinité gauloise inconnue » dans ce personnage (1).

Le nom ancien de Meung-sur-Loire « *Magdunum* » est manifestement d'origine celtique. Tel qu'il est, il est déformé par voie d'élision, il lui manque une syllabe nécessaire entre le G et le D. Il est possible que Magdunm se soit appelé Mag[o]dunum, forme peut-être contractée elle-même de Mag[eto]dunum ; or, comme les préfixes celtiques Mag et Mog, qui expriment la même idée de « grandeur », sont indifféremment pris l'un pour l'autre, Magdunum aurait pu être dénommé *Mogodunum* ou *Mogetodunum*.

C'est ainsi que Mayence porte indifféremment dans les textes anciens le double nom de *Mogontiacum* ou de *Magontiacum*.

Cette *hypothèse*, parfaitement acceptable, mériterait, au dire de M. d'Arbois de Jubainville, la peine d'être discutée attentivement.

5e et 6e lignes : Quel est celui des deux verbes : DICAVERVNT ou CURAVERVNT qu'il convient d'adopter ?

M. Héron de Villefosse, consulté sur ce point, opine pour le verbe CVRAVERVNT, et son autorité s'impose à nous en pareille matière, aussi l'avons-nous choisi de préférence à DICAVERVNT auquel nous avions songé tout d'abord.

(1) Mémoire sur une sépulture gallo-romaine trouvée à Meung-sur-Loire en mars 1838, par M. Vergnaud-Romagnesi. — Archéologie du département du Loiret, tome II, avec planche.

Dernières questions. — Cette inscription est-elle votive, commémorative d'une fondation ou simplement funéraire ?

Date-t-elle bien, comme nous le supposons, du Ier ou du IIe siècle de notre ère ?

Nous accepterons avec reconnaissance toutes les solutions de ces divers problèmes qui pourront nous être proposées et nous nous efforcerons de les résumer, en citant le nom de leurs auteurs, dans un Mémoire beaucoup plus étendu, dans lequel nous comptons étudier ultérieurement les résultats fort intéressants des fouilles exécutées dans la rue Ducerceau, au cours des mois de février, mars, avril, mai, juin et juillet 1902.

Enfin nous répétons volontiers, à notre tour, en guise de conclusion, à la fin de cette simple note : « *Feci quod potui, faciant meliora sequentes* ».

Léon DUMUYS,

attaché à la direction
du Musée historique d'Orléans.

Orléans. — Imp. Paul PIGELET

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XIII. — N° 175.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1902.

Séance du vendredi 11 avril 1902.

Présidence de M. LE COMTE BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

M. le Président rend compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine. Il signale notamment :

1° Dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, une importante étude de M. Levillain sur *les Lettres de Loup de Ferrières* ;

2° La 5e table générale de la *Revue historique* (1896 à 1900 inclusivement) ;

3° Dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir* (tome XIII, 1er fascicule), un travail de M. E. Lefèvre-Pontalis sur *Les façades successives de la cathédrale de Chartres au XIe et au XIIe siècle* et une *Étude sur l'abside de la cathédrale de Chartres* par M. Mayeux.

Il y a également lieu de noter dans le *Polybiblion* quatre articles critiques dus à la plume de nos collègues, MM. Baguenault de Puchesse et de la Rocheterie.

— Au Congrès des Sociétés savantes, qui s'est ouvert à la Sorbonne le 1er avril dernier et dont l'une des séances de la section d'histoire,

a été présidée par M. Baguenault de Puchesse, notre distingué président, plusieurs communications ont été faites par des membres de notre Société.

A la section d'Archéologie, M. le baron de Larnage, après avoir retracé l'histoire de Sinope, a mis sous les yeux de l'assemblée de belles terres cuites grecques et romaines, statuettes de singe, tête de femme, masques, têtes de lion, trouvées à Sinope, et aussi des inscriptions grecques et romaines, déchiffrées par le professeur Constantin Aphentoulidès.

A la section des Sciences Économiques et Sociales, M. Bloch a lu deux mémoires : *Le budget de la ville d'Orléans à la fin de l'ancien régime* et *Les origines de la taxe du pain à Orléans*. Dans le premier, il montre la difficulté qu'avait Orléans pour accroître ses revenus à une époque où les dépenses augmentaient sans cesse par suite des grandes entreprises de voirie urbaine et de diverses causes accessoires. Dans sa seconde communication, M. Bloch montre qu'à la suite de plusieurs expériences, instituées en 1441, 1470, 1478 et 1482 pour savoir exactement la quantité de pain produite par une quantité donnée de farine ou de blé, le prévôt Antoine Roillart établit en 1483, à Orléans, la taxe du pain d'une façon définitive.

— M. le Président appelle l'attention de la Société sur une communication qui a paru faire grande impression sur le Congrès. Il s'agit d'une étude critique dont l'auteur est M. le chanoine Ulysse Chevallier, correspondant de l'Institut, et qui a pour titre : l'*Abjuration de Jeanne d'Arc au cimetière de Saint Ouen et l'authenticité de sa formule*. L'auteur établit les points suivants : 1° la formule d'abjuration du procès n'est pas celle qu'on a lue à la Pucelle et qu'elle a signée ; 2° la formule authentique ne constituait pas une abjuration canonique en matière de foi ; 3° l'acte de Jeanne a manqué des conditions essentielles de connaissance et de volonté. Enfin, il y a lieu de révoquer en doute l'exactitude de la rétractation de la Pucelle *in extremis*.

— A la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, qui s'est également ouverte à Paris le 1er avril, notre vice-président

M. H. Herluison a présenté, sous ce titre : *Les débuts de la lithographie à Orléans*, une intéressante monographie qui a été appréciée dans les termes suivants par M. Henry Jouin rapporteur général des travaux de la session :

La lithographie a été la fleur d'un jour. Son règne aura duré moins d'un demi-siècle en France, de 1825 à 1875, et encore sommes-nous généreux dans cette part de royauté que nous lui concédons. Aujourd'hui, c'est une morte ; mais vous avez le culte de toutes les grandeurs. Après M. Fouque de Toulouse, M. Momméja d'Agen, voici M. Herluison, correspondant du comité à Orléans, qui se lève et prend la parole. En termes simples, votre confrère s'applique à étudier les origines de la lithographie d'art dans l'Orléanais, à dater de son apparition, peu après 1820, grâce aux essais des Vergnaud-Romagnési, Ch. Pensée, Pascault et Prévost-Hersant. Dans l'esprit de M. Herluison, ce premier travail de classement peut être une pierre d'attente, en vue d'une étude d'ensemble sur la lithographie provinciale, étude qui sera l'œuvre de l'avenir. Telle est, si je ne fais erreur, la synthèse de la note sans prétention que vous a lue M. Herluison. Mais vous y mettez, Messieurs, trop de modestie. Chacun de vous s'excuse du peu de ciment qu'il apporte à l'édifice en construction, et, comme vous êtes nombreux, attentifs, persévérants, épris de votre œuvre, les témoins de votre labeur constatent, au contraire, avec joie, les rapides progrès de l'histoire de l'art sous votre effort patient. Cette reine détrônée, la lithographie, qui eut ses jours de splendeur en France, est noblement vengée, dans cette enceinte, de l'abaissement auquel l'ont condamnée les fervents du procédé. Je ne veux pas dire de mal des maîtres de la lentille, mais le lithographe était un esprit ; son successeur n'est qu'une main, qui stimule l'objectif. Donnons place, dans nos applaudissements, au lithographe d'hier, et soutenons les rares croyants d'un art méconnu dans leur foi respectable et raisonnée.

Dans ce même rapport, M. Henry Jouin a rappelé la mort de notre regretté collègue, le vénérable abbé Desnoyers, et salué en lui « l'érudition demeurée jeune, malgré le poids des années, qu'elle ne paraissait pas soupçonner ».

D'autres communications ont été faites à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts par plusieurs de nos compatriotes. M. le comte

Couret, de l'Académie de Sainte-Croix, a lu un travail sur *Les médaillons-amulettes des Syriennes de Bethléem* (XVII[e] siècle) et traité avec humour un sujet qui relevait plutôt de la curiosité que de l'art. M. Paul Leroy a entretenu l'assemblée d'un *Portrait d'Henriette-Anne d'Angleterre* conservé au château de Mareau et identique à celui que garde le château de Chantilly.

— A la dernière séance de la Société de l'Histoire de France, MM. Lefèvre-Pontalis et Dorez ont déposé la dernière partie de la *Chronique d'Antonio Morosini*. A cette occasion, M. Léopold Delisle a proposé de réunir en un ouvrage, qui serait le supplément du *Procès de Jeanne d'Arc* par Jules Quicherat, imprimé en 1841-1849 par les soins de la même Société, tous les documents nouveaux concernant la Pucelle publiés depuis cette époque.

Notre Société pourrait, dit M. le Président, fournir la bibliographie de celles de ces publications qui ont été faites à Orléans.

— M. le Président informe la Société que, par arrêté de M. le Préfet du Loiret, en date du 30 mars dernier, notre collègue M. H. Herluison a été nommé conservateur des Musées historique et de Jeanne d'Arc, en remplacement de Mgr Desnoyers, décédé.

— M Bloch constate avec regret qu'aucune rue d'Orléans ne porte les noms de Jousse et de Polluche, et il prie la Société d'émettre un vœu qui serait transmis ensuite à la Municipalité pour demander que cette omission soit réparée. La Société charge M. Bloch de lui présenter un rapport sur cette question.

A ce propos, M. Dumuys rappelle que le contrat de mariage de Polluche est en la possession de la famille de Villaret.

— M. Basseville demande qu'une note soit rédigée sur les collections léguées à la ville d'Orléans par Mgr Desnoyers et que le nom de ce dernier figure sur la plaque des donateurs de notre Société. La question sera résolue à une prochaine séance.

— Sur la proposition de M. Herluison, la Société décide de de-

mander à la Municipalité un moulage du buste de Mgr Desnoyers, dû au ciseau de Lanson, pour le placer dans sa salle des séances.

— L'élection de M. G. Vappereau comme membre honoraire est renvoyée à la prochaine réunion.

— M. le Dr Garsonnin, secrétaire, donne lecture du projet de Bulletin pour le premier trimestre de l'année 1902. Le Bureau est chargé d'en assurer l'impression.

Séance du vendredi 25 avril 1902

Présidence de M. le comte Baguenault de Puchesse, *président.*

M. Herluison, vice-président, prend la parole et, au nom de la Société tout entière, adresse à M. Baguenault de Puchesse des félicitations cordiales pour sa nomination récente de membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Après quelques mots de remerciements, M. le Président rend compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine. Il signale, dans les *Mémoires de la Société historique du Cher* (1901), la seconde partie de l'intéressante monographie de la *Principauté souveraine de Boisbelle-Henrichemont*, œuvre posthume de M. H. Boyer.

— Dans la correspondance figure une lettre de M. E. Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'Archéologie, invitant les membres de notre Société à assister à la 69e session du Congrès archéologique de France, qui se tiendra cette année à Troyes (Aube) du 24 au 29 juin, et à Provins (Seine-et Marne) du 30 juin au 2 juillet. Le programme des travaux du Congrès est déposé sur le Bureau.

M. Jules Devaux a également écrit à M. le Président pour demander communication de l'inscription trouvée rue Ducerceau par M. Lepage.

— Il est fait hommage à la Société, par M. Georges Dessaux, pré-

sident de la Chambre de commerce d'Orléans et du Loiret, d'une brochure intitulée : *Le Loiret à l'Exposition universelle de Paris en 1900*. Cette brochure contient un rapport de notre collègue M. G. Jacob, sur les Artistes orléanais à l'Exposition ; nous en détachons les lignes suivantes :

Dans la classe 3, nous rencontrons les trois Sociétés savantes d'Orléans : la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, la Société archéologique et historique de l'Orléanais, l'Académie de Sainte-Croix et la Société des Médecins du Loiret. Le jury n'a accordé à nos Sociétés qu'une seule récompense, une médaille d'argent, et il a choisi pour cette distinction la Société archéologique de l'Orléanais, qui tient un rang des plus honorables avec ses 28 volumes de *Mémoires*, ses 11 volumes de *Bulletins* trimestriels, ses nombreux Albums exécutés d'une manière artistique. Elle justifie largement la devise inscrite au frontispice de sa salle des séances et l'exergue de son jeton de présence : *Antiquitatis custodes*. Elle siège dans le monument le plus ancien de l'Université d'Orléans, la Salle des Thèses, qui date de 1411; elle entretient des rapports avec 112 Sociétés de France et 24 Académies étrangères. Orléans peut en être justement fière.

Si nous passons à la classe 13, nous ne tardons pas à trouver la vitrine de notre compatriote Herluison qui, lui aussi, a obtenu une médaille d'argent. Vous connaissez tous ce savant modeste qui, durant plus de quarante années, n'a eu d'autre préoccupation que de servir sa province, n'a cessé de travailler à reconstituer son histoire.

Comme ses illustres devanciers, il a adopté une marque, des armoiries vraiment parlantes. Dans un cartouche ovale surmonté des armes inséparables d'Orléans et de Jeanne d'Arc, le soleil éclaire de ses rayons ardents une vue panoramique de la vieille cité. Autour on lit en exergue : *Ardet pro patria, lucet per patriam*. « Il brûle pour sa patrie, il éclaire de sa lumière sa patrie » : mots qui résument sa vie et son œuvre.

Fidèle aussi à cette autre devise : *Lux mortuis*, il a cherché à faire revivre le passé, en réimprimant les anciennes chroniques locales, en rééditant les œuvres de vieux auteurs orléanais. Savants, artistes, poètes, prosateurs, historiens et archéologues figurent tour à tour dans ses collections.

Des remerciements seront adressés à M. G. Dessaux.

— M. le comte Baguenault de Puchesse vient de publier le tome VIII des *Lettres de Catherine de Médicis (1582-1585)*. En faisant hommage à la Société d'un exemplaire de cette belle publication, il attire l'attention sur une pièce, datée du 4 août 1582, où Catherine de Médicis demande aux échevins d'Orléans de « l'assister et servir dans son intention d'établir, dans cette ville, une manufacture des draps de soye ».

La Société remercie vivement M. le comte Baguenault de Puchesse de son hommage.

— M. le Président annonce la mort de M. Alfred Cornu, l'un de nos membres honoraires, et se fait l'interprète des regrets causés à la la Société par ce décès. M. Herluison est chargé de rédiger une note nécrologique pour le *Bulletin* (1).

— M. Vappereau est nommé à l'unanimité membre honoraire élu de la Société.

— Au nom de la Commission des publications, M. Cuissard fait son rapport sur *Les trépassés du siège d'Orléans*, et demande l'insertion dans les *Mémoires* du travail de M. le chanoine Cochard. La Société adopte les conclusions du rapporteur.

— M. Cuissard signale un ouvrage qui vient d'être édité par la Société de l'histoire de France. Dans les *Chroniques de Parceval de Cagny*, publiées par M. H. Moranvillé, se trouvent des détails intéressants et des aperçus nouveaux sur les opérations du siège d'Orléans.

— M. Dumuys fait une très importante communication sur les objets trouvés dans les fouilles de la rue Ducerceau et notamment sur l'interprétation qu'il convient de donner à l'inscription signalée par M. Lepage à une de nos dernières séances. Il fait passer sous les yeux des membres de la Société un moulage de l'inscription, et une très belle statuette de pierre, qui a été également trouvée, depuis,

(1) V. plus loin page 67.

dans le mur romain. En raison de l'importance de cette communication, M. Dumuys a déjà rédigé une notice sur tous les objets découverts dans ces fouilles (1).

Actuellement les fouilles sont arrêtées, les propriétaires des maisons voisines, qui s'appuient sur le mur romain, craignant que la démolition de ce mur ne compromette la solidité de leurs immeubles.

M. Basseville fait remarquer que la maison qui doit s'élever sur cet emplacement ne fera pas disparaître entièrement la façade méridionale de la maison de Ducerceau et qu'un espace de deux mètres environ sera réservé entre les immeubles.

— M. Dumuys donne à la Société des renseignements nouveaux sur les découvertes faites dans la commune de Férolles sur les bords du ruisseau de Toutemesse. Un magnifique tombeau en pierrre sculptée, datant de 1556, a été trouvé ; malheureusement il a été fort détérioré à l'époque des Guerres de religion. Une note sera rédigée par M. Dumuys sur ces découvertes (2).

— A l'une des dernières séances de la Société des Antiquaires de France, dit M. Dumuys, notre compatriote M. le comte Couret a présenté un manuscrit légué par l'abbé de Saint-Aignan à la bibliothèque du Grand-Séminaire d'Orléans et dont l'authenticité avait été contestée. Il résulte d'un double examen fait en séance et hors séance, que ce manuscrit a été écrit en Italie sur un parchemin plus blanc et plus fin que celui qui était alors employé en France ou dans les Flandres. Ainsi que cela se pratiquait fréquemment à l'époque, le manuscrit a été envoyé ensuite en Flandres pour être enluminé. La majorité des membres de la Société des Antiquaires de France, présents à la séance, s'est prononcée pour l'authenticité du manuscrit. Tous les doutes ne sont cependant pas encore levés.

Quant aux armoiries placées en tête de ce livre d'heures, ce sont bien celles du pape Alexandre VI Borgia, malgré une légère variante dans les armes maternelles. Un certain nombre de membres

(1) V. le *Bulletin* du premier trimestre de 1902, p. 41.
(2) V. plus loin page 78.

de la Société pensent que la tiare seule serait contemporaine du manuscrit ; suivant eux, l'écu et les clefs auraient été refaits ou surajoutés à une époque postérieure, peut-être cent ou cent cinquante ans plus tard. Cette hypothèse est basée sur ce fait que le parchemin est plus mince en cet endroit ; la nuance de l'or est plus vive et la mauvaise exécution des clefs pontificales contraste d'une manière également frappante avec le travail de la tiare.

Séance du vendredi 9 mai 1902.

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— M. le Président rend compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine. Dans le *Polybiblion* (avril, 4e livraison), il y a lieu de signaler plusieurs études critiques de nos collègues, MM. de la Rocheterie et Baguenault de Puchesse, sur des travaux historiques récemment publiés.

— Dans la correspondance est une lettre de M. le secrétaire de la *Société finlandaise d'Archéologie*, offrant d'échanger les publications de cette Société avec les nôtres. L'échange est voté.

— MM. Baguenault de Puchesse, Herluison et Dumuys déposent sur le Bureau la présentation de M. Germain Lefèvre-Pontalis comme membre correspondant.

— M. Fougeron fait hommage à la Société d'un portrait de notre regretté membre fondateur Mgr Desnoyers. Des remerciements sont adressés à notre collègue.

— M. le Président rend compte de la réunion qui a eu lieu le 6 ma à la Bibliothèque nationale pour célébrer le cinquantenaire de M. L. Delisle. Assistaient à cette fête les Sociétés de l'Histoire de France et de l'Ecole des Chartes, auxquelles s'étaient joints les délégués des Sociétés des antiquaires de France, de l'histoire de Paris et de plu-

sieurs autres Sociétés dont M. L. Delisle fait partie : la Société archéologique de l'Orléanais était représentée par son président M. Baguenault de Puchesse et son vice-président M. Herluison.

M. Himly, camarade de promotion de M. Delisle à l'Ecole des Chartes, qui présidait cette cérémonie, a remis à l'illustre savant, au nom de ses amis et collègues, deux reproductions de manuscrits conservés dans des dépôts étrangers et qui rappellent les travaux de M. Delisle. C'est d'abord *Orderic Vital*, livres VII et VIII de son histoire ; c'est ensuite 45 peintures des *Heures de Turin*, qui proviennent des *Heures* du duc Jean de Berry. L'allocution de M. Himly a fait une profonde impression sur M. Léopold Delisle qui, en termes émus, a remercié toutes les personnes présentes et toutes les Sociétés dont le concours a assuré le succès de cette réunion.

— M. Dumuys fait part à la Société des nouvelles découvertes qui ont été faites, depuis notre dernière séance, dans les fouilles de la rue Ducerceau.

A ce propos, M. Cuissard, ayant eu l'occasion de communiquer à M. le Dr Brandt, d'Heidelberg, l'inscription trouvée rue Ducerceau, a reçu de lui une lettre dont il donne lecture à la Société. Les professeurs de l'Université d'Heidelberg, MM. Zangemeister et Domaspewski, et M. Hirschfeld, professeur de l'Université de Berlin, pensent, dit M. Brandt dans sa lettre à M. Cuissard, que les noms *Moces* et *Mocetes* sont inconnus et ne se rencontrent dans aucune inscription. *Moces* est un dieu, dont les *Mocetes* pourraient être les prêtres. Ils croient qu'il faudrait mettre ET entre *Augusto* et *Moceti* : dans ce cas, l'objet aurait été consacré à l'empereur *Auguste*, déifié, et au dieu *Moces*.

M. Cuissard ajoute que dans un grand nombre d'inscriptions trouvées dans la région de l'Orléanais se trouve le mot *Auguto*. Il serait intéressant, par suite, de réunir dans un *Corpus inscriptionum romanorum aurelianensium* toutes les inscriptions trouvées dans notre pays. La proposition de M. Cuissard sera étudiée.

Séance du vendredi 23 mai 1902.

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— M. le Président rend compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine et signale notamment :

1° Dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France* (tome XL, supplément tome I), sous la rubrique *Blois, papiers Dupré*, 259 numéros, dont un grand nombre sont des documents ou des dissertations concernant l'Orléanais ;

2° Dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin* (tome L), les tables générales des tomes I à XLIX dressées par M. Paul Ducourtieux ;

3° La table des *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, de 1864 à 1900, par M. H. de Lépinaist.

— Dans la correspondance se trouve une lettre de M. le bibliothécaire en chef de l'Université de Lille demandant pour la bibliothèque universitaire la collection de *Mémoires* et *Bulletins* de notre Société et offrant de nous envoyer à l'avenir le *Bulletin* de l'Université et de l'Académie de Lille, en échange de nos publications.

La Société vote l'échange de publications proposé et décide d'offrir à la Bibliothèque universitaire de Lille une dizaine de volumes de nos *Mémoires*. L'épuisement de certains volumes rend en effet impossible l'envoi de la collection complète.

— M. le Président annonce à la Société qu'il a reçu de M. Léopold Delisle une carte de remerciements pour la participation de notre compagnie au Cinquantenaire célébré le 6 mai à la Bibliothèque nationale.

— M. Devaux, l'un de nos membres correspondants, a envoyé à M. le Président une intéressante dissertation sur l'interprétation qu'il convient de donner, suivant lui, à l'inscription trouvée dans le mur

romain de la rue Ducerceau. Après en avoir entendu la lecture, la Société décide de la communiquer à M. Dumuys qui en fera état dans ses travaux sur les fouilles de la rue Ducerceau.

— M. Herluison donne lecture d'une note sur une planche d'*ex-libris*, retrouvée à Pithiviers dans une sépulture. Cette note sera insérée dans le Bulletin (1).

Séance du vendredi 13 juin 1902.

Présidence de M. Herluison, *vice-président.*

— Après avoir rendu compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine, M. le Président donne lecture d'une lettre où l'*Académie royale d'archéologie de Belgique* nous exprime la part très vive qu'elle a prise aux regrets causés par la mort de notre vénéré collègue Mgr Desnoyers.

— M. le chanoine Cochard fait hommage à la Société de deux brochures dont il est l'auteur : *Couronnement de Notre-Dame des Miracles en l'église de Saint-Paul d'Orléans le 7 mai 1902*, et *Monseigneur Desnoyers 1806-1902.*

Des remerciements sont adressés à M. Cochard.

— M. le Président dépose sur le bureau la table du tome XII des *Bulletins* de la Société, années 1898 à 1901.

La Société remercie vivement M. Jacob, qui a dressé cette table, et décide qu'elle sera envoyée à l'impression.

— MM. Basseville et Jacob continuent l'inventaire des Mémoires de Sociétés étrangères possédés par notre bibliothèque. La place faisant défaut pour classer ces collections, M. Basseville propose de faire installer dans le sous-sol de notre salle de réunion un rayonnage destiné à les recevoir. La proposition de M. Basseville est votée par la Société.

(1) V. plus loin page 76.

— En raison de la difficulté qu'éprouve actuellement, pour se réunir à la salle des Thèses, la Commission chargée de l'inventaire des manuscrits, M. le Président propose de distribuer ces manuscrits entre les divers membres de la Commission qui pourront, s'ils le désirent, les emporter chez eux pour en dresser l'inventaire. Adopté.

— M. Breton donne lecture de la troisième et dernière partie de son travail sur le *Tribunal de commerce*. Son mémoire est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Herluison a reçu de M. Longerey, architecte à Paris, une lettre dont il donne connaissance à la Société. M. Longerey annonce l'envoi de l'inscription romaine, trouvée dans le chantier de MM. Paris, rue Ducerceau ; il offre cette inscription au Musée archéologique d'Orléans.

Cette nouvelle est accueillie avec plaisir par la Société.

— Divers objets trouvés dans les fouilles de la rue Ducerceau, depuis notre dernière réunion, sont présentés par M. Dumuys ; ce sont notamment des monnaies gauloises et romaines, des restes de chapiteaux et une main tenant une corne d'abondance en pierre sculptée. Ces objets seront décrits en détail dans le mémoire d'ensemble préparé par notre collègue.

— Pour donner satisfaction aussitôt que possible à M. Espérandieu, qui demande l'autorisation de publier l'inscription romaine de la rue Ducerceau, et pour affirmer en même temps notre droit de priorité, M. Dumuys propose de faire exécuter dès maintenant et de publier une reproduction de l'inscription, sans attendre le dépôt du rapport d'ensemble sur les fouilles. La Société se range à cet avis (1).

Relativement à l'étymologie qu'il convient de donner au mot *Mogetes* de cette inscription, M. Monet partage l'avis exprimé dans la lettre de M. J. Devaux lue à la dernière séance. D'après les règles généralement admises, dit M. Monet, le radical *Mog* doit donner en français *muis*.

(1) Cette reproduction, accompagnée d'une note explicative, a été publiée dans le *Bulletin* n° 174, page 41.

— M. Dumuys informe la Société d'une découverte faite ces jours derniers dans la rue Saint-Côme. En creusant dans cette rue, pour y établir une conduite d'eau, une tranchée d'un mètre de largeur, les ouvriers ont mis à jour deux murs romains parallèles dont l'axe avait la direction Est-Ouest. L'un de ces murs, qui avait 4 mètres d'épaisseur, avait sa face nord à 4^{m} 80 de l'angle formé par les rues Bourgogne et Saint-Côme ; l'autre mur, qui ne mesurait que 2 mètres d'épaisseur, était séparé du premier par un intervalle de 6^{m} 20. Il est à remarquer, dit M. Dumuys, qu'aujourd'hui encore les limites des héritages, qui bordent en cet endroit la rue Saint-Côme, correspondent exactement aux limites de ces deux murs romains.

Séance du vendredi 27 juin 1901.

Présidence de M. HERLUISON, *vice-président.*

— M. le Président rend compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine et signale dans le *Polybiblion* (juin 1902) : 1° un article de M. Baguenault de Puchesse sur *La papauté et la Ligue française*, de M. l'abbé Richard ; 2° un article de M. de la Rocheterie sur l'ouvrage de M. Ernest Daudet *La conjuration de Pichegru et les complots royalistes du Midi et de l'Est.*

Dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-lettres et Arts d'Orléans* (2e semestre de 1901), M. le Président signale deux mémoires dus à la plume de deux de nos collègues : l'un est de M. Baillet et a pour titre *Vases égyptiens de la collection Desnoyers* ; l'autre est une *Notice sur Antoine Petit* par M. Cuissard, Une iconographie d'Antoine Petit accompagne la notice ; mais, comme elle présente quelques lacunes, M. Herluison offre très aimablement de la compléter, ce qui est accepté par la Société.

— Au nom de la Commission des publications, M. Pommier fai son rapport sur le travail de M. Breton, *le Tribunal de Commerce d'Orléans*. Le rapporteur propose que ce travail soit inséré dans les *Mémoires* à la suite des *Juges-Consuls* : ces conclusions sont adoptées.

— M. Cuissard attire l'attention de la Société sur diverses publications envoyées récemment à la Bibliothèque de la Ville :

— 1° Un Orléanais, qui est également membre correspondant de notre Société, M. P. Jovy, vient de faire paraître dans les *Mémoires de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François* une *Notice sur Bossuet, évêque de Troyes ;* une *Correspondance du grand Bossuet avec des religieuses de la Visitation de Meaux* ; enfin une *Etude sur Aléandre*, professeur de grec à Orléans (10 novembre 1510 — 12 juin 1511).

2° M. Ludovic de Contenson a publié dans la *Revue de Paris* un article intitulé « *Un régiment sous Louis XIII* », extrait de « Vie, Mémoires et Histoire de Messire Jean de Gangnières, chevalier, comte de Souvigny, lieutenant-général des camps et armées de Sa Majesté », manuscrit que l'auteur se propose de publier.

Né à Jargeau en 1600, Jean de Gangnières s'engagea à treize ans comme soldat dans le régiment de son oncle de Beauregard, passa toute sa vie sous les armes, et mourut, en 1672, dans la citadelle de Monaco, où il était lieutenant-général des armées du Roi.

En 1652, il obtint de l'évêque de Cavaillon des reliques de Saint-Vrain, qu'il donna à l'église de Jargeau, dont son frère Pierre était doyen.

3° M. P. Cottin a publié dans la *Nouvelle revue rétrospective* : *Mirabeau mystificateur* (1780) et *Le roman d'amour de Sophie de Monnier et Mirabeau* (1776-1781).

— M. Raguenet de Saint-Albin a échangé avec M. Cottin une correspondance au cours de laquelle M. Cottin a offert à notre Société la primeur d'un travail sur Mirabeau et Madame de Monnier. La Société prie M. Raguenet de remercier M. Cottin et de l'informer que son travail devra être, suivant l'usage, soumis à l'examen de la Commission des publications.

— M. Cuissard donne lecture de la première partie d'un mémoire important : *L'entrée à Orléans de la Grande Mademoiselle.*

— Après avoir communiqué à la Société ce que l'on pourrait appe-

er le « Journal des fouilles de la rue Ducerceau » et rappelé qu'on y trouve encore de nombreux débris de poteries intéressantes, M. Dumuys donne lecture d'une note sommaire sur l'inscription trouvée dans ces fouilles. Cette note accompagnera la reproduction photographique de l'inscription dans le *Bulletin* en cours d'impression. Elle sera plus tard reprise et complétée par M. Dumuys dans le rapport d'ensemble qu'il prépare.

— A propos du mot *Mogetes* de cette inscription, M. Cuissard fait observer que trois petites localités du Loiret portent des noms dont la première syllabe est identique à celle de ce mot ; ce sont : Mocberry, Mocpois et Mocsouris.

Sur le conseil de notre collègue, M. Bailly, M. Baguenault de Puchesse a demandé à M. Meyer son avis sur le radical *Mog*. La transformation de *Mog* en *Muis* n'est pas impossible, a dit M. Meyer ; cependant les mot *Mocetes* ou *Moceti* étant d'origine celtique et non d'origine latine, on ne doit pas leur appliquer trop rigoureusement des règles qui ne concernent que les mots d'origine latine.

— Avant de lever la séance, M. le Président dépose sur le Bureau la médaille d'argent (exemplaire en bronze) décernée à notre Société à l'Exposition de 1900 et qui vient seulement de nous parvenir par l'intermédiaire du Ministère.

ALFRED CORNU

MEMBRE DE L'INSTITUT

« Quand la mort nous enlève un homme dont la tâche est terminée, c'est seulement l'ami, le maître, ou le conseiller que nous pleurons, mais nous savons que son œuvre est accomplie, et à défaut de ses conseils, ses exemples nous restent. Combien elle nous semble plus impitoyable quand c'est un savant, encore tout rempli de vigueur physique, de force morale, de jeunesse d'esprit, d'activité féconde, qui, soudain disparaît ; alors nos regrets sont sans bornes ; car ce que nous perdons, c'est l'inconnu, qui par essence est sans limites, ce sont les espoirs infinis, les découvertes de demain que celles d'hier semblaient nous promettre.

« De là cette émotion qui s'est emparée du monde savant tout entier quand cette nouvelle si imprévue, si foudroyante de la mort de Alfred Cornu est venue le frapper. »

Ainsi s'exprimait M. H. Poincaré au début du discours ému qu'il prononçait aux obsèques de notre savant compatriote le 16 avril 1902.

Alfred-Marie Cornu naquit à Orléans, le 6 mars 1841. Son père, François Cornu, était alors notaire et sa mère, née Poinsellier, mourut fort jeune encore, laissant deux fils, Alfred et Maxime, ce dernier né en 1843, mort l'année dernière, sans enfant, époux de Mlle Brongniart. M. Cornu père, originaire de Villeherviers près Romorantin, mit ses deux fils à

la pension du « père Vauthrin », dont le général Lachouque a fait un si touchant éloge au dernier banquet des anciens élèves du Lycée.

Très jeune encore, Alfred avait un goût très vif pour les sciences naturelles.

Dès la *Sixième* il fut conduit au Lycée par le « *père Vauthrin* », y fit de bonnes études, sans pourtant qu'on pût prévoir son bel avenir, passa son double examen de bachelier avec succès, *ès-sciences complet* et ès-lettres, puis il se rendit à Paris où il prépara l'Ecole polytechnique.

Entré dans un excellent rang à l'Ecole, il fit de tels progrès qu'il en sortit, après ses deux années, sergent-major et *second*, ce qui le fit entrer à l'Ecole des Mines comme ingénieur. Mais à la sortie il préféra s'adonner à la science pure et bien lui en prit ; car il devint successivement répétiteur à l'Ecole polytechnique, professeur et enfin membre de l'Institut en 1877 à l'âge de 36 ans.

Ses travaux, dont nous donnons la liste plus loin, sont célèbres ; physicien des plus distingués, il était en relation avec l'élite des savants de l'Europe.

Comme on le verra par la mention qui va suivre, ses titres et distinctions furent nombreuses.

Alfred Cornu épousa Mlle Vincent, de Courtenay. Il laisse deux enfants : une fille, qui a épousé il y a quelques années le savant géologue M. L. De Launay, et un fils, âgé de 20 ans, qui portera dignement le nom de son père.

A la suite du legs fait à la ville d'Orléans de sa bibliothèque par M. Maxime Cornu, professeur au Muséum, M. le Maire m'ayant confié la mission de prendre possession des livres au Jardin des plantes de Paris, le 16 janvier dernier, j'avais une entrevue avec M. A. Cornu. Au cours de l'entretien, il voulut bien accepter de faire partie de la Société archéologique de l'Orléanais. Elu dans la séance du 28 février dernier, sa place dans notre compagnie fut, hélas ! de bien courte durée.

M. Cornu est mort dans sa propriété de la Chansonnerie près Villeherviers, le 12 avril dernier ; le service religieux a eu lieu

à sa paroisse, Saint-Thomas d'Aquin, le 16 avril, et sa dépouille mortelle a été transportée à Courtenay.

Savant dont la France s'honore, simple, modeste et foncièrement bon, il laisse à ses concitoyens le souvenir d'un homme de bien et d'un parfait honnête homme dans le meilleur sens du mot.

TITRES ET DISTINCTIONS DE M. ALFRED CORNU

1856. — Médaille du Prince Impérial au lycée d'Orléans.
1857. — Bachelier ès-sciences.
1859. — Bachelier ès-lettres.
1860. — Entré huitième à l'Ecole polytechnique.
1862. — Sorti deuxième de l'Ecole polytechnique. Elève ingénieur des Mines.
1863. — Licencié ès-sciences physiques.
1864. — Répétiteur à l'Ecole polytechnique (nommé à l'unanimité).
1867. — Professeur à l'Ecole polytechnique (nommé à l'unanimité).
1867. — Docteur ès-sciences physiques.
1875. — Membre du Conseil de l'Observatoire de Paris.
1878 — Prix Lacaze.
Membre honoraire de la Société de physique de Londres.
Membre honoraire de la Cambridge philosophical Society.
Membre de l'Institut de France.
Chevalier de la Légion d'honneur.
Médaille de Rumford.
Membre de la Société royale des Sciences d'Upsal.
1880. — Membre correspondant de l'Association britannique.
1881. — Membre de l'Académie royale des Sciences de Turin.
1884. — Membre de la Société royale de Londres.
1886. — Membre du bureau des Longitudes.
Membre de la Société helvétique des Sciences naturelles.

1887. — Membre de la Société littéraire et philosophique de Manchester.

Membre de la Société Vaudoise.

1888. — Membre de l'Académie des Sciences de Vienne (Autriche).

1889. — Membre de la Société des Spectroscopistes italiens.

Membre de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg.

Membre honoraire de l'Académie des Sciences de Lyon.

Membre honoraire de la Société française de photographie.

1890. — Officier de l'Ordre de Léopold (Belgique).

Membre honoraire de la Société Alzate de Mexico.

Membre honoraire de l'Institut Montefiore.

Membre honoraire de la Société des Sciences de Rochechechouart.

Membre de la Société royale astronomique de Londres.

Officier de la Légion d'honneur.

1891. — Membre honoraire de l'Institut royal de Londres.

1892. — Membre de l'Académie des Sciences de Suède.

Associé étranger de l'Académie des Sciences de Belgique.

1895 — Président de l'Académie des Sciences (à l'unanimité).

Docteur in civil law (honoris causa) d'Oxford.

Membre étranger de l'Académie américaine des Sciences et arts (Boston).

1896. — Membre étranger de la « Reale accademia dei Lincei » (Rome).

1897. — Membre honoraire de la Society for the Encouragement of arts, de Londres.

1899. — Docteur scientiæ (honoris causa (Oxford).

Docteur scientiæ (honoris causa), Cambridge.

Diplôme de la « Royal institution » Londres.

1901. — Associé étranger de la « National Academy of sciences », Washington.

Président du Comité international des poids et mesures.

1902. — Membre honoraire élu de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX DE M. ALFRED CORNU

Acoustique

Etude sur les intervalles musicaux, mélodiques et harmoniques ; en collaboration avec M. Baille ; C. R. (1), 8 février 1869 ; 30 mai 1870 ; 17 juillet 1870 ; 29 janvier 1870 ; 17 juin 1873.

Sur les vibrations transversales des cordes. — C. R., 5 août 1895.

Astronomie

Résumé des mesures effectuées sur les épreuves Daguerriennes au passage de Vénus sur le soleil, — en collaboration avec *M. Fizeau.* — C. R., 4 décembre 1882.

Observation des éclipses des satellites de Jupiter. — C. R., 4 et 25 juin 1883.

Etude sur la photographie astronomique. — C. R., 3 juillet 1876.

Sur le spectre de l'étoile nouvelle de la constellation du Cygne. — C. R., 11 décembre 1876.

Appareil zénitho-nadiral. — C. R., 14 mai 1900.

Chronométrie

Sur la Synchronisation des pendules. — C. R., 31 mai, 13 juin 1887 ; 5 décembre, 19 décembre 1887 ; 2, 9, 16 janvier, 23 avril 1888.

Théorème reliant la théorie de la synchronisation avec celle des résonnances. — C. R , 2 février 1894.

Action d'un champ magnétique sur la marche d'un chronomètre aimanté. — C. R., 26 novembre 1900.

Electricité

Extension des formules de Fourier (diffusion de la chaleur) à la propagation de l'électricité. — C. R., 6 mai 1878.

(1) Comptes Rendus de l'Académie des Sciences.

Etudes sur la résistance de l'air dans la balance de torsion, — en collaboration avec *M. Baille*. — C. R., 20 juin 1870.

Météorologie

Observations diverses relatives aux halos solaires et lunaires, parhélies, arcs en ciel blancs, étoiles filantes, etc. — C. R., 31 décembre 1883 ; 22 septembre 1884 ; 25 mai 1885 ; 31 mai 1886 ; 14 novembre 1887 ; 18 février 1889 ; 10 mars 1890 ; 19 mars 1891 ; 25 janvier 1892.

Minéralogie et géologie

Divers travaux de minéralogie, cristallographie et géologie parus dans le Bulletin de la Société de minéralogie.

Optique

Théorèmes sur la réflexion cristalline. — C. R., 9 janvier 1865 ; 18 juillet et 17 décembre 1866.

De la réfraction à travers un prisme suivant une loi quelconque. — Annales de l'Ecole normale supérieure, première et deuxième parties, deuxième série, tome I. Troisième partie, deuxième série, tome III.

Détermination de la vitesse de la lumière, — 1876. — Annales de l'Observatoire de Paris. Mémoire t. XIII. — Journal de l'Ecole polytechnique, tome 27, 44e année.

Sur la détermination de la vitesse de la lumière. — C. R., 2 octobre 1871 ; 10 février 1873.

De la parallaxe du soleil. — C. R., 4 décembre 1874 ; 27 décembre 1880 ; 10 janvier 1880 ; 31 mai 1886.

Methode pour l'étude de la déformation de la surface extérieure des solides élastiques. — C. R., 2 août 1869.

Etudes sur la diffraction. — C. R., 12 janvier 1874.

Propriétés focales des réseaux. — C. R., 5 mars 1875.

Etudes sur les réseaux diffringents : anomalies focales. — C. R., 9 mai 1893 ; 19 juin 1893.

Vérifications numériques relatives aux propriétés focales des réseaux diffringents plans. — C. R., 26 décembre 1893.

Etudes sur les phénomènes d'interférence. — C. R., 21 novembre 1881 ; 10 juillet 1882.

Constitution du Soleil. — C. R., 28 août 1871 ; 4 février 1878.

Etudes sur le spectre solaire. — C. R., 4 février ; 25 février 1878 ; 2 juin, 17 novembre 1879 ; 26 avril 1880.

Sur le spectre et les radiations ultra-violettes. — C. R., 14 janvier ; 15 avril 1878 ; 2 juin 1879 ; 17 novembre 1879 : 23 juin 1879 ; 26 avril 1880 ; 22 décembre 1890.

Sur le renversement des raies. — C. R., 31 juillet 1871 ; 11 mai 1885.

Absorption par l'atmosphère des radiations ultra-violettes. — C. R., 23 juin 1879.

Etude spectrale des raies telluriques. — C. R., 28 janvier 1884.

Observations comparatives des raies telluriques et métalliques, comme moyen d'évaluer les pouvoirs absorbants de l'atmosphère. — C. R., 6 novembre 1882.

Théorème sur la relation entre les positions des plans de polarisation des rayons incident, réfléchi et réfracté dans les milieux isotropes. — C. R., 2 janvier 1863.

Etudes sur la polarisation elliptique. — C. R., 7 mai 1889 ; 17 juin 1889.

Etudes sur la polarisation elliptique par réflexion vitreuse et métallique. — C. R., 11 mars 1878.

Détermination de la direction de la vibration dans la lumière polarisée. — C. R., 26 janvier 1891.

Sur une loi relative à la double réfraction circulaire, naturelle ou magnétique. — C. R., 13 juin 1881.

Photomètre biréfringent. — C. R., 30 décembre 1886.

Détermination des trois paramètres optiques principaux d'un cristal en grandeur et en direction par le réfractomètre. — C. R., 15 juillet 1901.

Démonstration et usage des formules relatives au réfractomètre. — C. R., 16 septembre 1901.

Vérification de la loi de Verdet dans les directions voisines des normales aux lignes de forces magnétiques. — Collab. avec M. Potier. — C. R , 22 février 1886.

Résultats nouveaux relatifs aux phénomènes de Zeeman. — C. R., 18 octobre 1897 ; 17 et 24 janvier 1898.

Loi de rotation diurne du champ optique fourni par le sidérostat et l'héliostat, etc. — C. R , 26 février 19.0 ; 29 avril 1901.

Reproduction artificielle des halos et cercles parhéliques. — C. R., 4 mars 1889.

Sur le halo photographique. — C. R.

Sur la forme de la surface de l'onde lumineuse dans un milieu isotrope placé dans un champ magnétique uniforme. — C. R., 15 décembre 1884.

Sur la caustique d'un arc de courbe réfléchissant les rayons émis par un point lumineux. — C. R., 22 juin 1896.

Pesanteur.

Détermination de la densité moyenne de la terre, en collaboration avec M. Baille.

NOTICES SCIENTIFIQUES ET BIOGRAPHIQUES

PARUES DANS L'ANNUAIRE DU BUREAU DES LONGITUDES

1891. — Sur la méthode Doppler-Fizeau, permettant la détermination, par l'analyse spectrale, de la vitesse des axes dans la direction du rayon visuel.

1892. — Sur la mire lointaine de l'Observatoire de Nice.

1893. — Notice sur la corrélation des phénomènes d'électricité statique et dynamique et la définition des unités électriques.

1896. — Les forces à distance et les ondulations.

1896. — Les travaux de Fresnel en optique.

1898. — Notice sur l'œuvre scientifique de H. Fizeau.

1899. — Unités électriques usitées dans les applications de l'électricité.

1900. — Les machines génératrices des courants électriques.

901. — Le transport électrique de la force.

1902 — Les courants polyphasés.

DISCOURS ET ÉLOGES FUNÈBRES

1880. — Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Blaise Pascal à Clermont-Ferrand.

1888. — Discours prononcé à l'inauguration de la statue d'Ampère, à Lyon.

1893. — Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Fr. Arago, à Paris.

1890. — Notice sur les travaux de Louis Soret.

1895. — Discours présidentiels prononcés à l'occasion de la mort de Pasteur, H. Fizeau, F. Tisserand, J. Bertrand.

Discours présidentiel prononcé à la séance publique de l'Académie des sciences :

Discours divers prononcés aux Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences :

A Bordeaux 1872, Lyon 1873, Lille 1874, La Rochelle 1882, Blois 1884, Limoges 1890.

Diverses conférences sur la photographie, les phénomènes physiques des hautes régions de l'atmosphère, la théorie des ondes lumineuses, parues dans le *Bulletin de l'Association française* et la *Revue générale des Sciences.*

H. HERLUISON.

UNE PLANCHE D'EX-LIBRIS

AUX ARMES DE G. DE GRUEL, SEIGNEUR DE MORVILLE

TROUVÉE DANS SA SÉPULTURE

Il n'est pas rare de rencontrer les anciennes planches d'*ex-libris* d'amateurs, oubliées dans un coin de bibliothèque ou même chez un brocanteur, ainsi que cela est arrivé il y a quelques années à l'un de nos membres, qui trouva à Nantes l'*ex-libris* de A.-J.-Bapt. *Huet de Froberville*; mais ce qui est moins banal, c'est de retrouver ces cuivres dans une sépulture. C'est pourtant ce qui vient de se produire à Pithiviers.

Le 5 octobre 1633, mourait dans cette ville messire Guillaume de Gruet ou Gruel, sieur de Morville, conseiller du roi. Douze ans plus tard, Marie Andréas, sa veuve, décédait à son tour à Paris.

L'épitaphe de la femme (1) nous apprend que les cœurs des deux époux furent réunis à Paris « en la chapelle de Monsieur d'Estampes de Valençay, leur gendre, en l'église de la maison professe des R. P. Jésuites de saint Antoine ».

(1) « Ci-gist dame Marte Andreas, veuve de messire Guillaume de Gruel, cons. du roy en ses conseils, seig. de Morville, baron de Courcy, etc., laquelle décéda en sa maison à Paris, rue de la Verrerie, paroisse de Saint-Jean, le mercredi des Cendres, XIIII février 1646, âgée de IIII XXII ans. Ses entrailles sont en sa paroisse Saint-Jean devant l'autel de la Vierge. Son cœur avec celui de son mary en la chapelle de Monsieur d'Estampes de Valençay, son gendre, en l'église de la maison professe des R. P. Jésuites de Saint-Antoine, à Paris, et son âme, par la miséricorde de Dieu, au ciel. Vive Jésus-Marie, *Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris.* »

D'autre part, leurs corps reposaient à la *Charité*, maison de vieillards, qu'ils avaient fondée à Pithiviers.

Cette maison fut plus tard réunie à l'Hôtel-Dieu.

Lors de la démolition de l'ancienne chapelle de la *Charité*, vers 1850, les corps de M. et de Mme de Morville ayant été retrouvés, furent transportés dans la chapelle de Saint-Michel, à l'Hôtel-Dieu.

La planche d'*ex-libris* était scellée sur le cercueil de plomb de Guillaume de Gruel, à côté de l'inscription ainsi conçue :

« *Ci-gist messire de Morville, conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé, qui desseda à Pithiviers le mercredy cinquiesme jour du mois d'octobre 1633.*

« Priez Dieu pour son âme. »

Le cuivre, gravé par Jean Picard, artiste qui a beaucoup produit dans ce genre, mesure 0,143 sur 0,115 et montre les armoiries parlantes de la famille normande Gruel, qui sont : *d'azur à 3 grues d'or, deux et une ; à l'étoile d'argent posée en chef.* L'écu est timbré d'un casque avec lambrequins, formés d'une double branche de chêne et de palmier.

C'est lors de la dernière exhumation des corps de M. et Mme de Morville, en 1901, que la planche a été retrouvée. Elle est maintenant déposée au musée de Pithiviers.

Nous nous souvenons avoir rencontré, il y a quelques années, cet *ex-libris* collé sur des volumes de la bibliothèque d'une famille Cœur de Lestang, à Nogent-sur-Vernisson.

Il nous reste à remercier M. Paul Martellière, conservateur du musée de Pithiviers. C'est grâce aux renseignements que nous a obligeamment communiqués notre collègue que cette courte note a pu être esquissée.

H. Herluison.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

FAITES A FÉROLLES (Loiret)

AU MOIS DE JANVIER 1902

DÉBRIS D'UN ÉDIFICE RELIGIEUX INCONNU

TROUVÉS AU LIEU DIT « TOUTEMESSE »

Au cours du mois de janvier 1902, des découvertes archéologiques intéressantes furent faites aux confins des communes de Férolles et de Vienne-en-Val, par MM. Lambert frères, de Jargeau.

Ces découvertes consistent en restes assez importants d'un édifice religieux, enfouis dans l'une des pièces de terre exploitées par M. Charles Lambert, propriétaire de la ferme de Froides-œuvres.

Origine de la découverte.

A la date indiquée, les charretiers de M. Ch. Lambert, occupés à défoncer profondément, à la charrue Brabant, une pièce de terre sise à l'ouest et tout près du pont dit « de Toutemesse » sur lequel la route de Jargeau à Sennely franchit le ruisseau du même nom (1), mirent inopinément au jour des blocs de pierre de dimensions variées moulurées ou sculptées.

(1) La carte d'état-major donne à tort à ce ruisseau le nom de « Dhui. » D'autres cartes lui assignent celui de « rivière du Leu » ; mais le plan cadastral de la commune de Férolles que nous avons

MONUMENT FUNÉRAIRE DU XVI[e] SIÈCLE



DÉCOUVERT PAR MM. LAMBERT, DE JARGEAU

Parmi les ruines d'un édifice religieux, au lieu dit « Toutemesse », canton de Férolles, département du Loiret (1902)

Ces débris reposaient au-dessous de la surface du sol, à une profondeur de cinquante à soixante centimètres environ.

Péniblement extraits en raison de leur volume et de leur poids parfois considérables, ces blocs informes furent presque tous transportés à la ferme de Froidesœuvres où nous avons pu les examiner au cours du mois d'avril dernier (1902).

Toutefois, quelques débris plus intéressants, recueillis à la suite de recherches méthodiques, furent transportés à Jargeau dans la maison de M. Marcel Lambert, qui prit soin de les restaurer avec beaucoup d'habileté et d'assurer leur conservation.

Il nous paraît utile d'ajouter qu'au cours de l'année 1890, d'autres débris analogues avaient été déjà extraits, nous dit-on, de ce même champ et utilisés dans des constructions élevées à une faible distance du lieu de la découverte. Nous n'avons pu

consulté le désigne expressément par ce nom : « Ruisseau de Toutemesse » ; ce plan cadastral est plus ancien que les autres cartes visées, attendu qu'il a été tracé en 1832 et il doit être plus exact puisqu'il a été dressé sous le contrôle immédiat des gens du pays.

La pièce de terre d'où les débris d'édifice en question ont été extraits porte, à ce même cadastre, le nom de « Pièce du gros caillou ». Elle est bornée au nord par le chemin de Férolles à Vienne, au sud par le ruisseau, à l'est par la route de Jargeau à Sennely, à l'ouest par une ancienne avenue du château de Chailleuse.

En plein centre de cette pièce, qui comportait en 1832 six enclaves étroites et longues, figure, sous le n° 355, une parcelle formant un parallélogramme d'une contenance d'un hectare quarante-quatre ares, relié à la rivière par une sorte d'allée. Serait-ce en cet endroit qu'aurait été construit vers le XVe siècle l'édifice en question ? Nous mentionnons cette observation sans y attacher plus d'importance qu'elle ne mérite, mais dans un esprit d'impartialité.

Toutefois au sud et tout près du ruisseau de Toutemesse passait une très ancienne voie connue maintenant sous le nom de « rue Verte ». C'est vers cette route que se dirigent les allées dont nous parlons ci-dessus. Cette route, la plus directe pour aller d'Orléans à Sully, traversait le Val, passait à gué plusieurs rivières entre Sandillon et Vienne-en-Val. Au lieu dit « le Martroi, » nous avons reconnu dans son voisinage immédiat l'existence d'un cimetière Gaulois, qui sans avoir été jamais exploré méthodiquement a fourni une quantité de

nous procurer de renseignements précis sur la nature des pierres extraites, mais nous avons appris que plusieurs « charretées » de matériaux avaient été emportées de cette étrange carrière.

D'autre part, antérieurement à cette date, M. F. de Madières, propriétaire à Vienne-en-Val, nous avait signalé la présence, à fleur de terre, dans ces mêmes parages, d'un chapiteau de pierre dure orné de feuillages. La découverte inattendue d'un tel monument, en plein val de la Loire, à grande distance de toute ruine connue avait provoqué son étonnement ; mais les plus vieux habitants du pays, par lui questionnés, ne purent le renseigner sur la provenance probable de ce débris.

Il résulte du rapprochement de ces faits divers, notés au cours de ces vingt dernières années, qu'il existe très certaine-

vases de toutes dimensions, au cours des labourages annuels. En ce même lieu, c'est-à-dire près « de la croix du Martroy » des substructions Gallo-Romaines encombrent le sous-sol sur une étendue de douze hectares environ ; ladite croix est distante de moins d'un kilomètre du champ de Toutemesse sis à son levant.

Enfin dans la pièce « du gros caillou » nous venons de recueillir des débris de tuiles à rebords, de poterie rouge, jaunâtre, noire, grise vernissée et sigillée appartenant à l'époque Gallo-Romaine.

En avril 1879, à moins de 3 kilomètres au nord-est de ce point, c'est-à-dire à 1.400 mètres au nord du village de Vienne-en-Val et au bord de la rue Verte ci-dessus mentionnée, des sépultures diverses ont été rencontrées, notamment un sarcophage *mérovingien* qui fut déposé sur notre demande au musée d'Orléans par les soins de M. de Madières.

Ces divers renseignements prouvent qu'il y eut jadis dans ces parages maintenant déserts une population très dense et agglomérée.

A l'entrecroisement de deux routes fort anciennes comme celles que nous venons de citer, une chapelle de pèlerinage, peut-être même un petit hospice à l'usage des voyageurs ou des lépreux pourraient fort bien avoir été édifiés. On sait qu'au moyen âge ces établissements étaient fort nombreux, précisément au bord des anciennes routes Gauloises et Romaines, demeurées grandes voies de communication, en raison de leur tracé.

ment au lieu dit « Toutemesse » un amoncellement de matériaux provenant d'un édifice religieux dont la tradition locale n'a conservé qu'un souvenir extrêmement vague.

Nous savons que MM. Lambert comptent reprendre avant peu de temps leur exploration. Déjà, la situation exacte de gros blocs laissés en place à cause de leurs dimensions a été par eux déterminée : il est donc permis d'espérer qu'un prochain avenir réserve aux archéologues quelque surprise nouvelle et, peut-être aussi, la solution du problème qui les occupe.

Pour le moment, nous devons continuer notre étude à l'aide des seuls renseignements dûment acquis.

Nature des débris recueillis.

Les débris architecturaux qui ont été soumis à notre examen consistent en tronçons de piliers, nervures, gargouille, cul de lampe, arcatures, tympan trilobé, etc., faits de pierres variées et appartenant à des époques différentes.

C'est ainsi que M. Marcel Lambert nous a montré dans sa maison de Jargeau des moulures de pierre dure dont les tores puissants dénotent le style du XIIIe siècle.

A côté de ces débris se trouvent ceux d'une crédence délicatement travaillée dans le goût du XVIe siècle et faite de pierre tendre de Bourrée.

A Froidesœuvres, nous avons remarqué beaucoup d'assises en calcaire tendre de cette même provenance, enfin une gargouille en pierre d'Apremont.

Les moulures en pierre de Bourrée que nous avons relevées sont prismatiques, nettes, profondes et sûrement poussées; elles proviennent, à n'en pas douter d'un édifice construit à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle.

Nous verrons bientôt qu'un monument funéraire, trouvé parmi ces débris porte une date de nature à confirmer l'opinion que nous venons d'émettre, relativement à l'âge de l'édifice inconnu qui fait l'objet de la présente étude.

Description d'un monument funéraire artistique découvert à Toutemesse

Parmi les débris plus ou moins informes recueillis à Toutemesse il en est un qui présente un intérêt particulier, tant à cause de sa valeur artistique qu'en raison de la double inscription datée qu'il comporte.

Ce monument funéraire habilement exécuté se compose d'un bloc de pierre d'Apremont épais d'une trentaine de centimètres large de 0^{m}63^{c} et mesurant de 0^{m}70^{c} de hauteur.

La partie supérieure représente « une Pieta » ; au premier plan, se détache le Christ étendu sans vie, sur un suaire, revêtu d'un linge noué autour de ses hanches ; son torse relevé s'appuie sur les genoux de sa mère ; sa tête est renversée et ses longs cheveux bouclés flottent à l'abandon.

Au second plan, figurent quatre personnages, savoir :

Au centre, la Madone, vue de face, assise, la tête inclinée et les bras croisés sur la poitrine, dans une attitude de douloureuse résignation.

A son côté droit, un homme à genoux vu de profil, vêtu d'une longue robe, les mains jointes, tenant son chaperon appuyé sur sa poitrine et la tête légèrement inclinée en avant, dans l'attitude de la prière.

En face de lui, c'est-à-dire au côté gauche de la Madone deux autres personnages se tiennent également agenouillées l'un derrière l'autre.

Le premier est une femme vêtue d'une robe à larges manches, portant un missel sous son bras gauche et entre ses mains jointes un chapelet pendant. Elle était coiffée d'un hennin.

Derrière elle, une fillette sans doute, également vue de profil, égrène son chapelet ; un long voile ornait sa coiffure.

La correction d'attitude et de proportions des personnages, la disposition harmonieuse des draperies et leur souplesse, la composition et l'exécution du bas-relief dénotent à qui mieux

mieux l'incontestable habileté de l'artiste qui a sculpté ce petit monument (1).

Malheureusement une main barbare a systématiquement mutilé son œuvre ; les figures des divers personnages ont été

(1) Monsieur P. Leroy s'est demandé si cette œuvre ne pourrait pas être attribuée au sculpteur Denis, de Jargeau, dont M. l'abbé Duchâteau cite le nom dans son ouvrage (p. 116). Uue œuvre de ce sculpteur se trouve dans l'église d'Ingré, au dire de M. Patron. (*Recherches sur l'Orléanais*, t. Ier, p. 358.)

Avant d'achever cette étude, nous avons tenu à comparer le bas-relief de Toutemesse avec celui de l'église d'Ingré, et nous pouvons maintenant affirmer, que ces deux œuvres ne sont pas du même artiste.

La première est infiniment supérieure à la seconde. Le bas-relief attribué à Denis, de Jargeau, est une œuvre très médiocre ; la composition en est mauvaise et l'exécution défectueuse.

Il représente « la Déposition de la sainte Vierge », mesure environ 1 m. 80 de longueur sur 0 m. 60 de hauteur, et sert de rétable à l'autel de la Vierge, placé à gauche du maître-autel.

Maladroitement restaurée dans nombre de ses parties, enduite d'une peinture brillante d'un blanc jaunissant, à base de céruse, cette sculpture a été placée sous un verre dormant, aussi n'avons-nous pu l'examiner à notre aise ; nous aurions désiré rechercher un monogramme, une date, un signe quelconque qui fût de nature à nous renseigner sur le nom de son auteur, reconnaître la provenance de la pierre dans laquelle elle a été taillée, déterminer l'étendue des outrages artistiques qu'un réparateur barbare lui a fait subir, mais tout cela nous fut impossible en raison de la disposition des lieux.

Voici la description exacte de ce bas-relief :

Au premier plan se dresse un tombeau monumental, orné de moulures, dans lequel deux Apôtres déposent le corps de la sainte Vierge. Celle-ci est revêtue de ses vêtements ordinaires, c'est-à-dire d'une robe longue et ample, serrée à la taille, dans laquelle ses pieds sont enveloppés. Sa tête entourée d'un voile noué sous le menton repose sur d'épais coussins portés par le premier apôtre. Son visage découvert est légèrement incliné vers le spectateur. Ses bras étendus sont ramenés sur son corps, mais ses mains ne sont ni jointes, ni croisées.

Au second plan, sont groupés en ligne, les dix autres apôtres, debout ; ils forment le cortège funèbre de la mère de leur Maître.

martelées et tous les reliefs ont été bûchés. Une observation attentive de certains détails ne laisse aucun doute sur les sentiments sacrilèges du destructeur.

En effet, le premier, au repos, porte une croix processionnelle semblable à celle qui précède nos convois.

Un autre tient un bénitier à anse et un goupillon qu'il brandit.

Un troisième chante ou récite à haute voix les dernières prières qu'il lit dans un gros livre largement ouvert, porté entre ses mains.

Un quatrième semble donner une dernière bénédiction à la Vierge défunte, peut-être aussi se dispose-t-il simplement à abaisser son voile sur son visage. Celui-ci porte seul une étole croisée sur sa poitrine, c'est l'insigne d'officiant.

Près de lui un jeune apôtre imberbe, saint Jean sans doute, tient à la main une palme qu'il élève et semble prêt à placer sur le tombeau vers lequel il se penche.

Les autres apôtres attendent, dans l'attitude du respect ou de la prière, que la cérémonie soit achevée.

Comme on le voit, cette œuvre ne manque pas d'une certaine naïveté qui dénote bien le goût du XVI[e] siècle, mais nous répétons qu'on y relève des fautes grossières de composition et d'exécution indignes d'un artiste de grand mérite. Nous signalerons notamment des raccourcis de bras, sûrement imputables à l'auteur et non au réparateur, qui sont absolument ridicules.

La physionomie de la Vierge est banale, sans expression ni délicatesse. A coup sûr cette tête a été refaite pour moitié par un goujat quelconque car le profil en est *monstrueux* ; en revanche, certaines figures d'apôtres, plus vivantes que celle du principal personnage de cette composition ne manquent ni d'expression ni de touche.

En résumé, cette œuvre est massive et vulgaire. Il s'en faut qu'elle soit de nature à assurer la réputation de Denis de Jargeau dont on ne connaît, croyons-nous, que ce bas-relief. Quelle preuve a-t-on qu'elle lui soit imputable ?

Le monument funéraire de Toutemesse au contraire, tout mutilé qu'il est, laisse deviner une œuvre délicate, sans prétention, consciencieuse, qui rappelle les productions des bons imagiers de la Renaissance et fait songer à celles des artistes de l'école française « des bords de la Loire. »

Ne serait-elle pas de *Michel Adam, de Jargeau*, artiste d'un réel mérite, élève de Viart, d'Orléans, qui vivait et travaillait précisément vers 1550 dans notre ville

Ce mécréant, voulant bafouer le Christ, n'a pas même reculé devant l'emploi de certains procédés innommables pour laisser aux générations futures, la preuve de son cynisme,

L'inscription

La partie inférieure du monument comporte une double épitaphe tracée en caractères gothiques nettement gravés mentionnant, à n'en pas douter, les noms des époux représentés aux côtés de la Madone.

La première de ces épitaphes disposée au-dessous de l'effigie du mari agenouillé comporte six lignes. Elle a été mutilée de main d'homme et les intempéries ont encore aggravé l'œuvre des iconoclastes.

Telle qu'elle est, et grâce à la merveilleuse habileté de M. Marcel Lambert, qui a eu la patience de rapprocher et de sceller au ciment les mille fragments de cette œuvre à demi ruinée, nous pouvons encore déchiffrer ce qui suit :

Ci gist soubs ceste tõbe
le corps de Philbert Morĩ
qui décéda de ce monde
le..... laur.nt le corps
le 17..... ant humãt
l'an 155[4] Priez pour son âme

Ci-git sous cette tombe le corps de Philibert Morin qui décéda de ce monde le (*4e jour de la Saint-Laurent ?*) le corps (*fut mis en*) inhumation le 17 *en suivant*, l'an 155[4]. Priez pour son âme.

La seconde épitaphe, composée de sept lignes, mieux gravée que la précédente, et placée au-dessous des deux femmes, peut se lire ainsi :

Cy gist soubs ceste tõbe nycolle
le bret Jadis femme (de)
Phılbert (Morin) marchant
demourãt à ı..... (1) (la quelle)
trépassa le.....
febvrier.....
Priez pour son âme.

« Ci-git sous cette tombe, Nycolle Le Bret, jadis femme de Philibert Morin, marchand, demeurant à Vienne... (?) qui trépassa le... février 15... Priez pour son âme. »

Cette double épitaphe est limitée à la partie supérieure par une moulure affectant la forme et les dimensions d'une corniche. Elle est arrêtée à la partie inférieure par une moulure moins saillante, un simple bandeau.

Qu'était l'édifice dont les restes viennent d'être étudiés ?

Nous voudrions pouvoir compléter notre travail en répondant à cette question ; malheureusement nos recherches, ne nous ont rien appris sur ce sujet. Les archives de la paroisse de Férolles ne renferment aucun document susceptible de nous renseigner ; celles de Vienne n'existent plus.

La tradition locale ne nous apprend rien de précis, en ce qui concerne même la destruction d'une chapelle ou d'une église, jadis existante d'après « *les anciens* », au lieu dit de « Toute-messe. »

M. l'abbé Patron, dans ses « Recherches sur l'Orléanais », nous dit bien que Vienne-en-Val possédait autrefois *trois églises*, (2)

(1) La lettre initiale du nom du lieu semble être un V. Or, dans un contrat daté du 14 septembre 1530, figurent les noms de deux frères « Anthoine et Guillaume Morin, laboureurs, demourant en la paroisse de Vienne, en Solongne ».

(Extrait des titres du château de la Chalonnière, appartenant à M. Marcel Lambert.)

(2) Tome 1er, p. 398. L'église de Vienne fut brûlée en 1522.

et nous sommes ici aux extrêmes confins de cette paroisse, dont les anciennes limites sont incertaines ; mais il ne nous fournit aucune preuve à l'appui de son dire, aucune indication sur l'emplacement probable de ces édifices disparus.

D'autre part, les débris mis au jour par MM. Lambert, sont-ils bien amoncelés à leur place primitive, n'ont-ils pas été simplement apportés à l'état de matériaux utilisables en cet endroit ?

Cette question demande à être étudiée de plus près, car les explorateurs de cet étrange gisement nous ont déclaré que les sculptures et moulures par eux découvertes, étaient disposés en ligne, à une profondeur telle qu'ils ne pussent gêner une culture ordinaire, et tournés « *face en dessous* ». En d'autres termes, il n'est donc pas permis *d'affirmer* que l'édifice dont proviennent ces matériaux ait jamais existé *au lieu même où ils furent trouvés.*

Pour ces raisons, nous nous sommes demandé si ces restes ne seraient pas ceux de l'antique église paroissiale de la Queuvre, dès longtemps disparue. Cette église, déjà existante au XIVe siècle, sous le vocable de saint Gouault (1), s'élevait à 2 kil. 1/2 environ au nord-est du point précis où gisent les débris dont nous nous occupons, et personne n'a pu nous dire ce qu'étaient devenus les restes de l'édifice primitif, détruit au XVIe siècle par les troupes de Condé et de Coligny.

D'après M. l'abbé Surcin, présentement curé de Férolles, chercheur avisé des souvenirs du passé, l'église de la Queuvre aurait été détruite en 1818. L'emplacement exact de cet édifice est connu tout aussi bien que celui de son cimetière, et même le vieux presbytère est encore debout.

Mais la très modeste église paroissiale détruite en 1818 était-elle bien la même que celle du XIVe siècle ? Nous avons peine à le croire et nous nous demandons si cette pauvre construc-

(1) Voyez : *Bulletin paroissial de Férolles*, n° de novembre 1901 p. 7, et l'*Histoire de Jargeau et de ses environs*, par M. P. Leroy. On dit aussi saint Gault (*Gudualdis*). Ce saint personnage fut disciple de saint Mesmin à l'abbaye de Mici. (V. Cochard, *Les saints de l'Orléanais*, p. 206.)

tion n'aurait pas été édifiée à la place de celle qui fut saccagée par les huguenots au XVI[e] siècle.

A cette même époque, la belle église de Jargeau fut à peu près ruinée et ses débris épars furent employés dans nombre de constructions privées.

C'est ainsi que nous venons de voir, au cours du mois de juillet 1902, dans une écurie dépendante de la maison Varanne, de Jargeau, une très belle gargouille sculptée représentant un animal monstrueux appuyé sur une tête de femme. Or, ce monument. d'un beau style, provenant de l'église voisine, a été extrait tout récemment d'un mur où il avait été jadis employé comme moellon.

Rien n'empêche donc d'émettre cette hypothèse que les matériaux déposés à Toutemesse pourraient bien provenir pour partie tout au moins, de l'antique église de Jargeau. En effet, la partie de l'édifice détruite datait du XIII[e] siècle et elle était construite en pierre dure, identique à celle de certaine moulure à tores et au chapiteau que nous avons signalés ci-dessus dans notre inventaire.

A quelle date plus précise l'édifice religieux et le monument funéraire dont nous nous occupons peuvent-ils avoir été ruinés ?

Nous ne pouvons répondre d'une manière absolue à cette question, nous estimons cependant que ces monuments doivent avoir été profanés au cours des troubles religieux qui sévirent cruellement aux environs de Jargeau, de 1562, à 1569.

En cette année 1569, notamment, les églises de *Jargeau* et de *la Queuvre* furent pillées en partie détruites, comme nous venons de le dire, et toute la région environnante fut saccagée par les troupes huguenotes commandées par La Noue (1).

(1) Voyez : *Souvenirs historiques de la ville et du canton de Jargeau,* par M. l'abbé Duchâteau, les brochures de M. P. Leroy

Or, le monument funéraire que nous avons décrit, porte la date probable de 1554; il est, en tout cas, sûrement antérieur à l'an 1560. Partant, nous sommes autorisé à croire qu'il devait être en place, dans l'édifice religieux qui l'abritait, quand éclatèrent les troubles du XVIe siècle. D'autre part, les mutilations sacrilèges qu'il a subies présentent bien les caractères de celles que les monuments similaires ont endurées de la part d'une soldatesque brutale, grossière, sans foi ni loi, au cours de ces époques de luttes religieuses. Pour ces raisons, nous estimons qu'il est légitime d'indiquer comme *probable*, la date de destruction que nous venons de déterminer, c'est-à-dire la période qui s'étend de l'année 1562 à l'année 1569, de tragique mémoire.

Etymologie du nom de Toutemesse

Le ruisseau dit de Toutemesse séparait sûrement les paroisses de Férolles et de Vienne-en-Val, peut-être aussi, les paroisses de La Queuvre et de Vienne. Ses deux rives pourraient bien avoir appartenu à trois paroisses, dont les églises étaient à peu près également distantes du pont et du lieudit « Toutemesse ». Faut-il voir là l'origine *du nom primitif* du Leu ? C'est ce que nous ne saurions affirmer ; notons cependant qu'un très ancien titre de propriété du prieuré de Vienne-en-Val, résumé en 1768 par le prieur-curé Pierre Grattel, chanoine régulier de Saint-Augustin, de la congrégation de France, dans une déclaration fournie au commissaire du terrier du duché d'Orléans, mentionne expressément ce ruisseau de Toutemesse, qui prend sa source du côté de Tigy. C'est ce prieur qui nous apprend qu'en 1522 l'église, le presbytère et les archives de Vienne furent accidentellement brûlés.

cité dans la note précédente, et les divers historiens orléanais comme Symphorien Guyon, Lemaire, etc.

Etude historique sur la ville de Jargeau, par M. de Monvel, t. XIV des *Mémoires* de la Société Archéologique de l'Orléanais.

NOTE

SUR

UNE INSCRIPTION COMMÉMORATIVE

de la Restauration de la chapelle épiscopale de Sainte-Geneviève, de Jargeau.

Dans l'étude qui précède, nous avons parlé d'une découverte faite dans l'écurie de la maison Varanne à Jargeau, sise au nord de l'église paroissiale. Or, le 23 juillet 1902, MM. Leroy et Lambert nous ont fait visiter dans cette maison les vestiges de l'antique chapelle dite de Sainte-Geneviève, autrefois dépendante du Logis épiscopal, demeure ordinaire des évêques d'Orléans, seigneurs temporels de Jargeau.

On voit encore en ce lieu les murs de la chapelle et notamment un pignon très ancien, exposé au levant, percé d'une baie ogivale, maintenant privée de ses meneaux.

Cette baie doit avoir été ouverte vers le XIVe siècle mais au-dessous d'elle et près du sol, on remarque deux lucernaires hauts et étroits, surmontés d'une petite arcature, formés de claveaux en pierre grise et dure, dénotant un édifice de l'époque romane.

« C'est dans cette antique chapelle que durent prier, nous dit M. P. Leroy, et le roi Charles VII et la Pucelle ; car ce logis épiscopal et seigneurial était le seul où les rois de France et leurs hôtes pussent prendre gîte, quand ils venaient à Jargeau » (1).

(1) Jeanne d'Arc y serait venue le 12 juin 1429 après l'assaut de la ville où elle fut blessée.

En 143[illegible] Charles VII tint ses grands jours à Jargeau. — Le

On remarque encore au-dessus de ce logis une petite niche à pinacle ornée d'un écu surmonté de la couronne royale.

Dans la cour de la maison Varanne et dans le mur extérieur de l'antique chapelle Sainte-Geneviève exposé au midi, nos guides nous ont montré une inscription fort bien gravée sur une dalle épaisse de pierre d'Apremont, mesurant $0^{m}67$ de hauteur sur $0^{m}40$ de largeur. Les lettres capitales hautes de $0^{m}025^{mm}$, nettement tracées, sont encore à demi-remplies de bitume de Judée, destiné à les rendre plus lisibles.

Ce monument est divisé par une moulure en deux parties inégales. Celle du dessus mesure $0^{m}22$ de hauteur, et celle du dessous $0^{m}40$ environ.

Le panneau supérieur comportait un écusson surmonté d'un heaume empanaché. Il a été bûché en 1830.

A l'aide de ses traces encore existantes et du nom de Robert du Rant qui figure au-dessous, dans l'inscription, nous avons pu identifier ce blason qui était le suivant :

Ecartelé aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent et d'un croissant de même, surmonté d'un épi de blé au naturel, qui, est du Rant (d'Orléans).

Aux 2 et 3 d'azur au heaume d'argent qui est Le Berrurier (d'Orléans),

(V. : Généalogie manuscrite des principales familles orléanaises par le chanoine Hubert. Vol. VIII, f° 87.)

L'inscription suivante indique qu'en 1612, Robert du Rant d'Orléans fit restaurer à ses frais cette église Sainte-Geneviève qui tombait de vétusté.

Nous la reproduisons ci-après :

contrat de mariage d'Anne de France fille de Louis XI avec Pierre de Bourbon, comte de Beaujeu y fut signé le 31 octobre 1473. Louis XI y fut reçu par le Chapitre. (Patron. : *loc. cit.* Tome 1er, p. 381.)

Enfin Louis d'Orléans et Louis XIV habitèrent eux aussi ce modeste logis. (V. *Etude historique sur la ville de Jargeau*, par M. de Monvel, t. XIV, p. 227 des *Mémoires* de la Société Archéologique de l'Orléanais.)



VETVSTATE DILAPSŨ
HOC . SACELLUM .
SANCTÆ . GENOVEFÆ
ROBERTVS . DVRANT
AVRELIANVS . RESTAV
RARE . EX . SVO .
FECIT . AN° . DOM . MIL
SEXEN . DVO DECI ·

Ce Robert du Rant était le descendant de Thomas du Rant (ou Durant) seigneur de Mongy et de la Potherie, eschevin de la ville d'Orléans au cours des années 1529, 1530, 1541, 1542, et de son épouse Marie Le Berrurier, qui lui apporta la terre de Villiers en la paroisse d'Ardon-lez-Orléans.

Ainsi s'explique l'écartèlement du blason de Robert du Rant que nous venons de restituer.

Il nous a semblé bon d'ajouter à l'étude précédente, qui touche de très près à l'histoire de Jargeau, cette autre note à coup sûr intéressante pour l'histoire monumentale de cette antique et curieuse petite cité.

NOTE

SUR

UN CADRAN SOLAIRE DU XVIIIe SIÈCLE

conservé à Jargeau

Nous croyons bien faire en annexant à cette étude une simple note sur un petit monument épigraphique, que nous venons de remarquer au cours d'une récente visite faite à Jargeau (29 juillet 1902).

Il s'agit d'un cadran solaire, daté de 1746, provenant, paraît-il, du château de la Tisonnière, autrefois existant aux portes de cette ville.

Ce petit monument appartient maintenant à M. Paul Leroy ; il est formé d'une table d'ardoise hexagonale et comporte ce distique gravé en lettres capitales, disposées à l'entour des chiffres des heures :

Nunc lege, nunc ora, nunc cum fervore labora ;
Sic erit hora brevis, sic labor ipse levis.

Une traduction aussi exacte qu'élégante de ce distique vient d'être faite par notre érudit compatriote M. Aug. Boucher, à l'appréciation duquel nous l'avons soumis. La voici :

« Tour à tour, prie et lis, travaille avec ardeur,
L'heure, ainsi sera courte et léger le labeur. »

La forme poétique, essentiellement élégante de ces préceptes, empreints d'une philosophie toute chrétienne, ne saurait échapper au lecteur. Les érudits ne manqueront pas de remarquer les quatre rimes qui scandent fort agréablement, selon nous, les

hémistiches de l'hexamètre et du pentamètre, bien qu'en dépit des règles de la vieille prosodie latine. Serions-nous téméraire en attribuant à quelque membre du chapître de Saint-Vrain la composition de cette devise si ingénieusement adaptée à sa destination ?

Nous savons que certains savants chanoines de ce chapître, tel Defay au XVIIe siècle, aimaient à « taquiner la muse latine » ; témoin cette traduction poétique du blason donné par Louis XI à sa bonne ville de Jargeau et mentionnée dans le manuscrit du P. René Chesneau, son contemporain, qui écrivit en un latin excellent l'histoire de l'église du chapître et de la ville de Jargeau (1678).

« Lilia terna gero, triplex mihi et annulus armis. »

Ce qui doit se traduire héraldiquement : Jargeau porte de gueules à trois annelets d'argent, deux et un ; au chef d'azur, à trois fleurs de lys d'or.

Ce sont là « récréations poétiques » qui n'ont rien de banal, pour la bonne raison qu'elles ne sont pas à la portée du premier clerc venu.

L. Dumuys.

Conservateur adjoint du Musée historique d'Orléans.

Orléans — Imp. Paul Pigelet

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XIII. — N° 176.

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1902.

Séance du vendredi 11 juillet 1902

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— Après avoir rendu compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine, M. le Président donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Cottin : ce dernier s'excuse de ne pouvoir, pour des raisons spéciales, accepter l'offre d'impression de son travail dans les conditions fixées par la Société, dans sa séance du 27 juin ; mais il déclare qu'il serait heureux de faire partie de notre Compagnie, comme membre correspondant, et il nous fait hommage de quatre mémoires qu'il a publiés déjà sur Mirabeau et Madame de Monnier :

1° *Le roman d'amour de Sophie de Monnier et Mirabeau, 1776-1781* ;

2° *Une maison de discipline à Paris en 1777* ;

3° *Mirabeau à Vincennes et Sophie de Monnier aux Saintes-Claires de Gien, 1777-1781* ;

4° *La correspondance secrète de Mirabeau et de Sophie de Monnier, 1779-1781.*

Des remerciements seront adressés à M. Cottin.

— M. le Président dépose sur le bureau deux exemplaires d'une brochure donnant le compte rendu de la *Célébration du Cinquantenaire de M. Léopold Delisle, 6 mai 1902*. Ces brochures nous ont été adressées par les Sociétés de l'histoire de France et de l'Ecole des Chartes.

— M. le Président annonce que la Société française d'archéologie vient de nommer notre collègue, M. Dumuys, inspecteur divisionnaire, en remplacement du regretté Mgr Desnoyers. Les félicitations, qu'il adresse à M. Dumuys pour cette distinction si méritée, sont unanimement approuvées par les membres présents à la séance.

— Une publication vient d'être entreprise par un groupe important d'historiens ; elle est consacrée à l'Histoire économique et sociale des Ruraux, aux trois époques gauloise, romaine et féodale. En réponse à une demande qui nous est adressée par M. Cornélis de Witt, notre Société dressera, pour la région orléanaise, la nomenclature des principales publications qui ont paru sur ce sujet. M. le Président veut bien se charger de répondre à M. Cornélis de Witt et de l'informer de nos intentions.

— M. le Président annonce que la 27e session des Sociétés des beaux-arts des départements se tiendra à Paris, du mardi 2 juin 1903 au vendredi 5 du même mois.

— M. Dumuys présente à la Société un très curieux vase en poterie grise qui a été découvert à 8 m. 50 de profondeur dans les fouilles de la rue Ducerceau. Ce serait, suivant lui, une lingotière datant de l'époque romaine, du premier ou du second siècle probablement. Un culot de cuivre, pesant 1,650 grammes et trouvé à 75 centimètres plus bas que le vase, vient à l'appui de son assertion. M. Dumuys joindra la description de ce vase au travail d'ensemble qu'il prépare sur les fouilles de la rue Ducerceau. Ces fouilles d'ailleurs ne sont pas terminées et, comme il reste à enlever une couche de 75 centimètres d'épaisseur environ, et à creuser un tunnel sous la rue Ducerceau, il est à espérer que l'on trouvera encore des objets intéressants.

— M. Cuissard continue la lecture de son important mémoire sur l'*Entrée à Orléans de la Grande Mademoiselle.*

— M. le Président dépose, sur le bureau, le projet du Bulletin pour le second trimestre de 1902, préparé par le Secrétaire. La Société charge les membres du Bureau d'en assurer l'impression.

Séance du vendredi 25 juillet 1902.

Présidence de M. HERLUISON, *vice-président.*

— M. le Président rend compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine. Il signale notamment :

1° Dans le *Bulletin historique et philologique* (année 1901, n°s 3 et 4) un travail de M. Baguenault de Puchesse sur *Le projet d'intervention armée du duc de Lorraine, lors de l'invasion des reitres allemands en France* ;

2° Dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (janvier-avril 1902) un article de M. Lucien Auvray sur *Rœmische Berichte* de M. de Sickel;

— M. Lucien Auvray fait hommage à la Société d'une brochure dont il est l'auteur : *Mélanges. Paul Fabre*, études d'histoire du moyen âge.

Des remerciements seront adressés à l'auteur et donateur.

— M. Basseville signale l'existence, chez un libraire de la rue Bannier, d'un in-folio manuscrit contenant l'inventaire des titres de la La Source, Cornay, Cormes, etc.

— M. Dumuys donne lecture de la notice qu'il avait été chargé de rédiger sur les découvertes faites à Férolles et il fait passer, sous les yeux de la Société, une magnifique photographie d'une pierre tombale trouvée à cet endroit. (1)

(1) Voir cette notice Bulletin 175 page 78.

— Au cours d'une excursion faite à Jargeau au sujet des découvertes de Férolles, M. Dumuys a eu l'occasion de visiter les ruines de l'ancienne chapelle privée de l'évêque. Il y a noté une inscription, qu'il communique à la Société, et qui est surmontée d'un écusson armorié aux armes de la famille Durant-Berrurier.

Enfin M. Dumuys attire l'attention de la Société sur le minutier de M. Lambert, notaire à Jargeau. Ce minutier exceptionnellement riche contient des pièces qui remontent à 1277 et la collection complète des registres du XIVe et du XVe siècles. Il est actuellement déposé dans une pièce de débarras et exposé à différentes causes de destruction.

M. Bloch fait observer qu'en vertu d'une circulaire ministérielle récente, tout notaire a le droit de déposer son minutier aux archives départementales : le notaire effectue ainsi un simple dépôt ; il conserve la propriété des minutes déposées, dont il peut seul autoriser la délivrance d'expéditions. M. Bloch pense que la Société devrait engager M. Lambert à déposer ses minutes anciennes aux Archives, ainsi que l'ont fait d'ailleurs plusieurs de ses collègues, notamment M. Munsch.

Des démarches seront faites auprès de M. Lambert pour assurer la conservation du minutier signalé par M. Dumuys.

— Sur la proposition de M. le Président, la Société autorise M. Breton à ne pas arrêter à 1848 la liste des Juges et Consuls qu'il publie actuellement dans les *Mémoires*. M. Breton pourra donner une liste complète des titulaires jusqu'à nos jours.

— M. Dumuys dépose sur le Bureau une liste de 140 noms de potiers romains qu'il a pu relever. Cette liste sera publiée ultérieurement.

Séance du vendredi 10 octobre 1902.

Présidence de M. Herluison, *vice-président.*

— M. le Président rend compte des nombreux ouvrages reçus depuis le mois d'août dernier.

— Il est fait hommage à la Société :

Par M. Dumuys, de deux brochures contenant quatre notes imprimées, toutes extraites du Bulletin : *Une inscription romaine découverte à Orléans*, en février 1902; *Découvertes archéologiques faites à Férolles* ; *Documents épigraphiques intéressant la ville de Jargeau* ; et enfin *Un monument funéraire du XVI*e *siècle.*

Par M. le chanoine Cochard :
D'une notice intitulée : *Monseigneur Desnoyers, 1806-1902.*

Par M. Herluison :
Les musées d'Orléans, allocution prononcée à la distribution des prix aux élèves des écoles de dessin d'Orléans, 1902.
Explication des ouvrages de peinture, sculpture, gravure, œuvres imprimées ou manuscrites, etc., exposées au musée de Jeanne d'Arc, à l'occasion du centenaire du Mgr Dupanloup, 1902.
Un bienfaiteur orléanais. Le major Robichon et sa fondation, 1902.

Des remerciements seront adressés aux auteurs, au nom de la Société.

— M. Baillet, l'un des membres de la Commission des publications, rend compte du travail de M. Breton, *Un cas de banqueroute frauduleuse suivi d'extradition à Orléans, vers la fin du XVIII*e *siècle.* Le rapporteur conclut à l'insertion de ce petit mémoire dans le Bulletin de la Société. Ces conclusions sont adoptées (1).

(1) V. plus loin, p. 113.

— M. Basseville lit deux notes : l'une sur un enlumineur orléanais du XIV[e] siècle, nommé Simon, l'autre sur un imprimeur d'Orléans, du nom de De La Roche, qui paraît avoir vécu au XVI[e] siècle.

L'impression de ces deux notes au *Bulletin* est votée (1).

— M. Guillon donne lecture de la première partie d'un intéressant travail sur : *Un ingénieur orléanais, Lecreulx, 1728-1812. Les ponts et chaussées ; coup d'œil sur les grands travaux publics de la deuxième partie du XVIII[e] siècle, notamment à Orléans et sur les bords de la Loire.*

— Enfin, M. Dumuys entretient la Société de la découverte, faite dans les bois de Boigny, de tombes fort anciennes qui ont été transportées dans une charmille proche du château de Charbonnières, appartenant à M. Prost (2).

Séance du vendredi 24 octobre 1902.

Présidence de M. le comte Baguenault de Puchesse, *président.*

— M. le Président annonce à la Société la mort de notre collègue, M. Guerrier : depuis deux ans, par suite de sa mauvaise santé, il ne pouvait assister à nos réunions ; mais il s'intéressait toujours aux travaux de la Société. Il était notre collègue depuis 1886, et il fut un de nos travailleurs les plus distingués et les plus infatigables. Un des membres de la Société se chargera de retracer, dans une prochaine notice, la carrière de ce modeste professeur, aimé et estimé de tous.

— M. le Président, parmi les nombreux ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine, signale dans le *Polybiblion*, partie littéraire, l'ar-

(1) V. plus loin, page 120.
(2) V. plus loin, page 122.

ticle nécrologique consacré à M. le marquis de Beaucourt ; sa vie se résume dans les créations multiples de la Société bibliographique, dont il fut le fondateur, dans la direction de la *Revue des questions historiques*, et dans le monument d'érudition qu'il a consacré à Charles VII.

— M. Bloch fait hommage à la Société, qui le remercie, de son travail sur la *Justice du canal de Briare, au XVIII*e *siècle*.

— M. Dumuys présente quelques nouvelles observations sur les fouilles faites à Saint-Marceau, dont il donnera plus tard un complément.

Ces travaux pourront servir à déterminer la direction de la voie donnant accès au fort des Tourelles, et par là-même, indiquer l'emplacement exact du fort en 1429 (1).

— M. Guillon continue la lecture de son mémoire sur *Un ingénieur orléanais, Lecreulx, 1728-1812*.

Séance du vendredi 14 novembre 1902

Présidence de M. Herluison, *vice-président.*

— M. le Président passe en revue les différents envois des Sociétés correspondantes.

— M. Drioux, avocat général, fait hommage à la Société de son discours : *de la Solidarité sociale*, prononcé à l'occasion de la rentrée des cours et tribunaux.

— M. le Président rend hommage au zèle patient et prolongé qu'a montré notre collègue M. Dumuys, au cours des fouilles de l'immeuble de la rue Du Cerceau, fouilles qui ont fourni de si curieux et si nom-

(1) Voir plus loin, page 139.

breux documents pour les premiers âges de notre histoire orléanaise. Il émet le vœu que la Société encourage par une mention au *Bulletin* ou de toute autre manière, les travailleurs qui ont aidé notre collègue dans ses recherches.

M. Dumuys ajoute des détails fort curieux au sujet de ces fouilles et appuie la proposition de M. Herluison.

La Société, pensant qu'on ne saurait trop intéresser ces modestes collaborateurs, décide qu'outre l'insertion au *Bulletin*, un jeton de la Société en argent ou en bronze sera offert aux personnes que la direction du musée aura désignées.

— M. le Président fait ensuite connaître que la notice sur le regretté M. Guerrier sera écrite par M. Bailly. (1) Il demande en même temps à faire reproduire les traits de notre collègue, portrait qui doit figurer en tête de la notice.

— M. le Président communique à la Société une lettre adressée de Belgique, par M. Cœur, membre de la Société archéologique, littéraire et artistique de Malines, demandant des renseignements sur l'histoire de notre Société, ses origines et ses développements, avec la liste de ses membres, pour servir à un travail qu'il a entrepris. La Société décide que ces renseignements seront transmis à M. Cœur.

— M. le Président nous fait connaître que le Musée de Blois vient d'inaugurer la collection léguée à sa ville natale par le célèbre graveur de médailles, Daniel Dupuis, si prématurément enlevé à l'art de la glyptique française.

— MM. Herluison, Basseville et Jacob déposent sur le bureau la présentation, au titre de membre titulaire non résidant de M. Pierre Chevrier, capitaine au 22e régiment d'artillerie à Versailles, qui consacre ses loisirs à des travaux archéologiques.

— M. Guillon continue la lecture de son travail sur l'ingénieur oréanais Lecreulx.

---

(1) V. plus loin page 126.

Séance du vendredi 28 novembre 1902

Présidence de M. HERLUISON, *vice-président.*

— Parmi les ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine, M. le Président signale le compte rendu de la *Réunion des Beaux-Arts des départements*, 26e *session*. Dans ce volume, se trouvent reproduits les mémoires de plusieurs de nos collègues et compatriotes, dont la nomenclature a été déjà donnée daus notre *Bulletin*, n° 175, pages 52, 53 et 54.

— Il est fait hommage à la Société :

Par notre collègue, M. Herluison, du tirage à part de son étude sur *Les débuts de la lithographie à Orléans*, lue à la réunion des sociétés des Beaux-Arts.

Par notre collègue, M. P. Monet, d'une brochure dont il est l'auteur et qui a pour titre *La langue russe ; quelques-uns de ses caractères ; sa place dans les idiomes de l'Europe.*

Par M. l'abbé Max Chobert, de son histoire de la *Seigneurie de Villereau.*

Par M. Gaston Gauthier, d'un mémoire sur *Les bains de la villa gallo-romaine de Champvert* (Nièvre).

Par M. Arsène Thévenot, de sa *Monographie de la commune de Lhuitre.*

Des remerciements seront adressés aux auteurs et donateurs.

— M. le Président donne lecture à la Société de trois lettres qu'il a reçues :

1° L'un de nos membres associés, M. de Saint-Venant, nous annonce l'envoi de trois brochures dont il est l'auteur : *Anciens fers de chevaux à double traverse. — Antiques enceintes fortifiées du midi de la France. — Dissémination des produits des ateliers du Grand-Pressigny aux temps préhistoriques.*

2° *L'Argus des Revues* sollicite l'envoi du *Bulletin* contenant le

mémoire de M. le docteur Tartarin sur l'*Hôtel-Dieu de Bellegarde*. En même temps, il demande d'échanger ses publications avec les nôtres. La Société vote l'envoi du travail de M. Tartarin, mais n'est pas d'avis d'accorder l'échange de publications avec l'*Argus des Revues*.

3° M. H. Poullain réclame les manuscrits qu'il a adressés à la Société à l'occasion du concours quinquennal de 1895. Il sera fait droit à la réclamation de M. Poullain.

— M. Bloch dépose sur le bureau le manuscrit de l'inventaire des archives départementales du Loiret, série G, chapitre de Saint-Aignan. Cet inventaire sera imprimé, comme les précédents, dans le *Bulletin* (1).

— M. Guillon continue la lecture de son intéressant mémoire et traite du *fonctionnement des ponts et chaussées au* XVIIIe *siècle*.

M. Bloch donne quelques détails complémentaires sur plusieurs points traités par M. Guillon, et notamment montre le rôle joué par les ateliers de charité dans la réfection des routes. Il rappelle également les plaintes nombreuses des marchands fréquentants relatives au mauvais état de navigabilité de la Loire depuis que les ingénieurs des turcies sont chargés de ce service. Enfin, aux doléances des ingénieurs sur l'état déplorable des routes, M. Bloch oppose l'avis de Young qui, dans la relation de son voyage en France, ne cesse de s'extasier sur le bon état d'entretien de ces mêmes routes.

— M. Dumuys fait à la Société une série de communications :

Tout d'abord il signale la découverte, à Orléans, au pied de la terrasse de Louis XI, dans les dépendances d'un immeuble situé quai du Fort-Alleaume, 14, de fours à poteries relativement récents et de débris de poteries en terre rouge non vernissée, ou en terre couleur fleur de soufre. Ces fours sont situés non loin de ceux qui ont été déjà signalés par M. Thieulin en 1868.

Un effondrement de la chaussée de la rue Bourgogne, vis-à-vis le

(1) V. plus loin page 149.

n° 125 de cette rue, a mis à jour trois énormes libages posés bout à bout, dont l'un mesure $0^{m} 75 \times 0^{m} 50 \times 0^{m} 40$. Ces pierres ont été rencontrées à environ $0^{m} 80$ au-dessous de la chaussée actuelle. M. Dumuys pense qu'on se trouve en présence de l'amortissement de l'ancienne tour de la porte Bourgogne, qui existe encore aujourd'hu dans le mur séparatif des immeubles n° 125 et n° 127 de cette rue et dont une partie a été démolie tout récement (1).

Les fouilles entreprises rue Charles-Sanglier, chez Mme Mahon, sur 'emplacement de l'ancienne église Saint-Sulpice n'ont donné jusqu'ici aucun résultat. Les ouvriers déblaient actuellement un puits de carrière de $1^{m} 40$ de diamètre ; ils sont descendus à une profondeur de 14 ou 15 mètres et ne rencontrent toujours que des terres rapportées.

Enfin M. Dumuys entretient la Société de diverses découvertes archéologiques faites dans la Charente, au sujet desquelles une notice sera rédigée par notre collègue.

Séance du vendredi 12 décembre 1902

Présidence de M. le comte Baguenault de Puchesse, président.

— M. le Président rend compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine et signale :

Dans les *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* (3e et 4e trimestres de 1902), le travail de notre collègue, M. Ch. Bloch, sur la *Justice du canal de Briare au* XVIIIe *siècle.*

Dans la *Revue historique et archéologique du Maine* (tome 50, année 1901, 2e semestre) d'intéressants détails biographiques sur Ambroise de Loré, l'un des compagnons de la Pucelle. Ces renseignements sur un compagnon peu connu de Jeanne d'Arc sont consignés dans les discours prononcés par MM. Lefèvre-Pontalis et Triger,

(1) V. plus loin, page 177.

à Fresnay-sur-Sarthe, à l'occasion de l'érection d'une plaque en l'honneur d'Ambroise de Loré qui fut capitaine de Fresnay de 1418 à 1420.

— Une lettre émanant du Ministère informe que, par suite de nécessités budgétaires, le service du *Journal des Savants*, fait à notre Société, sera supprimé à partir du 1er janvier prochain.

— M. l'abbé J. Augis fait hommage à la Société de son *Essai historique sur la ville et chatellenie de La Ferté-Villeneuil*, ouvrage qui a été couronné à notre dernier concours quinquennal.

Des remerciements seront adressés à M. l'abbé Augis.

— M. Bailly, n'ayant pu se rendre à la séance, a envoyé à M. le Président, qui en donne lecture, une notice sur notre regretté confrère, M. Guerrier.

La Société vote l'insertion au *Bulletin* de cette notice biographique et décide qu'on y joindra le portrait de M. Guerrier (1).

— M. Vignat attire l'attention de la Société sur la démolition d'une portion importante du mur de ville. Cette démolition se poursuit actuellement dans les dépendances d'un immeuble situé rue des Tanneurs, n° 1, appartenant à M. Dessaux.

— M. Dumuys termine en ce moment l'installation, au musée historique, de deux salles dans lesquelles il a pu réunir de nombreux et importants documents archéologiques. La Société recevra sous peu, l'invitation d'assister à l'inauguration de ces deux salles. Il a été assez heureux pour identifier d'une façon certaine et exposer, dans une de ces nouvelles salles, de nombreux débris de l'église de Germigny, chapiteaux, colonnes, etc.

Il paraît, d'ailleurs, que les vestiges de cette très ancienne et très curieuse église n'ont été ni rassemblés ni conservés avec beaucoup de soin, et M. Huet signale ce fait, qu'il existe encore chez M. le curé

(1) V. plus loin page 126.

de Germigny plusieurs sacs à blés remplis de cubes de verre ayant fait partie des mosaiques à fond d'or de l'église.

— M. Dumuys donne des détails complémentaires sur deux des communications qu'il a faites à la dernière séance :

1° Les ouvriers, qui travaillaient au déblaiement du puits situé rue Charles-Sanglier, dans l'immeuble de Mme Mahon, se sont arrêtés à une profondeur de 18 mètres après avoir rencontré la terre vierge. On n'a trouvé dans cette fouille aucun objet intéressant et l'on se trouve vraisemblablement en présence d'un ancien puits perdu destiné à l'écoulement des eaux.

2° Les fours à poterie mis à jour chez M. Robineau sont exactement situés à 29 mètres au sud de la terrasse de Louis XI. En arrière du mur de cette terrasse, qui soutient un remblai de terres de 16 mètres de hauteur, on a, en 1868, lors des fondations de la chapelle des Ursulines, rencontré des fours à poteries analogues. Ce sont ceux qui, signalés à cette époque par M. Thieulin, ont fait, en 1882, l'objet d'une note de M. Dumuys dans un rapport sur les puits funéraires de Genabum.

— Des réparations ayant été faites récemment dans la cave de la maison qui forme le coin des rues Sainte-Catherine et Jeanne-d'Arc et porte le n° 26 de cette dernière rue, M. Dumuys, prévenu par l'entrepreneur,a eu l'occasion de descendre dans cette cave. Il a remarqué que cette cave, qui est située à sept mètres de profondeur, avait pour plafond, sur une largeur de deux mètres, le dessous même du mur romain. Dans ce mur était encastrée une colonne que notre collègue a fait dégager et qui a été, par ses soins, déposée au musée historique.

Séance du vendredi 26 décembre 1902

Présidence de M. le comte Baguenault de Puchesse, *président.*

— M. le Président rend compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine et signale notamment :

Deux volumes, consacrés à Carpentras, du *catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques* ;

Dans le *Polybiblion*, tome XVIII (décembre 1902), deux articles de notre collègue, M. de la Rocheterie, sur *Bonchamps et l'Insurrection vendéenne*, de M. René Blachez, et les *Mémoires d'Aimée de Coigny*, publiés par M. Etienne Lamy ;

Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, (année 1901), deux mémoires : 1° *Le pays de Jeanne d'Arc, le fief et l'arrière-fief*, par M. le comte de Pange ; 2° *Origines de l'Abrégé chronologique du Président Hénault*, par M. Jules Lair.

— M. le docteur Garsonnin fait hommage à la Société d'une brochure intitulée *Le cahier des doléances de l'Ecole royale de chirurgie d'Orléans.*

Des remerciements sont adressés à l'auteur et donateur.

— M. le Président annonce la mort d'un de nos membres honoraires élus, M. Alexandre Bertrand, membre de l'Institut, conservateur du musée de Saint-Germain-en-Laye, et se fait l'interprète des regrets causés à la Société par cette perte.

— Il est procédé ensuite au renouvellement statutaire du bureau.

MM. Baguenault de Puchesse, président, et Herluison, vice-président, sortants mais rééligibles, sont réélus à l'unanimité des suffrages.

En son nom et au nom de M. Herluison, M. Baguenault de Puchesse remercie la Société de cette nouvelle marque de confiance.

Après quelques mots aimables à l'adresse du secrétaire sortant, non

rééligible, M. le Président ouvre le scrutin pour l'élection d'un nouveau secrétaire. M. Breton est élu secrétaire en remplacement de M. le docteur Garsonnin.

M. Jacob, archiviste sortant et non rééligible, est remplacé par M. Raguenet de Saint-Albin.

M. Jarry est nommé membre de la Commission des publications, en remplacement de M. Vignat, et M. Jacob est adjoint, en qualité de troisième membre, à la Commission de la Bibliothèque.

— M. Dumuys informe la Société qu'on vient de trouver à Saint-Sigismond une très belle monnaie d'or, fleur de coin. Cette monnaie est à l'effigie d'ÆLIUS CÆSAR, profil à droite. Sur le revers : CONCORDIA.

C'est tout à fait par hasard que M. Dumuys a eu connaissance de cette intéressante trouvaille. De nombreuses découvertes, ajoute notre collègue, nous échappent. C'est ainsi qu'on vient de vendre, paraît-il, pour 1,500 francs de monnaies d'or trouvées récemment à Tournoisis sans que la découverte de ce trésor nous ait été signalée. De même, d'anciennes sépultures intactes auraient été mises à jour depuis peu à Epieds et nous n'avons appris ce fait que trop tard par un avis de M. l'abbé Besançon.

— M. Breton donne lecture à la Société d'une note où il commente divers documents nouveaux trouvés par M. Raguenet de Saint-Albin dans des papiers de famille et importants pour l'histoire des juges-consuls d'Orléans. Cette note servira de supplément au travail de M. Breton et la Société en vote l'impression dans les Mémoires.

— M. Raguenet de Saint-Albin lit un rapport sur l'étymologie du mot *jard* et montre que ce mot, écrit avec un *d* final, se rencontre déjà au XVIIe siècle.

M. Vignat fait observer qu'au XVIIe et au XVIIIe siècles, l'orthographe n'était pas fixée d'une façon absolue et qu'il ne faut pas lui prêter une importance capitale.

M. Baguenault de Puchesse ajoute que, dans ces questions, il y a lieu de faire état de la prononciation des habitants des campagnes. Or, depuis un temps immémorial, les paysans de notre val de Loire dé-

signent sous le nom de *jarrière*, et non pas sous celui de *jardière*, la carrière où s'extrait le caillou dénommé jard.

Le travail de M. Raguenet de Saint-Albin est renvoyé à la Commission des publications.

— M. le Président propose de fixer à la première séance de février les élections destinées à pourvoir au remplacement de nos regrettés collègues, Mgr Desnoyers et M. Guerrier. Adopté.

— M. Herluison, conservateur du musée, annonce que le travail d'aménagement et de classement des collections lapidaires entrepris au Musée historique, vient de prendre fin et que, d'ici peu, la direction sera heureuse d'inaugurer les nouvelles salles en présence des membres de notre Société.

— M. le docteur Garsonnin, secrétaire sortant, dépose le projet de bulletin pour les troisième et quatrième trimestres de 1902. Après examen, le bureau de la Société en assurera l'impression.

UN

CAS DE BANQUEROUTE FRAUDULEUSE ET D'EXTRADITION

A ORLÉANS

AU XVIIIe SIÈCLE

Un registre intitulé : *Correspondance des échevins* (2e partie, 1776-1781), conservé aux archives départementales du Loiret et qui nous a été signalé par notre distingué collègue M. Bloch, archiviste, contient une série de 18 lettres, se plaçant entre le 27 novembre 1777 et le 24 octobre 1778. Elles présentent un certain intérêt à plusieurs titres.

On y trouve en effet une preuve de la réprobation universelle qu'inspirait alors le crime de banqueroute, un cas assez curieux d'extradition et surtout la trace des sentiments philosophiques dont étaient imprégnés tous les esprits aux approches de la Révolution, en même temps qu'un exemple du style quelque peu emphatique dont on se servait pour les exprimer.

Le crime de banqueroute était autrefois, comme on le sait, l'objet de répressions très sévères. François Ier avait ordonné que les banqueroutiers fussent désormais emprisonnés jusqu'à parfait paiement de toutes leurs dettes en principal, amendes et dommages-intérêts. Charles IX et Henri III avaient rendu trois ordonnances aux termes desquelles le crime de banqueroute devait être puni extraordinairement et capitalement. Et, comme on n'exécutait plus de son temps ces ordonnances à la lettre, Henri IV fit un édit qui punissait de mort les banqueroutiers, ce qui fut accueilli, dit un auteur du temps, avec un grand

contentement par tous les gens de bien. Louis XIII voulut aussi que ce crime fût puni extraordinairement. Enfin, l'ordonnance de 1673 édictait encore la peine de mort contre les coupables de banqueroute frauduleuse. Mais ces dispositions draconiennes n'étaient pas exécutées, et Jousse rapporte que, de son temps, les peines ordinaires étaient l'amende corporelle, le pilori ou carcan, les galères ou le bannissement. Et en effet, dans l'affaire qui va nous occuper, le coupable, malgré le texte précis des ordonnances, ne fut pas condamné à mort.

Au point de vue de l'extradition des criminels, deux doctrines contradictoires avaient cours au XVIIIe siècle. Suivant un petit nombre d'auteurs, le droit d'asile était sacré. Cette théorie avait le grave inconvénient d'assurer l'impunité aux malfaiteurs. Mais, d'après l'opinion d'un plus grand nombre de jurisconsultes, l'extradition était légitime, surtout quand la peine était la même dans le pays où le criminel s'était réfugié que dans son pays d'origine. C'est cette solution qui va prévaloir dans le cas révélé par la lettre de nos échevins.

Voici les faits qui donnèrent lieu à cette correspondance échangée entre les échevins d'Orléans, les bourgmestres et régents de la ville de Bilsen (état souverain de l'Évêché de Liège) et divers représentants du duc d'Orléans.

Un nommé Ambroise Rigault, fils d'un boucher d'Orléans, s'était établi en notre ville comme marchand de bestiaux. Il avait reçu de ses parents, en 1774, une dot de 5,000 livres, et sa femme lui apportait une pareille somme. Au lieu de se servir honnêtement de ce capital qui, pour l'époque était considérable, il imagina un coup vraiment pendable. Il alla acheter au mois d'avril 1777, dans la Marche, le Bourbonnais et le Limousin, un grand nombre de bœufs, payables à terme, revendit ces animaux sur les marchés de Paris et d'Orléans, en se faisant payer comptant, encaissa ainsi une somme d'environ quatre cent mille livres, demanda à la mairie un passeport sous prétexte d'aller faire d'autres achats dans la Flandre hollandaise, puis s'enfuit nuitamment. Il se réfugia à Bilsen où, grâce à sa fortune mal acquise, il fit bientôt quelque figure.

Sa femme, ainsi qu'un individu du nom de Bricou, surnommé Lavallée, (son facteur ou son associé) allèrent l'y rejoindre. Mais, suivant l'opinion des échevins d'Orléans, son orgueil égalait sa friponnerie ; et, sous prétexte que, moyennant 83,000 florins payés en louis de France, il s'était rendu acquéreur d'une terre féodale située près de Bilsen, il voulut trancher de l'homme de condition et prétendit se soustraire aux tailles et impositions roturières de l'évêché souverain de Liège. Ce fut la cause de sa ruine. Pressé de questions sur ses origines, et s'imaginant d'ailleurs ne courir aucun danger en avouant qu'il venait d'Orléans, parce que ses créanciers habitaient tous des provinces lointaines et qu'il avait eu soin de ne laisser derrière lui aucune dette dans notre ville, il déclara qu'on pouvait s'y informer de lui. Il se trompait étrangement. Après sa fuite, des réclamations s'étaient produites de toutes parts. Mais (chose étrange et que révèlent les lettres des échevins), personne n'avait osé porter plainte à la justice, parce que la procédure était alors hérissée de difficultés presque insurmontables. Ce sont nos échevins eux-mêmes qui nous apprennent dans leurs lettres que le malheureux créancier, qui s'adressait au procureur du roi, était tenu de fournir une provision considérable pour couvrir les frais d'information, et qu'en outre il lui fallait pourvoir à la nourriture du banqueroutier peudant tout le cours du procès. Néanmoins les faits étaient criants. Ambroise Rigault avait plongé plusieurs familles dans la misère, au point de les réduire à la mendicité. Ces choses étaient connues à Orléans et y avaient fait scandale. Aussi, dès qu'ils furent informés par le bourgmestre de Bilsen des prétentions de Rigault, nos échevins répondirent-ils, le 27 novembre 1777, en dévoilant toute sa conduite. Dans une seconde lettre du 7 janvier suivant, après les souhaits obligés de nouvel an « avantages et prospérités, rosée « du ciel et graine de la terre », ils s'indignaient « du person- « nage indécent et superbe qu'affectait Ambroise Rigault » dans le pays où il s'était réfugié, alors que « sa fortune était « basée sur l'injustice et sur le crime ». « Nous ne sommes pas « fâchés d'apprendre, disaient-ils, qu'il a employé une grande

« partie des *louis* ravis à ses créanciers en l'acquisition d'un « immeuble important, sans compter les meubles et les réparations. Nous souhaitons d'en assurer la valeur à ses victimes. « C'est pourquoi nous vous conseillons de dissimuler, de temporiser et de ne pas le poursuivre quant à présent, afin « d'éviter qu'il ne transporte ailleurs ses biens mal acquis. De « notre côté, nous allons solliciter notre gouvernement d'agir « auprès du vôtre pour s'assurer, sinon de sa personne, au « moins de ses biens ».

Le bourgmestre de répondre aussitôt que dans l'Etat de l'évêque souverain de Liège la loi, en matière de banqueroute était aussi simple que rigoureuse. Il suffisait à un officier criminel, même hors le cas de flagrant délit, d'une déclaration « *sermentielle* », (fût-elle extra-judiciaire), faite par deux particuliers dignes de foi, pour appréhender le prévenu. Et, à l'appui de son dire, le bourgmestre envoyait un extrait des lois de Liège, ajoutait que l'évèque était déjà prévenu, qu'il approuvait les intentions de chacun, et qu'à première demande les banqueroutiers seraient jetés en prison.

Mais ici nos échevins étaient pris de scrupule. « La vengeance publique » n'est pas de notre ressort, répondaient-ils le 6 mars 1778. Nous abandonnons donc notre premier projet de dénonciation au procureur du roi. Faisant précéder la main du pouvoir pour ne faire agir qu'ensuite celle de la justice, nous allons demander d'abord une saisie provisoire et une main-mise générale sur tous les biens des coupables. « Nous aussi », ajoutaient-ils, nous avons des lois rigoureuses contre la banqueroute, « mais on ne les exécute plus. Les formes de notre justice sont « longues, embarrassantes, coûteuses. Il faut avancer des frais « considérables, et personne ne se fie à se porter partie civile. « Les lois, nous le voyons, sont mieux observées dans les petites « souverainetés que dans les grandes. Il est vrai que ces der- « nières ont d'autres avantages pour les sujets. »

En même temps, par une lettre adressée à M. de Belle-Isle, secrétaire des commandements du duc d'Orléans, nos échechevins mettaient celui-ci au courant de la situation et sollici-

taient de lui un mot pour le ministre de France ou pour le Résident français à la Cour de Liège, afin de faire réussir leur projet honnête, charitable et inattendu aux malheureux créanciers. »

Sans doute, disaient-ils, les nations policées sont avec raison jalouses de l'asile qu'elles donnent aux malheureux ; mais elles ne veulent pas procurer une retraite aux scélérats. Il suffira à S. A. S. le duc d'Orléans de demander à l'évêque souverain de Liège une saisie de tous les biens de Rigault et de ses complices pour l'obtenir facilement. Nous n'insistons pas sur la détention de ces fripons. Le prince suivra à cet égard les vues de sa sagesse. Il faudrait surtout séquestrer ce qu'ils possèdent au profit de leurs créanciers. Il est vrai que ceux-ci ne sont pas de nos citoyens et qu'ils habitent même dans des provinces éloignées ; mais ils sont hommes et malheureux. Cela suffit pour travailler à les secourir. D'ailleurs la bonne foi, qui est l'âme du commerce, a été violée par un de nos citoyens. D'où, contre notre ville une teinte de défiance que nous voudrions effacer. Nous allons de notre côté avertir les créanciers de Rigault afin qu'ils envoient un fondé de pouvoir à Bilsen.

Sur le simple vu de la lettre des échevins d'Orléans attestant le crime de Rigault et visée par le duc d'Orléans, le banqueroutier, sa femme, son complice Bricou et deux domestiques furent aussitôt arrêtés et incarcérés dans les prisons de Liège. En même temps, une saisie générale de tous leurs biens était pratiquée et nos échevins étaient avisés.

Dans une nouvelle lettre, adressée le 4 avril 1778, au bourgmestre de Bilsen, nos échevins s'empressèrent de remercier chaudement l'Evêque de Liège, qui venait, disaient-ils, de se couvrir de gloire aux yeux de toute la France et de toutes les âmes bienfaisantes, en accomplissant cet acte de justice et d'humanité, qui allait rendre la vie à plusieurs malheureux, réduits à la mendicité. Puis ils annonçaient que, sans perdre un moment, ils avaient chargé Mr Jonneau, notaire de confiance de la ville d'Orléans, de dresser, en même temps qu'un projet d'acte d'abandon de biens par Rigault au profit de ses créanciers, un

modèle de la procuration nécessaire, de manière à ce que l'agent nommé par cet acte, pour réaliser les biens abandonnés et en faire la répartition, fût en état de se rendre au plus tôt à Bilsen pour le faire revêtir de la signature de Rigault et de ses complices, faire vendre les choses abandonnées et en encaisser le prix.

En même temps, les échevins orléanais écrivaient à M. de Belle-Isle, en lui recommandant d'éviter autant que possible que le prix des biens de Rigault fût envoyé dans un bureau de consignation, « *ce qui serait ruineux en frais et entraînerait une procédure interminable* », et de permettre que l'agent chargé de la direction de l'abandon touchât directement les sommes qui reviendraient aux créanciers.

Puis ils s'adressaient, le 26 avril, directement à M. Léonard, chargé d'affaires du prince évêque de Liège, pour le remercier de ses bons offices et lui annoncer la prochaine arrivée de l'agent chargé de la rentrée des fonds. Nous ne demandons pas, disaient-ils en terminant, que Rigault soit ramené ici de brigade en brigade. Nous n'avons en vue que l'intérêt des créanciers. Quand ceux-ci seront satisfaits, nous serons au contraire des premiers à solliciter l'élargissement des coupables. Et en même temps ils avisaient M. de Belle-Isle de ce qu'ils disaient au chargé d'affaires de France à Liège. Ne désapprouvez pas, disaient-ils, la délicatesse qui nous empêche de demander la punition de Rigault. Nous n'avons pas, comme officiers municipaux, la vengeance des délits. Notre ministère n'a qu'un objet : servir nos concitoyens, dont nous sommes les procureurs légaux. L'essentiel pour nous est de séquestrer la fortune des coupables au profit de leurs créanciers. Nous voulons donc rester entièrement passifs sur les poursuites, et nous borner à veiller sur les fonds dont la protection de S. A. S. aura procuré le recouvrement à ces créanciers.

Enfin, au mois de juillet les procurations sont dressées, l'agent des créanciers désigné. Les échevins en avisent à la fois le bourgmestre de Bilsen et M. Léonard ; en même temps ils s'adressent à M. Raguenet, échevin d'Orléans qui se trouvait

alors à Paris, et le prient de présenter l'agent à M. de Belle-Isle, pour que celui-ci l'accrédite auprès de l'Evêque de Liège.

A l'arrivée de cet agent, tout paraît s'être passé à la satisfaction des créanciers et des échevins orléanais, car, peu de temps après, une dernière lettre de ceux-ci, adressée à M. Pithoin, intendant des finances du duc d'Orléans, rapporte que Rigault a consenti l'abandon de tous ses biens, et que la répartition de leur prix a été faite au *sol la livre* entre les intéressés.

Mais la justice a suivi son cours. Le banqueroutier, conduit de Liège à Givet, remis aux autorités françaises, ramené ensuite de brigade en brigade jusqu'à Orléans, a été jugé, et la peine qu'il va avoir à subir est sans doute bien grave, quoiqu'elle ne soit pas énoncée, car voici que dans cette lettre du 24 octobre 1778, nos échevins écrivent à M. Pithoin que la famille de Rigault est dans la plus grande désolation et que, si elle ne peut obtenir une commutation de peine, elle va s'expatrier tout entière. Les échevins, fidèles au plan qu'ils se sont tracé, déclarent que, quant à eux, ils ne peuvent intervenir, mais que, satisfaction ayant été donnée aux créanciers, ils estiment qu'on pourrait, sans mettre Rigault au pilori et aux galères, (ce à quoi sans doute il avait été condamné), se borner à le retenir en prison pendant toute sa vie.

Ici s'arrête la correspondance de nos échevins à ce sujet, et nous n'avons pu savoir ce qu'il advint ensuite du banqueroutier Rigault. Peu nous importe, du reste, le seul intérêt des lettres que nous venons de rapporter consistant dans la peinture sur le vif, qu'elles nous présentent, des mœurs judiciaires et de la manière dont se pratiquait l'extradition vers la fin du XVIII[e] siècle.

A. BRETON.

NOTES

SUR

UN ENLUMINEUR ET UN IMPRIMEUR ORLÉANAIS

Le *Bulletin du Bibliophile*, à la page 885 de l'année 1864, contient un article du baron Pichon, sur le traité de Fauconnerie composé en latin par l'empereur Frédéric II, dont il n'existe selon lui que deux manuscrits, l'un à la bibliothèque Mazarine, l'autre dont il fit l'acquisition en 1837 chez un libraire de Florence et qui fait partie de sa bibliothèque ; mais il ajoute qu'il y a en France, sans dire où, deux anciennes traductions partielles de l'art de chasser aux oiseaux et dont l'une d'elles est assurément à divers titres un des volumes les plus précieux qu'on puisse rencontrer. Ce beau volume, ajoute M. Pichon, est de format in-f° ordinaire (18 pouces sur 9) et contient 184 feuillets supérieurement écrits à deux colonnes ; tous les chapitres commencent par des lettres ornées et les marges sont presque constamment chargées de peintures représentant les oiseaux qu'on prend à la chasse, des scènes de fauconnerie, les instruments nécessaires aux fauconniers, tels que jets, sonnettes, perches, blocs, chaperons, et jusqu'à la manière de faire les nœuds des jets. On comprend quel intérêt présentent ces peintures d'ailleurs exécutées avec une perfection très rare. Aussi le peintre a-t-il tenu à honneur de signer son ouvrage et lit-on à la dernière page : *Simon d'Orliens anlumineur d'or, anlumina ce livre si.*

Ce manuscrit daterait des dernières années du XIIIe siècle et aurait été fait pour Jean, seigneur de Dampierre et de Saint-Dizier.

Le Bibliophile français publié par Bachelin-Deflorenne rapporte, dans la livraison du mois de mai 1872, un acte relatif à un imprimeur orléanais du nom de Jean de la Roche, qui aurait imprimé en 1517 pour Arnold Rusé, commissaire, un fait de la croisade, au diocèse d'Orléans.

Voici cet acte :

« En la présence de Viatre Blanchart, notaire juré, Roy notre sire au chastellet d'Orléans, Jehan de la Roche, imprimeur à Orléans a confessé avoir reçu de maistre Guillaume Brachet, receveur d'Orléans *absent*, la sôme de six livres tournois qui ordonné a esté par maistre Anthoine *Dervetes*, subdélégué par messire Arnold Ruzé, commissaire au faict de la croisade au diocèse d'Orléans, à nous prévost contrerolleur, estre paiée et baillée audit de la Roche pour avoir imprimé et fait trois rames de confessionnaux audict diocèse : De laquelle sôme le dict de la Roche s'est tenu a contant et en a quicté et quicte le dict Brachet, receveur dessus dict et tous autres. Ce fut faict es présence de Jehan Jénin et Pierre Joignes, tesmoings le XVIIIe jour de janvier mil cinq cent dix-sept.

« BLANCHART. »

Le nom de cet imprimeur vient s'ajouter a ceux que nous avait fait connaître M. Herluison dans ses Recherches *sur les imprimeurs et libraires d'Orléans.*

DÉCOUVERTE DE SARCOPHAGES

dans les bois dépendants du château de Charbonnière

COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-BRAYE (LOIRET)

Au cours du mois d'août 1902 des bûcherons travaillant pour le compte de M. Prot. propriétaire du château de Charbonnière, ont mis à découvert deux sarcophages monolithes mesurant environ $1^{m}82$ de longueur et $0^{m}70$ de largeur (dimension prise à leur partie moyenne).

Ces deux tombes faites de pierres différentes sont complètes, c'est-à-dire accompagnées de leurs dessus ; l'un de ces couvercles formé d'une dalle est orné d'un cœur en relief. Quant aux tombes, elles ne présentent ni l'une ni l'autre aucune trace d'inscription ; quelques raies disposées en arêtes de poisson ornent seules les flancs extérieurs de l'un des sarcophages. Ces deux cuves de pierre conservées au château de Charbonnière sont de forme trapézoïdale ; l'une est creusée dans un calcaire blanc à grains quartzeux, l'autre dans une pierre siliceuse et grisâtre. Toutes deux fournissent un plan de projection verticale, affectant la forme d'un triangle rectangle écimé.

Elles ont été découvertes sur le versant nord-ouest de la petite vallée du Ruet, non loin et au sud-ouest du pont de Ségry sur lequel la route de Pithiviers franchit le petit ruisseau ci-dessus dénommé. Ces deux tombes étaient orientées, alignées, enfoncées à environ $0^{m}30$ au-dessous du sol et des chênes plusieurs fois séculaires les enlaçaient de leurs racines. Elles étaient à peu près vides ; l'une d'elles renfermait un crâne et quelques ossements qui furent envoyés à la Société d'anthropologie de Paris. Le mobilier funéraire faisait absolument défaut.

Cette trouvaille est intéressante en ce qu'elle a été faite dans une région où la tradition populaire place « l'antique cité de Ségry » entièrement disparue, et à distance des deux localités Boigny et Marigny, dont les anciens cimetières sont connus.

Cette dernière localité jadis importante, puisqu'au XVIIe siècle l'historien Lemaire lui assignait une population de 5,000 âmes, (1,200 feux) est distante de 2 kilomètres de la vallée du Ruet. Dans les bois et champs environnants, les bûcherons et les cultivateurs ont trouvé, à diverses reprises, de nombreux puits, des monnaies romaines et des substructions importantes. L'église de Marigny construite au XIIe siècle, détruite en 1408 par les Anglais, comportait originairement trois nefs ; une des rues du bourg porte encore le nom de rue de « La Citadelle. »

La voie romaine n° 7, étudiée par M. Jollois dans son ouvrage sur « les antiquités du Loiret », et reliant Cenabum à Agendicum (Sens), en traversant les marais de Sceaux, passait dans la contrée qui nous occupe.

Un terrassier du pays nous a dit avoir travaillé à la destruction partielle d'une autre voie pavée qui semblait venir de Boigny, coupait la grande route de Pithiviers au pont de Ségry, tendait vers Lugère, Bougy, passait auprès du château « des Cent fenêtres » sis en cette dernière commune (où elle aurait été reconnue), pour aller se raccorder au lieu dit Les Bordes, avec l'antique chaussée de Saint-Lyé (Route de Lutèce par Saclas.).

D'après cet homme, le pavage aurait été enlevé sur une longueur de vingt mètres environ, dans un endroit où fut fait un emprunt de terre destiné au balast de la voie ferrée qui relie Orléans à Montargis.

Certains habitants du pays estiment à une trentaine d'hectares l'étendue des terrains sous lesquels on rencontre des substructions anciennes, tant à droite qu'à gauche de la route de Pithiviers.

Dans la propriété de M. de La Selle (commune de Boigny), dans les bois du marquis de Saint-Paul dépendants du château de la Bretauche, ces substructions ont été maintes fois rencontrées, paraît-il.

Dans ce même rayon s'élevaient,, il y a quelques années, les dernières murailles d'un fortin connu sous le nom de « Motte aux Saulniers ». Il est supposable que les archers de la Gabelle avaient là un poste d'observation d'où ils pouvaient contrôler le passage des mulets chargés de sel conduits par les saulniers dont le commerce était soumis à leur vérification.

N. B. — L'auteur de ces lignes a consigné ces souvenirs historiques, dans un article publié dans le numéro du *Patriote Orléanais*, portant la date du 31 août 1902.

L. D.

NOTE bibliographique relative à des découvertes faites à Marigny, il y a une cinquantaine d'années.

Nous croyons devoir annexer à cette simple note un renseignement bibliographique utile pour les archéologues qui seraient tentés de s'occuper un jour des ruines de la ville de Segry.

Vers l'année 1856, M. le chevalier de Beauregard, propriétaire à Marigny, membre de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, publia un premier mémoire sur les découvertes faites à diverses époques sur le territoire de la commune qu'il habitait et dont il était maire, croyons-nous.

Ce mémoire autographié chez Goueffon, à Orléans, comporte 38 pages in-4° ; il est intitulé : *Mémoire sur Genabum*. En effet, M. de Beauregard se croyait en droit de placer la première cité de Genabum brûlée par César à Marigny-Segry.

M. Dufaur de Pibrac réfuta la thèse de son collègue et sa réponse fut insérée dans le t. IV des *Bulletins de la Société des Sciences* (1857).

En 1864, M. de Beauregard fit imprimer à ses frais un nouvel opuscule intitulé : *Genabum avant et après Jules César*, (Morand, éditeur ; format in-8, 13 pages.) dans lequel l'auteur

fournit des détails intéressants sur les découvertes faites dans la région qui nous occupe et reprit la thèse qui lui était chère.

Nous avons été assez heureux pour retrouver au musée historique d'Orléans les restes des statues romaines décrites dans cet opuscule. Grâce aux indications précises de M. de Beauregard, nous avons pu identifier ces curieux débris et les remettre en honneur dans la nouvelle salle dite « des premiers âges » où ils sont étiquetés avec indication de leur provenance.

Sans partager l'opinion de cet auteur sur Genabum-Marigny, nous nous plaisons à signaler les curieuses découvertes faites au cours du XIXe siècle à proximité des bois de Charbonnière où l'on vient de découvrir les sarcophages ci-dessus décrits.

De nouvelles fouilles peuvent amener des découvertes plus ou moins importantes dans cette même localité ; les archéologues chargés de les étudier seront bien aise, sans doute, de retrouver alors les présentes notes méthodiquement classées dans nos bulletins où ils les eussent vainement cherchées jusqu'à présent.

L. Dumuys.

LOUIS GUERRIER

1827-1902

La Société ne s'étonnera certainement pas si je prends la liberté de lui offrir une courte notice sur l'excellent confrère que nous venons de perdre. Collègue de M. Guerrier pendant plus de vingt ans au lycée, je l'ai vu successivement entrer à la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, puis quelques années plus tard parmi nous. Il m'a semblé qu'à défaut de témoins plus autorisés, et bien que je n'aie jamais pénétré dans l'intimité de sa vie, le souvenir de ces relations multiples m'imposait presque le devoir de rappeler brièvement devant vous ce qu'il a été et ce qu'il a fait.

Louis-Léonard Guerrier était né le 27 février 1827 à Beaugency (1) (Loiret), qu'une partie de sa famille habite encore. C'est là, dans cette petite ville toute peuplée de souvenirs historiques dont il devait s'inspirer plus tard, que s'est écoulée son enfance. Sa famille, alors comme aujourd'hui universellement estimée, était de condition modeste, et c'est par le seul effort de son intelligence et de sa volonté que notre confrère a fini par s'élever à la situation qu'il occupait. Son père, d'abord charron-forgeron, avait renoncé à sa profession pour devenir facteur ; de son côté, sa mère tenait une boutique, dont le profit, s'ajoutant au gain du père, suffisait à l'entretien de la maison. La famille comprenait en outre une sœur, plus jeune de

(1) Je conserve l'écriture officielle, en rappelant que la seule légitime est celle qu'a remise en honneur M. Gaston Vignat, dans son édition du *Cartulaire de Baugenci* (Balgentiacum).

quelques années que son frère, et qui n'a jamais quitté Beaugency où elle s'est mariée.

Ce n'était guère l'usage alors que les enfants de cette condition, qui n'habitaient pas une grande ville, fussent envoyés hors de la famille pour faire leur éducation. On se contentait en général de l'école du pays, heureux si l'on possédait, comme c'était le cas, par exemple, à Montargis, un collège communal. Beaugency n'avait pas de collège, et c'est à l'école primaire que le jeune Guerrier commença ses études. L'école était d'ailleurs excellente, l'instituteur instruit et zélé, et l'un de nos anciens maires orléanais, M. Robineau (1), qui fut à Beaugency le condisciple de notre écolier, m'atteste pour sa part qu'il a conservé de son ancien maître un souvenir profond de gratitude et de respect. Il faut ajouter que l'enseignement primaire d'alors n'était pas tellement à dédaigner. Celui qu'on donne aujourd'hui est sans doute bien autrement vaste, presque encyclopédique, oserait-on dire ; mais, si l'on ne s'en tient pas à la façade, est-il sûr que celui d'autrefois, mis en œuvre par des éducateurs aussi dévoués à leur fonction que l'étaient d'ordinaire les maîtres de ce temps, ne déposait pas dans le cœur et dans l'esprit de l'enfant autant de germes féconds de savoir et d'honnêteté ? Ce qu'il aut retenir, c'est que le jeune Guerrier sut profiter de ses années d'école : au lieu d'aller, comme plus d'un de ses camarades, marauder dans les vignes ou s'embusquer dans les oseraies de la Loire, il travaillait studieux et appliqué, si bien qu'au terme de ses premières études, vers l'âge de treize ans, on put concevoir pour lui l'ambition d'une éducation plus relevée.

Justement à cette époque était venu s'établir à Beaugency un maître de pension, M. Robard, que des circonstances diverses avaient contraint de quitter Orléans. L'enfant lui fut confié, et comme s'éveillait en lui le désir de devenir prêtre, il commença, sous la direction de son nouveau maître, des études latines qu'il poursuivit avec un vicaire de la paroisse, l'abbé Payen. Quelques années plus tard, il entrait au petit séminaire d'Or-

(1) Aujourd'hui l'un de nos conseillers municipaux et d'arrondissement.

léans (25 octobre 1841) dans la classe de cinquième. Là, comme à Beaugency, il fut bon élève et se distingua si bien qu'en rhétorique, sous la direction de l'abbé Suttin, il remporta le prix d'excellence. C'était préluder d'une façon brillante aux études du grand séminaire où il entra peu après. En effet, d'accord avec sa famille, sa résolution était prise : il allait suivre la filière des cours et des examens ecclésiastiques ; après avoir parcouru la série des grades inférieurs, il serait ordonné prêtre, et sa vie s'écoulerait dans l'exercice du saint ministère. Ce plan d'avenir ne devait pas se réaliser. Presque au terme des études, il apparut à ses maîtres, comme à lui-même, que sa vocation religieuse n'était peut-être pas aussi certaine qu'on avait cru pouvoir l'espérer. Ce doute suffisait : en 1851, il renonçait à la prêtrise et quittait le séminaire. Au moins sa retraite n'altéra-t-elle en rien ni les sentiments de reconnaissance qu'il conserva toujours pour ses maîtres, ni les relations d'amitié qu'il avait nouées avec plusieurs de ses condisciples, et qu'il entretint fidèlement. Jusque dans les derniers jours de sa vie, lorsque ses forces épuisées ne lui permettaient plus d'aller frapper aux portes amies, il recevait avec émotion la visite de quelques-uns de ces compagnons de sa jeunesse, M. l'abbé Rocher, ancien vicaire général, M. l'abbé Piau, ancien curé-doyen de Beaugency, d'autres encore. Ajoutons qu'il emportait de son séjour au séminaire un attachement profond à la foi de ses jeunes années et l'habitude de pratiques religieuses dont il ne s'est jamais départi ; il emportait aussi ce fond solide de connaissances en littérature, en histoire, en théologie, surtout cette discipline de travail qui devaient lui être d'un si précieux secours, et lui permettre d'aborder tant d'examens difficiles et de tâches laborieuses.

Le jeune homme était rentré dans la maison paternelle. Qu'allait-il devenir ? Avec ses goûts studieux et l'éducation qu'il avait reçue, il ne pouvait songer qu'à une profession libérale ; encore fallait-il, dépourvu de ressources comme il était, que cette profession lui fût accessible sans de trop longs délais et sans conditions onéreuses. En attendant, comme il était bachelier ès-lettres (il avait subi l'examen devant la Faculté de Paris vers la

fin de son séjour au séminaire), il put accepter une fonction de précepteur qui lui fut offerte dans une famille orléanaise, et, dès qu'il fut libre de cet engagement, il s'empressa de solliciter un poste d'instituteur : le 27 juin 1852, il était nommé à Lorris ; moins de trois mois après il épousait à Beaugency une personne qu'il venait de rencontrer à Bellegarde, où elle était directrice des postes ; c'était la fille d'un ancien officier, le capitaine Ailhaud, décoré jadis pour actions d'éclat, et devenu, depuis sa retraite, directeur du Dépôt de mendicité. De Lorris, où il séjourna peu de temps, le nouvel instituteur fut envoyé le 1er août 1855 à Châtillon-sur-Loing. M. Guerrier se résignait à ces déplacements, faute de mieux ; au fond il était impatient de trouver à Orléans une situation fixe où il pût travailler, et, s'il était possible, améliorer ses chances d'avenir. Une circonstance imprévue seconda son désir. L'autorité académique venait de décider la création d'une école primaire qui serait annexée au lycée. L'inspecteur d'académie, M. Villemereux, à qui M. Guerrier avait été recommandé, et qui ne cherchait qu'une occasion de lui être secourable, le nomma, par un arrêté du 11 juillet 1857, directeur de cette école, avec Mme Guerrier comme directrice-adjointe. C'était le salut. Le jeune ménage vint prendre possession du poste qu'il devait occuper pendant près de huit ans, et où les deux époux se concilièrent bientôt la sympathie des familles orléanaises. De ces quelques années de quiétude, succédant à une période de trouble moral, de déplacements, d'incertitude sur l'avenir, M. Guerrier avait conservé le meilleur souvenir, et c'est avec une sorte d'émotion que, bien des années plus tard, rappelant son arrivée à l'école du lycée, sa joie d'en avoir obtenu la direction, il se plaisait à passer en revue les noms de plusieurs des enfants, devenus alors des hommes, dont il avait commencé l'éducation.

Mais, dans sa pensée, et quelque vive que fût alors sa satisfaction, la direction de l'école n'était qu'une étape. Après en avoir joui quelques années durant, il eut l'ambition d'une position plus élevée.

Il crut un jour l'avoir rencontrée. Le poste de principal au

collège de Montargis étant devenu vacant, il posa sa candidature et fut nommé le 7 mars 1865. Mais, en dépit des succès du début et des espérances qu'ils autorisaient, le nouveau principal ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'il avait fait fausse route. A peine avait-il eu le temps d'introduire dans la maison certaines réformes d'enseignement et de discipline, il apprenait coup sur coup qu'un établissement religieux se fondait, concurrent du collège officiel, qu'un autre ne tarderait pas à ouvrir ses portes, qu'enfin la municipalité utilisant les arrérages accumulés d'un legs important, le legs Durzy, se décidait à créer, sur le modèle du collège Chaptal, une grande école professionnelle. C'était, sinon la ruine, au moins la déchéance certaine du collège. M. Guerrier n'eut plus qu'un désir, résigner sa fonction et revenir au plus vite à Orléans.

Il eut cette heureuse fortune que le proviseur du lycée était alors M. Tranchau. M. Tranchau voulait tout le bien possible à M. Guerrier, dont la situation personnelle l'intéressait et dont les attaches religieuses n'étaient pas pour lui déplaire. M. Tranchau s'entremit avec un grand désir de succès, et le 6 août 1869 le principal de Montargis revenait au lycée d'Orléans, chargé du cours de cinquième.

Cette nomination lui causa une grande joie : il rentrait au lycée dans un poste qu'il aurait à peine osé solliciter quelques années auparavant ; pour la première fois, il entrevoyait un avenir stable et conforme à ses goûts de travailleur ; il allait pouvoir renouer, dans des conditions meilleures, les relations agréables qu'il avait contractées à l'école primaire. C'était pour lui comme le début d'une vie nouvelle dont il se sentait redevable à l'instante recommandation du proviseur. De ce jour, il voua à M. Tranchau une reconnaissance qu'il lui témoignait en toute occasion, et qui ne s'est jamais démentie : lorsque, bien des années plus tard, M. Tranchau succomba soudainement dans les circonstances émouvantes que tous les Orléanais ont encore présentes à l'esprit, ce fut M. Guerrier qui exprima le désir de lui consacrer, dans un des Bulletins de notre Société, l'hommage qu'en effet vous avez accueilli.

Il y avait pourtant une ombre à ce rayonnement de sa joie : une insuffisance de titres qui pouvait devenir, dans des conjonctures moins propices, non seulement un obstacle à tout avancement, mais une cause de danger pour le maintien de la situation acquise. En sortant du séminaire, M. Guerrier, je l'ai dit, était bachelier ès-lettres. Comprenant de lui-même qu'il lui fallait être plus solidement armé, il avait profité de son séjour à Orléans pour se préparer à la licence ; il s'était présenté et avait réussi ; faire plus lui eût été difficile pour le moment ; le doctorat eût demandé un long effort et l'agrégation était, s'il se peut, moins abordable encore ; l'agrégation en effet n'est pas seulement un concours justement redouté, où les places sont peu nombreuses ; elle suppose en outre une jeunesse d'esprit, une souplesse de jugement et d'aptitudes, que l'on ne conserve guère au-delà d'un certain âge. M. Guerrier avait alors quarante-deux ans : l'agrégation eût été d'accès presque impossible. Mais, par contre, bien que licencié et devenu officier d'académie, il ne pouvait guère tenir pour solidement assurée une position qu'un agrégé solliciterait peut-être un jour ou l'autre. Et en effet quelques années plus tard, au moment où l'application des réformes scolaires amena la suppression de diverses chaires, le nombre des agrégés à pourvoir s'étant trouvé supérieur à celui des postes vacants, l'administration fut amenée à déposséder plusieurs chargés de cours. M. Guerrier fut de ceux-là, heureux encore de pouvoir, en acceptant la sixième, ne renoncer à aucun des avantages qu'il trouvait à Orléans.

Cet ennui lui fut du moins un avertissement, et, bien que le doctorat ne puisse remplacer l'agrégation dans une chaire de lycée, supposant avec raison qu'en sixième au moins le grade de docteur lui serait une protection, avec un courage vraiment rare, touchant presque à la cinquantaine, il résolut d'affronter l'épreuve. Ainsi prit naissance dans son esprit la pensée du livre qui devait occuper plusieurs années de sa vie et qui restera son principal titre littéraire : *Madame Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence*. A vrai dire, c'était une grosse question : par les noms des personnages mêlés à la querelle du Quiétisme,

par le dissentiment des deux prélats illustres qui la personnifient en quelque sorte aux yeux de l'histoire, par les affinités de la doctrine avec le Jansénisme, par le retentissement et le prolongement des hostilités jusque dans les premières années du dix-huitième siècle, elle touchait à toute la vie religieuse des dernières années de Louis XIV, et ce n'était pas une médiocre entreprise que de faire, même simplement de l'objet du débat, une exposition pertinente et lucide ; être historien, même informé et impartial, ne suffisait pas, et il y fallait non seulement une singulière pénétration de moraliste et de théologien, mais l'abondance de ressources du dialecticien le plus subtil et le plus raffiné. Ce n'est pas tout à fait ainsi que M. Guerrier conçut le dessein de son étude : soit qu'il eût de parti-pris le ferme propos de n'étudier que la personne, en effleurant la doctrine juste assez pour ne pas paraître s'en désintéresser, soit qu'il eût reculé devant les contradictions morales et les difficultés théologiques inextricables du Pur amour, il fit un livre qui est à proprement dire moins une thèse qu'une exposition historique, d'ailleurs bien conduite et de lecture agréable. Quelques réserves qu'on ait le droit de faire sur la façon dont l'auteur avait compris son sujet, on doit reconnaître, en effet, qu'au moins sur la personne de Madame Guyon l'information est abondante et sûre, les faits bien classés, l'allure du récit aisée ; et si la doctrine n'est ni approfondie ni discutée comme on l'eût souhaité, l'ouvrage n'en témoigne pas moins d'un ensemble de qualités solides, et il reste en somme, après tant de publications sur la célèbre mystique, le livre de beaucoup le plus intéressant. La Faculté des lettres le reconnut, et, comme c'était justice, le candidat fut proclamé docteur (28 juillet 1881). Il avait joint, selon l'usage, à la thèse française une thèse latine *De Petro Damiano Ostiensi episcopo* (1). La récompense ne se fit pas

(1) Et non comme on l'a dit par une erreur qui se réfute d'elle-même, puisque le titre de la thèse devait être latin, *Le divorce de Louis VII et d'Eléonore d'Aquitaine* (Histoire du Collège et du Lycée d'Orléans, par M. Tranchau, p. 503).

attendre, et le 24 décembre suivant le nouveau docteur, maintenu dans sa chaire de sixième au lycée d'Orléans, fut promu chargé de cours de première classe, et deux ans après (28 décembre 1883) nommé officier d'instruction publique.

Le doctorat avait en quelque sorte consacré sa situation universitaire. Il n'avait pas attendu jusque-là pour se créer des titres à l'estime des érudits. Depuis quelques années, en effet, inscrit comme membre de la Société des amis des arts, il y avait lu plusieurs dissertations qu'il a réunies et publiées en 1876 sous le titre de : *La mission des arts dans la société contemporaine.* Presque en même temps, il venait d'être élu à la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, où il fit paraître jusqu'à la fin de sa vie une suite de travaux sur des sujets variés : en 1879, une Civilité du XIII[e] siècle ; en 1882, une étude sur le divorce de Louis VII et d'Eléonore d'Aquitaine au deuxième concile de Beaugency ; plus tard, divers mémoires sur les irrégularités volontaires constatées dans l'architecture des anciens, et particulièrement au Parthénon d'Athènes ; sur les proverbes de la Toscane, sans parler d'un rapport sur le dictionnaire grec que je venais de publier et dont je ne me sens libre de faire mention que dans la mesure où m'y oblige la bienséance. Un dernier travail accrut encore les sympathies que lui témoignait justement la Société, je veux parler de l'Histoire même de cette Société, entreprise sur la demande du ministère de l'Instruction publique, et en vue de laquelle M. Guerrier eut à lire et à dépouiller non seulement la collection des volumes publiés par la savante compagnie, mais les procès-verbaux de ses séances depuis son origine. C'était une lourde tâche à laquelle l'auteur réussit à suffire à force de conscience et de judicieuse sobriété. Il avait été d'ailleurs comme désigné pour ce travail par la fonction qu'il remplissait dans la Société où il avait longtemps suppléé le secrétaire-général, M. Loiseleur, dont il était devenu le successeur.

En même temps que M. Guerrier était un membre actif de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, il était devenu des nôtres en 1886. Dans la Société archéologique éga-

lement, il fut un des travailleurs habituels, assistant régulièrement aux séances, participant aux discussions, plusieurs fois membre de la Commission des publications, et, durant la présidence de M. Tranchau, élu secrétaire. A la Société archéologique il a offert divers travaux intéressants, par exemple un mémoire sur la correspondance spirituelle de Godet des Marais, évêque de Chartres, avec Madame de Maintenon, curieuse étude vers laquelle l'historien de Madame Guyon devait se sentir naturellement attiré. C'est encore dans nos mémoires qu'a été publié son travail sur Genabum, travail fait avec une méthode rigoureuse, et où, passant en revue les dissertations antérieures, rassemblant les témoignages et les arguments de tout ordre, il établit, à l'encontre de la *Vie de César*, et par une concordance de probabilités presque équivalente à une preuve directe, que le Genabum des Commentaires ne peut être que l'Orléans moderne. C'est en 1894 que cette étude fut publiée. Quelques années auparavant, à l'occasion du cinquième Concours quinquennal ouvert par la Société, le dernier auquel ait assisté l'homme généreux qui avait institué et doté ces concours, le vénérable M. Boucher de Molandon, M. Guerrier avait reçu la charge de rédiger le rapport lu dans la séance de distribution des récompenses. C'est encore lui qui porta la parole, au nom de la Société, aux obsèques de M. Tranchau, et qui rédigea la notice nécrologique sur son ancien proviseur. A côté de ces travaux développés, il convient de ne pas omettre certaines communications plus brèves faites à la Société et dont quelques-unes ne sont pas sans importance : c'est ainsi qu'ayant parcouru le Cartulaire de saint Avit, publié avec tant de soin et une science si sûre par notre confrère M. Gaston Vignat, il y découvrit la solution d'une difficulté qui avait grandement préoccupé jadis M. Collin. On se rappelle que, dans son histoire des ponts d'Orléans, M. Collin, rencontrant le nom de l'ancienne église Saint-Pierre-Empont, s'était demandé d'où venait ce vocable, s'il y avait une relation entre le nom de l'édifice ainsi nommé et le voisinage d'un pont disparu : et comme il ne pouvait s'expliquer l'existence d'une église sur un pont (*in ponte*,

Empont), il concluait par une hypothèse certainement inadmissible que « *in* » devait signifier « auprès de » « proche de ». Grâce à la publication de M. Vignat, on sait aujourd'hui, comme l'a montré M. Guerrier, qu'un quartier de l'Orléans du moyen âge s'appelait Le Pont, et que, par suite, l'église de ce quartier était naturellement désignée sous le nom de Saint-Pierre-Empont, comme une autre sous celui de Saint-Pierre-ensentelée (*in semita lata*).

A ces travaux publiés dans nos recueils orléanais (mémoires et bulletins de notre Société ; mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts) il y aurait à joindre une Vie de sainte Thérèse à laquelle M. Tranchau fait allusion dans son *Histoire du Collège et du Lycée d'Orléans* ; mais à peine a-t-on le droit de la mentionner plus explicitement, M. Guerrier ne l'ayant entreprise que par déférence pour une famille étrangère à notre région et sous la condition de l'anonymat.

Durant la période où s'échelonnent ses derniers mémoires, M. Guerrier avait pris sa retraite (11 septembre 1888). Il vivait alors tout entier à ses travaux académiques et à sa fonction de secrétaire-général adjoint dans la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts. Dès son premier séjour à Orléans, lorsqu'il dirigeait l'école primaire du lycée, il avait acquis, rue Saint-Eloi, la petite maison où, plus tard, revenu à Orléans après son séjour à Montargis, il s'installa définitivement et où il devait demeurer jusqu'à la fin de sa vie. C'est là, dans ce quartier paisible, près du lycée où l'appelait le devoir quotidien, à quelques pas du siège de chacune de nos Sociétés, à l'ombre de la cathédrale qui lui rappelait tant de souvenirs personnels, qu'il a vécu quelques-unes de ses meilleures années ; c'est là que nous l'avons tous vu à l'œuvre, dans ce cabinet où il passait la plus grande partie de son temps, entouré de ses livres, de ses tableaux, de ses gravures. Car ce serait retracer de notre confrère une image incomplète que de se borner à signaler en lui l'homme d'enseignement ou d'érudition : presque autant que l'archéologie, il aimait les choses d'art, surtout les livres.

De cette riche bibliothèque au milieu de laquelle il vivait et qu'admiraient tous ses visiteurs, il n'y avait pas un volume, pour ainsi dire, qui n'eût été acheté par lui sur ses modestes économies, pas un qui ne lui rappelât quelque joie de bibliophile. Dès son arrivée à Orléans, il était devenu l'un des clients habituels de nos bouquinistes, et M. Herluison, qui connaît si bien l'histoire des bibliothèques orléanaises, pourrait attester que, depuis ce temps lointain jusque vers l'époque où M. Guerrier prit sa retraite, presque pas une vente de livres ne s'est faite à Orléans sans que notre confrère y ait assisté comme curieux, plus souvent comme acheteur. En même temps que de livres, il aimait à s'entourer de gravures, de statuettes, de bibelots, et sa maison était devenue comme une sorte de petit musée dont il se plaisait à faire les honneurs avec la bonne grâce souriante qui lui était habituelle.

Il ne s'en éloignait guère que pour aller passer quelques heures au grand air, dans les champs ; car ce sage avait su se ménager pour les moments de loisir un asile retiré, un jardinet « *modus agri non ita magnus* », dans le faubourg Saint-Vincent, près du chemin de fer ; c'est là qu'il allait presque chaque jour, dans la belle saison, bêcher quelque coin de terre ou surveiller l'apparition de ses fraises. C'est ainsi qu'il a vécu pendant près de trente années, laborieux, modeste, tout entier aux joies discrètes de son intérieur, aux épanchements de quelques amitiés choisies, passionné seulement, si un tel mot ne détonne pas trop dans cette vie calme et sereine, pour ses travaux, ses livres, ses tableaux.

Pourquoi faut-il, hélas ! que même ces vies modestes ne soient pas à l'abri des communes douleurs ? Au mois de juillet 1900, Madame Guerrier, depuis quelque temps souffrante, sentit son état s'aggraver presque soudainement, et, en quelques jours, elle succombait. Ce fut un coup terrible pour son mari ; en dépit de sa foi religieuse, il fut pendant quelque temps comme accablé, et ceux qui l'ont vu durant ces jours de deuil se le rappellent fondant en larmes et s'épanchant en paroles désolées sur les vertus de celle qu'il venait de perdre. Sous

l'impression de sa douleur, et comme pour satisfaire un irrésistible besoin de son cœur, il écrivit sur Madame Guerrier une notice touchante qu'il distribua seulement à son entourage et à quelques amis. Il essaya de reprendre les habitudes de sa vie passée, soutenu par une domestique dévouée, depuis vingt ans à son service. Mais lui-même était atteint : une paralysie de la moelle épinière, d'abord légère en apparence, s'aggrava peu à peu ; la marche devint difficile, puis bientôt presque impossible autrement qu'avec le secours de sa domestique ; le moment vint où même ce secours ne suffit plus, et pour le trajet de la rue Saint-Eloi au square de la mairie où il allait s'asseoir quelques heures, il lui fallait faire une halte dans une maison hospitalière. Il finit par ne plus pouvoir sortir. En même temps, la parole devenait pénible, presque indistincte, et, si les yeux répondaient aux encouragements, il en vint à ne plus essayer même d'articuler un son. De proche en proche, la paralysie gagnait les organes essentiels. Il dut s'aliter. Quinze jours plus tard, le 22 octobre, il succombait entre les bras de sa sœur, Madame Rubline, accourue de Beaugency au premier appel, et qui, secondée par la domestique de son frère, soigna le malade durant trois semaines et l'assista jusqu'à la fin avec un dévouement touchant.

La Société jugera sans doute qu'elle ne pouvait se séparer sans un souvenir de cet honnête homme, de ce travailleur qui l'a fidèlement servie ; elle gardera sa mémoire avec celle de tant de bons ouvriers qui étaient la force et l'honneur de notre Compagnie et que la mort semble s'acharner depuis quelques années à nous enlever les uns après les autres. Pour moi qui ai vu M. Guerrier de si près depuis si longtemps, je n'essaie pas de me défendre contre l'impression de tristesse que nous éprouvons tous : avec lui disparaît un des rares survivants des maîtres du lycée pour la période où s'y est écoulée une si grande part de ma vie ; avec lui aussi, un des plus anciens témoins du passé de nos Sociétés savantes, un de ceux qui ont le mieux connu quelques-uns des confrères aimés auxquels je faisais allusion tout à l'heure et qui étaient, il y a peu d'années, comme l'âme et la

vie de nos réunions : M. l'abbé Desnoyers (je lui conserve à dessein ce titre de sa jeunesse), M. Bimbenet, M. Loiseleur, M. Boucher de Molandon, M. Tranchau ; que d'autres encore ! sans parler de ceux plus jeunes que la mort n'a pas davantage épargnés : M. Davout, M. Patay, M. de Vauzelles et plus près de nous, M. Thillier, M. Dusserre, M. Jarry ! Heureusement, le mot du vieux poète est toujours vrai, et ce « flambeau de la vie » que les générations se passent de main en main, si l'un de nous forcément l'abandonne, d'autres sont là, jeunes, vaillants, ardents, pour le recueillir jusqu'à ce que l'heure vienne où ils devront, hélas ! le transmettre à leur tour.

A. BAILLY.

NOTE

SUR

DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

FAITES DANS LE FAUBOURG SAINT-MARCEAU, D'ORLÉANS

Au cours des années 1882 et 1902

Voies anciennes. — Sépultures Gallo-Romaines, etc.

I

Au cours des mois de septembre et d'octobre 1902, le service des travaux municipaux a fait établir un aqueduc destiné à recueillir les eaux de la grande rue Saint-Marceau pour les conduire à la Loire, en contrebas du quai des Augustins.

Cet aqueduc, partant dudit quai, remonte la rue Saint-Marceau jusqu'à une quarantaine de mètres, environ, au delà de la rue Duhamel-du-Monceau. Cette dernière rue et la rue Neuve-Tudelle qui lui fait suite, à l'ouest de la rue Dauphine, ont été dotées de la même canalisation souterraine.

Ce travail a nécessité l'ouverture d'une tranchée de $1^{m}20$ de largeur, profonde de $3^{m}50$ à 7 mètres et mesurant environ 600 mètres de longueur.

Au cours de ces fouilles, des découvertes archéologiques ont été faites, dont il est bon, pensons-nous, de conserver le souvenir dans nos bulletins.

Double chaussée

Au-dessous de la chaussée qui forme la *grande rue Saint-Marceau* actuelle, les terrassiers ont rencontré deux anciennes routes superposées, d'un tracé identique et solidement établies.

La première, sise à 1^{m} 30 au-dessous du sol, était formée de blocs de silex placés sur champ, fortement serrés les uns contre les autres. Nous estimons que cette voie, pavée comme nos vieilles rues d'Orléans, doit avoir été construite avant le XIIIe siècle et qu'elle devait, en tout cas, sûrement exister au temps du siège de 1428-1429 (1).

Venant du sud, en droite ligne, elle faisait suite à la route d'Olivet, passait devant la primitive église de Saint-Marceau, déjà existante au XIIIe siècle (mais reconstruite au XVIe siècle) et côtoyait le couvent des Augustins dont la premiére église fut brûlée par les orléanais eux-mêmes, le 12 octobre 1428, à l'approche des Anglais, commandés par le comte de Salisbury, dans le but d'enlever à l'ennemi un abri d'où il aurait pu s'élancer à l'assaut du fort des Tourelles, tête du pont d'Orléans·

Enfin, cette route venait se souder à celle de Sandillon, sur laquelle elle tombait perpendiculairement près de la place de la Bascule.

Il convient de noter que l'axe de cette voie ne correspondait pas, comme on pourrait le croire, à celui de l'ancien pont, mais la ligne médiane de cette route formait, avec celle dudit pont, un angle d'environ 20°, ouvert à l'Est.

Cette première route fut reconnue depuis la place de la Bascule jusqu'au n° 68 de la rue Saint-Marceau, sans interruption.

*
* *

Deuxième voie: à 1^{m} 10 environ au-dessous de cette voie

(1) En 1599, un étudiant Bâlois mentionne dans son journal de voyage l'observation suivante : « La route qui traverse le faubourg par lequel on arrive de Bourges à Orléans, est pavée, non seulement dans le faubourg même, mais jusqu'à deux milles d'Orléans. — (*Un étudiant Bâlois à Orléans, en 1599*, par M. de Félice. *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, T. XVII, p. 330-331)

pavée s'en trouva une seconde, formée d'une couche de béton composé de *jare* de Loire fortement aggloméré, difficilement attaquable à la pioche, épaisse de 0m 25 à 0m 30 en moyenne.

Cette seconde voie se trouvait donc à une profondeur de 2m 45 au-dessous du sol actuel, sa présence fut constatée sur toute la longueur de la fouille. On la retrouva dans la rue Duhamel-du-Monceau, sous la chaussée de la rue Dauphine et dans la rue Neuve-Tudelle. Cet embranchement reliait la route venant du Midi avec celle qui se dirigeait vers Blois par la rive gauche de la Loire. Cette surélévation de près de deux mètres et demi, survenue au cours des siècles, ne présente rien d'anormal ; elle a été constatée en maint endroit.

Sépulture et Céramique

Cette route a dû être établie au cours de la période tranquille de l'occupation romaine, c'est-à-dire au cours des deux premiers siècles, et tout au moins refaite ou réparée vers le IIIe siècle de notre ère. En effet, en face la maison portant le n° 40, les terrassiers exhumèrent *au-dessous* de cette chaussée inférieure un squelette bien conservé étendu sur le dos ayant les pieds tournés vers l'Est. Autour, et au delà de ce corps, mais dans la même couche de terre, on recueillit des débris de vases datant des deux premiers siècles de notre ère ainsi que nous allons le prouver.

A l'aide de ces débris, en effet, nous avons pu reconstituer ou mieux déterminer le galbe d'une vingtaine (1) de vases de formes différentes. Ce sont, tout d'abord, des bols ou jattes faits d'une terre rouge, fine et compacte, admirablement cuite, sonore comme

(1) Nous comprenons dans ce nombre, des vases recueillis sur divers points de la tranchée, notamment sur la place de la Bascule, autrefois dénommée : *place Bascul*, ainsi qu'il appert d'une note écrite le 10 décembre 1770 par M. Michel Douville, curé de Saint-Victor d'Orléans et seigneur de la censive des Anguignis « *dont dépendait, comme manoir principal, la Croix-Bascul.* » (*sic*). Voyez : *Registres paroissiaux de Saint-Victor*, aux *Archives municipales d'Orleans.*

du métal, vernissée au dedans comme au dehors et présentant l'aspect de la cire à cacheter colorée au vermillon. L'un de ces bols mesurait 0m 26 de diamètre et l'autre 0m 22, leur hauteur respective était de 0m 10 et 0m 12.

Ils étaient ornés de dessins en relief représentant des gladiateurs combattant et de rinceaux de feuillages variés aux volutes élégantes. Ce sont ensuite de grands vases élancés à panse bombée, à couverte blanche, surmontés d'un col étroit et portés sur un pied petit mais suffisant pour assurer leur stabilité. Viennent enfin la série des amphores à deux anses, en terre commune, rouge ou jaunâtre, celle des cruches, des écuelles, des petits et grands plateaux, des coupes et des tasses de même capacité que nos bols et verres à boire.

L'une de ces tasses porte sur la paroi interne de son fond une estampille ronde mesurant 12 millimètres seulement de diamètre avec une inscription de cinq lignes, tracée en petites lettres capitales, que voici :



Ce qui doit se lire : *Fecit Malius Fortunatus.*

D'autres vases, en terre rouge vernissée, nous ont fourni les marques de potiers suivantes :

DAMONUS

XANTI (l'N et le T liés)

ATEI   T et E liés.

OF LICINI M (*officina Licini manu*)

A côté de petites écuelles en terre jaunâtre ou rougeâtre, sans couverte, mesurant 0,085 ou 0,090 millimètres de diamètre et 0,030 millimètres de hauteur, nous devons mentionner tout particulièrement une autre écuelle à fond plat, évasée, haute de 0,06 centimètres et mesurant 0,18 centimètres de diamètre, faite d'une terre fine, de couleur brun clair, intérieurement enduite d'un *émail jaune* dont nous avons trouvé nombre d'échantillons, mêlés comme ici, à des poteries des deux premiers siècles de notre ère, notamment dans les couches profondes des fouilles faites, en 1902, dans la rue Ducerceau, à Orléans.

Il convient de signaler, encore, un petit vase de forme ollaire, intact, mesurant seulement 0,060 millimètres de hauteur et de même diamètre à son orifice, fait d'une terre grisâtre et micacée, puis une petite tête humaine mal ébauchée, faite de terre cuite rougeâtre et « quart de nature », c'est-à-dire grosse comme le poing d'un homme adulte ; elle comporte, à sa partie inférieure, dans l'épaisseur du cou, un trou d'un centimètre de diamètre, profond de trois centimètres, destiné à recevoir un goujon ou une tige. Cette figurine hideuse n'est nullement commerciale, elle doit être l'œuvre de quelque apprenti ou celle d'un potier sans la moindre notion de l'art du modelage ; enfin, les restes d'un *dolium*, mesurant 0,40 centimètres de diamètre intérieur et recouvert d'une engobe d'un brun noirâtre.

Monnaies

Les monnaies qui nous ont été remises sont les suivantes :

1° Un grand bronze d'Auguste, au revers illisible ;

2° Deux moyens bronzes du même empereur portant, au revers, l'*autel de Lyon* ;

3° Trois jetons de cuivre, des XIIIe et XVe siècles, ornés d'une nef flottante, de croix fleurdelysées, de couronnes et de devises en capitales gothiques à peu près indéchiffrables ;

4° Une petite monnaie du XIVe siècle ;

5° Une pièce de cuivre du règne de Henri II ;

6° Enfin, un sou « *ad usum Belgiæ et Austriæ* » (1789).

Objets divers

Sous cette rubrique, il nous reste à mentionner : 1° une bague de cuivre sans valeur ; 2° un *polissoir*, de gros verre de couleur verte et opaque, affectant la forme d'un champignon privé de son pied. Cet objet pèse 495 grammes, mesure 0,08 centimètres de diamètre et 0,03 centimètres d'épaisseur. Il a été trouvé sous le quai des Augustins, à une profondeur de 7 mètres.

Des polissoirs, semblables à celui-ci, ont été recueillis sur divers points de notre région, notamment au fond des sépultures, à fosses profondes, explorées par M. Dufaur de Pibrac, à Beaugency, en 1866.

Substructions

A l'entrée de la rue Saint-Marceau, et, pour mieux préciser, entre le quai des Augustins et la place de la Bascule, les terrassiers ont mis à jour une épaisse muraille parallèle au fleuve ; ils l'ont percée pour assurer le passage de l'aqueduc, mais ont renoncé à la démolir de fond en comble, en raison de son extrême solidité. Cette muraille mesure donc encore 6 mètres de hauteur, 0,90 centimètres de largeur à sa partie supérieure et 1m50 à sa base ; elle affleure presque le sol actuel. D'après son appareil, qui se compose de moëllons piqués disposés en parements vus, et la nature de son mortier, cette construction nous paraît dater tout au plus du moyen âge, peut-être était-elle alors battue par les eaux de la Loire.

Un peu plus au Sud, et sous la chaussée, on découvrit un puits à cerche maçonnée. Devant la maison n° 2 de la rue Saint-Marceau, également sous la chaussée et du côté de la place de la Bascule, on rencontra un escalier tournant, en pierre, qui fut laissé intact à 0,20 centimètres à l'est de l'aqueduc et ne fut pas déblayé. Enfin, plus avant dans la rue Saint-Marceau, apparurent des terres rapportées, noires et boueuses, marquant probablement l'emplacement d'un ancien ruisseau « qui suivait autrefois le chemin de Guigni, tombait au carrefour du Portereau et se déversait dans la Loire ; un pont de bois, nommé pont

Barbillon, l'enjambait, reliant le carrefour du Portereau à la rue du Coq et au chemin de Guigni (rue des Anguignis); c'est ce même ruisseau qui, détourné, est devenu le fossé juré qui passe sous la rue Saint-Marceau non loin de l'église » (1).

Tels sont les renseignements que nous avons pu recueillir de la bouche des ouvriers ou chefs de chantiers et dont nous avons contrôlé « de visu » l'authenticité, autant que les circonstances nous ont permis de le faire.

II

NOTE complémentaire sur des découvertes inédites faites en 1882, dans le quartier Saint-Marceau

Les récentes découvertes faites dans le quartier Saint-Marceau nous ont remis en mémoire les résultats d'autres fouilles entreprises *il y a vingt ans* dans ce même quartier.

Au cours de la séance du 28 juillet 1882, nous avons fait sur ce sujet, une communication verbale à nos collègues de la Société archéologique (2), mais nos bulletins ne renferment aucune note détaillée sur les découvertes en question.

L'heure est venue de combler cette lacune à l'aide des notes manuscrites que nous avons conservées par devers nous, depuis cette époque déjà lointaine ; voici les faits :

M. Duveau, ancien négociant à Orléans, fit construire au mois d'août 1882 une maison sise en bordure de la route d'Olivet ; cet immeuble qui porte actuellement le n° 6, remplace l'ancienne maison n° 8, jadis existante en ce lieu.

Le 7 dudit mois d'août nous fûmes avisé par M. Herluison

(1) *Les rues d'Orléans*, par E. Lepage, 1901, p. 80.

(2) Voici la simple note qu'on peut lire à la page 526 du t. VII[e] de nos *Bulletins* : « Sur la demande de M. le président (M. Bimbenet), M Dumuys donne quelques détails sur une nouvelle découverte faite dans le sous-sol de l'immeuble portant le n° 8 de la route d'Olivet. Il s'agit de sépultures gallo-romaines, assez nombreuses, dont il a constaté la présence en compagnie de M. Herluison, membre de la Société. »

que des trouvailles intéressantes venaient d'être faites par les terrassiers occupés à creuser la cave du nouvel immeuble n° 6, et tous deux nous nous rendîmes sans tarder à l'endroit signalé. Voici les renseignements précis que nous pûmes y obtenir ou contrôler *de visu*.

La fouille mesurait 42 mètres de superficie ($7^m \times 6^m$) ; à une profondeur de 90 centimètres environ, les terrassiers découvrirent des sépultures *par inhumation et par incinération*, mélangées.

Deux squelettes entiers étendus tète à tête dans la direction N.-E.—S.-O., parallèlement à la route, furent tout d'abord exhumés. — Trois crânes d'enfants furent également recueillis, non loin d'eux.

Autour de ces restes humains l'on rencontra une vingtaine de grosses urnes de terre de forme ovoïde mesurant 28 centimètres de diamètre à la panse, environ 30 ou 33 centimètres de hauteur, obturées à l'aide de pierres plates à peine dégrossies ou de larges briques. Ces urnes faites de terre mal cuite, ainsi qu'on pouvait s'en rendre compte en brisant leurs fragments, étaient épaisses d'un demi centimètre, les surfaces interne et externe en étaient rouges mais la masse de la pâte était restée grise. Elles comportaient un pied en forme de bourrelet à section triangulaire, mesurant 7 centimètres de diamètre ; l'une d'elles au moins, avait une anse large et épaisse.

Ces vases enfouis dans une couche de terre argileuse très dense et durcie par le temps étaient inclinés, brisés, mais ils avaient laissé dans l'argile plastique l'empreinte exacte de leur forme primitive.

Ils avaient évidemment cédé sous la pression des terres environnantes.

L'une de ces urnes largement ouverte à la partie supérieure renfermait une mâchoire de cheval intacte et la dernière vertèbre cervicale du même animal.

Cette mâchoire fut par nous soumise à l'examen de M. Nouël, alors directeur du musée d'histoire naturelle d'Orléans, qui la mensura.

Elle avait : 16 centimètres de longueur ; l'écartement des deux rangées de dents intactes était de 8 centimètres. Quant aux dents, longues de 8 centimètres elles mesuraient 0,02 × 0,03 centimètres de côté. (Ces débris divers sont déposés au Musée historique.)

Nombre d'autres urnes renfermaient des ossements et du charbon.

A leurs débris étaient mêlés des vases de formes diverses, parfois intacts ; citons par exemple : 1° une petite coupe en terre rouge vernissée de 12 centimètres de diamètre environ, portant intérieurement une estampille illisible, composée de trois lettres mal imprimées ; 2° un petit vase de terre rouge, de forme sphérique, orné d'un pied, d'un goulot à rebord épais et d'une petite anse arrondie, mesurant environ 15 centimètres de diamètre et 20 centimètres de hauteur.

3° Des fragments de grandes amphores de terre rouge appartenant à des récipients de 1^{m} 10 de hauteur environ, autant que nous pouvons en juger d'après les pointes, anses, et goulots recueillis.

4° De petites amphores de terre blanche à pied, ayant dû mesurer environ 30 ou 33 centimètres de hauteur.

Les fouilles fournirent encore des chevilles de fer, un collier de même métal et un certain nombre de monnaies impériales qui furent vendues par les terrassiers.

L'une d'elles soumise à M. Desnoyers, directeur du musée historique, fut par lui reconnue pour un grand bronze à l'effigie de l'empereur Trajan couronné de lauriers (98-117 de notre ère).

Comme on le voit, il ne saurait y avoir doute sur la nature de cette découverte. C'est bien d'un cimetière mixte Gallo-Romain qu'il s'agit ici. En effet, au nord de la fouille on remarquait une excavation remplie de terre, d'ossements et de charbon ; d'autre part des *squelettes* intacts gisaient à côté d'*urnes cinéraires* encore remplies de débris.

Ces sépultures disposées sur le côté ouest de la voie romaine rectiligne reconnue dans la grande rue Saint-Marceau, occu-

paient un point sis à 600 mètres seulement au sud de la sépulture, découverte en 1902 dans le sous-sol de ladite rue.

Ces jalons archéologiques qui datent à n'en pas douter *des deux premiers siècles de notre ère*, sont fort intéressants à relever au point de vue de la topographie du *suburbium* de l'antique Cenabum.

Ajoutons enfin que des débris Gallo-Romains furent encore recueillis au cours de cette période de vingt années, par M. O'Mahony membre de la Société archéologique, dans le jardin de son immeuble récemment construit, entre la rue Dauphine et la grande rue Saint-Marceau et portant le n° 15 sur la première de ces deux rues.

Comme on le voit, ces renseignements divers se complètent fort heureusement et leur rapprochement s'imposait.

Souhaitons que d'autres découvertes subséquentes viennent éclairer d'une lumière plus vive les origines encore obscures de notre antique cité.

Léon Dumuys.

ÉTAT SOMMAIRE DE LA SÉRIE G

(CLERGÉ SÉCULIER)

Des Archives Départementales du Loiret

(SUITE) (1)

CHAPITRE COLLÉGIAL DE SAINT-AIGNAN

1° INVENTAIRES.

G. 1403. (Registre). — In-4° ; 627 feuillets, papier.

1544. — Répertoire des titres et biens du chapitre.

G. 1404. (Registre). — In-4° ; 551 pages, dont 19 en blanc, papier ; relié.

1767. — Inventaire des titres du chapitre : paroisses rurales.

G. 1405. (Registre). — In-4° ; 174 feuillets, dont 47 en blanc, papier ; relié.

1767. — Inventaire des titres du chapitre concernant les rentes constituées, les fiefs, la bourse de Saint-Thomas.

G. 1406. (Liasse). — 4 pièces, papier.

XVIII[e] siècle. — Inventaire des biens du chapitre à Orléans et dans la banlieue ; des biens affectés aux chapelles de Saint-Benoit et de Saint-Laurent.

G. 1407. (Cahier). — 72 pages, papier.

XVIII[e] siécle. — Inventaire des titres servant à justifier les droits du chapitre sur plusieurs maisons.

G. 1408. (Registre). — 16 feuillets, papier ; relié.

1786. — Inventaire des effets de la sacristie de Saint-Aignan.

(1) Voir *Bulletins*, tome XI, n° 161, 3[e] et 4[e] trimestres 1897, pp. 491-504; tome XII, n° 162, 2[e] trimestre 1898, pp. 93-122, et n° 166, 2[e] trimestre 1899, pp. 215-363.

2° BULLES DES PAPES.

G. 1400. (Liasse). — 1 parchemin.
7 novembre 1220. — Bulle du pape Innocent III.

3° PRIVILÈGES DES ROIS.

G. 1410. (Liasse), — 1 pièce papier ; 1 parchemin.
1643-1777. — Privilèges des rois.

4° CONCLUSIONS CAPITULAIRES.

G. 1411. (Registre). — In-4°; 198 feuillets, papier ; relié.
1464-1499. — Conclusions capitulaires.

G. 1412. (Registre). — In-4° ; 231 feuillets, papier.
1552-1558. — Conclusions capitulaires.

G. 1413. (Registre). — In-4° ; 228 feuillets, papier.
1568-1588. — Conclusions capitulaires.

G. 1414. (Registre). — In-4° ; 144 feuillets, papier.
1569-1575. — Minutes. Conclusions capitulaires.

G. 1415. (Registre). — In-4° : 392 feuillets, papier.
1608-1625. — Minutes. Conclusions capitulaires.

G. 1416. (Registre). — In-4° ; 304 feuillets, papier ; relié.
1632-1639. — Minutes. Conclusions capitulaires.

G. 1417. (Registre). — In-4° ; 340 feuillets, papier ; relié.
1640-1647. — Minutes. Conclusions capitulaires.

G. 1418 (Registre). — In-4° ; 198 feuillets, papier ; relié.
1648-1657. — Minutes. Conclusions capitulaires.

G. 1419. (Registre). — In-4° ; 271 feuillets, papier ; relié.
1657-1668. Minutes. Conclusions capitulaires.

G. 1420. (Registre). — In-4° ; 347 feuillets, papier ; relié.
1667-1688. — Minutes. Conclusions capitulaires.

G. 1421. (Registre). — In-4° ; 469 feuillets, papier ; relié.

1681-1707. — Minutes. Conclusions capitulaires.

G. 1422. (Registre). — In-folio ; 382 feuillets, papier ; relié.

1707-1737. — Minutes. Conclusions capitulaires.

G. 1423. (Registre). — Grand in-folio ; 196 feuillets, papier ; relié.

1737-1752. — Minutes. Conclusions capitulaires.

G. 1424. (Registre). — In-folio ; 285 feuillets, papier ; relié.

1752-1758. — Minutes. Conclusions capitulaires.

G. 1424. (Liasse). — 1 pièce, papier.

1757-1759. — Minutes. Conclusions capitulaires.

5° OFFICIERS DU CHAPITRE.

G. 1426. (Registre). — In-4° ; 296 feuillets, papier ; relié.

1500-1528. — Livre de provisions d'offices.

G. 1427. (Registre). — In-4° ; 292 feuillets, papier.

1605-1641. — Livre de provisions d'offices.

G. 1428. (Liasse). — 1 pièce, papier.

1286. — Doyenné.

G. 1429. (Liasse). — 37 pièces, papier ; 6 parchemins.

1412-1792. — Sous-doyenné. 1.

G. 1430. (Liasse). — 16 pièces, papier ; 11 parchemins.

1445-1784. — Sous-doyenné, 2.

G. 1431. (Liasse). — 29 pièces, papier.

XVII[e] siècle-1748. — Chantrerie, 1.

G. 1432. (Liasse). — 51 pièces, papier ; 23 parchemins.

1609-1780. — Chantrerie, 2.

G. 1433. (Liasse). — 5 pièces, papier ; 10 parchemins.

1531-1768. — Chantrerie, 3.

G. 1434. (Liasse). — 9 pièces, papier, 1 parchemin.

1459-1649, — Sous-chantrerie.

G. 1435. (Liasse). — 9 pièces, papier ; 8 parchemins.

XIIe siècle-1786. — Prévôté d'Herbilly. 1.

G. 1436. (Liasse). —

1447-1783. — Prévôté d'Herbilly. 2.

G. 1437. (Registre). — In-folio ; 71 feuillets, dont 2 en blanc, papier ; relié.

1779-1790. — Cueilleret des droits d'oublies dûs à la prévôté de Saint-Aignan.

G. 1438. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 16 parchemins.

1516-1767. — Prévôté de Sologne.

G. 1439. (Liasse). — 30 pièces, papier ; 23 parchemins.

1203-an IV. — Prévôté de Teillay.

BIENS AFFECTÉS AUX PRÉBENDES.

G. 1440. (Liasse). — 2 pièces, papier.

1756. — État des biens attachés à chacune des prébendes le 20 février 1756 ; déclaration au bureau des décimes des biens et revenus des prébendes, en exécution de l'ordonnance du 15 décembre 1756.

G. 1441. (Liasse). — 53 pièces, papier ; 23 parchemins.

1750-1788. — Paroisse Notre-Dame-du-Chemin. 1.

G. 1442. (Liasse). — 7 pièces, papier.

1622-1734. — Paroisse Notre-Dame-du-Chemin, 2.

G. 1443. (Liasse). — 11 pièces, papier ; 12 parchemins.

1407-1706. — Paroisse Saint-Jean-de-Braye. 1.

G. 1444. (Liasse). — 37 pièces, papier ; 9 parchemins.

1591-1614. — Paroisse Saint-Jean-de-Braye, 2.

G. 1445. (Liasse). — 32 pièces, papier ; 9 parchemins.

1601-1781. — Paroisse Saint-Jean-le-Blanc.

G. 1446. (Liasse). — 9 pièces, papier ; 9 parchemins.

1512-1774. — Paroisse Saint-Loup. 1.

G. 1447. (Liasse). — 53 pièces, papier ; 18 parchemins.
1565-1780. — Paroisse Saint-Loup. 2.

G. 1448. (Liasse). — 26 pièces, papier ; 15 parchemins.
1563-1770, — Paroisse Saint-Marc.

G. 1449. (Liasse). — 21 pièces, papier ; 23 parchemins.
1393-1774. — Paroisses diverses.

6° BIENS DU CHAPITRE.

a) *Déclaration des biens.*

G. 1450. (Liasse). — 3 cahiers, papier.
1544-1679. — Déclarations de biens.

G. 1451. (Cahier). — 79 feuillets, papier.
1771. — Déclarations de biens.

b) *Testaments et fondations.*

G. 1452. (Liasse). — 6 pièces, papier ; 30 parchemins.
854-1542. — Testaments et fondations.

G. 1453. (Liasse). — 17 pièces, papier ; 23 parchemins.
1544-1620. — Testaments et fondations.

G. 1454. (Liasse). — 26 pièces, papier ; 33 parchemins.
1597-1642. — Testaments et fondations.

G. 1455. (Liasse). — 28 pièces, papier ; 10 parchemins.
1605-1648. — Testaments et fondations.

G. 1456. (Liasse). — 12 pièces, papier ; 23 parchemins.
1640-1667. — Testaments et fondations.

G. 1457. (Liasse). — 19 pièces, papier ; 21 parchemins.
1663-1706. — Testaments et fondations.

G. 1458. (Liasse). — 65 pièces, papier ; 2 parchemins.
1712-1788. — Testaments et fondations.

c) *Biens à Orléans.*

G. 1459. (Liasse). — 6 pièces, papier ; 3 parchemins.
1264-1784. — Cloître Saint-Aignan, 1.

G. 1460. (Liasse). — 4 pièces, papier.
1637-an V. — Cloître Saint-Aignan. 2.

G. 1461. (Liasse). — 5 pièces, papier ; 9 parchemins.

1480-an III. — Paroisse du Crucifix-Saint-Aignan. 1.

G. 1462. (Liasse). — 13 pièces, papier ; 2 parchemins.

1549-1702. — Paroisse du Crucifix-Saint-Aignan. 2.

G. 1463. (Liasse). — 11 pièces, papier ; 6 parchemins.

1552-1786. — Paroisse du Crucifix-Saint-Aignan. 3.

G. 1464. (Liasse). — 11 pièces, papier ; 3 parchemins.

1563-1787. — Paroisse du Crucifix-Saint-Aignan, 4.

G. 1465. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 6 parchemins.

1488-1780. — Paroise de Notre-Dame de la Conception.

G. 1466. (Liasse). — 4 parchemins.

1433-1588. — Paroisse de Notre-Dame du Chemin, 1.

G. 1467. (Liasse). — 9 pièces, papier ; 7 parchemins.

1490-1785. — Paroisse Notre-Dame du Chemin, 2.

G. 1468. (Liasse). — 26 pièces, papier ; 7 parchemins.

1538-1783. — Paroisse Notre-Dame du Chemin, 3.

G. 1469. —(Liasse). — 3 pièces, papier ; 10 parchemins.

1572-1772. — Paroisse Notre-Dame du Chemin, 4.

G. 1470. (Liasse). — 5 pièces, papier ; 5 parchemins.

1585-1769. — Paroisse Notre-Dame du Chemin, 5.

G. 1471. (Liasse). — 18 pièces, papier ; 14 parchemins.

1589-1787. — Paroisse Notre-Dame du Chemin, 6.

G. 1472. (Liasse). — 15 pièces, papier ; 4 parchemins.

1657-1784. — Paroisse Notre-Dame du Chemin, 7.

G. 1473. (Liasse). — 11 pièces, papier.

1688-1783. — Paroisse Notre-Dame-du-Chemin, 8.

G. 1474. (Liasse). — 14 pièces, papiers ; 1 parchemin.

1688-1790. — Paroisse Notre-Dame-du-Chemin, 9.

G. 1475. (Liasse). — 19 pièces, papier ; 2 parchemins.

1727-1790. — Paroisse Notre-Dame-du-Chemin, 10.

G. 1476. (Cahier). — 34 feuillets, papier.

1769-1789. — Délibération des assemblées d'habitants de la paroisse de Notre-Dame-du-Chemin.

G. 1477. (Liasse). — 7 pièces, papier ; 8 parchemins.

1461-1793. — Paroisse de Saint-Donatien.

G. 1478. (Liasse). — 1 parchemin.

1356. — Paroisse de Sainte-Croix.

G. 1479. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 5 parchemins.

1484-1695. — Paroisse de Saint-Euverte.

G. 1480. (Liasse). — 9 pièces, papier ; 18 parchemins.

1391-1770. — Paroisse de Saint-Germain.

G. 1481. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 12 parchemins.

1464-1588. — Paroisse de Saint-Hilaire, 1.

G. 1482. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 2 parchemins.

1387-1679. — Paroisse de Saint-Hilaire, 2.

G. 1483. (Liasse). — 44 pièces, papier ; 11 parchemins.

1387-1760. — Paroisse de Saint-Hilaire, 3.

G. 1484. (Liasse). — 13 pièces, papier ; 8 parchemins.

1516-1790. — Paroisse de Saint-Hilaire, 4.

G. 1485. (Liasse). — 9 pièces, papier ; 9 parchemins.

1637-1760. — Paroisse de Saint-Hilaire, 5.

G. 1486. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 10 parchemins.

1371-1769. — Paroisse de Saint-Liphard.

G. 1487. (Liasse). — 52 pièces, papier ; 23 parchemins.

1470-1787. — Paroisse de Saint-Paterne.

G. 1488. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 9 parchemins.

1498-1758. — Paroisse de Saint-Paul.

G. 1489. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 7 parchemins.

1565-an IV. — Paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier.

G. 1490. (Liasse). — 11 pièces, papier ; 3 parchemins.

1406-1776. — Paroisse de Saint-Victor, 1

G. 1491. (Liasse). — 35 pièces, papier ; 7 parchemins.

1420-1766. — Paroisse de Saint-Victor, 2.

G. 1492. (Liasse). — 7 pièces, papier ; 12 parchemins.

1431-1772. — Paroisse de Saint-Victor, 3.

G. 1493. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 8 parchemins.

1493-1769. — Paroisse de Saint-Victor, 4.

G. 1494. (Liasse). — 4 pièces, papier ; 10 parchemins.

1499-1766. — Paroisse de Saint-Victor, 5.

G. 1495. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 8 parchemins.

1572-1788. — Paroisse de Saint-Victor, 6.

G. 1496. (Liasse). — 15 pièces, papier ; 6 parchemins.

1579-1784. — Paroisse de Saint-Victor, 7.

G. 1497. (Liasse). — 6 parchemins.

1601-1750. — Paroisse de Saint-Victor, 8.

G. 1498. (Liasse). — 14 pièces, papier : 3 parchemins.

1721-1777. — Paroisse de Saint-Victor, 9.

G. 1499. (Liasse). — 4 pièces, papier.

1785-1787. — Paroisse de Saint-Victor, 10.

G. 1500. (Liasse). — 18 pièces, papier.

1606-1741. — Paroisse de Saint-Vincent.

G. 1501. (Liasse). — 11 pièces, papier ; 20 parchemins.

1366-1789. — Baux des îles et grèves appartenant au chapitre, et constitutions de rentes sur ces propriétés. Ile Charlemagne.

d) *Biens dans les paroisses rurales.*

G. 1502. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 3 parchemins.

1174-après 1726. — Paroisse d'Artenay, 1.

G. 1503. (Liasse). — 30 pièces, papier ; 16 parchemins.

1493-1738. — Paroisse d'Artenay, 2.

G. 1504. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 10 parchemins.

1396-1789. — Paroisse d'Artenay, 3.

G. 1505. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 11 parchemins.

1651-1787. Paroisse d'Artenay, 4.

G. 1506. (Liasse). — 19 pièces, papier ; 5 parchemins.

1756-1782. — Paroisse d'Artenay, 5.

G. 1507. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 6 parchemins.

1694-1768. — Paroisse de Chécy.

G. 1508. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 6 parchemins.

1385-1788. — Paroisse de Cravant.

G. 1509. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 6 parchemins.

1361-1725. — Paroisse de Dambron, n° 1.

G. 1510. (Liasse). — 4 pièces, papier ; 9 parchemins.

1411-1756. — Paroisse de Dambron, n° 2.

G. 1511. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 9 parchemins.

1484-1781. — Paroisse de Dambron, n° 3.

G. 1512. (Liasse). — 5 pièces, papier; 10 parchemins.
1491-1782. — Paroisse de Dambron, n° 4.

G. 1513. (Liasse). — 4 pièces, papier ; 23 parchemins.
1507-1755. — Paroisse de Dambron, n° 5.

G. 1514. (Liasse). — 2 pièces, papier; 6 parchemins.
1521-1580. — Paroisse de Dambron, n° 6.

G. 1515. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 13 parchemins.
1549-1570. — Paroisse de Dambron, n° 7.

G. 1516. (Liasse). — 4 pièces, papier ; 4 parchemins.
1557-1781. — Paroisse de Dambron, n° 8.

G. 1517. (Liasse). — 32 pièces, papier ; 7 parchemins.
1595-1746. — Paroisse de Dambron, n° 9.

G. 1518. (Liasse). — 2 parchemins.
1218. — Paroisse de Grigneville.

G. 1519. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 11 parchemins.
1512-1732. — Paroisse d'Ingré.

G. 1520. (Liasse). — 6 pièces, papier ; 25 parchemins.
1489-1769. — Paroisse d'Ivoy.

G. 1521. (Liasse). — 2 pièces, papier; 3 parchemins.
1408-1766. — Paroisse de La Ferté-Saint-Aubin, n° 1.

G. 1522. (Liasse). — 2 pièces, papier; 8 parchemins.
1453-1701. — Paroisse de La Ferté-Saint-Aubin, n° 2.

G. 1523. (Liasse). — 9 pièces, papier ; 11 parchemins.
1470-1779. — Paroisse de Mareau.

G. 1524. (Liasse). — 4 pièces, papier; 12 parchemins.
1487-1769. — Paroisse de Marigny.

G. 1525. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 3 parchemins.
1538-1764. — Paroisse de Neuvy.

G. 1526. (Liasse). — 19 pièces, papier.
1701-1766. — Paroisse de Saint-Denis-en-Val, n° 1.

G. 1527. (Cahier). — 49 feuillets, papier.
1783-1790. — Paroisse de Saint-Denis-en-Val, n° 2.

G. 1528. (Liasse). — 3 parchemins.
1488-1549. — Paroisse de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

G. 1529. (Liasse). — 11 pièces, papier ; 20 parchemins.
1423-1787. — Paroisse de Saint-Jean-de-Braye, n° 1.

G. 1530. (Liasse). — 4 pièces, papier ; 17 parchemins.
1472-1788. — Paroisse de Saint-Jean-de-Braye, n° 2.

G. 1531. (Liasse). — 4 pièces, papier ; 7 parchemins.
1586. — an IV. — Paroisse de Saint-Jean-de-Braye, n° 3.

G. 1532. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 10 parchemins.
1482-1786. — Paroisse de Saint-Marc.

G. 1533. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 7 parchemins.
1551-1749. — Paroisse de Sandillon.

G. 1534. (Liasse). —
1245-1789. — Paroisse de Santilly, n° 1.

G. 1535. (Liasse). — 7 pièces, papier ; 26 parchemins.
1451-1786. — Paroisse de Santilly, n° 2.

G. 1536. (Liasse). — 5 pièces, papier ; 16 parchemins.
1481-1663. — Paroisse de Santilly, n° 3.

G. 1537. (Liasse). — 6 pièces, papier ; 17 parchemins.
1514-1782. — Paroisse de Santilly, n° 4.

G. 1538. (Liasse). — 5 pièces, papier ; 18 parchemins.
1523-1788. — Paroisse de Santilly, n° 5.

G. 1539. (Liasse). — 7 pièces, papier ; 7 parchemins.
1543-1734. — Paroisse de Santilly, n° 6.

G. 1540. (Liasse). — 6 pièces, papier ; 4 parchemins.
1607-1789. — Paroisse de Santilly, n° 7.

G. 1541. (Liasse). — 6 pièces, papier ; 11 parchemins.
1637-1768. — Paroisse de Santilly, n° 8.

G. 1543, (Liasse). — 10 pièces, papier ; 12 parchemins.
1688-1766. — Paroisse de Santilly, n° 9.

G. 1543. (Liasse), — 4 pièces, papier ; 16 parchemins.
1413-1783. — Paroisse de Saran, n° 1.

G. 1544. (Liasse). — 9 pièces, papier ; 5 parchemins.
1456-1602. — Paroisse de Saran, n° 2.

G. 1545. (Liasse). — 16 pièces, papier ; 4 parchemins.
1695-1788. — Paroisse de Semoy.

G. 1546. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 12 parchemins.
1261-1787. — Paroisse de Teillay, n° 1.

G. 1547. (Liasse). — 6 pièces, papier ; 7 parchemins.
1490-1782. — Paroisse de Teillay, n° 2.

G. 1548. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 10 parchemins.
1533-1785. — Paroisse de Teillay, n° 3.

G. 1549. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 5 parchemins.
1557-1654. — Paroisse de Teillay, n° 4.

G. 1550. (Liasse). — 8 parchemins.
1561-1671. — Paroisse de Teillay, n° 5.

G. 1551. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 12 parchemins.
1568-1787. — Paroisse de Teillay, n° 6.

G. 1552. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 9 parchemins.
1576-1786. — Paroisse de Teillay, n° 7.

G. 1553. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 6 parchemins.
1586-1783. — Paroisse de Teillay, n° 8.

G. 1554. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 6 parchemins.
1404-an VI. — Paroisses diverses.

c). *Dimes et champarts.*

G. 1555. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 110 parchemins.
1569-1788. — Paroisse d'Artenay, n° 1.

G. 1556. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 31 parchemins.
1603-1659. — Paroisse d'Artenay, n° 2.

G. 1557. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 22 parchemins.
1623-1737. — Paroisse d'Artenay, n° 3.

G. 1558. (Liasse). — 16 pièces, papier, 24 parchemins.
1633-1782. — Paroisse d'Artenay, n° 4.

G. 1559. (Liasse). — 13 pièces, papier ; 7 parchemins.
1407-1781. — Paroisse de Bazoches, n° 1.

G. 1560. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 24 parchemins.
1541-1779. — Paroisse de Bazoches, n° 2.

G, 1561. (Liasse). — 1 parchemin.
1561. — Paroisse de La Ferté-Saint-Aubin.

G. 1562. (Liasse), — 18 pièces, papier ; 4 parchemins.
1218-1788, — Paroisse d'Ivoy, n° 1.

G. 1563. (Liasse). — 8 pièces, papier ; 8 parchemins.
1457-1784. — Paroisse d'Ivoy, n° 2.

G 1564. (Liasse). — 15 pièces, papier; 6 parchemins.
1428-1771. — Paroisse de Marcilly, n° 1.

G. 1565. (Liasse). — 13 pièces, papier ; 43 parchemins.
1409-1789. — Paroisse de Marcilly, n° 2.

G. 1566. (Liasse). — 15 pièces, papier ; 40 parchemins.
1218-an V. — Paroisse de Ménestreau-en-Villette.

G. 1567. Liasse). — 4 pièces, papier ; 26 parchemins.
1460-1774. — Paroisses de Ruan et de Santilly, n° 1.

G. 1568. (Liasse). — 6 pièces, papier ; 14 parchemins.
1515-1702. — Paroisses de Ruan et de Santilly, n° 2.

G. 1569. (Liasse). — 21 parchemins.
1570-1711. — Paroisses de Ruan et de Santilly, n° 3.

G. 1570. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 4 parchemins.
1458-1699. — Paroisse de Ruan, n° 1.

G. 1571. — (Liasse). — 9 parchemins.
1460-1628. — Paroisse de Ruan, n° 2.

G. 1572. (Liasse). — 21 pièces, papier ; 8 parchemins.
1471-1780. — Paroisse de Ruan, n° 3.

G. 1673. (Liasse). — 26 parchemins.
1521-1597. — Paroisse de Ruan, n° 4.

G. 1574- (Liasse). — 5 pièces, papier ; 13 parchemins.
1524-1558. — Paroisse de Ruan, n° 5.

G. 1575. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 15 parchemins.
1527-1785. — Paroisse de Ruan, n° 6.

G. 1576. (Liasse). — 71 parchemins.
1607-1699. — Paroisse de Ruan, n° 7.

G. 1577, (Liasse). — 3 pièces, papier ; 5 parchemins.
1676-1768. — Paroisse de Ruan, n° 8.

G. 1578. Liasse), — 40 parchemins.
1701-1747, — Paroisse de Ruan, n° 9.

G. 1579. (Liasse). — 35 pièces, papier.
1737-1788. — Paroisse de Ruan, n° 10.

G. 1580. (Liasse). — 4 pièces, papier ; 17 parchemins.
1748-1789. — Paroisse de Ruan, n° 11.

G. 1581. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 4 parchemins.
1769-1790. — Paroisse de Ruan, n° 12.

G. 1582. (Liasse). — 10 pièces, papier ; 8 parchemins.

1486-1772. — Paroisse de Saint-Cyr-en-Val.

G. 1883. (Liasse). — 3 parchemins.

1203-1328. — Paroisse de Santilly, n° 1.

G. 1584. (Liasse). — 3 pièces, papier : 4 parchemins.

1344-1606. — Paroisse de Santilly, n° 2.

G. 1585. (Liasse). — 23 parchemins.

1479-1578. — Paroisse de Santilly, n° 3.

G. 1586. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 24 parchemins.

1495-1553. — Paroisse de Santilly, n° 4.

G. 1587. (Liasse). — 6 pièces, papier ; 19 parchemins.

1498-1785. — Paroisse de Santilly, n° 5.

G. 1588. (Liasse). — 25 parchemins.

1528-1598. — Paroisse de Santilly, n° 6.

G. 1589. (Liasse). — 8 pièces papier ; 9 parchemins.

1563-1785. — Paroisse de Santilly, n° 6.

G. 1590. (Liasse). — 67 parchemins.

1612-1699. — Paroisse de Santilly, n° 8.

G. 1591. (Liasse). — 38 parchemins.

1700-1730. — Paroisse de Santilly, n° 9.

G. 1592. (Liasse). — 5 pièces, papier ; 1 imprimé.

1737-1732. — Paroisse de Santilly, n° 16.

G. 1593. (Liasse). — 17 parchemins.

1751-1789. — Paroisse de Santilly, n° 11.

G. 1594. (Liasse). — 4 pièces, papier ; 3 parchemins.

1535-1626. — Paroisse de Teillay, n° 1.

G. 1595. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 27 parchemins.

1563-1742. — Paroisse de Teillay, n° 2.

G. 1596. (Liasse). — 5 pièces, papier ; 4 parchemins.

1696-1772. — Paroisse de Teillay, n° 3.

G. 1597. (Liasse). — 8 pièces, papier ; 16 imprimés.

1174-1737. — Procédures touchant les dîmes et champarts.

G. 1598. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 4 parchemins.

1559-1599. — Procédures touchant les dîmes et champarts.

G. 1599. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 3 parchemins ; 1 imprimé.

1737-1768. — Procédures touchant les dîmes et champarts.

G. 1600. (Liasse). — 168 pièces, papier ; 7 parchemins.

1779-1792. — Procédures touchant les dîmes et champarts.

G. 1601. (Liasse). — 23 pièces, papier ; 20 parchemins.

1780-1791. — Procédures touchant les dîmes et champarts.

G. 1602. (Liasse). — 18 pièces, papier ; 17 parchemins ; 3 imprimés.

1307-1781. — Varia.

f) *Forêts*

G. 1603. (Liasse). — 17 pièces, papier ; 7 parchemins.

1496-1670. — Jugements et transactions. — Partage des bois avec le roi. — Aliénations.

G. 1604. (Liasse). — 22 pièces, papier ; 16 parchemins.

1440-1673. — Paroisse de Marigny.

G. 1605. (Liasse). — 5 pièces, papier ; 4 parchemins.

1237-1641. — Paroisse de Teillay.

G. 1606. (Liasse). — 8 pièces, papier ; 14 parchemins.

1538-1738. — Paroisses de Saran et de Saint-Liphard.

EN SOLOGNE

G. 1607. (Liasse). — 49 pièces, papier ; 5 imprimés.

1634-1769. — Paroisse de La Ferté-Saint-Aubin, nº 1.

G. 1608. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 16 parchemins ; 2 imprimés.

1405-1778. — Paroisse de La Ferté-Saint-Aubin, nº 2.

G. 1609. (Liasse). — 20 pièces, papier ; 17 parchemins.

1430-1769. — Paroisse de La Ferté-Saint-Aubin, nº 3.

G. 1610. (Liasse). — 37 pièces, papier ; 2 parchemins.

1425-1781. — Paroisse de La Ferté-Saint-Aubin, nº 4.

G. 1611. (Cahier). — Papier, relié.

1744-1746. — Arpentage et réglage des coupes du tréfond de Saint-Aignan dans la gruerie de la forêt d'Orléans.

g) *Notaires du Chapitre*

G. 1612. (Registre). — In-4° ; 75 feuillets, papier, dont 4 en blanc ; couverture parchemin.

1522-1679. — Extraits d'un registre contenant les actes passés par devant notaires concernant le chapitre.

G. 1613. (Registre). — In-4° ; 720 feuillets, papier, dont 3 en blanc ; couverture parchemin.

1563-1573. — Contrats passés par devant notaires pour le chapitre.

G. 1614. (Registre). — In-4° ; 408 feuillets, papier, dont 1 en blanc ; couverture parchemin.

1671-1679. — Contrats passés par devant notaires pour le chapitre.

h) *Cens et rentes*

G. 1615. (Liasse). — 3 pièces, papier.

1544-1625. — Reconnaissances par le chapitre des censives qu'il tient du roi ou du duc d'Orléans.

G. 1616. (Cahier). — Papier.

1398. — Cens dus au chapitre dans la ville d'Orléans.

G. 1617. (Liasse). — 7 pièces, papier ; 6 parchemins.

1625-1783. — Baux de la censive de Beauce.

G. 1618. (Liasse). — 1 parchemin.

1686. — Censive des Chauvreux, n° 1.

G. 1619. (Registre). — in-4° ; 188 feuillets, papier, dont 5 en blanc ; relié.

1770. — Censive des Chauvreux, n° 2.

G. 1620. (Liasse). — 9 pièces, papier ; 1 parchemin.

1637-1783. — Baux de la censive de Sologne.

G. 1621. (Liasse). — 18 pièces, papier ; 17 parchemins.

1663-1788. — Rentes constituées.

G. 1622. (Liasse). — 11 pièces, papier ; 26 parchemins.

1163-1633. — Rente foncière dans le comté de Blois.

G. 1623. (Cahier). — Papier.
XVIIIe siècle. — Rentes foncières.

G. 1624. (Registre). — In-4° ; 176 feuillets ; en blanc, depuis le feuillet 33.
1780-1789. — Profits censuels des ventes.

G. 1625 (Registre). — In-4° ; 62 feuillets, dont 5 en blanc ; couverture parchemin.
1657-1658. — Reconnaissances et déclarations d'hypothèques.

G. 1626. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 5 parchemins.
1219-1534. — Droits féodaux divers.

i) *Cures*

à Orléans

G. 1627. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 8 parchemins.
1192-1395. — Cure du Crucifix Saint-Aignan.

G. 1628. (Liasse). — 14 pièces, papier ; 5 parchemins
1550-1754. — Cure du Crucifix Saint-Aignan.

G. 1629. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 4 parchemins.
1640-1643. — Prieuré de Notre-Dame-de-la Conception.

Cures de campagne

G. 1630. (Liasse). — 28 pièces, papier ; 5 parchemins.
1734-1775. — Cure de Dambron.

G. 1631. (Liasse). — 9 pièces, papier ; 13 parchemins.
1431-1776. — Cure d'Artenay, n° 1.

G. 1632. (Liasse). — 13 pièces, papier ; 4 parchemins.
1595-1770. — Cure d'Artenay, n° 2.

G. 1633. (Liasse). — 5 pièces, papier ; 1 parchemin.
1726-1767. — Réparations des églises et presbytères. Biens légués aux fabriques ou aux paroisses.

7° COMMUNAUTÉ DES CHAPELAINS

a) *Statuts*

G. 1634. (Liasse). 3 pièces, papier.
1525-1673. — Statuts de la communauté.

b) *Biens*

G. 1635. (Liasse). — 3 pièces, papier.
1703-1769. — Déclarations de biens.

c) *Biens à Orléans*

G. 1636. (Liasse). — 6 pièces, papier.
1390-1582. — Paroisse de la Chapelle Saint-Aignan.

G. 1637. (Liasse). — 39 pièces, papier ; 19 parchemins.
1369-1754. — Paroisse du Crucifix Saint-Aignan.

G. 1638. (Liasse). — 5 pièces, papier ; 11 parchemins.
1320-1780. — Paroisse de Notre-Dame-du-Chemin, n° 1.

G. 1639. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 11 parchemins.
1342-1770. — Paroisse de Notre Dame-du-Chemin, 2.

G. 1640. (Liasse). — 38 pièces, papier ; 19 parchemins.
1349-1736. — Paroisse de Notre-Dame-du-Chemin, n° 3.

G. 1641. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 13 parchemins.
1354-an IV. — Paroisse de Notre-Dame-du-Chemin, n° 4.

G. 1642. (Liasse). — 24 pièces, papier ; 20 parchemins.
1356-1644. — Paroisse de Notre-Dame-du-Chemin, n° 5.

G. 1643. (Liasse). — 83 pièces, papier ; 32 parchemins.
1382-1782. — Paroisse de Notre-Dame-du-Chemin, n° 6.

G. 1644. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 13 parchemins.
1422-1699. — Paroisse de Notre-Dame-du-Chemin, n° 7.

G. 1645. (Liasse). — 51 pièces, papier ; 14 parchemins.
1519-1783. — Paroisse de Notre-Dame-du-Chemin, n° 8.

G. 1646. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 4 parchemins.
1536-1774. — Paroisse de Notre-Dame-du-Chemin, n° 9.

G. 1647. (Liasse). — 23 pièces, papier ; 13 parchemins.
1602-1788. — Paroisse de Notre-Dame-du-Chemin, n° 10.

G. 1648. (Liasse). — 93 pièces, papier ; 28 parchemins.
1366-1779. — Paroisse Saint-Benoît-du-Retour.

G. 1649. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 7 parchemins.
1622-1681. — Paroisse de Saint-Paul.

G. 1650. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 9 parchemins.
1544 — an IV. — Paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier.

G. 1651. (Liasse). — 4 pièces, papier ; 28 parchemins.
1262-1765. — Paroisse de Saint-Victor, n° 1.

G. 1652. (Liasse). — 37 pièces, papier ; 22 parchemins.
1309-1782. — Paroisse de Saint-Victor, n° 2.

G. 1653. (Liasse). — 23 pièces, papier ; 12 parchemins.
1586-1724. — Paroisse de Saint-Vincent.

G. 1654. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 1 parchemin.
1649-1781. — Paroisses de Saint-Donatien et de Saint-Pierre-Empont.

d) *Biens dans les paroisses rurales*

G. 1655. (Liasse). — 4 pièces, papier ; 17 parchemins.
1415-1779. — Paroisse d'Artenay.

G. 1656. (Liasse). — 12 pièces, papier ; 6 parchemins.
1341-1787. — Paroisse de Chécy.

G. 1657. (Liasse). — 67 pièces, papier ; 9 parchemins.
1669-1764. — Paroisse de Fay-aux-Loges.

G. 1658. (Liasse). — 9 pièces, papier ; 14 parchemins.
1339-1773. — Paroisse de Mardié,

G. 1659. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 20 parchemins.
1350-1691. — Paroisse d'Olivet.

G. 1660. (Liasse). — 13 pièces, papier ; 22 parcbemins.
1302-1787. — Paroisse de Saint-Jean-de-Braye, n° 1.

G. 1660. (Liasse). — 22 pièces, papier ; 25 parchemins.
1382-1778. — Paroisse de Saint-Jean-de-Braye, n° 2.

G. 1662. (Liasse). — 6 pièces, papier ; 9 parchemins.
1422-1784. — Paroisse de Saint-Jean-le-Blanc.

G. 1663. (Liasse). — 15 pièces, papier ; 47 parchemins.
1378-1786. — Paroisse de Saint-Marc.

G. 1664. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 4 parchemins.
1721-1769. — Paroisses de Saint-Mesmin.

G. 1665. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 7 parchemins.
1491-1774. — Paroisse de Saint-Pryvé.

G. 1666. (Liasse). — 7 pièces, papier ; 13 parchemins.
1270-1736. — Paroisse de Sandillon.

G. 1667. (Liasse). — 6 pièces, papier ; 6 parchemins.
1274-1777. — Paroisses diverses.

e) *Rentes*

G. 1668. (Liasse). — 20 pièces, papier ; 2 parchemins.
1449-1715. — Rentes.

G. 1669. (Registre). — Petit in-fol. ; 92 feuillets, papier, dont 36 en blanc ; couverture parchemin.
1711-1720. — Livres des rentes dues à la communauté.

G. 1670. (Registre). — In-4° ; 59 feuillets, papier, dont 5 en blanc ; couverture parchemin.
1729-1741. — Livre des rentes foncières dues à la communauté.

G. 1671. (Registre). — In-4° ; 94 feuillets, papier, dont 12 en blanc ; couverture parchemin.
1757-1771. — Livre des rentes dues à la communauté.

G. 1672. (Registre). — In-4° ; 146 feuillets, papier, dont 79 en blanc ; relié.
1771-1792. — Livres des biens et rentes de la communauté.

f) *Livre des recettes.*

G. 1673. (Registre). — Petit in-fol ; 237 pages, papier, dont 22 en blanc ; relié.
1785. — Livre des recettes de la communauté.

g) *Chapelles.*

G. 1674. (Liasse). — 22 pièces, papier ; 23 parchemins.
1511-1783. — Chapelle de Notre-Dame de l'Œuvre-Vieille.

G. 1675. — (Registre). — In-4° ; 141 feuillets, papier, dont 33 en blanc ; couverture parchemin.
1638-1710. — Livre des biens et rentes attachés à la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, n° 1.

G. 1676. — (Registre). — In-4° ; 186 feuillets, papier, dont 91 en blanc ; couverture parchemin.
1639-1727. — Livre des biens et rentes attachés à la chapelle de Notre-Dame de Pitié, n° 2.

G. 1677. (Liasse). — 15 pièces, papier ; 35 parchemins.
1405-1784. — Chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, n° 3.

G. 1678. (Liasse). — 37 pièces, papier ; 52 parchemins.
1412-1788. — Chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, n° 4.

G. 1679. (Liasse). — 14 pièces, papier ; 23 parchemins.
1468-1790. — Chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, n° 5.

G. 1680. (Liasse). — 42 pièces, papier ; 24 parchemins.
1525-1784. — Chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, n° 6.

G. 1681. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 25 parchemins.
1519-1680. — Chapelle de Saint-Benoît.

G. 1682. (Liasse). — 1 pièce, papier ; 3 parchemins.
1573-1603. — Chapelle de Saint-Damien.

G. 1683. (Liasse). — 66 pièces, papier ; 8 parchemins.
1447-1784. — Chapelle de Sainte-Agathe, n° 1.

G. 1684. (Liasse). — 19 pièces, papier ; 4 parchemins.
1476-1704. — Chapelle de Sainte-Agathe, n° 2.

G. 1685. (Liasse). — 69 pièces, papier ; 8 parchemins.
1609-1784. — Chapelle de Saint-Etienne, n° 1.

G. 1686, (Liasse). — 54 pièces, papier.
1714-1789. — Chapelle de Saint-Etienne, n° 2.

G. 1687. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 24 parchemins.
1212-1660. — Chapelle de Saint-Georges.

G. 1688. (Liasse). — 20 pièces, papier ; 12 parchemins.
1513-1721. — Chapelle de Saint-Jean-Baptiste- n° 1.

G. 1689. (Liasse). — 13 pièces, papier ; 6 parchemins.
1537-1723. — Chapelle de Saint-Jean-Baptiste, n° 2.

G. 1690, (Liasse). — 16 pièces, papier ; 7 parchemins.
1548-1721. — Chapelle de Saint-Jean-Baptiste, n° 3.

G. 1691. (Liasse). — 9 pièces, papier ; 12 parchemins.
1573-1715. — Chapelle de Saint-Jean-Baptiste, n° 4.

G. 1692. (Liasse). — 5 pièces, papier ; 13 parchemins.
1630-1786. — Chapelle de Saint-Jean-Baptiste, n° 5.

G. 1693. (Liasse). — 7 pièces, papier ; 15 parchemins.
1598-1790. — Chapelle de Saint-Jean-Saint-Aignan.

G. 1694. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 8 parchemins.
1483-1736. — Chapelle de Saint-Mamers.

G. 1695. (Liasse). — 2 pièces, papier ; 11 parchemins.
1214-1695. — Chapelle de Saint-Martin.

G. 1696. (Liasse). — 3 pièces, papier ; 14 parchemins.

1214 1630. — Chapelle de Saint-Michel, n° 1.

G. 1697. (Liasse). — 37 pièces, papier; 18 parchemins.

1422-1783. — Chapelle de Saint-Michel, n° 2.

G. 1698. (Liasse). — 67 pièces, papier.

1733-1772. — Chapelle de Saint-Michel, n° 3.

C. 1699. (Liasse). — 16 pièces, papier ; 11 parchemins.

1502-1788. — Chapelles diverses.

8° ÉGLISE ET FABRIQUE

a) *Église Saint-Aignan.*

G. 1700. (Liasse). — 36 pièces, papier ; 13 parchemins.

1324-1775. — Dons royaux pour l'entretien et la réédification de l'église.

G. 1701. (Liasse). — 2 pièces, papier.

1468-1472. — Comptes du don fait par le roi sur la gabelle pour les réparations de l'église.

G. 1703. (Cahier). — 9 feuillets, papier.

1751. — Compte des sommes employées pour la construction des deux autels du chœur.

G. 1704. (Liasse). — 20 pièces, papier.

1757. — Fonte et bénédiction des cloches.

b) *Fabrique.*

G. 1705. (Liasse). — 90 pièces, papier ; 38 parchemins.

1434-1788. — Fabrique.

G. 1706. (Cahier). — Papier.

1685-1686. — Compte des deniers de la fabrique.

9° COMPTES.

a) *Comptes du receveur du chapitre.*

G. 1707. (Registre). — 32 feuillets, papier.

Vers 1566. — Comptes.

G. 1708. (Registre). — 37 feuillets, parchemins.

1600-1670. — Comptes.

G. 1709. (Registre). — 46 feuillets, parchemin.
1670-1671. — Comptes.

G. 1710. (Registre). — 59 feuillets, parchemin.
1671-1672. — Comptes.

G. 1711. (Registre). — 49 feuillets, papier.
1671-1672. — Comptes.

G. 1712. (Registre). — 49 feuillets, papier,
1672-1673. — Comptes.

G. 1713. (Registre). — 47 feuillets, papier.
1672-1673. — Comptes.

G. 1714. (Registre). — 48 feuillets, papier.
1673-1674. — Comptes.

G. 1715. (Registre). — 43 feuillets, papier.
1673-1674. — Comptes.

G. 1716. (Registre). — 16 feuillets, papier.
1673-1674. — Comptes.

G. 1717. (Registre). — 91 feuillets, papier.
1674-1675. — Comptes.

G. 1718. (Registre). — 111 feuillets, papier ; en blanc. depuis 104.
1675-1676. — Comptes.

G. 1719. (Registre). — 158 feuillets, papier; le dernier en blanc ; relié.
1676-1677. — Comptes.

G. 1720. (Registre). — 138 feuillets, papier ; en blanc, depuis 136 ; relié.
1677-1678. — Comptes.

G. 1721. (Registre). — 148 feuillets, papier ; en blanc, depuis 143 ; relié.
1678-1670. — Comptes.

G. 1722. (Registre). — 75 feuillets, papier; le dernier en blanc.
1679-1680. — Comptes.

G. 1723. (Registre). — 93 feuillets, papier; en blanc, depuis 91 ; relié.
1701-1702. — Comptes.

G. 1724. (Registre). — 87 feuillets, papier.

1702-1703. — Comptes.

G. 1725. (Registre). — 76 feuillets, papier ; le dernier en blanc ; relié.

1704-1705. — Comptes.

G. 1726. (Registre). — 82 feuillets, papier ; le dernier en blanc ; relié.

1705-1706. — Comptes.

G. 1727. (Registre). — 88 feuillets, papier ; en blanc, depuis 83.

1706-1707. — Comptes.

G. 1728. (Registre). — 86 feuillets, papier ; le dernier en blanc ; relié.

1715-1716. — Comptes.

G. 1729. (Registre). — 42 feuillets, papier ; relié.

1716-1717. — Comptes.

G. 1730. (Registre). — 44 feuillets, papier ; le dernier en blanc ; relié.

1717-1718. — Comptes.

G. 1731. (Registre). — 45 feuillets, papier ; en blanc, depuis 43 ; relié.

1718-1719. — Comptes.

G. 1732. (Registre). — 40 feuillets, papier ; le dernier en blanc ; relié.

1719-1720. — Comptes.

G. 1733. (Registre). — 38 feuillets, papier ; le dernier en blanc ; relié.

1720-1721. — Comptes.

G. 1734. (Registre). — 34 feuillets, papier ; relié.

1722-1723. — Comptes.

G. 1735. (Registre). — 36 feuillets, papier ; le dernier en blanc ; relié.

1724-1725. — Comptes.

G. 1736. (Registre). — 35 feuillets, papier ; le dernier en blanc.

1725-1726. — Comptes.

G. 1737. (Registre). — 50 feuillets, papier ; relié.

1730-1731. — Comptes.

G. 1738. (Registre). — 48 feuillets, papier ; en blanc, depuis 46 ; relié.

1731-1732. — Comptes.

G. 1739. (Registre). — 41 feuillets, papier ; le dernier en blanc ; relié.

1733-1734. — Comptes.

G. 1740. (Registre). — 24 feuillets, papier.

1733-1734. — Comptes,

G. 1741 (Registre). — Paginé de 1 à 84, papier ; en blanc, depuis 84 ; relié.

1734-1735. — Comptes.

G. 1742 (Registre). — Paginé de 1 à 77, papier ; la dernière page en blanc ; relié.

1735-1736. — Comptes.

G. 1743 (Registre). — Paginé de 1 à 40 : papier.

1735-1736. — Comptes.

G. 1744 (Registre). — Paginé de 1 à 36 ; papier.

1739-1740. — Comptes.

G. 1745 (Registre). — Paginé de 1 à 107, papier ; relié.

1740-1741. — Comptes.

G. 1746 (Registre). — Paginé de 1 à 36, papier.

1740-1741. — Comptes.

G. 1747 (Registre). — Paginé de 1 à 81, papier ; relié.

1741-1742. — Comptes.

G. 1748 (Registre). — Paginé de 1 à 44, papier.

1741-1742. — Comptes.

G. 1749 (Registre). — Paginé de 1 à 40, papier.

1742-1743. — Comptes.

G. 1750 (Registre). — Paginé de 1 à 40, papier.

1743-1744. — Comptes.

G. 1751 (Registre). — Paginé de 1 à 40 papier.

1745-1745. — Comptes.

G. 1752 (Registre). — Paginé de 1 à 42, papier.
1744-1745. — Comptes.

G. 1753 (Registre). — Paginé de 1 à 40, papier.
1745-1746. — Comptes.

G. 1754 (Registre). — Paginé de 1 à 75, papier.
1745-1746. — Comptes.

G. 1755 (Registre). — Paginé de 1 à 40, papier.
1746-1747. — Comptes.

G. 1756 (Registre). — Paginé de 1 à 40, papier.
1746-1747. — Comptes.

G. 1757 (Registre). — Paginé de 1 à 71, papier ; relié.
1747-1748. — Comptes.

G. 1758 (Registre). — Paginé de 1 à 40, papier.
1747-1748. — Comptes.

G. 1759 (Registre). — Paginé de 1 à 40, papier.
1748-1749. — Comptes.

G. 1760 (Registre). — Paginé de 1 à 40, papier.
1749-1750. — Comptes.

G. 1761 (Registre). — Paginé de 1 à 77, papier ; relié.
1750-1751. — Comptes.

G. 1762 (Registre). — Paginé de 1 à 42, papier.
1750-1751. — Comptes.

G. 1763 (Registre). — Paginé de 1 à 39, papier.
1751-1752. — Comptes.

G. 1764 (Registre). — Paginé de 1 à 22, papier.
1751-1752. — Comptes.

G. 1765 (Registre). — Paginé de 1 à 77, papier ; relié.
1752-1753. — Comptes.

G. 1766. (Registre). — Paginé de 1 à 40, papier.
1752-1753. — Comptes.

G. 1767 (Registre). — Paginé de 1 à 82, papier ; relié
1755-1754. — Comptes.

G. 1768 (Registre). — Paginé de 1 à 40, papier.
1753-1754. — Comptes.

G. 1769 (Registre). — Paginé de 1 à 40, papier.
1754-1755. — Comptes.

G. 1770 (Registre). — Paginé de 1 à 84, papier ; relié.

1755-1756. — Comptes.

G. 1771 (Registre). — Paginé de 1 à 40, papier.

1753-1756. — Comptes.

G. 1772 (Registre). — 43 feuillets, papier ; relié.

1784-1785. — Comptes.

G. 1773 (Registre). — 93 feuillets, papier.

1676-1677. — Compte des deniers et grains.

G. 1774 (Registre). — 16 feuillets, papier.

1744-1745. — Compte des greniers,

G. 1775 (Registre). — 10 feuillets, papier.

1746-1747. — Compte des greniers.

c) *Comptes divers pour le chapitre.*

G. 1776 (Registre). — In-40 ; 457 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1581-1585. — Compte-rendu au chapitre par Robert Dreux, commis par justice à l'administration de ses biens.

G. 1777 (Registre). — In-4° ; 78 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1590. — Compte de la bourse des anniversaires. N° 1.

G. 1778 (Registre). — In-4° ; 91 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1593-1594. — Compte de la bourse des anniversaires. N° 2.

G. 1779 (Registre). — In-4° ; 26 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1594-1595. — Compte de la bourse des champarts.

G. 1780 (Registre). — In-folio ; 44 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1594-1595. — Compte de la bourse de Notre-Dame.

G. 1781 (Registre). — In-4° ; 52 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1595-1596. — Compte de la bourse du pain de l'église de Saint-Aignan.

G. 1782 (Liasse). — 12 pièces, papier.

1683-1734. — Comptes de la bourse de Saint-Thomas.

G. 1783 (Registre). — In-folio ; feuillets, papier.
1783. — Compte de la bourse de Saint-Thomas.

d) *Comptes du receveur de la communauté.*

G. 1784 (Liasse). — 3 pièces, papier.
1435-1453. — Comptes.

G. 1785 (Liasse). — 7 pièces, papier.
1483-1584. — Comptes.

G. 1786 (Liasse). — 5 pièces, papier.
1585-1598. — Comptes.

G. 1787 (Liasse). — 6 pièces, papier.
1598-1601. — Comptes.

G. 1788. (Liasse). — 6 pièces, papier.
1601-1607. — Comptes.

G. 1789. (Liasse). — 7 pièces, papier.
1607-1612. — Comptes.

G. 1790. (Liasse). — 6 pièces, papier.
1612-1615. — Comptes.

G. 1791. (Liasse). — 6 pièces, papier.
1615-1619. — Comptes.

G. 1792. (Liasse). — 6 pièces, papier.
1619-1648. — Comptes.

G. 1793. (Liasse). — 7 pièces, papier.
1651-1665. — Comptes.

G. 1794. (Liasse). — 10 pièces, papier.
1674-1684. — Comptes.

G. 1795. (Liasse). — 10 pièces, papier,
1684-1738. — Comptes.

G. 1796. (Liasse). — 9 pièces, papier.
1744-1786. — Comptes.

e) *Pièces justificatives des comptes du receveur de la communauté*

G. 1797. (Liasse). — 229 pièces, papier.
1683-1698. — Pièces justificatives.

G. 1798. (Liasse). — 213 pièces, papier ; 1 parchemin.

1795-1710. — Pièces justificatives.

G. 1799. (Liasse). — 118 pièces, papier.

1710-1726. — Pièces justificatives.

G. 1800. (Liasse). — 228 pièces, papier.

1735-1759. — Pièces justificatives.

G. 1801. (Liasse). — 195 pièces, papier.

1776-1788. — Pièces justificatives.

10° JUSTICE DU CHAPITRE

G. 1802. (Liasse). — 1 parchemin ; 4 imprimés.

1495-1780. — Sentences et ordonnances de police du bailli de la justice de Saint-Aignan.

11° PROCÉDURES POUR LE CHAPITRE

G. 1803. (Registre). — In-4° ; 96 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1598-1604. — Registre des causes expédiées par le procureur du chapitre.

G. 1804. (Liasse). — 11 pièces, papier.

1674-1679. — Procès avec l'évêque d'Orléans.

G. 1805. (Liasse). — 6 pièces, papier ; 3 parchemins.

1395-1787. — Procédures.

12° DIVERS

G. 1806. (Liasse). — 6 pièces, papier ; 1 parchemin ; 1 plan.

1423-1778. — Varia.

Camille BLOCH.

DÉMOLITION PARTIELLE DE LA TOUR SUD

DE LA PREMIÈRE PORTE BOURGOGNE D'ORLÉANS

Au cours du mois de septembre 1902, la façade de l'immeuble de la rue Bourgogne portant le n° 125, sujette à reculement fut démolie et reconstruite.

La saillie faite par cette façade sur le trottoir sud de la rue Bourgogne avait été motivée par les restes de la dernière tour de la Porte Bourgogne. Les solides assises de pierre de taille de cette tour supportaient un mur en moëllons assemblés à l'aide d'un mortier blanc. Ce mur s'élevait jusque dans le grenier de l'immeuble sus-indiqué, c'est-à-dire à la hauteur d'un second étage. Il nous souvient d'avoir vu, dans ce grenier, et le mur arrondi de la tour et une meurtrière ménagée dans son épaisseur, pouvant donner passage à un fauconneau ou une couleuvrine.

La tour encore existante n'a pas été détruite entièrement mais seulement entamée de manière à assurer l'alignement de la rue.

La tour nord qui lui faisait pendant fut détruite par un incendie, en 1817.

C'est par cette Porte Bourgogne ménagée dans la première enceinte que Jeanne d'Arc fit son entrée à Orléans le 29 avril 1429.

MENUES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Sceau armorié d'Olivier Chenu
Rondeau à pain bénit armorié (XVIe siècle)
Un cachet du XVIe siècle

Pendant un séjour que je viens de faire dans le département de la Charente, j'ai recueilli trois objets intéressants que j'ai pris soin de dessiner, de décrire et de signaler à la Société archéologique de ce département qui, à plusieurs reprises, a daigné insérer dans ses bulletins, les notes que je lui présentais. Ce sont :

1° Un sceau de cuivre des XIIIe ou XIVe siècles, orné d'un écu armorié entouré de ces mots : « Sigillum Oliveiri. Chenu. Vact. » L'écu de forme archaïque porte au premier de..... à cinq hermines disposées en sautoir et cantonnées de quatre alérions.

Au deuxième : au champ de ..... semé de cinq croix deux, deux et une, chargé d'un lambel en chef. D'Hozier ne mentionne pas cette famille pourtant très ancienne, mais le Chanoine Hubert désigne deux familles Chenu comme originaires du Berry ou du pays chartrain et ayant habité l'orléanais ; toutefois, leurs armoiries ne sont pas celles indiquées ci-dessus. Il convient d'observer cependant que l'une d'elles est cotée comme portant « d'argent, semé d'hermines au chef de... » (La désignation est incomplète dans le texte cité.)

Ce sceau plat mesure 2 centimètres 1/2 de diamètre ; il est en cuivre et muni d'une petite bélière de suspension soudée, en rive, à sa partie postérieure ; il a été trouvé à Tourriers village

sis entre la petite ville de Manles et celle d'Angoulème, à cheval sur la grande route nationale de Paris à Bordeaux.

II° Le cachet du XVI[e] siècle, solidement et élégamment monté en cuivre argenté, porte une plaquette ovale de cristal gravé représentant un saint Georges à cheval terrassant le monstre infernal.

Il a été trouvé dans la même localité, — cette petite pièce est complète, soignée, intéressante.

III° Le rondeau à pain bénit armorié signalé ci-dessus est fait de buis, c'est un cylindre mesurant sept centimètres de hauteur et quatre centimètres 1|2 de diamètre.

Il porte quatre écussons chargés de pièces héraldiques probablement fantaisistes savoir : le premier à l'écu de France surchargé de besans et d'étoiles, le second chargé d'un lion passant dont la queue est ornée d'une demi-fleur de lys.

Le troisième porte un oiseau de l'espèce des échassiers, fièrement campé, picotant probablement une châtaigne, accosté d'une fleur de lys, et crêté de même. Le quatrième porte un chevron, deux châtaignes (?) accompagnées de feuilles et deux besans ; au-dessous du chevron, figure un arbre accosté d'un besan et d'une étoile. Ces quatre écus sont surmontés d'une guirlande de fleurs de lys alignées, alternant avec des châtaignes couvertes de leurs picons et d'une sorte de feston probablement formé de ces mêmes fruits juxtaposés.

Les faces supérieure et inférieure du cylindre gravé en creux sont ornées, la première d'une fleur de lys entourée de rayons, la deuxième du même oiseau ci-dessus décrit mais ici crêté de plumes, aux ailes éployées, accosté d'une étoile à six branches. Peut-être le graveur a-t-il voulu figurer un *phénix*.

Au congrès tenu à Bourges en 1898 par la Société française d'Archéologie, un de nos confrères, M. Ponroy, de Bourges (1), présenta quatorze de ces moules à pâtisserie qu'il désigna sous

(1) Voir compte rendu dudit Congrès publié en 1900. — p. 118.

le nom de « Rondeaux à pain bénit » attendu qu'ils auraient servi à orner la pâte des gâteaux présentés à la bénédiction du prêtre.

Il nous a semblé bon de signaler le nouveau spécimen « de rondeau » sans doute inédit ; ajoutons que le musée historique d'Orléans possède trois autres moules du même genre.

Léon Dumuys.

Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1902.

I. — DONS DE L'ÉTAT.

Ministère de l'Instruction publique. — *Gazette des Beaux-Arts*, année 1902.

— *Chronique des Arts et de la Curiosité :* nos 1 à 40.

— *Revue historique* : t. LXVI, 1902.

— *Bulletin de la Société bibliographique :* janvier-décembre 1902.

— *Revue des Questions Historiques*, année 1901.

— *Musée Guimet : Revue des religions*, janvier-octobre 1902.

— *Annales du Musée Guimet*, l'aile nord du Pylone d'Aménophis III à Karnak 1902. *Conférences* 1898-1899.

— *Bibliothèque de l'Ecole de Chartes*, janvier-août 1902.

— *Romania.* — Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, nos 121, 122, 123, année 1902.

— *Revue archéologique :* janvier-décembre, 1902.

— *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* ; 1re livraison, 1902.

— *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques :* année 1901.

— *Journal des savants :* janvier-décembre 1902.

II. — DONS ET HOMMAGES.

La Chambre de commerce. — *Le Loiret à l'Exposition Universelle de 1900.*

Legrain. — *Moisson poétique* : Orléans, Fontainebleau, Paris.

Devaux (Jules). — *Histoire d'un nom de lieu celtique.*

Jarossay (l'abbé). — *Histoire de l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais.*

Cochard (l'abbé). — *Monseigneur Desnoyers 1806-1902.*

— *Le couronnement de N.-D. des Miracles de l'Eglise Saint-Paul d'Orléans.*

Le Préfet du Loiret. — *Rapport et Procès-verbaux du Conseil général:* avril 1902.

Dumuys (Léon). — *Note sur une inscription romaine découverte à Orléans.* — *Découvertes archéologiques faites à Férolles en 1902.*

Bloch (Camille). — *La justice du canal de Briare au XVIIIe siècle.*

Herluison. — *Les Musées d'Orléans.* Allocution aux écoles municipales de dessin.

Dom Guilloreau. — *Fragment d'un obituaire de la Chartreuse du Parc d'Orques-en-Charnie.*

— *Une fondation royale en l'honneur de Saint-Louis de Toulouse, chez les Cordeliers du Mans.*

— *Une chronique abrégée de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire (1672-1717).*

— *Etude d'histoire du moyen âge.*

— *Auger de Brie, administrateur de l'Evéché d'Angers.*

Auvray (Lucien). — *Mélanges.* Paul Fabre.

Cottin (Paul). — *Le roman d'amour de Sophie de Monnier et de Mirabeau (1776-1781).*

— *La correspondance secrète de Mirabeau et de Sophie de Monnier, d'après des documents inédits (1779-1781).*

— *Une maison de discipline à Paris en 1777. Sophie de Monnier chez Mlle Donay.*

— *Mirabeau à Vincennes et Sophie de Monnier aux Saintes-Claires de Gien (1777-1781).*

Chobert (l'abbé). — *Villereau. Une seigneurie sous l'ancien régime.*

Société de l'Histoire de France et de l'Ecole des Chartes. — *Célébration du Cinquantenaire de M. Léopold Delisle, 6 mai 1902* (exempl. sur papier de Hollande).

Herluison. — Exposition à l'occasion du Centenaire de Mgr Dupanloup. — *Catalogue* (exempl. sur papier de Hollande).

— *Les débuts de la lithographie à Orléans.*

Drioux. — *De la solidarité sociale.* — Discours prononcé à l'audience solennelle de la rentrée de la Cour d'appel, 16 octobre 1902

Thevenot (A.). — *Monographie de la commune de Lhuitre.*

De Saint-Venant. — *Anciens fers de chevaux à double traverse.*

— *Dissémination des produits des ateliers du Grand-Pressigny, aux temps préhistoriques.*

— *Antiques enceintes fortifiées du midi de la France.*

Gauthier (Gaston). — *Les bains de la villa gallo-romaine de Champvert (Nièvre).*

Monet (P.). — *La langue russe; quelques-uns de ses caractères; sa place dans les idiomes de l'Europe.*

Augis (l'abbé). — *Essai historique sur la ville et châtellenie de la Ferté-Villeneuil.*

Garsonnin (le Dr). — *Le cahier des doléances de l'Ecole royale de chirurgie d'Orléans.*

III. — PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES (ÉCHANGES)

Agen. — Société d'Agriculture, sciences et arts : t. XIV, 1900.

Amiens. — Société des antiquaires de Picardie. — *Bulletin :* 1, 2, trimestres 1901.

Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers. — *Mémoires* : t. IV, 1902.

Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente : 7e série, t. I, 1901.

Arras. — *Mémoires* de l'Académie des sciences, lettres et arts, t. XXXII, 1901. — *Bulletin* de la commission départementale, t. II, 5e livraison. — Epigraphie du département du Pas de-Calais, t. II, 6e fascicule, t. V, 3e fascicule.

Autun. — Société Eduenne. — *Mémoires*, t. XXIX, 1901.

Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — *Bulletin :* t. LV, 1er et 2e semestres 1901.

Avignon. — *Mémoires* de l'Académie de Vaucluse : t. I, 3e et 4e livraisons, t. II, 1re 2e et 3e livraisons 1902. — Centenaire de l'Académie de Vaucluse, 1901.

Beauvais. — Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise. — T. XVIII, 1re partie, 1901.

Belfort. — Société belfortaise d'émulation. — *Bulletin*, n° 21, 1902.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. — *Bulletin* : t. IV, 1re livraison.

Blois. — Société des sciences et lettres de la ville de Blois. — *Mémoires*, t. XV, 1901.

Bourg. — Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain. *Annales* : avril-décembre 1901 ; janvier-septembre 1902.

Bourges. — Société des antiquaires du Centre. — *Mémoires* : t. XXIV, 1901, t. XXV, 1902. — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher, t. XVI, 1901.

Brives. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.— *Bulletin* : t. XXIII, 2e, 3e 4e livraisons ; t. XXIV, 1re livraison.

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. — *Bulletin* : t. XXVI, 2e, 3e, 4e fascicules 1901, t. XXVII, 1er, 2e fascicules 1902.

Chambéry. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de la Savoie. — *Mémoires* : t. IX, 1902. — Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie. — *Mémoires et documents*, t. XL, 1901.

Châlons-sur-Marne. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. — *Mémoires* : 1899-1900, 2e série, t. III et IV.

Châlon-sur-Saône. — Société d'histoire et d'archéologie. — *Mémoires* : t. VIII, 3e partie.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir. — *Memoires* : t. XIII, 1902. — Monographie de la cathédrale de Chartres. — L'Eglise de Lumeau. — Un poète beauceron, 1841-1861. — *Bulletins* : septembre-décembre 1901 ; février, avril, août 1902.

Châteaudun. — Société Dunoise. — *Bulletins* : nos 127, 128, 129, 130, 131, 1902.

Dax. — *Bulletin* de la société de Borda, 1901, 4e trimestre ; 1902, 1er, 2e et 3e trimestres.

Draguignan. — Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan. — T. XXII, 1898-1899. — Fêtes du Centenaire.

Epinal. — Société d'émulation du département des Vosges. — t. LXXVIII, 1902.

Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais. — *Annales* : 2e, 3e et 4e trimestres 1901 ; 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1902.

Gap. — Société d'études des Hautes-Alpes. — *Bulletins* : 1er et 2e trimestres 1902.

Guéret. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. — *Mémoires :* t. VIII, 1re partie.

Grenoble. — Académie Delphinale. — *Bulletins* : t. XV, 1901.

Langres. — Société archéologique et historique de Langres. — *Bulletins* : nos 61-64, 1902. — *Mémoires* : t. IV, suite et fin.

Le Havre. — Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses *:* 3e trimestre 1901.

Lille. — Commission historique du département du Nord, t, XXIV, t. XXV.

Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin. — *Bulletins* : t. L, LI, LII, 1902.

Lyon. — *Bulletin* historique du diocèse de Lyon : Juillet-décembre 1901, janvier-avril 1902.

Mâcon. — *Annales* de l'Académie de Mâcon : 3e série, t. V, 1900.

Le Mans. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. — *Bulletins* : 1901-1902, 1er, 2e, 3e fascicules. — Revue historique et archéologique du Maine, t. XLVIII 1900, XLIX, L.

Marseille. — Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille, t. XLV.

Montauban. — Société archéologique du Tarn-et-Garonne. — *Bulletins* : 1er, 2e, 3e, 4e trimestres 1901.

Montbrison. — *La Diana* : t. XIII, nos 1 et 2, 1902.

Montbéliard. — Société d'émulation de Montbéliard : t. XXVII et XXVIII 1901 ; t. XXIX, 1902.

Moulins. — Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais. — *Bulletin :* t. IX. 1901.

Montpellier. — Catalogue de la bibliothèque de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Nancy. — Société d'archéologie de Lorraine. — *Mémoires* :

t. LI, 1901. — *Mémoires* de l'Académie de Stanislas 1901, t. XVIII, XIX.

Nantes. — Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure : t. XLII, 1901.

— Société académique de la Loire-Inférieure. — Le Centenaire, 1900 : les t. I et II, 1901, 1902.

Nevers. — Société nivernaise des sciences et arts. — *Bulletins* : 1er, 2e, 3e et 4e fascicules 1901.

Nice. — Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes, 1901, nos 11 et 12 ; nos 1 à 12, 1902.

Paris. — Société des antiquaires de France. — *Bulletins* 1900, 1901. — *Mémoires* : t. X.

— *Revue critique d'histoire et de littérature*, nos 1-22, 1902.

— *Revue des études grecques* : Janvier-avril 1902, t. XIV.

— Académie des inscriptions et belles-lettres, *Compte rendu* des séances de l'année 1901-1902.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France pour l'année 1901.

Annuaire des bibliothèques et archives pour 1902.

Pau. — Société des sciences, lettres et arts de Pau. — 2e série, t. XXIX, 1re, 2e, 3e, 4e livraisons.

Périgueux. — Société archéologique et historique du Périgord. *Bulletin* : t. XXIX, 1re, 2e, 3e, 4e et 5e livraisons.

Poitiers. — Société des antiquaires de l'Ouest. — *Bulletins* : 2e, 3e et 4e trimestres 1901 ; 1er et 2e trimestres 1902.

Le Puy. — Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, t. XI, 1900-1901.

Rochechouart. — Société des amis des sciences et des arts. — *Bulletin* 1902, nos 3-6 du t. XI, nos 1-3 du t. XII.

Reims. — Travaux de l'Académie nationale de Reims : t. I, 1900-1901 ; t. II, 1898-1899 ; t. III, 1899-1900.

Rennes. — Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, t. XXX et XXXI, 1902.

Rouen. — Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. — *Bulletin* 1901, t. XII.

— Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. — *Précis analytique des travaux de l'Académie pendant l'année 1900-1901.*

Roubaix. — Société d'émulation de Roubaix. — *Mémoires* : t VII, 1900-1901.

Saint-Dié. — Société philomatique vosgienne. — *Bulletin* : t. XXVII, 1901-1902.

Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie. — *Mémoires* : t. XXVII, 1901-1902. — *Bulletin* : 1er, 2e et 3e fascicules 1902.

Saintes. — Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure : Juillet, octobre, décembre 1901 ; janvier, avril, juillet, octobre 1902.

— *Bulletin* de la Société des archives historiques, 1902, t. XXI et XXII.

Senlis. — Comité archéologique de Senlis, t. IV, 1900-1901.

Toulon. — Académie du Var. — *Bulletin* : t. XLIX, 1901.

Tours. — Société archéologique de la Touraine. — *Bulletins* : 1er, 2e et 3e trimestres 1902.

Troyes. — Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube. — *Mémoires* : t. XXXIX, 45e de la collection.

Valence. — Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. — *Bulletins* : 1902, janvier, juillet, octobre.

Valenciennes. — Revue agricole, industrielle, historique et artistique de Valenciennes : 1900, t. L.

Versailles. — Commission des antiquités et des arts : 1901, 21e et 22e fascicules.

Verdun. — *Mémoires* de la Société philomatique de Verdun : t. XIV et XV.

Vendôme. — Société archéologique du Vendômois : 1901, t. XL.

IV. — Publications adressées par les sociétés étrangères.

Anvers. — Académie royale d'archéologie de Belgique. *Bulletins* : nos 5, 6 et 7, 1902.

Bari. — *Giornale araldico genealogico diplomatico* : nos 1-9, 1901.

Bruxelles. — Société royale de numismatique Belge : 1901, 3e et 4e fascicules ; 1902, 1er, 2e, 3e et 4e fascicules.

— *Annales* de la Société d'archéologie de Bruxelles : t. XV, 1901. — Annuaire 1902.

— *Analecta Bollandiana* : t. XXI, 1902.

Genève. — Le *Globe*, novembre 1901 ; janvier, mai 1902.

— Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. V, 1901.

Lund. — *Acta Universitatis Lundensis* ; t. XXXVI, 1900.

Luxembourg. — Institut royal, grand-ducal de Luxembourg : t. LI, 1901.

Mexico. — *Mémoires et Revue de la Société scientifique de Mexico*, t. XVI et XVII.

Namur. — Société archéologique de Namur : t. XXIV, 3e livraison, 1902.

Neuchâtel. — Société Neuchâtelloise de géographie. — *Bulletins* : t. XIV, 1902-1903.

New-York. — *Bulletin* de la bibliothèque publique ; nos 7 à 12, 1901 ; nos 1 à 12, 1902.

Stockholm. — Académie royale des antiquités. — Catalogue des années 1886 à 1900.

Tongres. — Société des sciences et lettres de Limbourg : t. XVIII, 1901.

V. — ABONNEMENTS.

Polybiblion, partie littéraire, janvier-décembre 1902 ; *partie technique*, janvier-décembre 1902.

Revue de Loir-et-Cher : janvier-décembre 1902.

Orléans. — Imp. Paul PIGELET

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XIII. — N° 177.

PREMIER TRIMESTRE DE 1903.

LISTES

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er AVRIL 1903.

I

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM.

Le Général commandant le 5e Corps d'armée, à Orléans.
Le premier Président de la Cour d'appel d'Orléans.
Le Préfet du Loiret.
Le Préfet de Loir-et-Cher.
Le Préfet d'Eure-et-Loir.
L'Evêque d'Orléans.
L'Évêque de Blois.
L'Évêque de Chartres.
Le Maire d'Orléans.

II

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

MM.

1 Delisle (Léopold), ✻ G. C., membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, Paris. 1859

2 Barthélemy (Anatole de), ✻. membre de l'Institut, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, Paris. 1874

3 Wallon, sénateur, ✻ C , secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais Mazarin, Paris. 1875

4 Bertrand (Alexandre), ✻ O., membre de l'Institut, conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye. 1883

5 Picot (Georges), membre de l'Institut, rue Pigalle, 54, Paris. 1883

6 Lasteyrie (le comte R. de), ✻, membre de l'Institut, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, Paris. 1885

7 Maspéro, ✻ O., membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, avenue de l'Observatoire, 24, Paris. 1888

8 Larroumet, ✻ C., ancien directeur des Beaux-Arts, professeur à la Faculté des Lettres, à la Sorbonne, rue du Val-de-Grâce, 29, Paris. 1891

9 Meyer (Paul), ✻, membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, rue de Boulainvilliers, 26, Paris 1893

10 Jouin (Henry), ✻, secrétaire de l'École des Beaux-Arts, 15, quai Malaquais, Paris. 1893

11 Lafenestre (Georges), ✻ O., membre de l'Institut, Conservateur au Louvre, professeur d'histoire de la peinture au Louvre et au Collège de France, avenue Lakanal, 5, Bourg-la-Reine (Seine). 1895

12 Hanotaux (G.), ✻ O.. ancien ministre des affaires étrangères, membre de l'Académie française, 258, boulevard Saint-Germain, Paris. 1898

13 Loquin (Anatole), 🙤 I., membre et ancien président de l'Académie de Bordeaux, 39, cours Saint-Jean, Bordeaux (Gironde). 1898

14 Guiffrey (Jules), ✻ O., administrateur de la manufacture nationale des Gobelins, avenue des Gobelins, Paris. 1899

MM.

15 Lemaitre (Jules), ✻ O., membre de l'Académie française, 62, rue de Rome, Paris. 1899

16 Prou (Maurice), professeur à l'école des Chartes, 51, rue des Martyrs, Paris. 1900

III

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

MM.

1 Basseville, avocat, ✿, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1860

2 Gastines (Le comte de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1860

3 Vignat (Gaston), ✿, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des Travaux historiques. 1860

4 Beaucorps (Vicomte Maxime de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1868

5 Baguenault de Puchesse (Le comte Gustave), docteur ès lettres, correspondant de l'Institut, président de la Société de l'Histoire de France, membre du Comité des travaux historiques, de l'Académie de Sainte-Croix et de l'Académie de Lyon. 1869

6 Cochard (l'Abbé), chanoine titulaire, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1873

7 Baillet, ancien élève de l'École des Chartes, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

8 Bailly, ✻, ✿ I., professeur honoraire de l'Université, correspondant de l'Institut, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

9 Raguenet de Saint-Albin (Octave), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1879

(1) Les noms des membres sont inscrits dans l'ordre des admissions.

MM.

10 Dumuys (Léon), conservateur-adjoint du Musée historique, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1880

11 Herluison (H.), ✻, ✪ I., conservateur du Musée historique de l'Orléanais et du musée de Jeanne d'Arc d'Orléans, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. 1882

12 Pommier, juge d'instruction au Tribunal civil d'Orléans. 1882

13 Charpentier (Le Comte Paul), avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1888

14 O'Mahony (Le comte), ✠, ancien vice-président du Conseil de Préfecture du Loiret. 1889

15 Cuissard, ✪ I., Bibliothécaire de la ville d'Orléans, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1892

16 Guillon, ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1893

17 Jarry (Eugène), archiviste-paléographe, lauréat de l'Institut, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1893

18 Huet (Émile), avocat à la cour d'Appel d'Orléans. 1894

19 Jacob (Georges), bibliothécaire-adjoint de la ville d'Orléans. 1895

20 Didier (Albert), conservateur du Musée de peinture et de sculpture d'Orléans, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1895

21 Vacher, Docteur-médecin, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1896

22 Bloch (C.), ✪ I., archiviste du Loiret, correspondant du ministère de l'Instruction publique. 1896

23 A. Breton, Avocat à la Cour d'appel d'Orléans. 1898

24 Garsonnin, Docteur en médecine, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1899

25 Fougeron (P.-E.), membre de la Société française d'archéologie. 1901

26 Lepage (E.), ✪, adjoint au Maire d'Orléans. 1901

MM.

27 Iauch (l'abbé Pierre), professeur d'histoire au Petit Séminaire de Sainte-Croix. 1902
28 Jarossay (l'abbé), aumônier du Pensionnat-St-Euverte, Orléans. 1903
29 Noel, ✿, architecte, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 53, rue Bourgogne, Orléans. 1903
30 Simon, (Gabriel), ✿, Conseiller à la Cour d'appel d'Orléans. 1903

IV

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire les changements de domicile ou de titres et toutes les rectifications de nature à assurer l'envoi exact de nos publications.

MM.

1 Laurand (Jules), rue Boesnier, 2, Blois (Loir-et-Cher). 1854
2 Pillard, docteur-médecin à Ladon. 1862
3 Courcy (marquis de), O. ✱, ancien conseiller général du Loiret, lauréat de l'Académie française, au château de Claireau, Sully-la-Chapelle (Loiret). 1867
4 Harcourt (marquis Bernard d'), ancien député du Loiret, rue Saint-Dominique, 36, Paris. 1876
5 Debrou (Paul), conseiller général du Loiret, château du Mazuray, Menestreau (Loiret). 1884
6 Auvray (Lucien), ✿, sous-bibliothécaire au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de l'Arsenal, 15, Paris. 1886
7 Munsch, notaire à Sully-sur-Loire. 1901
8 Rocheterie (Maxime de la), lauréat de l'Académie française, président de la Société d'horticulture et du Comice agricole d'Orléans. 1901
9 Chevrier, (Pierre), 161, avenue Kléber, Paris 1903

V

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

MM.

1 Rey (baron), ✻, ✪ I., membre de la Société des Antiquaires de France, rue de Vigny, 1, Paris. 1864

2 Ruelle, ✻, ✪ I., conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris. 1869

3 Chollet (Alfred), château de Changy, par Saint-Germain-des-Prés (Loiret). 1873

4 Loreau, ✻, ancien député, conseiller général du Loiret Briare (Loiret). 1874

5 Martellière, ✪, ancien magistrat, Conservateur du musée à Pithiviers. 1875

6 Morillon, rue Hauteville, 78, Paris. 1876

7 Felice (Paul de), pasteur, à Enghien (Seine-et-Oise). 1876

8 Chagot (Ludovic), château de Rastignac, par la Bâchellerie (Dordogne). 1878

9 Bonnardot, ✪ I., archiviste-paléographe, rue des Tournelles, 1, Arcueil (Seine). 1879

10 Gillet, curé de Sougy (Loiret). 1880

11 Sainsot, curé-doyen de Terminiers (Eure-et-Loir). 1882

12 La Croix (le R. P. de), ✻, membre de la Société des Antiquaires de France, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des travaux historiques, Poitiers (Vienne). 1882

13 Lanéry d'Arc (Pierre), avocat à la Cour d'Appel, Aix (Bouches-du-Rhône). 1882

14 Stein (Henri), ✪ I., archiviste aux Archives nationales, secrétaire-trésorier de la Société historique du Gâtinais, rue Gay-Lussac, 38, Paris. 1884

15 Foucher-Veillard, rue du Commandant-Arago, 18, Orléans. 1885

16 Guignard (Ludovic), vice-président de la Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher, Chouzy, près Blois. 1885

17 Porcher (l'abbé R.), docteur en théologie, chanoine titulaire, Blois. 1886

18 Prévost (Alfred), curé de St-Hilaire-St-Mesmin (Loiret). 1886

19 Pigelet (Paul), imprimeur, rue Saint-Étienne, 8, Orléans. 1887

MM.

20 QUÉVILLON, O. ✻, , , colonel commandant le 144e Régiment d'infanterie de ligne, membre de la Société française d'archéologie, Bordeaux (Gironde). 1888

21 DUTERTRE, curé d'Epieds, (Loiret). 1888

22 BERNOIS, curé de Jouy-le-Potier (Loiret). 1888

23 HAUVETTE (Amédée), ✻, I., professeur adjoint à la Faculté des Lettres, lauréat de l'Institut, rue Racine, 28, Paris, VIe. 1888

24 BESNARD, curé de Chevilly (Loiret). 1889

25 COLAS DE LA NOUE, docteur en droit, ancien substitut du Procureur général à la Cour d'Angers, boulevard de Saumur, à Angers. 1890

26 GILLARD, docteur-médecin, rue du Mont-Valérien, 41, Suresnes (Seine). 1890

27 CHAMPAULT (Philippe), maire de Châtillon-sur-Loire. 1890

28 DE BEAUCORPS (Le baron Adalbert), ✻ ancien officier, château de Reuilly, Chécy (Loiret).

29 JOVY, I., professeur de rhétorique au collège de Vitry-le-François, président de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François. 1892

30 LARNAGE (baron de), maire de Mézières-lez-Cléry (Loiret). 1892

31 DEVAUX (Paul), I., avoué à Pithiviers. 1893

32 HARDEL, curé-doyen de Droué (Loir-et-Cher). 1893

33 SURCIN (abbé), curé de Férolles (Loiret). 1895

34 DUFOUR, conservateur de la Bibliothèque et des Archives de Corbeil (Seine-et-Oise). 1895

35 TARTARIN, , docteur en médecine à Bellegarde (Loiret) 1896

36 DELAYGUE (A.), Inspecteur des forêts à Blois, L.-et-Ch. 1898

37 CROY (Joseph de), Archiviste-paléographe, Montaut (Loir-et-Cher). 1898

38 BAZONNIÈRE (Ernest de), maire de Jouy-le-Potier château de Gendray, (Loiret). 1898

39 MERCIER DE LACOMBE (Bernard), archiviste-paléographe, cité Vanneau, 5, Paris. 1899

40 TRICOT (Jérôme-Lucien), avocat, 28, rue de Berlin, Paris. 1902

41 LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène), directeur de la Société française d'archéologie, 13, rue de Phalsbourg, à Paris.

42 LEFÈVRE-PONTALIS (Germain) secrétaire d'ambassade. 1903

43 MALEYSSIE (comte Conrad de), 72, rue de Lille, Paris. 1902

44 FOURCHÉ (Paul), membre de la Société française d'archéologie, secrétaire général du Comité girondin d'art public, rue Ducau, 21, Bordeaux. 1903

VI

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

MM.

1 Tocilescü, professeur à la Faculté des lettres de Bucharest, vice-président de l'Académie roumaine et ancien sénateur. 1893

2 Grabinski (Le Comte Joseph), Palazzo Ercolani, 45, via Mazzini, Bologne (Italie). 1898

VII

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

1 Abbeville. — Société d'Émulation.

2 Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

3 Albi. — Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn.

4 Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.

5 Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

6 Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente.

7 Arras. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.

8 Arras. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.

9 Autun. — Société éduenne des Lettres, Sciences et Arts.

10 Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

11 Avallon. — Société d'Études.

12 Avignon. — Académie de Vaucluse

13 Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.

14 Belfort. — Société belfortaise d'Émulation.

15 Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.

16 Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

17 Blois. — Société des Sciences et Lettres.

18 Bone. — Académie d'Hippône.

19 Bordeaux. — Société archéologique.

20 Boulogne-sur-Mer. — Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
21 Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
22 Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
23 Bourges. — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher.
24 Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
25 Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
26 Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
27 Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
28 Chalon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
29 Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
30 Chambéry. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie.
31 Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
32 Châteaudun. — Société dunoise.
33 Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
34 Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
35 Compiègne. — Société historique.
36 Constantine. — Société archéologique.
37 Dax. — Société de Borda.
38 Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
39 Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
40 Dijon. — Comité d'Histoire et d'Archéologie religieuses du diocèse de Dijon.
41 Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
42 Draguignan. — Société d'Études scientifiques et archéologiques.
43 Épinal. — Société d'Émulation des Vosges.
44 Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais.
45 Gap. — Société d'Études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes.
46 Grenoble. — Académie Delphinale.
47 Guéret. — Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
48 Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
49 Langres. — Société historique et archéologique.
50 Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.

51 Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
52 Lyon. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
53 Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique.
54 Lyon. — Bulletin historique du Diocèse de Lyon.
55 Mâcon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
56 Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
57 Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.
58 Marseille. — Société de Statistique.
59 Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne.
60 Montbéliard. — Société d'Émulation.
61 Montbrison. — *La Diana.*
62 Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
63 Moulins. — Société d'Émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais.
64 Nancy. — Société d'Archéologie lorraine.
65 Nancy. — Académie de Stanislas.
66 Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
67 Nantes. — Société archéologique.
68 Nevers. — Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts.
69 Nice. — Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
70 Nice. — Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes.
71 Nîmes. — Académie de Nîmes.
72 Société d'histoire et d'archéologie du Gard, Nîmes.
73 Orléans. — Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts.
74 Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
75 Paris. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; — *Comité des travaux historiques et scientifiques*; — Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements.
76 Paris. — Institut de France; — *Journal des Savants.*
77 Paris. — Société des Antiquaires de France.
78 Paris. — Société de l'Histoire de France.
79 Paris. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.
80 Paris. — École des Chartes.
81 Paris. — Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments.
82 Paris. — Société des études historiques, rue Garancière, 6.
83 Paris. — Musée Guimet. (Ministère de l'Instruction publique.)

84 Paris. — Société bibliographique, *Polybiblion*, et Bulletin bibliographique, rue Saint-Simon, 5.
85 Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
86 Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts.
87 Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord.
88 Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
89 Le Puy. — Société agricole et scientifique de la Haute-Loire (1878).
90 Rambouillet. — Société archéologique.
91 Reims. — Académie nationale.
92 Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
93 Rochechouart. — Société des Amis des Sciences et Arts.
94 Rodez. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
95 Romans. — Comité d'Histoire ecclésiastique et d'Archéologie religieuse des diocèses de : Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.
96 Roubaix. — Société d'Émulation.
97 Rouen. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
98 Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.
99 Saint-Dié. — Société philomathique vosgienne.
100 Saint-Maixent. — Revue épigraphique.
101 Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
102 Saintes. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
103 Saintes. — Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, et Société d'Archéologie de Saintes.
104 Senlis. — Comité archéologique.
105 Sens. — Société archéologique.
106 Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique.
107 Toulon. — Académie du Var.
108 Toulouse. — Société archéologique du Midi de la France.
109 Tours. — Société archéologique de Touraine.
110 Troyes. — Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
111 Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme (1866).
112 Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
113 Vannes. — Société polymathique du Morbihan.
114 Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
115 Versailles. — Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.

VIII

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

1 Agram. — Société archéologique croate de Zagreb. (Agram-Croatie).
2 Academia eraldica Italiana, à Bari (Italie).
3 Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
4 Bruxelles. — Commissions royales d'Art et d'Archéologie.
5 Bruxelles. — Société royale de Numismatique.
6 Bruxelles. — Société des Bollandistes.
7 Bruxelles. — Société d'Archéologie.
8 Christiania. — Université royale de Norwège.
9 Genève. — Société de Géographie.
10 Genève. — Institut national genevois.
11 Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
12 Helsingfors. — Société finlandaise d'archéologie.
13 Liège. — Institut archéologique liégeois.
14 Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
15 Luxembourg. — Société archéologique et historique.
16 Maredsous (Belgique). — *Revue Bénédictine.*
17 Metz. — Académie.
18 Mexico. — Sociedad cientifica « Antonio Alzate ».
19 Namur. — Société archéologique.
20 Neuchatel. — Société Neuchatelloise de géographie.
21 New-York. — The New-York Public Library.
22 Saint-Pétersbourg. — Société impériale d'Archéologie.
23 Stockholm. — Académie royale des antiquités.
24 Stockholm. — Nordiska Museet.
25 Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
26 Vienne (Autriche). — Institut géographique.
27 Washington. — Smithsonian Institution.

IX

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS

1 La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
2 — de la Cour d'appel d'Orléans.
3 — du grand Séminaire d'Orléans.
4 — du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
5 — du petit Séminaire de Sainte-Croix.
6 — administrative de la Préfecture du Loiret.
7 — des employés du Loiret.
8 — du Lycée d'Orléans.
9 — de l'École normale des instituteurs du Loiret.
10 — de l'École normale des institutrices du Loiret.
11 — de la réunion des officiers d'Orléans.
12 — de la Rédaction des *Annales religieuses* d'Orléans.
13 — publique de la ville de Montargis.
14 — publique de la ville de Pithiviers.
15 — publique de la ville de Blois.
16 — publique de la ville de Chartres.
17 — Mazarine (Paris).
18 — de l'Université, à la Sorbonne (Paris).
19 — de la ville de Paris, à l'Hôtel de Ville.
20 — du Musée de Saint-Germain-en-Laye.
21 — de l'Université de Lille (Nord).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1903

Président. — M. le comte G. BAGUENAULT DE PUCHESSE, rue Chanzy, 7

Vice-Président. — M. HERLUISON, rue du Bourdon-Blanc, 27.

Secrétaire. — M. A. BRETON, rue des Huguenots, 1.

Vice-Secrétaire-archiviste. — M. O. RAGUENET DE SAINT-ALBIN, rue d'Illiers, 17.

Trésorier. — M. P. FOUGERON, rue de la Bretonnerie, 55.

Commission des publications.— MM. VIGNAT, BAILLET, POMMIER.

Commission de la Bibliothèque. — MM. JACOB, BASSEVILLE, POMMIER.

Séance du vendredi 9 janvier 1903.

Présidence de M. le comte Baguenault de Puchesse, *président.*

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président rend compte des ouvrages reçus par la Société depuis la dernière séance.

Il a reçu, à l'occasion du nouvel an, la carte de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne avec cette élégante suscription imprimée :

« Florida prosperitas semper tibi crescat eundo,
Et spiret velis aura secunda tuis. »

— M. Auvray, notre collègue, bibliothécaire de la Bibliothèque nationale, fait hommage à la Société d'une brochure dont il est l'auteur et qui est intitulée : « Chartes anciennes. Manuscrits et fragments de manuscrits de la collection de Mgr Desnoyers ».

Des remerciements seront adressés au donateur par les soins de M. le Président.

— M. Pascal Monet, professeur agrégé au lycée d'Orléans, récemment nommé professeur à l'école des Roches (Eure), est obligé de donner sa démission de membre titulaire résidant de la Société à raison de son départ. Ses collègues lui expriment tous leurs regrets et, espérant qu'il reviendra un jour reprendre sa place, souhaitent qu'il puisse lui rester attaché comme membre titulaire non résidant. M. le Président veut bien se charger de lui transmettre ce vœu.

— M. le Président signale le décès dont il a reçu avis de M. Charvet, président de la Société archéologique de l'Oise.

— L'inauguration du musée lapidaire, récemment reconstitué dans un ordre méthodique par les soins de MM. Herluison et Dumuys, nos collègues, devant avoir lieu solennellement le lundi 12 janvier 1903, à 2 heures du soir, M. le Président fait connaître qu'il a reçu du Maire

d'Orléans une invitation collective pour la Société et engage tous ses collègues qui le pourront à assister à cette cérémonie.

— M. le Président rappelle que l'élection de deux membres titulaires résidants a été fixée lors de la dernière séance au 3 février 1903 ; il demande si les candidatures anciennes sont maintenues. M. Basseville croit savoir que M. Noël, architecte à Orléans, a toujours l'intention de se présenter.

— Le 4e Congrès des Sociétés savantes se tiendra à Bordeaux du 14 au 18 avril 1903, ainsi que M. le Président vient d'en être avisé par une lettre du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts qui indique les conditions auxquelles pourront se rendre à ce Congrès ceux des membres de la Société qui voudront y prendre part ; à cet effet, la lettre du ministre est déposée sur le bureau.

M. Dumuys rapporte qu'en opérant le rangement des nombreuses pièces qui composent le musée lapidaire d'Orléans, il a particulièrement remarqué une inscription assez difficile à déchiffrer (1).

— Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 heures.

Séance du vendredi 23 janvier 1903

Présidence de M. le comte Baguenault de Puchesse, président.

— Après lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance, M. le Président rend compte des ouvrages reçus dans la dernière quinzaine.

— M. Cuissard signale particulièrement un article dû à la plume de M. Léopold Delisle dans le *Journal des savants*, numéro de

(1) V. plus loin, page 217.

décembre 1903. Cet article a trait à la publication récemment faite à Leyde, par M. le professeur Traube, d'un fragment de manuscrit ayant jadis appartenu à la Bibliothèque de Fleury-sur-Loire. Cette reproduction phototypique est précédée d'une notice dans laquelle le savant professeur cite à plusieurs reprises les copies très anciennes faites à Saint-Mesmin-de-Micy et dont il relève jusqu'à vingt-huit manuscrits.

— A l'occasion de cette citation du *Journal des savants*, M. le Président rappelle que le service gratuit de cette publication ne doit plus être continué à la Société à partir de 1903. La Société doit-elle s'y abonner ? M. Vignat fait observer que nous n'avons pas la collection complète du *Journal des savants*, collection qui se trouve à la Bibliothèque municipale. La question se trouve en conséquence résolue par la négative.

— M. le Président fait hommage à la Société, ce dont les membres présents le remercient, d'une brochure dont il est l'auteur et qui est intitulée : *Le projet d'intervention armée du duc de Lorraine lors de l'invasion des reîtres allemands en France, en 1587.*

Cette étude est extraite du *Bulletin historique et philologique* de l'année 1901.

— M. Herluison fait aussi hommage à la Société d'un opuscule qu'il vient de publier sur la fondation du major Robichon. Des remerciements lui sont adressés.

— Le programme du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements, qui se tiendra cette année à Bordeaux, le 14 avril, envoyé par le ministère avec une circulaire indiquant les mesures arrêtées pour le dépôt et l'examen préalables des manuscrits, est déposé sur le bureau à la disposition de ceux des membres de la Société qui voudront prendre part au concours ou assister au Congrès.

— M. le Président signale que, par suite de la démission de M. Monet, une nouvelle place de membre titulaire résidant se trouve vacante, ce qui, avec les places laissées par Mgr Desnoyers et

M. Guerrier, porte à trois le nombre des sièges à renouveler. Il estime qu'on pourrait peut-être pourvoir à ces trois renouvellements par une seule élection, ce qui est l'avis unanime des membres présents. En conséquence, après présentation régulière de trois candidats qui sont MM. Noël, architecte à Orléans, l'abbé Jarossay, déjà membre correspondant, Gabriel Simon, conseiller à la Cour, l'élection est remise à un mois. Suivant le règlement, la liste des candidats sera close à la prochaine séance.

— M. Fougeron a fait une photographie très réussie du *réaggrave* de Blois dont il a été parlé récemment. Il en fait hommage à la Société. M. Basseville, membre de la commission des publications, est chargé de rédiger au sujet de cette pièce curieuse une note destinée à être insérée au *Bulletin*.

— M. Herluison veut bien se charger de fournir à M. l'abbé Bouillet, inspecteur de la Société française d'archéologie, les renseignements par lui sollicités dans une circulaire récente sur les représentations sculptées de *la mise au tombeau de Jésus-Christ*, désignées souvent sous le nom de *sepulcres*. M. Bouillet voudrait connaître les figurations de ce genre qui existent dans l'Orléanais.

— M. le Président, après avoir félicité M. Dumuys de la mention que celui-ci vient d'obtenir au concours archéologique ouvert par le journal l'*Eclair* au mois d'octobre dernier (ainsi que du grand succès qu'a obtenu la remarquable conférence par lui faite le 12 janvier dernier lors de l'inauguration du nouveau Musée historique d'Orléans), l'invite à fournir quelques renseignements sur la nature et les résultats de ce concours.

— M. Dumuys s'exprime alors en ces termes : « Le journal l'*Eclair* eut l'heureuse idée d'ouvrir, au mois d'août 1902, un concours dit « de vacances », qui fut clos le 15 octobre de la même année.

Il s'agissait, pour les concurrents français, de signaler des trouvailles et découvertes archéologiques ayant un caractère historique ou

pittoresque, encore inconnues ou insuffisamment connues et faites en France.

Les membres du Jury chargés de distribuer 10 prix de valeur variable (1,000 fr.; 500 fr.; 200 fr.; 100 fr.) et des plaquettes artistiques frappées à la monnaie (œuvre du sculpteur Verrier et représentant l'*Archéologie*), étaient MM. Babelon, Detaille, Guiffrey, R. de Lasteyrie, membres de l'Institut ; Augé de Lassus, de la commission du Vieux-Paris ; Henry Bouchot, conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale ; Dr Capitan, professeur à la Société d'anthropologie ; N. Charavay, expert en autographes ; Marcel Dubois, professeur à la Sorbonne ; Ledrain, professeur à l'Ecole du Louvre ; E. Mareuse, secrétaire du Comité des inscriptions parisiennes ; Henry Martin, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque de l'arsenal ; Charles Normand, directeur de l'*Ami des monuments*.

Au 15 octobre, 472 concurrents répondirent à l'appel de l'*Eclair* par l'envoi de 567 mémoires.

En raison de l'intérêt considérable des mémoires présentés, le nombre des prix fut porté de 10 à 12 et 80 plaquettes environ furent accordées à titre de mentions aux concurrents jugés les plus méritants d'après l'importance de la découverte par eux signalée.

A ce concours votre collègue présenta une collection d'ivoires sculptés composée de sept pièces des époques les plus diverses (du ve au xviiie siècle), accompagnées de photographies superbes faites par M. Joseph, photographe à Orléans.

Il signala encore aux mêmes jurés le *minutier* de Me Lambert, notaire à Jargeau, qui comporte une série de registres datant des xve, xvie, xviie et xviiie siècles, dont il a été question dans les séances de la Société, il y a quelques mois.

Bref, le 19 janvier 1903, un rapport général fut publié sur l'ensemble des découvertes signalées et le jury inscrivit au nombre des lauréats ayant droit à une plaquette de bronze M. Dumuys, membre de la Société archéologique de l'Orléanais.

Ce rapport reproduit une phrase du mémoire présenté par l'auteur, relative à ce minutier précieux et la fait suivre de cette réflexion :

Signaler cette richesse historique c'était la sauver ; nous sommes convaincu que la Société archéologique de l'Orléanais, si vigilante,

entendra cet appel et y répondra. (Supplément de l'*Eclair* du 19 janvier 1903.)

— M. Dumuys soumet ensuite à ses collègues un sceau de bronze armorié récemment découvert à Orléans, dans le *sous-sol de l'ancienne rue des Gourdes*, actuellement rue de la République, par un ouvrier terrassier nommé Legrand, travaillant à la pose des câbles électriques destinés à assurer l'éclairage de notre cité.

Ce sceau porte les armes de Charles VII, comte d'Alençon et de Chartres, tué à Crécy, à la tête de l'avant-garde de l'armée française. Notre collègue se réserve de publier ultérieurement une note détaillée sur sa découverte.

Il fera de même pour un *annelet volant* émaillé, trouvé dans la Loire à Orléans, portant l'écusson des comtes d'Evreux. Cette pièce est soumise comme la précédente à l'examen des membres de la Société.

Séance du vendredi 13 février 1903.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, président.

— Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté après une double observation de M. Cochard qui demande :

1° Qu'une note sur chacun des objets soumis par M. Dumuys au concours du journal l'*Eclair* soit dressée et insérée au *Bulletin*.

2° Qu'en souvenir des éloges si justement adressés par M. le Président à M. Dumuys à raison du travail considérable auquel il s'est livré, de concert avec M. Herluison, pour la réorganisation des salles lapidaires du Musée historique et de la très remarquable conférence par M. Dumuys faite le 12 janvier dernier devant les autorités réunies pour l'inauguration, une notice de cette cérémonie figure aussi au *Bulletin*.

Satisfaction sera donnée au désir de M. Cochard (1).

(1) V. plus loin, page 230.

— M. le Président rend compte des nombreuses publications reçues depuis la dernière quinzaine, parmi lesquelles il signale le dernier fasicule des mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, contenant notamment l'étude de M. le Dr Garsonnin, sur le *cahier des doléances de l'Ecole de chirurgie d'Orléans* et une intéressante notice sur Mgr Desnoyers due à la plume de M. le comte de Croze-Lemercier, avec rapport de notre collègue M. Basseville.

— M. Raguenet de Saint-Albin fait hommage à la Société d'une brochure dont il est l'auteur, qui est extraite du Bulletin de l'Académie de Sainte-Croix et qui est intitulée :

« Une *méprise* archéologique dans l'iconographie de Jeanne d'Arc. »

Des remerciements sont adressés à l'auteur et donateur.

— La Société artistique des monuments de la vallée de la Loire donne par une circulaire un compte rendu de ses travaux de l'année 1902. M. le Président fait lecture de cette lettre qui reste déposée sur le bureau.

— M. le Président a le regret d'annoncer la perte que la Société vient de faire en la personne de M. de Braux, membre correspondant, décédé à Boucq (Meurthe-et-Moselle), ces jours derniers. Il cède la parole à M. Herluison qui a dressé à cette occasion la note suivante dont il donne aussitôt lecture :

Messieurs,

Depuis notre dernière réunion nous avons à déplorer la mort d'un de nos membres correspondants, M. le baron Piat de Braux, décédé subitement à Boucq (Meurthe-et-Moselle), le 21 janvier dernier, à l'âge de 66 ans.

Issu d'une vieille famille noble de Lorraine, dont il était le dernier représentant, habitant le pays où ses aïeux avaient toujours résidé, il avait donné à tous par sa charité et sa bienveillance l'exemple du parfait gentilhomme. Les malheurs successifs dont il avait été accablé n'avaient point altéré la sérénité de son âme de patriote et de croyant.

Membre de la Société d'archéologie lorraine et de l'Académie de Stanislas, vous l'aviez nommé, en 1883, membre de notre compagnie.

Très laborieux, M. de Braux avait consacré ses veilles à l'histoire de son pays. Ses travaux les plus importants concernent Jeanne d'Arc, à la famille de laquelle il se faisait gloire d'appartenir.

Intimement lié avec M. de Bouteiller, ancien député de Metz sous l'Empire, il publia, en collaboration avec cet érudit, au cours des années 1878 et 1879, *La famille de Jeanne d'Arc. — Nouvelles recherches sur la famille de Jeanne d'Arc. — Notes iconographiques* sur l'héroïne, et tout récemment il nous envoyait une intéressante notice sur les *ex-libris* aux armes de la famille de Jeanne d'Arc.

Notre Société, à laquelle M. de Braux s'intéressait particulièrement, gardera fidèlement la mémoire de cet homme de bien.

— Conformément à l'article 18, § 3 des statuts, la liste présentée le 23 janvier dernier des candidats aux trois sièges des membres titulaires résidants est définitivement arrêtée. Ce sont MM. l'abbé Jarrossay, déjà membre correspondant ; Noël, architecte, et Gabriel Simon, conseiller à la Cour. L'élection est fixée au vendredi 27 février, jour de la prochaine séance.

— M. Baguenault de Puchesse signale qu'aucune Société d'Orléans ne reçoit plus les fascicules périodiques de *la Revue critique* et qu'on ne trouve même pas la collection complète de ce très intéressant recueil à la Bibliothèque de la ville. Il propose, puisque la Société n'est plus abonnée à cette publication, de faire don à la Bibliothèque municipale des volumes, que nous possédons, ajoutant que dans ce cas la ville s'abonnerait certainement pour l'avenir à *la Revue critique* et tâcherait de se procurer les volumes déjà parus, en sorte que les personnes désireuses de consulter cette publication l'y trouveraient bientôt tout entière. Aussitôt MM. Baguenet de Saint-Albin et Baillet proposent de donner à leur tour à la Bibliothèque de la ville plusieurs volumes de *la Revue critique* qu'ils possèdent. Dans cette situation, et après échange de quelques explications, il est décidé à l'unanimité que la Société donnera à la Bibliothèque de la ville tous les volumes de cette revue qui sont en sa possession.

— M. Bloch a ensuite la parole et donne connaissance d'une fort curieuse étude sur le recrutement du personnel administratif dans certaines parties de notre département en l'an IV de la Révolution. Ce travail est renvoyé à la commission des publications qui en rendra compte à une prochaine séance.

— Enfin M. Pommier, au nom de la commission des publications, rend compte d'une note de M. Raguenet de Saint-Albin sur l'expression *Routes jardées* que celui-ci a retrouvée dans un document administratif émané de Pierre Clément Raguenet, président de la juridiction consulaire à Orléans, en date du 17 décembre 1783.

M. Pommier explique que, sur l'origine du mot *jard* ou *jarre* dans le sens de caillou de rivière, il s'est adressé à M. Edmont, de la Société des *Antiquaires de la Morinie*, l'un des auteurs d'un important ouvrage en cours de publication : *L'atlas linguistique de la France* (1), pour rechercher si, dans leurs études sur les parlers et patois de France, ces auteurs auraient recueilli l'étymologie de ce mot.

M. Edmont lui a répondu que l'origine de ce mot lui était inconnue : il en rapproche le mot « chail » employé dans les Charentes au sens de galet de rivière et qui pourrait avoir une affinité avec notre *jard*.

Le rapporteur conclut à l'insertion au *Bulletin* de la note de M. Raguenet de Saint-Albin, ce qui est immédiatement accepté et voté (2).

Séance du vendredi 27 février 1903

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— M. le Président rend compte des ouvrages reçus pendant la dernière quinzaine.

— MM. Baguenault de Puchesse, Herluison, Didier et Jacob présentent comme membre correspondant de la Société M. Paul Four-

(1) Paris, H. Champion, 1902.
(2) V. plus loin page 222.

ché, membre de la Société française d'archéologie, secrétaire général du Comité girondin d'Art Public, de Bordeaux, originaire d'Orléans.

La présentation ainsi faite régulièrement, l'élection est fixée, suivant l'article du règlement, à un mois.

— La liste de présence constate l'assistance de dix-neuf membres de la Société. Par suite, le scrutin est ouvert sur la nomination de trois membres titulaires résidants. La liste arrêtée précédemment est ainsi composée : MM. l'abbé Jarossay, Noël et Gabriel Simon. Les trois candidats sont élus, savoir :

M. Jarossay, en remplacement de Mgr Desnoyers ;

M. Noël, en remplacement de M. Guerrier ;

Et M. Simon, en remplacement de M. Monet.

Avis sera donné de leur nomination, aux nouveaux membres, par les soins de M. le Président, suivant le règlement.

— M. Dumuys a fait copier un manuscrit qui lui paraît fort intéressant dû à la plume du dernier curé de la paroisse de Saint-Victor, d'Orléans, et consistant en une notice historique sur cette église qu'on appelait aussi Notre-Dame-des-Forges. Elle était située à égale distance de Saint-Aignan et de Saint Euverte et la rue des Ormes-Saint-Victor en est un dernier souvenir. Il pense qu'un certain intérêt historique s'attache à cet écrit et qu'il serait bon de le publier dans le *Bulletin* ou dans les *Mémoires de la Société*. Toutefois il se demande si cette publication n'a pas déjà été faite et, pour éclaircir ce doute, M. Cochard veut bien se charger de faire les recherches nécessaires et d'en rendre compte à la Société dans une prochaine séance.

M. Dumuys signale en outre la découverte récente d'une médaille faite par un terrassier dans un chantier dépendant d'un immeuble sis à Saint-Marceau et appartenant à M. Chicoineau.

Cette médaille est de moyen-bronze et porte l'inscription suivante :

ANTONIA. AUGUSTA (femme de Drusus, frère de Titus),
TI. CLAVDIUS-CÆSAR-AUG.
P. M. TR. P. IMP.

Cette médaille circule parmi les membres présents sans donner lieu à aucune observation particulière.

Séance du vendredi 13 mars 1903

Présidence de M. le comte Baguenault de Puchesse, *président.*

— En ouvrant la séance, M. le Président adresse quelques paroles de bienvenue à M. l'abbé Jarrossay, l'un de nos nouveaux collègues récemment élus et lit une lettre de M. Gabriel Simon, par laquelle celui-ci s'excuse de n'avoir pu venir ce soir et remercie la Société de son élection.

— Il est ensuite rendu compte, par M. le Président, des publications reçues depuis la dernière quinzaine.

A signaler notamment :

Une courte *notice* sur François Quesnoy, pour faire suite aux *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet* (Tome XIV). — 1900.

Une lettre de M. Francesco Mavry, de Foggia (Italie), demandant à titre de spécimen un numéro du *Bulletin*. L'envoi sera fait.

Une autre lettre de l'*académie d'archéologie d'Anvers*, accusant réception du tome XIII du *Bulletin*.

Enfin une demande de réintégration de M. l'abbé Plat, curé de Salbris (Loir et-Cher), comme membre correspondant de la Société dont il avait fait partie, à ce titre, depuis 1891.

Cette réintégration est acceptée.

— M. Breton, secrétaire, ayant signalé que, cette année, le deuxième vendredi de mai coïncide avec la fête de Jeanne d'Arc, M. le Président demande à l'assemblée de fixer à un autre jour la première séance du mois de mai. Il demeure convenu qu'elle se tiendra le mercredi 6 mai, à l'heure ordinaire.

— La parole est ensuite donnée à la commission des publications pour donner lecture de son rapport sur le travail récemment lu, le 27 février dernier, par M. Bloch, sur : *Le recrutement du personnel municipal en l'an IV*.

— M. Baillet, au nom de cette commission, pose, tout d'abord, une question préalable tirée de l'article 3 des statuts de la Société, suivant lequel les travaux de celle-ci doivent concerner uniquement l'archéologie et l'histoire de l'ancienne province de l'Orléanais, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la révolution de 1789.

Il est vrai que, dans sa séance du 10 novembre 1899, la Société a jugé qu'il y avait intérêt à remplacer cette date de 1789 par celle de 1848 et que, le 14 décembre 1900, elle a décidé que, sans modifier le règlement, on pouvait interpréter l'article 3 des statuts dans le sens de cette extension.

Mais la Société n'a pas qualité pour changer un article de ses statuts, car le décret du 23 juillet 1873 a édicté qu'aucune modification n'y pourra être faite sans l'autorisation du gouvernement.

Il devient donc nécessaire, si la Société persiste dans ses votes du 10 novembre 1899 et du 14 décembre 1900, d'obtenir l'autorisation gouvernementale.

— Rendant ensuite hommage au travail de M. Bloch qui, avec toute la sincérité d'un historien impartial, a fait le tableau de l'attitude des habitants de nos villes et de nos campagnes, en face des révolutions politiques, la commission propose que, sous le bénéfice de toutes réserves sur la modification proposée aux statuts, l'étude de M. Bloch soit insérée au *Bulletin* ou aux *Mémoires*.

M. le Président met aux voix les conclusions du rapport qu'il divise de la manière suivante :

1° Y a-t-il lieu de publier le travail de M. Bloch dans les *Mémoires de la Société*?

A l'unanimité l'insertion est votée.

2° La Société doit-elle remplir les formalités nécessaires pour être autorisée à modifier l'article 3 des statuts en subsituant la date de 1848 à celle de 1789 ?

L'avis général est favorable à cette modification, en observant qu'il y aura lieu d'éviter toute discussion politique et, qu'au surplus, la Société sera toujours maîtresse d'insérer ou non les travaux qui lui seront présentés.

Un vote, en ce sens, est émis à la grande majorité et le bureau

reste chargé de faire, auprès du gouvernement, les démarches nécessaires pour sa réalisation.

— M. Herluison annonce à l'assemblée, qui salue cette nouvelle avec une satisfaction unanime, que M. Léon Dumuys vient d'être nommé conservateur-adjoint du Musée historique d'Orléans. M. le Président se fait l'interprète de la Société tout entière en félicitant M. Dumuys de cette distinction si méritée.

— M. Dumuys, prenant à cette occasion la parole, remercie ses collègues, et, revenant sur les indications qu'il a fournies précédemment sur les fouilles entreprises près de Férolles, aux lieux dits de *Toutemesse*, du *Gros-Caillou*, du *Martroy* et de *La Queuvre*, fait connaître que les ruines trouvées à *Toutemesse* n'avaient pas l'importance qu'on y avait d'abord attachée, en ce que ce ne sont que les substructions d'une habitation rurale En revanche, on a déterré dans un champ dit du Gros-Caillou un énorme bloc siliceux, isolé, pouvant peser une demi-tonne, qui semble bien avoir donné son nom au lieu dit sus-indiqué. En outre, M. Lambert, de Jargeau, est disposé à continuer des fouilles au Martroy après la moisson, et M. Dumuys demandera alors à la Société d'allouer à ce chercheur désintéressé une petite subvention pour encourager des recherches qui lui paraissent devoir donner des résultats intéressants. M. le Président se joint à M. Dumuys et pense aussi qu'il sera bon de faciliter les fouilles du cimetière antique du Martroy, et M. Dumuys se propose d'en parler à nouveau en temps utile.

Séance du vendredi 27 mars 1903

Présidence de M. Herluison, *vice-président.*

— M. le Président rend compte des ouvrages reçus dans la dernière quinzaine et signale notamment un beau volume dû à la plume

de M. Georges Dubosc et intitulé : *Rouen monumental*, un fascicule des « Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie savoisienne » tome XLI, contenant une lettre du 7 décembre 1589 écrite par l'évêque d'Albi, Delbene, au Sénat de Savoie et les Annales du Gâtinais qui contiennent un compte-rendu du XVIIe volume des mémoires de notre Société. Il ajoute : « Le *Bulletin* du 1er trimestre 1903 de la Société archéologique de Touraine renferme un remarquable compte-rendu de M. Paul Vitry, attaché au musée du Louvre, intitulé *De quelques travaux récents, relatifs à la peinture française du XVe siècle*. C'est une étude instructive sur quelques artistes de l'école de la Loire.

L'auteur s'associe à l'heureuse pensée de l'érudit M. Henri Bouchot, d'une exposition de primitifs, destinée à faire plus sûrement ressortir ce que notre Ecole a autrefois produit, exposition qui la ferait plus largement connaître.

Il signale les documents infiniment précieux qui ont permis à la science du conservateur du Cabinet des estampes, d'identifier des portraits pleins d'intérêt pour nous. Tels sont ceux de Jean d'Orléans, comte de Dunois, que possède M. A. Gabeau, correspondant du Comité des beaux-arts, à Amboise ; d'Arthur de Richemond, compagnon d'armes du bâtard d'Orléans ; ceux de Charles VII et de Marie d'Anjou, sa femme ; de J. Jouvenel des Ursins et autres. Tous ces portraits dateraient de la jeunesse de Fouquet. Gaignières les posséda et les fit dessiner dans son album du XVIIIe siècle ».

— Il est ensuite procédé à l'élection de M. Paul Fourché, de Bordeaux, en qualité de membre correspondant de la Société. Ce candidat obtient l'unanimité des suffrages des dix-sept sociétaires présents et est aussitôt proclamé membre correspondant. Il sera avisé de son élection par les soins de M. le Président.

— M. Gabriel Simon, nouveau membre titulaire récemment élu, présent à la séance, reçoit les compliments de bienvenue de la Société et y répond par quelques paroles de remerciement.

— Il est décidé que la première séance d'avril se tiendra le mercredi 8 au lieu du vendredi Saint, 10 avril.

NOTE SUR UNE ÉPITAPHE

DU

MUSÉE HISTORIQUE D'ORLÉANS

Le musée historique d'Orléans renferme une épitaphe fort ancienne que nous venons de retrouver enfouie dans un amas de pierres sculptées et brisées, au cours du classement méthodique que nous avons entrepris des monuments lapidaires de ce dépôt public, récemment confié à nos soins ; elle est vraisemblablement inédite.

Nous la signalons donc à l'attention des épigraphistes, en raison des caractères qu'elle présente et de l'époque reculée à laquelle elle appartient.

Cette épitaphe se compose de six lignes égales et pleines formées de lettres capitales mesurant 3 centimètres de hauteur, séparées par des filets horizontaux espacés de 4 centimètres.

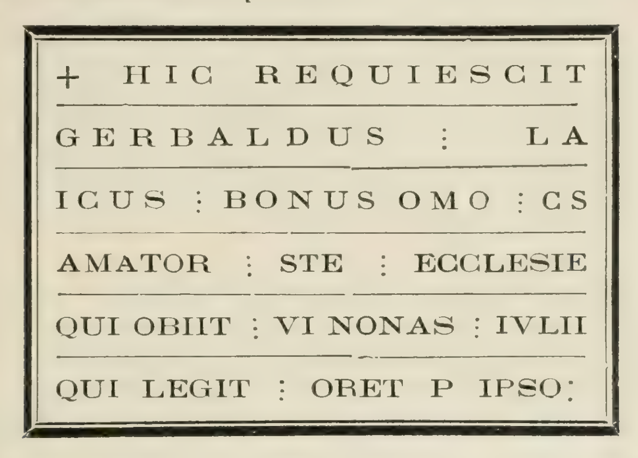
La pierre de nature calcaire et blanche mesure 30 centimètres de largeur × 25 centimètres de hauteur × 6 centimètres d'épaisseur ; elle est encadrée d'un simple filet.

La première ligne est précédée d'une croix patée cantonnée de quatre points ronds.

Les lettres, originairement bien gravées, ont été rongées par le temps ; les E et les G sont carrés ; les A ornés d'un chevron inversé ; les Q sont des P retournés ; un D affecte la forme onciale ; les O sont ovales ; les mots sont séparés par trois points ronds superposés. — Certaines lettres sont disposées à la manière antique, par exemple dans les mots OBIIT où le deuxième I s'abrite sous le T voisin et IVLII, dont les deux II

sont soulignés par le jambage horizontal de l'L ; la lecture en est présentement fort difficile.

Pourtant, aidé des conseils de notre collègue M. Jarry, ancien élève de l'école des Chartes, nous croyons pouvoir interpréter ainsi cette curieuse inscription :



+ HIC REQUIESCIT
GERBALDUS : LA
ICUS : BONUS OMO : CS
AMATOR : STE : ECCLESIE
QUI OBIIT : VI NONAS : IVLII
QUI LEGIT : ORET P IPSO:

+ Ici repose Gerbauld frère lai, homme estimable, fidèle ami de la Sainte Eglise, qui mourut le 6 des nones de juillet (?)

Daigne le lecteur prier pour lui !

Observations. — *La première ligne* ne nous semble pas fournir matière à discussion.

La deuxième ligne comporte le nom : Gerbaldus, que certaines personnes croient devoir lire : GERHALDUS, en raison de la forme indécise des traits assez frustes qui forment les lettres H ou B.

A *la troisième ligne*, le mot Homo est écrit sans H et les signes abréviatifs C S (?) que nous traduisons hypothétiquement par l'épithète « *Constans* » peuvent être discutés.

Quatrième ligne : Pas d'observations, si ce n'est sur les Æ remplacés par des E simples à la fin des mots.

Cinquième ligne : La seconde moitié de cette ligne mérite

l'attention des maîtres épigraphistes. Elle est fort peu lisible et le déchiffrement proposé n'est pas indiscutable.

La cinquième ligne comporte entre les mots *oret* et *ipso* un P barré abréviatif que nous traduisons par PRO, sans hésiter.

La provenance de cette curieuse inscription tumulaire est malheureusement inconnue, mais par la nature de la pierre, par ses dimensions et le style concis du texte qu'elle comporte, elle rappelle d'autres épitaphes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire dont les moulages sont exposés dans la salle lapidaire du musée historique d'Orléans. Ces inscriptions, moins archaïques, ont été étudiées par M. Boucher de Molandon, dans le tome XVIII de nos *Mémoires* (page 527 et suiv.) ; elles datent des XIe et XIIe siècles.

Nous estimons que cette épitaphe doit provenir de quelque ancienne église ou chapelle de la région orléanaise et nous voyons en elle un monument du IXe ou du Xe siècle. Viendrait-elle de l'abbaye de Micy (XIe siècle), dont le Musée possède quelques rares sculptures, ou encore de l'église de Germigny-des-Prés (IXe siècle), dont beaucoup de débris, récemment retrouvés dans les combles de l'hôtel Cabu, ont été identifiés et remis en honneur dans la salle lapidaire dite des « premiers âges » ? C'est ce qu'il est présentement impossible de dire en l'absence de documents écrits.

Léon Dumuys.

NOTE

RELATIVE AUX IVOIRES SIGNALÉS PAR L. DUMUYS

AU CONCOURS ARCHÉOLOGIQUE DE « L'ÉCLAIR »

OUVERT EN 1902

Au cours de l'année 1902, le journal l'*Eclair* ouvrit un concours archéologique, dit *de vacances*, auquel tout citoyen français pouvait prendre part en signalant telle pièce intéressante peu ou point connue qu'il lui conviendrait.

Je présentai au jury chargé de classer les concurrents, notamment une série d'ivoires appartenant pour la plupart au musée historique d'Orléans.

La série en question comprenait huit pièces d'inégale valeur, mais toutes intéressantes et artistiques datant des siècles les plus divers.

Pour répondre au désir exprimé par plusieurs de mes collègues, je vais indiquer les pièces en question.

I

Une plaque de diptyque ou dessus d'évangéliaire, donnée au musée d'Orléans, vers 1826, par Mgr de Beauregard, évêque du diocèse.

Cette pièce, d'une valeur exceptionnelle, date d'une époque antérieure au IXe siècle.

Elle mesure $0^{m}23 \times 0^{m}12$, et représente le Christ dans sa gloire entre la synagogue et l'Église.

On remarque sur cette plaque la représentation d'une antithèse entre la nouvelle loi et la loi ancienne.

Elle est portée au catalogue de 1884 sous le numéro = I : 132.

(N° 165 du *Catalogue de 1851*.)

II

Une vierge debout tenant l'Enfant Jésus dans ses bras.

Cette belle pièce, du XIVe ou du XVe siècle, mesure 24 centimètres de hauteur et 6 centimètres de largeur à sa base.

Elle a été léguée à la Société archéologique, en 1877, par M. l'abbé Bouloy, membre titulaire non résidant.

Elle provient du couvent des dominicaines de Montargis.

III

Une statuette de sainte Marthe debout, couronnée, vêtue d'une longue robe et d'un voile ; la sainte tient dans une main un vase à parfums et dans l'autre un livre fermé.

Cette pièce date du XVe siècle, elle mesure 20 centimètres de hauteur.

Elle est cotée au catalogue de 1884, P. 84.

IV

Une statuette de la Sainte-Vierge debout, portant l'Enfant Jésus dans son voile et le soutenant de la main droite, tandis que sa main gauche se relève en un signe d'apaisement.

XVIe siècle, hauteur 19 centimètres.

Pièce cotée au catalogue de 1884, P. 123.

V

Statuette représentant le Christ assis sur une colonne et tenant un roseau dans sa main gauche. Ses mains sont liées, son corps est nu, mais sa tête n'est pas couronnée d'épines.

Cette pièce mesure 15 centimètres de hauteur. Elle date du XVIIe siècle. Elle est cotée P. 188 au catalogue de 1884.

VI

Une vierge en ivoire, debout, portant l'Enfant Jésus, prove-

nant du trésor de N.-D. de Cléry auquel elle appartient présentement (1902).

VII

Une autre vierge debout, diadémée, portant l'Enfant Jésus, et abritée sous un édicule d'ordre corinthien orné de bronzes dorés et d'écaille.

Cette belle pièce appartient au grand Séminaire d'Orléans auquel elle a été léguée par Mgr Dupanloup.

Elle passe pour avoir appartenu à la reine Anne d'Autriche ; elle aurait été offerte par la princesse Borghèse à l'Évêque d'Orléans.

VIII

Une statuette représentant Aria, femme de Cœcina Pœtus, se perçant le sein à l'aide d'un poignard en prononçant ces paroles restées célèbres : *Feri Pœte,.. non dolet !*

Cette pièce, aussi curieuse que délicate, est légèrement teintée et dorée dans certaines de ses parties. Elle date du XVI[e] siècle, mesure 9 centimètres de hauteur et est cotée au catalogue sous le n°   , P. 107 (catalogue de 1884).

Léon DUMUYS.

UN DÉRIVÉ DU MOT « JARD » A SIGNALER

Au cours d'une curieuse étude philologique (1), présentée en 1891 à l'assemblée des trois Sociétés savantes d'Orléans, notre collègue, M. Vignat, nous a révélé la présence du mot *jard* dans un rapport que deux échevins rédigeaient, en 1687, à propos de quelques travaux d'entretien à exécuter sur la chaussée qui de notre ville se dirige vers Saint-Loup. C'est l'exemple le plus ancien que l'auteur ait pu découvrir de l'emploi de ce singulier terme, désignant les cailloux dont on se sert pour la réparation des chemins. Or, dans ce document, la forme *jard* reparaît jusqu'à quatre fois munie de sa dentale comme d'une finale caractéristique. Au XVIIIe siècle, la même consonne se maintient et c'est avec elle que le *jard* vient figurer, paraît-il, en 1787, sous la plume du secrétaire qui nous a conservé les procès-verbaux des séances de l'Assemblée provinciale de l'Orléanais. En 1850, M. de Lockhart suit l'usage adopté, lorsqu'il écrit un mémoire pour la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres d'Orléans. Les sessions du Conseil général du Loiret, en 1849, 1860, 1865, 1871, 1874, 1883, 1889, prouvent par leurs comptes rendus — M. Vignat nous le fait constater — que l'orthographe précédemment admise n'est pas disposée à changer.

Mais que le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Ménage ait cité, dès le XVIIe siècle, le *jar* ou *jart*, comme étant un amas de sable et de cailloux de la rivière de Loire ; que Littré ait parlé des *jarres* de Digoin, ajoutant que

(1) *Le jare, étude sur un mot du parler orléanais.* (Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XXIII, p. 415-432.)

ces sables de rivière sont aussi désignés par les variantes *jar* et *jard* ; qu'enfin M. Menière, dans son glossaire de l'Anjou, et le comte Jaubert, de son côté, aient écrit *jars* pour exprimer l'idée d'endroits pierreux, de gros gravier, de gros sable ; voilà, en somme, des données bien peu précises, puisque ces lexicographes ne sont guère d'accord sur le sens exact du mot et qu'ils sont en complèle divergence d'opinions sur son orthographe. Rien ne nous autorise donc, jusqu'à ce jour, à remplacer par un *e* muet la dentale que revendique pour son *jard* notre vieux parler provincial.

Et cependant, nous en convenons sans difficulté, cela n'empêchera point la forme *jard* de pouvoir se rattacher à quelque prototype *jare*, dérivant lui-même du mot italien *giara*, *ghiara* qui répondrait par ailleurs au glarea (gravier, gros sable) des Latins. Car tel est le problème étymologique dont M. Vignat nous a donné la solution au moyen des arguments les plus convaincants.

Mais en dehors de cette question de très lointaines origines, il y a lieu de reconnaître que, de nos jours, on a essentiellement défiguré l'expression dans l'aspect traditionnel qu'elle présentait depuis deux siècles au moins. Au val de la Loire ne parle-t-on pas maintenant de terrains *jareux*, de *jarières* (excavations pratiquées pour extraire du *jare*), enfin de chemins *jarés* ? Car il est rarement question d'une *jardière*, ajoute M. Vignat d'après les remarques que lui a communiquées notre président, M. le comte Baguenault de Puchesse, et l'on ne dit pas qu'une route est *jardée* (1)...

..... On ne le dit pas ? Peut-être chez nos contemporains ; mais on le disait autrefois, en style d'ancienne administration orléanaise. Aussi bien qu'on écrivait *jard*, on employait le verbe *jarder*.

Le 24 novembre 1783, M. de Cypierre, intendant de notre généralité, écrivait aux juges consuls d'Orléans :

(1) *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. XXIII, p. 431, note.

« Vous avés connoissance, Messieurs, de l'arrêt du Conseil du 20 avril dernier qui fixe le nombre des chevaux, mulets ou bœufs qui doivent être attelés aux voitures et prescrit différentes formalités pour la conservation des routes. Comme vous êtes dans le cas d'être instruit (*sic*) des effets que son exécution a pu produire jusques à ce moment, je crois ne pouvoir mieux faire que de vous prier de vouloir bien m'en faire part pour me mettre à portée d'apprécier les représentations relatives à ce règlement.....

« J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur. »

Signé : De Cypierre.

Pour répondre au désir de M. de Cypierre, le président de la juridiction consulaire, Pierre-Clément Raguenet, adressait le 17 décembre aux bureaux de l'Intendance d'Orléans un mémoire assez développé dans lequel il appréciait les résultats à attendre, non seulement de l'arrêt rendu le 20 avril 1783 pour être appliqué à toutes les routes du royaume, mais encore d'un autre arrêt dont le haut fonctionnaire avait sans doute oublié de tenir compte, bien qu'il eût été publié le 11 août de la même année et qu'il visât spécialement le roulage pratiqué sur la chaussée d'Orléans à Etampes. C'est dire que si cette étude renferme des choses intéressantes pour le métier des anciens voituriers, elle présente aussi quelques particularités dignes de remarques au point de vue de la viabilité publique.

En effet, l'arrêt du Conseil du 20 avril venait, à propos du roulage, de restreindre à trois chevaux l'attelage des voitures à deux roues et à six chevaux les voitures à quatre roues. L'arrêt du 11 août limitait, à son tour, le poids du chargement pour les voitures circulant sur la grande route royale de la Beauce.

L'auteur du mémoire fait ressortir les contradictions de cette double fixation et il distingue à ce propos la situation anormale qui est créée aux rouliers, d'une part sur les routes *pavées*, d'autre part sur les routes *non pavées*. Mais dans deux passages diffé-

rents il emploie, au lieu de l'expression routes *non pavées*, le terme pour lui équivalent de routes *jardées*.

« Sur les routes *jardées*, dit-il d'abord, la fixation du nombre des chevaux est impossible... Si l'on veut des règlemens, ils ne peuvent porter que sur le poids de la charge... Il est de fait qu'en hiver, dans toute la Basse-Normandie, les rouliers sont obligés d'atteler sept à huit chevaux à une voiture à deux roues sur les routes non pavées et cinq à six sur les autres routes... »

Et vers la fin du même travail nous lisons : « L'usage d'employer (pour les roues) des bandes de six pouces est depuis longtemps connu. Il se pratique en Angleterre avec le plus grand succès. Il serait sans doute à désirer que nos voituriers français surmontassent les difficultés qui s'opposent à cette méthode dans les routes de terre et même dans les chemins *jardés*. »

Voilà qui est aussi clair que possible. Tout autant que le substantif *jard*, le participe passé *jardé* — qui suppose lui-même un verbe *jarder* — avait cours légal dans le langage administratif de la généralité d'Orléans. C'est pourquoi l'érudit appelé, un jour ou l'autre, à rédiger le lexique raisonné de notre vieille terminologie provinciale, aura encore, nous semble-t-il, à tenir un large compte de cette dentale qui, dans l'existence d'un mot très typique, paraît avoir totalement perdu au XXe siècle la solidité qu'au XVIIe siècle elle avait acquise, qu'au XVIIIe siècle elle avait maintenue, que durant la seconde moitié du XIXe siècle enfin, elle avait laissé de plus en plus s'affaiblir.

O. Raguenet de Saint-Albin.

ATELIERS DE FABRICATION DE SILEX

TROUVÉS DANS LA COMMUNE DE SAINT-DONAT

PROVINCE DE CONSTANTINE

Au cours d'une mission topographique en Algérie, M. le capitaine Georges Lachouque a recueilli un certain nombre de silex taillés, dont les photographies m'ont été obligeamment communiquées par M. P. Lachouque, son frère, chef de division à la préfecture du Loiret.

Ces reproductions placées sur 3 planches comprennent une centaine de pièces provenant toutes de la commune de Saint-Donat, province de Constantine.

Je soumets à la Société, en même temps que les photographies, un fragment de carte de l'Etat-major et le texte d'une note rédigée par notre compatriote (1).

H. Herluison.

« Le premier a été trouvé à l'ouest de la source d'Aïne Kebch sur une petite colline, auprès d'un gourbis servant en même temps d'école et de mosquée.

Cette colline appartient à l'étage suessonien. Une ligne de strates (calcaire), orientée du nord-est au sud-ouest, la couronne et s'arrête brusquement à hauteur de la source, immédiatement

(1) Voir *Bulletin*, tome XII, p. 622.

après s'étend la grande plaine de Saint-Donat (terrain quaternaire).

Les spécimens les plus caractéristiques recueillis à Aïne Kebch appartiennent au type dit de chelles, beaucoup sont très finement taillés, mais la plupart sont brisés, soit par le passage continu des bestiaux, soit par le soc des charrues.

Les modèles que l'on trouve le plus communément affectent les formes de lames pointues à deux tranchants, de poinçons, de couteaux et de grattoirs, enfin de pointes de flèches. Les pédoncules de ces dernières ne sont pas toujours très bien formés.

Quelques variétés de flèches semblent avoir été confectionnées dans le but unique de frapper et non de percer.

Je n'ai trouvé dans cet atelier que fort peu de grands silex.

Les Arabes ramassent en effet tous ceux qui ont une certaine dimension et les enchâssent dans des planches qu'ils utilisent à dépiquer le blé. Les divers silex que j'ai ramassés présentent toutes les teintes, depuis le blanc jusqu'au noir, en passant par le blond et le brun foncé.

J'ai rencontré un second atelier à la Mechta el Biar, à environ 4 kilomètres au nord d'Aïne Kebch.

Il est situé dans une position analogue à celle du précédent sur une petite éminence à proximité de nombreux puits, où l'eau est à peu de profondeur.

Tous ces ateliers présentent une même particularité assez singulière.

Leur sol est en partie composé de débris d'escargots et d'ossements.

On est tenté de se figurer que stationnèrent là, pendant un certain temps, des campements préhistoriques, et que les excavations ainsi remplies de débris étaient les foyers de ces anciens nomades.

Quand on arrive à Saint-Donat par la route de Châteaudun, on rencontre, à 300 mètres environ de l'entrée du village, une tranchée pratiquée par les ponts et chaussées.

La route traverse une colline à l'endroit même où se trouvait

une de ces antiques stations, on peut en tirer la coupe ci-contre. On y remarque un de ces foyers dont je parlais plus haut.

L'apparition de l'homme, dans cette région, remonterait donc à une époque postérieure au dépôt des marnes jaunes, dépôt succédant immédiatement à celui des cailloux roulés.

A l'est de Saint-Donat, en descendant le cours du Rhummel, entre ce dernier et le chemin de la maison du cheick, existe une station assez considérable présentant une surface d'environ un hectare.

Le terrain offre toujours le même aspect, cendres noires et débris de colimaçons. A environ 1,200 mètres en aval, autre atelier de moindre importance. Il est à présumer que tout le long du cours d'eau et sur les hauteurs voisines, on rencontrerait des stations préhistoriques.

En effet, à 800 mètres à l'est du moulin de Bordj Mammra, on rencontre encore une station importante remplie de silex assez bien conservés ; il en est de même pour les terrains sur lesquels est construite la gendarmerie de Saint-Donat.

Pour éviter d'entrer dans de plus amples développements qui ne feraient que répéter les mêmes remarques, je signalerai dans la noclamenture ci-dessous les différents ateliers trouvés dans cette région.

1° Aïne Klélah. La station se trouve à 300 mètres au sud de la source et sur la rive droite de l'Oued, formée par cette dernière.

2° Bir el Hassi. Immédiatement au-dessous de la source se trouve l'emplacement d'un campement préhistorique.

3° Au nord de la Mechla el Hassi, au pied des derniers contreforts de Rocqbet el Djemel, traces de stations préhistoriques.

4° Au sud de Saint-Donat, presque au bord de la route qui conduit à bir Taya et à hauteur d'un puits qu'on appelle bir el Hadj bel Rasseur, deux petits mamelons portent des traces d'ateliers de fabrication de silex.

5° Aine Mechyra. Entre les sources et le moulin se trouve un cimetière arabe dominé par un petit monticule sur lequel on

ramasse de nombreux silex. Les tombes arabes creusées dans ce terrain et non encore utilisées m'ont permis de constater que le terrain de coquilles et de silex avait plus de 2 mètres de profondeur.

6° A 4 kilomètres au nord de Saint-Donat à gauche de la route qui conduit à Bordj Sraroua, on trouve une station d'environ un hectare.

7° A Aïne bou Shrour, à l'est, et contre le cimetière arabe, station identique, mais de petite dimension. »

G. Lachouque.

INAUGURATION

D'UNE

NOUVELLE SALLE

AU MUSÉE HISTORIQUE

12 JANVIER 1903

« Aujourd'hui, à deux heures, a eu lieu l'inauguration d'une nouvelle salle au Musée historique de l'Orléanais.

Cette salle, située au rez-de-chaussée du Musée, fait partie du musée lapidaire et est dénommée « Salle des premiers âges ». Elle contient les monuments appartenant aux onze premiers siècle de l'ère chrétienne et quelques spécimens de ceux des périodes antérieures.

Elle est contiguë à une autre pièce appelée « Salle du Moyen âge, de la Renaissance et des siècles suivants », où se trouvent réunis les monuments datant du XIIe siècle au XIXe siècle et quelques productions romaines ou mérovingiennes de grande dimension.

C'est dans cette dernière salle que s'est faite l'inauguration officielle de l'agrandissement du musée lapidaire.

A leur arrivée, les personnages officiels et les invités, venus en très grand nombre à cette cérémonie, ont été reçus avec une très grande amabilité par le sympathique et très distingué conservateur du Musée historique, M. Herluison, et par M. Léon Dumuys, son très compétent collaborateur.

Signalons, au hasard du crayon, parmi les notabilités présentes : MM. Chadenier, préfet du Loiret; Harold Portalis, maire

d'Orléans ; Delucenay, Lepage, Michau, adjoints au maire ; A. Baillet, Barreau, Chauvot, Eudes, Foucard, Fournier, Noel, Phellion, Rabourdin-Moricet, Rivière, Robineau-Pineau, Stenzel, Vivet, conseillers municipaux ; G. Dessaux, président de la Chambre de commerce ; Mille, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Sainjon, conservateur du Musée d'histoire naturelle ; Rabourdin Grivot, conservateur-adjoint du Musée de peinture ; Durand, directeur des travaux municipaux ; Croixmarie ; Perron, receveur municipal ; Simon, conseiller à la Cour d'appel ; Pommier, juge d'instruction. – MM. Charoy, président de la Société des Sciences ; O. Raguenet de Saint-Albin, président de l'Académie de Sainte Croix. — De la Société des sciences, belles-lettres et arts et de la Société archéologique : MM. les docteurs Arqué, Le Page, Rocher et Vacher ; MM. Angot, abbé Blanchet, J. Baillet, Denizet, du Roscoat, Jullien-Crosnier, Lalbalettrier ; Basseville, Bloch, Max. de Beaucorps, Breton, P. Fougeron, abbé Iauch, G. Jacob. — Max. Bourdon, Larcanger et L. Bérard, professeurs de dessin. — Arnoult, Besnard, Jean Dumuys, des Francs, Marron, etc.

M. Lefebvre-Pontalis, président de la Société française d'archéologie, retenu à Paris par un mariage, s'était fait représenter à la cérémonie par M. le comte Lair, inspecteur de ladite Société. M. Espérandieu, directeur de la *Revue épigraphique*, M. le comte Baguenault, président de la Société Archéologique et M. Albert Didier, conservateur du Musée de peinture, s'étaient fait excuser.

Dès que tous les invités ont été rassemblés dans la « salle du Moyen âge, de la Renaissance et des siècles suivants », M. Herluison a prononcé l'allocution suivante, qui a été très goûtée de l'assistance et fort applaudie :

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers municipaux,
Messieurs,

Lorsque l'érudit M. Mantellier, premier directeur du Musée his-

torique, prit possession — il y a près de 40 ans — de l'hôtel Cabu, il procéda d'abord au classement des collections lapidaires.

Mgr Desnoyers, son successeur, de regrettée mémoire, le continua et en fit l'inventaire qu'il consigna dans son catalogue imprimé en 1884, comprenant 140 numéros (1).

C'est pour parachever cette œuvre qu'au lendemain du jour où vous me fîtes l'honneur, Monsieur le maire, de me confier la garde du Musée historique, je me traçai le programme d'ajouter la salle que nous inaugurons aujourd'hui. Elle nous montre les monuments des premiers âges jusqu'au XIe siècle.

D'autre part, l'ancienne salle vient d'être complétée et mise dans le nouvel ordre que réclamaient les adjonctions nouvelles. Elle comprend, sans lacune appréciable, les monuments du XIIe au XIXe siècle.

Deux sources diverses nous ont fourni les éléments de cette transformation. Les matériaux de la première ont été puisés dans les monuments autrefois découverts par MM. Jollois, Pensée, Vergnaud-Romagnési et autres archéologues, nos devanciers ; monuments qui, faute de place, avaient été relégués dans les réserves du Musée. La seconde, non moins intéressante, provient de découvertes récentes, dues au zèle patient et prolongé de mon collègue et collaborateur M. Léon Dumuys, attaché à la direction du Musée, dont je ne saurais trop louer l'intelligente sagacité.

Son labeur était grand.

Six mois durant, il s'est imposé le travail journalier de suivre, pas à pas, les fouilles de la rue Du Cerceau. Des 4,000 mètres cubes de terre déblayés, il a tiré les documents de haute valeur qui sont sous vos yeux.

J'ajouterai, Messieurs, qu'à l'aide d'une savante classification méthodique de ces précieux vestiges du passé, qu'il s'est attaché à fondre en un corps homogène, nous pouvons saisir d'un coup d'œil l'évolution des siècles.

M. Dumuys a droit à tous nos éloges, à nos chaleureux remerciements.

Monsieur le Préfet, vos prédécesseurs et Messieurs les conseillers généraux ont témoigné la plus active sollicitude à l'égard de nos

(1) Catalogue du Musée historique de la ville d'Orléans, par M. Desnoyers, directeur du Musée. Orléans, H. Herluison, 1884. Petit in-8° de XVI et 247 pages.

Musées. Connaissant votre goût personnel sur tout ce qui intéresse l'art, nous y trouvons un sûr garant d'une bienveillance qui jamais ne nous fera défaut.

Monsieur le Maire, je vous exprime notre vive gratitude de l'honneur que vous voulez bien nous faire en présidant, avec votre Conseil municipal, notre modeste inauguration.

Il me resterait un devoir à remplir : celui de faire connaître les bienfaiteurs qui, par leurs dons, ont contribué à enrichir les collections, tant dans le passé que dans la présente année. Le catalogue, actuellement en préparation, sera plus explicite sur ce vaste chapitre que je ne puis l'être ici Du moins me sera-t-il permis de rappeler le nom du principal donateur, en évoquant avec vous le souvenir de mon éminent et regretté prédécesseur.

Mgr Desnoyers a laissé ici, où il revit tout entier, de nombreuses traces de sa constante générosité. Sa dernière pensée, l'acte suprême de cet homme de bien, de ce patriote au cœur chaud, a été le legs fait à la ville d'Orléans de toutes ses collections (1).

Honneur à ce fervent bienfaiteur de la cité !

Il s'était pénétré, comme vous, de la justesse de ces paroles, que j'emprunte à l'ouvrage d'un ami et dans lesquelles se trouve admirablement défini le rôle élevé de quiconque a mérité le titre de donateur d'un Musée :

« Il appartient aux Musées, dit l'auteur de *L'Art et la Province* (1), d'être un foyer d'éducation. Qui n'admirerait la tâche de ceux qui alimentent ces foyers ! Elever l'âme des foules, lui apprendre à goûter les joies sereines que procurent l'intelligence et la contemplation du beau, telle est, en puissance, le rôle du citoyen qui dote un Musée, qui accroît le trésor national, toujours ouvert sous les yeux du peuple. Je n'imagine pas de mission plus noble pour un amateur d'art et pour un Français. »

M. Portalis, maire d'Orléans, a répondu à M. Herluison, dans une courte improvisation, où il a su faire, avec beaucoup de

(1) Mgr Desnoyers a partagé entre les divers établissements scientifiques de la ville une bibliothèque de plus de 15,000 volumes, 40,000 estampes sur l'histoire, l'archéologie ou l'iconographie ; des antiquités, médailles, bronzes, pièces de céramique, etc.

(1) Henry Jouin, secrétaire de l'Ecole des Beaux-Arts.

délicatesse, l'éloge de M. Léon Dumuys, du regretté abbé Desnoyers et de son éminent successeur, M. Herluison :

« En quelques mots que vous venez d'applaudir comme ils le méritaient, a dit M. le maire d'Orléans aux assistants, M. le Conservateur du Musée historique a retracé le rôle de son prédécesseur dans la fondation et le développement de ce Musée ; il a rendu hommage à sa compétence et à son dévouement.

Enfin, il a mis en relief l'activité, le zèle, l'intelligence de son collaborateur, M. Léon Dumuys, qui possède un grand amour de la science, n'épargne ni son temps ni sa peine pour se livrer à des recherches nouvelles, et auquel nous devons une grande partie des richesses archéologiques que nous admirons en ce moment.

Je garderais le silence après M. Herluison s'il n'était nécessaire d'ajouter un nom à ceux des bienfaiteurs du Musée historique : le sien. (*Vifs applaudissements.*)

M. Herluison n'a pas dit la large part qu'il a prise aussi au développement de ce Musée, il n'a pas dit sa féconde intimité avec M. l'abbé Desnoyers, il n'a pas dit les précieuses conquêtes réalisées par l'accord de ces deux esprits animés des mêmes sentiments artistiques.

Je n'insiste pas. Vous savez, Messieurs, que la modestie de M. Herluison est à la hauteur de son mérite ; vous ferez la part de chacun dans les résultats obtenus et vous reconnaitrez certainement que nul n'était plus qualifié pour succéder à l'homme vénéré qui a dirigé si longtemps le Musée historique de l'Orléanais que notre distingué concitoyen M. Herluison. »

De chaleureux et unanimes applaudissements ont accueilli la péroraison de M. le maire, dont les paroles étaient le reflet des sentiments de toutes les personnes présentes.

Puis, sur l'invitation de M. Herluison, M. L. Dumuys dirige l'assistance dans la visite des deux salles et fournit les renseignements détaillés et très intéressants sur les pièces renfermées dans le musée lapidaire dont l'ensemble forme une des plus merveilleuses collections que possèdent nos musées de province.

(*Le Républicain Orléanais*, 13 janvier 1903).

NOTICE SOMMAIRE
DES ŒUVRES DE SCULPTURE, MONUMENTS ÉPIGRAPHIQUES ET OBJETS DIVERS EXPOSÉS DANS LES SALLES LAPIDAIRES

Le musée historique de l'Orléanais a été créé en vue de recueillir, conserver et classer méthodiquement les œuvres de toutes les époques, de provenance locale, présentant quelqu'intérêt au point de vue de l'histoire de l'art, du travail et des institutions.

Ses collections renferment, en outre, des séries d'objets d'âges divers, nationaux ou étrangers, qui résument l'histoire des civilisations successives et fournissent aux personnes désireuses de s'instruire les éléments essentiels d'un enseignement technique.

Le musée lapidaire occupe présentement deux salles contiguës du rez-de-chaussée.

La première dénommée « *Salle des premiers âges* » contient les monuments appartenant aux onze premiers siècles de l'ère chrétienne et quelques spécimens de ceux des périodes antérieures. La seconde appelée « *Salle du moyen âge, de la Renaissance et des siècles suivants* » abrite principalement les monuments datant du XIIe au XIXe siècle. On y rencontre, exceptionnellement, quelques productions romaines ou mérovingiennes qui, en raison de leurs dimensions, n'ont pu trouver place dans la salle voisine.

Voici une énumération succincte des pièces principales :

Première Salle

I. *Monuments mégalithiques et objets préhistoriques.* — Dalle gravée de Locmariaquer (moulage du musée de Vannes). — Deux vitrines contenant des armes et outils de silex (pierre éclatée, taillée ou polie), polissoirs.

II. *Stèles funéraires égyptiennes.* — Six stèles se voient le

long de la paroi gauche. La plus ancienne remonte à la troisième dynastie, soit à 3,000 ans avant notre ère. Elle nous montre, sur chaque registre, une femme debout tenant la fleur symbolique de lotus. La légende en caractères hyéroglyphiques fournit le nom d'*Ari Nas*, prêtresse d'Hathor. La troisième stèle provient d'Abydos et remonte au moyen-empire.

Les trois autres, chargées d'inscriptions en caractères démotiques, datent de l'époque Plotémaïque.

III. *Inscriptions grecques.* — Trois épitaphes grecques figurent au Musée. L'une d'elles, composée de 13 vers hexamètres, est particulièrement intéressante.

IV. *Monuments gaulois, romains et gallo-romains.* — Plus nombreuses sont les inscriptions romaines ; outre celle de Cenabum trouvée en 1846 dans la tranchée du chemin de fer du centre, nous avons à noter celle découverte en 1823 à Fleury dans le déblaiement de la fontaine l'Etuvée, une autre à Massava (Mesve, Nièvre), et enfin la pierre provenant des fouilles récentes de la rue Du Cerceau, dont voici la restitution proposée par M. L. Dumuys :

DIVO AVG MOCETI SACRVM MOCETES
CVRAVERVNT ET POSVERVNT.

— Epitaphe de *Serviliæ Philtatæ* apportée d'Italie en 1841. — Autre de Rocillæ gravée sur marbre blanc. — Borne miliaire du règne d'Adrien trouvée à Saclas.

— Stèle votive antique trouvée dans les ruines de l'ancienne *Mascula*, ville de Numidie (aujourd'hui province de Constantine). Au milieu se détache une tête de Saturne, accostée d'une tête de lion et d'une serpe. Dans la partie inférieure on lit : SATVRNO AVG. SAC. P. POMPONIVS JANVARIVS SACER DE PECORIB. V.S.L.R. Don de M. Fourchault, colonel d'Etat-Major (1877), et plusieurs autres découvertes à Orléans et dans le département du Loiret.

— Statuette d'Hercule, débris de statues d'hommes et de femmes provenant des fouilles d'Orléans, de Montbouy, Marigny, Briarres-sur-Essonne, etc. — Monuments d'architecture :

bases, assises et chapiteaux de colonnes, urnes cinéraires, mortiers, meules à grains, etc.

Cette salle contient également une collection de précieux moulages des plus importants monuments mythologiques des Gaulois, tels que les autels des Dieux *Esus*, *Cernunnos*, de la déesse *Sirona* et autres trouvés à Paris, Autun, Beaune, Reims, Saintes et des réductions très exactes des monuments primitifs, scandinaves, couverts d'inscriptions runiques (xe siècle).

V. *Epcque mérovingienne et carlovingienne.* — Des 21 corbeaux en pierre qui formaient l'entablement de l'abbaye de Micy (xie siècle), 16 ont été utilisés en consoles. — Sculptures et inscriptions provenant de l'église abbatiale de Saint-Benoit-sur-Loire et de la basilique de Germigny-des-Prés, construite par Théodulfe (806). Ces intéressants débris se composent de colonnes de marbre, chapiteaux, frises, ornements de pierre et de statue. Au centre d'un édicule on a placé une crucifixion bas-relief en pierre, naïve sculpture du xe siècle, provenant de Triguères (Loiret).

Deuxième salle

(Rez-de-chaussée de l'hôtel Cabu).

Au-dessus de la porte d'entrée se voient deux jolies frises de la Renaissance. A gauche, épitaphes de diverses époques ; à droite, plate tombe de Jeanne de Baines, mère d'un chevalier de l'ordre de Saint-Lazare (xive siècle). Provient de la commanderie de Boigny.

A la suite : cheminée monumentale (xvie siéle), armoirie au linteau, landiers et plaque de fonte dans l'âtre.

Le panneau suivant est constitué à l'aide de monuments funéraires, d'inscriptions et d'anciens chapiteaux venant de Micy ou de Saint-Benoît-sur-Loire.

Sur la paroi du fonds se présente une vierge en bois qui ornait autrefois la porte Bannier, et au-dessous le *puits d'amour* (1604), venant de l'ancien Châtelet.

D'intéressantes épitaphes avec cadres en pierre décorent cette

travée, mais nous devons une mention toute particulière aux statues plus ou moins mutilées qui les accompagnent. Elles représentent saint Eloi, saint Denis, saint Maurice, sainte Barbe et ont une haute valeur pour l'histoire de la sculpture polychrome au XVIe siècle. Toutes proviennent, ainsi que la jolie tête casquée de saint Maurice, de l'église Saint-Eloi qui, jusqu'à la Révolution, fut le siège de la confrérie des orfèvres d'Orléans.

Un peu plus loin, une armoire de pierre du XVIe siècle, qui servait dans la sacristie de l'ancien Hôtel-Dieu, et quelques monuments funéraires complètent le panneau.

La muraille nord offre à nos regards une grande statue de la vierge en marbre blanc qui vient de la Cour-Dieu. Elle est debout, drapée dans un ample manteau, sur son bras droit est placé l'Enfant Jésus. Œuvre superbe de la fin du XVe siècle. Viennent ensuite l'épitaphe circulaire de J. de Thou, la plaque en marbre du *Collegium medicorum* ; l'Adoration des mages, la Flagellation, sainte Hélène et Constantin, bas-reliefs marbre et pierre ; des fragments de cheminée, des débris de frises et de colonnes. La *Chute de Phaéton*, l'*Enlèvement de Proserpine*, deux tympans de portes provenant d'une maison de la rue Neuve. — Une mosaïque mérovingienne découverte dans la cathédrale et enfin, à côté d'armoiries en marbre et d'intéressantes enseignes orléanaises, trois colonnettes en pierre de liais ayant appartenu à des cheminées de la maison des Papegaux. Rien de gracieux comme ces délicates sculptures.

La surface plane de la salle est occupée par des œuvres de plus grandes dimensions, placées sur quatre rangs.

La première rangée comprend, au centre, une grande mosaïque romaine trouvée en 1875 à Bizy, hameau d'Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher) ; à droite, grande frise romaine provenant d'un temple païen qui existait sur l'emplacement de la cathédrale. — Baptistère de l'abbaye de Micy sur laquelle est posée la jolie tête casquée et polychromée du XVIe siècle. provenant de l'église Saint-Eloi. — A gauche, cuve baptismale creusée dans une assise de colonne romaine (fouilles de la cathé-

drale, 1889) et le bénitier, copié sur celui de sainte Sophie de Constantinople, portant le vers grec rétrograde :

ΝΙΨΟΝ ΑΝΟΜΗΜΑΤΑ, ΜΗ ΜΟΝΑΝ ΟΨΙΝ

A la suite : Inscription de *Cenabum*, marbre découvert à Orléans en 1846. Statue d'Hercule et bustes d'empereurs romains (Néron et Septime-Sévère), marbres. — Coquille et mascarons provenant du château de Richelieu. — Deux bas-reliefs cintrés et bustes de saints formant reliquaires.

La troisième rangée est occupée par six tombes ou monuments funéraires en pierre. L'une d'elles, trouvée rue de l'Oriflamme, remonte au VIII[e] siècle ; les autres provenant d'Isy, de Cléry et de Germonville répondent aux XI[e], XIII[e] et XVI[e] siècles.

Cet ensemble se trouve complété par les bustes du cardinal de Longueville, archevêque de Toulouse, de Mgr de Jarente de la Bruyère, évêque d'Orléans, et enfin de Fougeu d'Escures, maire d'Orléans au XVII[e] siècle.

L'étude des monuments exposés au Musée lapidaire est facilitée par un plan circulaire placé au centre de la nouvelle salle, sur un superbe moulin à grain, en pierre volcanique.

Dressé au 1/2000 par M. L. Dumuys, ce plan nous montre le vieil Orléans dans sa première enceinte et les points de la cité sur lesquels ont été relevés des découvertes archéologiques.

Orléans. Imp. Paul Pigelet.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XIII. — N° 178.

DEUXIÈME, TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1903

Séance du mercredi 8 avril 1903.

Présidence de M. HERLUISON, *vice-président.*

— M. le Président rend compte des publications reçues depuis la dernière séance et signale notamment le tome IV des *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*, consacré tout entier à la première partie de la géographie du département de la Somme, ainsi que la revue *La Romania*, qui paraît cette fois encadrée de deuil, à cause de la mort récente de M. Gaston Paris, dont nous déplorons tous la perte.

M. le Président adresse un mot de bienvenue à M. Noël, architecte, l'un des membres récemment élus, qui assiste pour la première fois à une séance de la Société.

— M. Herluison informe la Société que M. Baguenault de Puchesse vient d'être délégué par M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour présider le Congrès des Sociétés savantes, qui se tiendra à Bordeaux du 14 au 18 avril courant. C'est là, ajoute-t-il, une distinction bien méritée et qui fait le plus grand honneur à la Société.

— Il est fait hommage à la Société :

Par M. L. Auvray : d'une *Note sur une lettre de Machiavel*, tirage à part du travail de notre collègue, inséré dans le *Bulletin Italien* de janvier-mars 1903 ;

Par M. A. Pommier : De la photographie d'un ivoire du musée historique de l'Orléanais, attribué à François du Quesnoy, dit François Flamand, XVIe siècle ;

Par M. Herluison : De sa *Notice sur Alfred Cornu*, membre de l'Institut (tirage à part).

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

— M. Lucien Auvray, membre titulaire non résidant de la Société, présent à la séance, signale et résume un intéressant travail de M. L. Traube, servant de préface à la reproduction phototypyque des fragments d'un très ancien exemplaire des *Chroniques de Saint-Jérôme*, provenant de Fleury ; dans cette préface sont énumérés 28 manuscrits, venus de Micy, conservés dans différentes bibliothèques de France et de l'étranger. L'impression de la note de M. Auvray est votée à mains levées (1).

— M. Breton, secrétaire, dépose sur le bureau les procès-verbaux du trimestre qui vient de s'écouler et dont lecture a été faite avant la mise à l'impression par les soins du bureau. La liste des membres, rectifiée, sera, comme d'habitude, insérée dans le *Bulletin* du premier trimestre.

— M. Herluison fait part à la Société du décès du docteur Georges Bouilly, chirurgien à l'hôpital Cochin, professeur agrégé à la Faculté de médecine, chevalier de la Légion d'honneur. Né à Orléans le 31 janvier 1848, notre compatriote s'était acquis une grande notoriété dans son art. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Philippe-du-Roule le 15 mars dernier.

Le même membre donne lecture d'une courte notice nécrologique

(1) V. plus loin page 278

sur M. Edouard Garnier, conservateur des collections du musée et de la manufacture nationale de Sèvres (1).

— M. Dumuys, à l'occasion d'un sceau, précieux monument iconographique du XIIIe siècle, qu'il a remarqué au musée historique, et qui est une enseigne gothique de pèlerinage de l'église de Déols, près Châteauroux, signale l'utilité qu'il y aurait à reproduire en plâtre la collection de sceaux que possède notre musée et de pratiquer, par ce moyen, des échanges avec les musées de Paris et de la France entière. Il a exécuté déjà cela lui-même avec avantage, en envoyant quelques empreintes aux Archives nationales, et le musée historique a obtenu en retour l'ouvrage de Douet d'Arcq sur la collection des sceaux des Archives. Il ajoute qu'il serait bien désirable qu'un travail d'ensemble fût fait sur la sygillographie de l'Orléanais, et il émet le vœu qu'un membre de notre Société se consacre à cette étude si intéressante.

M. Dumuys termine cette causerie en signalant encore la découverte faite par un photographe amateur de trois inscriptions lapidaires dans une maison de paysan sise à trois cents mètres environ de Marigny (Loiret). Il pense que ces pierres proviennent des ruines de la Commanderie de Boigny. Il estime qu'il y aurait grand intérêt à profiter de ce que la photographie est aujourd'hui un art très répandu pour relever ainsi les nombreuses inscriptions qui se rencontrent dans les plus humbles villages.

M. Bloch, reprenant cette pensée, ajoute qu'elle a déjà été émise par plusieurs personnes et que M. Le Monnier, professeur d'histoire à la Sorbonne, lui avait justement signalé ces jours derniers le grand intérêt qu'il y aurait à reproduire par la photographie les monuments disséminés dans chaque région. Il sait que la Société de photographie d'Orléans accepterait bien volontiers d'utiliser ainsi ses promenades. Mais il faudrait qu'un programme fût dressé, et il lui semble que la Société archéologique est toute désignée pour indiquer la marche à suivre.

Les vœux de MM. Dumuys et Bloch sont pris en considération ; et,

(1) V. plus loin, p. 284.

séance tenante, une commission, composée de MM. Dumuys, Bloch, Pommier, Fougeron et Noël, est nommée, à l'effet d'établir une liste des monuments à photographier dès à présent, et d'indiquer à la Société de photographie toutes pièces et inscriptions qu'il y aurait lieu de relever dans la suite.

— M. le Dr Garsonnin signale une mention qu'il a relevée dans une pièce sur parchemin, relatée sous la cote G 4303 des archives d'Eure-et-Loir, publiée en 1894 par M. R. Merlet (*Inventaire sommaire des archives d'Eure-et-Loir*, série G, archives ecclésiastiques, tome VII, p. 63).

Cette pièce constate qu'en 1469 un marchand d'Orléans, nommé Guillaume Boucher, a remis aux gagers de Denonville deux estuis ou repositoires de reliques qui lui avaient été donnés en dépôt « quarante ans et plus que le siège fut mis à Auneel (Aulneau) par les Anglois ».

Or aucun historien ne semble avoir jamais rapporté que la petite ville d'Aulneau, alors fortifiée, ait subi un siège de la part des Anglais au cours de la guerre de Cent Ans.

M. Garsonnin a donc cru utile de signaler cette pièce, et il se propose de continuer des recherches à propos de ce siège d'Aulneau, resté jusqu'ici inconnu (1).

— M. Baguenault de Puchesse, arrivant tard à la séance, apporte un fac-simile d'une lettre de Jeanne d'Arc, conservée aux archives de Riom, et analogue, comme texte et signature, aux lettres déjà connues que la Pucelle a adressées vers la même époque (9 novembre 1429) aux bourgeois de Reims, pour réclamer l'aide des bonnes villes et particulièrement de la « *poudre et salpêtre* ».

Des lettres semblables ont été envoyées à beaucoup de villes. Car Clermont, dans ses archives communales, possède une délibération des échevins de ce temps accordant à la Pucelle Jehanne « *de la poudre de canon* ». La réponse subsiste seule. La lettre aura été perdue. Tout cela se trouve du reste dans *l'Auvergne historique et littéraire*, années 1893-1894.

(1) Voir plus loin, page 289

M. Baguenault de Puchesse ajoute qu'il a visité ces jours derniers les archives de M. le comte de Maleyssie, au château d'Ouville, près Chartres, où tous les papiers relatifs à Jeanne d'Arc et à sa famille, que l'avocat-général Charles Du Lys avait recueillis au commencement du XVIIe siècle, sont conservés dans un ordre admirable et méritent vraiment d'être consultés. Les deux lettres de Jeanne d'Arc à la ville de Reims, qui s'y trouvent, sont bien signées de la Pucelle, et, par la comparaison avec le document de Riom, acquièrent une valeur plus indéniable encore.

Séance du vendredi 24 avril 1903.

Présidence de M. LE COMTE BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— Revenant pour un instant sur la communication par lui faite et rapportée à la fin du procès-verbal de la précédente séance, M. le Président fait connaître qu'il a reçu de M. de Maleyssie le fac-simile de la lettre de Jeanne d'Arc à la ville de Riom pour le musée d'Orléans. Il remet cette pièce à M. Herluison, en le priant de la placer dans les collections du musée de Jeanne d'Arc.

— En rendant compte des nombreux ouvrages reçus dans la quinzaine qui vient de s'écouler, M. le Président signale un volume intéressant de la Société des Antiquaires de France, où notamment se trouve par deux fois cité le nom de M. Dumuys, au sujet de l'inscription romaine trouvée à Orléans le 11 avril 1902 et des fragments de mur romain rencontrés par lui peu après dans les fouilles souterraines de la rue Sainte-Catherine.

— M. Paul Cottin fait hommage à la Société de son ouvrage intitulé *Sophie de Monnier et Mirabeau d'après leur correspondance secrète*, où se trouve un beau portrait de Sophie.

Le même auteur fait aussi don à la Société des *Souvenirs* de l'abbé Vallet, député de Gien à l'Assemblée Constituante.

— M. Paul Fourché, nommé récemment membre correspondant de la Société, remercie ses collègues par une lettre fort aimable adressée à M. le Président et dont celui-ci donne lecture, en ajoutant qu'il a profité de son séjour récent à Bordeaux pour aller voir M. Fourché, qui lui a fait visiter sa galerie de tableaux et sa collection d'objets d'art. Les peintures sont de premier ordre et la collection artistique vraiment merveilleuse.

— Il est procédé à l'élection de M. Germain Lefèvre-Pontalis, secrétaire d'ambassade, en qualité de membre correspondant de la Société, candidature depuis longtemps posée. L'élection est faite à l'unanimité.

— La Société française d'archéologie invite, par lettre du 9 avril, la Société à prendre part au Congrès archéologique qui se tiendra cette année à Poitiers du 16 au 24 juin. Plusieurs de nos collègues présents déclarent être disposés à s'y rendre.

— M. Pommier signale la restitution qui vient d'être faite au-dessus d'une petite porte d'une maison appartenant à M. Ludovic Dessaux, rue de la Tour-Neuve. Il s'agit d'une pierre sculptée représentant trois figures curieuses et encadrées dans un motif gothique paraissant remonter au XIIe siècle. Il dit que, d'après les renseignements que lui ont fournis les ouvriers occupés à placer cette pierre, elle viendrait soit d'une église, soit d'une maison situées dans le voisinage.

M. Herluison estime que ce motif sculpté provient de l'ancien jeu de paume de la rue de la Folie, maison qui avait été précédemment une grange dimière.

Plusieurs membres demandent à M. Pommier de reproduire cette sculpture au moyen de la photographie et de donner une note à ce sujet pour le *Bulletin*, ce que notre collègue veut bien promettre (1).

— M. Herluison signale la nomination au titre de chevalier de la Légion d'honneur de M. Maurice Prou, professeur à l'école des Chartes, membre honoraire élu de la Société. Il donne en même temps

(1) V. plus loin, page 292.

connaissance du décès de M. Anatole Loquin, aussi membre honoraire élu de la Société, et lit sur notre distingué compatriote une notice dont l'impression au *Bulletin* est ordonnée (1).

— M. Guillon continue la lecture de son intéressant travail sur *Lecreulx*, ingénieur des ponts et chaussées, et fait cette fois l'histoire de la construction du pont sur la Loire au XVIIIe siècle.

Il continuera cette lecture dans une prochaine séance.

— M. Dumuys a fait exécuter deux photographies de l'insigne du pèlerinage de Notre-Dame-des Miracles, en l'église de l'ancienne petite ville de Déols, en Berri, près Châteauroux. L'une est de grandeur naturelle, l'autre est un agrandissement. Ces photographies circulent dans la salle, pendant que M. Dumuys donne de très intéressantes explications sur le sujet représenté. Il s'est mis en relations avec le curé de Déols, et il résulte de la correspondance échangée que l'insigne conservé au musée d'Orléans pourrait permettre la reconstitution de la statue de la Vierge qui existait au tympan de l'église de Déols et qui a été mutilée pendant la Révolution. Le pèlerinage a été fort célèbre. Des rois de France s'y sont rendus. Il y avait là une abbaye de Dominicains nommée Bourg-Dieu, — origine du mot Déols, — et la statue présentait des caractères symboliques curieux. En outre, un sujet anecdotique était sculpté au-dessous. Tout cela se retrouve sur l'insigne du musée.

M. Dumuys veut bien promettre une note sur ce sujet, pour être insérée au *Bulletin* (2).

— M. Herluison rappelle qu'en 1889, à l'occasion de la construction d'un calorifère dans la cathédrale d'Orléans, des découvertes importantes avaient été faites, mais que les fouilles s'étaient trouvées malheureusement interrompues.

Or, une excavation s'étant produite près du calorifère, du côté de l'évangile, vers le chœur, on a cru reconnaître qu'il y aurait là soit une sépulture, soit une crypte fort ancienne. L'architecte diocésain ne

(1) V. plus loin, page 286.
(2) V. plus loin, page 295.

s'oppose pas à ce qu'une recherche soit faite. M. Herluison pense qu'il y aurait lieu pour la Société d'ouvrir un crédit de 50 francs et de demander, l'autorisation nécessaire à la direction des cultes.

M. Dumuys fournit quelques explications complémentaires et appuie la proposition.

M. le Président dit qu'il est résulté du congrès de Bordeaux que pareille autorisation avait été accordée ailleurs et qu'il verra bien volontiers l'architecte diocésain. Le crédit de 50 francs est voté, et M. le Président est chargé de faire le nécessaire, ainsi qu'il a bien voulu le proposer.

Séance du mercredi 6 mai 1903.

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— M. le Président, comme suite à la lecture du procès-verbal de la séance précédente, fait connaître qu'il s'est acquitté de la mission dont il avait été chargé auprès de M. Guillemonat, surveillant local des édifices diocésains, qui a paru très disposé à laisser la Société faire les recherches qu'elle jugera utiles autour de l'excavation qui s'est produite auprès du calorifère de la cathédrale et s'est chargé de transmettre sa demande à la direction des cultes.

— Il est ensuite rendu compte des publications reçues depuis la dernière quinzaine.

— M. Bloch fait une intéressante communication à propos d'un questionnaire adressé le 26 octobre 1785 aux curés de son diocèse par l'évêque d'Orléans, afin d'obtenir d'eux des éclaircissements sur leur situation et sur celle de leurs paroisses. Presque tous les curés ont répondu, et leurs réponses forment environ 250 pièces des archives départementales (fonds de la Chambre syndicale du clergé). M. Bloch montre, par quelques exemples, l'intérêt qui s'attache à ces documents et la richesse des détails qu'ils renferment au point de vue de la

démographie, de la statistique, de l'agronomie, de l'histoire sociale ; il dit qu'ils seraient utilement comparés avec les cahiers de doléances des curés et des paroisses rurales rédigés en 1789. Ces documents mériteraient, selon lui, d'être publiés, sinon intégralement, du moins dans leurs parties essentielles ; il ajoute que la publication pourrait figurer dans nos *Mémoires*.

Sur la proposition de M. le Président, M. Bloch est invité à préparer cette publication.

— M. Bloch signale un autre questionnaire, du 28 décembre 1789, par lequel M. de Guyenne, syndic du clergé du diocèse, invite les curés et bénéficiers à fournir des renseignements pour un ouvrage intitulé : *Histoire de la ville et du diocèse d'Orléans*, auquel l'évêque s'intéresse. Les questions portent, non pas sur la situation des curés, comme en 1785, mais sur l'état administratif, judiciaire, économique des paroisses, sur leur histoire et sur leurs monuments archéologiques. Les archives départementales ne possèdent pas les réponses faites. Le questionnaire permet de juger le grand intérêt qui devait s'y attacher. M. Bloch pense que l'ouvrage visé par la lettre de M. de Guyenne pourrait être l'*Histoire de la ville et du diocèse* entreprise par Daniel Polluche, travail que l'évêque voulait faire achever.

M. Dumuys signale une réponse faite à la date précitée par le curé de Saint-Victor, dont la copie est aux archives municipales d'Orléans.

— M. Léon Dumuys, en visitant l'ancienne maison dite *du Sanitas*, faubourg Madeleine, qui a d'abord été un hôpital, puis une fabrique de poterie et est actuellement un couvent, a remarqué certaines inscriptions : la date de 1622, au-dessus de la porte d'entrée ; les mots : L'Hospital, 1629, — sur le linteau d'une autre porte démontée, dont les débris sont entassés dans le jardin ; enfin une grande quantité de lettres gravées dans la pierre, dont il présente un estampage. Il s'est demandé et demande à ses collègues ce que pouvaient signifier ces singulières inscriptions. La question reste pour le moment sans réponse.

— M. Herluison a encore le regret de signaler à la Société le

décès d'un Orléanais bien connu, M. Octave de Champeaux, peintre de mérite, attaché au ministère de la Marine, mort subitement le 5 mai 1903 à Cannes (Alpes-Maritimes). Né à Orléans en juin 1838, il n'est guère de Salons auxquels, depuis trente ans, cet artiste n'ait exposé quelques tableaux. Ses œuvres reproduisent des sites du Morvan et surtout des sujets de marine. Le musée d'Orléans possède plusieurs de ses toiles.

Séance du vendredi 22 mai 1903.

Présidence de M. HERLUISON, *vice-président.*

— M. le Président, en rendant compte des publications adressées à la Société depuis la précédente séance, signale un fascicule des *Memoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans* contenant divers articles dus à la plume de plusieurs de nos collègues, savoir : Le nom de quelques vases égyptiens, par M. Aug. Baillet ; la défense de nos eaux, par M. l'ingénieur Guillon ; origine de la gouttière de cire, par M. Cuissard. Après quoi il donne lecture d'une note nécrologique sur M. Quesvers, agréé à Montereau, vice-président de la Société du Gâtinais, récemment décédé (1).

— M. Guillon termine la lecture de son important travail sur les ingénieurs des Ponts et Chaussées à Orléans à la fin du XVIII[e] siècle. Cette dernière partie est consacrée à l'histoire des ponts de Moulins, de Saumur, de Tours, et à celle des quais d'Orléans, achevés sous la Restauration.

L'examen de cette intéressante étude est renvoyé à la commission des publications.

— La Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron nous fait parvenir par l'intermédiaire du ministère de l'Instruction publique un

(1) V. plus loin, page 288.

exemplaire du *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue*, par M. Affre, que cette Société a publié. Il sera accusé réception de cet ouvrage par les soins du secrétaire, qui est chargé d'adresser nos remerciements à la Société de l'Aveyron.

— Il sera répondu de même à la *Société havraise d'études diverses* qui demande s'il y a à Orléans un hôtel des Sociétés et à l'aide de quelles ressources il aurait été édifié.

— M. Huet, ayant assisté à une vente de meubles qui s'est faite ces jours derniers au château de la Cour, commune de Combleux, se propose de faire une note à ce sujet et demande des renseignements sur ce château qui est ou va être démoli. Il signale l'acquisition faite d'un petit panneau de stuc portant la signature d'un artiste italien nommé Gaieti et dont il sera fait don par l'acheteur au musée d'Orléans, en même temps que d'un atlas du canal de Combleux, acheté à cette même vente.

— Enfin M. Herluison fait connaître qu'à la suite des démarches faites auprès de l'architecte diocésain, il y a lieu d'espérer que la Société sera autorisée à continuer les recherches archéologiques commencées dans une excavation qui s'est produite auprès du calorifère souterrain de la cathédrale de Sainte-Croix, M. Danjoy ayant constaté *de visu* que cette excavation ne menace en aucune façon la solidité de l'édifice.

Séance du vendredi 12 juin 1903

Présidence de M. Herluison, *vice-président.*

— M. le Président rend compte des publications reçues depuis la dernière séance, puis déposant une brochure sur le Bureau, s'exprime en ces termes :

Messieurs,

Vous savez que par un décret en date du 9 janvier dernier, rendu

sur le rapport du Garde des Sceaux, ministre de la justice, notre collègue M. A. Claudin, lauréat de l'Institut, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. A l'occasion de cette distinction, un peu tardive, juste récompense due à la science de l'auteur de l'*Histoire de l'imprimerie au XVe et au XVIe siècles*, bibliothécaires, bibliophiles et libraires, ses amis, ont fêté ce souvenir dans une réunion intime qui a eu lieu le 28 février 1903.

Le compte rendu de cette soirée vient d'être publié sous la forme d'une élégante brochure, avec portrait, que je me permets de déposer sur le Bureau de la Société. Elle a pour simple titre : *Hommage à M. Claudin*. La Société, j'en suis persuadé, tiendra à joindre ses félicitations à celles qui, de tous les pays, sont parvenues à notre érudit compatriote et collègue.

— M. Em. Huet fait hommage à la Société de l'atlas des canaux d'Orléans et du Loing dont il s'est rendu acquéreur récemment à la vente mobilière qui s'est faite au château de la Cour, près Boigny.

Des remerciements sont votés au donateur

— M. le Président signale ensuite la prochaine restauration du « Saloir » de l'ancien Hôtel des Créneaux formant aujourd'hui le sous-sol de la grande salle du Musée de peinture d'Orléans, au moyen d'un crédit fourni par la Ville et l'État ; en outre, l'architecte du département a fait prendre divers croquis des intéressantes sculptures qui ornent la façade de cet hôtel, en vue d'une réfection ultérieure dont le besoin se fait impérieusement sentir ; car, si les choses restaient encore dans l'état de délabrement actuel, il ne resterait plus trace des ornements de style renaissance qu'il serait si désirable de conserver.

Séance du vendredi 26 juin 1903

Présidence de M. Herluison, *vice-président.*

— M. le Président rend compte des dernières publications reçues.

Après avoir signalé dans la chronique du *Polybiblion*, numéro de mai 1903, une note nécrologique sur M. Edouard Garnier, conservateur du musée céramique de Sèvres, il ajoute qu'un autre artiste orléanais vient encore de disparaître. En effet, les journaux du 23 juin courant enregistrent la mort du peintre Charles Perrandeau, né à Sully-sur-Loire en 1853.

Elève de Cabanel, cet artiste de mérite a exposé de 1881 à nos jours, aux Salons annuels, des portraits, sujets de genre ou paysages. Le catalogue de la Société nationale des Beaux-Arts pour 1903 mentionne quatre tableaux de notre compatriote, inscrits sous les numéros 1022 à 1025. Ce sont *La Toilette*, *A la Baignade*, *Chalutiers de nuit*, et *Barque se rendant sur le lieu de la pêche*.

Perrandeau, enlevé si prématurément à l'art, avait obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889.

M. Herluison donne ensuite connaissance d'une lettre d'invitation adressée par le Président de la Société des Sciences et Belles-Lettres de Loir-et-Cher à la fête intime que donnera cette Société à Blois, le dimanche 19 juillet 1903, pour célébrer l'anniversaire de la soixante-dixième année de sa fondation. Il se propose de représenter notre compagnie à cette cérémonie avec les membres qui voudront bien se joindre à lui.

— M. le Président signale un travail dû à la plume de M. le Comte Couret, notre compatriote, et communiqué par celui-ci à la dernière réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, sur l'inventaire du trésor de l'église du Saint-Sépulcre de Paris, en 1678.

— A cette même réunion, notre érudit collègue, M. Henry Jouin, secrétaire de l'École des Beaux-Arts, a lu, pour la vingt-septième fois, le rapport annuel sur les travaux de la Société; et ce rapport très substantiel a été accueilli avec la plus vive satisfaction.

— M. le Président indique encore une étude sommaire du baptistère de Saint-Jean de Poitiers, rédigée par le R. P. de La Croix et offerte par lui aux membres du Congrès archéologique tenu à Poitiers du 16 au 24 juin 1903. Il donne ensuite la parole à M. Dumuys qui a assisté à ce Congrès.

— M. Dumuys rapporte qu'il était accompagné de MM. de Beaucorps, Jarry et Fougeron.

Il y avait environ 130 congressistes réunis. Le R. P. de La Croix lui a fort aimablement remis pour la Société un exemplaire avec dédicace de l'étude qu'il a fait récemment paraître sur le baptistère de Saint-Jean, ce monument chrétien du IVe siècle dont on connaît aujourd'hui, grâce aux fouilles récentes du R. P. de la Croix, le plan primitif et les diverses transformations.

Ce remarquable monument historique, mis par l'État à la disposition de la Société des Antiquaires de l'Ouest, renferme une précieuse collection de sarcophages mérovingiens, tous recueillis dans la Vienne et réunis par les soins du R. P. de la Croix. Ces sépultures, comme on l'a fait remarquer, ne pouvaient avoir un meilleur abri qu'un édifice contemporain.

Sous la direction de M. Lefèvre-Pontalis, les savants réunis à Poitiers ont visité successivement :

1° Dans la ville même : le musée de l'Hôtel-de-Ville, l'église Saint-Porchaire, Notre-Dame-la-Grande, le musée des Antiquaires de l'Ouest, Notre-Dame de la Ville basse, la Ville haute, les châteaux, l'église Saint-Pierre, l'église de Montierneuf, l'hôtel de la Prévôté, le Palais de Justice, la Bibliothèque, la chapelle du Lycée, Saint-Hilaire de la Celle, l'église Sainte-Radegonde, la cathédrale, le baptistère Saint-Jean, le Musée lapidaire Mérovingien, l'atelier du P. de la Croix, Saint-Hilaire-le-Grand, le Doyenné, etc.

2° Dans les environs, ils sont allés à Parthenay, où ils ont visité l'ancienne église de Notre-Dame-de-la-Coudre qui dépend aujourd'hui d'un couvent d'Ursulines, l'église de Sainte-Croix, de Saint-Laurent, de Parthenay-le-Vieux et des Cordeliers, ainsi que le Château et les restes des trois enceintes de murailles.

A Saint-Savin, ils ont visité l'église du XIe siècle avec sa crypte contenant le tombeau de saint Savin et ses fresques du XIIe siècle.

A Chauvigny, le château baronnial ou des Evêques, le château d'Harcourt, le château de Montléon, la tour de Flins, et les églises Saint-Pierre, Saint-Martial, et Notre-Dame.

A Montmorillon, ville curieuse qui s'étend sur les deux rives de la Gartempe, réunies par un vieux pont du XIIIe siècle, l'Octogone, chapelle funéraire du XIIe siècle avec crypte, la chapelle du Petit Séminaire dédiée à saint Laurent, et l'église Notre-Dame.

Au Dorat, — dont M. Dumuys a rapporté diverses vues sur des cartes postales qu'il fait circuler dans la salle, — tout en continuant son récit, les congressistes ont particulièrement admiré l'église collégiale des XIe et XIIe siècles, type remarquable de l'art roman de l'école poitevine.

A Saint-Jouin-de-Marnes, l'église abbatiale du XIIe siècle.

A Saint-Généroux, le vieux pont et l'église en partie carolingienne.

A Airvault, l'église en partie romane, le château et le pont remontant peut-être au XIe siècle.

A Nouaillé, l'église dont une partie remonte au XIe siècle.

Enfin à Oradour-Saint-Genest, le fanal funéraire très curieux du XIIe siècle.

A chacune de ces visites, une conférence était faite sur les lieux mêmes, le plus souvent par M. Lefèvre-Pontalis ; en sorte que tous les assistants, non seulement voyaient chaque détail, mais recevaient à l'instant même une explication très précise et admiraient la critique rigoureuse et l'analyse méthodique qui étaient faites pour eux et sous leurs yeux.

Chaque soir, les congressistes se réunissaient ; et, le dernier jour une séance dans laquelle les excursions ont été reproduites au moyen de projections photographiques, leur a rappelé tout ce qu'ils avaient vu. Ils ont donc emporté de ce Congrès le meilleur et le plus durable souvenir.

— Après cette très attachante communication, M. Pommier donne lecture d'une note que, suivant sa promesse, il a pris soin de rédiger sur une arcature du style ogival, récemment placée sur la façade de la

maison n° 1, rue de la Tour-Neuve, et qu'il avait révélée à la Société dans sa séance du 24 avril 1903.

L'examen de cette étude est renvoyé à la Commision des publications.

— M. le Président soumet ensuite l'épreuve du portrait qui vient d'être gravé de M. Guerrier, notre regretté collègue. Cette épreuve est acceptée.

— Enfin, il demande l'avis de la Société sur la rédaction de la plaque indicatrice qui doit être placée sur la façade de la Salle des Thèses.

Après discussion, cette rédaction est fixée comme il suit :

SALLE DES THÈSES

DE

L'ANCIENNE UNIVERSITÉ DE LOIS

D'ORLÉANS

ÉDIFIÉE EN MCCCCXI

RESTAURÉE PAR L'ÉTAT, LA VILLE

ET LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

MDCCCLXXXI

Séance du vendredi 10 juillet 1903.

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— M. le président rend compte des publications envoyées à la Société depuis la dernière séance, parmi lesquelles il signale le *Répertoire historique et biographique de la Gazette de France, 1631-1790*, par le marquis de Granges, et le dernier *Bulletin* des Annales du Gâtinais contenant des articles intéressant l'Orléanais et notamment le siège de Montargis au temps de Jeanne d'Arc, par M. D. Cornet et Brivodunum (Briare), par M. F. Raud.

— Il est procédé à l'élection comme membre correspondant de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, président de la Société française d'archéologie, présenté par MM. Baguenault de Puchesse, Herluison, Jarry et Dumuys. M. Lefèvre-Pontalis est élu à l'unanimité.

— M. Bloch donne lecture d'une pièce intéressante qu'il a rencontrée aux archives et qui est le règlement de toutes les petites écoles du diocèse d'Orléans avant 1789. Il accompagne cette lecture de renseignements oraux et promet de dresser une note sur ce sujet. Ce travail est, dès à présent, renvoyé à l'examen de la Commission des publications.

— M. Cochard est adjoint tout spécialement à la Commission des publications pour la lecture et le compte rendu du travail récemment lu par M. Pommier sur une arcature restituée cette année au-dessus de la porte d'une maison rue de la Tour-Neuve.

— M. Herluison soumet le tracé figuré en grandeur exacte de l'inscription sur marbre blanc proposée pour la façade de la salle des thèses. Ce projet est accepté et il demeure convenu que cette inscription sera exécutée et posée aux frais de la Société, par les soins et sous la surveillance de M. Herluison.

M. Huet fait hommage à la Société d'un livre qu'il a récemment acheté dans une vente publique faite à l'ancien château de la Cour, dont il a précédemment parlé. Ce volume in-folio, contenant de nombreuses planches parfaitement gravées, est l'ouvrage de Jacques Barozzio de Vignole, intitulé : *Nouveau livre des cinq ordres d'architecture*.

Des remerciements sont votés au donateur.

— M. le président, en terminant, signale que la dernière séance avant les vacances sera la prochaine, qui se tiendra le vendredi 24 juillet 1903.

Séance du vendredi 24 juillet 1903.

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

— M. le président rend compte des ouvrages reçus au cours de la dernière quinzaine.

— Il est fait hommage à la Société :

1° Par le R. P. Camille de la Croix, l'un de nos membres correspondants, d'une *Etude sommaire du baptistère Saint-Jean de Poitiers* ; ce travail a été communiqué par l'auteur au Congrès tenu à Poitiers par la Société française d'archéologie, du 16 au 24 juin 1903 ;

2° Par M. Alluard, de 2 brochures intitulées : *La fondation de l'observatoire du Puy-de-Dôme* et *le 25e anniversaire de la fondation de l'observatoire du Puy-de-Dôme* ;

3° Par M. André Blondel, d'un *Essai sur les institutions municipales de Chartres, spécialement du XIIIe au XVIIe siècle.*

Enfin, Mme Jeanne Gigault nous offre un très beau portrait de son père, M. Anatole Loquin, qui fut l'un de nos membres honoraires élus.

Des remerciements seront adressés aux auteurs et donateurs.

— MM. Baguenault de Puchesse, Herluison et Basseville déposent sur le bureau la présentation, comme membre honoraire élu, de M. Alluard, doyen honoraire de la Faculté des Sciences et directeur honoraire de l'observatoire du Puy-de-Dôme. M. Alluard est originaire d'Orléans.

MM. Baguenault de Puchesse, Herluison et Jacob déposent également sur le bureau la présentation, comme membre correspondant, de M. Jules Baillet, ancien élève de l'Ecole du Caire et égyptologue éminent.

Le vote sur ces deux candidatures aura lieu dans une prochaine séance, après les vacances.

— Au nom de la Commission des publications à laquelle il a été adjoint tout spécialement, M. le chanoine Cochard fait son rapport sur le travail lu récemment par M. Pommier. Le rapporteur demande l'insertion au Bulletin du travail de notre collègue avec reproduction en photogravure : 1° de l'ensemble de l'arcature décrite par M. Pommier ; 2° de chacune des 4 figures grotesques qui soutiennent cette arcature. Ces conclusions sont adoptées par la Société.

M. le chanoine Cochard émet également le vœu qu'on dépose dans les archives de la Société un devis de travaux datant de 1617 qui avait été communiqué à M. Pommier par M. Ludovic Dessaux. M. Pommier veut bien se charger de communiquer ce vœu à M. Dessaux, propriétaire du document.

— Au sujet d'une plaque indicatrice, M. Herluison fait à la Société la communication suivante :

J'ai rencontré récemment dans les réserves du Musée de Jeanne d'Arc une inscription qui aurait pu figurer dans le travail de notre collègue M. Breton, secrétaire de la Société, sur la *juridiction consulaire*, imprimé dans nos mémoires.

C'est une plaque de marbre noir portant ces mots en 4 lignes : JURIDICTION DES CONSULS, 15me JUILLET 1681.

Si l'on se réfère au texte de notre collègue, on peut induire qu'elle était placée au-dessus de la porte de la salle servant de réunion aux juges-consuls orléanais, c'est-à-dire devant l'église Saint-Pierre-Ensentelée. Brisée à une époque que je ne saurais indiquer, cette plaque mesurait 0,58 de long sur 0.37 de haut. J'ai fait sceller au plâtre les 15 morceaux dont elle se composait en les maintenant dans une caisse en bois lui servant de cadre.

— Le même membre fait part du don d'antiquités égyptiennes fait au Musée historique par M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1).

— M. le président fait part à la Société de la nomination de M. le docteur Garsonnin comme attaché au Musée d'histoire naturelle.

(1) V. plus loin page 309.

Il en félicite celui-ci en même temps que l'excellent conservateur de ce dépôt, M. Sainjon, qui trouvera dans son adjoint un érudit et zélé collaborateur.

— Au nom de la Commission des publications, M. Pommier fait deux rapports concluant :

1° A l'insertion au *Bulletin* du travail de M. Bloch sur le Règlement des petites écoles au XVIIIe siècle (1);

2° A l'insertion aux *Mémoires* de l'importante étude que notre collègue M. Guillon a consacré à l'ingénieur François Lecreulx.

Les conclusions du rapport sont votées par la Société.

— M. Guillon lit une petite note complémentaire ayant trait Cretet, comte de Chantemolle. La Société prie M. Guillon de joindre cette note à son travail sur Lecreulx.

— M. le secrétaire dépose sur le bureau les procès-verbaux des 2e et 3e trimestres, pour être publiés au *Bulletin*.

Séance du vendredi 9 octobre 1903.

Présidence de M. le comte Baguenault de Puchesse, *président.*

— Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. le président donne connaissance des nombreuses publications envoyées pendant les vacances. Il signale notamment la table générale de 1887 à 1889 de la bibliothèque de l'Ecole des Chartes et une lettre imprimée de M. Arsène Thévenot parue dans le journal l'*Autorité* relative à la descendance du conventionnel Danton, puis il lit une lettre de la New-York-Public-Library du 15 septembre dernier, signalant que, dans l'envoi du Bulletin de la Société qui lui est fait,

(1) V. page 312.

il y a une lacune de quatre fascicules. Les nos 162 à 166 ne lui sont pas parvenus. Il demeure entendu que ces numéros lui seront envoyés.

— M. l'abbé J.-A. Martin fait hommage à la Société d'une brochure dont il est l'auteur et qui est intitulée : *Une carrière scientifique. M. le chanoine Ulysse Chevalier*. Cette brochure a été rédigée à l'occasion de l'achèvement par M. Chevalier du répertoire des sources historiques du moyen âge.

— Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a envoyé le programme des travaux du Congrès des Sociétés savantes qui doit se tenir à la Sorbonne en 1904. On y trouvera l'indication des études historiques et scientifiques qui devront être présentées dans les sections d'histoire et de philologie, d'archéologie, des sciences économiques et sociales, des sciences proprement dites et de géographie.

— MM. Baguenault de Puchesse, G. Jacob et Herluison présentent au titre de membre titulaire non résidant de la Société M. Henri Deslandres, membre de l'Académie des Sciences, astronome titulaire à l'observatoire de Meudon. Il sera statué à une prochaine séance, suivant le règlement.

— M. Baguenault de Puchesse lit une notice nécrologique sur M. Jules Laurand, récemment décédé à Blois et qui fut membre titulaire résidant de la Société à laquelle il appartenait depuis plus de cinquante ans. L'insertion de cette notice au *Bulletin* est votée séance tenante (1).

— M. Bloch a ensuite la parole pour donner connaissance d'une très intéressante étude dont il est l'auteur sur *un projet d'établissement d'une Chambre de commerce à Orléans en 1769*. Il résulte de ce travail que l'intendant Cypierre avait songé à établir une Chambre de commerce dans la capitale de la Généralité, à l'imitation de ce qui

(1) Voir plus loin, page 309.

avait été fait en 1701 pour un certain nombre de villes, mais qu'une assemblée de commerçants rejeta cette offre pour plusieurs raisons : le consulat (c'est-à-dire le tribunal des juges et consuls) remplissait le même office ; le commerce orléanais ne s'étendait pas hors des limites du royaume et ne jouissait d'aucun privilège particulier ; la proximité de Paris permettait aux commerçants d'aller eux-mêmes y traiter leurs affaires ; enfin l'affaiblissement de plus en plus grand dont était menacé le commerce local par l'établissement de routes et canaux, rendait cet établissement inutile. L'auteur fait remarquer que cette dernière considération a ceci de remarquable que cinquante ans plus tard M. Sévin-Mareau, dans un rapport à la Chambre de commerce d'Orléans, fera les mêmes observations et dira que l'établissement des routes a été cause, pour Orléans, de la perte d'une grande partie de son importance commerciale.

Comme suite à ce travail, M. Bloch donne la copie textuelle de la délibération de l'Assemblée qu'il a trouvée dans les archives départementales. Il ajoute que cette pièce forme comme une préface de l'histoire de la Chambre de commerce d'Orléans.

L'insertion de la note de M. Bloch au *Bulletin* est immédiatement votée (1).

— A l'occasion du rôle des intendants de la généralité d'Orléans, M. le président fait remarquer qu'au XVIII[e] siècle les intendants tels que les deux Cypierre, Pajon et Barantin ont tenu une place importante dans notre histoire locale et il souhaite que quelque jour un membre de la Société consacre à ces personnalités une étude qui aurait certainement un grand intérêt.

— M. Herluison rappelle la demande qu'il a adressée le 29 mai au nom de la Société. M. le ministre de l'Intérieur et des Cultes a autorisé les fouilles dans le sol du calorifère de la cathédrale, sous la surveillance de M. Guillemonat, architecte.

Ce travail, commencé le 23 septembre et terminé le lendemain, n'a pas donné tous les résultats qu'on en attendait.

(1) Voir plus loin, page 320.

Il a cependant permis de constater l'existence d'un dallage jusqu'ici ignoré, placé à environ 0^m 75 en contrebas du sol.

La Société autorise le versement de la somme de 50 fr. votée pour ces fouilles.

— M. Herluison signale encore : 1° un article de M. Guiffrey sur les tapisseries des hospices d'Orléans, et, comme cet article paru dans la *Chronique des Arts* et de la curiosité intéresse notre ville, il propose, ce qui est accepté, qu'il soit reproduit au *Bulletin* de la Société (1) ; 2° la mort récente de M. Gustave Larroumet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts qui, au titre de directeur de cette même Académie, présida l'inauguration d'une salle du Musée historique d'Orléans, le 7 juillet 1890. Le spirituel discours de l'éminent professeur est encore présent à la mémoire de tous, dit M. Herluison, et c'est à la suite qu'en 1891 M. Larroumet devint membre honoraire élu de notre Compagnie ; 3° enfin, M. Herluison constate que la plaque commémorative de la salle des Thèses où siège la Société a été apposée pendant les vacances sur la façade de cette salle et qu'elle a été exécutée conformément aux instructions données par la Société.

Modification à apporter à l'article 3 des statuts de la Société.

— M. le président rappelle qu'à la séance du 13 mars dernier, à l'occasion d'une étude lue par M. Bloch le 13 février précédent sur le *Recrutement du personnel municipal dans le Loiret en l'an IV de la République*, la question s'est élevée de savoir si la Société devait modifier l'article 3 de ses statuts, aux termes duquel ses travaux doivent concerner uniquement l'archéologie et l'histoire, depuis les temps les plus reculés *jusqu'à la Révolution de 1789*.

La Commission des publications présentait ce jour-là un rapport favorable à la modification des statuts, et l'Assemblée fut d'avis qu'il y avait lieu d'adopter les conclusions de la Commission.

Le bureau de la Société fut, par suite, chargé de préparer une délibération conforme, ce qu'il a fait.

(1) Voir plus loin, page 326.

En conséquence, M. le président donne lecture du projet de délibération suivant :

La Société, considérant que les motifs de prudence pour lesquels elle s'était interdit, lors de sa fondation, il y a plus de cinquante ans, de traiter des sujets postérieurs à la Révolution française de 1789, n'existent plus aujourd'hui ;

Qu'en effet, d'une part, tous les contemporains de la Révolution ont disparu, en sorte que l'histoire de cette période n'expose plus les écrivains aux critiques acrimonieuses et passionnées qu'on pouvait craindre autrefois :

Que, d'autre part, l'histoire de la Révolution est aujourd'hui enseignée dans toutes les écoles ;

Qu'il est donc désirable que ceux de nos collègues qui veulent étudier les monuments et les faits historiques postérieurs à 1789 puissent en entretenir la Société et que celle-ci soit autorisée à publier leurs travaux dans ses recueils ;

Qu'il paraît n'y avoir aucun inconvénient à ce que ces études s'étendent non seulement aux faits contemporains de la Révolution, mais à ceux des régimes qui se sont succédé jusqu'à l'avènement de la République, en 1870 ;

Qu'au surplus, la Société serait toujours maîtresse, si quelque inconvénient paraissait à craindre, de ne pas autoriser la publication des travaux qui lui seraient soumis :

Décide qu'il y a lieu de demander au Gouvernement l'autorisation nécessaire pour modifier uniquement la partie de l'article 3 des statuts qui interdit à la Société de faire porter ses travaux sur des monuments ou faits postérieurs à la Révolution de 1789 en remplaçant ces derniers mots par ceux-ci : *jusqu'à l'avènement de la République, en 1870* ;

Et donne tous pouvoirs à M. le président pour présenter une demande en ce sens à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en conformité de l'article 2 du décret d'autorisation de la Société en date du 23 février 1872.

Ce projet de délibération est adopté à l'unanimité.

M. le président déclare qu'il fera le nécessaire pour soumettre cette demande au Gouvernement.

— M. le président communique la circulaire de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts relative à la 28e session des réunions des Sociétés des Beaux-Arts des départements qui s'ouvrira à l'Ecole des Beaux-Arts le mardi de Pâques 5 avril 1904. (1).

Séance du vendredi 23 octobre 1903.

Présidence de M. HERLUISON, *vice-président*

— Rendant compte des publications reçues depuis la dernière quinzaine, M. le Président signale :

1° Dans le *Bulletin historique des travaux historiques* n° 3 et 4 de 1903, trois rapports de M. Baguenault de Puchesse sur deux jugements tirés des registres d'échevinage d'Abbeville, présentés par M. Ledieu ; une bulle de Célestin III, présentée par M. Lesort ; une communication de M. Bondurand iutitulée : les suites d'un miracle de St-Gilles, 1516-1516 ;

2° Dans le *Bulletin* de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, tome XI, 3e livraison 1903, une communication de M. Le Verdier, relative à la refonte récente d'une cloche de l'église de Longueville, fondue en 1607, portant les armes du jeune duc d'Orléans-Longueville, alors âgé de 12 ans, enterré à Châteaudun en 1662 ;

3° Dans la Bibliothèque de l'école des Chartes, 1er trimestre 1903, un travail de M. Levillain, sur la date du sacre de Charles-le-Chauve, à Orléans, qui eut lieu le 6 juin 848, et une étude de M. E. Lefèvre-Pontalis, sur les façades de la cathédrale de Chartres ;

4° Dans le *Bulletin* de la Société historique de Compiègne, tome XI-1902, une étude intitulée : *Au pays de Jeanne d'Arc,* par Raymond Chevallier ;

5° Dans les *Annales* de la Société d'émulation de l'Ain, 2e trimestre 1903, *du rôle de Jean Peréal et de Michel Colomb à l'église de Brou,* par le docteur Victor Nodet.

(1) Voir plus loin, page 329.

6° Dans les *Annales* de la Société d'archéologie de Bruxelles, tome XVIII, livres 1 et 2, étude sur les tapisseries exposées à Paris en 1900 ;

7° Dans l'*Art Sacré*, n° 15, 5e année, une visite à Notre-Dame de Cléry, par la comtesse de Geslin.

— M. le Président donne ensuite communication d'une circulaire du *Comité girondin d'art public*, qui cherche à grouper des Sociétés ayant souci de la défense et de la conservation des monuments et des sites pittoresques de France. Elle porte la signature du président de ce comité, M. Paul Fourcher, notre compatriote, dont la belle collection a été récemment visitée par M. Baguenault de Puchesse.

La Société, sous réserve de prendre connaissance du règlement qui sera dressé, acquiesce à cette demande.

— Parlant de fouilles récemment faites autour des calorifères de la cathédrale d'Orléans, M. Dumuys signale qu'on trouve dans l'histoire d'Orléans de Vergnaud-Romagnési, page 488, la mention suivante relative au sol jaune rencontré au cours de ces fouilles :

« En 1628, Lefèvre, architecte, trouva sur le *sol jaune*, en cons-
« truisant le perron de la porte latérale nord de la cathédrale, les
« fondations de deux demi-tours et d'une porte d'entrée fortifiée et
« des médailles de Marc-Aurèle. »

— M. Herluison signale encore que, dans la séance du Conseil municipal d'Orléans, du 18 août dernier, le maire a donné communication d'une lettre du conservateur du Musée historique de l'Orléanais et de Jeanne d'Arc, relative aux œuvres offertes ou acquises par ces dépôts dans le premier semestre de l'année courante.

Parmi les principaux dons, nous relevons :

1° Un legs important de Mme Eugène Vignat, consistant en meubles, armes, drapeaux et silex taillés ;

2° Une statuette de Jeanne d'Arc : *Il faut bouter l'étranger hors de France*, bronze, œuvre et don de Mme la duchesse d'Uzès ;

3° Scène de la vie de Jeanne d'Arc, bas-relief en terre cuite, buste

de Foyatier, marbre, œuvres de ce statuaire, don de Mmes Blanchard, Deloye et Thoulet, ses filles ;

4° Buste de L. Richault, traducteur d'Horace et de Virgile, maquette plâtre par Alfred Lanson, offert par la famille Chevallier-Richault ;

5° Plusieurs belles pièces de faïence de Marseille, que M. Albert Bichet, de la Pailletterie, près Montargis, a gracieusement envoyées au musée ;

6° Saint Antoine de Padoue, groupe en terre, patron de la confrérie des potiers de terre établie à Saint-Marceau, et la bannière ayant servi à la même corporation. Don de Mme Bauchet-Laberthe ;

7° Des outils et instruments à l'usage des orfèvres orléanais, des moules à pâtisserie et confiserie, autrefois en usage dans notre ville. Don de M. Alphonse Levé.

Enfin, parmi les acquisitions, la plus importante porte sur un tableau de Diogène Maillart qui a figuré avec honneur au Salon de 1899. Il a pour titre : *A cause de la grande pitié au royaume de France.*

L'œuvre tient à la fois du tableau d'histoire et de l'allégorie. Ce n'est pas seulement la belle figure de Jeanne telle qu'elle nous apparaît à travers les temps, toute droite dans son armure marchant à l'ennemi, dans l'extase les yeux levés vers les radieuses visions qui la menaient à la victoire, c'est comme la figure même de la France qui se lève à l'appel de l'héroïne lorraine, *à cause de la grande pitié au royaume de France*, répondit Jeanne à l'interrogatoire de ses accusateurs. C'est parce qu'elle souffrait des blessures de son pays envahi, dévasté, que, petite paysanne, elle prit la force de ramasser la grande épée de la France vaincue.

L'effet de cette grande et belle composition remplie de personnages est saisissant. Par la gamme de son coloris l'artiste a rendu admirablement cette pensée dramatique.

Ajoutons que c'est grâce au concours de notre collègue, M. Paul Fourché, et aussi au désintéressement de l'artiste qu'il a été possible de doter le Musée de cette œuvre.

— M. Bloch lit une note intéressante sur un cas de recherche de paternité, conformément aux dispositions des lois antérieures au code

civil, dont il a trouvé la trace dans les archives municipales sur les registres paroissiaux des années 1779 et suivantes.

Le renvoi de ce travail à la commission des publications est immédiatement voté.

— M. Herluison donne ainsi connaissance d'une découverte :

Il y a environ trois mois, M. Neveu, ancien négociant, me communiquait une épée du XVIe siècle, trouvée en Loire par M. Charpentier, fermier de la pêche et m'indiquait, obligeamment, une ancre découverte par le même, vis-à-vis le champ de Saint-Pryvé, dit le *Camp des Flamands*. J'acquis, pour le musée, ce curieux instrument de l'ancienne navigation de la Loire et j'appris de l'inventeur qu'il l'avait rencontrée à une grande profondeur, le 9 août dernier, dans le lieu qu'il dénommait la *mouille* de Saint-Pryvé.

C'est dans ces parages qu'en 1865, le même marinier avait également trouvé la roue de caisson d'artillerie offerte par M. Eugène Vignat, alors maire, et qui figure au Musée de Jeanne-d'Arc parmi les découvertes faites dans le lit de la Loire.

— Le même membre informe la Société de la mort de M. Nicolas-Jean-Jacques Masset, artiste lyrique, décédé le 28 septembre dernier, à l'âge de 93 ans, à Beaugency, où il se trouvait en villégiature. Il ajoute :

Né à Liège, alors ville française, le 27 janvier 1811, « Masset », dit notre honorable collègue, M. Vapereau, dans son *Dictionnaire des Contemporains*, entra au Conservatoire de Paris en 1828, dans la classe de violon d'Habenek, fut violon à l'orchestre du théâtre italien, puis de l'Opéra et chef d'orchestre des Variétés. Mais, porté vers le chant, il débuta comme ténor à l'Opéra-Comique en 1839, dans la *Reine d'un jour*, écrite pour lui par Adolphe Adam. Il obtint des succés et chanta successivement dans *La Dame blanche*, *Zampa*, *Richard Cœur de Lion*. En 1845, il se rendit en Italie et joua à Milan et à Parme.

En 1850, il remplit à Madrid les grands rôles du répertoire italien. En 1852, il quitta le théâtre et, l'année suivante, fut nommé directeur de la musique à la Maison de la Légion d'honneur à Saint-

Ouen. Devenu peu après professeur de chant au Conservatoire, il a été décoré puis plus tard promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. Masset, renommé comme professeur, a écrit plusieurs morceaux pour le violon et un assez grand nombre de romances.

Séance du vendredi 13 novembre 1903

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— Rendant compte des publications reçues depuis la dernière séance, M. le Président signale, dans le numéro de la Bibliothèque des Chartes, un article de M. Levillain, sur une nouvelle édition des lettres de Loup de Ferrières.

La Société archéologique de Sousse (Tunisie), nouvellement fondée, nous adresse le premier fascicule de son bulletin, et demande l'échange avec le nôtre et l'envoi pour sa bibliothèque de nos publications déjà parus. L'assemblée décide qu'il y a lieu d'accepter l'échange et d'envoyer ceux de nos volumes dont nous pouvons disposer.

— M. Dumuys fait hommage à la Société de sa brochure intitulée : *Catalogue des estampilles des potiers gallo-romains.* Des remerciements sont adressés à l'auteur.

— La Société archéologique d'Eure-et-Loir, fondée en 1856, célébrera dans trois ans son cinquantenaire, et, à cette occasion, organisera une exposition rétrospective, une visite aux monuments les plus curieux de la région et une réunion des Sociétés savantes dans laquelle seront traitées les questions générales et particulières qui les intéressent. Un programme de ces questions est contenu dans la lettre d'envoi qui se termine par une demande d'adhésion aussitôt acccordée.

— Il est procédé successivement à l'élection de deux membres correspondants, MM. Deslandres, de l'Académie des sciences, directeur

Voir plus loin, page 331.

de l'observatoire de Meudon et Jules Baillet, agrégé de l'Université, professeur au lycée d'Angoulême, qui réunissent l'unanimité des suffrages ; et d'un membre honoraire élu, M. Alluard, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, fondateur et directeur honoraire de l'observatoire météorologique du Puy-de-Dôme, qui est aussi proclamé à l'unanimité.

— M. Herluison communique à la Société la photographie d'une miniature représentant le portrait de Cadet de Limay, ingénieur des ponts et chaussées et gendre de Desfriches, mort à Orléans, en 1802. Il tient cette jolie reproduction de M. Ratonis de Limay, de Paris, possesseur de l'original.

M. l'abbé Cochard dit qu'à l'époque où il a communiqué à la Société un marché passé à Sully-sur-Loire pour l'exécution d'une verrière, il avait lu par erreur sur le manuscrit *en revers* au lieu de en *Nevers*. Il est bon que rectification soit faite.

Séance du vendredi 27 novembre 1903

Présidence de M. HERLUISON, *vice-président.*

Dans les publications reçues, M. le Président signale :

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. Une excellente biographie du sculpteur-médailleur H. Ponscarme, 1827-1903, par M. Paul Chevreux, conservateur des archives et du musée des Vosges.

Revue archéologique. Un musée chrétien dans la chapelle de Saint-Louis, au château de Saint-Germain-en-Laye, par M. Salomon-Reinach.

— M. le Président a reçu de l'*Union* pour la défense des monuments, paysages et sites, une lettre remerciant la Société de son adhésion.

— M. Dumuys soumet à la Société un sceau-matrice d'Adhémar

d'Aubigny, trouvé dans la Loire, et une reproduction agrandie de l'empreinte de ce sceau.

— M. Jules Baillet, professeur agrégé de l'Université, nouvellement élu membre correspondant, assiste à la séance. M. le Président lui souhaite la bienvenue et, sur sa demande, lui donne la parole pour lire un fort curieux mémoire sur une statue de notre musée historique qu'il attribue à l'époque gauloise. Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— M. Dumuys signale, en terminant, la reproduction, dans le dernier *Bulletin* de la Société des antiquaires du Centre, d'une *Pietà* ayant appartenu aux bénédictins de Bourges. Notre collègue croit reconnaître une certaine parenté entre cette œuvre et les productions de notre Michel Bourdin.

Séance du vendredi 11 décembre 1903

Présidence de M. Herluison, *vice-président.*

— M. le Président rend compte des dernières publications reçues dans la quinzaine qui vient de s'écouler et signale :

1° Dans le *Bulletin archéologique des comités des travaux historiques*, le compte rendu des séances du Congrès des Sociétés savantes tenu récemment à Bordeaux, sous la présidence de M. Baguenault de Puchesse, délégué par M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

2° Dans le *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, une notice nécrologique sur M. Charles de Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire, connu pour ses recherches savantes, notamment sur l'histoire de l'art en Touraine.

3° Dans la chronique des arts du 21 novembre 1903, l'indication de l'hommage fait au musée de l'armée par le sculpteur Eugène Legrain, de la statue dont il est l'auteur et qui représente *Jeanne*

d'Arc victorieuse rendant grâce à Dieu de la délivrance de sa Patrie.

— M. le Président fait connaître que M. Guillemonat, architecte, s'est prêté très gracieusement aux fouilles pratiquées dans le calorifère de la cathédrale. Il propose de lui adresser les remerciements de la Société à ce sujet. L'assemblée charge M. Herluison de les lui envoyer et d'y ajouter un jeton d'argent et la brochure du Cinquantenaire de la Société.

— Le bureau a fait parvenir par le ministère de l'Instruction publique à la Société archéologique de Sousse (Tunisie) les tomes IV, V, XXI, XXIV et XXV de nos mémoires, ainsi qu'en avait décidé la Société dans sa séance du 13 novembre dernier.

— Le mois dernier, le musée historique a pu acquérir quelques objets trouvés dans la Loire en 1902, notamment plusieurs monnaies gauloises du type carnute. Dans ce lot se trouvait le sceau en cuivre d'Adhémar d'Aubigny, XIIIe siècle, lu par M. Léon Dumuys et dont notre collègue nous a entretenus récemment.

— M. Dumuys fait passer des photographies de la pierre tombale venant d'Izy et que conserve le musée historique d'Orléans. Il a envoyé à M. Lefèvre-Pontalis pour le *Bulletin monumental* une note sur cette pierre très intéressante avec la reproduction du monument. D'un côté, dit M. Dumuys, on remarque une autruche, symbole de la synagogue, et de l'autre un personnage devenu informe, mais qui paraît représenter le Christ. C'est la loi nouvelle opposée à l'ancienne.

M. Dumuys signale enfin, dans une maison de la rue Bourgogne, les traces d'une galerie qui rappelle celle du musée de Jeanne d'Arc. Il y restait un médaillon de pierre représentant une femme en buste, qui a été enlevé, et à la partie postérieure duquel s'est rencontré un autre médaillon aussi en pierre, sur lequel on voit une ébauche assez poussée d'Hercule terrassant l'hydre de Lerne. M. Dumuys en a tiré une photographie qui circule parmi les assistants.

Notre collègue rappelle à ce sujet que, dans une maison de la rue Vieille-Poterie il existe aussi une vieille sculpture, en pierre représentant Hercule combattant contre le lion de Némée.

— Le quatrième vendredi de décembre coïncidant avec la fête de Noël, il est décidé que la dernière séance de l'année se tiendra le samedi 26 décembre 1903.

Séance du samedi 26 décembre 1903

Présidence de M. le comte Baguenault de Puchesse, *président.*

— M. le Président rend compte des dernières publications reçues, parmi lesquelles il signale la table générale des matières contenues dans les *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie* de Château-Thierry de 1864 à 1900.

— M. le Président donne lecture ensuite des lettres suivantes :

Lettre de faire part du décès de M. Garnier, archiviste de la Côte-d'Or, membre de l'Académie de Dijon, mort à 89 ans, le 14 novembre 1903.

Lettre du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du 15 décembre 1903, accusant réception de l'envoi du Bulletin.

Lettre du même ministre du 30 novembre 1903, avisant la Société que le 42e Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à la Sorbonne le 5 avril 1904. M. le Président signale que des excursions archéologiques et historiques seront pour la première fois organisées au cours de ce Congrès.

Lettre de la Société nationale des antiquaires de France qui célébrera son centenaire au musée du Louvre le 11 avril 1904.

Lettre de l'Académie royale d'archéologie de Belgique à Anvers, accusant réception du Bulletin.

Lettre de la Smithsonian Institution de Washington annonçant l'envoi du n° 6289 de ses mémoires et demandant un accusé de réception.

— M. Pommier, au nom de la commission des publications, rend compte de l'examen fait par cette commission de la très intéressante étude dont M. Jules Baillet a donné lecture à la Société lors de la dernière séance et qui a pour titre : *les Déesses-mères à Orleans*. La commission conclut à l'insertion de ce savant travail dans nos mémoires. Il en est ainsi décidé.

— M. Herluison dépose sur le bureau une étude due à la plume de M. P. Fourché, de Bordeaux, membre correspondant de notre Société, intitulé : *les Jetons dits de l'Ormée* (1653), dont l'auteur fait hommage à la Société. Des remerciements sont votés et seront adressés à M. Fourché.

— M. Herluison, au nom de M. Jarry, annonce que M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'archéologie, assistera à notre prochaine séance et voudra bien nous donner la primeur du travail qu'il a fait en collaboration avec M. Jarry sur la cathédrale d'Orléans.

— La séance solennelle des trois Sociétés savantes d'Orléans s'est tenue le 18 décembre courant, en la salle des séances de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, rue Antoine-Petit.

Le président de notre sœur aînée, M. Marcel Charoy, après avoir invité M. Herluison, représentant M. le comte Baguenault de Puchesse, notre président empêché et M. l'abbé Lemoine, président de l'Académie de Sainte-Croix, à prendre place à ses côtés, ouvre la séance et prononce une allocution dans laquelle il passe en revue les travaux exécutés dans ces diverses Sociétés depuis trois ans.

Il donne ensuite la parole à MM. Angot, Cuissard, C. Michau et au docteur Fauchon, pour la lecture de leurs intéressants mémoires.

Avant de lever la séance, qui se termine à 9 heures 1/2, M. le président remercie les membres de la Société archéologique de l'Orléanais et de l'Académie de Sainte-Croix qui ont bien voulu honorer la réunion de leur présence.

— Il est procédé aux élections annuelles du Bureau, d'un membre

de la commission des Publications et d'un conservateur de la Bibliothèque.

M. Baguenault de Puchesse, président, M. Herluison, vice-président, tous deux rééligibles, sont maintenus pour un an dans leur fonctions à l'unanimité.

MM. Pommier et Baillet sortant tous deux parce qu'ils ont été élus ensemble, il y a lieu de recourir au tirage au sort pour savoir qui des des deux devra se retirer. M. Pommier est désigné par le sort. M. Basseville est élu en son remplacement.

Même situation pour MM. Basseville et Pommier, en ce qui concerne la conservation de la bibliothèque. M. Basseville pour faciliter l'élection, donne sa démission. M. Garsonnin est élu en remplacement de M. Basseville membre de la commission de la Bibliothèque.

En conséquence, le Bureau et les commissions seront ainsi composés pour l'année 1904 :

Président : M. Baguenault de Puchesse ;
Vice-Président : M. Herluison ;
Secrétaire : M. Breton ;
Secrétaire-archiviste : M. Raguenet de Saint-Albin ;
Trésorier : M. Fougeron.

Membres de la commission des publications par ordre d'ancienneté :

MM. Jarry, Baillet et Basseville.

Membres de la commission de la bibliothèque, même ordre :

MM. Jacob, Pommier et Garsonnin.

— M. le Président signale à l'attention de ses collègues un intéressant travail publié dans le numéro de novembre-décembre 1903 du *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français* par M. Paul de Félice, ancien pasteur à Mer, membre correspondant, « sur la réaction catholique à Orléans au lendemain de la première guerre de religion (1563-1565) ».

L'auteur s'est servi pour cette étude de l'ouvrage récent de M. Bernard de Lacombe sur les *Débuts de la guerre de religion* et aussi du recueil de documents sur la même époque, publié l'année dernière par

la Société archéologique de l'Orléanais elle-même. Son point de vue est tout contraire à celui de M. de Lacombe et des historiens locaux connus ; et il cherche à établir que non seulement la paix de l'Ile-aux-Bœufs ne fut pas sincère, mais que le nouveau gouverneur royal Sypierre s'efforça de la fausser encore en enlevant une à une toutes les libertés qui avaient été accordées aux protestants.

On pourrait dire que la preuve du désir d'apaisement qui animait la régente Catherine de Médicis se trouve dans les attaques mêmes dont sa politique fut l'objet de la part des catholiques comme des protestants, griefs qu'on reproduira plus tard contre Henri IV.

Mais il ne s'agit pas de réfuter la thèse de M. le pasteur de Félice. L'auteur, pour l'établir, s'appuie sur une pièce fort importante, dont il donne de longs extraits, — son travail a près de cent pages — qui lui avaient été communiqués par feu M. Doinel, archiviste du Loiret, notre regretté collègue, et qui n'est autre que le registre authentique des délibérations des échevins d'Orléans de mars 1563 à mai 1565. Ce registre, qui manque aux archives municipales, M. Doinel le tenait, parait-il, d'un « Orléanais, dans la maison duquel il était conservé depuis longtemps », mais dont il a refusé de dire le nom. Cet Orléanais, quel est-il? et d'où lui venait le fameux registre?

Cela se passait il y a seulement vingt ans. M. de Félice garantit, sinon le texte, du moins le sens exact des notes qu'il a prises à cette époque. Ce ne sont pourtant que des extraits. L'original aurait une autre valeur. C'est un problème.... historique qu'il serait singulièrement utile d'éclaircir.

— M. Dumuys rapporte que, dans une visite récente au musée de Tours, il a vu un canon portant le nom de Lahire. Ce canon provient du château de Chenonceaux, où il était depuis 1560. Il a été donné au musée de Tours par le comte de Villeneuve.

Ce souvenir d'un compagnon de Jeanne d'Arc a frappé M. Dumuys et c'est la raison pour laquelle il en parle aujourd'hui à la Société.

— M. Dumuys signale en outre que, lors des fouilles pratiquées cette année à Saint-Marceau pour la construction d'un égout, il a été envoyé

au musée, parmi de nombreux débris de poterie, par la direction des travaux municipaux, divers morceaux de vases en terre rouge et notamment un fond de vase où est inscrit très lisiblement le nom de *Bitugnatos*, ce qui permet de reconstituer une marque jusqu'ici incomplète qui avait été trouvée dans les fouilles de la rue de la Gare il y a quelques années.

MANUSCRITS

DE

FLEURY-SUR-LOIRE & DE MICY

Sous le titre *Hieronymi Chronicorum codicis Floriacensis fragmenta Leidensia, Parisina, Vaticana*, il a été publié, l'an dernier, à Leyde, dans la collection de fac-similé de manuscrits dirigée par M. De Vries (1), une reproduction en phototypie des 22 feuillets actuellement connus d'un très ancien exemplaire, en onciales, des Chroniques de saint Jérôme, qui jadis a appartenu à l'abbaye de Fleury-sur-Loire. M. L. Traube, professeur à l'Université de Munich, a écrit pour cette publication une préface d'une vingtaine de pages, intéressante à plus d'un titre, et dont je voudrais indiquer ici les points les plus importants.

L'idée de cette reproduction mérite d'autant plus d'être approuvée, que les originaux ainsi reproduits sont actuellement répartis entre trois bibliothèques différentes : de ces 22 feuillets, en effet, deux sont conservés à Rome (Bibliothèque du Vatican, fonds de la reine Christine de Suède, ms. 1709, fol. 34 et 35) ; quatorze à Paris (Bibliothèque nationale, ms. latin 6400 B, fol. 1 à 8 et 285 à 290) ; et six à Leyde (Bibliothèque de l'Université, ms. Vossianus Q. 110 [a]) (2).

Quelle était la composition exacte du volume dont ces 22 feuil-

(1) *Codices graeci et latini photographice depicti, duce Scatone* DE VRIES, bibliothecae Universitatis Leidensis praefecto. *Supplementum I.* Leyde, 1902.

(2) Ces six feuillets ont porté précédemment, dans le ms. Q. 110 du même fonds, les cotes 167 à 172.

lets ont fait partie ? Nous l'aurions sans doute toujours ignoré, si nous n'avions comme éléments de cette reconstitution que ces 22 feuillets eux-mêmes ; mais de ce manuscrit de Fleury ont été tirées, au IXe siècle, deux copies, très semblables (si l'on ne tient pas compte de la différence des écritures) à l'original, et qui existent encore : l'une, exécutée à Tours, est aujourd'hui conservée à Berlin ; l'autre, venue de Saint-Mesmin de Micy, a passé par les mains de Paul Petau et peut-être de Pierre Daniel, et se trouve présentement dans la bibliothèque de l'Université de Leyde. Dès lors, le problème n'est plus insoluble, et grâce à une étude comparative très minutieuse des fragments de Fleury avec les copies de Tours et de Micy, M. Traube est parvenu à déterminer la place exacte que chacun des 22 feuillets survivants devait occuper dans le manuscrit primitif, de même que la situation de chacun d'eux dans le quaternion auquel il appartenait ; le manuscrit de Tours et celui de Micy se composent l'un et l'autre de 167 feuillets ; M. Traube établit qu'il y en avait 168 dans le manuscrit de Fleury. Au tableau de concordance dressé par cet érudit, nous empruntons les équivalences suivantes :

Ms. de Rome,	fol. 34 et 35	=	Ms. de Fleury,	fol. 42 et 47.
Ms. de Paris,	fol. 1 à 8	=	—	fol. 49 à 56.
—	fol. 285 à 290	=	—	fol. 57 à 59 et 62 à 64.
Ms. de Leyde,	fol. 167 et 168	=	—	fol. 92 et 93.
—	fol. 169 à 172	=	—	fol. 153, 156,
			—	157 et 160.

M. Traube recherche ensuite quelle est la date et le pays d'origine du manuscrit de Fleury. Je ne le suivrai pas dans les détails de son argumentation, et me bornerai à indiquer sa conclusion, qui est celle-ci : ce manuscrit a dû être écrit dans la première moitié du Ve siècle, en Italie.

A quelle époque a-t-il été apporté à Fleury ? on ne sait ; ce qui est certain, c'est qu'il y était au IXe siècle, puisque c'est au IXe siècle qu'ont été exécutées les copies de Tours et de Saint-Mesmin.

C'est sans doute au IXe siècle aussi qu'a été tracée, dans la marge de l'un des feuillets (fol. 1 du ms. de Paris, planche 5 de la reproduction), l'inscription suivante : CODEX BEAT[I] BENEDICTI FLORIAC[ENSIS], sans laquelle la provenance du manuscrit n'aurait probablement jamais pu être déterminée.

Ici pouvait, à la rigueur, s'arrêter la dissertation de M. Traube ; ne nous plaignons pas s'il l'a prolongée de quelques pages, qui, pour ne se rapporter qu'indirectement au sujet principal, n'offrent pas moins d'intérêt pour nous que les précédentes ; nous y trouvons, en effet, la liste la plus complète de beaucoup qui ait encore été dressée, des manuscrits actuellement reconnus comme ayant jadis appartenu à l'abbaye de Saint-Mesmin de Micy. Cette liste ne comprend pas moins de 28 numéros ; on ne nous saura sans doute pas mauvais gré de la reproduire ici, en supprimant toutefois quelques détails.

Avranches

1 — Bibliothèque publique, 32 (fol. 137-267). Expositio Origenis in epistola Pauli ad Romanos. — IXe-Xe s.

Berne

2. — Bibliotheca Bongarsiana, 13. Augustini de Civitate Dei libri I-XII. — XIe s. ; écrit par Haton, bibliothécaire.

3. — Biblioth. Bongars., 50, Josephi Antiquitates Judaeae. — Xe s.

4. — Biblioth. Bongars., 120 (fol. 1-93). Chronica Adonis, etc. — XIe s.

5. — Biblioth. Bongars., 283. Gregorii papae regula pastoralis. — IXe ou Xe s.

6. — Biblioth. Bongars., 312. Isidori episcopi Sententiae. — IXe s.

7. — Biblioth. Bongars., 344. Sententiae epistolarum Pauli, a Hieronymo et Gregorio expositae. — IXe s.

7^{a}. — Biblioth. Bongars., 394, Cf. *Neues Archiv*, II, 223 et IV, 122. Vient de Micy ou de Fleury.

8. — Biblioth. Bongars., 432. Grammatici latini. — IXe s.

Leyde (Bibliothèque de l'Université).

9. — Vossianus lat. Q. 17. Epistolae Gregorii [I Papae]. — ix[e] s.

10. — Voss. lat. Q. 54. Gerberti opera. — Ecrit au x[e] s. par le moine Stabilis.

11. — Voss. lat. Q. 87. Solinus. — ix[e] s.

12. — Voss. lat. Q. 110. — Hieronymi chronica. — Milieu du ix[e] s. C'est l'une des deux copies mentionnées plus haut du ms. de Fleury.

Leyde (Bibliothèque publique).

13. — Ms. 21. Hegesippus. — ix[e] s.

Orléans (Bibliothèque municipale) (1).

14. — Ms. 7 (4). Biblia sacra. — xii[e] s.

15. — Ms. 121 (99). Missale. — xiii[e] s.

16. — Ms. 130 (108). Missale. — xiii[e] s.

17. — Ms. 721 (56). Sacramentarium. — xiv[e] s.

Paris (Bibliothèque nationale).

18. — Latin 1790. Hieronymus de Viris illustribus, etc. — x[e] et xi[e] s.

19. — Latin 1820. Hieronymus in Jeremiam. — viii[e] et ix[e] s.

20. — Latin 1862. Hieronymus in Psalmos, etc. — ix[e] s.

21. — Latin 1866. Hieronymi epistolae. — ix[e] s.

22. — Latin 7521. Beda de orthographia, Wandalberti carmina, etc. — ix[e] s.

23. — Latin 15679. Isidorus, Hieronymus, Beda, etc. — ix[e] s.

24. — Latin nouv. acq. 1572. Augustinus in Genesim. — ix[e] s.

Rome (Bibliothèque du Vatican).

25. — Reginensis lat. 95. Hilarius in Psalmos. — Milieu du ix[e] s.

(1) D'après le catalogue de M. Cuissard.

26. — Regin. lat. 314. Varia fragmenta. — En partie écrit par Haton, bibliothécaire (cf. supra, n° 2).

27. — Regin. lat. 1263. Varia de computo. — xie et xiie s.

28. — Regin. lat. 1953. Isidori origines, — ixe s.

Soit : 1 manuscrit à Avranches ; 7 et peut-être 8 à Berne ; 5 à Leyde ; 4 à Orléans (relativement moins anciens, dont 3 de caractère liturgique) ; 7 à Paris ; 4 à Rome. — Il est vraisemblable que de nouvelles recherches permettront d'allonger cette liste de plus d'un article.

Déjà M. Georges de Manteyer, ancien membre de l'École française de Rome, qui a fait de nombreuses recherches sur les provenances de toute une série de manuscrits conservés au Vatican, a l'obligeance de m'avertir que le manuscrit 621 et peut-être le manuscrit 31 du fonds de la reine Christine viennent de Saint-Mesmin. D'autre part, notre savant collègue, M. l'abbé Jarossay, dans l'ouvrage considérable qu'il a récemment publié sur l'*Histoire de l'abbaye de Micy-Saint-Mesmin* (Orléans, Marron, 1902), a établi (pages 173-179) que le ms. 371 de la bibliothèque de l'Arsenal, dont il reproduit deux feuillets en fac-simile, a la même origine.

On remarquera que la plupart des manuscrits indiqués ci-dessus sont du ixe siècle ; on remarquera aussi, parmi les manuscrits conservés à Paris, la singulière proportion d'exemplaires de divers ouvrages de saint Jérôme.

La provenance de quelques-uns des volumes énumérés par M. Traube ne peut être déduite qu'indirectement de telle ou telle circonstance ; c'est le cas pour le précieux manuscrit de Gerbert conservé à Leyde (n° 10 de la liste précédente) ; mais la plupart portent encore la marque visible de leur origine ; c'était, en effet, un usage fréquent, à Micy comme ailleurs, d'inscrire dans les manuscrits des imprécations contre les malfaiteurs qui les déroberaient ; et les formules de ces imprécations impliquent presque nécessairement un *ex-libris*. M. Traube a reproduit les formules de ce genre qui se rencontrent dans les manuscrits de Micy, formules qui, presque toutes, se ramènent,

avec quelques variantes, au même type, et débutent généralement par ces mots : *Hic est liber Sancti Maximini Miciacensis.*

Quelques-unes de ces formules ont encore pour nous cet autre intérêt, qu'elles nous renseignent sur le personnage qui a fait copier le manuscrit ; trois des volumes indiqués ci-dessus ont été exécutés par ordre de l'abbé Pierre, à qui l'on doit, entre autres, l'exemplaire des Chroniques de saint Jérôme, qui, avec celui de Tours, nous représente, dans une certaine mesure, le manuscrit presque entièrement perdu de Fleury.

Lucien AUVRAY.

M. Edouard GARNIER

Messieurs,

Nous avons à enregistrer une nouvelle perte pour la science. Notre compatriote M. Edouard-Charles Garnier, membre du comité des Beaux-Arts, professeur à l'Ecole d'application de Sèvres, officier de l'Instruction publique, est décédé le 30 mars 1903.

Fils d'un libraire d'Orléans, E. Garnier naquit dans cette ville le 12 août 1840.

Après avoir été typographe, il suivit les cours de l'Ecole des Beaux-Arts et, lorsqu'en 1890, Champfleury vint à mourir, sa compétence le désigna au choix pour lui succéder au titre de conservateur du musée et des collections céramiques de la manufacture nationale de Sèvres.

Il y marqua son passage par d'importants travaux.

Il s'était attaché, notamment, avec autant de goût que d'érudition à faire le classement des œuvres qui s'y trouvent exposées.

D'autre part, il avait contribué par l'aménité de ses relations et la sympathie de son accueil à enrichir ce précieux dépôt de dons nombreux et du plus grand prix.

Allié par sa mère à la famille du poète Colardeau, notre compatriote avait épousé la fille du graveur Trichon, décédée en octobre 1901. Cette perte lui fut très sensible, il ne put s'en consoler.

Edouard Garnier, artiste autant qu'érudit, est l'auteur de nombreux ouvrages illustrés d'après ses aquarelles et ses dessins, parmi lesquels il convient de mentionner :

— *Histoire de la céramique. Poteries, faïences, porcelaines chez tous les peuplse depuis les temps les plus reculés*

jusqu'à nos jours. Tours, Mame et fils, 1881, grand in-8° avec 5 planches hors texte et 170 figures.

— Deuxième édition augmentée de 4 chromolithographies, 1882, in-8°.

— *Musée Adrien Dubouché à Limoges. Catalogue de la collection Gasneau.* Paris, Champion, 1881, grand in-8° avec 270 marques.

— *Les nains et les géants.* Paris, Hachette, 1884, in-12 (Bibliothèque des merveilles).

— *La verrerie et l'émaillerie*, Tours, Mame et fils, 1885, grand in-8°, fig.

— *Une page d'histoire. La manufacture de Sèvres en l'an VIII.* Paris, 1888, in-8°.

— *La porcelaine tendre de Sèvres*, 50 planches reproduisant 250 motifs en aquarelles, précédées d'une notice historique et d'un tableau des marques et monogrammes des artistes de la manufacture de Sèvres. Paris, Quantin, 1889-1892, in-folio (publié en 10 livraisons).

— *Les porcelaines tendres de la collection de M. le baron Alphonse de Rothschild.* Paris, S. D., in-folio (non mis dans le commerce).

Dictionnaire de la céramique : poteries, faïences et grès. Paris, 1892, in-8° avec 20 planches en chromolithographie et 550 marques et monogrammes.

— *Manufacture nationale de Sèvres. Catalogue du musée céramique. — Faïences.* Paris, Ernest Leroux, 1879, grand in-8° de XLVI et 636 pages avec nombreuses marques et monogrammes.

Soit comme dessinateur ou écrivain, M. E. Garnier a collaboré à divers Recueils, tels que le *Magasin pittoresque*, l'*Art*, la *Gazette des Beaux-Arts*, etc.

H. Herluison.

Anatole LOQUIN

Un de nos membres honoraires élus, M. Anatole Loquin, contrôleur des Douanes en retraite, ancien président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, officier de l'Instruction publique, est mort à Chabanais (Charente) le 14 avril 1903.

Né à Orléans le 22 février 1834, Loquin commença ses études à la pension Lamadon, condisciple de notre collègue M. Anatole Bailly, avec qui il resta en relation continue d'amitié. Puis, ses parents ayant quitté Orléans, il les compléta à Bordeaux où devait s'écouler son existence.

Attiré vers l'étude de la musique, dans la capitale de la Gironde, il suivit les cours du professeur Ferroud.

L'année 1853 le vit entrer dans l'administration des Douanes où il devait rester pendant plus de 40 ans.

Tout en remplissant ses fonctions, il ne négligeait pas ses études favorites : la musique. C'est ainsi que dès 1862 il publiait les *Notions d'harmonie moderne*, qui devaient être le prélude de son grand *Traité d'harmonie*, gros volume in-folio paru en 1895.

Collaborateur au Dictionnaire de Littré pour la partie musicale, notre collègue fournissait en même temps d'importants articles à la *Biographie des musiciens* de Fetis et Pougin. Travailleur scrupuleux et convaincu, c'était un dévot de son art. Son plus gros labeur fut certainement la chronique musicale du journal *La Gironde*, qu'il rédigea durant près d'un demi-siècle.

Entre temps, notre compatriote publiait des recherches d'éruditions historiques ou littéraires. Nous signalerons notamment :

Les poésies de Clotilde de Surville, Le Masque de fer, Molière à Bordeaux, L'histoire naturelle des chants de la France considérés sous le point de vue historique, poétique rythmique et tonal.

Fondateur d'une revue musicale, il a collaboré à plusieurs recueils périodiques ayant trait au même sujet.

Esprit d'une grande originalité, Loquin, en guise d'autographe, envoyait en 1898, au rédacteur des *Médaillons bordelais* (Bordeaux, Ferret et fils, in-fol. avec portrait), la boutade suivante recommandée aux jeunes gens qui cherchent leur voie :

« Jeunes gens qui vous croyez aptitude et puissance, si modestes fussent-elles, pour les choses de la réflexion et de la pensée, écoutez-moi et croyez-moi. Faites plutôt comme Spinosa qui polissait des verres de lunettes, comme Sedaine qui était maçon, comme Jean-Jacques qui était copiste de musique, comme Reboul qui était boulanger. Tout cela est bon et sain, et l'homme a même besoin d'un travail physique et machinal pour reposer son intelligence. Mais si, pendant vos rares loisirs, vous comptez vous occuper tant soit peu de science, de littérature ou de philosophie, ah ! croyez-moi, pour votre satisfaction future et par-dessus tout, n'entrez jamais dans une administration ! »

H. Herluison.

M. Paul QUESVERS

Après de longs mois d'une douloureuse maladie, M. Paul Quesvers, avocat-agréé honoraire près le Tribunal de commerce de Montereau, membre de la Société historique du Gâtinais, est décédé à Paris, chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, le 11 mai dernier, à l'âge de 63 ans.

M. Quesvers n'appartenait pas à notre Compagnie, mais il n'était pas un inconnu pour nous.

Vous avez gardé le souvenir de M. Edmond Michel, décédé en 1883, président de la Société archéologique et historique du Gâtinais.

Lorsque notre laborieux collègue eut entrepris la publication des *Inscriptions de l'ancien diocèse d'Orléans et de Sens*, il demanda à ses amis Quesvers et Henri Stein une collaboration effective qui ne lui fit jamais défaut.

Un seul fascicule : l'*Archidiaconé d'Orléans* (1) avait paru à la mort de M. Edmond Michel.

Par ses dernières dispositions testamentaires, notre collègue chargeait spécialement ses deux amis de poursuivre l'achèvement de l'ouvrage. Ce travail, vous le savez, se compose actuellement de quatre gros volumes concernant le diocèse de Sens. Les inscriptions du diocèse d'Orléans déjà commencées par le Gatinais dans le 4e volume devaient suivre; il est à craindre que la mort de ce modeste et zélé travailleur ne vienne en interrompre la publication.

En attendant la notice que prépare M. Henri Stein, permettez-moi de rendre à M. P. Quesvers, notre collègue de la Société du Gâtinais, un dernier hommage attristé. HERLUISON.

(1) Inscriptions de l'ancien diocèse d'Orléans, par Edmond Michel, Archidiaconé d'Orléans, Orléans, H. Herluison., 1885, in-4° de 202 pages avec planches.

UN ÉPISODE IGNORÉ DE LA CAMPAGNE DE 1428-1429

Dans le tome VII de *l'Inventaire-Sommaire des Archives d'Eure-et-Loir*, publié en 1894 par M. R. Merlet, se trouve, sous la cote G. 4303, une pièce intéressante datée de 1469. En voici la reproduction d'après cet inventaire :

1469. — Remise aux gagers de Denonville par Guillaume Boucher, marchand d'Orléans, « de deux estuiz ou repositoires de reliques, l'un plat et l'autre à feste hault », qui lui ont été donnés en dépôt « quarante ans à et plus que le siège fut mis à Auneel par les Anglois, » èsquels étuis sont les reliques dont les superscriptions suivent : « Dans ledit repositoire plat, c'est du fust de la Vraye Croix adorée ; *item* ce sont les reliques de saint Anthoine le Grant ; *item* ce sont les reliques de saint Léonard ; *item* de la table sur quoy Notre-Seigneur fut mis quand il fut mis hors la croix ; *item* ce sont les reliques de sainte Margarite. Et en l'autre estui qui est à feste, ce sont les reliques de Mme sainte Radegonde virge ; *item* une fiolle petite qui a ung bout d'argent où on dit qu'il y avoit du doy de saint Légier, laquelle fiolle on a fait mettre et translater en ung petit braz de bois argenté par la main et doré au surplus. »

Ainsi qu'on le voit, ce document fait mention d'un siège que les Anglais auraient mis devant Auneau quarante ans environ auparavant, c'est-à-dire vers 1429.

La date de 1429 occupe, dans l'Histoire, une place tellement importante que nous croyons devoir mettre en lumière le siège dont il est question. Cette opération militaire semble avoir passé alors inaperçue et avoir été vite oubliée.

A la fin de l'année 1428, l'armée anglaise occupait toute la région de la Beauce chartraine. Après s'être emparé de Nogent-

le-Roi, de Rambouillet, de Rochefort, Salisbury était entré à Chartres et y avait établi ses quartiers. Rapidement, ses colonnes avaient soumis toutes les petites places environnantes. Comment dès lors supposer qu'Auneau ait échappé à l'occupation anglaise ? Au début du XV[e] siècle, Auneau était en effet une place rivalisant d'importance avec Rochefort, Etampes et Dourdan, et, comme ces dernières, successivement occupée par les Armagnacs et les Bourguignons ; son château, plusieurs fois remanié, offrait, avec son donjon cylindrique, un asile sûr pour des partisans résolus.

Et cependant, dans la lettre qu'il adressa aux habitants de Londres après la prise de Janville, Salisbury ne mentionne pas Auneau dans son énumération des 40 villes ou places soumises à son autorité. Vraisemblablement il y a là une omission, car on y trouve citées des places très voisines, telles qu'Ablis, qui n'est qu'à 5 ou 6 kilomètres d'Auneau, et Houville qui n'en est guère distante que de deux lieues.

Cette omission du siège d'Auneau, dans la lettre de Salisbury, et l'absence de documents relatifs à ce siège ont eu pour conséquence que les historiens de la campagne anglaise de 1428-1429 n'ont jamais jusqu'ici parlé d'Auneau. Ni Mme de Villaret (1), ni M. Boucher de Molandon (2) n'en ont fait mention dans leurs consciencieux et savants travaux.

En revanche, dans une étude qu'a bien voulu nous signaler M. Merlet, M. Lefèvre (3) a cru pouvoir avancer que le siège d'Auneau, visé par le document de 1469, devait être le siège mis devant cette ville en 1417 par Jean-sans-Peur.

Mais cette version tombe d'elle-même à la lecture de la pièce, puisqu'il y est parlé des Anglais et que l'armée de Jean-sans-Peur était composée, en majeure partie, de bourguignons et de

(1) *Campagnes des Anglais dans l'Orléanais, la Beauce chartraine et le Gâtinais* (1421-1428), par Mme A. de Villaret.

(2) *L'armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc*, par M. Boucher de Molandon.

(3) *Annuaire du département d'Eure-et-Loir* (année 1868), p. 271-273.

« faux et renégats français » révoltés contre l'autorité royale. D'autre part, la date approximative du siège, indiquée dans le document de 1469, se rapproche beaucoup plus de la campagne de Salisbury que de celle de Jean-sans-Peur.

En résumé, et bien qu'on n'ait aucune preuve certaine à l'appui de cette assertion, il ressort du document de 1469 que l'armée de Salisbury assiégea et occupa probablement Auneau au cours de la campagne de 1428-1429. Il est difficile de préciser davantage la date de ce siège, mais on peut supposer qu'il eut lieu dans le courant du mois d'août 1428, c'est-à-dire à l'époque des sièges du Puiset et de Janville.

Docteur Garsonnin.



A PROPOS D'UNE ARCATURE

DE STYLE OGIVAL

Récemment placée sur la façade de la maison n° 1 de la rue de la Tour-Neuve

---

Il est intéressant de signaler la restitution qui a été faite, au printemps de 1903, sur la façade d'une maison située à Orléans, à l'angle des rues de la Tour-Neuve et des Tanneurs, d'une arcature datant de la période du style dit de transition (XIIe siècle).

Elle se compose d'un arc en plein cintre à boudin inscrit parallèlement dans une arcade pleine.

Les deux extrémités reposent sur une corniche ou console supportée par trois médaillons traités en figures grotesques.

Celle de droite fait avec une langue demesurée une grimace monstrueuse, celle du milieu réunit ses lèvres en cercle entouré de rayons, une quatrième figure du même genre surmonte l'arcature dont le champ renferme deux arcs quadrilobés et un plus petit trilobé formant un triangle avec les deux précédents.

Ces vestiges, heureusement remis au jour par M. Ludovic Dessaux, proviennent d'anciens édifices, qui existent encore en

partie et qui se trouvent compris entre les rue de la Folie et des Tanneurs ; ils appartiennent actuellement à M. Dessaux, qui obligeamment nous a permis de puiser les renseignements ci-après dans ses titres de propriété : la maison située sur la rue de la Folie était, au XVIe siècle, la propriété du chapitre collégial de Saint Pierre-le-Puellier, elle se nommait l'Ecu de France et la rue était dénommée de la Haute Folie.

Le 12 avril 1571, par acte passé devant Me Aignan Adeneau, notaire royal du Châtelet, le chapitre la donne à bail pour 299 ans à Etienne Pichon moyennant une rente ferme ou pension annuelle de 13 livres tournois. A cette date Orléans est sorti de la domination protestante, et le culte catholique a été rétabli, mais les églises portent encore les traces de dévastations des huguenots.

Nous en trouvons un indice dans cet acte, qui porte que Etienne Pichon et sa femme, ont « *en faveur et contemplation du présent bail, payés et baillés en or et monoye la somme de tre vingt livres quels de Chapitre ont promis employer pour la réparation de la dite église Saint-Pierre-Puellier ruinée pendant les troubles* ».

L'Ecu de France renfermait un jeu de paume qui donna son nom à la maison dénommée depuis dans les actes le jeu Guillon ou Gillon.

Nous trouvons, en effet, que le 12 février 1637 Louis Georges le jeune, maître paumier et Catherine Moya sa femme, demeurant paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier, baillent à Robert Boillève le soin des ouvrages de charpente et couverture qu'il convient faire dans un jeu de paume appelé le jeu Guillon, rue de la Folie.

Le 11 septembre 1684, Louis Georges, maître paumier, probablement le fils des précédents, et Marguerite Lorry sa femme se reconnaissent propriétaires d'une maison rue de la Tannerie, proche le guichet des Tanneurs, derrière le jeu de paume, paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier.

Comment ce nom de Etienne Gillon ou Guillon fut-il substitué à celui de Etienne Pichon ?

Nous n'avons pu le découvrir : le bail emphytéotique primitif dénomme évidemment le preneur Etienne Pichon, mais plusieurs actes successifs de vente de la seigneurie utile et du domaine de la maison de l'Ecu de France répétés jusqu'en 1816 relatent d'une façon constante que les acquéreurs seront tenus d'exécuter en son contenu le bail emphytéotique fait à Etienne Gillon par messieurs du chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier pour 299 ans commencé le 24 juin 1571 et prorogé de 10 ans par acte subséquent du 10 décembre 1587, moyennant que la rente annuelle soit portée à 15 livres tournois.

Cette longue jouissance n'a donc pris fin que de nos jours, le 24 juin 1880, après avoir passé en nombreuses mains : au commencement du XIX[e] siècle le jeu Guillon était devenu une tannerie.

Les emphytéotes en 1816 étaient un sieur (Mil Charles) Barraud marchand tanneur et son épouse Anne Pataud qui, pour partie, tenaient le domaine de Jean-Jacques-François Pataud ancien curé constitutionnel de Saint-Marceau.

On sait que les jeux de paume disparurent à Orléans au XVIII[e] siècle ; nous ne croyons pas que M. le chanoine Cochard, qui, dans un intéressant opuscule (1), a étudié le jeu de paume à Orléans, ait eu connaissance du jeu Guillon.

A. Pommier.

(1) *Le jeu de paume à Orléans*, Herluison, 1888, in-8°





NOTE

SUR UNE ENSEIGNE DE PÈLERINAGE

DU XIIIe SIÈCLE

A L'EFFIGIE DE NOTRE-DAME DES MIRACLES, DE DÉOLS,

près Châteauroux (Indre)

Provenance de l'enseigne.

Le musée historique d'Orléans possède une pièce très curieuse, certainement fort rare et peut-être unique, puisqu'elle était inconnue jusqu'ici des Antiquaires du Centre et des chercheurs qui se sont plus spécialement occupés du culte et de l'antique sanctuaire de Notre-Dame de Déols.

Forme et dimensions. — Il s'agit d'une plaquette de plomb de forme ogivale, mesurant 65 millimètres de hauteur, sur 40 millimètres de largeur, épaisse d'un millimètre et demi environ, ornée sur sa face antérieure de personnages en relief et d'une inscription qui vont être étudiés tour à tour.

La face postérieure de cette plaquette est unie.

Cette pièce, assez bien conservée, fut acquise en 1892, par Mgr Desnoyers, directeur du Musée historique, ainsi qu'en témoigne une lettre datée du 23 mai de ladite année, adressée à M. Mater, directeur du Musée de Bourges et que nous avons eue entre les mains, au cours du mois de mars 1903.

Dans cette lettre, Mgr Desnoyers fait allusion à sa *récente acquisition*, mais n'indique pas la provenance de l'objet en question.

Nous pensons que cette pièce doit-être sortie comme beaucoup d'autres enseignes de pélerinage, du lit de la Loire (1) au cours des dragages faits annuellement autour des piles de l'ancien pont d'Orléans, pendant la saison des basses eaux.

Il convient en effet de faire remarquer que la route qui franchissait la Loire sur le vieux pont d'Orléans est précisément celle qui conduisait directement à Déols.

Quoi qu'il en soit, cette pièce a été ainsi cotée par Mgr Desnoyers · I.571. Or cette lettre I désigne dans le catalogue de 1884 la série des objets du moyen âge dont le nombre ne dépassait pas, à la date indiquée, le nombre 179.

Sous ce dernier numéro, nous trouvons cotés : « soixante-neuf plombs historiés, *enseignes de pélerinage*, sceaux de confréries, sachets, etc , » trouvés dans le fleuve, à Orléans et décrits dans les Mémoires de la Société archéologique aux tomes et pages indiqués, dans la note ci-dessous.

La date de l'achat de l'enseigne qui nous occupe est donc sûrement bien postérieure à l'année 1884 et vraisemblablement très voisine de 1892, indiquée ci-dessus.

Mgr Desnoyers inclinait à reconnaître dans cette petite plaque métallique une *enseigne de pélerinage* plutôt qu'un *sceau* de l'abbaye de Déols.

Nous partageons son opinion jusqu'à preuve justifiée du contraire, estimant toutefois que l'enseigne pourrait avoir été copiée sur le sceau matrice de la confrérie, voire même fabriquée à l'aide dudit sceau, appliqué sur du plomb fondu. Ainsi s'expliquerait que le *signum* de pélerinage et le *sigillum* de la confrérie de N.-D. des Miracles fussent identiques.

(1) Voir : le T. XII des mémoires de la Soc. archéol. de l'Orléanais (1873), pages 283 et suiv.

Le T. XV, *id* (1876), pages 173 et suiv.

Le T. XXII, *id*. (1889), page 191.

On remarquera aux pages indiquées, un nombre considérable d'*enseignes de pélerinage* trouvées par les dragueurs, au milieu des ruines des piles de l'ancien pont d'Orléans, et décrites par Mgr Desnoyers.

MUSÉE HISTORIQUE D'ORLÉANS



ENSEIGNE DE PÉLERINAGE

DE NOTRE-DAME DES MIRACLES DU BOURG-DIEU (EN BERRY)

XIII SIÈCLE

Description de l'enseigne

Les Personnages. — Au centre de l'ovale à bouts pointus on remarque l'image de la Vierge, assise sur un petit édicule en maçonnerie large et bas, formé de quatre assises de pierre, d'une base et d'une table décorées de hachures grossières.

La madone vue de face porte une couronne royale ornée d'une fleur de lis complète et de deux demi-fleurs de lis ; son visage encadré de cheveux est entouré d'un nimbe rayonnant limité par un rang de perles.

Son cou est entouré soit d'un collier, soit d'une pièce d'étoffe brodée formant le col d'un manteau. Elle est vêtue d'une robe longue et ample qui recouvre ses genoux et retombe jusque sur ses pieds enserrés dans des chaussures pointues.

Ses bras semblent écartés du corps et sa main droite tient, croyons-nous, une grande fleur de lys.

Au-dessus de sa main gauche fermée, on remarque un objet que nous serions tenté de prendre pour un oiseau vu de face sans que nous puissions définir s'il s'agit d'un faucon semblable à ceux que portent sur les sceaux du XIII[e] siècle « les dames de haut lignage » ou bien une colombe symbolique indiquant le don des miracles, ainsi que cela se voit notamment sur un vitrail de N.-D. de Chartres, représentant la Vierge dite aux « Six-Colombes » (1).

Sur un fond de verre du musée du Vatican, la Vierge Marie désignée par son nom est représentée en orante et accostée de *deux colombes* placées au-dessus de ses bras étendus. Il convient d'ajouter que ce dessin date des premiers temps du christianisme et qu'il provient d'un loculus des catacombes. Aussi ne

(1) Guide de l'art chrétien, T. III, page 66.

Annales archéologiques, T. I, page 213.

Ce vitrail date du XIII[e] siècle, et la Vierge mère et reine y est représentée dans une pose qui rappelle étrangement celle de notre enseigne.

prétendons-nous pas le *comparer* avec l'enseigne que nous étudions dans tous ses détails.

A droite du siège sur lequel la Vierge est assise figure un objet dont nous ne pouvons préciser la nature ; s'agit-il d'un arbuste du genre de ceux qui sont peints sur le vitrail de Chartres et à cette même place, ou bien d'un bras détaché du corps de l'Enfant Jésus ainsi qu'il sera expliqué ci-dessous ? C'est ce qu'il nous paraît malaisé de déterminer.

Sur les genoux de la Sainte Vierge l'Enfant-Dieu est assis. Il est vu de face, son front est ceint d'un diadème fleurdelysé ; il semble qu'il ne soit pas soutenu par sa mère, mais « qu'il se tienne par sa propre vertu » pour nous servir d'une expression de l'auteur du « *Guide de l'art chrétien* (1) ».

Quoi qu'il en soit de ce symbolisme, nous sommes bien ici en présence d'une de ces « *Vierges-reines majestueusement assises sur leur trône, qui tiennent l'Enfant Jésus assis droit devant elles, de manière à dire sans incertitude* : « *Voilà votre Roi, voilà votre Dieu.* » (sic).

Ce type de madone existait dès le XIIe siècle, dit le comte Grimouard de Saint-Laurent (2).

Au-dessous de la Madone se dresse un personnage vêtu d'une sorte de tunique serrée à la ceinture, aux jambes écartées, aux bras étendus ; sa tête est tournée vers la gauche et son regard semble dirigé vers la Vierge. Son attitude est celle d'un homme qui lance une pierre vers un but plus élevé que lui.

Au-dessus de ce personnage s'arrondit une arcature en plein cintre.

L'inscription.

Autour de cette plaque ovale court une inscription en relief formée de lettres gothiques très élégantes, incomplète par suite

(1) Tome 3, page 167. Dans l'étude XVIe de ce volume, consacrée à l'iconographie de la Vierge mère, l'auteur cite plusieurs exemples de monuments très anciens dans lesquels l'Enfant Jésus est ainsi figuré.

(2) *Id.*, même page.

de brisures, mais assez facile à reconstituer de façon certaine ; la voici :

+ : S(*igillum*) : BE(*ate*) : MARIE MIRACVLORVM : D'BVRGODOLENSI : BITVRIS.

: + Sceau de la Bienheureuse Marie des Miracles du Bourgdieu (1) en Berry.

Du personnage représenté au-dessous de la Madone.

Quel est donc le personnage figuré au-dessous de la Madone, dans l'attitude étrange ci-dessus précisée ?

Un texte de Rigord, historien du roi Philippe-Auguste nous renseigne exactement sur ce point :

C'est un Cotereau, un routier de la secte de Pierre de Bruys, sorte de bandit manichéen, sans foi ni loi, qui faisait partie d'une bande armée à la solde du roi d'Angleterre Richard, fils d'Henri II. Ce prince avait pris ces gens de guerre à son service, en vue de les utiliser contre Philippe-Auguste.

Voici ce que nous dit à ce sujet le R. P. de Possoz, dans son histoire du saint Pèlerinage de N. D. de Déols (2).

« Pour mettre le bourg de Déols à couvert des tentatives du roi de France qui assiégeait Châteauroux, Richard envoya dans cette première place un renfort de Cotereaux. Or il arriva que le 29 mai 1187 plusieurs de ces soldats jouaient aux dés devant le portail latéral de l'église, du côté du Nord où était placée une image de la Bienheureuse Vierge, tenant dans ses bras l'enfant Jésus, image qui était en très grande vénération. »

« *L'un d'eux, monstre d'iniquité, possédé du démon, dit Rigord, historien de Philippe-Auguste, perdait à ce jeu détestable un argent mal acquis, et, de colère, il éclatait en blasphèmes contre la Sainte-Vierge et contre Dieu. Puis,*

(1) Ancienne dénomination de Déols, très connue

(2) Le saint Pèlerinage de N. D. de Déols, près Châteauroux (Indre), par le R. P. de Possoz, de la Compagnie de Jésus. – Édition revue et corrigée par M. l'abbé L. Damourette.

Châteauroux, typographie A. Majesté, 1891.

transporté de rage, il leva les yeux et vit, sculpté sur le portique de l'église, l'image de la Bienheureuse Marie tenant l'enfant Jésus dans ses bras. Il la regarda avec des yeux étincelants de fureur, et vomit dans son délire criminel des torrents de blasphèmes contre notre Reine commune et contre Dieu. O douleur ! ce misérable, ce nouveau Judas saisit une pierre et à la vue de tout le monde, la jette contre l'image sainte et casse à l'enfant Jésus un bras qui tombe par terre. Aussitôt (et nous tenons ce fait des gens qui se trouvaient au siège) le sang ruisselle en abondance de la blessure et coule à terre. Le malheureux Cotereau qui s'était rendu coupable d'un si affreux attentat fut saisi d'un mouvement frénétique et expira sur la place. »

« Jean-sans-Terre survint en ce moment (ajoute le R. P. de Possoz), accompagné d'Adhémar, vicomte de Limoges; il ramassa le précieux débris et plus tard il le déposa dans une riche chapelle qu'il fit bâtir en Angleterre et qu'il dédia à la Sainte Vierge. Elle y fut invoquée sous le titre de N.-D. du Retour. »

« Rigord rapporte que Philippe-Auguste craignant que la présence des Cotereaux dans son armée n'attirât sur lui et sur ses armes les malédictions du ciel licencia tous ceux qu'il avait à sa solde. »

« Le même historien raconte qu'une foule de malades ayant recueilli quelques gouttes du sang miraculeux furent à l'instant même guéris de leurs infirmités. Une confrérie fut établie dès l'année 1187, en mémoire de ce prodige et elle a été florissante jusqu'à la révolutiou de 1793. Elle tut réorganisée en 1830. *De temps immémorial*, on célèbre, dans le diocèse de Bourges, le 31 mai, une fête commémorative, sous le titre de *Miracle de N.-D. de Déols*, elle a été conservée dans le propre nouveau sous la dénomination de *Fête des Miracles de Notre-Dame du Bourg-Dieu* et l'office en a été approuvé par la Congrégation des Rites... »

A n'en pas douter le personnage figuré sur notre enseigne de plomb est donc bien le Cotereau sacrilège lançant sa pierre

contre la statue de la Madone *placée au-dessus* du portail de l'église de Déols. L'attitude du personnage, son accoutrement, l'arcature même qui le sépare de la Madone, enfin l'inscription qui accompagne cette figuration, tout, en un mot, concourt à nous fournir la solution du problème en question.

Date de l'enseigne de plomb.

Etant donnés la nature, les dimensions, la matière, le style de cette enseigne, la forme des lettres élégantes qui l'entourent, et les renseignements historiques qui viennent à l'appui de notre appréciation, nous croyons pouvoir reconnaître dans ce *signum* copié sur le sceau même de la confrérie fondée en 1187 une œuvre du XIIIe siècle.

Ajoutons que cette pièce est d'autant plus curieuse et intéressante qu'on ne connaissait, jusqu'à cette heure, aucune représentation de l'antique statue de N.-D. des Miracles de Déols, au dire de M. l'abbé Perinet, présentement curé de Déols.

Cette Vierge miraculeuse, objet de la vénération des fidèles pendant sept cents ans, outragée au cours des guerres religieuses du XVIe siècle fut sacrilègement brisée pendant la révolution de 1793 par un sectaire fanatique du pays.

En 1896, M. Perinet, curé de la paroisse, tenta de restituer la statue miraculeuse dont il ne restait plus que le tronc pieusement recueilli et conservé ; malheureusement l'enseigne du XIIIe siècle que nous publions aujourd'hui était alors inconnue de cet archéologue, et les précieux documents qu'elle fournit n'ont pu être utilisés par le restaurateur chargé de ce difficile travail de réfection de la statue mutilée.

Quel dommage que la nouvelle de la découverte de 1892 ne soit pas parvenue en temps opportun jusqu'à ceux qui firent de leur mieux pour restaurer l'antique Madone du Bourg-Dieu !

Léon DUMUYS.

NOTE SUR DES FOUILLES

FAITES

aux mois de décembre 1902, janvier et février 1903

dans la rue de la République, à Orléans.

Deux chantiers contigus furent ouverts, vers la fin de décembre 1902, au coin de la rue de la République et de la rue Alsace-Lorraine.

Les terrassiers occupés à creuser le sol rencontrèrent d'abord une couche de terre végétale épaisse de deux mètres environ, puis, au-dessous, un tuf grisâtre qui n'avait jamais été fouillé sur ce point.

A 8 m. 50 au nord de la rue Alsace-Lorraine, ils exhumèrent une soixantaine de squelettes enfouis à une profondeur de 1 m. 50 environ.

Ces anciennes sépultures occupaient une bande de terrain large de 4 m. 50 et longue de 20 mètres environ, parallèle à la rue Alsace-Lorraine, limitée à l'ouest par l'ancien mur de clôture du couvent des Ursulines, en bordure de la rue des Gourdes, aujourd'hui snpprimée, et à l'est par une construction récente.

Il est probable que ce petit cimetière fut celui des religieuses Ursulines qui habitèrent en ce lieu de 1633 à 1791.

L'on pourrait toutefois se demander si ces corps n'auraient pas été déposés dans le premier cimetière protestant, ouvert entre 1560 et 1570 « au nord de la ville » désaffecté cent ans plus tard et qui donna son nom à la rue des Huguenots, distante de deux cents mètres seulement à l'est de ce point.

Deux médecins d'Orléans, MM. les docteurs Marmasse et Fauchon, ont examiné les ossements recueillis et reconnu qu'ils devaient appartenir à « des squelettes d'hommes et de femmes adultes ». Il pourrait d'ailleurs se faire que l'ancien cimetière des Ursulines ait servi à l'inhumation des détenus de la prison installée dans les bâtiments du couvent en 1791, voire même à celle des soldats des armées impériales hospitalisés un peu plus tard dans ces mêmes bâtiments ; en effet, un bouton d'uniforme orné du chiffre 68 et un autre bouton double, à chaînette, portant l'effigie de Napoléon Ier empereur et l'aigle impériale ont été recueillis à proximité de ces sépultures. Les renseignements précis nous manquent pour trancher cette question.

Au nord de ces deux chantiers, les ouvriers ont découvert une petite construction romaine formée de grandes briques mesurant environ quatre mètres carrés et une assez large surface bétonnée, le tout sis à une profondeur de 1 m. 50.

Un certain nombre de pièces et objets divers ont été recueillis au cours des travaux, savoir :

Monnaies et jetons : A. Deux monnaies gauloises, l'une très oxydée, l'autre assez fruste, mais portant au droit une tête à gauche. Le revers en était illisible.

B. *Monnaies romaines* : 1° Ti. CLAUDIUS, Cœsar Aug. — Trib., pot. imp.

℟ Constantia Augusti, Pallas (ou un jeune homme), casquée, debout à gauche, tenant une haste et portant la main droite à sa bouche.

2° HADRIANUS, Aug. Cos III P. P.

℟ Fortuna Augusti S. C. Fortune debout, à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance.

3° TRAJAN (?) Aug. German.

℟ Illisible.

4° ANTONIN LE PIEUX, lauré à droite.

℟ Femme debout tenant une patère à droite et une corne d'abondance à gauche (G. B.).

5° ANTONIN LE PIEUX.

℟ Diane appuyée sur son arc (G. B)

6° Antonin le Pieux, lauré. M. B.

℞ Apollon en femme, debout à gauche, tenant une lyre et une patère.

7° et 8° Claude Ier, tête à gauche.

℞ Un guerrier debout, appuyé sur une lance et tendant la main à droite. M. B.

9° Faustine, tête à gauche. G. B.

℞ Fruste.

10° Néron (M. B.).

℞ Génie ailé tenant un globe avec ces lettres : S. P. Q. R.

11° Nerva. (M. B.).

℞ Fruste.

12° Valentinien Ier. D. (ominus) N. (oster) Valentinianus.

℞ Restauratio Reipublicæ. Un personnage debout tenant le génie de Rome en sa main, relève une femme accroupie. En bas : P. CON (M. B.).

C. *Monnaies ou jetons du moyen âge* : 1° Une pièce de cuivre en mauvais état, portant les armoiries de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne (1414).

2° Un denier de Pierre II, duc de Bourbon, comte de Clermont (1488).

D. *XVIe siècle* : 1° Monnaie de cuivre argenté datant du règne de Henri II (1547-1580), au droit : Ecu de France accosté de deux croissants couronnés ; légende : Henricus II, Dei gr. rex Francorum.

℞ Croix ornée et fleurdelisée cantonnée de quatre couronnes ; légende : Sit nomen Domini benedictum.

2° Trois jetons de Nuremberg en cuivre.

Le premier mesurant 0,025 m/m de diamètre porte au droit un globe terrestre surmonté d'une croix, inscrit dans un trilobe orné de ressauts. La légende formée de lettres capitales gothiques et romaines mélangées paraît être celle-ci : OSOND — V⚜OCSN — SV.

Au revers : une rose à cinq pétales entourée de trois fleurs de lis et de trois couronnes alternées.

Légende : NOSRV⚜NC — SRVC coupée par deux demi-fleurs de lis.

Les deux autres jetons ne mesurent que 0,022 m/m de diamètre, portent les mêmes motifs décoratifs au droit et au revers, mais leurs légendes diffèrent ainsi :

1er jeton : + HANS SCHVLTES : IN . NVRENBEG (*sic*).

℟ GLVCK KVMET . VON GOT ALEIN (Le bonheur vient de Dieu seul).

2e jeton : HANNS . KRAVWINCKEL . IN . NVR.

℟ HEVT ROT MORGEN TOT (Aujourd'hui vivant, demain mort !)

3° Un jeton de la Chambre des Comptes datant du règne du roi Henri IV (1589- 610). Au droit : armes de France et de Navarre. Légende : Camera computorum regiorum.

℟ Numero stant omnia certo.

4° Quelques deniers tournois datant du règne de Louis XIII.

E : XVIIIe SIÈCLE

1° Un décime de la première République ;

2° Une double médaille du module d'un centime, montée en bouton de manchette avec chaînette, le tout en cuivre.

Au droit : Tête à gauche de Napoléon entourée de ces mots ; *Napoléon-Empereur*.

℟ L'aigle impériale couronnée et tenant une foudre dans ses serres.

Objets divers : Il convient de joindre à l'énumération de ces monnaies celle des objets suivants de très minime valeur.

1° Des fragments de poteries rouges et grises de l'époque romaine, l'un d'eux portant un *sigillum* de potier à demi effacé: A C.... ME, d'autres fragments étaient ornés de dessins en relief ;

2° Une bague de cuivre à chaton de verre ;

3° De menus objets de bronze de l'époque romaine dont il est difficile d'indiquer la destination primitive ;

4° Une perle en pâte de verre d'un bleu turquoise, de la même époque ;

5° Une canelle de bronze à clef découpée en forme de fleurs de lis (XVe ou XVIe siècle);

6° Des débris de poterie couverte d'émail vert (XVe ou XVIe siècle) ;

7° Des clous de cuivre à large tête et des boutons ornés de guillochures (XVIe et XVIIe siècles).

Il convient de rapprocher de ces découvertes d'autres trouvailles faites à quelques mètres à l'est de ces chantiers, en 1889, dans le sous-sol de la maison maintenant occupée par M. Rigault-Leroy (rue Alsace-Lorraine, n° 14).

Savoir :

1° Une tête d'homme, en pierre calcaire (1/4 de nature) grossièrement sculptée.

2° De nombreux poids de tisserand, en terre cuite ;

3° Une quantité considérable de vase rouges brisés, de l'époque romaine, ornés de dessins en reliefs, représentant notamment des plantes variées et des lutteurs se livrant au pugilat ;

4° Des vases à couverte rouge vernissée portant des estampilles de potiers suivantes :

QVADRATI

et MALLEDU : F.

datant des deux premiers siècles de notre ère.

Il convient de rappeler ici, qu'au mois de février 1901, un lot de 14 monnaies romaines des Ier et IIe siècles furent recueillies dans cette même rue Alsace-Lorraine, dans le sous-sol de la maison Jahan, à 1m50 de profondeur. Cette découverte fut alors mentionnée dans les *Bulletins de la Société archéologique.*

Voici quelles étaient ces monnaies :

1° César, tête à droite, laurée.

Légende : Cæsar aug. divi fil. pater patriœ.

℟ Autel de Lyon (grand bronze).

2° 3 monnaies de la colonie de Nîmes, ornées de deux têtes d'empereur (moyen bronze).

℟ Crocodile et palmier.

3° Cæsar Auguste (4 pièces) ;

4° Domitien (grand bronze).

5° Demi-tournois de Louis XIII.

En 1874 et 1883, M. de Bompart avait découvert dans le sous-sol de son immeuble sis au coin des rues Alsace-Lorraine et des Huguenots, 17 (côté nord), trois fosses remplies d'ossements d'animaux, des débris de verre et de poterie, des poids de tisserands, etc.

(Voyez *Mémoires de la Société archéologique*, tome XVIII, Puits funéraires de Cenabum, pages 166 et 593.)

Comme on le voit, ce quartier est riche en monnaies et débris divers de l'époque gallo-romaine.

AUTRES DÉCOUVERTES

Faites en 1903, dans la rue de la République, au coin de la rue des Fauchets

(COTÉ NORD, IMMEUBLE CLAIRET)

Des fouilles entreprises sur le point indiqué, ont amené la découverte d'une meule à bras, romaine, en pierre volcanique intacte et celle d'une monnaie d'Antonin le pieux (moyen bronze).

Au droit : Empereur lauré à droite.

℟ Apollon en femme, debout, à gauche, tenant une lyre et une patère.

Et de deux monnaies d'Auguste, portant au revers l'autel de Lyon.

Déjà, dans le même endroit, en 1883, au cours de travaux de consolidation faits sous l'immeuble de M. de Martel, alors y existant on trouva quantité de débris de l'époque romaine qui ont été par nous signalés dans les *Mémoires de la Société archéologique* (tome XVIIIe, p. 592) savoir : une meule, des

ossements, des fragments de vases rouges vernissés dont l'un était signé ATTISSUS, etc.

En cette année 1903, les ouvriers rencontrèrent dans leurs fouilles un petit réchaud en terre cuite enduit d'émail vert et intact, mesurant 10 centimètres de hauteur et 12 cent. 1/2 de diamètre. Il était muni de deux anses.

Il fut acquis par M. Burget, peintre à Orléans. Nous le considérons comme une pièce du XVIe siècle.

Au mois de février 1903, quelques fouilles furent faites à l'entrée de la rue Croix-de-Malte, côté nord, derrière l'immeuble qui fait le coin de la rue de la République.

Là encore des débris de poterie gallo-romaine furent recueilis.

Comme on le voit, le sous-sol de ce quartier nord de la ville d'Orléans est semé de débris de l'industrie humaine, dont les plus anciens appartiennent aux deux premiers siècles de notre ère.

Léon Dumuys.

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

Attribuées au musée historique d'Orléans

PAR

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

Ce don se compose des objets suivants :

Un sarcophage contenant une pseudo-momie osirienne, avec masque en cire incomplet et ses deux momies canopes sans masque.

Débris de quatre canopes avec masques.

Scarabée.

Maintenant un crochet (le fouet a disparu).

2 têtes de lionnes.

Une boule.

Un sarcophage vide.

Momie avec barbe, coiffure, main et fouet.

Masque épervier.

Plusieurs uréus amulettes.

Masque en bois.

2 écuelles en poterie gréco-romaine contenant des perles de pectoral.

C'est au cours des fouilles pratiquées à Ehneck (Haute-Egypte) au mois de mars 1903, sous la direction de M. Lefebvre, membre de l'École d'Athènes, et de M. P. Jouguet, maître de conférences à la Faculté des lettres de Lille, que ces découvertes furent faites.

La note explicative qui suit était jointe à l'envoi :

« MONSIEUR LE CONSERVATEUR
DU MUSÉE HISTORIQUE D'ORLÉANS,

« Les tombes qui nous ont fourni ce mobilier funéraire sont situées dans un étroit couloir bordé de deux falaises, qui s'ouvre à peu de distance du fleuve sur la rive droite du Nil, et dont la direction, dans la partie où l'on voit encore des traces antiques, est sensiblement parallèle à la vallée elle-même. Le roc de la falaise est creusé de toutes parts de tombeaux, mais ces sépultures, connues dès l'antiquité, sont généralement violées et vides. Nos tombes se trouvent sur les pentes douces et sablonneuses qui du fond de la petite vallée aboutissent au roc de la falaise.

« Un rocher s'était détaché de cette falaise depuis de longs siècles et reposait à ses pieds. Les anciens avaient profité de ce roc et y avaient taillé une petite logette destinée à un mort. Cette chambre funéraire fut ouverte et pillée dès les temps antiques. Mais tout autour nous avons trouvé dans le sable, à une profondeur de 1 mètre 10 à 1 mètre 20 environ, des cuves en terre cuite qui contenaient des petits sarcophages dont vous recevrez un exemplaire.

« C'est un cercueil anthropoïde à tête d'épervier. Souvent à côté de lui reposaient 4 boules ou 4 têtes de lionnes, portant quelquefois un nom de divinité. A l'intérieur gisait une imitation de momie à la ressemblance d'un osiris ithyphallique et emmailloté de bandelettes. Sur la tête un masque en cire reproduit la figure du dieu, ornée de la fausse barbe et coiffée de la couronne blanche parée de l'urœus et quelquefois des deux plumes de la coiffure atel sur la poitrine une main, en cire également, tient le crochet et le fouet. Parfois une sorte de pièce protectrice est placée près ou au-dessus du phallus. A côté de l'Osiris quatre petites momies à masque de cire représentant les quatre génies canopes à tête humaine, de cynocéphale, de chacal, et d'épervier.

« Dans le choix des objets qui vous sont réservés je me suis attaché à vous donner la possibilité de reconstituer un de ces

petits tombeaux. Malheureusement les cuves en terre cuite ont été généralement détruites et les accessoires en cire ont été trouvés à l'état de débris, en sorte qu'il arrive souvent que j'ai dû réunir ensemble des objets provenant de tombes différentes.

Pierre JOUGUET,
Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille. »

H. HERLUISON.

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL

DES

ÉCOLES DU DIOCÈSE D'ORLÉANS

Même après le travail si complet de Mme de Villaret, il reste encore des découvertes intéressantes à faire sur l'histoire de l'instruction élémentaire dans l'Orléanais avant 1789. Notre *Bulletin* (tome XII, p. 305) a déjà publié le règlement des écoles d'Ingré (1763), qui n'était pas connu. Voici un document encore plus important à cause de son caractère de généralité : c'est le règlement appliqué à toutes les écoles du diocèse d'Orléans. Il était joint sous le titre: « Avertissemens », aux pouvoirs d'enseigner que le scolastique délivrait aux maîtres par lui jugés dignes. Nous avons aux archives départementales deux de ces pouvoirs imprimés (réserve faite du blanc destiné à recevoir le nom de l'impétrant) : ils sont concédés au même personnage Jean Rabier, maître d'école à Dadonville, archidiaconé de Pithiviers ; le premier par Aignan Aignan, scolastique en 1779 (celui-ci est visé par l'intendant de Cypierre) ; le second par Nicolas-Joseph d'Anglebermes, scolastique en 1790. On trouvera ci-après le texte intégral du pouvoir concédé par Aignan Aignan à Jean Rabier « d'ouvrir et tenir une école de garçons » et de leur enseigner la lecture, l'écriture et la religion. « Nous lui enjoignons, est-il dit, d'observer exactement les avertissemens ci-joints ». Suit le texte de ces « avertissemens ». Leur analyse combinée avec celle de l'autorisation d'enseigner permet de se faire une idée totale et exacte de la vie scolaire d'autrefois.

Ce qui d'abord frappe le lecteur, c'est le caractère fortement confessionnel de l'enseignement. Le pouvoir, ainsi que je l'ai déjà dit, autorise le maître à « enseigner à lire et à écrire » ; l'instruction profane ne va pas au delà ; à cet égard, rien de plus dans le règlement général. Par contre, la place de l'instruction religieuse est très grande. « Il aura principalement soin de les (les enfants) élever dans la religion catholique apostolique et romaine ;... il enseignera le catéchisme du diocèse trois fois la semaine ». L'article premier des avertissements porte que l'enseignement de la religion doit être regardé comme le premier devoir du maître : « il doit leur apprendre (aux enfants), *avant toutes choses*, d'obéir à Dieu, et ensuite à leurs parens ; leur enseigner les principes de la foi, l'oraison dominicale, la salutation angélique, le symbole des apôtres et les commandemens de Dieu et de l'Eglise ». Il ne manquera pas de faire réciter à haute voix la prière du matin et celle du soir. Il donnera l'exemple de la pratique assidue des devoirs religieux (art. 2) ; conduira les enfants à confesse, au moment des fêtes de Pâques, Pentecôte, Assomption, Toussaint et Noël, et lui-même tous les mois ira se confesser (art. 3) ; il mènera ses élèves à la messe tous les jours (art. 4 et 5) ; il n'emploiera que le catéchisme du diocèse (art. 6).

A côté de ces prescriptions minutieuses pour l'instruction et les pratiques religieuses, le règlement général ne consacre qu'un seul article (8) à l'enseignement profane ; il concerne la lecture, et ici même encore la préoccupation confessionnelle éclate, puisqu'il est recommandé au maître de ne pas se servir de livres contraires à la foi catholique, de romans, comédies « et autres semblables ». Suivent des conseils sur la manière d'enseigner la lecture : veiller à la prononciation, à l'observation des accents, des points et des virgules.

L'école est placée sous la surveillance du curé de la paroisse. L'art. 7 fait au maître une obligation de prendre toujours son avis « pour tout ce qui peut contribuer au bien de son école ».

L'école ne peut être mixte ; elle est réservée exclusivement

aux garçons : « à condition qu'il n'y recevra que des garçons, dit le pouvoir ». Les avertissements insistent dans le même sens et consacrent à ce point deux articles (14 et 15). Si un maître et une maîtresse sont mariés, ils ne peuvent tenir leurs écoles dans la même maison. Un maître ne peut recevoir de filles, ni une maîtresse recevoir de garçons, sous peine de destitution et de se mettre dans le cas grave que prévoit le rituel du diocèse : « lors... qu'un maître enseigne des filles, ou une maîtresse des garçons dans leurs écoles, ou ailleurs que dans la maison paternelle des enfans, non seulement l'un et l'autre pèchent, mais encore les pères et mères des enfans, et ceux qui leur en tiennent lieu, et ce péché est réservé ». Cette prohibition était, comme on le voit, d'origine ecclésiastique ; elle était d'ailleurs devenue de droit commun, puisque sous l'ancien régime le droit d'enseigner était une délégation de l'Eglise (1).

Les classes, dans le diocèse d'Orléans, avaient lieu tous les jours, sauf les jeudis, dimanches et fêtes, et deux fois par jour (art. 9). Le règlement n'en fait pas connaître la durée.

Trois articles (10, 11 et 12) visent les rapports des maîtres entre eux. Ils doivent naturellement vivre en paix, ne pas se diffamer ou injurier ; surtout ils ne doivent pas se faire concurrence, se débaucher réciproquement leurs élèves : cette recommandation semble viser des pratiques fréquentes. Enfin les maîtres ont les uns vis-à-vis des autres une mission de police : ils doivent dénoncer au Scolastique ceux d'entre eux qui tiennent école sans sa permission.

Pouvoir d'enseigner délivré par le scolastique d'Orléans a Jean Rabier, maitre d'école a Dadonville

Aignan Aignan, prêtre, licencié en droit, chanoine scholastique de l'église d'Orléans, chancelier de l'Université de ladite ville.

(1) Lorsqu'il était impossible d'avoir dans une paroisse à la fois un maître et une maîtresse, on faisait la classe à des heures différentes, ou encore au moins on séparait les garçons des filles. (Bibl. Nat. *Fonds Joly de Fleury*, 2417, folio 62).

Etant informé des bonnes vie, mœurs et capacité de la personne de Jean Rabier, homme marié, originaire d'Adonville (*sic*), archidiaconé de Pithiviers, et qu'il professe la religion catholique, apostolique et romaine ; Nous lui avons donné et donnons par ces présentes pouvoir d'ouvrir et tenir une école de garçons dans la paroisse de Adonville (*sic*), archidiaconé de Pithiviers, de ce diocèse, pour y enseigner à lire et à écrire ; à condition qu'il n'y recevra que des garçons ; qu'il aura principalement soin de les élever dans la piété et dans la religion catholique, apostolique et romaine ; qu'il enseignera le catéchisme du diocèse trois fois la semaine ; qu'il ne pourra tenir école ailleurs que dans la paroisse de Adonville, rue à Bourgneuf, sans une permission de Nous par écrit ; Nous réservant le droit d'en faire la visitte toutes les fois que Nous le jugerons à propos ; et lui enjoignons, en outre, d'observer exactement les avertissemens ci-joints : en foi de quoi, Nous avons signé les présentes, y avons fait apposer notre cachet, et icelles fait contre-signer par notre Greffier, lesquelles ne vaudront qu'autant qu'il nous plaira seulement. Donné à Orléans, le douzième jour du mois de juin mil sept cent soixante-dix-neuf.

Aignan, scholastique. Par le commandement de M. le Scholastique, Boudet. — A gauche, le cachet du scholastique, à côté duquel, on lit :

Vu par nous, Intendant de la Généralité d'Orléans,

De Cypierre.

Sur la pièce ont été ajoutées les notes suivantes :

Visées par nous en cours de visite à Dadonville le 2 juilet 1781.

De Gondoin, archid., vic. gén.

Visées par nous, archidiacre de Pithiviers, dans le cours de nos visites, le 24 juin 1787.

Moutié.

MÊME POUVOIR D'ENSEIGNER DÉLIVRÉ AU MÊME, LE 15 AVRIL 1790, PAR NICOLAS-JOSEPH D'ANGLEBERMES, SCHOLASTIQUE.

Au dos de l'une et l'autre pièce, sont imprimés les *avertissements* auxquels le texte fait allusion :

AVERTISSEMENS.

1° Un maître d'école doit continuellement se représenter que la fonction qu'il exerce a toujours été regardée dans l'Eglise comme très importante, puisque les premières instructions de l'enfance sont presque toujours ineffaçables dans l'esprit des hommes. Il doit donc se considérer, à l'égard des jeunes garçons confiés à sa conduite, comme s'il était leur père ; et dans cette vue, il doit leur apprendre, avant toutes choses, d'obéir à Dieu, et ensuite à leurs parens ; leur enseigner les principes de la foi, l'oraison dominicale, la salutation angélique, le symbole des Apôtres et les commandements de Dieu et de l'Eglise ; et afin de rendre cette instruction facile, le Maître sera tenu d'avoir en son école un tableau ou image représentant Notre Seigneur crucifié, ou la très Sainte-Vierge, devant laquelle, avant de commencer les leçons, il fera mettre les écoliers à genoux, et fera réciter posément et à haute voix par l'un d'entr'eux la prière du matin à la classe du matin et la prière du soir à la classe du soir, telles qu'elles sont dans le catéchisme du diocèse.

2° Comme les instructions font ordinairement moins d'impression sur l'esprit des enfans que les exemples, le maître d'école réussira beaucoup plus sûrement à former ses écoliers à la pratique des devoirs de la religion, s'il les observe exactement lui-même, comme il y est obligé.

3° La règle des écoles chrétiennes étant de faire présenter les enfans au tribunal de la Pénitence aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption de la très Sainte-Vierge, de la Toussaint et de Noël, le maître d'école aura soin, aux approches des dites fêtes, de concerter avec M. le Curé de sa paroisse pour convenir avec lui du jour où il pourra lui amener ses écoliers pour les confesser ; quant à lui-même, il doit non seulement

s'approcher des sacremens aux dites solemnités, mais le bon exemple demanderait encore qu'il le fit régulièrement tous les mois ; nous l'exhortons à suivre cette sainte pratique.

4° Le maître aura soin de faire assembler, les dimanches et fêtes, les garçons de son école pour assister au service divin ; il les placera dans l'endroit de l'église qui leur est destiné ; il sera à leur tête afin de les contenir dans la modestie qui convient à la sainteté de la Maison de Dieu.

5° Le maître aura soin pareillement de faire entendre tous les jours la sainte messe aux garçons de son école, autant que cela sera praticable ; et lorsqu'il les conduira à l'église, il les fera marcher deux à deux modestement.

6° Le maître ne se servira pas d'autre catéchisme que celui du diocèse pour l'enseigner à ses écoliers ; il le leur fera.

9° Les écoles tiendront tous les jours ouvriers de la semaine, deux fois par jour, matin et soir, à l'exception de l'après-midi du jeudi qui sera accordé aux écoliers pour leur servir de délassement.

10° Les maîtres d'école entretiendront la paix et l'union entr'eux ; et en cas qu'ils aient quelque différend concernant le fait des écoles, ils se pourvoieront par devant Nous, pour être réglé ce qu'il appartiendra. Ils ne se diffameront point les uns avec les autres, et ils ne se diront aucunes injures, sous peine de destitution.

11° Nul maître n'attirera chez lui, en quelque manière que ce soit, les garçons qui vont à d'autres écoles sous peine de destitution ; et dans le cas même où il lui viendrait quelques écoliers d'une autre école, sans qu'il eût contribué à leur sortie, il ne pourra les recevoir dans la sienne qu'après qu'ils auront payé le salaire dû à leur ancien maître sous ladite peine de destitution ; si mieux n'aime le nouveau maître payer ce salaire de ses propres deniers.

12° Tout maître qui saura quelqu'un qui tiendra école sans avoir commission de Nous sera tenu de nous en avertir, ou notre Promoteur, pour y être pourvu.

13° Aucun maître ne logera chez lui des personnes diffamées

ou de mauvaise réputation ; il ne loegra lui-même chez aucune de ces personnes, sous peine de destitution.

14° Si un maître était marié et que sa femme fût approuvée de nous pour tenir école de filles, nous leur défendons de tenir leurs écoles dans la même maison, sous ladite peine d'être interdits ou destitués.

15° L'autorité royale s'étant unie à celle de l'Eglise pour défendre aux maîtres d'école de recevoir des filles dans leur école, et aux maîtresses d'y recevoir des garçons, nous défendons à tout maître d'école de recevoir aucune fille dans son école, sous peine de destitution ; laquelle peine il encourra même pour n'avoir contrevenu qu'une seule fois à notre présente défense, et nous l'avertissons qu'en contrevenant à la disposition insérée au présent article, il tombe dès le même instant dans un cas réservé dans ce diocèse dont voici la teneur :

Extrait du Rituel du Diocèse d'Orléans, page 93, cas 22 des cas réservés.

Un matîre ne doit tenir école que pour les garçons, et une maîtresse pour les filles ; lors donc qu'un maître enseigne des filles ou une maîtresse des garçons dans leurs écoles ou ailleurs que dans la maison paternelle des enfans, non seulement l'un et l'autre pèchent, mais encore les pères et mères des enfans, et ceux qui leur en tiennent lieu, et ce péché est réservé.

On comprend sous le nom de maîtres d'école les curés ou vicaires qui en font les fonctions.

16° Lorsque le tems porté par nos présentes lettres sera fini, chaque maître sera tenu de nous les rapporter, et de se présenter devant nous ou devant notre Promoteur, en notre absence, pour les faire renouveller.

Camille Bloch.

M. Jules LAURAND

La Société a perdu l'un de ses plus anciens (1) et plus fidèles membres, M. Jules Laurand, titulaire non résidant, décédé à Blois, le 31 juillet dernier.

M. Jules Laurand appartenait à la Société depuis plus de cinquante ans. Il fut nommé membre correspondant dans le cours du premier trimestre de l'année 1851, titulaire non résidant la même année, puis titulaire résidant en 1853.

Il avait le culte et l'amour des vieux monuments. Nous lui devons d'intéressantes notices insérées dans nos publications, sur l'église de Saint-Bohaire (*Mémoires*, t. I), l'église abbatiale de Saint-Laumer, de Blois (*Mémoires*, t. II), l'ancienne abbaye de N.-D. de la Garde, dite La Guiche (*Mémoires*, t. IV), des notes sur la découverte de constructions romaines à Suèvres, sur l'église de Saint-Georges-des-Bois, sur la découverte de monnaies d'or et d'argent à Blois... Il a fait plusieurs dons à notre musée.

Mais le goût de la peinture sur verre s'empara de lui, et cet art finit par absorber tous ses loisirs. Après avoir fait de premiers essais à Orléans, il avait installé chez lui, au château des Montils, un véritable atelier de peintre verrier. Sa paroisse de Saint-Laumer, à Blois, et de nombreuses églises doivent à sa générosité une partie des vitraux qui les décorent. Il n'y a pas longtemps encore, il offrait, à la petite église de Bucy-Saint-Liphard, les verrières qui ornent l'abside. C'est le genre XII ou XIIIe siècle qu'il préférait.

M. Jules Laurand a rempli chez nous les fonctions de trésorier. Il était le beau-frère de notre collègue et ancien président, M. G. Vignat.

G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

(1) Depuis le décès de Mgr Desnoyers, il devait être le plus ancien de nos collègues.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UNE CHAMBRE DE COMMERCE

A ORLÉANS (1769)

La Chambre de commerce d'Orléans date de l'an XI. Elle a failli avoir une origine plus ancienne. En effet, au mois de septembre 1769, l'intendant Cypierre songea à en faire établir une dans la capitale de sa généralité, à l'imitation de plusieurs autres villes où il en avait été créé à la suite de l'arrêt du Conseil du 30 août 1701 (Lyon, Lille, Rouen, Bordeaux, La Rochelle, Toulouse, Montpellier, Nantes, Saint-Malo, Bayonne (1). Orléans lui paraissait tout désignée pour être le siège d'une Chambre particulière de commerce, parce qu'elle était un important centre d'affaires et grâce à sa position sur la Loire, au milieu du royaume, servait d' « entrepôt aux différentes provinces pour les marchandises tant nationales qu'étrangères ». Les négociants auraient ainsi l'avantage d'être représentés par un député au Bureau du commerce séant à Paris auprès du Contrôleur général.

Le commerce d'Orléans était effectivement assez développé en 1769. Outre le grand nombre de petits détaillants et de petits artisans nécessaires à l'approvisionnement d'une ville d'environ 43,000 habitants (2), l'industrie et le commerce de gros prospéraient. Avec la protection active, souvent avec le concours

(1) Voir le « mémoire » ci-dessous et *Inventaire des Procès-verbaux du Bureau du Commerce* (Archives nationales), introduction, p. XXI.

(2) Voir pour la justification de ce chiffre notre *Note sur la dépopulation d'Orléans aux XVIIIe et XIXe siècles* dans le *Bulletin de la Société Archéologique*, t. XII, p. 610.

pécuniaire du gouvernement et de l'intendant, des fabriques nouvelles s'étaient établies vers le milieu du siècle : raffineries de sucre, manufactures de porcelaine, de toiles peintes, de blondes de soie, de bonnets orientaux, de bonneterie commune qui s'expédiait jusqu'en Allemagne, en Suisse et en Amérique, blanchisseries de cire, fabriques de couvertures. La vinaigrerie continuait d'y fleurir. Il s'y faisait enfin un grand commerce de réception et de commission, de mercerie, draperie, épicerie-droguerie, laines, vins, eaux-de-vie, grains et farines.

La proposition de l'intendant fut soumise à une assemblée des principaux commerçants et industriels orléanais, anciens présidents de la juridiction consulaire, anciens consuls, notables négociants, les Seurrat, les Miron, les Crignon de Bonvalet, les Deloynes, les Colas, les Vandebergue, les Baguenault, etc. Leur délibération, qui conclut au rejet de l'offre de l'intendant, malgré sa promesse de la faire aboutir sans grever d'aucune contribution le commerce local, est particulièrement intéressante ; elle l'est d'autant plus que semblable proposition avait déjà été soumise avec aussi peu de succès aux commerçants de la ville. Les motifs du rejet sont au nombre de quatre :

1° Une Chambre de commerce n'est pas utile, puisqu'il existe déjà un Consulat (tribunal consulaire) qui peut recevoir les mémoires et les transmettre au Contrôleur général. Cette allégation n'est pas contestable. Il faut toutefois observer que l'assemblée n'examinait même pas l'argument que l'intendant tirait de la délégation d'un député au Bureau du commerce. C'est sans doute qu'elle savait que les juges-consuls avec les principaux habitants pouvaient nommer un député, aussi bien que le ferait une Chambre de commerce (1) ;

2° Le commerce d'Orléans ne s'étend pas hors des limites du royaume (il se faisait modeste pour les besoins de la cause) et n'a aucune rivalité à craindre, donc pas besoin de se défendre contre elle. Il ne jouit d'ailleurs d'aucun privilège particulier qu'il faille maintenir ;

(2) *Inventaire du Bureau du commerce,* introduction, p. XXI

3° La proximité de Paris permet aux intéressés d'y aller en personne traiter leurs affaires ;

4° Le quatrième argument, qui contredit, il est vrai, le second, est le plus remarquable. L'assemblée invoque « l'affaiblissement » de plus en plus grand dont le commerce local se trouve menacé « par les nouvelles routes et canaux qui s'ouvrent dans le royaume ». C'est donc que, contrairement à ce qui était dit d'abord, la rivalité d'autres villes pouvait être à redouter. L'assemblée apercevait d'avance une des causes, peut-être la principale cause de la décadence économique de la ville. La position d'Orléans au confluent de la Loire et des principales routes en faisait naturellement un lieu d'entrepôt. Mais, à mesure que les voies de communication se développaient, la nécessité même de cet entrepôt diminuait. Comparée avec ces voies nouvelles, la navigation de la Loire offrait de moindres avantages ; même les améliorations ultérieures qui s'y produisirent eurent pour conséquence de diriger vers l'intérieur du royaume l'activité des villes maritimes, jusque-là bornées au commerce intérieur. Ces causes, pressenties, ou du moins indiquées par les commerçants orléanais de 1769, devaient en effet agir de la manière la plus fâcheuse sur la situation de la ville. Elles sont nettement dénoncées, environ un demi-siècle plus tard, par Sevin-Mareau dans son *Mémoire sur les causes de la décadence de l'industrie manufacturière et commerciale à Orléans* (1828).

On trouvera ci-dessous deux pièces extraites des *Archives du Loiret*, C. 90, concernant le précédent projet de création d'une Chambre de commerce en 1769.

Délibération des représentants du commerce orléanais

Aujourd'huy vendredy premier septembre mil sept cent soixante-neuf, quatre heures après midy, en conséquence des billets de convocation envoiés chez tous les négocians et marchands de cette ville d'Orléans a ce jourd'huy heure présente, par devant nous, François-Abraham Thibault, juge, Joseph Tassin, Joseph-Robert Seurrat et Charles-Euverte

Miron-Levassor, consuls en exercice des marchands ordonnés et établis en la ville et duché d'Orléans, sont comparus en la salle du Consulat les sieurs Isaac Seurrat, secrétaire du Roy, Etienne-Pierre Brasseux, père, Jean-François Guignebaud l'aîné, François Miron de Marville père, Guignebaud du Vivier, Pierre Porcher, anciens présidens dudit Consulat ; les sieurs Nicolas Lasneau père, François-Anselme Grignon de Bonvallet, Gorrand, Jousse de Champremault, Gombault-Guignebaud, Guignebaud de la Cour, Colas de Malmusse, Bruere, Vendebergue-Villebouré, Issambert Colas, Baguenault d'Aunville, Guignebaud-Petau, Pierre Deloynes-Paris, Georges Deloynes, anciens consuls ; et les sieurs Hureau, Pierre Delahaye, Jacques-Horace Demadière, Tiroin-Bataille, Guignebaud-Ravot, Colas des Francs, Demadière-Beville, Bruneau, Brossard, L'Huillier-Brossard, Amy Miron fils, François Delaselle, François Lemay, François Miron fils, Ravot-Rocher, Boucher Colas, Paris de la Bergère, Brasseux fils, Meunier, Masson-Delagnerelle, Levacher, Girard, Rossignol, Gaudry, Jacob Chrestien, Suet, Blain-Despoiriers et Nicolas de la Vallée, tous négociants et marchands bourgeois de cette ville d'Orleans, auxquels susnommés avons fait part et lecture d'un mémoire qui nous a été remis de la part de Monseigneur l'Intendant de la généralité de cette ville par M. Massuau, actuellement maire de cette ditte ville, contenant le projet d'établissement d'une Chambre de commerce dans cette ville, accompagné de deux arrêts du Conseil d'Etat, l'un du 30 août 1701, pour établir une Chambre de commerce dans plusieurs villes du roiaume, et l'autre du 6 aoust 1761, qui établit pareillement une Chambre de commerce dans la ville d'Amiens. Et sur l'avis pris en particulier de chacun des sieurs comparans, l'assemblée à été unanimement d'avis que l'établissement d'une Chambre de commerce, qui a été plusieurs fois proposé et toujours rejetté, quoique dans des tems plus heureux, le doit être encorre aujourd'huy a raison de son iuutilité pour la ville et province d'Orléans ; que laditte Chambre de commerce se trouve équivalemment supplée par celle du Consulat qui a toujours été en possession de recevoir les

mémoires des différents corps et de les faire passer à Monseigneur le Contrôleur général ; que la nature du commerce d'Orléans étant absolument renfermée dans l'intérieur du roiaume et étant le seul fruit de l'industrie et du travail opiniatre des négociants, ne lui laisse rien à craindre du côté de la rivalité qui est le but d'un pareil établissement ; que laditte ville et province ne jouissent d'aucuns privilèges et droits qu'ils (*sic*) aient besoin de soutenir ; que d'ailleurs la proximité de Paris met chacun des intéressés à portée de solliciter par eux-mêmes leurs affaires, sont menacés d'un plus grand affoiblissement par les nouvelles routes et canaux qui s'ouvrent dans le roiaume et qui menacent Orléans de lui faire perdre le peu d'avantage qu'elle tire de sa situation localle ; et conclut à ce que Monseigneur l'Intendant soit très humblement prié d'interposer ses bons offices pour que ledit établissement n'ait pas lieu. Dont et de tout ce que dessus a été fait et dressé le présent procès-verbal en présence de l'assemblée ; lequel, après lecture faite d'icelui, a été signé de tous les sieurs comparans susnommés et de nous juge et consuls susdits.

Mémoire

Le Roy, par arrêt de son Conseil du 30 aoust 1701, a ordonné l'établissement d'une Chambre particulière de commerce dans chacune des villes de Lyon, Lille, Rouen, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Malo, Bayonne et dans une des villes de la province du Languedoc. Par autre arrêt du 6 aoust 1761, il a été établi une semblable Chambre de commerce dans la ville d'Amiens, sous l'administration de M. d'Invau, lors intendant de cette province et actuellement Contrôleur général.

Les exemplaires de ces deux arrêts font connaître l'objet de ces établissements, et la ville d'Orléans, qui, par l'avantage de sa situation, sert d'entrepost aux différentes provinces du royaume pour les marchandises tant nationales qu'étrangères, pourroit espérer de la bonté du Roy, que S. M. voudroit bien la traitter aussi favorablement que la ville d'Amiens.

Les différentes branches du commerce réunies à Orléans retireroient un grand avantage soit pour leur conservation, soit pour leur progrès, d'avoir un député au Bureau de commerce à Paris.

La Chambre du commerce à Orléans, si le Roy jugeoit a propos d'en accorder l'établissement, pourroit être composée de 9 personnes, sçavoir de deux officiers municipaux dans l'ordre des marchands, de deux membres du Bureau des marchands fréquentants, de deux juges consuls et de trois notables négotiants ; lesquelles neuf personnes seroient appelées *Syndics de commerce de la généralité d'Orleans* et choisiroient l'un d'entre eux pour les présider en l'absence de M. l'Intendant, qui seroit président perpétuel et fourniroit volontiers à l'Intendauce pour la tenue des assemblées la même salle qui sert à l'assemblée de la Société d'agriculture.

M. l'Intendant, qui sent tout l'avantage et la décoration qui résulteroient pour la ville d'un pareil établissement, se chargeroit d'appuyer auprès du Conseil du Roy et de celuy de Mgr le duc d'Orléans, le mémoire que le corps du commerce de la ville d'Orléans luy remettroit à cet effet, et il se chargeroit même d'indiquer, pour subvenir aux dépenses annuelles, des fonds qui ne seroient en aucune façon pris sur le commerce et qui ne chargeroient point la ville.

(Le projet d'arrêt portant établissement d'une Chambre de commerce à Orléans est joint au dossier.)

C. Bloch.

LES TAPISSERIES DES HOSPICES D'ORLÉANS

En 1902, lorsque vint devant le Conseil municipal la question de l'aliénation des anciennes tapisseries des hospices, le maire d'Orléans nomma une Commission composée des administrateurs des hospices, de conseillers municipaux et de conservateurs des musées, chargée d'émettre son avis sur ce projet.

Les réunions eurent lieu à l'Hôtel-de-Ville. A celle du 5 novembre 1902, j'émis le vœu de voir consulter M. Jules Guiffrey, administrateur de la manufacture nationale des Gobelins, dont la haute compétence en ces matières pouvait éclairer la Commission.

M. le Maire ayant accepté la proposition, me chargea d'écrire à M. Guiffrey, pour lui demander de venir à Orléans, ce que le docte membre de l'Institut accepta bien gracieusement. C'est à la suite de sa visite, qui eut lieu le 9 décembre 1902, qu'est née la note qui suit, extraite de la « Gazette des Beaux Arts » du 1er septembre 1903.

« Une découverte à peu près semblable à celle de l'archevêché de Toulouse a tiré de leur oubli une trentaine de pièces enfouies dans les greniers de l'Administration hospitalière de la ville d'Orléans. Et, à ce propos, on peut se demander d'où viennent ces amoncellements de tapisseries dans les églises ou certains établissements publics, et comment ils ont été ignorés si longtemps.

La réponse ne saurait faire l'objet d'un doute. Des personnes pieuses ont donné ou légué ces ornements pour parer les autels, couvrir les murs des églises ou des hôpitaux, et nous avons

jadis recueilli une tradition d'après laquelle les paroisses de Paris tiraient un certain revenu des tapisseries qu'elles possédaient en les louant à leurs fidèles pour les tendre devant la façade de leurs maisons sur le passage des processions. N'est-ce pas ainsi qu'Éloi Johanneau vit rue Saint-Jacques une pièce de l'*Histoire de Gombault et Macé* et signala les légendes un peu gauloises de cette scène qu'il avait copiées en passant ?

Les églises, comme les hospices, possédaient autrefois quantité de tentures à peu près inutilisables d'une façon permanente. Les processions une fois supprimées, les établissements religieux ne savaient que faire de ce mobilier déjà fort dégradé. Il resta donc enfoui dans les greniers jusqu'au jour où le retour de la mode donna aux propriétaires de ces objets longtemps sans valeur l'idée de les employer ou de les aliéner.

L'Administration des hôpitaux d'Orléans possédait donc une trentaine de pièces sur lesquelles elle sollicita l'avis des connaisseurs. La grande masse, il faut l'avouer, n'offrait aucun intérêt. Verdures grossières ou incomplètes, tapisseries sur canevas d'une exécution fort imparfaite, tout cela ne mérite guère une mention. Peut-être ces tapisseries sur canevas viennent-elles de quelque couvent de religieuses (1).

Mais, dans le nombre, nous avons cependant distingué cinq ou six pièces curieuses. Toutes nous ont paru de la fin du dix-septième siècle ou du début du dix-huitième siècle.

Le sujet le plus intéressant représente le mariage de Gombault et de Macé, non comme on le voit figuré sur la tapisserie du musée de Saint-Lô, avec de nombreux écriteaux à quatrains satiriques, mais sans légendes et avec l'adjonction d'un personnage qui avait valu à cette scène un titre bien étrange. Elle était connue sous cette désignation : *Le Mariage de Rabelais*. On avait pris pour l'auteur du Pantagruel un personnage en soutane, coiffé d'un haut bonnet de docteur, à figure large et rubiconde. C'est tout simplement le curé qui préside au

(1) La tenture vient certainement de l'Hospice, desservi par des religieuses augustines.

mariage des amoureux rustiques. Ordinairement, et à Saint-Lô notamment, ce prêtre ne figure pas, et pour cause, dans la scène du mariage ; nous l'avons rencontré cependant dans une vieille gravure sur cuivre, qui aura sans doute servi de modèle ou de point de départ aux tapissiers d'Aubusson, auteurs probables de cette pièce. Empressons-nous d'ajouter que les administrateurs des hôpitaux, dès qu'ils ont été édifiés sur le sujet et l'intérêt de cette tapisserie, ont témoigné l'intention bien naturelle de la déposer au musée. On connaît trop le zèle du conservateur du musée historique d'Orléans pour supposer qu'il laissera échapper cette pièce curieuse.

Parmi le fatras de verdures et de paysages sans valeur, se faisait remarquer une tenture dont le sujet, emprunté sans doute à quelque roman contemporain, se reconnaissait à certains épisodes fameux. Il s'agit de l'*Histoire d'Antoine et de Cléopâtre*. L'un des panneaux nous montre la reine d'Egypte faisant accrocher un poisson cuit à la ligne de son amant ; un autre nous la fait assister au festin où la princesse buvait les perles qu'elle faisait fondre dans sa coupe. D'autres scènes appartenant à la même série par leur exécution et leur bordure sont moins faciles à reconnaître et à déterminer. L'exécution des figures et même des accessoires laisse sans doute fort à désirer ; mais l'ensemble prouve une certaine entente de l'effet décoratif. J'inclinerais assez à attribuer l'exécution de cette *Histoire de Cléopâtre*, comme celle du *Mariage de Gombault et Macé* à quelque atelier français du XVIII[e] siècle et particulièrement à ceux d'Aubusson. »

Ajoutons que l'administration des hospices d'Orléans a été autorisée à aliéner ces tapisseries en même temps que douze fauteuils en tapisserie d'Aubusson représentant des scènes triées des Fables de Lafontaine. Le tout sera livré aux enchères dans les premiers mois de l'année prochaine.

H. Herluison.

CIRCULAIRE DE M. LE MINISTRE DES BEAUX-ARTS

A Messieurs les Membres non résidants et Correspondants du Comité à Messieurs les Présidents des Sociétés des Beaux-Arts des départements en relation avec le Comité.

Palais-Royal, le 15 septembre 1903.

MONSIEUR,

Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 31 juillet, la 28e session des Sociétés des Beaux-Arts des départements s'ouvrira, en 1904, à l'Ecole des Beaux-Arts, rue Bonaparte, n° 14, le mardi de Pâques, 5 avril 1904.

Les mémoires préparés en vue de cette session devront m'être adressés, à la Direction des Beaux-Arts, rue de Valois, n° 3 (bureau de l'Enseignement et des Manufactures nationales), avant le 31 *janvier* 1904, *terme de rigueur*, pour être soumis à l'examen du Comité des Sociétés des Beaux-Arts, chargé de désigner ceux qui pourront être lus en séance publique.

Le grand nombre des communications m'oblige à rappeler aux auteurs qu'il leur est accordé vingt minutes, au plus, pour lire ou résumer leurs travaux. *Les mémoires qui, à l'impression, exigeraient plus de vingt pages du format du Compte rendu devraient être l'objet de suppressions qui seraient demandées aux auteurs avant la mise sous presse.*

Les auteurs sont également prévenus que, désormais, les copies de pièces inédites jointes aux mémoires soumis à l'examen du Comité devront être, *s'il est possible*, authentiquées, soit par les directeurs des dépôts d'archives, soit par les notaires, soit par les propriétaires des papiers communiqués.

Je ne crois pas utile de vous rappeler longuement ce dont

l'expérience des sessions précédentes vous a fait juge, à savoir le caractère particulier des études que le Comité des Sociétés des Beaux-Arts apprécie et accueille de préférence. La mise au jour de documents inédits sur les artistes ou les monuments de nos provinces, tel est le but que doivent se proposer les délégués des Sociétés des Beaux-Arts des départements désireux de prendre part aux sessions annuelles.

En vous faisant parvenir ultérieurement les lettres d'invitation destinées à MM. les Délégués, j'aurai l'honneur d'y joindre les instructions concernant les mesures adoptées d'un commun accord par les Compagnies de chemins de fer et mon Administration.

J'invite MM. les Présidents à me faire connaître avant le 31 *janvier* 1904 la liste de leurs délégués. Je les prie, toutefois, d'apporter la plus grande réserve dans le choix des délégués.

En dehors des personnes qui auront à faire des communications, chaque Société ne pourra désigner pour la représenter que trois de ses membres, qui devront, dès l'ouverture de la session, inscrire leur adresse à Paris sur un registre déposé à la porte de la salle où se tiendra la section.

Le titre de Correspondant ou de Membre non résidant du Comité ne donne pas droit à l'envoi d'*office* d'une carte d'invitation et d'une lettre de parcours. Ces pièces devront faire l'objet d'une demande spéciale de la part des intéressés dans le délai ci-dessus fixé.

Je vous prie de m'accuser réception de cette lettre.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le ministre et par autorisation :

Le directeur des Beaux-Arts, membre de l'Institut,

H. Roujon.

CATALOGUE

DES ESTAMPILLES DE POTIERS GALLO-ROMAINS

DU MUSÉE HISTORIQUE D'ORLÉANS

INTRODUCTION

Le musée historique d'Orléans renferme, comme presque tous ceux de France et de l'Étranger, un assez grand nombre de ces marques de fabrique de potiers gallo-romains que M. Schuermans, membre de l'académie archéologique de Belgique, a catalogués en 1867, sous le nom de « Sigles Figulins », dans les publications de cette Compagnie.

Ces marques imposées par la loi romaine aux céramistes, en vue de les obliger à une plus grande perfection dans leur fabrication, sont extrêmement nombreuses (1). En 1859, M. Adrien de Longpérier en avait déjà recueilli plus de trois mille, et depuis lors, grâce aux patientes recherches de nombreux archéologues, la liste de ces marques s'est sensiblement allongée.

Nous avons entendu des épigraphistes d'une compétence incontestable estimer à 3,500 les noms de potiers différents recueillis jusqu'à ce jour.

On connaît, paraît-il, de 7 à 8,000 modèles de briques romaines estampillées.

Plusieurs spécialistes, en quête de noms encore inconnus, nous ont écrit, à diverses époques, pour obtenir la nomenclature

(1) V. Gori (Recueil d'inscriptions). Dagincourt (Antiquités de terre cuite, cités par Tudot (collection de figurines en argile ; p, 63).

des sigles figulins possédés par le Musée d'Orléans, or ce catalogue spécial n'était pas dressé jusqu'à ce jour.

C'est pour répondre à leur désir que nous publions aujourd'hui cette première liste, forcément incomplète, mais en revanche aussi consciencieusement dressée qu'il a dépendu de nous.

Désireux d'appliquer une certaine méthode à notre classement, nous avons divisé les sigles en deux séries principales. Les avantages de cette première division seront sûrement appréciés par les hommes d'étude.

La première comprend les sigles figulins du musée historique d'Orléans, *dont la provenance est inconnue ou tout au moins douteuse.*

La seconde comprend les sigles de *provenance orléanaise dûment établie*, possédés par le même musée ou mentionnés dans les mémoires rédigés par les archéologues de notre région, sur les fouilles qu'ils ont suivies ou dirigées à diverses époques depuis 1831.

Dans chacune de ces séries, nous avons classé alphabétiquement les marques mentionnées, d'après la nature des vases sur lesquels elles ont été appliquées ; de plus, nous avons pris soin d'indiquer si ces marques étaient visibles sur des *débris de vases* ou sur des *vases intacts.*

Enfin, nous avons établi une distinction nécessaire entre les marques de *potiers* et celles des *fabricants de moules ornés*, qui travaillaient pour eux. — Les noms de ces derniers son imprimés en caractères gras.

Le déchiffrement de ces marques diverses est parfois difficile ; en effet, tantôt les lettres dont un nom est formé, conjointes ou accolées, forment des abréviations variées ; tantôt l'impression en est défectueuse ; quelquefois des éraillures les rendent frustes, d'autre fois une cassure les laisse incomplétes, etc.

Quand, donc, la lecture d'un nom ou d'une lettre nous a paru douteuse, nous avons fait suivre ce nom ou cette lettre d'un point d'interrogation.

Dans notre classement *alphabétique* nous n'avons tenu aucun compte de la lettre O non plus que des syllabes OF et OFFIC

qui précèdent le nom et signifient d'ordinaire, comme l'on sait, « officina », c'est-à-dire fabrique ou atelier de X... ou de Z...

Nous rappelons,pour mémoire,que la lettre M qui suit le nom du potier signifie « MANV », c'est-à-dire « vase fabriqué de la main de X... ou de Z... ».

Les lettres F. FE, FII et FEC+ sont l'abréviation de FECIT « fit ». *Exemple* : ACVTVS FEC+ = Acutus a fabriqué ce vase. Les lettres M. F. sont l'abréviation de « Manu fecit », ce qui signifie : « un tel a fabriqué ce vase de sa main ». Ce signe + (i barré) peut également remplacer la syllabe « it » dans le corps d'un mot, exemple : SAM+VS pour SAMITVS.

Quand une seule lettre ou plusieurs lettres en nombre bien déterminé manquaient dans un nom, nous avons remplacé les signes absents par un nombre équivalent de gros points. Les petits points suspensifs indiquent une lacune constatée.

Il nous est arrivé de compléter, *entre parenthèses*, un nom dont la terminaison nous paraissait très probable, mais le lecteur prévenu peut, à son gré, partager ou contester notre opinion au sujet de ce complément.

Enfin si la liste alphabétique qui termine ce catalogue présente le léger inconvénient de faire double emploi avec celles de la deuxième série qui la précèdent, du moins a-t-elle le grand avantage de grouper méthodiquement tous les noms de potiers cités dans les divers alinéas et de rendre leur recherche plus facile au lecteur.

Nous espérons que la publication de ces marques incitera ceux de nos compatriotes qui possèdent des sigles figulins, à nous les signaler ; notre liste deviendra, grâce à eux, de plus en plus longue, à la satisfaction des spécialistes qui s'efforcent, eux aussi, d'enrichir à l'aide de nouveaux apports, leurs catalogues déjà très complets.

Qu'il nous soit permis, en terminant cette courte introduction, de rendre un légitime hommage de reconnaissance à M. Changarnier, directeur du musée de Beaune, collaborateur de M. Holder dans sa publication intitulée « Trésor du vieux Cel-

tique » à M. Seymour de Ricci collaborateur de M. Hirschfeld directeur du précieux recueil intitulé : « Corpus inscriptionum latinarum » et à M. le docteur Bôhn, de Steglitz, éditeur de « *l'instrumentum* » du tome XIII, du même recueil.

Ces trois spécialistes ont daigné nous prêter le concours de leur expérience, contrôler et rectifier au besoin nos déchiffrements trop souvent difficiles et nous fournir sur nombre de signatures des commentaires précieux.

Léon DUMUYS.

Conservateur adjoint
du musée historique d'Orléans.

NOTA. — Un exemplaire du présent catalogue déposé au musée historique d'Orléans, annoté par M. le docteur Bôhn, indique pour chaque marque le n° sous lequel elle est cotée au « corpus inscriptionum latinarum ».

A l'aide de ces références on peut savoir si l'estampille est connue ou inédite, dans quels pays elle a déjà été retrouvée, si le vase était importé d'Italie (*vasa arretina*), fabriqué en Gaule (*vasa Gallica*) ou en Germanie, s'il était décoré des reliefs (*vasa ornata*), enfin si cette marque a été trouvée à Rome même

L. D.

PREMIÈRE SÉRIE

SIGLES FIGULINS DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

APPARTENANT AU MUSÉE HISTORIQUE D'ORLÉANS

Noms relevés sur des fonds de vases brisés, de provenances diverses

1° Vases en terre rouge vernissée

ABALANI
ACVTVS
AET(O)M(A)RI (1)
AIDANI.M.
AIS...
AISCINI
ALPIN [VS]
O.A.MOS.
ARDACI
OF. APRI.
OF ABITI
ATEI. F (suivi d'une palmette).
Ā. F. (ATEIX ou ATEIXANTI)
ATILIANI.O
AVE

BASSI. CO.
OF. BASSI
BASSVS (2 exemplaires).
BELINI C
BELINICCVS F
BIO. FI.
BIRACII (*aliâs* BIRACILLII)
BRACIL(LL)

OF. CAL (VI).
CARBONIS.M.
CATIO.M. (2).
CATLV...
CAVII
OF. CELERI
CELSI (rétrograde : IS⅃ƎƆ)
OF. CER
CIANTI
CINA
CINNATI
OF. CIR.
CIRACITI ?
CIRRI.M.
COBNERT
COBNERTVS
OF. COLON

(1) Peut être pris pour ATEPOMARI.

(2) Toutes les lettres de ce nom sont accompagnées ou ornées de points mis dans le C, l'O, les quatre jambages de l'M.

CORIS (ILLVS)
[C] RACIN.
CRESI
CESIANI F

DAGOMARVS F.
DAM (lettres liées).
DAMO.
DAMONVS. F.
DONNAVC. F. (3 exemplaires).
DRVTAIVS ?

EPPO...
ERICI. M (rétrograde).
EVALBINI M (2 exemplaires) ou
IIVALBINI M

FAVIVS. F.
FELICISI. F.
[F]ELIX. FIC
FESTVS F.
OF. FIRMO
FORM.
OF FLGER. (1)

GIO. FE

ILLIXO (2 exemplaires).
IMM.
OF. INGE[NVI]
IOENALIS. F.
IOV ?
IPERI
IVLLI
IVLLIVS M.

LIBERT[VS].
LICN.
L.IC.IN (VS-F.)
LOV.

OF MASCVI
OFI. MACCA
OF. MACCARI (3 exemplaires).
MARITVMVS.
MACRI.
MARTI.M.

OF. MATVG [ENI] (2).
MATVRIM.
MAXI
OF. MACAR [I]
MEDETI. M.
MOMO
O. MOS (3).
MVRAN (lettres liées).
MARSSI M

NAMIL. CROESI
NICEPHOR. F.
V(?)NONVS. F.

OVIDI. M.

PAER (PATER) (4).
PATERCLOS. FE.
PATERCLIN
PATERCLVSF
PATRICI. OII.
PAVLVS

(1) OF(ficina) FL(avi) GER(mani).

(2) Lettres composées.

(3) Lettre S inversée. Peut être rétrograde. SOMO ou SOMAO à cause des doubles lettres.

(4) Lettres composées.

PAVLI.
PHILEMV (SVS)
OF. PR
PRIMI
PRIMUS. F.

REGENVS
BIOFECIT.
RIPANI. MA.
RISPI. M (1).
OF. RVFI

OF. SABINI
SASSVS
SCOTLV (rétrograde).
OF. SEC
SECVNDI
SECVNDILSI
(SE) CVNDINI. M.
SENI
SENICIOF.
SENICIO
SENICIO FE (2).
OF. SEVER
SILIVS ..
SIN. IRINI. MA.
SVLPICI. MA.
SVOBNI (LLI) M.
[S]VRDILLVI

TERTIVS. F.
T+OFFIC (Titi officinā).
TOGIDU
TRIVMPI. M

VIDVCVS.
VIDVCVS. F.
VIRIL (IS)
VIRTHVS FE (2 exemplaires).
VNI. M
VITALIS FEC.
VITALIS M. SF. (3)

Noms incomplets manquant de lettres initiales

...ITACI. OFF
...IIMAN.
OFFIC.
...ARNI
(OF) MASCVI (M et A liés).
(MA) RSSI. MA
...VVNI M.
(CE) SIANI F.

2° Vases en terre jaune commune et brisés

MATVRO	terrine.
MATER	terrine.
I·V·C	Col d'amphore.
TI.C.ESSI	terrine.

(1) M incomplet. Le seul jambage de gauche est marqué.
(2) De Saint-Didier de Formans (Ain).
(3) VITALIS M(arci) S(ervus) F(ecit).

SIGLES FIGULINS

APPARTENANT AU MUSÉE HISTORIQUE D'ORLÉANS

Noms relevés sur le fond de vases complets, de provenances diverses

En terre rouge vernissée

ALBVC. I
BIGA FE
OF. CAS + (Casti) (1).
CASTI OF
D. OC. CIVS. F
FLAVINI OF.
OF FVSC
FVSI. M
GEMINVS
GIAMILO
HERTO (P) (2)
IAE M
MACRI...

MATRI
RT

A et T liés.

PAPI
PCCV

SAI
IVN

(*JVNIVS*)

PERVS
SECVNDI. M.
VE. VI (rétrograde).
VOL
VICTOR...
VRVF

— WI —

NOMS DE FABRICANTS DE MOULES

RELEVÉS PARMI LES ORNEMENTS EXTÉRIEURS DES VASES EN TERRE ROUGE (MUSÉE D'ORLÉANS)

ADVOCISI
...VOCISI
CERIALIS (moule entier provenant de Rheinzabern, Bavière rhénane, 1832).
[R]EGVLI (rétrograde) Vichy.
SEVEX.... ?
VICTORINVS F. (rétrograde).

(1) On sait que le signe + est employé pour *it* ou *ti* (voy. *Beaudot* p. 67).

(2) P (ublici) HERTO (RI).

MARQUES ET ESTAMPILLES DE POTIERS

MENTIONNÉES DANS LE CATALOGUE DU MUSÉE HISTORIQUE D'ORLÉANS

Imprimé en 1884

Provenances diverses

(Division E, p. 95 et suivantes du catalogue.)

Nos du Catalogue	*Lecture rectifiée*
467	AMPLIAI. G.TREBATI PRIMIGENI N. B. — Ces trois noms ne forment qu'une marque *.
1171.	— BICAGAT (lampe, Rome 1843). BIC (CIRI) AGAT (HOPI).
1139.	— CAE M.
1186.	— CATILIVEST (lampe) (1)
1204.	— C. F.
1205.	— CLOLDIA. (2)
1187.	— CLOSVC (lampe) (3).
1214.	— COPPIRES. (4)
1464.	— C.VLU. *
1558.	— CVRSI.CLERC *.
1178.	— DEWIE (lampe, Rome 1843) (5).
174.	— EEAVII NIO.
1192.	— EXOFONE. (6)

Nos du Catalogue	
1123.	— GEMINVS (Clermont-Ferrand 1865).
1113.	— HERTO (Lyon).
1076.	— ΗΡΑΚΛΕΙΔΟΥ (antefixe de terre blanche).
1550.	— IVL.VRBICA L.M.V.GENESI *
1191.	— LAIARIA (Mâcon 1872).
1218.	— LEMKIOTAS (Rome 1843).
466.	— LVH *.
1655.	— L.IVLI TB?— L.V.ONE*
461.	— NOLLOL (Italie 1842) *.
1190.	— OTRIMVS (lampe). (TROPHIMVS ?)
471.	— PAPI *.
469.	— PCCV *.
178.	— PERRYS ? F.
465.	— P. PVBLICI THREPTI *.
468.	— VRVF *.

(1) Lisez : C. ATILI VEST (ALIS).
(2) C. LOL (li) DIA(dumeni).
(3) Lisez : C. CLO (DII) SUC(cessi).
(4) C (aï) OPPI RES (TITVTI).
(5) DEMTE ou DEMIE (rétrograde).
(6) EX OF(ficinâ) ONE (simi).

463. — REMM MEVI (Italie 1842) (1). *

173. — SECVNDIM.

470. — SEXIIVLI DACOMARI *.

1220. — SICAOP.

462. — VAROC *.

1174. — VIBIANI (lampe, Rome 1843).

462. — VE.VI *



1210. — Monogramme chrétien (lampe).

N.-B. Les estampilles suivies de ce signe * désignent des marques de bronze, gravées en relief, inversées et généralement munies d'anneaux fixes. Elles ont été achetées en Italie en 1842. (Collection Desnoyers).

DEUXIÈME SÉRIE

SIGLES FIGULINS DE PROVENANCE ORLÉANAISE

Noms signalés par M. Jollois, dans son livre intitulé *Antiquités du grand cimetière d'Orléans*

(Fouilles de 1831) v. p. 15, 21, 22

ALBINVS. F	DIVI XII. M. (divi duodecim maximi) (1).
ARINI. O (S)ABINI.OF ?)	OF. IFIR
ATILIN. O (Atiliani of.)	OF LABIONIS
CAPITOMA (Capito) (nis) ma(mu).	OF LVCCEI
CASIVS (Castus ?).	OMONVS
CINTVSMI	PAVO F
CAES. F.	RECENI
COTV	SCOTII. M (Scoti manu)
CVRM. F (curmillus fecit).	STIMA [IV]STIMA[NV]. ?

M. Jollois cite encore dans ses « Antiquités du département du Loiret » (1836) :

ATILIANI (Sceaux, Loiret). | MPVP (Briare, Loiret).

Noms cités par M. de Caumont, comme trouvés à Orléans

En dehors de ceux que cet auteur a empruntés à M. Jollois et ci-dessus indiqués.

OF AQVINII. (AQUITANI) | POMPEI.M.

(Abécédaire d'Archéologie, t. I, p. 555)

(1) Nous pensons qu'il eut fallu lire : DIVIXTI M.
SABINI OF, CAPITONIS MANV etc.

SIGLES FIGULINS

SIGNALÉS PAR M. VERGNAUD ROMAGNÉSI, DANS SON MÉMOIRE SUR DES FOUILLES EXÉCUTÉES A ORLÉANS EN 1845

DANS LA TRANCHÉE OUVERTE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA LIGNE DU CENTRE, A LA PORTE BOURGOGNE.

OF. PRIMI.
V.V.O AV.
V.V.OP.

(*Mémoires* de la Société Royale des Antiquaires de France, t. XVIII.)

Le Musée d'Orléans possède les signatures suivantes, venant de cette même fouille :

BANVI, estampille de mouleur. | DAMONVSF.

Fouilles du puits des Minimes, faites à Orléans (1863)

PAR M. DUFAUR DE PIBRAC

INDERCILLUS. F.

(*Mémoires* de la Société des Sciences d'Orléans, t. VII, p. 256.

Fouilles des Immeubles du Loiret (1899)

RUE DE LA RÉPUBLIQUE ET RUE BANNIER

PAR E. HUET.

BITVC-ATOS.
SVLPICI (lampe).
O. PASIN (1).
OF MACCA.
XXXX.
Une fleur à onze pétales.

Bulletin de la Soc. Archéologique, t. XII, 2e trim. 1899, p. 282 et suiv.

(1) Lire : O. PASEN (E et N liés).

MARQUES DIVERSES

CLASSÉES DANS LA SALLE ORLÉANAISE DU MUSÉE DE JEANNE-D'ARC

RUE DU TABOURG, A ORLÉANS

(Provenances orléanaises indiquées)

VIRTHVS FE, rue Bourgogne.
IOTHVR (lettres liées), Sceaux, Loiret.
CARATVCCV FE, rue des Ormes-Saint-Victor (terrine)
ALBVS, Bouzonville-en-Beauce.
PAVLI (rétrograde), nom de mouleur, Gien-le-Vieux.
LIBIIRTI (pour LIBERTI), Andonvilie 1881.
COPPIRE (lampe), Artenay. (C.OPPI RE(STITVTI)
GIADACI, trouvé dans la Loire près du vieux pont.
GALLICANI (Orléans, Loire 1875).
OFPA(SS)ENI (Orléans, Loire 1891).
IIRIDVBNO (1). (Orléans, Loire 1898).
ATTISSV[S] (rue de Gourville, maison de Martel 1883).
XANTH (Sceaux, Loiret 1875).
ITHVR *id.*
ROGATV (s) Ladon (Loiret).
|REGEN(VS)| Grand Cimetière d'Orléans 1814.
O.T.I T. (II) (rue Passeloire, Orléans 1884) (officina Titi).
OF. SEVERI, rue des Ormes-Saint-Victor, 1882 (Orléans).

MARQUES DIVERSES

RELEVÉES DANS DIVERSES COLLECTIONS PARTICULIÈRES

MARITVM FII (lecture rectifiée.)
(Terrine à bec de 23 cent. de diam., provenant du Puits d'Havenat

(1) Lecture rectifiée, au lieu de IIBIDVRNO V : T. XXVIII des mémoires de la *Societé Archéologique* p. 396 (mémoire de M. Desnoyers, peut-être faudrait-il lire IIRIDVBNOS).

(Loiret). Voir *Bulletin* de la Soc. Archéol. de l'Orléanais, t. XI, p. 519, où elle se trouve faussement indiquée sous cette forme : MANIVM.

OF CR[ESI], Le Saumery, commune de Chemault (Loiret).

OF LICNI, Le Saumery, commune de Chemault (Loiret).

N. B. — Ces deux marques appartiennent à M. SIMON, conseiller à la Cour. — Ces marques proviennent d'une station très importante encore inexplorée, où l'on a trouvé fortuitement, des sculptures, mosaïques, enduits, pâtes de verre, etc., etc.

AFI (ou ATEI ?), trouvé dans la Loire, près du vieux pont. Appartient à M. J. BOINEAU, photographe à Orléans.

SIGLES FIGULINS

RELEVÉS PAR M. LÉON DUMUYS, A ORLÉANS

DANS DES FOUILLES PAR LUI SUIVIES

1° Fouilles de la Rue de la Bretonnerie (1880)

AHPOR

DIV (ICATVS).

VERECVND (VS)

2° Fouilles du jardin de la Mairie (1883)

Fondations de la Chapelle Saint-Jacques reconstituée

NIGRI.

OF. NIGRIANI.

QVINTI. O.

VIRTHVS FEC+ (T et H liés).

VRBANVS (sur un contrepoids de terre cuite).

NIGRI M. (Bulletin de la *Société Archéologique* 2e Tr. 1883).

OF LVCCEI.

3° Fouilles de la Rue de la République (1899)

BASSVS.

BRICCI M.

OF ALBN (AL liés) ALBAN[VS] ?

4° Fouilles de la Rue Ducerceau (1902)

[AT]EIXANTI.
ACVTVS.
A.C.V.T.V.S
ACUTI OF.
OF ALBIN.
ALBVS.F.
OF AMATI (?), 2 A liés formant peut-être trois lettres AMA.
O.AMOS (peut-être rétrograde).
O.ARON.
...AVA.

OFIC. BILICAT.
OFIC. BILI.

O.CELPII.
MACERI.
...C...NNATI.
CORII.

OF. DAC.
OF. DICTI (?).

OF. I.
OF. ISCAVI.
IVSTI.M (T et I liés).

LICINVS
LICINVS FII.
LICNVS (4 exemplaires).
OF. LICN.

MARSI.
MONTA N.
MVRANVS. F.

OF. PRI.
OF. PRIMI.
OFIC. PRIMI.

QVARTVS.

ROGATV ?).

SECVN (DVS)
SENECI OF.

OF. VIRILIS (ou VIRILII).
VIRTHVS FE.
O.VOW.

| F.N |

...VOII.

GRAFITTI

Il convient d'ajouter à cette liste la signature incomplète d'un potier gravée en gros caractères cursifs sur un vase usuel de grandes dimensions : (SACRIL)LOS sans doute et les grafitti suivants tracés à la poiute sous des vases en poterie rouge vernissée : 1° ...N. — 2° VIIR (2 exemplaires). — 3° V. — 4° B. — 5° ...LEXI. — 6° A Q gravés avant le vernissage de la terre, chez le potier LICINVS. Tous ces grafitti proviennent de fouilles de la rue Ducerceau.



5° Rue Saint-Marceau (1902)

MVXTVLLI M
DAMONUS
XANTI (l'N et le T liés)

| ATEI | T et E liés.

OFLICINI M (OFFICINA
LICINI M (anu)

6° Ancienne Eglise Saint-Sulpice (1902)

(COIN DE LA RUE NEUVE ET DE LA RUE JEANNE-D'ARC)

| TERTI | (E et T liés)

7° Rue Alsace-Lorraine (1899)

| QVADRATI |

MALLEDV. F.
AFRICANI. M.

ESTAMPILLES DE POTIERS

SIGNALÉES DANS LE CATALOGUE DU MUSÉE HISTORIQUE D'ORLÉANS, IMPRIMÉ EN 1884 (SECTION E)

DÉSIGNÉES COMME TROUVÉES DANS DES FOUILLES FAITES A ORLÉANS OU DANS LE DÉPARTEMENT DU LOIRET

Nos du Catalogue

32. — EVSHMA, Gien-le-Vieux (Loiret) (Lire : FVSI MA).
172. — LOCIR (?), 32, rue des Pensées, Orléans (Lire : LOGIA ?)
30. — MANIVMVNI, fouilles de la Halle au blé, terrine en terre blanche (1).
150. — OF. PAIPICI, ancien grand cimetière d'Orléans.
33. — PERIS, Halle au blé (Lire PERVS ?)

LISTE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS RELEVÉS SUR DES VASES PROVENANT DE FOUILLES FAITES A ORLÉANS OU DANS LE DÉPARTEMENT DU LOIRET, DE 1831 A 1902

OF ALBAN.
ALBVS
[AT]EIXANTI.
ACVTVS.
ACVTI OF.
A.C.V.T.V.S.
AFI (ou ATEI).
AFRICANI. M.
AHPOR
ALBVS.
ALBINVS.F.
OF. ALBINI
OF AMATI.
O.AMOS.
O.ARON
OF. AQVITANI.
ARINI.O.
ATILIN.O.
ATILIANI.
ATTISSV[S].

BANVI.
BASSVS
BRICI.M
OFIC. BILICATI.
OPIC BILI.
BITVCNATOS.

CAES.F.
CAPITOMA.
CARATVCCV FE.
CASTVS.
O.CELPII.
OF.CERI.
CINTVSMI.
COPPI RES.
COPPI RE.
CORII.

(1) Il faut probablement lire MARITV MAN ou FII.

COTV.
OF CRESI.
CVRM F.
OF. DAC.
DAMONVS.
DAMONVS F.
OF. DICTI.
DIVIXTI.M.

DIIVIXↃ (F)

DIVICATVS.
FORTVNATVS.
GALLICANI.
GIADACI.
OF. I.
OF. IFIR.
IIRIDVBNO.
IMANNIDI (Orléans Loire 1898)
INDERCILLVS F.
OF. ISCAVI.
ITHVR.
IVSTIM.
LIBIIRTI M.
LICINVS.
LICINVS FII.
LICINVS.
OF. LICN.
LICNVS
OF. LICINI. M.
OF LICNI.
LOCIR ?
LOGIA (rue des Pensées, 22).
OF. LABIONIS.
LTHVR.
OF. LVCCEI.

MACERI
MALLEDV. F.
MALIVS-FORTVNATVS.
MANIVMVNI (douteuse).
MARITVM FII.
MARSI.
MONTA(NVS) F.
O.MONVS.
MVRANVS F.
MVXTVLLI. M.
OMOS (1).
MPVP.
OF. MVRRA.
OF. NIGRIAVD(I).
NIGRI.O.
NIGRI.
NIGRI M
OF. NIGRIANI.
OT.I.T.
OF PASSENI.
PAVLI.

PAV

(anse de petite amphore en terre jaune).

PAVO F.
PERIS.
PERRYS.F.
POMPEI.M.
OF. PRI.
OF. PRIMI.
OFIC. PRIMI.
QVARTVS.
QVADRATI.
QVINTI. OF.
REGE.NI.
ROGAT(VS)

(1) Sans doute le même que O.AMOS, mais avec jambage de l'M servant d'A et d'M à la fois. Cependant la barre de l'A n'est pas visible ici.

SECVNDVS.
(S) ABINIOF
OF SEVERI.
SVLPICI
SCOTII M.
SENECI OF
SEV...
STIMA.
VRBANVS.
TERTI.
OF TITII.
VERECVNDVS.
V.V.O.A V.
V.V.O.P.
VIRTHVS. FEC+
VIRTHVS FE.
OF. VIRILIS ou VIRILII.
O. VOW.
VOII.
W
XANTH (Sceaux, Loiret).
XANTI.

Y.N	(terre jaune et fine).

Marques diverses

Un pied droit humain (sur une lampe en terre cuite, trouvée à Tavers, Loiret).

Une fleur à onze pétales.

Une semelle chargée d'un signe graphique ressemblant à un V de l'écriture cursive (Soings, Loir-et-Cher).

MARQUES DE POTIERS

RELEVÉES SUR DES LAMPES EN TERRE CUITE

APPARTENANT AU MUSÉE D'ORLÉANS

A.

ꟻO ITSAↃ (Casti of) inscription rétrograde.
DACI.
EXOFONE(EXOF[icinâ]ONE(simi)
IAEM.
IVLINICE F. Cervetri 1824 (cette lampe affecte la forme très bizarre d'une nase d'osier).

LHOSCRI E	L HOS(IDI?) CRI (SPI)

LANNPART	E 3015

K.

MVNTRI OF	(MVN(ATI) TREP(TI)

FORTIS.
BIↃAGAT.
ERACLID.
L MAR[V]A.
OLBINI.
TROPHIMVS.
V. S.

VIBIANI	E. 1176

IOIAH.
CIVNALE. (C.IVN(I)ALEX(I)

CL VOL RES (Cl[audii] vol. res[tituti]). ou C.LOL(LI).
CE.
FLORENTI.
GLO+DIA.
LENIS FE, lampe trouvée à la Neuville-aux-Bois (Marne).
CCLOSVC = C [AI]CLO[DII] SVC [CESSI].
CATILIVEST (C[aï]Atili Vest(alis).
C.OPPI.RES = C[AI]OPPI[I] RES [TITVTI].
L.FABRICMAS (L. Fabric(i) MAS(cli).
CARMEO.
L.MVNPHILE L Mun(ati) Phil-le(mi)M.

BRIQUES PORTANT DES INSCRIPTIONS

(COLLECTIONS DU MUSÉE HISTORIQUE D'ORLÉANS)

I

Q LEPIDI

Clermont 1880. Brique carrée et épaisse (ornée de lettres capitales mesurant 0m 02 de hauteur).

II

OP. (us) DOL. (iare) EX PR. (œdis) CAE. (saris) N (ostri) EX OFIC (inà) Q (uinti) OPPI PROCVLI.

Au centre : une couronne de laurier

Cette brique ronde mesure 0m 08 de diamètre. Elle provient de Rome.

Traduction : « Ouvrage de briqueterie des propriétés de Notre César, de l'atelier de Quintus Oppius Proculus.

III

PORTL... VINI AVG. N. AVRELIAN... DOL(?) XPRM.

Même forme et même dimension.

IV

VRBANVS. Signature de potier relevée sur un contrepoids de terre cuite trouvé en 1883, dans le jardin de la Mairie d'Orléans. (V. une note de M. Desnoyers sur ce fait *exceptionnel*. — *Bulletin* de la Soc. Archéologique, t. VIII, p. 80.)

V

Brique portant la marque rétrograde de la 10e légion qui occupa Jérusalem après le siège de Titus.

L XFRE	L (egio) X (10e) FRE (tensis).

VI

Brique de la 21e légion (?) portant ces lettres incrites dans un titulus :

L. XXI. S. C. VI

VII

Deux briques carrées de la XXIIe légion mesurant 0^{m} 17 × 0^{m} 17 marquées au centre d'une estampille ronde de 0^{m} 07 de diamètre, ornée d'un capricorne entouré de ces lettres :

LEG XXII P. P. F.

VIII

Brique carrée de la 4e cohorte, provenant de Wiesbaden (Allemagne), 1868.

COH. IIII VND

IX

Brique de la XXIIe légion. Marque inscrite dans un titulus à queue d'aronde.

LEG XXII

Même provenance.

APPENDICE

UNE ESTAMPILLE EN CARACTÈRES CUNÉIFORMES

Le Musée d'Orléans possède encore une autre *brique* estampillée, très curieuse, que nous croyons devoir mentionner ici, bien qu'elle ne porte pas un nom de potier *romain*.

On y remarque des caractères cunéiformes dont voici la traduction : « SENNACHERIB a fait exécuter ». En effet, cette brique provient du palais de Sennacherib, à Ninive, capitale de l'Assyrie. Elle date du règne d'Ezéchias, c'est-à-dire du VIII[e] siècle av. l'ère chrétienne. Elle a été envoyée par le père Lhuillier, missionnaire à Mossoul (voir t. VIII des *Bulletins* de la Soc. archéol. de l'Orléanais, p. 275, année 1885.

SUPPLÉMENT

ESTAMPILLES RÉCEMMENT DÉCOUVERTES OU SIGNALÉES

[DEUX MARQUES INÉDITES]

1° Nouvelles fouilles de la Grande-Rue Saint-Marceau, à Orléans

(*Octobre, Novembre, Décembre 1903*)

MVALER EVEMER

Dimensions = 0,007×0,011.

Observations : (1re ligne). Les lettres MVAL liées ne semblent former que deux lettres unies, en réalité elles se décomposent en quatre signes distincts.

(2e ligne) : Les lettres EV et ME sont liées deux à deux.

M. le Docteur O. BÖHN, de Steglitz, éditeur de l'*instrumentum* du volume XIII du « *Corpus inscriptionum latinarum* » traduit ainsi cette inscription qu'il qualifie d'inédite.

M. VALER (I) EU (H) EMER (I) et attribue à ce nom de potier une origine grecque.

BITVCNATOS

Cartouche de 0,030×0 005. Terre jaunâtre, fine, micassée. Marque apposée *en dessous* de deux vases à panse.

N.-B. — Cette marque déjà trouvée à Orléans en 1899 mais *incomplète*, semble *inédite*. Ci : trois exemplaires. — Le nom *celtique* « Bitugnatos » a été trouvé sous la forme féminine (Bitugnata), à Poitiers, *gravé à la pointe* sur un fragment de vase.

(V : Corpus T. XIII — 10017,225).

Cimetière de Briarres-sur-Essonne (Loiret)

CAT... (Terre rouge vernissée).

PAC gravé à la pointe sur un vase à couverte noire.

(V : Compte-rendu du IXe Congrès archéologique de France, tenu à Orléans, en 1892 — fouilles de L. DUMUYS).

Musée de Saint-Germain

CE MUSÉE POSSÈDE LES ESTAMPILLES SUIVANTES, DE PROVENANCE ORLÉANAISE, AINSI CATALOGUÉES :

Don de MM. Chanoine et Champagne. — (Décembre 1863)

Provenance : Sceaux, canton de Ferrières (Loiret)

2072. — Bord d'un grand vase en argile rouge, — à la pointe : SEC ou SEQ.

2073. — Fond de vase en argile rouge : O. SEVERT.

2074. — Fragment d'une petite coupe d'argile rouge. Au fond : Une étoile. Hauteur 0,035.

Sous le n° 2080 : Vase *en verre, carré* portant une estampille de fabricant, (le nom n'est pas indiqué).

MARQUES DE VERRIERS

Le cimetière de Briarres-sur-Essonne a fourni un *vase carré en verre*, également, portant en dessous ces trois lettres VOL inscrites dans un titulus à queues d'aronde.

Un vase cinéraire carré en verre, muni d'une seule anse et mesurant 0,24 centimétres de hauteur et 0,07 centimètres sur chaque face à sa base, porte en dessous cette marque de trois lettres, rétrograde | ⅃ | I | S | (S.I.L) inscrite dans un titulus à trois compartiments catalogue de 1884, n° E. 2413.

Un énorme vase cinéraire en verre, trouvé à Soing (Loir-et-cher) en 1835, coté E. 1774 porte la signature M inscrite dans un cercle ; dimensions du vase : 0,33 de hauteur ; 0,17 centimètre de côté. Une anse large et striée.

Enfin le vase carré en verre, n° E. 928 porte, en fond, une jolie statuette de femme debout, en relief, dimensions : H. 0,26×0,05 de côté. — Col très long sans anse ; verre très épais et craqueté.

L. D.

Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1903.

I. — Dons de l'Etat

Ministère de l'Instruction publique :

— *Gazette des Beaux-Arts*, année 1903.

— *Chronique des Arts et de la Curiosité*, année 1903.

— *Revue historique*, année 1903.

— *Musée Guimet* : *Annales*, t. XXX. — *Bibliothèque d'études*, t. XI et XV. — *Revue de l'histoire des religions*, novembre-décembre 1902, janvier-octobre 1903.

— *Revue archéologique*, janvier-octobre 1903.

— *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques :* 3e livraison 1902 ; 1re et 2e livraisons 1903.

— *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section des sciences économiques et sociales*, année 1902. — *Congrès des sociétés savantes* tenu à Paris en 1902.

— *Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique*, année 1902.

— *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France*, t. IV, 1re et 2e livraisons.

— Bibliothèque d'archéologie africaine. Fascicules V et VII.

— *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France*, t. XXXVI et XLI.

II. — dons et hommages.

Auvray. — *Chartes anciennes, manuscrits et fragments de manuscrits de la collection de Mgr Desnoyers à Orléans.*

— *Note sur une lettre de Machaviel.* (Extrait du bulletin italien, janvier-mars 1903, publié par la faculté des lettres de Bordeaux).

Alluard. — *La fondation de l'observatoire du Puy-de-Dôme* (2 brochures).

Baguenault de Puchesse (comte). — *Le projet d'intervention armée du duc de Lorraine lors de l'invasion des reîtres allemands en France en 1587.* (Extrait du *Bulletin historique et philologique* de 1901.)

Blondel (André). — *Essai sur les institutions municipales de Chartres, spécialement du XIII*e au *XVII*e *siècle*

Cottin (Paul). — *Sophie de Monnier et Mirabeau, d'après leur correspondance secrète inédite (1775-1789).*

— *Souvenirs de l'abbé Vallet, député de Gien à l'assemblée constituante (1788-1807).*

Croix (R. P. Camille de la). — *Etude sommaire du baptistère Saint-Jean de Poitiers.*

Dumuys. — *Catalogue des estampilles des potiers gallo-romains du musée historique d'Orléans.*

Fourché (Paul). — *Les jetons dits de l'Ormée (1653).*

Gigault (Mme Jeanne). — Photographie de M. Anatole Loquin.

Herluison. — *Musée historique de l'Orléanais.* Inauguration d'une nouvelle salle lapidaire en janvier 1903.

— *Le major Robichon et sa fondation.*

— *Alfred Cornu, membre de l'Institut.*

— *Hommage à M. Claudin.* (Compte-rendu de la soirée du 28 février 1903, par M. Georges Vicaire).

Huet (Emile). — *Atlas des canaux d'Orléans et du Loing,* acheté à la vente mobilière du château de la Cour, près Boigny.

— Vignole, ordres d'architectures.

Martin (M. l'abbé). — *Une carrière scientifique. M. le chanoine Ulysse Chevalier).*

Pommier (A.). — Photographie d'un ivoire du musée historique de l'Orléanais, attribué à François du Quesnoy dit François Flamand.

Raguenet de Saint-Albin (Octave). — *Une méprise archéologique dans l'iconographie de Jeanne d'Arc. Le prétendu bas-relief du départ de Vaucouleurs.*

III. — PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES (ÉCHANGES)

Abbeville. — Société d'émulation. — *Mémoires,* t. XX. — *Bulletin,* années 1900, nos 3, 4 ; 1901, nos 1-4 ; 1902, nos 1-4.

Albi. — *Revue du département du Tarn.* — Années 1902, nos 1-6 et supplément; 1903, nos 1-4.

— Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn. *Extraits de registres de notaires, XIVe-XVIe siècles, concernant le pays albigeois.*

Amiens. — Société des antiquaires de Picardie. — *Mémoires* : 4e série, t. IV. — *Bulletin*, années 1901, nos 3, 4; 1902, nos 1-4.

— *Monographie de la cathédrale d'Amiens* par Georges Durand, t. II.

Angers. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts. — *Mémoires :* t. V.

Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente. — *Bulletins* : 7e série, t. II.

Arras. — Académie des sciences, lettres et arts. — *Mémoires* : t. XXXIII, XXXIV. — Commission départementale. *Bulletins :* t. III, 1re livraison. — *Mémoires* : t. II, 4e livraison.

Autun. — Société Eduenne. — *Mémoires* : nouvelle série, t. XXX.

Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — *Bulletin* : t. LVI.

Avignon. — Académie de Vaucluse. — *Mémoires :* t. III, 1re-3e livraisons.

Beauvais. — Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise. — *Mémoires :* t. XVIII, 2e partie.

Besançon. — Société d'émulation du Doubs. — *Mémoires* : 7e série, t. VI.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. — *Bulletin :* 3e série, t. IV, 2e livraison.

Bordeaux. — Société archéologique, t. XXIII.

Bourg. — Société d'émulation de l'Ain. — *Annales :* octobre-décembre 1902, janvier-juin 1903.

Bourges. — Société des antiquaires du Centre. — *Mémoires* : t. XXVII.

Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. — *Bulletin* : t. XXIV, 4e livraison, t. XXV, 1re-3e livraisons.

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. *Bulletin* : t. XXVIII, nos 1, 2.

Chambéry. — Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie. — *Mémoires et documents* : t. XLI.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir. — *Mémoires* : t. XIII, nos 1-6. — *Procès-verbaux* : 1903, nos 1-5.

Châteaudun. — Société dunoise. — *Bulletin* : t. X, nos 132-135.

Château-Thierry. — Société archéologique et historique. — *Annales* : 1901.

Compiègne. — Société historique. — *Procès-verbaux* 1900-1902. — *Bulletin* : t. IX et X. — *Excursions archéologiques*, t. II — *Description des familles archéologiques*, 1re et 2e parties.

Dax. — Société de Borda. — *Bulletin* : 1902, 4e trimestre ; 1903, 1er-3e trimestres.

Dijon. — Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. — *Mémoires* : 4e série, t. VIII.

Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais. *Annales* : 1903, 1er et 2e trimestres.

Gap. — Société d'études des Hautes-Alpes. — *Bulletin* : 1903, 1er-4e trimestres.

Grenoble. — Académie delphinale. — *Bulletin* : t. XVI (1903).

Langres. — Société archéologique et historique de Langres. — *Bulletin* : 65-67.

Lons-le-Saulnier. — Société d'émulation du Jura. — *Mémoires* : 7e série, t. I et II.

Lyon. — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts. — *Mémoires* : t. VI (1901).

— Bulletin historique du diocèse de Lyon, 1903, nos 20-24.

Mâcon. — Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Mâcon. — *Comptes-rendus* : 3e série, t. VI (1901).

Le Mans. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. — *Bulletin* : t. XXXVIII, no 4, t. XXXIX, no 1.

— Revue historique et archéologique du Maine, t. II, 2e semestre, t. LIII, 1er semestre.

Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne. — *Bulletin* : 1902.

Montbrison. — Bulletin de la Diana, t. XIII, nos 3 et 4 (1902), nos 5 et 6 (1903).

Moulins. — Société d'émulation du département de l'Allier. *Bulletin-revue* : t. X (1902).

Nancy. — Société d'archéologie lorraine. Musée historique lorrain. — *Mémoires* : 4e série, t. LII (1902).

— Académie de Stanislas. — *Mémoires :* 5e série, t. XX.

Nantes. — Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. — *Annales :* 8e série, t. III (1902). — *Bulletin* : t. XLIII (1902), t. XLIV (1er semestre 1904).

Nevers. — Société nivernaise des sciences et arts. — *Bulletin* : 3e série, t. X, 1er fascicule.

Nice. — Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes. — *Bulletin* : 1903, nos 1-10.

— Société des sciences et arts des Alpes-Maritimes. — *Annales* : 1903.

Nîmes. — Académie de Nîmes. — *Mémoires :* 7e série, t. XXIII, XXIV et XXV.

Paris. — Société des antiquaires de France. — *Mémoires* : t. LXI, 1900. — *Bulletin* : 1902. — *Mémoires et documents* : *Mettensia*, t. IV.

— *Polybiblion*. — Partie littéraire, 1903, janvier-octobre. — Partie technique, 1903, janvier-octobre.

— *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* : septembre-décembre 1902, janvier-août 1903, table des tomes XLI-LX.

— *Analecta Bollandiana*, t. XXII, 1903.

— *Revue de la Société des études historiques*, nouvelle série, t. IV.

— Revue des études grecques, 1903, nos 68-71.

— Académie des Inscriptions et belles-lettres. — *Compte-rendu* des séances, janvier-octobre 1903.

— Société de l'histoire de France. — *Annuaire-Bulletin*, 1902.

— Revue épigraphique : juillet 1900 à juin 1903.

Pau. — Société des sciences, lettres et arts de Pau. — *Bulletin* : t. XXX.

Périgueux. - Société archéologique et historique de Périgord. — *Bulletin* : t. XXX, 1re-5e livraisons.

Poitiers. — Société des antiquaires de l'Ouest. — *Mémoires* : t. XXXVI, 1902. — *Bulletin* : 3e et 4e trimestres 1902. — 1er et 2e trimestres 1902.

Rambouillet. — Société archéologique de Rambouillet. — *Mémoires :* t. XVI, 1902.

Rochechouart. — Société des amis des sciences et arts. — *Bulletin* : t. XII, nos 4-6, t. XIII, n° 1.

Reims. — Académie nationale de Reims. — *Travaux* : CXe-CXIIe volumes.

Rhodez. — Société des lettres, sciences et arts de l'Auvergne. — *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue*, par H. Affre, 1903.

Romans. — Bulletin d'histoire ecclésiastique, archéologique et religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, 129e-132e livraisons.

Rouen. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. — *Précis analytique des travaux* 1901-1902.

— *Rouen monumental au XVIIe et au XVIIIe siècle*, par G. Dubosc.

Roubaix. — Société d'émulation de Roubaix. — *Mémoires* : 4e série, t. I et II.

Saint-Dié. — Société philomatique Vosgienne. — *Bulletin* : t. XXVIII 1902-1903.

Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie. — *Bulletin* : 1902, 4e fasc. ; 1903, 1er et 2e fasc.

— *Registres des évêques de Thérouanne*, par l'abbé O. Bled, t. I, 2e fasc., (1159-1763).

Saintes. — Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. XVI, nos 5-7.

— Revue de Saintonge et d'Aunis, t. XXIII, 1re-6e livr.

Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. — *Bulletin* : t. IX, 1899.

Sousse. — Société archéologique de Sousse. — *Bulletin* : 1er semestre 1903.

Toulon. — Académie du Var. — *Bulletin* : t. LXX, 1902.

Toulouse. — Société archéologique du midi de la France. — *Bulletin* : nos 29 et 30.

— *Les établissements Gallo-Romains de Martres-Tolosanes*, par Léon Joulin, 1900.

Tours. — Société archéologique de Touraine. — *Bulletin* : 1902, 3e et 4e trimestres ; 1903, 1er-3e trimestres.

Troyes. — Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube. — *Mémoires* : t. LXVI, 1902.

Valence. — Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. — *Bulletin* : nos 144-147, 1903.

Valenciennes. — Revue agricole, industrielle, historique et artistique, t. LI, 1901.

Vannes. — Société phylomatique du Morbihan. — *Bulletin* : 1902.

Versailles. — Commission des antiquités et des arts, 23e fascicule.

Vendôme. — Société archéologique du Vendômois. — *Bulletin* : t. XLI, 1902.

IV. — SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Anvers. — Académie royale d'archéologie de Belgique. — *Bulletins* : 1902, n° 8 ; 1902, nos 1, 2.

Bari. — *Giornale araldico, geneàlogico, diplomatico* : 1901, nos 10 et 11.

Bruxelles. — *Revue belge de numismatique*, 1903, nos 1-4.

— Société d'archéologie de Bruxelles. — *Annales* : t. XVI, nos 3, 4, t. XVII, nos 1, 2.

Bucharest. — Académiei Romane. — *Annales* : 1900-1903, 9 vol. ou fascicules.

— *Monumentele epigrafice si sculpturali ale musculvi din Bucuresci de Gr. G. Tocilescu.*

— *Historiile lui Erodot* de Dimitrie Ion Ghica.

— *Memoriu despre starea Moldorei la 1787* de comitele d'Hauterive.

Bâle. — *Basler Zeitschrift sür Geschichte und Alterumskunde*, 1901.

Genève. — Le Globe. — *Bulletin* : t. XLII, 1902-1903.

— Société d'histoire et d'archéologie, t. II, 6e et 7e livr.

Gand. — Société d'histoire et d'archéologie de Gand. — *Annales*: t. IV, 2e fasc., 1902 ; t. V, 2e fasc., 1903. — *Bulletin* : 1902, nos 1-8 ; 1903, nos 1-6.

— *Inventaire archéologique de Gand*, fascicules 29-31.

Helsinki (Helsingfors) *Zeitschrift der Finnischen Alterumsgeselchaft* (Journal des antiquités Finnoises), t. XXI, XXII. — *Suomen Museo*, IX. — *Finskt Museum*, IX.

Liège. — Institut archéologique Liégeois. — *Bulletin* : t. XXXII, nos 1 et 2.

Lund. — Acta Universitatis Lundunensis, t. XXXVII, 1901.

Metz. — Académie de Metz. — *Mémoires* : 3e série, 29e année.

Mexico. — Société scientifique de Mexico. — *Mémoires et revue* : juillet-novembre 1902.

Namur. — Société archéologique de Namur. - *Annales*: t. XXIII, 4e livr., 1903.

— *Bibliographie Namuroise,* t. III, 1831-1860.

New-York. — Bulletin de la bibliothèque publique de New-York, t. VII, nos 2-11, 1903.

Praze. — Památky archaeologické a mistopisné, 1900, I-VIII; 1902, I-V.

Saint-Pétersbourg. — Société d'archéologie impériale russe. — 17 volumes et fascicules.

Washington. — Smithsonian Institution. — *Annual report*, 1901.

— Extraits des publications de l'Institut Smithsonien : 20 fascicules pour 1901 et 15 pour 1902.

V. — ABONNEMENTS — ACQUISITIONS

Société de secours aux blessés.

Société artistique des monuments de la Loire.

Bulletin de la Société Bibliographique.

Revue de Loir-et-Cher.

Répertoire historique et biographique de la Gazette de France, 1631-1790, t. II.

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XIII. — N° 179.

PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES DE 1904

LISTES

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er AVRIL 1904.

I

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM.

Le Général commandant le 5e Corps d'armée, à Orléans.
Le premier Président de la Cour d'appel d'Orléans.
Le Préfet du Loiret.
Le Préfet de Loir-et-Cher.
Le Préfet d'Eure-et-Loir.
L'Evêque d'Orléans.
L'Évêque de Blois.
L'Évêque de Chartres.
Le Maire d'Orléans.

II

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

MM.

1 Delisle (Léopold), ✻ G. C., membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, Paris. 1859
2 Barthélemy (Anatole de), ✻. membre de l'Institut, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, Paris. 1874
3 Wallon, sénateur, ✻ C., secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais Mazarin, Paris. 1875
4 Picot (Georges), membre de l'Institut, rue Pigalle, 54, Paris. 1883
5 Lasteyrie (le comte R. de), ✻, membre de l'Institut, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, Paris. 1885
6 Maspéro, ✻ O., membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, avenue de l'Observatoire, 24, Paris. 1888
7 Larroumet, ✻ C., ancien directeur des Beaux-Arts, professeur à la Faculté des Lettres, à la Sorbonne, rue du Val-de-Grâce, 29, Paris. 1891
8 Meyer (Paul), ✻, membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, rue de Boulainvilliers, 26, Paris 1893
9 Jouin (Henry), ✻, secrétaire de l'École des Beaux-Arts, 15, quai Malaquais, Paris. 1893
10 Lafenestre (Georges), ✻ O., membre de l'Institut, Conservateur au Louvre, professeur d'histoire de la peinture au Louvre et au Collège de France, avenue Lakanal, 5, Bourg-la-Reine (Seine) 1895
11 Hanotaux (G.), ✻ O.. ancien ministre des affaires étrangères, membre de l'Académie française, 258, boulevard Saint-Germain, Paris. 1898
12 Guiffrey (Jules), ✻ O , administrateur de la manufacture nationale des Gobelins, avenue des Gobelins, Paris. 1899
13 Lemaitre (Jules), ✻ O., membre de l'Académie française, 39, rue d'Artois, Paris. 1899
14 Prou (Maurice), ✻, I., professeur à l'école des Chartes, 51, rue des Martyrs, Paris. 1900

MM.

15 Vappereau (Gustave), ✻, ❦ I., Inspecteur honoraire de l'Instruction publique, 32, boulevard Saint-Germain, Paris. 190

16 Alluard ✻ O., ❦ I., doyen honoraire de la Faculté des Sciences à Clermond-Ferrand (Puy-de-Dôme). 1903

17 Goyau (Georges), ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole de Rome, rue Paul-Louis-Courier, 3, à Paris. 1904

18 Masson (Léon), ✻ O., ❦ I., ingénieur, directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, rue Alphonse-de-Neuville, 22, à Paris. 1904

III

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

MM.

1 Basseville, avocat, ❦, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1860

2 Gastines (Le comte de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1860

3 Vignat (Gaston), ❦, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des Travaux historiques. 1860

4 Beaucorps (Vicomte Maxime de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1868

5 Baguenault de Puchesse (Le comte Gustave), docteur ès lettres, correspondant de l'Institut, président de la Société de l'Histoire de France, membre du Comité des travaux historiques, de l'Académie de Sainte-Croix et de l'Académie de Lyon. 1869

6 Cochard (l'Abbé), chanoine titulaire, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1873

7 Baillet, ancien élève de l'École des Chartes, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

Les noms des membres sont inscrits dans l'ordre des admissions.

MM.

8 Bailly, ✻, ✪ I., professeur honoraire de l'Université, correspondant de l'Institut, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

9 Raguenet de Saint-Albin (Octave), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1879

10 Dumuys (Léon), conservateur adjoint du Musée historique, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1880

11 Herluison (H.), ✻, ✪ I., conservateur du Musée historique de l'Orléanais et du musée de Jeanne d'Arc d'Orléans, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. 1882

12 Pommier, juge d'instruction au Tribunal civil d'Orléans. 1882

13 Charpentier (Le Comte Paul), avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1888

14 O'Mahony (Le comte), ✪, ancien vice-président du Conseil de Préfecture du Loiret. 1889

15 Guillon, ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1893

16 Jarry (Eugène), archiviste-paléographe, lauréat de l'Institut, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1893

17 Huet (Émile), avocat à la cour d'Appel d'Orléans. 1894

18 Jacob (Georges), bibliothécaire adjoint de la ville d'Orléans. 1895

19 Didier (Albert), conservateur du Musée de peinture et de sculpture d'Orléans, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1895

20 Vacher, Docteur-médecin, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1896

21 Bloch (C.), ✪ I., archiviste du Loiret, correspondant du ministère de l'Instruction publique. 1896

22 A. Breton, Avocat à la Cour d'appel d'Orléans. 1898

23 Garsonnin, Docteur en médecine, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1899

24 Fougeron (P.-E.), membre de la Société française d'archéologie. 1901

MM.

25 Lepage (E.), ✿, adjoint au Maire d'Orléans. 1901

26 Iauch (l'abbé Pierre), professeur d'histoire au Petit Séminaire de Sainte-Croix. 1902

27 Jarossay (l'abbé), aumônier du Pensionnat-St-Euverte, Orléans. 1903

28 Noel, ✿, architecte, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. 1903

29 Simon, (Gabriel), ✿, Conseiller à la Cour d'appel d'Orléans. 1903

30 Larcanger (E.), ✿ I, professeur de dessin au lycée, 52, avenue Dauphine. 1904

IV

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire les changements de domicile ou de titres et toutes les rectifications de nature à assurer l'envoi exact de nos publications.

MM.

1 Laurand (Jules), rue Boesnier, 2, Blois (Loir-et-Cher). 1854

2 Pillard, docteur-médecin à Ladon. 1862

3 Courcy (marquis de), O. ✻, ancien conseiller général du Loiret, lauréat de l'Académie française, au château de Claireau, Sully-la-Chapelle (Loiret). 1867

4 Harcourt (marquis Bernard d'), ancien député du Loiret, rue Saint-Dominique, 36, Paris. 1876

5 Debrou (Paul), conseiller général du Loiret, château du Mazuray, Menestreau (Loiret). 1884

6 Auvray (Lucien), ✿, sous-bibliothécaire au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de l'Arsenal, 15, Paris. 1886

7 Munsch, notaire à Sully-sur-Loire. 1901

8 Rocheterie (Maxime de la), lauréat de l'Académie française, président de la Société d'horticulture et du Comice agricole d'Orléans. 1901

MM.

9 Chevrier, (Pierre), 161, avenue Kléber, Paris 1903
10 Deslandres (H.), ✻, ✿ I., membre de l'Académie des Sciences, astronome à l'observatoire de Meudon, 43, rue de Rennes, à Paris. 1903

V

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS

MM.

1 Rey (baron), ✻, ✿ I., membre de la Société des Antiquaires de France, rue de Vigny, 1, Paris. 1869
2 Ruelle, ✻, ✿ I., conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris. 1869
3 Chollet (Alfred), château de Changy, par Saint-Germain-des-Prés (Loiret). 1873
4 Loreau, ✻, ancien député, conseiller général du Loiret Briare (Loiret). 1874
5 Martellière, ✿, ancien magistrat, Conservateur du musée à Pithiviers. 1875
6 Morillon, rue Hauteville, 78, Paris. 1876
7 Felice (Paul de), pasteur, à Montmorency (Seine-et-Oise). 1876
8 Chagot (Ludovic), château de Rastignac, par la Bâchellerie (Dordogne). 1878
9 Bonnardot, ✿ I., archiviste-paléographe, rue des Tournelles, 1, Arcueil (Seine). 1879
10 Gillet, curé de Sougy (Loiret). 1880
11 Sainsot, chanoine de Chartres, à Chartres (Eure-et-Loir). 1882
12 La Croix (le R. P. de), ✻, membre de la Société des Antiquaires de France, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des travaux historiques, Poitiers (Vienne). 1882
13 Lanéry d'Arc (Pierre), avocat à la Cour d'Appel, Aix (Bouches-du-Rhône). 1882
14 Stein (Henri), ✿ I., archiviste aux Archives nationales, secrétaire-trésorier de la Société historique du Gâtinais, rue Gay-Lussac, 38, Paris. 1884
15 Foucher-Veillard, rue du Commandant-Arago, 18, Orléans. 1885

MM.

16 GUIGNARD (Ludovic), vice-président de la Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher, Chouzy, près Blois. 1885

17 PORCHER (l'abbé R.), docteur en théologie, chanoine titulaire, Blois. 1886

18 PRÉVOST (Alfred), curé de St-Hilaire-St-Mesmin (Loiret). 1886

19 PIGELET (Paul), imprimeur, rue Saint-Étienne, 8, Orléans. 1887

20 QUÉVILLON, O. ✱, ✱, ✱, colonel commandant le 144e Régiment d'infanterie de ligne, membre de la Société française d'archéologie, Bordeaux (Gironde). 1888

21 DUTERTRE, curé d'Epieds, (Loiret). 1888

22 BERNOIS, curé de Jouy-le-Potier (Loiret). 1888

23 HAUVETTE (Amédée), ✱, ✱ I., professeur adjoint à la Faculté des Lettres, lauréat de l'Institut, rue Racine, 28, Paris, VIe. 1888

24 BESNARD, curé de Chevilly (Loiret). 1889

25 COLAS DE LA NOUE, docteur en droit, ancien substitut du Procureur général à la Cour d'Angers, boulevard de Saumur, à Angers. 1890

26 GILLARD, docteur-médecin, rue du Mont-Valérien, 41, Suresnes (Seine). 1890

27 CHAMPAULT (Philippe), maire de Châtillon-sur-Loire. 1890

28 DE BEAUCORPS (Le baron Adalbert), ✱ ancien officier, château de Reuilly, Chécy (Loiret).

29 JOVY, ✱ I., professeur de rhétorique au collège de Vitry-le-François, président de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François. 1892

30 LARNAGE (baron de), maire de Mézières-lez-Cléry (Loiret). 1892

31 DEVAUX (Paul), ✱ I., avoué à Pithiviers. 1893

32 HARDEL, curé-doyen de Droué (Loir-et-Cher). 1893

33 EUDE (Emile), Architecte du monument de Jeanne d'Arc à Vaucouleurs, 8, avenue d'Orléans, Paris. 1903

34 SURCIN (abbé), curé de Férolles (Loiret). 1895

35 DUFOUR, conservateur de la Bibliothèque et des Archives de Corbeil (Seine-et-Oise). 1895

36 TARTARIN, ✱, docteur en médecine à Bellegarde (Loiret) 1896

37 DELAYGUE (A.), Inspecteur des forêts à Blois, L.-et-Ch. 1898

38 CROY (Joseph de), Archiviste-paléographe, Montaut (Loir-et-Cher). 1898

39 BAZONNIÈRE (Ernest de), maire de Jouy-le-Potier château de Cendray, (Loiret). 1898

MM.

40 Mercier de Lacombe (Bernard), archiviste-paléographe, cité Vanneau, 5, Paris. 1899

41 Tricot (Jérôme-Lucien), avocat, 28, rue de Berlin, Paris. 1902

42 Lefèvre-Pontalis (Eugène), directeur de la Société française d'archéologie, 13, rue de Phalsbourg, à Paris.

43 Lefèvre-Pontalis (Germain) secrétaire d'ambassade. 1903

44 Maleissye (comte Conrad de), 72, rue de Lille, Paris. 1902

45 Fourché (Paul), membre de la Société française d'archéologie, secrétaire général du Comité girondin d'art public, rue Ducau, 21, Bordeaux. 1903

46 Baillet (Jules), agrégé de l'Université, professeur au lycée d'Angoulême, rue d'Illiers, 35, à Orléans. 1903

46 Lrroy (Paul), ✿, correspondant du comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Jargeau (Loiret). 1904

VI

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

MM.

1 Tocilescü, professeur à la Faculté des lettres de Bucharest, vice-président de l'Académie roumaine et ancien sénateur. 1893

2 Grabinski (Le Comte Joseph), Palazzo Ercolani, 45, via Mazzini, Bologne (Italie). 1898

VII

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

1 Abbeville. — Société d'Émulation.

2 Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

3 Albi. — Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn.

4 Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.

5 Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

6 Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente.
7 Arras. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
8 Arras. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.
9 Autun. — Société éduenne des Lettres, Sciences et Arts.
10 Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
11 Avallon. — Société d'Études.
12 Avignon. — Académie de Vaucluse
13 Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.
14 Belfort. — Société belfortaise d'Émulation.
15 Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
16 Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
17 Blois. — Société des Sciences et Lettres.
18 Bone. — Académie d'Hippône.
19 Bordeaux. — Société archéologique.
20 Boulogne-sur-Mer. — Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
21 Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
22 Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
23 Bourges. — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher.
23 *bis* Bourges. — Société de géographie du Cher.
24 Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
25 Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
26 Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
27 Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
28 Chalon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
29 Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
30 Chambéry. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie.
31 Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
32 Châteaudun. — Société dunoise.
33 Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
34 Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
35 Compiègne. — Société historique.
36 Constantine. — Société archéologique.

37 Dax. — Société de Borda.
38 Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
39 Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
40 Dijon. — Comité d'Histoire et d'Archéologie religieuses du diocèse de Dijon.
41 Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
42 Draguignan. — Société d'Études scientifiques et archéologiques.
43 Épinal. — Société d'Émulation des Vosges.
44 Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais.
45 Gap. — Société d'Études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes.
46 Grenoble. — Académie Delphinale.
47 Guéret. — Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
48 Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
49 Langres. — Société historique et archéologique.
50 Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.
51 Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
52 Lyon. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
53 Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique.
54 Lyon. — Bulletin historique du Diocèse de Lyon.
55 Mâcon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
56 Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
57 Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.
58 Marseille. — Société de Statistique.
59 Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne.
60 Montbéliard. — Société d'Émulation.
61 Montbrison. — *La Diana.*
62 Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
63 Moulins. — Société d'Émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais.
64 Nancy. — Société d'Archéologie lorraine.
65 Nancy. — Académie de Stanislas.
66 Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
67 Nantes. — Société archéologique.
68 Nevers. — Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts.
69 Nice. — Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.

70 Nice. — Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes.
71 Nîmes. — Académie de Nîmes.
72 Société d'histoire et d'archéologie du Gard, Nîmes.
73 Orléans. — Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts.
74 Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
75 Paris. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;
— *Comité des travaux historiques et scientifiques* ;
— Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements.
76 Paris. — Institut de France; — *Journal des Savants.*
77 Paris. — Société des Antiquaires de France.
78 Paris. — Société de l'Histoire de France.
79 Paris. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.
80 Paris. — École des Chartes.
81 Paris. — Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments.
82 Paris. — Société des études historiques, rue Garancière, 6.
83 Paris. — Musée Guimet. (Ministère de l'Instruction publique.)
84 Paris. — Société bibliographique, *Polybiblion*, et Bulletin bibliographique, rue Saint-Simon, 5.
85 Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
86 Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts.
87 Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord.
88 Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
89 Le Puy. — Société agricole et scientifique de la Haute-Loire (1878).
90 Rambouillet. — Société archéologique.
91 Reims. — Académie nationale.
92 Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
93 Rochechouart. — Société des Amis des Sciences et Arts.
94 Rodez. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
95 Romans. — Comité d'Histoire ecclésiastique et d'Archéologie religieuse des diocèses de : Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.
96 Roubaix. — Société d'Émulation.
97 Rouen. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
98 Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.
99 Saint-Dié. — Société philomathique vosgienne.
100 Saint-Maixent. — Revue épigraphique.

101 Saint-Malo. — Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo.
102 Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
103 Saintes. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
104 Saintes. — Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, et Société d'Archéologie de Saintes.
105 Senlis. — Comité archéologique.
106 Sens. — Société archéologique.
107 Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique.
108 Sousse (Tunisie). — Société archéologique.
109 Toulon. — Académie du Var.
110 Toulouse. — Société archéologique du Midi de la France.
111 Tours. — Société archéologique de Touraine.
112 Troyes. — Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
113 Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme (1866).
114 Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
115 Vannes. — Société polymathique du Morbihan.
116 Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
117 Versailles. — Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.

VIII

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

1 Agram. — Société archéologique croate de Zagreb. (Agram-Croatie).
2 Academia eraldica Italiana, à Bari (Italie).
3 Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
4 Bruxelles. — Commissions royales d'Art et d'Archéologie.
5 Bruxelles. — Société royale de Numismatique.
6 Bruxelles. — Société des Bollandistes.
7 Bruxelles. — Société d'Archéologie.
8 Christiania. — Université royale de Norwège.
9 Genève. — Société de Géographie.
10 Genève. — Institut national genevois.
11 Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.

12 Helsingfors. — Société finlandaise d'archéologie.
13 Liège. — Institut archéologique liégeois.
14 Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
15 Luxembourg. — Société archéologique et historique.
16 Maredsous (Belgique). — *Revue Bénédictine.*
17 Metz. — Académie.
18 Mexico. — Sociedad cientifica « Antonio Alzate ».
19 Namur. — Société archéologique.
20 Neuchatel. — Société Neuchatelloise de géographie.
21 New-York. — The New-York Public Library.
22 Saint-Pétersbourg. — Société impériale d'Archéologie.
23 Stockholm. — Académie royale des antiquités.
24 Stockholm. — Nordiska Muscet.
25 Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
26 Vienne (Autriche). — Institut géographique.
27 Washington. — Smithsonian Institution.

IX

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS

1 La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
2 — de la Cour d'appel d'Orléans.
3 — du grand Séminaire d'Orléans.
4 — du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
5 — du petit Séminaire de Sainte-Croix.
6 — administrative de la Préfecture du Loiret.
7 — des employés du Loiret.
8 — du Lycée d'Orléans.
9 — de l'École normale des instituteurs du Loiret.
10 — de l'École normale des institutrices du Loiret.
11 — de la réunion des officiers d'Orléans.
12 — de la Rédaction des *Annales religieuses* d'Orléans.
13 — publique de la ville de Montargis.
14 — publique de la ville de Pithiviers.
15 — publique de la ville de Blois.
16 — publique de la ville de Chartres.
17 — Mazarine (Paris).
18 — de l'Université, à la Sorbonne (Paris).
19 — de la ville de Paris, à l'Hôtel de Ville.
20 — du Musée de Saint-Germain-en-Laye.
21 — de l'Université de Lille (Nord).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1904

Président. — M. le comte G. Baguenault de Puchesse, rue Chanzy, 7

Vice-Président. — M. Herluison, rue du Bourdon-Blanc, 27.

Secrétaire. — M. A. Breton, rue des Huguenots, 1.

Vice-Secrétaire-archiviste. — M. O. Raguenet de Saint-Albin, rue d'Illiers, 17.

Trésorier. — M. P. Fougeron, rue de la Bretonnerie, 55.

Commission des publications.— MM. Vignat, Baillet, Pommier.

Commission de la Bibliothèque. — MM. Jacob, Basseville, Pommier.

Séance du vendredi 8 janvier 1904.

Présidence de M. Herluison, *vice-président.*

En ouvrant la séance, M. le Président souhaite la bienvenue à M. Lefèvre-Pontalis, président de la Société française d'archéologie, venu ce soir parmi nous, pour nous lire, conjointement avec M. Jarry, le travail fait en commun avec celui-ci sur la cathédrale de Sainte-Croix.

— M. le Président signale ensuite parmi les dernières publications envoyées à la Société et dont il rend compte :

1° Le tome second du splendide ouvrage sur la cathédrale d'Amiens, publié sous les auspices de la Société des antiquaires de Picardie, par M. Georges Durand, archiviste de la Somme. Ce second et dernier volume a trait au mobilier et à ses accessoires. Il renferme soixante-huit planches hors texte, en héliogravure. Il résulte bien nettement de ce beau travail, dit M. le Président, que la cathédrale d'Amiens, incomparable par son architecture, n'est pas moins intéressante par les accessoires nombreux et dont plusieurs sont de premier ordre, qu'elle renferme encore malgré tant de destructions infiniment regrettables, étant assurément à ce point de vue une des plus riches de France ;

2° Un volume des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France consacré, en exécution de la fondation Auguste Prost, à la publication du cartulaire de l'évêché de Metz ;

3° Le premier fascicule de 1904 de la *Gazette des Beaux-Arts*, contenant un article de M. Henri Bouchot sur le peintre Jean d'Orléans à qui il attribue le « Parement de Narbonne », en rappelant que M. Louis Jarry avait consacré, en 1885, une notice à ce peintre orléanais.

— M. le Président donne ensuite lecture de la correspondance et

signale notamment un nouveau distique latin, envoyé par M. le chanoine Potier, président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne et contenant cette salutation sur sa carte accoutumée du 1er janvier :

> Artes, historiam, mores meditare paternos !
> Et novus annus erit prosper, amica, tibi.

— M. Pommier, rappelant l'étude faite l'an dernier par M. Raguenet de Saint-Albin sur l'étymologie du mot Jard, étude dont il avait été rapporteur comme membre de la Commission des publications, avait alors écrit à M. Edmond, qui lui avait promis de faire des recherches à ce sujet. Il vient en effet de recevoir de M. Edmond une nouvelle lettre, dans laquelle celui-ci signale, sans pouvoir encore se prononcer, l'existence du mot jard dans divers départements, dans la Marne, la Vendée, la Charente-Inférieure, l'Isère, la Dordogne, le Lyonnais, et il pense qu'en s'adressant aux Sociétés savantes de ces départements, on pourrait arriver à un résultat satisfaisant. M. Edmond ajoute que d'ailleurs il va continuer ses recherches.

— M. Dumuys signale le don récent fait au Musée historique, par M. Lepage, de trois pièces romaines en bronze, datant du règne d'Antonin le Pieux.

— La parole est ensuite donnée à MM. Jarry et E. Lefèvre-Pontalis, qui lisent successivement leur très remarquable travail sur « *la Cathédrale d'Orléans, d'après les fouilles de 1890* ».

Cette lecture donne lieu à l'échange de diverses observations faites par M. Herluison, sur la crosse épiscopale dont la description vient d'être lue et par M. Dumuys, au sujet de la main bénissante peinte sur la voûte de l'église Saint-Euverte comme sur celle de Sainte-Croix, et sur l'influence bourguignonne constatée par M. Lefèvre-Pontalis dans le style de la cathédrale, influence que M. Dumuys croit aussi avoir reconnu dans les chapiteaux des piliers.

Le rapport à faire sur cette très importante et très intéressante étude est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Breton, secrétaire, dépose les procès-verbaux du quatrième trimestre, pour être collationnés par le bureau et être ensuite imprimés au *Bulletin*.

Séance du vendredi 22 janvier 1904.

Présidence de M. HERLUISON, *vice-président.*

— M. le Président rend compte des publications reçues depuis quinze jours, puis il donne lecture d'une lettre par laquelle l'Académie d'Arras annonce un Congrès des Sociétés savantes du nord de la France et de la Belgique, devant se tenir à Arras du jeudi 7 au dimanche 10 juillet 1904 et demande le concours de la Société.

Une autre lettre, émanant du président de la section archéologique du musée de Bohême, fait connaître que cette section tiendra, le 23 janvier 1904, une séance solennelle au musée de Prague pour fêter le cinquantenaire de la publication de ses travaux dans les « Pamàtky », et la soixantième année de sa fondation.

— M. le Président se fait un plaisir de faire connaître deux faits intéressants pour la Société : 1° l'élection de l'un de nos doyens, M. Anatole Basseville, à la présidence de la Société d'agriculture, sciences, belles lettres et arts d'Orléans.

2° La nomination de M. Bloch, notre collègue, au titre d'inspecteur des bibliothèques et des archives.

— D'autre part, dit M. le Président, j'ai le regret de vous annoncer la démission de notre savant collègue, M. Cuissard, bibliothécaire de la ville d'Orléans, qui par une lettre adressée, il y a déjà un mois, a annoncé cette décision sur laquelle, en dépit de plusieurs démarches faites auprès de lui, il n'a pas été possible de le faire revenir. Il y aura donc lieu de le remplacer prochainement.

— M. Basseville croit devoir signaler comme intéressant particu-

lièrement la région, deux lectures qui seront faites au cours de l'assemblée générale trimestrielle de la Société Dunoise : l'une, par Mme Amicie de Villaret, sur « *Les étudiants Dunois ayant suivi les cours de l'Université d'Orléans* »; l'autre, par M. l'abbé Peschot, sur « *Un petit-neveu de Jeanne d'Arc marié à Cloyes à la fille du seigneur de La Rochevert, le 17 novembre 1519* ».

— M. Dumuys demande la parole pour donner connaissance de son rapport fait au nom de la Commission des publications sur le très remarquable et très complet travail de MM. Jarry et Lefèvre-Pontalis, lu à la dernière séance et qui a pour titre : « *La Cathédrale d'Orléans d'après les fouilles de 1890.* » M. Dumuys fait l'éloge de la savante étude dont une lecture publique n'a pas suffisamment laissé paraître tout l'intérêt. Au nom de la Commission, il demande l'impression dans les Mémoires, ce qui est aussitôt voté par acclamations et à l'unanimité. Les nombreuses planches jointes au mémoire et qui sont indispensables à son intelligence entraîneront peut-être une assez forte dépense.

M. Jarry offre d'en supporter une part et il demeure convenu que le bureau appréciera dans quelle mesure la Société pourra s'y associer.

— M. le Président rappelle qu'il y a lieu de dresser la table des matières du XIII[e] volume du *Bulletin*. M. l'abbé Jarossay, à la condition qu'un certain délai lui soit accordé, veut bien se charger de cette rédaction.

— M. Jules Baillet, membre correspondant de la Société, qui assiste à la séance, fait une communication sur une statuette celtique de même fabrication et de la même époque que la déesse-mère dont il a entretenu dernièrement la Société.

Cette statuette, qu'il a apportée et qui circule aux mains des assistants pendant que M. Baillet en fait l'étude et la description, appartient au Musée historique.

Dans une note qui sera insérée à la suite de son premier travail, M. Baillet rappellera tous les détails intéressants qu'il a fournis oralement à la Société.

— M. le Président, à l'occasion de l'article paru dans la *Gazette des Beaux-Arts*, sous la signature de M. Henri Bouchot, et qu'il avait déjà signalé à la séance précédente, sur le *Parement de Narbonne*, lit une note relative au peintre Jean d'Orléans à qui cette peinture du XIV[e] siècle paraît devoir être attribuée et il y trouve une preuve nouvelle de la part considérable qui revient à la ville d'Orléans dans la peinture primitive française (1).

— M. Jarry rappelle le cartulaire de Sainte-Croix, par lui copié sur le manuscrit de Baluze, en date de 1687, qui comprend 361 chartes du IX[e] au XIII[e] siècle et dont l'insertion dans les *Memoires* de la Société a été ordonnée. Il pense qu'il y a lieu d'en faire un volume spécial et d'imprimer toutes les pièces, même celles déjà publiées ailleurs, afin que les érudits les aient toutes ensemble sous la main. L'impression est votée par la Société.

— Enfin, M. Dumuys signale la découverte, par M. Herluison, dans les papiers de Mgr Desnoyers, d'un mémoire judiciaire, imprimé à Orléans, chez M. Jacob, en 1771. Ce Mémoire offre cette particularité curieuse qu'il fixe des faits conservés par les traditions, tels que l'existence d'une crypte extrêmement ancienne sous la tour de l'église Saint-Laurent d'Orléans et de sépultures qui y avaient été découvertes en 1761, mais qui ont été aussitôt ensevelies sous terre, par suite d'un procès fait à leur curé par les marguilliers de la paroisse, effrayés de la déconsolidation de la tour produite par les fouilles qui venaient d'être opérées. Ce factum se compose de 12 pages in-folio et a pour titre : « *Précis pour les marguilliers en exercice de la paroisse de Saint-Laurent, demandeurs, contre maître Jean-Baptiste Foucher, prêtre chanoine en l'église d'Orléans, prieur du Prieuré de Saint-Laurent, défendeur M. le Procureur du roi au siège présidial d'Orléans intervenant.* »

(1) V. plus loin, page 401.

Séance du vendredi 12 février 1904.

Présidence de M. le comte Baguenault de Puchesse, *président.*

— M. le Président rend d'abord compte des nombreuses publications reçues depuis la dernière séance, puis il dépose sur le bureau une brochure intitulée le « *Sanatorium du Loiret* », à l'occasion de son premier pavillon ouvert le 15 janvier 1902, M. le docteur Pilate en fait hommage à la Société. Des remerciements ont été adressés par M. le Président à l'auteur de ce très intéressant ouvrage.

— Lecture est ensuite faite d'une lettre adressée à la Société par le bibliothécaire de l'Université de Paris à la Sorbonne, demandant, pour compléter la collection des *Mémoires* de la Société, l'envoi des volumes XXIII et XXV qui manquent à la bibliothèque. L'envoi sera fait.

— Une lettre de la Société des Bollandistes, dont le siège est à Bruxelles, demande à échanger ses mémoires contre les nôtres et à compléter sa collection de notre *Bulletin* dont plusieurs volumes lui manquent. Il lui sera répondu favorablement.

— Même demande d'échange de notre Bulletin contre celui de la *Société historique et archéologique de Saint-Malo*. Même réponse.

— M. le Président donne lecture d'une note destinée à être insérée dans les journaux d'Orléans pour faire connaître aux intéressés que cette année la Société allouera la somme de 500 fr., léguée par M. Davoust, à l'auteur d'un ouvrage d'art pur ou de littérature artistique.

— Par suite de la démission de M. Cuissard, il y a lieu de procéder, dans les délais statutaires, à l'élection, en son remplacement, d'un membre titulaire résidant de la Société.

MM. Baguenault de Puchesse, Basseville et Herluison présentent

M. E. Larcanger, professeur de dessin au lycée d'Orléans, professeur honoraire aux écoles des Beaux-Arts de la ville, officier de l'Instruction publique.

Les mêmes personnes présentent au titre de membre correspondant de la Société, M. Paul Leroy, ancien magistrat, auteur de divers travaux d'histoire locale, officier d'Académie.

Enfin, MM. l'abbé Jarossay, Baguenault de Puchesse et Herluison présentent, au titre de membre honoraire élu, M. Georges Goyau, ancien élève de l'école normale supérieure et de l'école de Rome.

Il sera procédé au vote sur ces candidats suivant le règlement, dans une séance ultérieure.

— M. le Président donne ensuite la parole à M. Fougeron, trésorier, pour la reddition des comptes de recettes et dépenses de l'exercice 1903. M. Fougeron s'acquitte de cette tâche et reçoit l'approbation et les remerciements unanimes de l'assemblée.

— M. Dumuys a reçu de notre ancien collègue, M. de Saint-Venant, inspecteur des eaux et forêts à Nevers, un catalogue détaillé et explicatif des objets provenant du département du Loiret, actuellement déposés au musée de Saint-Germain. Il pense qu'il y aurait intérêt à publier cette liste dans le *Bulletin* de la Société. L'assemblée partage cet avis et il demeure convenu que l'insertion de ce catalogue sera faite sur les indications de M. Dumuys (1).

— Enfin, M. Jules Baillet, membre correspondant de la Société, qui assiste à la séance, revenant sur les deux précédentes communications par lui faites à la Société, à propos des statues de la déesse-mère des Gaulois, lit une nouvelle note relative à des fragments d'autres statues du musée archéologigue d'Orléans, qui lui paraissent représenter le même sujet. Cette note sera ajoutée à celle dont lecture a été récemment donnée et dont l'insertion au *Bulletin* a été ordonnée.

(1) V. plus loin, page 404.

Séance du vendredi 26 février 1904.

Présidence de M. LE COMTE BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— Parmi les dernières publications envoyées à la Société depuis la dernière quinzaine, M. le Président signale :

1° Un fascicule des *Annales* de la Société historique et archéologique du Gâtinais contenant notamment un article du docteur Denizet sur le sceau d'un chanoine de Sainte-Croix d'Etampes ;

2° Un volume contenant les belles publications faites par l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier ;

3° Le dernier volume paru des *Mémoires* de la Société d'agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

Cette dernière Société, dit M. le Président, demande qu'à titre de faveur nous cédions à ses membres à prix coûtant, et moyennant réciprocité, ceux de nos volumes du *Bulletin* et des *Mémoires* dont nous pouvons disposer. — Adopté.

— M. Dumuys entretient la Société des découvertes qu'il a déjà signalées et qui ont été faites en 1902 et 1903 au cours des travaux de terrassements exécutés sous la direction de l'administration municipale d'Orléans dans le quartier Saint-Marceau lors de la construction d'un égout. Il lit une note qu'il a rédigée à ce sujet et dans laquelle il examine successivement les monnaies, les sépultures et surtout les fragments très intéressants de poteries gallo-romaines ainsi découvertes. Il insiste particulièrement sur les marques des poteries parmi lesquelles se rencontre la signature *Bitugnatos* qui, de l'avis de M. le docteur Bohn, de Stréglitz, est assurément d'origine celtique, d'où M. Dumuys conclut que le sous-sol du quartier Saint-Marceau, où s'est d'ailleurs rencontrée une chaussée romaine, recèle des débris nombreux et variés d'objets remontant à l'époque de la civilisation gallo-romaine.

M. le Président met aux voix l'insertion dans le *Bulletin* de cette note très intéressante. — L'impression est votée à l'unanimité (1).

(1) Voir plus loin, page 413.

— M. Dumuys rapporte ensuite qu'il a récemment assisté à une séance de la Société des Antiquaires de France, présidée par M. Durrieux. Celui-ci a communiqué à cette Société un fort curieux travail sur les châteaux qui figurent au manuscrit du duc de Berry (1420 environ), dont une partie se trouve à la bibliothèque de Turin et a été endommagée lors d'un récent incendie. L'autre partie est, comme on le sait, à la Bibliothèque nationale à Paris ; or, M. Durrieux avait pris une photographie du manuscrit de Turin. Il a recherché quels étaient les châteaux représentés dans ce manuscrit et les a identifiés. Ce sont ceux du Louvre, de Vincennes et de Saumur. Pourquoi ce dernier château, qui ne paraît pas avoir jamais appartenu au duc de Berry, figure-t-il avec les deux autres au manuscrit ? La question n'est pas encore résolue. Mais il n'en reste pas moins un travail d'identification qui ne peut laisser aucun doute.

M. le Président, prenant à son tour la parole, ajoute que M. Durrieux est l'un des promoteurs de l'exposition des Primitifs français qui va s'ouvrir en avril à Paris et qui s'annonce comme un grand succès à raison du nombre et de l'importance des tableaux, tapisseries et manuscrits déjà réunis.

— A l'occasion de l'exposition des Primitifs, M. Herluison complète la note qu'il a lue à la dernière séance. Il explique qu'un portrait original de Dunois, trouvé en Touraine et immédiatement identifié par M. Bouchot, doit faire partie de cette exposition.

Ce panneau découvert par M. Alfred Gabeau, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts à Amboise, a été acquis d'un paysan de Châteaurenault, ancienne résidence du Bâtard d'Orléans. M. Gabeau a eu la gracieuseté d'apporter à Orléans une photographie de ce même portrait pour l'offrir au musée de Jeanne-d'Arc.

— Enfin M. le docteur Garsonnin émet le vœu qu'une démarche soit faite auprès de la municipalité pour obtenir que les archives de la ville soient rendues plus accessibles aux chercheurs. M. le Président propose d'en référer aux autres Sociétés savantes, et il demeure convenu que le nécessaire sera fait pour améliorer un état de choses qui, de l'avis unanime, est très regrettable.

Séance du vendredi 11 mars 1904.

Présidence de M. Herluison, *vice-président.*

— M. le Président rend compte des publications reçues par la Société depuis la dernière quinzaine. Il donne ensuite connaissance d'une lettre de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo du 7 février, remerciant notre Société d'avoir consenti à l'échange de nos publications avec les siennes.

— M. Baudot, de Bar-le-Duc, fait hommage d'une première lettre dout il est l'auteur, relative à Jeanne d'Arc et contenant l'indication de deux pièces concernant l'héroïne. Des remerciements lui seront adressés.

— M. l'abbé Cochard annonce une note qu'il voudra bien rédiger sur une plaque de marbre noir trouvée au couvent du Sacré-Cœur d'Orléans et qui était à la Chapelle Saint-Clair (1).

— M. Basseville fait connaître que M. le docteur Garsonnin a renouvelé devant la Société d'agriculture, sciences, lettres et arts d'Orléans le vœu qu'il avait émis lors de notre dernière séance au sujet des archives municipales d'Orléans. Il a été décidé que le Président de cette Société se mettrait d'accord avec le Président de la Société archéologique pour rédiger une lettre qui serait ensuite portée par eux à M. le Maire d'Orléans, dans le but d'obtenir que ces archives soient mises à la disposition des personnes désireuses d'y faire des recherches.

— M. le Président dépose sur le bureau un diplôme gravé d'après la composition à la plume de M. E. Larcanger. Il rappelle qu'à une séance précédente la Société a décidé que, sur la présentation de la direction du Musée Historique, elle décernerait cette marque d'encou-

(1) V. plus loin page425.

ragement aux personnes et ouvriers que leur profession met à même de coopérer à la conservation d'objets ou monuments d'un autre âge, souvent délaissés et par conséquent perdus.

Il propose d'attribuer un exemplaire de ce diplôme aux personnes dont les noms suivent :

MM.

Durand, directeur des travaux municipaux.

Besnard, chef du bureau des études.

Gauguin, inspecteur de la voirie.

Glaie, inspecteur des bâtiments municipaux.

Levassor, architecte.

Chambon, entrepreneur.

Bailly père et ses deux fils, qui depuis 25 ans ont tiré du lit de la Loire des médailles, sceaux et autres objets de bronze, fer, etc.

Dumain, terrassier.

Bouffard, maçon.

La Société, confirmant sa première décision, accepte la proposition de M. Herluison, et en conséquence autorise le tirage du diplôme et la remise d'un exemplaire à chacune des personnes ci-dessus indiquées.

— En conformité de l'article 18 des statuts, la Société déclare que l'élection d'un membre titulaire résidant en remplacement de M. Cuissard aura lieu à la prochaine séance. Les cartes de convocation feront, suivant le règlement, mention de cette élection. M. Larcanger demeure seul candidat.

Il sera en même temps procédé à l'élection d'un membre correspondant et d'un membre honoraire élu.

Sur la proposition de MM. Herluison, Basseville et Breton. M. Léon Masson, ingénieur des arts et manufactures, directeur en congé hors cadre du Conservatoire national des arts et métiers, officier de la Légion d'honneur, auteur de travaux sur les sciences mécaniques, est proposé au titre de membre honoraire élu de la Société. L'élection aura lieu dans les délais statutaires.

Séance du vendredi 25 mars 1904.

Présidence de M. Herluison, *vice-président.*

— Après le dépouillement de la correspondance, qui apporte la nouvelle d'une visite d'Orléans par nos confrères de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, il est procédé à plusieurs élections :

M. Larcanger est élu membre titulaire résidant, à l'unanimité des membres présents.

M. Paul Leroy est élu associé correspondant.

MM. Georges Goyau et Léon Masson sont nommés membres honoraires élus.

— On procède ensuite à l'élection de la commission pour le prix Davoust, qui se compose de MM. Pommier, l'abbé Iauch, Huet, Basseville.

M. le président signale à la Société deux brochures que M. John Kirkpatrick, professeur à l'Université d'Edimbourg, vient de publier. L'une a pour titre : *The scottich nation in the University of Orléans, 1336-1538* (Estrated from the Miscellany, vol XLIX of the publications of the scottich history society.) Edimbourg 1904, in-8° de 102 pages avec planches, tiré à 20 exemplaires. — La seconde est une brochure de dix pages : *La nation écossaise à l'Université d'Orléans, 1336-1538*. Causerie du 11 février 1904.

M. Huet accepte de traduire cette œuvre intéressante pour Orléans.

— M. le chanoine Cochard appelle l'attention de la Société sur plusieurs objets que l'on dit provenir de l'ancienne abbaye de Saint-Benoît : un rétable, une statue des bas-reliefs que possède Mme Sallé, de Saint-Benoît-sur-Loire. M. Huet invite ses collègues à la prudence concernant l'authenticité de ces objets, tout au moins dans quelques parties.

— M. Dumuys fait une communication au sujet du sarcophage de Saint-Laurent. Une note sera insérée au *Bulletin* (1). Il annonce la constitution d'une salle des sépultures dans le sous-sol du Musée de peinture, récemment restauré. La Société voit avec faveur ce nouveau pas dans la transformation de nos musées historiques entreprise et conduite avec autant de zèle que de science par nos collègues, MM. Herluison et Dumuys.

— M. Dumuys donnne lecture d'une note de M. Blanchet, président de la Société de numismatique de Paris, signalant sans date les dons faits au duc d'Orléans par la capitale de son duché à son passage dans la ville. M. Dumuys identifie cette entrée avec celle de Charles d'Orléans, revenant de sa prison d'Angleterre en janvier 1441.

— M. Herluison donne lecture d'une notice sur le sculpteur Gois et sa statue de la Pucelle. Cette note doit faire l'objet d'une communication au Congrès des Sociétés des Beaux-Arts des départements.

Séance du vendredi 8 avril 1904.

Présidence de M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— Après la nomenclature des écrits et des livres reçus depuis la dernière séance, M. le président souhaite la bienvenue à M. Larcanger, nouveau membre titulaire, et donne lecture des lettres de remerciement que M. Paul Leroy, comme associé correspondant, de MM. Georges Goyau et Léon Masson, comme membres honoraires élus, lui ont adressées.

— A propos des doutes émis par M. Em. Huet sur l'authenticité du rétable de la statue de la Vierge et de plusieurs bas-reliefs, qui se trouvent dans la maison de Mme Sallé, le chanoine Cochard établit, d'après M. Marchand, historien de l'abbaye de Saint-Benoit, et sur le

(1) Voir plus loin, page 418.

témoignage de M. Gaillard, curé actuel de Saint-Benoit, que cette provenance est certaine, que ces sculptures de l'ancienne abbatiale ont été achetées par M. Sallé en 1860, lors de la démolition du rétable ; plusieurs figures du bas-relief mutilées ont été restaurées.

Séance du vendredi 22 avril 1904.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

— M. le président annonce que le *Bulletin de la Société du Protestantisme français* contient une réponse de M. Bernard de Lacombe à M. de Félice qui avait critiqué un passage de son livre : *Les débuts des guerres de religion à Orléans*, et une réplique de M. de Félice aux observations de M. Bernard de Lacombe.

M. le président promet, pour le *Bulletin*, une note sur cette polémique courtoise qui intéresse notre histoire locale (1).

— Nomenclature donnée des livres et revues déposés sur le bureau, M. président ajoute qu'un remerciement spécial sera adressé à M. le chanoine Dunand, de Toulouse, pour l'hommage de deux volumes de ses *Etudes critiques* sur l'histoire de Jeanne d'Arc.

— Lecture est donnée d'une lettre de l'Union des Sociétés pour la défense des monuments, paysages et titres, pour appuyer le vœu qu'elle a émis de faire classer parmi les monuments historiques le château de Maison-sur-Seine, menacé d'être démoli.

La Société émet un vœu favorable.

— M. Paul Fougeron est chargé de donner à M. le chanoine Sainsot, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, tous les renseignements utiles aux membres de cette Société qui se proposent de visiter, le 26 mai, nos monuments et collections archéologiques.

(1) Voir plus loin, page 420.

— M. le président annonce que la commission du prix Davoust s'est prononcée sur les candidats. M. Pommier lit, au nom de l'abbé Iauch, le rapport sur les œuvres d'art présentées au concours. Ce rapport est approuvé, en conséquence la Société accorde deux prix :

Un 1er *ex-æquo* à MM. Charles Genty et Cordonnier.

Un 2e à M. le colonel La Halle.

Les prix seront décernés aux lauréats en séance ordinaire, après lecture du rapport confié à M. l'abbé Iauch.

— M. J. Baillet attire l'attention de la Société sur un article du *Bulletin* de la Société archéologique de la Charente sur les vieilles lampes préhistoriques.

— M. L. Dumuys signale, d'après une lettre de M. Chambon, vétérinaire à Ladon, l'existence d'un tumulus près de cette ville, à « la Motte des Goudrereaux », commune de Moulon.

— M. le président félicite M. L. Dumuys de la médaille d'honneur que la Société des antiquaires de France, célébrant le centenaire de sa fondation, a décernée à notre érudit collègue.

— MM. Baguenault de Puchesse, Herluison et Jacob présentent à la Société comme candidat au titre d'associé correspondant, M. Maurice Bourlon, lieutenant au 131e de ligne, qui depuis quelque temps classe les objets de la section préhistorique de notre Musée.

— M. le président transmet comme hommage d'auteur le mémoire de M. de Félice sur *la réaction catholique à Orléans* ; des remerciements sont votés au donateur.

— M. Dumuys fait circuler, après explications, un croquis de M. Dufaur de Pibrac sur les *tombes de Cravant* (voir *Bulletin*, t. XI, p. 432) agrandi photographiquement par M. Joseph.

Séance du vendredi 6 mai 1904.

Présidence de M. Herluison, *vice président.*

— M. le président rend compte des dernières publications reçues et signale notamment dans les *Annales de la Société du Gâtinais* un article intitulé : Notes archéologiques sur l'ancienne collégiale Saint-Georges de Pithiviers, par M. P. Martellière ; dans les travaux de l'Académie de Reims, t. 113 : un discours du duc de Guise à Châlons après sa prise d'armes de 1565, communication de M. l'abbé Haud-cœur ; dans le dernier fascicule des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, l'allocution prononcée par M. Charoy, président, à la réunion des trois Sociétés savantes d'Orléans.

— M. Lucien Auvray fait hommage à la Société d'une brochure qu'il vient de faire paraître sous le titre : *Louise de Bassompière et les origines du transfert à Paris des religieuses de sainte Périne de Compiègne.*

Des remerciements seront adressés au donateur.

— Madame la chanoinesse de Villaret a écrit à la Société une lettre en date du 18 avril 1904, à propos d'une note de M. Bloch parue au *Bulletin* sur le *pouvoir d'enseigner conféré à un instituteur de Dadonville en 1781*. L'auteur explique que son travail est tout local et qu'à l'occasion les omissions signalées seront réparées.

La Société française d'archéologie envoie un exemplaire du programme du Congrès qui sera tenuu sous les auspices de la ville du Puy (Haute-Loire), du 21 au 28 juin 1904, et exprime le désir que la Société archéologique d'Orléans s'y fasse représenter.

— M. Leroy, membre correspondant de la Société, envoie de Jargeau un relevé des minutes notariales de cette ville. M. le président veut bien se charger de lui demander un travail d'ensemble pour l'insérer au *Bulletin*.

— M. Herluison signale que la Société du Souvenir français se propose de placer, sur l'initiative de la municipalité de Jargeau, une plaque commémorative destinée à faire revivre et à perpétuer la mémoire de la famille Gangnières, et demande à la Société d'examiner et d'arrêter le texte définitif de l'inscription. La Société charge M. Herluison de s'entendre à ce sujet avec M. Leroy.

— M. l'abbé Cochard signale que, dans un acte notarié de 1789, la maison sise à Orléans, rue Sainte-Anne, n° 11, appartenant alors à M. Massuau de la Borde, est dénommée « Maison des Olives » et non « Maison des Oves », ainsi qu'on l'appelle vulgairement. Il se propose de continuer ses recherches et donnera au prochain jour à ce sujet une note permettant de restituer à cette maison son véritable nom, s'il y a lieu.

— M. Pommier rappelle l'état de délabrement où se trouve le beau déambulatoire de Saint-Benoit-sur-Loire et conclut à ce qu'une demande de réparation soit portée à bref délai devant l'autorité compétente. Le président se charge de ce soin.

— M. Dumuys donne quelques détails très intéressants sur une épitaphe provenant du cimetière Saint-Jean. La famille de Morogues avait dû, à l'occasion du transfert des restes de ses ancêtres au nouveau cimetière, faire enlever les dalles qui les recouvraient. Derrière l'une de ces inscriptions funéraires, on a trouvé l'épitaphe de Claude Sain, maire d'Orléans en 1571 et 1576, épitaphe entièrement ignorée et qui avait disparu du fait qu'on s'était servi au XIXe siècle de l'autre face de ce marbre pour y inscrire le nom de Mlle Pauline de Morogues, l'une des descendantes de Claude Sain. — Cette plaque de marbre noir a été offerte au Musée historique par M. de Morogues.

— M. Fougeron veut bien se charger de s'entendre avec plusieurs de nos collègues pour recevoir les membres de la Société archéologique de Chartres, qui doivent venir le jeudi 26 courant visiter les principaux monuments de la ville.

Séance du vendredi 27 mai 1904

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— M. le président rend compte des diverses publications adressées à la Société au cours de la quinzaine qui vient de s'écouler, puis il donne lecture de plusieurs lettres :

1° Une lettre de l'Académie de Vaucluse, contenant le programme des concours poétique et historique que cette Société a institués pour le centenaire de la naissance de Pétrarque, qui sera célébré le 17 juillet 1904 à Avignon ;

2° Une circulaire du Touring-Club de France, contenant un questionnaire sur les sites, beautés naturelles, ruines pittoresques et curiosités archéologiques du département du Loiret et demandant à la Société d'envoyer au Touring-Club une description sommaire des beautés de la région, avec l'indication des propriétaires, les voies d'accès et les moyens à prendre pour les conserver.

M. Huet accepte de répondre à ces questions.

3° Une lettre de M. Leroy, docteur en droit, ancien magistrat, membre correspondant, remerciant la Société d'avoir arrêté le texte de la plaque commémorative des frères Gaugnières, qui sera inaugurée le dimanche 26 juin dans la mairie de Jargeau par les soins du Souvenir français. M. Leroy fait en même temps connaître que cette cérémonie sera rehaussée par un discours de M. Lair, membre de l'Institut, et par une conférence faite par M. de Contenson, ancien officier d'état-major. Il invite la Société à envoyer une délégation, qui prendra part à la fête et au banquet du soir.

— M. le président déclare qu'il se fera un devoir d'assister à cette cérémonie et il prie plusieurs membres de la Société de l'y accompagner. Il a en ce sens répondu à l'invitation de M. Leroy.

— M. le docteur Garsonnin fait part d'une lettre de M. le baron Adalbert de Beaucorps relative à une communication sur le siége

d'Aulneau (note 2, page 290 du *Bulletin* de la Société) et M. de Beaucorps rappelle qu'il a été le collaborateur de M. Boucher de Molandon pour l'*Armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc.*

Acte est donné de cette déclaration.

— M. l'abbé Iauch ajoute quelques observations à son rapport sur le prix Davoust, distribution dont la date sera fixée à une prochaine séance.

— M. Vignat, à l'occasion de ce qui a été rapporté dernièrement par le chanoine Cochard sur la désignation de la maison n° 11 de la rue Sainte-Anne, connue sous le nom de la maison des *Oves* et indiquée dans un acte notarié comme maison des *Olives*, pense qu'il y a lieu de se reporter aux minutes du notaire, parce que le terme *oves* lui paraît un mot usité en architecture, tandis que celui d'olives paraît tout à fait extraordinaire. M. Cochard rappelle qu'il a lui-même été au-devant de l'objection en déclarant qu'il continuerait ses recherches et en rendrait compte à la Société.

— M. le président donne ensuite la parole à M. Huet pour fournir quelques détails sur la visite faite hier, 26 mai 1904, à Orléans, par la Société archéologique de Chartres.

M. Huet rapporte qu'il s'est rendu à la gare, sur l'invitation de M. Fougeron, avec MM. Herluison, Dumuys, Garsonnin et Cochard pour recevoir les visiteurs conduits par M. l'abbé Sainsot, et qui se sont successivement rendus à la place du Martroi, aux musées, à l'hôtel de ville, à la Cathédrale, au grand séminaire, à Saint-Aignan, à la Salle des Thèses, dans certains vieux quartiers de la ville, où M. Dumuys a particulièrement appelé l'attention de tous sur un ancien oratoire peu connu et assez curieux, sis dans une ruelle entre la rue de la Charpenterie et la rue de la Corroirie ; maison qui mériterait d'être visitée et décrite et qu'enfin après avoir passé devant les maisons de l'Ours et de Jean d'Alibert, les promeneurs sont revenus sur la place du Martroi où l'on s'est séparé. Il ajoute que les archéologues chartrains se sont montrés très satisfaits de leur visite et ont remercié chaudement leurs guides ; enfin M. Huet, s'oubliant lui-même, adresse

aussi de très vifs remerciements à ceux de ses collègues qui l'ont accompagné et particulièrement à M. Dumuys qui, après le départ de M. Herluison, obligé de s'absenter, a tenu les auditeurs sous le charme de sa parole pendant les visites aux musées, et à M. Vignat qui s'est chargé des explications sur les boiseries de la chapelle du Grand Séminaire qu'il connaît si bien, et enfin à M. Lepage qui, en sa qualité d'adjoint au maire, a fait à nos hôtes d'un jour les honneurs de l'hôtel de ville.

Séance du vendredi 10 juin 1904

Présidence de M. HERLUISON, *vice-président.*

— M. le président, au milieu d'un profond silence, prononce les paroles suivantes :

MESSIEURS,

Puisque tous, ce matin, nous avons assisté à la triste cérémonie des obsèques, vous savez pourquoi notre collègue, M. Léon Dumuys, ordinairement très assidu à nos séances, ne se trouve point à nos côtés.

Une grande et profonde douleur est venue l'accabler. Mlle Yvonne Dumuys, sa fille bien aimée, frappée d'une maladie soudaine, est décédée à Beaune (Côte-d'Or), le 6 juin, à peine âgée de 21 ans. En présence d'une aussi cruelle épreuve, permettez-moi d'être votre interprète auprès de notre aimé collègue, en lui transmettant, ainsi qu'à Mme L. Dumuys et à sa famille attristée, l'expression de nos sentiments profondément émus et respectueux.

Cette allocution est accueillie par l'assemblée avec la plus vive sympathie.

Abordant ensuite l'ordre du jour, M. Herluison passe en revue les diverses publications reçues ; puis il donne lecture de deux lettres : la première adressée à la Société par M. le maire d'Orléans et faisant connaître que, par décret en date du 21 mai 1904, dont l'ampliation est jointe, le Président de la République a autorisé la modification des

statuts qui avait été demandée et qu'en conséquence la Société est autorisée à traiter désormais dans ses travaux de l'archéologie et de l'histoire de l'Orléanais jusqu'à l'avènement de la République de 1870. M. le président ajoute que ce décret sera reproduit en tête du premier volume à paraître des *Bulletins* de la Société.

La deuxième lettre émane de M. le comte de Maleissye rappelant que, pour être agréable à la Société, il lui a offert le *fac simile* de la lettre de Jeanne d'Arc qui est à Riom, et qu'à cette occasion il lui avait été promis qu'une lettre par lui écrite pour l'*Intermédiaire des Chercheurs* le 30 avril 1903 serait reproduite dans le *Bulletin*, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent. Il demande que cette omission soit réparée.

L'assemblée décide que, suivant le désir de M. de Maleissye, cette lettre du 30 avril 1903 sera insérée dans le *Bulletin* du trimestre en cours (1).

— M. Cochard communique une lettre de M. Maurice de la Brière, secrétaire de la Société de la Vallée de la Loire, signalant l'existence d'une notable relique de saint Euverte, évêque d'Orléans, dans la paroisse de Trémentines, petit village perdu au fond de la Vendée. L'authenticité de cette relique est attestée par un certificat du don que l'abbé de Saint-Euverte d'Orléans en fit le 13 janvier 1480, en présence d'un notaire public, à un seigneur du pays. M. le chanoine Cochard se propose de dresser à ce sujet une note pour être insérée au *Bulletin* (2).

— M. Jules Baillet, membre correspondant, qui assiste à la séance, après avoir fait hommage à la Société d'un poème dont il est l'auteur, intitulé : *La vie est brève*, signale, dans le dernier *Bulletin* mensuel de la Société archéologique et historique de la Charente, une note de M. Maurier, l'un des membres de cette Société, relative à un acte du 15 novembre 1459, par lequel Charles, duc d'Orléans, donne à son frère, le comte d'Angoulême, pour trois ans, la tierce partie des deniers venus et issus de ses revenus du pays de Normandie. M. Maurier a recherché quelles étaient les causes de cette donation et il pense

(1) Voir plus loin, page 439.
(1) V. plus loin, page 422.

qu'elle fut ainsi faite : 1° à raison de la part prise par ce dernier aux expéditions contre les Anglais en Guyenne ; 2° à cause des frais qu'avaient nécessités ses voyages à Angoulême et à Tours ; 3° et de ses frais de séjour à Vendôme où fut fait le procès criminel de Jean d'Alençon en 1459. L'auteur estime que le duc d'Orléans ne pouvait mieux faire pour son frère, qui avait consenti à rester en otage chez les Anglais jusqu'au paiement de sa rançon.

— M. Larcanger a été visiter le cénacle de la rue de la Corroierie, que M. Dumuys montrait ces jours derniers aux archéologues de Chartres. Il a relevé plusieurs croquis des ornements d'architecture, qui lui paraissent de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe. Ces croquis circulent dans la salle pendant que M. Larcanger fournit quelques explications qu'il complètera par une note pour le *Bulletin* (1). Il signale également à la voûte un écusson, que M. Garsonnin a vu aussi et qui lui paraissait se rapporter aux armes d'une famille Boyer, qu'on ne connut qu'au XVIe siècle. M. Huet rapporte ce que M. Dumuys lui a dit, à savoir que M. Chouppe a fait des dessins de ce cénacle qui sont au musée d'Orléans. M. Herluison se charge de vérifier le fait.

— M. le président lit une note sur la vente des tapisseries et fauteuils des hospices d'Orléans. Cette note qui sera insérée au *Bulletin* (2) donne une description de ces objets précieux qui pour la plupart vont être dispersés et sur les prix qu'ils ont atteints à la vente qui vient d'être faite. Heureusement quelques-unes de ces curiosités ont pu être rachetées par le Musée Historique et par plusieurs Orléanais.

M. Garsonnin, à propos de ces meubles, croit se rappeler que, lors de l'installation des supérieures des Sœurs de l'hospice, un inventaire du mobilier est dressé et annexé au procès-verbal. Il pense donc qu'en remontant d'installation en installation, on arrivera peut-être à retrouver l'origine de ces fauteuils et tapisseries. Sur la demande de ses collègues, il se charge de faire une recherche sur les registres de l'hôpital d'Orléans, dont il rendra compte.

(1) V. plus loin, page 427.
(2) V. plus loin, page 431.

Séance du vendredi 24 juin 1904.

Présidence de M. Herluison, *vice-president.*

— M. le président dépose sur le bureau un portrait gravé de M. Chabouillet, membre honoraire de la Société, récemment décédé, et qui, jusqu'à son dernier jour, fut Conservateur du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Ce portrait est un don de Mme Delpy, fille de M. Chabouillet. M. Herluison veut bien se charger de remercier la donatrice.

— M. le président rapporte qu'il a consulté ces jours derniers plusieurs titres de la belle maison rue Sainte-Anne, n° 11, dite des Oves, mis à sa disposition par l'obligeante communication que lui en a faite M. Louis-Emile Huet, avocat à la Cour, devenu récemment propriétaire de cet immeuble. Ce rapide coup d'œil lui a permis de constater que, dans un acte remontant à 1644, cette maison était déjà dénommée « maison des Olives ». Cette mention antérieure d'un siècle à celle que nous a communiquée M. le chanoine Cochard, dans l'une de nos dernièoes séances, vient confirmer le dire de notre collègue. D'autre part, deux actes, portant la date de 1636 et 1641, nous révèlent l'achat et la revente de cet immeuble par Théodore Lefévre, premier du nom, architecte du roi et du duc d'Orléans, qui travailla à la reconstruction de Sainte-Croix.

— M. Guillon rapporte, dans une agréable causerie, qu'ayant jeté les yeux, dans ces derniers temps, sur les gravures toujours intéressantes de la *Gazette des Beaux-Arts*, son attention a été attirée par une suite d'articles parus de février à mai 1904, et dans lesquels l'auteur, M. Emile Mâle, s'est attaché à démontrer l'influence exercée à la fin du moyen âge sur les représentations des mystères par les méditations de saint Bonaventure sur la vie du Christ et par les lettres de ce grand docteur à une religieuse clarisse. Il en résulterait que certains accessoires qu'on retrouve plus tard dans les tableaux des

peintres, tels que la colonne de l'étable, auraient été indiqués par les lettres du saint, auraient été reproduits dans les décors brossés plus ou moins grossièrement pour la représentation des mystères et auraient ensuite passé dans les œuvres d'art du temps. M. Guillon pense donc, — et c'est là le côté pratique de sa communication, — que ceux qui s'occupent, soit de littérature, soit des arts de la fin du moyen âge, liront avec fruit l'étude de M. Emile Mâle.

LES PRIMITIFS FRANÇAIS

Jean D'ORLÉANS

PEINTRE ET VALET DE CHAMBRE DU ROI (1374)

Les procédés de la critique moderne ont eu pour heureux résultat d'éclairer d'un jour nouveau les origines de notre art national.

Après une patiente étude de la gravure sur bois, il a été possible à M. Henri Bouchot de restituer à l'école française du xve siècle des morceaux qui passaient pour appartenir à des écoles étrangères, principalement à l'école allemande.

A l'aide des mêmes procédés d'investigation, l'éminent conservateur du cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale restitue à cette même école française primitive des œuvres qui, jusqu'ici, n'avaient pu être identifiées.

Le numéro de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er janvier 1904 s'ouvre par une étude qui a pour titre : *Les primitifs français. Le Parement de Narbonne au Louvre* (1374). *Le peintre Jean d'Orléans à Paris.*

Le parement de Narbonne est une pièce peinte sur paille de soie, acquise du peintre Jules Boilly, en 1852, pour la somme de 1,500 francs.

L'artiste la tenait de la cathédrale de Narbonne, où elle passait pour avoir été offerte par un roi de France. De là son nom de *parement de Narbonne.*

Ses dimensions sont de 78 centimètres de haut, sur 2 mètres 86 de large.

Dans l'inventaire de Charles V cette pièce est dite « La chapelle de Girart d'Orléans ».

L'intérêt historique de cet important morceau, qui nous montre trois scènes de la vie de N.-S. J.-C., est considérable à plusieurs titres.

Le motif central représente la Crucifixion. A droite et à gauche de cette représentation principale, deux compartiments sont réservés, tous deux partagés par leur milieu. A gauche, c'est le roi Charles V, à genoux, tourné vers la croix, les mains jointes devant un prie-Dieu. Au-dessus de lui, la vraie Foi est présentée à Jésus par un prophète. A droite, la reine dans l'attitude opposée, agenouillée également, et ayant au-dessus d'elle la Synagogue, dont la couronne tombe et dont les Tables de la Loi se brisent.

Son intérêt artistique n'est pas moindre pour nous. Cette pièce, à l'aide des documents tirés des inventaires et des déductions savantes de M. Bouchot, serait l'œuvre de Jean ou Girart d'Orléans, frère de Jean Grancher dit d'Orléans, sur lequel notre regretté collègue M. Louis Jarry nous a donné ici même une curieuse étude révélatrice (1).

D'autre part, les manuscrits de la Bibliothèque nationale provenant du cabinet du roi Charles V, œuvres d'habiles calligraphes tels que Simon et Raoulet et encore d'Evrard d'Orléans, nous permettent d'indiquer la large contribution fournie par notre ville à la peinture primitive française (2).

(1) Jean Grancher, de Traînou, dit Jean d'Orléans, peintre des rois Charles VI et Charles VII et de Jean duc de Berry. Orléans. H. Herluison, 1886, broch. in-8°.

(2) Léopold Delisle. *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale*. Paris. Imprimerie impériale, 1868-71. — Fac-simile de livres copiés et enluminés pour le roi Charles V, souvenir de la journée du 8 mars 1903, offert à ses amis par M. Léopold Delisle, in-4° avec 14 reproductions en héliogravure. — Aux archives nationales, carton L. 588, liasse 13, n° 32 à 44, on trouve la mention

Nous voici donc en présence de toute une dynastie d'artistes qui furent peintres et valets de chambre des rois Charles V, Charles VI, Charles VII et des princes de la maison de France, et ce, tout à l'honneur de notre province.

H. HERLUISON.

d'une chapelle Sainte-Marguerite fondée le 9 juin 1349, par *Girart d'Orléans,* peintre de Monseigneur le duc de Normandie. Ce même artiste est dénommé ailleurs : *Gerardus de aurelian, pictor et civis parisiensis.*

RELEVÉ D'OBJETS DIVERS PROVENANT DU DÉPARTEMENT DU LOIRET

Fait en 1893

PAR M. DE SAINT-VENANT

Inspecteur des Forêts à Nevers

1° *Musée de Saint-Germain-en-Laye.*

Don de MM. Chanoine et Campagne
Décembre 1863.

2.020. — Hache en quartz jade trouvée dans les anciens fossés de la ville d'Orléans en faisant les fondations de la maison de M. Danicourt, rue Jeanne-d'Arc (décrite par M. Vergnaud Romagnési, d'Orléans), long., 0 m. 22.

Triguères, canton de Châteaurenard (Loiret).

2.058. — Fragment d'un petit poignard en bronze, base de la lame, 2 goupilles sur la soie, long., 0 m. 07.
2.059. — Fibule en bronze, plaque en losange, l'aiguille manque, long., 0 m. 06.
2.060. — Autre, allongée, traces d'argenture, long., 0 m. 05.
2.061. — Petite cuillère en bronze, tige finissant en pointe, long., 0 m. 15.
2.062. — Petit fragment de mosaïque, 0 m. 06.
2.063. — Monnaie fourrée indéterminée, trou de suspension.
2.064. — Grain de collier, substance verte à côtes.
2.065. — Petit culot de bronze, 0 m. 025.
2.066. — Ornement en losange indéterminé, 0 m. 03.

Montbouy (Loiret).

2.067. — Echantillon de pavage provenant des Thermes, long., 0 m. 10.

Sceaux, canton de Ferrières.

Ruines gallo-romaines qu'on a cru Vellaunodunum.

2.068. — Vase à panse, col vertical plat, argile blanche fine recouverte d'un enduit noir et brillant, haut., 0 m. 120.

2.069. — Débris d'un vase rouge décoré de points et semé de croix en creux et faits à la pointe.

2.070. — Terre cuite blanche, femme assise sur un fauteuil fait de nattes, donnant le sein à un enfant, la tête de la mère manque, haut., 0 m. 10 (1).

2.071. — Tête d'enfant sans cheveux et souriant, haut., 0 m. 06 (2).

2.072. — Bord d'un grand vase, argile rouge, à la pointe, SEC ou SEQ, long., 0 m. 10.

2.073. — Fond d'un vase en argile rouge, O SEVERT, 0 m. 05.

2.074. — Fragment d'une petite coupe argile rouge, au fond une étoile, haut., 0 m. 035.

2.075. — Fragment d'un bord d'une grande coupe, tête de lion appliquée et servant de goulot, 0 m. 07.

2.076. — Fragment d'une autre grande coupe en argile rouge dont le vernis est parfaitement conservé, long., 0 m. 12.

2 077. — Fragment d'une coupe argile rouge sur lequel on voit toute la partie inférieure d'un gladiateur, long., 0 m. 06.

(1) Déesse mère de l'Allier. — V. Tudot.
(2) Dieu Risus (de l'Allier). — *Id.*

2.078. — Débris d'un vase à panse ondulée, argile rouge, intérieur orné de cercles, 0 m. 07.

2.079. — Lacrymatoire en verre, ébréché, haut., 0 m. 10.

2.080. — Fond d'un vase en verre carré ayant l'estampille du fabricant.

2.081. — Fragment d'une mince feuille de marbre vert.

2.082. — Hachette en pierre noire, bords plats, long., 0 m. 06.

2.083. — Hachette en bronze ayant une cavité sur chaque flanc pour l'emmanchure. long., 0 m. 13.

2.084. — Petite hachette en bronze avec anneau et à douilles, long., 0 m. 075.

2.085. — Petite hachette en bronze avec anneau et à douilles, long., 0 m. 075.

2.086. — Rouelle en bronze évidée à 6 rayons, diam., 0 m. 07.

2.087. — Bracelet formé d'un filet terminé aux deux bouts par une petite boule, l'une manque, diam., 0 m. 06.

2.088. — Anneau en cuivre sur le plat duquel on distingue deux mains entrelacées.

2.089. — Anneau en cuivre sur la plaque duquel est un cœur grossièrement formé.

2.090. — Autre d'un dessin plus pur, mais sans signe sur la plaque.

2.091. — Fibule en forme de boucle avec ardillon ; les extrémités de la tige métallique formant le cadre se terminent en petits enroulements.

2.092. — Fragment de fibule ornée et ayant été argentée.

2.093. — Garniture de fibule, forme ronde, festonnée ; sur les bords, au centre, émail.

2.094. — Autre fragment, forme ronde, au centre saillie semblable à celle d'un umbo de bouclier, diam., 0 m. 02.

2.095. — Fragment d'un objet de bronze ayant servi de garniture inférieure à un pied de table ou de siège, 0 m. 035.

2.096. — Belle pointe en bronze, à tête peu saillante et élégamment tournée, long., 0 m. 17.

2.097. — Petite cuiller ayant des restes de l'argent qui la recouvrait, queue en pointe, long., 0 m. 17.

2.098. — Instrument de chirurgie en bronze, terminé par un gland d'un côté, par une curette de l'autre, long., 0 m. 16.

2.099. — Même instrument, long., 0 m. 15.

2.100. — Instrument en bronze brisé d'un côté, mais laissant voir qu'il était de ce bout percé comme une aiguille; de l'autre bout qui est intact, il est recourbé en crochet et portant une tête. Est-ce une aiguille destinée à broder et à faire du filet? 0 m, 095.

2.101. — Style en bronze, pointu d'un côté, pelle de l'autre, 0 m. 14.

2.102. — Fragment d'une aiguille en bronze, 0 m. 16.

2.103. — Aiguille en os ou en ivoire, 0 m. 16.

2.104. — 6 grossières épingles en os de diverses grandeurs, de 0 m. 09 à 0 m. 04.

2.105. — Manche en os creux et orné de hachures, 0 m. 07.

2.106. — Tranche horizontale d'un os évidé et formant un anneau ondulé, diam., 0 m. 03.

2.107. — Clef en fer, poignée plate, panneton à deux dents, long., 0 m. 17.

2.108. — Clef en fer, poignée revêtue d'un anneau de bronze, avec un trou pour la suspendre, 0 m. 12.

2.109. — Clef en bronze courte, anneau large, panneton à découpures contrariées, long., 0 m. 07; diam. de l'anneau, 0 m. 03.

2.110. Anneau en bronze ayant servi de garniture à une clef en fer, 0 m. 04.

2.111. — Garniture bronze d'une petite poignée de clef.

2.112. — Clochette en bronze carrée, haut., 0 m. 04.

2.113. — Autre, écrasée, 0 m. 03.

2.114. — Anneau en bronze formant garniture et destiné à recevoir un crochet, 0 m. 03.

2.115. — Phallus destiné à être suspendu ; au revers, une tête de femme. Fac-simile ?

2.116. — Fragment d'un torques, long., 0 m. 07.

2.117. — 3 anneaux doubles pour fixer les bouts de courroies.

2.118. — Anse en bronze détachée de son vase, 0 m. 07.

2.119. — Applique en bronze, forme ronde ; au revers, deux clous fixés, diam., 0 m. 04.

2.120. — Clou à tête, oblong, échancré en demi-lune des deux côtés, 0 m. 015.

2.121. — Petite plaque ovale en verre bleu, avec un personnage en creux, 0 m. 014.

2.122. — Anneau en bronze, diam., 0 m. 03.

2.123. — Petit couvercle en bronze, 0 m. 035.

2.124. — Morceau de bitume de Judée? 0 m. 02.

2.125. — Garniture de bronze d'un angle de coffret avec un des clous, longueur des deux côtés développés, 0 m. 15.

2.126. — 2 monnaies gauloises muettes, l'une sans tête, l'autre avec une tête d'un côté, un animal fantastique de l'autre.

2.127. — 1° 6 grands bronzes : Domitien R. Virtus Augusti, Vespasien, génie debout, ailé, ayant la main sur un globe... sc ; Lucilla, Imp. Ant., 2 indéterminés.
2° Moyens bronzes ; Antoninus Aug. ; 6 petits bronzes, Claude, Gallien, Posthume, 2 Constantin, 2 plus petits, 2 en argent, indéterminés.

2.130. — Morceau de corne ou d'os ayant servi d'instrument à polir, long., 0 m. 17.

2.131. — 6 monnaies gauloises en potin : 5 anèpig. Sur la 6e, au revers, un lion courant à droite d'un beau dessin, sous ce lion, un mot illisible dont la dernière lettre est un C.

2.131 A. — 11 grands bronzes, la plupart frustes ; cependant on distingue parmi eux ceux de Posthume, d'Antonin-le-Pieux, Marc-Aurèle, Faustine.

2.131B. — 10 moyens bronzes, parmi lesquels Néron, Vespasien, Nerva, Constantin, Posthume.

2.132. — 50 petits bronzes, 17 Posthume, 6 Tétricus, 6 Gallien, 2 Claude le Gothique, 2 Salonine, 1 Valérien, 1 Gordien, le reste à déterminer.

2.133. — 5 monnaies en argent, 2 Auguste, 1 Néron, 1 Marc-Aurèle Antoninus Aug., 1 à déterminer.

2.134. — 7 petits bronzes blanchis, 1 Marc-Aurèle Anton., 2 Philippe, 3 Gordien., 1 Hactruscilla.

ACHAT FAIT A M. PIKETTY, 30, BOULEVARD DE LA CONTRESCARPE, A PARIS

Objets provenant de la collection Campagne, Sceaux (Loiret).

26.047. — Miroir circulaire avec manche en bronze.
26.048. — Manche d'un autre miroir en bronze.
26.049. — 2 fragments de vase en bronze.
26.050. — 2 appendices de vase en bronze pour recevoir de doubles anses.
26.051. — Anse de vase à verser.
26.052. — Anse de vase en bronze avec têtes de chevaux.
26.053. — Personnage en bronze, anse ?
26.054. — Tête radiée, bronze.
26.055. — Buste de Minerve, bronze.
26.056. — Statuette grossière, bronze.
26.057. — Perle en ambre.

DON DE M. LÉON DUMUYS

Attaché au Musée d'Orléans.

Silex de Vienne-en-Val (Loiret)

Le 11 février 1882.

26.787. — 12 éclats et lames.
26.788. — Grattoir.

ACHAT FAIT LE 23 NOVEMBRE 1876 A M. DUPRÉ FLEURIMONT
142, rue de Vaugirard, à Paris.

23.411. — Tête en bronze d'homme chauve, remplie de plomb, trouvée à Artenay (1) (Loiret).

DON DE M. LE BARON DE GIRARDOT
Ancien sous-préfet de Montargis.

Le 28 novembre 1876.

23.490. — Silex taillés grossièrement, trouvés à Girolles.

Le 30 août 1877.

Silex taillés des Portes-Rouges, commune de Girolles.
23.883. — 2 ébauches de haches polies.
23.884. — Dizaine de silex divers recueillis par M. de Girardot ou M. Pougin de la Maisonneuve.

SILEX TAILLÉS DE GIROLLES

Venus par le Ministère de l'Instruction publique et le Louvre

4 janvier 1879.

24.840. — Vingtaine d'éclats de silex.
24.841. — Grattoir.
24.842. — Bel exemple de conchoïde de percussion.

DON DE M. L'ABBÉ DESNOYERS

Objets trouvés dans la Loire au Vieux Pont, à Orléans.

Le 20 août 1886.

29.749. — Couteau, en bronze, long., 0 m. 17.
29.750. — Plomb de douane ? d'un côté, cercles tangents à point central ; de l'autre, rosace.
29.751. — Plomb de douane ou amulette.

(1) Œquipondium ?

29.752. — Collier factice formé de rouelles en plomb, bronze et pierre.
29.753. — 30 agrafes doubles de formes diverses.
29.756. — Cassolette en bronze.

Fouilles de Neuvy-en-Sullias, même don.

29.754. — Tuile à rebord faisant partie de la couverture de la cachette.
29.755. — Fragment du grand sanglier en bronze.

DON DE M. ET Mme DAMOUR

19, rue de Berri, à Fontainebleau.

Collection de feu M. Damour, ancien sous-préfet, leur fils, 1886.

29.892. — Hache polie triangulaire de Viévy (Loiret).

SÉRIE D'OBJETS

Dont le Musée de Cluny a fait dépôt, en 1887, au Musée de Saint-Germain.

Don de M. le baron de Girardot.

Nos de Cluny
30.444. — (7.601) Silex trouvé au bois de Chanteloup.
30 445. — (7.602-7.604-7.605) 5 silex trouvés aux Portes-Rouges, commune de Girolles.
30.446. — (7.608) Silex trouvés aux Portes-Rouges, commune de Girolles.
30.461 *bis*. — (7599-7600) 3 silex taillés, trouvés aux Portes-Rouges, commune de Girolles.

Don Billard, 1869.

30.722. — (6.258) Clochette en bronze trouvée dans la Loire à Orléans.

Don Pougin, 1878.

30.444. — (7.606) Silex trouvé aux Portes-Rouges, commune de Girolles.

MUSÉES DIVERS

QUELQUES AUTRES OBJETS PROVENANT DU LOIRET

Relevés par M. de Saint-Venant dans diverses collections.

Très belle hachette polie, d'un noir luisant, bien intacte, de 9 cent. 1/2/6, MUSÉE DE GENÈVE, A 297, indiquée comme provenant de l'Orléanais.

Remarquable pointe de lame de poignard, en silex du Grand-Pressigny, longue de 0 m. 20, large de 0 m. 03 environ, épaisse de 0 m. 01 environ, bords très retouchés, pointe bien intacte, trouvée en 1876 à Chevilly.

MUSÉE DE VENDÔME

Autre longue lame analogue trouvée sur les bords de la Loire, rive gauche, à Gannes, en face Briare, par M. Chollet père, vers 1870 ? (*Collection Alfred Chollet.*)

Comme objets orléanais de la période du bronze signalés dans des collections étrangères au pays, on peut citer :

1° Une hache en bronze (MUSÉE D'ANGERS), inventaire 1868 ;

2° De l'ancienne collection Campagne, à Corbeil, un rasoir provenant de SCEAUX, et un autre rasoir provenant de TRIGUÈRES et datant, d'après Chantre, de l'âge du bronze, etc.

25 *janvier* 1904. SAINT-VENANT.

NOUVELLES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

faites dans le faubourg Saint-Marceau, à Orléans

(SEPTEMBRE-OCTOBRE 1903)

Les *Bulletins de la Société archéologique* (1) renferment deux notes destinées à conserver le souvenir de découvertes faites dans le faubourg Saint-Marceau, au cours des années 1882 et 1902.

Rappelons brièvement les circonstances dans lesquelles furent exécutées les fouilles de 1902, afin d'établir comment elles se lient à celles de 1903.

Aux mois de septembre et d'octobre 1902, d'importants travaux de terrassements furent entrepris par l'administration municipale, en vue de la construction d'un égout, destiné à conduire vers la Loire les eaux de la grande rue Saint-Marceau.

La tranchée ouverte depuis le quai des Augustins jusqu'à un point sis à quarante mètres au sud de la rue Duhamel-du-Monceau, mesurait 600 mètres de longueur, 1 m. 20 de largeur et de 3 m. 50 à 7 mètres de profondeur. Deux chaussées superposées, des monnaies diverses, des sépultures, des débris de poteries de l'époque romaine furent alors mis au jour par les terrassiers.

Aux mois de septembre et d'octobre 1903, l'égout commencé l'année précédente fut achevé. Ce second tronçon, d'une lon-

(1) V. *Bulletin* n° 176 (3e et 4e trimestres de 1902, pages 139 et suivantes).

gueur de 228 mètres, s'arrêtait, vers le sud, au fossé juré dit : du Pré-Renault (1).

La largeur de la tranchée fut la même qu'en 1902 (1 m. 20) et sa profondeur varia de 2 m. 15 à 3 mètres, suivant la pente.

Cette fois encore, les terrassiers rencontrèrent dans le sol qu'ils fouillaient une notable quantité de débris de poteries jaunes, noires, rouges, à surfaces mates et vernissées, et quelques monnaies de l'époque romaine dont nous allons parler successivement.

Céramique

Les vases dont les débris ont été recueillis appartenaient aux genres les plus divers : plateaux, amphores, vases ollaires, bols, tasses, écuelles, larges terrines ornées d'un bec à bourrelet saillant, hémi-circulaire, etc., tous modèles usités aux deux premiers siècles de l'ère chrétienne et déjà rencontrés dans notre ville.

Signalons encore divers objets fabriqués à l'aide d'une terre commune et micacée de même nature que celle de l'ébauche, informe de tête humaine ramassée en ces parages, en 1902 (2).

Savoir : 1° une sorte de molette piriforme aplatie à la base, ornée d'un bouton à la partie supérieure, mesurant six centimètres de diamètre et huit de hauteur.

2° Un fragment d'antéfixe représentant une tête de femme de demi-grandeur vue de face, au visage encadré de longs cheveux bouclés, partagés par une raie, au-dessus d'un front très bas. — A l'arrière, un bourrelet fort épais arrondi comme un enfaiteau et brisé à trois centimètres de saillie.

3° Un fragment de tresse contournée et striée semblant provenir de cette tête de femme.

(1) Ce fossé juré vient du quartier Tudelle, traverse la rue Dauphine et déverse ses eaux dans le fossé d'*Idalie*, qui dérive celles du quartier des Anguignis par la rue de la Mouillère, vers le Loiret.

(2) V. *Bulletin*, n° 176, p. 143.

Marques de potiers

En 1902, le sol nous avait rendu quatre estampilles de potiers extrêmement anciennes, mais toutes connues, savoir : DAMONUS, XANTI, ATEI, OF LICINIM, et enfin une petite marque circulaire portant ces mots : FECI T. MALIVS FORTVNATVS (c'est moi Tullius (?), Malius Fortunatus qui ai fait ce vase). Cette dernière marque a été déjà relevée à Bordeaux, Poitiers, Trion près Lyon, Grozon (Jura), Mayence et autres lieux (1) ; elle est fort répandue.

Cette année, les fouilles nous ont fourni deux marques de potiers encore inconnues au dire du Dr O. Böhn, de Steglitz, éditeur de l'instrumentum du tome XIIIe du Corpus, auquel nous les avons soumises.

La première, inscrite dans un petit cartouche rectangulaire mesurant 0m 007×0m 011, se compose de deux lignes formées de lettres liées d'une lecture difficile.

En voici la traduction fournie par M. Bõhn :

M.VALER(i) [EV(H)EMER(I)

D'après le savant professeur, ce nom de potier serait d'origine grecque et la suppression de l'H dans la composition du mot serait conforme à l'usage très répandu aux premiers siècles de notre ère.

La seconde nous fournit un nom celtique absolument pur : BITVGNATOS. Ce nom n'a été signalé qu'une seule fois et *à Poitiers*, encore était-il gravé à la pointe et non estampillé sur un fragment de poterie ; il affectait enfin une forme féminine : BITVGNATA (2).

Deux exemplaires de cette signature ont été fournis par les fouilles de 1903, tous deux sont inscrits dans un cartouche identique mesurant 0m 027×0m 005 et placés *sous* le fond de vases en terre jaunâtre fine et micacée qui devaient mesurer

(1) V. *Corpus inscriptionum latinarum*. T. XIII, 10,009-160.
(2) Corpus, XIII, 10017-225.

respectivement $0^{m}22$ et $0^{m}28$ de hauteur. Ces vases à pied large, à panse renflée, avaient un orifice de grand diamètre ; leur forme est connue de tous les archéologues qui se sont occupés de céramique gallo-romaine.

« D'autres vases de ce genre ont été trouvés, nous écrit M. Seymour de Ricci, avec l'estampille d'ERIDVBNOS ; ils étaient faits de même terre que ceux de Bitugnatos, marqués au même endroit et leur forme est caractéristique du premier siècle. »

Ajoutons qu'en 1899 notre collègue M. Emile Huet avait signalé cette même signature sur un fond de vase recueilli dans les fouilles des immeubles du Loiret, rue de la République, mais la lettre N mal imprimée y était illisible et partant le nom demeurait incomplet ; le voici, cette fois, retrouvé en deux exemplaires nettement lisibles, il est désormais définitivement acquis à la science épigraphique et à l'onomastique celtique.

Monnaies. — Cinq monnaies de bronze provenant de ces mêmes fouilles nous été présentées par notre collègue M. Lepage, adjoint au maire d'Orléans.

Nous les avons reconnues pour des moyens-bronzes du haut empire extrêmement frustes et ne conservant qu'une trace indécise des profils d'empereurs.

Une seule pièce a pu être identifiée, elle porte l'effigie et le nom d'Antonin le Pieux (138-161).

Chaussées. — La chaussée, pavée en silex, découverte en 1902, a été retrouvée dans les nouvelles fouilles, mais la couche de terre qui la recouvrait ne dépassait guère $0^{m}60$ à $0^{m}80$ centimètres d'épaisseur, en face l'église Saint-Marceau ; au sud de ce point, elle n'avait même que $0^{m}40$. Cette couche était de $1^{m}50$ vers le quai. Quant à la chaussée romaine sise au-dessous de celle du moyen âge, elle ne fut pas mise à jour.

Nous ne saurions dire si la disparition tient à un changement de direction au sud de la rue Duhamel-du-Monceau ou à la profondeur insuffisante de la nouvelle fouille qui n'atteignit trois mètres qu'au seul point bas.

Telles sont les observations que nous avons pu faire, d'après

les renseignements transmis par le service de la voirie. Elles sont de nature à confirmer les conclusions que nous avons adoptées en 1903. Le sous-sol du quartier Saint-Marceau récèle des débris nombreux et variés de produits de la civilisation gallo-romaine au cours des deux premiers siècles de notre ère et ces vestiges d'une période reculée se rencontrent sans discontinuité depuis la rive gauche de la Loire jusqu'à la rue de la Mouillère, soit sur une distance d'un kilomètre environ.

L. Dumuys.

DÉCOUVERTE D'UN SARCOPHAGE DANS LE QUARTIER SAINT-LAURENT A ORLÉANS

Dans les premiers jours du mois de mars 1904, des travaux importants de terrassement furent entrepris dans le jardin dépendant de l'ancienne usine Samuelson devenu la propriété de MM. Ponroy frères, manufacturiers du quartier Saint-Laurent.

Des puits mesurant deux mètres de profondeur et 1 m. 20 de diamètre furent creusés de distance en distance, en vue de l'établissement de piliers de maçonnerie destinés à soutenir la toiture de nouveaux ateliers.

Au fond de l'un de ces puits, le 5 mars, la pioche des terrassiers rencontra une tombe monolithe de forme trapézoïdale, munie d'un épais convercle de pierre tectiforme dont voici les dimensions exactes prises à l'extérieur :

Longueur du sarcopahge, 2 m. 05 ;

Largeur à la tête, 0 m. 80 ;

Largeur aux pieds, 0 m. 55 ;

Hauteur des parois, { 0 m. 50 à la tête ; 0 m. 43 aux pieds ;

Epaisseur des parois, 0 m. 08 ;

Epaisseur du couvercle originairement monolithe, mais brisé en deux morceaux, 0 m. 25 (dimension prise à la plus grande épaisseur).

La pierre dans laquelle cette tombe a été taillée provient des carrières de Savonnières, sises sur les rives de l'Arroux, ruisseau tributaire de la Loire, qui se jette dans ce fleuve à Digoin après avoir arrosé une partie du département de Saône-et-Loire.

Ce sarcophage orienté reposait à 2 mètres au-dessous du sol. Il ne comportait aucune inscription et ne renfermait pas le moindre objet mobilier.

A l'intérieur se trouvait le squelette d'un adolescent âgé d'une

vingtaine d'années, au dire du docteur Bergeron qui fut appelé à l'examiner. Ce squelette mesurait 1 m. 60 de longueur, il était étendu sur le dos et les bras étaient rapprochés du corps ; on ne voyait autour de lui aucun reste de tissu. Les ossements, assez friables et d'une nuance jaune très prononcée, avaient tous conservé leur forme, à l'exception pourtant du crâne tombé en poussière ; la sépulture n'avait jamais été violée.

Ces restes humains respectueusement recueillis furent de nouveau confiés à la terre, tandis que le sarcophage, condamné à une destruction inévitable, fut extrait du sol et transporté au Musée historique, grâce au concours de MM. Ponroy qui voulurent bien en faire don à ce dépôt public.

Cette tombe faisait sûrement partie du cimetière de Saint-Laurent dont les limites ne sont pas exactement connues ; elle était enfouie à cent mètres au nord-est du chevet de l'église paroissiale.

En 1879, une autre sépulture du même genre fut mise au jour à 20 mètres environ au sud-ouest de celle-ci.

Aux alentours de ces tombeaux, des sépultures en pleine terre ont été rencontrées.

Il est toujours fort difficile de préciser l'âge de ces sarcophages qui furent employés du IVe au XVIe siècle.

Nous devons cependant faire remarquer que les derniers découverts sont bien mieux travaillés que ceux de l'époque mérovingienne ; ils ne proviennent pas des carrières exploitées du IVe au IXe siècle en vue de la fabrication des sarcophages communément importés par voie fluviale dans notre région ; enfin, ils ne renfermaient pas de mobilier funéraire.

Pour ces diverses raisons, étant donné que des sarcophages de l'époque mérovingienne ont été découverts au XVIIIe siècle dans une crypte sise au sud de l'église, nous sommes tenté de considérer celui que nous venons d'étudier comme un tombeau datant de l'époque carolingienne ou tout au moins antérieur au XIe siècle. Mais nous n'entendons nullement trancher cette difficile question de date en l'absence de documents écrits.

L. Dumuys.

LA RÉACTION CATHOLIQUE A ORLÉANS

au lendemain de la première guerre de religion

Le fascicule de mars-avril 1904 du *Bulletin de l'histoire du Protestantisme français* contient deux lettres de MM. B. de Lacombe et P. de Félice, au sujet de la politique des catholiques d'Orléans après la paix d'Amboise. L'origine de la polémique est la publication par extraits, dans le *Bulletin du Protestantisme* de novembre-décembre 1903, du « Registre des délibérations des échevins d'Orléans, de mars 1563 à mars 1564 ». Feu M. Doinel, notre ancien collègue, avait, paraît-il, découvert ce registre « dans une maison d'Orléans » ; il le communiqua à M. de Félice, alors pasteur à Mer, lequel a mis au jour les notes hâtives qu'il avait prises sur ce précieux document.

Mais qu'était devenu l'original ? M. de Félice ne semblait pas le savoir. Il planait sur ce point une sorte de mystère. En vain, avait-on fait appel à la publicité des journaux locaux. On n'avait pu obtenir de renseignement. On a su depuis, par hasard, que le « Registre » se trouvait tout simplement dans les minutes de Me Gaullier, notaire, en assez mauvais état de conservation, il est vrai, et avec des parties persque indéchiffrables.

Quoi qu'il en soit, il ne saurait être question de contester les pièces mises au jour par la *Revue du Protestantisme français*. Tout au plus pourrait-on différer sur leur interprétation.

M. de Lacombe prétend qu'après la dure occupation militaire du prince de Condé et des huguenots français et étrangers, les catholiques rentrés à Orléans et le gouverneur, que la régente, Catherine de Médicis, avait donné à la ville essayèrent de pratiquer une tolérance aussi large que le temps le permettait,

maintenant les deux religions sur un pied d'égalité et inaugurant vraiment la liberté du culte. Il a donné quelques preuves, rappelant que Sipierre réorganisa, sur l'ordre de la cour, le Conseil des échevins et nomma douze catholiques et douze protestants, qu'il accorda aux réformés deux temples, un rue d'Illiers, un place de l'Etape. et leur abandonna bientôt encore l'église Saint-Sauveur. Au reste, les pasteurs Desméranges et des Gallars reconnaissaient eux-mêmes cette situation si favorable à leurs coreligionnaires, qu'ils appelaient à Orléans les familles protestantes et écrivaient à Calvin, à Genève, au mois de décembre 1563, que leur position était excellente : *Dei beneficio, stamus et augemur.* Cela ne sent pas la persécution.

M. de Félice trouve que M. de Lacombe n'est pas assez exigeant. Selon lui, les deux religions auraient dû être mises sur le même pied ; les églises catholiques anciennes auraient dû être partagées entre les deux cultes ; on n'aurait pas dû interdire aux protestants d'inhumer leurs morts dans les cimetières qui entouraient alors les églises, et il était humiliant pour eux d'être réduits à deux cimetières spéciaux, établis, il est vrai, « aux frais et dépens des deniers communs ». Il faut observer qu'Orléans était alors « en majorité » protestant et que, malgré cela, le gouvernement accordait à ceux qu'il appelait les dissidents le moins possible, et que bientôt il ne leur accorda plus rien du tout.

Nous n'avons pas à prendre parti dans cette querelle. Elle est toutefois intéressante, non seulement pour notre ville, mais pour l'histoire générale, établissant qu'au milieu du XVIe siècle, en pleine crise religieuse, il y eut du moins un moment où on essaya de pratiquer la liberté et la tolérance. On en peut bien faire honneur à Catherine de Médicis, puisqu'on la rendra responsable, quelques années après, du crime de la Saint-Barthélemy, et qu'elle reviendra plus tard aux idées de conciliation, en signant les « articles » de Nérac, qui sont presque mot pour mot ceux de l'Edit de Nantes.

G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

DON D'UNE RELIQUE DE SAINT EUVERTE

En 388, saint Euverte, évêque d'Orléans, était inhumé dans un champ appartenant au patricien Tétradius, et sur son tombeau on érigea une église. Plusieurs siècles plus tard, son corps, levé de terre, fut déposé dans une magnifique châsse. C'était cette châsse, qui, portée par seize hommes, figura, dans nos processions générales, notamment à celle du 8 mai, jusqu'à 1562. En cette année, les Huguenots s'en emparèrent et la portèrent à la Tour-Neuve. Ils fondirent le reliquaire, qui était en métal (cuivre ou argent) et brûlèrent les reliques.

On pouvait croire qu'il n'existait plus de reliques de saint Euverte ; mais par une bienveillante communication, que nous devons à l'un de nos concitoyens, M. Maurice de la Brière, un archéologue de la vallée de la Loire, nous apprenons qu'il en existe encore une notable (1), dans une paroisse du Bas-Poitou, relevant jadis du diocèse de Maillezais, supprimé.

L'église de Trémentines possède, en effet, depuis la fin du XVe siècle, une relique de ce saint. Comme elle était dédiée à saint Euverte (2), André Guiauchault, seigneur de la Tigeoire, conçut le pieux dessein de la doter d'une relique de son patron. A cet effet, en 1480, il venait à Orléans et se rendait à l'abbaye augustine de Saint-Euverte. Le 13 janvier, le Révérendissime Père abbé, Pierre Chéreau, en présence de sa communauté et

(1) Il existe encore, à Orléans, des reliques — très minimes — de saint Euverte : à Saint-Euverte, à Saint-Aignan et au Grand-Séminaire.

(2) Il n'y a dans le diocèse d'Orléans aucune église qui ait le vocable de saint Euverte. Notre cathédrale abritait, jadis, une chapelle dédiée à ce saint. Le palais épiscopal de Tournai avait sa chapelle dédiée à saint Euverte, par son évêque, Etienne, ancien abbé de Saint-Euverte.

d'un notaire public, Lejeune, descellait, sur le grand autel de l'abbatiale, un petit vase d'ivoire, et en extrayait trois dents : il en choisit une qu'il enveloppa d'un double morceau d'étoffe de soie rouge et de linon (*involvit in sandalio rubro, et... in panno lineo et filo religavit*) ; puis, ayant scellé le tout de son anneau pontifical, il remettait la précieuse relique au sire de la Tigeoire. En même temps, celui-ci promettait, sous serment, de la transporter à l'église paroissiale de Trémentines, de l'y déposer, afin que le « très glorieux confesseur Euverte y soit plus vénéré » ; et, de plus, il s'engageait à la faire enchâsser le plus honnêtement possible : *promittens illam incapsari facere honestius quam poterit* » (1).

Telle est la provenance de la relique de saint Euverte, que l'église de Trémentines (diocèse d'Angers) possède encore.

Copie *du certificat du don que l'abbé de Saint-Euverte d'Orléans fit, en 1500, à un gentilhomme de la paroisse de Trémentines, d'une dent de saint Euverte et la permission des vicaires généraux de Mgr l'Evèque de Maillezais, de l'exposer.*

Copia 1500. — Anno Domini *1480* more gallicano indictione decima tertia mensis vero januarii die tertia, circa horam decimam de mane, pontificatus sanctissimi in christo patris et domini, nostri domini Sixti divina providentia pape quarti anno decimo, in mei notarii publici subsignati prœsentia, venerabilis in christo pater dominus Petrus dei gratia abbas monasterii sancti Euvercii aurelianensis ordinis sancti augustini de consensu et in presentia quam plurimorum religiosorum ejusdem monasterii et ordinis expresse professorum deferri fecit supra majus altare ejusdem monasterii quoddam parvum vas eburneum, à quo extraxit ipse dominus abbas tres dentes quas abbas et religiosi prœdicti per suos sacros ordines asseruerunt esse de dentibus ipsis involvit in

(1) *Certificat du don*, que l'abbé de Saint-Euverte d'Orléans fit, en 1480, à la paroisse de Trémentines (*Acta* de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur).

sandallio rubro et post modúm in panno lineo et fillo religavit et deinde suo annullo pontificali signavit. Quibus sic actis, dictam dentem sic involutam et signatam tradidit et liberavit nobili viro Andreœ de Guiauchault, ut asserebat, oriundo de parrochia beati Euvercii de Tourmentine Maillacensis diœcesis, qui, medio suo juramento, promisit dictam dentem deportare ad eamdem parrochialem ecclesiam et ibidem dimittere ut illic ipse gloriosissimus confessor Euvercius majori veneratione habeatur, promittens insuper illam incapsari facere et procurare honestius quam poterit, de quibus ipse Andreas petiit sibi fieri per me ínstrumentum.

Sic signat ! Juvenis.

T. Cochard.

NOTE SUR UNE INSCRIPTION DE LA CHARTREUSE

L'immeuble des Dames du Sacré-Cœur, au faubourg Bannier, ne tardera pas à disparaître avec tous les souvenirs de son religieux passé : Maladrerie, de 1100 à 1622 ; Chartreuse, de 1622 à 1790 ; communauté et pensionnat des religieuses du Sacré-Cœur, de 1851 à 1902.

C'est avec regret que l'archéologue et l'historien voient le marteau et la pioche jeter à bas les vestiges de cette triple destination religieuse.

Il restait une porte d'un bâtiment de Saint-Ladre (style Renaissance) : elle était encastrée dans le mur de la chapelle Saint-Clair. En démolissant celle-ci, on a détruit celle-là.

Cette chapelle était la *chapelle des hôtes* de la Chartreuse. Grâce à la bienveillance d'un propriétaire, on a pu sauver une plaque de marbre, où se trouvait le nom d'un des donateurs d'une cellule, en la déposant à notre musée historique.

Voici l'inscription de cette plaque commémorative :

HANC CELLAM DEO ET
ORDINI CARTHUSIANO
DEDIT, DICAVIT CLARISSIMUS
DD. JOHANNES
GERME, CIVIS AURELIANENSIS
ANNO MDCCXV

Deux rues, allant de la rue du Faubourg à la rue de la Gare, ont nécessité d'autres ruines : d'abord la destruction des deux portes d'entrée (XVIIIe siècle) donnant sur le faubourg ; puis

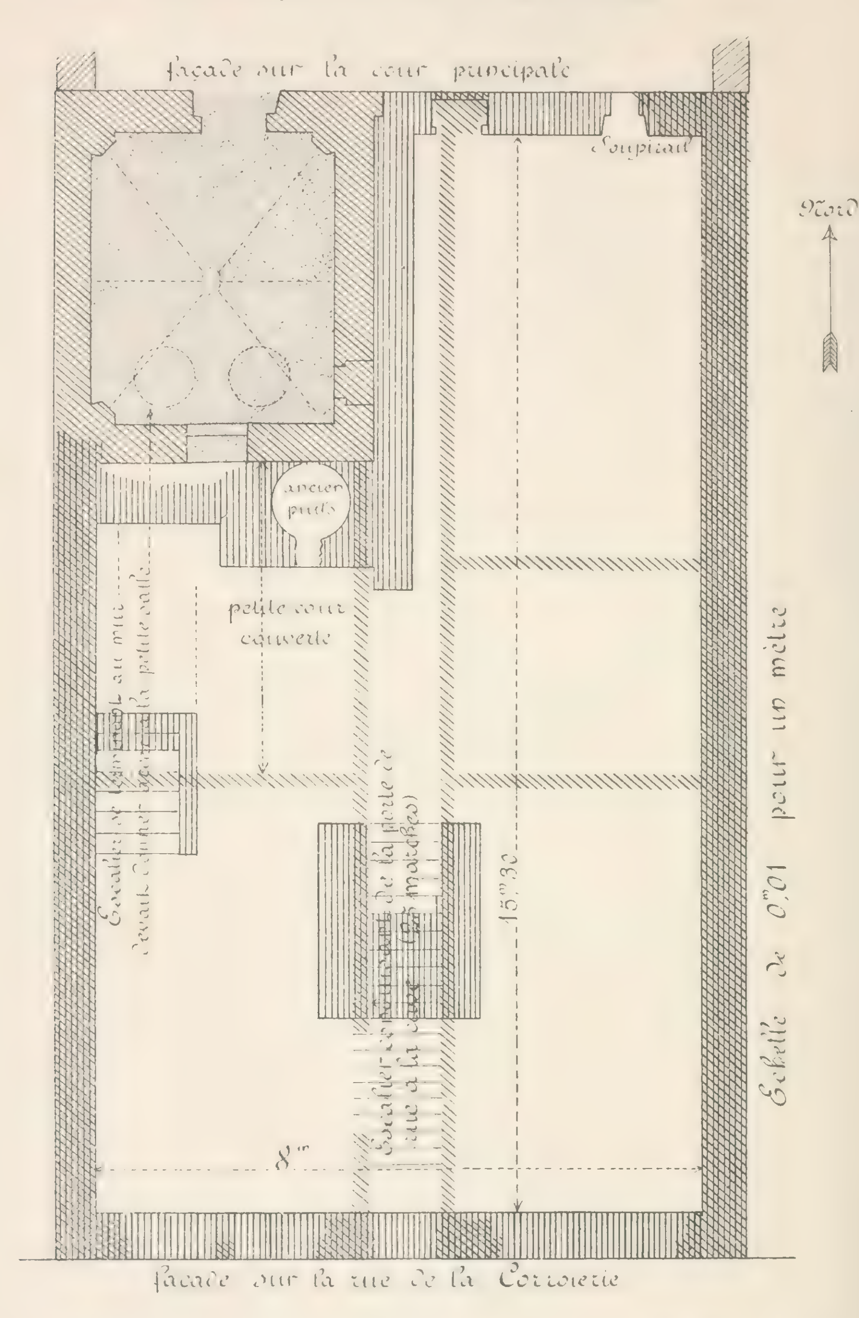
celle de la chapelle, qui avait servi aux disciples de saint Bruno et aux filles de la vénérable mère Barat.

Le pic et la truelle ne s'arrêteront que lorsque tout ce qui nous rappelait Jeanne d'Arc, Mlle de Montpensier et la Vénérable mère Barat, aura été rasé ; et alors on n'aura plus à écrire sur une des maisons modernes, sises entre les deux rues, cette épitaphe commune à la maladrerie, à la Chartreuse et au couvent du Sacré-Cœur : *Etiam periere ruinæ* !

T. Cochard.

PLAN D'UNE MAISON SITUÉE RUE DE LA CORROIERIE N° 12

connue autrefois sous le nom de : **La Fontaine**



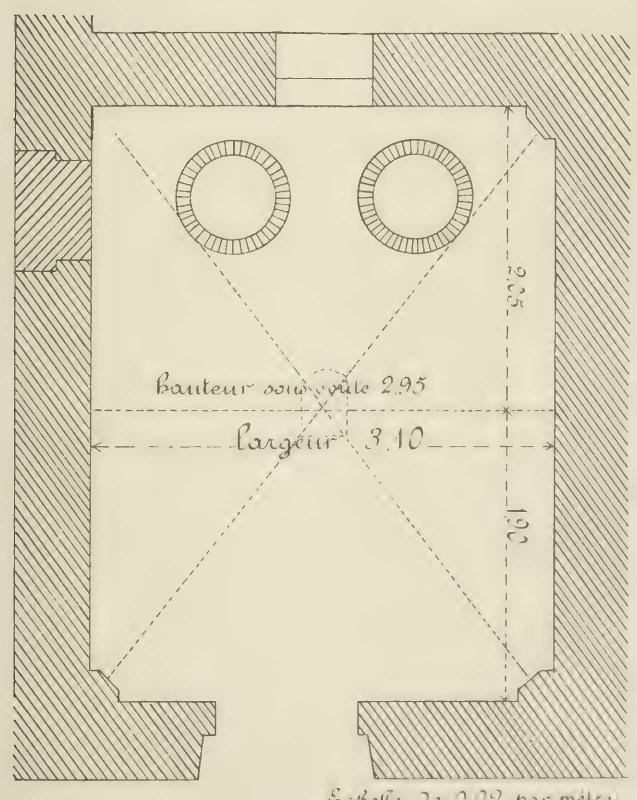
Le plan du rez-de-chaussée est figuré par des hachures obliques ⧹⧹⧹⧹
et celui des caves par des hachures verticales ||||||||

Les points ⋯ indiquent l'emplacement d'une petite salle voûtée ; les nervures de cette voûte sont représentées en pointillés.

Dimensions de la salle :

Longueur.	3m 95
Largeur.	3 10
Hauteur de la voûte	2 95
— des colonnes. . . .	1 25
Diam. des colonnes . .	0 35

au 1er plan échelle de 0,03 par mètre



Échelle de 0,02 par mètre

PETITE SALLE VOUTÉE (*paraissant être du XVe siècle*)

Située rue de la Corroierie n° 12

MAISON RUE DE LA CORROIERIE, N° 12

CONNUE AUTREFOIS SOUS LE NOM DE « LA FONTAINE »

Cette maison, en pans de bois, élevée sur cave et rez-de-chaussée en maçonnerie et pierres de taille, comme il s'en construisait beaucoup à Orléans vers le xve siècle, est particulièrement intéressante par une petite salle voûtée située au rez-de-chaussée et figurée en bleu sur le plan ci-joint.

Cette petite salle, au dire d'un habitant du quartier (M. Rigault), serait une ancienne chapelle élevée sur l'emplacement d'une source (ne serait-ce pas là l'origine du nom : la fontaine, donné à la construction qui nous occupe ?). Cette source, réputée alors pour ses propriétés miraculeuses, aurait été longtemps l'objet de pieux et nombreux pèlerinages.

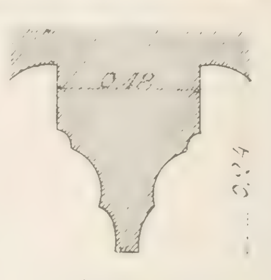
D'après les dimensions très restreintes de cette construction : longueur 3m 95, largeur 3m 10, hauteur 2m 95, si les pèlerinages étaient nombreux, peu nombreux chaque fois devaient être les pèlerins.

On arrive à cette salle par la cour principale qui est au fond de l'immeuble, soit par l'allée du numéro 12 de la rue de la Corroierie, soit par une petite venelle qui descend de la rue de la Charpenterie.

Le linteau de la porte d'entrée est en si mauvais état qu'on ne saurait dire s'il était cintré ou en plate-bande. Cette porte ayant son ébrasement à l'extérieur, il serait à supposer qu'elle communiquait avec une autre construction.

A l'intérieur, le sol, en carreaux rouges ordinaires, paraît avoir été rehaussé, et, de ce fait, les colonnes dans les angles de cette pièce se trouvent sans base apparente.

La voûte, probablement du XVe siècle comme la maison qu'elle supporte, est soutenue par de fortes nervures dirigées en diagonales et aussi transversalement à peu près dans le sens du petit axe ; le profil est formé de trois cavets et se termine par un listel de 3 centimètres de largeur. La naissance de cette voûte n'est qu'à 1m 25 du sol actuel et son sommet à 2m 95. Ce sommet, à la jonction des nervures, est décoré d'un écusson orienté du sud au nord. En voici la description : Ecu incliné à dextre, au champ de... (aucune indication de couleur) chargé d'un heaume en fasce, aux trois roses de... Deux en chef et une en pointe. Les tenants sont : à dextre une femme debout, à senestre un léopard. Cet écu est surmonté d'un heaume orné d'un tortil, il porte en cîme une tête de femme échevelée.



Profil d'une nervure.

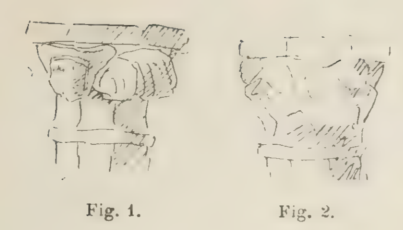


Les colonnes, engagées dans les murs, et sur lesquelles retombent les nervures diagonales, sont prismatiques et en même temps un peu arrondies sur les angles.

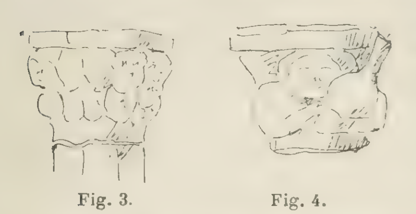
Elles saillissent en plan d'un quart d'octogone.

Les chapiteaux, très effrités, sont ornés de figures grotesques.

Ces figures semblent représenter, à droite, en entrant


Fig. 1. Fig. 2.

(fig. 1), un torse horizontal vêtu d'un costume de moine (ample manteau et tête couverte d'un large capuchon); à gauche (fig. 2) deux corps (homme ou singe) accroupis l'un près de l'autre. Au fond, à droite, deux rangées de 5 ou 6 têtes juxtaposées (fig. 3). De l'autre côté, dans l'autre angle (fig. 4), un joueur de cornemuse. Auprès de cette dernière colonne, dont il ne reste plus que le chapiteau, à gauche, une petite porte murée de 1m 70 sur 0m 65, de plein-pied avec l'allée de la maison, serait en opposition avec l'idée d'un exhaussement du sol.


Fig. 3. Fig. 4.

Enfin, au niveau du carrelage, vers le fond, où devait se trouver l'autel, s'il s'agit d'une ancienne chapelle, on remarque deux emplacements circulaires de 85 centimètres de diamètre, à 40 centimètres l'un de l'autre, parallèlement au mur et à une distance de 30 centimètres de ce mur. L'intérieur est comblé au niveau du sol et les bords sont formés de briques posées sur champ. A moins de faire quelques fouilles, il semble assez difficile d'expliquer ce que pouvaient être ces emplacements.

Un escalier, indiqué sur le plan, devait, de la cave, conduire à la salle qui nous occupe ; vers la 17e ou 18e marche de cet escalier, des éboulis de terre empêchent de monter davantage ; quelques marches de plus, on arriverait à une maçonnerie en mauvais état, qui doit murer le palier par lequel on avait sans doute accès à cette petite salle.

Sur les plans superposés du rez-de-chaussée et du sous-sol, on remarque une différence assez grande dans l'emplacement des murs. Comment expliquer cette différence? L'importance

que cela fait supposer aux fondations paraît hors de proportion avec la charge à soutenir.

Pour résoudre toutes ces questions, ne pourrait-on demander à la propriétaire, Mme veuve Guyard, 13, rue de Limare, la permission de faire procéder à quelques fouilles ? Je l'ai trouvée toute disposée à rechercher dans ses titres tout ce qui pourrait nous intéresser (malheureusement le plus ancien ne remonte qu'à 1772). Il est probable qu'elle accorderait tout aussi volontiers la permission de tâter de près ces antiques témoins des temps passés.

A ceux d'entre vous, Messieurs, qui très souvent déjà ont fait parler les pierres de vouloir bien les interroger.

Ceux que notre vieil Orléans intéresse vous en seraient très reconnaissants.

E. Larcanger.

LES TAPISSERIES DES HOSPICES D'ORLÉANS

II

Dans la séance du 9 octobre 1903, j'avais signalé un article de M. J. Guiffrey, sur les tapisseries des Hospices d'Orléans. A la fin de cet article, publié dans le Bulletin du quatrième trimestre 1903, j'ajoutai que ces tapisseries seraient probablement livrées aux enchères publiques sous quelques mois.

Cette vente a eu lieu, en effet, le 2 juin courant, à la Salle des Fêtes (ancienne Halle Saint-Louis).

Il était à craindre que la plus grande partie de ces tentures disparussent à jamais d'Orléans ; il s'est heureusement trouvé quelques amateurs pour les disputer aux nombreux marchands venus de tous côtés.

Outre les douze fauteuils d'Aubusson, acquis par M. Cléret, la direction du Musée historique de l'Orléanais a pu faire entrer dans les collections de la ville deux intéressantes tentures exécutées au point, à Orléans, dans la première moitié du XVII[e] siècle.

La plus grande en surface mesure vingt mètres superficiels et représente le *Baptême du Jourdain*. A côté de l'Homme-Dieu, figure principale, se voient le *Bon-Pasteur*, l'*Agneau pascal*, et *saint Jean l'Evangéliste*. Les personnages placés sur un fond de verdure sont accompagnés d'animaux et d'oiseaux. Cette scène est encadrée dans une bordure ornée de fruits, de fleurs et d'animaux.

La seconde tapisserie a servi de parement d'autel et montre dans la partie centrale les armoiries des hospices avec deux anges pour supports.

Son développement est de six mètres vingt de longueur et sa hauteur de un mètre dix centimètres.

Deux castels, un saint Antoine, des oiseaux et animaux de toute sorte en garnissent la surface ainsi que les bordures.

L'ensemble des tapisseries aliénees, et qui étaient conservées depuis bien des années dans nos établissements charitables, formait une surface de plus de trois cent vingt mètres carrés. Pour qu'il en reste quelques traces, j'insère à la suite de cette note la désignation des trente-sept numéros inscrits au catalogue de la vente, en rectifiant quelques erreurs et en complétant ces renseignements par le prix d'adjudication et le nom des acquéreurs.

DÉSIGNATION DES TAPISSERIES (1)

1. *Aubusson.* — Deux personnages sur un fond de verdure. Bordures de fleurs. Celles des côtés manquent, pièce rapportée dans la partie supérieure à gauche. Haut. 2 m. 91 ; larg. 1 m. 46.

Adjugée à M. Fauconnier, d'Orléans, au prix de 135 fr.

2. *Aubusson.* — Paysage avec arbres au centre et en perspective. Bordures : guirlandes de fleurs, issantes de deux vases, oiseaux et cornes d'abondance dans la partie supérieure. Haut. 2 m. 91 ; larg. 2 m. 18.

M. Rou, 325 fr.

3. *Aubusson.* — Deux personnages, roi et reine, sur un fond de verdure. Bordure riche avec huit cartouches, dont quatre aux angles portant les attributs de l'amour. Haut. 3 m. 10 ; larg. 2 m. 70.

M. Fauconnier, 600 fr.

4. *Aubusson.* — Verdure avec rivière et pont, oiseaux au premier plan. Bordure de fleurs. Larg. 3 m. 62 ; haut. 2 m. 80.

M. Michy, à Paris, 880 fr.

5. *Flandres.* — Verdure dans laquelle apparaissent deux person-

(1) Lorsque la pièce se présente en *largeur*, ses dimensions sont indiquées par le mot *largeur*. Si c'est le contraire, c'est le mot *hauteur* qui commence.

Toutes ces tapisseries ont été photographiées par M. D. Dubreuil, à l'exception des fragments portés au catalogue sous les nos 21, 28, 29, 30, 31, 35 36, 36 *bis* et 37.

nages. Achille tenant sa lance. Bordure à fleurs avec motifs enrubannés. Haut. 3 m. 07 ; larg. 2 m. 83.

M. Velche, à Paris, 820 fr.

6. *Aubusson*, XVIIe siècle. — Scène de festin avec cinq personnages sous une tente. Bordure : motifs d'ornements et fleurs.

Cette pièce a été coupée par le bas d'une partie d'environ 75 centimètres. Larg. 3 m. 02 ; haut. 2 m. 34.

M. Fauconnier, 150 fr.

7. *Aubusson.* — Antoine et Cléopâtre dans la scène du festin. Bordures : fleurs et médaillons ; elles manquent en haut et en bas. Larg. 3 m. 33 ; haut. 2 m. 35.

M. Perceval, à Paris, 305 fr.

8. *Aubusson.* — Le mariage d'Esther et d'Assuérus. Bordure : fleurs et ornements. Haut. 3 m. 36 ; larg. 2 m. 88.

M. Perceval, 330 fr.

9. *Aubusson.* — Plantes ornementales à large feuillage avec quelques petites fleurs et un bœuf placé à gauche. Bordure : Fleurs avec vases d'ornement. Haut. 3 m. 20 ; larg. 2 m. 96.

M. Velche, 300 fr.

10. *Flandres.* — Scène de festin animé de six personnages, dont deux femmes et deux guerriers. Bordure : Plantes vertes et fleurs avec vases. Haut. 3 m. 35 ; larg. 2 m. 87.

M. Perceval, 500 fr.

11. *Flandres.* — Scène de la vie d'Alexandre le Grand. Bordure : Fleurs, vases et rinceaux. Haut. 3 m. 52 ; larg. 3 m. 36.

M. Roseneau, à Paris, 515 fr.

12. *Flandres.* — Pièce de la même suite avec bordures semblables. Haut. 3 m. 55 ; larg. 3 m. 30.

M. Roseneau, 600 fr.

13. *Flandres.* — Un guerrier ou souverain auquel apparaît une reine ou fée des eaux. Derrière, à droite, deux figures debout. Bordures : à fleurs et médaillons ; celles du haut et du bas ont été coupées. Larg. 2 m. 95 ; haut. 2 m. 28.

M. Perceval, 355 fr.

14. *Flandres.* — Sous les murs d'une ville qu'on aperçoit au fond se livre un combat entre cavaliers et soldats à pied. On distingue deux croissants et une étoile sur l'étendard qui figure à gauche. Bordures : fleurs et ornement. On a découpé un morceau

du bas de cette bordure sur une longueur de 1 m. 20. Larg. 3 m. 64. Haut. 2 m. 76.

M. Fabre, à Paris, 335 fr.

15. *Aubusson.* — Verdure sur laquelle se voient deux lapins au premier plan. Bordure : roses et tulipes. Larg. 4 m. 30 ; haut. 3 m. 08.

Mme André, à Paris, 705 fr.

16. *Aubusson.* — Verdure avec paysage, rivière au centre et deux hérons aux bords. Bordure : fleurs et guirlandes enrubannés. Larg. 4 m. 79 ; haut. 2 m. 78.

M. Mahon, à Orléans, 780 fr.

17. *Flandres.* — Scène du mariage de Gombault et Macé. En avant le prêtre et le seigneur, le joueur de cornemuse précède les époux. Au fond, à gauche, église et paysage ; à droite, les apprêts du festin : poulet à la broche, etc. Bordure : fleurs entremêlées d'oiseaux et de vases. Larg. 4 m. 12 ; haut. 3 m. 10.

M. Fauconnier, 800 fr.

18. *Flandres.* — Antoine et Cléopâtre, sur des vaisseaux. Bordure de fleurs avec six médaillons au milieu, en haut et en bas un aigle aux ailes déployées. Larg. 3 m. 92. Haut. 3. 23.

M. Decoux, 900 fr.

19. *Aubusson.* — Au centre d'un joli paysage, figure allégorique de l'abondance et de l'automne accompagnée d'enfants qui apportent des raisins, fruits et fleurs. Bordure : fleurs et ornements. Larg. 4 m. 01 ; haut. 2 m. 73.

M. Fauconnier, 1,500 fr.

20. *Aubusson.* — Paysage avec deux oiseaux dans les arbres. Bordure : fleurs roses et œillets. Larg. 4 m. 20 ; haut. 2 m. 82.

M. Velche, 900 fr.

21. Panneau composé de fragments de diverses tapisseries. Larg. 4 m. 36 ; haut. 2 m. 96.

M. Fabre, 200 fr.

22. *Aubusson.* — Verdure, bordure à fleurs variées. Larg. 4 m. 44 ; haut. 3 m. 14.

M. Arnaud, 1,000 fr.

23. *Aubusson.* — Scène biblique ? Bordure : fleurs et huit cartouches-médaillons ornementés. Larg. 3 m. 72 ; haut. 3 m. 15.

M. Roseneau, 700 fr.

24. *Orléans* XVIIe siècle. — Tapisserie au point. Scène de la vie de N.-S. J.-C. où figurent le Christ et l'ange, l'Arche d'alliance, l

Calvaire, le temple de Jérusalem, etc. Bordure : fleurs et oiseaux ; aux angles, têtes de lions. Larg. 3 m. 17. ; haut. 2 m. 61.

M. Roseneau, 500 fr.

25. *Orléans* XVIIe s. — Jésus au Jardin des Olives ; au premier plan, à droite, le Christ ; à gauche, les apôtres ; au fond, la ville de Jérusalem. Sans bordure. Larg. 3 m. 41 ; haut. 2 m. 32.

M. Fauconnier, 200 fr.

26. *Orléans* XVIIe s. — Tapisserie au point. Jésus et Marie-Madeleine. Bordure : fleurs et fruits. Larg. 3 m. 37 ; haut. 3 m. 14.

M. Lévy, à Paris, 240 fr.

27. *Orléans* XVIIe s. — Tapisserie au point. Jésus et la Samaritaine. Bordure : fleurs. Larg. 4 m. 40 ; haut. 3 m. 28.

M. Archy, à Paris, 490 fr.

28. Fragments réunis de tapisseries anciennes, formant un panneau de 1 m. 87 de long sur 2 m. 85 de larg.

M. Constans, à Orléans, 28 fr.

29. *Aubusson.* — Fragment réunis en un panneau Aubusson de 1 m. 32 de long sur 2 m. 96 de haut.

M. le docteur Garsonnin, à Orléans, 40 fr.

30. Fragments d'anciennes tapisseries d'Aubusson réunis en un panneau de 1 m. 32 de larg. sur 2 m. 96 de haut.

M. le docteur Garsonnin, à Orléans, 60 fr.

31 et 32. *Orléans* XVIIe s. — Parement d'autel exécuté au point à Orléans au XVIIe s. Cette intéressante pièce présente dans son long développement de six mètres un fond de verdure dans lequel se voient deux castels, l'un à droite, l'autre à gauche. Une flore luxuriante, tant dans l'œuvre que dans la bordure, présente un semis d'animaux et d'oiseaux très varié de genre : lions, lionnes, girafes, loups, chiens, moutons, lapins, faisans, paons forment une véritable ménagerie. La partie centrale offre un caractère particulier pour nous en ce qu'elle présente les armoiries des hospices d'Orléans : *d'azur à la croix tréfelée d'or*, posée en pointe sur un croissant. Cet écu est supporté par deux anges. Larg. 6 m. 20 ; haut. 1 m. 10.

M. Herluison, pour le Musée historique de l'Orléanais, 1,505 fr.

33. Panneau composé de tapisseries au point et autres tissus. Larg. 3 m. 25 ; haut. 2 m. 12.

M. Fauconnier, 100 fr.

34. *Orléans.* — Le baptême du Jourdain. Au centre, le Christ, la colombe du Saint-Esprit au-dessus de sa tête. A droite, saint Jean

l'Evangéliste écrivant les Evangiles. Dans la même partie, le Bon-Pasteur ramenant sa brebis sur ses épaules. A la partie opposée, le divin maître suivi de l'Agneau pascal. Dans les arbres, de nombreux oiseaux ; sur le terrain, de l'eau, des animaux de toute sorte qu'entourent des plantes. Les bordures sont chargées de fruits et de fleurs. Curieuse tapisserie au point.

M. Herluison, pour le Musée historique de l'Orléanais, 700 fr.

35. *Orléans* XVIIe s. — Bordure en tapisserie au point, fruits et fleurs.

M. Fabre, 163 fr.

36. Morceaux variés de tapisseries anciennes.

M. Fauconnier, 85 fr.

36 *bis*. Dix morceaux de tapisseries anciennes.

Mme André, 36 fr.

37. Panneau composé de verdures et autres tapisseries à fleurs, oiseaux, etc.

M. Rou, 110 fr.

38 *Aubusson.* — Six fauteuils en tapisserie dont les sujets sont empruntés aux fables de La Fontaine, d'après les compositions d'Oudry, fûts en bois sculpté, de l'époque Louis XV.

M. Cléret, d'Orléans, 13,000 fr.

39. *Aubusson.* — Six autres fauteuils à médaillons, fûts de l'époque Louis XVI avec sujets tirés de fables de La Fontaine de la même suite.

M. Cléret, d'Orléans, 13,000 fr.

Ces douze fauteuils provenaient, on pense, d'un don fait aux hospices en 1829, par M. de Rochas.

APPENDICE.

Note relative aux tapisseries de la Cour d'Appel d'Orléans.

Notre ville était jadis très riche en tapisseries et, sans remonter très loin, nos contemporains doivent se souvenir qu'avant la guerre de 1870 on voyait, à l'époque des processions de la Fête-Dieu, de nombreuses tapisseries tendues par les particuliers le long de leur maison, dans les rues que devait parcourir le cortège.

Beaucoup de ces tentures ont été vendues par leurs propriétaires, mais il en reste encore dans les familles.

D'autre part, sans parler des églises qui ont été dépouillées en grande partie à l'époque révolutionnaire, quelques établissements publics en conservent d'intéressantes, parmi lesquelles celles provenant de l'ancien Châtelet, actuellement placées dans la salle à manger de la préfecture. Notre aimable collègue M. Léon Dumuys en préparant l'historique, nous nous abstiendrons d'en parler.

Les pièces tendues au Palais de justice dans le cabinet de M. le Président de la Cour d'appel font partie d'une suite de la *vie de Psyché.*

La première scène représente les peuples et les rois venant déposer leurs hommages et leurs présents aux pieds de cette beauté surnaturelle ; ses deux sœurs sont derrière elle.

Cette scène occupe tout le grand panneau en face la cheminée. Le morceau qui se trouve entre les deux fenêtres a été détaché du premier, ainsi que le montre le pied d'un enfant dont le corps se trouve sur le grand morceau ; il n'est pas douteux que c'est la même scène, le même sujet.

L'autre scène, qui se trouve séparée en deux par la cheminée, représente le cortège de Psyché, portée sur une litière, pour être, suivant l'ordre de l'oracle, exposée dans un désert et livrée au monstre.

La troisième scène, qui ne doit être qu'un fragment de panneau, représente Psyché introduite par Zéphire dans le palais de l'amour.

Ces trois suites font partie de *l'histoire de Psyché*, d'après Raphaël.

Dans l'inventaire des tapisseries royales dressé en 1663, figurent quatre suites de Psyché, trois en six pièces, une en cinq ; elles sont attribuées aux de la Planche.

Vers 1630, Raphaël de la Planche était venu fonder une fabrique dans le faubourg Saint-Germain, près de l'hôpital des Teigneux. Il quittait le faubourg Saint-Marcel et les Gobelins, dont il était l'un des directeurs, laissant Marc de Commans seul

chef de cette maison. Le monogramme formé des lettres M V D P qui figure dans une bordure semble confirmer l'attribution à cet artiste.

Mais d'où est venue cette tapisserie au Palais de justice ? Les souvenirs les plus anciens qui ont été consultés n'ont pu fournir aucun renseignement.

Aux archives de la préfecture, on trouve, en 1811 et dans quelques années suivantes, des inventaires du mobilier de la Cour d'assises, dressés par le premier président Petit-Lafosse.

Dans cet inventaire, on voit figurer dans le mobilier de la salle d'audience neuf morceaux de tapisserie à grands personnages. Il semble que ce soit ces tapisseries. Elles sont estimées 140 francs.

L'année suivante, ces morceaux ne figurent plus à l'inventaire, mais elles y reparaissent en 1813 avec l'estimation diminuée : 135 francs au lieu de 140.

Ajoutons que la salle d'audience de 1811 était la grande salle du musée de peinture actuel (ancien hôtel des Créneaux).

H. Herluison.

JEANNE D'ARC SAVAIT-ELLE ÉCRIRE OU SIGNER ?

M. le comte de Maleissye nous communique une réponse qu'il a faite à l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*. Cette lettre a sa place marquée ici. Les fac-simile des lettres conservées dans la famille de Maleissye et de la ville de Riom figurent au musée de Jeanne d'Arc et dans les archives de la Société :

Monsieur,

La question faite dans l'*Intermédiaire* du 20 mars : « Jeanne d'Arc savait-elle écrire ou signer », paraît s'adresser particulièrement à ceux qui possèdent les lettres de la Pucelle ; et puisque votre correspondant veut bien citer notre nom, je tiens à répondre à cette invitation d'une manière aussi complète que possible.

Les doutes, les hésitations de votre correspondant tomberaient immédiatement s'il voulait bien faire un petit voyage avec moi et venir aux environs de Chartres, au château d'Houville, chez mon neveu.

Il verrait les lettres, exminerait la signature et en même temps s'intéresserait à tous les documents réunis par Charles du Lys. — Je faisais ce voyage, il y a quelques jours, avec M. Baguenault de Puchesse, le si distingué président de la Société historique d'Orléans. Lui aussi avait des doutes, et ces doutes ont été remplacés par une certitude. N'importe qui rapporterait la même impression.

Le papier, l'écriture, les fragments de sceaux, tout atteste que l'on est bien en présence de lettres de Jeanne d'Arc.

Voilà pour l'érudit qui peut apprécier ces détails, et il ne fera que suivre Quicherat.

Dans les trois lettres de Jeanne d'Arc que nous possédons, *deux* sont signées, *une* ne l'est pas. — Le corps des trois lettres est du même secrétaire et pour les deux lettres signées (*Jehanne*) l'œil le moins expérimenté reconnaîtra une *main* peu habile et qui n'a rien de commun avec celle qui a écrit le corps de la lettre. Dans les deux lettres, il ne peut y avoir de doute, c'est bien la même main qui a tracé le nom de *Jehanne.*

Si nous possédons trois lettres de la Pucelle, il en existe une quatrième que, depuis le jour où Jeanne d'Arc la lui envoyait, la ville de Riom a précieusement conservée dans ses archives. Une comparaison avec nos lettres s'imposait ; aussi ai-je tenu, avant de vous répondre, à m'en procurer le fac-simile.

La lettre aux habitants de Riom est signée ; un enfant n'hésiterait pas à reconnaître la même signature que sur nos deux lettres. — Il y a *identité complète.*

Les mêmes formes de jambages, les mêmes tremblements, et la même hésitation qui, sur deux lettres (une des nôtres et celle de Riom), donne cinq jambages pour les deux *n*, puis tâche d'en rattraper *un*. Chaque jambage est séparé et l'on reconnaît une main incapable de le lier avec celui qui suit.

Il ne peut donc y avoir de doute : Jeanne d'Arc *pouvait* signer, mais cela ne veut pas dire qu'elle *savait.*

Si sa main hésitait pour écrire (*Jehanne*) au temps de ses triomphes, serez-vous étonné que, pendant son procès et pour signer une cédule d'abjuration, elle se rendit compte que l'émotion ne permettrait à sa main que de tracer des caractères informes ? On ne peut donc être surpris qu'elle n'ait voulu mettre qu'une croix.

Je n'ose aller jusqu'à dire que j'y verrais, de sa part, un refus de signer et que la croix n'est pas d'elle ! Tant de mauvaise foi s'est montrée dans ce procès que cette supposition pourrait être la vérité !!

La première explication suffit, car l'existence d'une lettre

non signée établit que cela devait être pour la Pucelle une chose très étudiée et difficile que de tracer *Jehanne*.

Elle ne devait le faire que lorsqu'elle attachait à sa missive une plus grande importance.

Dans la lettre de Riom, elle réclame des subsides, poudre, salpêtre, arbalestes, vivres et habillements. — A Clermont, les registres du temps attestent que la ville avait reçu une lettre de *Jehanne la Pucelle et messaige* de Dieu faisant les mêmes demandes.

Des nombreuses lettres que Jeanne d'Arc a envoyées, s'il n'en reste que quatre, leur histoire est aussi claire, aussi nette que possible, et peu de documents peuvent être suivis d'une manière aussi précise.

La lettre de Riom se trouve dans les archives de la ville depuis novembre 1429. Je n'ai pas à rappeler comment les trois autres sont venues en notre possession. Toutes trois ont été adressées à la ville de Reims, toutes trois sont restées dans les archives de Reims — jusque vers 1630. — Elles sont indiquées dans un inventaire des archives fait en 1625 par l'un des échevins — Jehan Rogier; or, en faisant son inventaire, Jehan Rogier parafait toutes les pièces. — Quicherat a reconnu sur nos lettres la signature de Jehan Rogier; pour Quicherat, il ne peut y avoir d'hésitation, nos lettres sont celles qui étaient à Reims en 1625.

Comment ont-elles quitté Reims? Charles du Lys avait un culte profond et éclairé pour sa grand'tante. Il était avocat général en la cour des aydes et avait par conséquent une assez grande situation dont il profitait pour réunir tous les souvenirs qui se rattachaient à la mémoire de sa grand'tante.

Il est donc évident que Charles du Lys obtint que la ville de Reims se dessaisît en sa faveur des lettres de la Pucelle; et la preuve est faite par une lettre de Peiresc qui établit qu'en 1630 les lettres de Jeanne d'Arc étaient en la possession de Charles du Lys; il lui demande d'en prendre copie. Nous possédons cette lettre de Peiresc.

Charles du Lys fut le dernier descendant mâle de la famille de Jeanne d'Arc. Ses deux fils moururent avant lui, et il n'eut

qu'une petite-fille ayant laissé postérité, Anne de Barentin, qui épousa en 1684 le marquis de Maleissye.

En terminant, je ne peux que répéter : Si l'autorité de Quicherat ne vous suffit pas, venez, examinez par vous-même et vous ne douterez plus. — Jeanne d'Arc ne savait ni lire, ni écrire, mais elle pouvait apposer sa signature.

Je veux espérer ne pas avoir trop abusé de l'intérêt de vos lecteurs et vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Comte C. de Maleissye.

Orléans. — Imprimerie P. Pigelet, 8, rue Saint-Etienne.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XIII. — N° 180.

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1904

Séance du vendredi 8 juillet 1904.

Présidence de M. le comte Baguenault de Puchesse, *président.*

— M. le Président rend compte des nombreuses publications adressées à la Société depuis un mois. Il signale notamment : le dernier recueil des conférences faites au musée Guimet, une notice sur cette Société écrite à l'occasion de l'anniversaire de la vingt-cinquième année d'existence de ce musée, et une histoire du canton de Sennecy-le-Grand par M. Niepce, ancien conseiller à la Cour de Lyon.

— M. le Président rapporte ensuite qu'il a assisté, le dimanche 3 juillet 1904, avec MM. Herluison et Breton, à la fête historique célébrée ce jour-là à Jargeau. A l'anniversaire traditionnel de la délivrance de cette ville par Jeanne d'Arc avait été jointe la pose solennelle, dans la grande salle de la mairie, par les soins de la Société du Souvenir français, d'une plaque commémorative en l'honneur de la famille Gangnières. Ce fut, dit M. le Président, une fort agréable journée. Après la cérémonie d'usage à l'église et la procession, le cortège se rendit d'abord à la mairie où M. le docteur Rocher, en sa qualité de président du Souvenir français, remit à la municipalité la plaque

destinée à rappeler les hauts faits des frères Gangnières. Une nombreuse assemblée se réunissait ensuite dans la classe des garçons, sous la présidence de M. Lair, membre de l'Institut, qui avait bien voulu venir rehausser la fête de sa présence. Après un remarquable discours préparatoire de M. Lair, la parole était donnée par celui-ci à M. de Contenson, ancien capitaine d'Etat-major, qui, dans une conférence fort intéressante, raconta comment, en plein XVIIe siècle, plusieurs enfants du peuple, fils d'un marchand boucher de Jargeau, parvinrent à se créer des postes importants dans l'armée française (l'un d'entre eux fut lieutenant-général des armées du roi), et s'y distinguèrent par leurs talents et leur valeur. Ce tableau des mœurs patriarcales de la bourgeoisie d'alors émut singulièrement l'auditoire et il est à désirer que le texte de cette conférence remplie d'idées aussi justes qu'élevées puisse nous être remis, comme nous l'espérons, de manière à ce que, par l'impression dans notre *Bulletin*, nous conservions un souvenir durable de cette belle fête qui s'est terminée le soir par un banquet où se trouvèrent réunies en harmonie parfaite des personnes de toutes opinions et à la fin duquel furent prononcés des toasts très justement applaudis. Nous ne saurions oublier, dit en terminant M. le Président, l'organisateur dévoué et habile de cette solennité, M. Leroy, ancien magistrat, membre correspondant de la Société. C'est lui, en effet, qui, tout en s'effaçant avec une trop grande modestie ce jour-là, avait à l'avance tout préparé, qui avait fait à la Société l'honneur de lui demander sa collaboration pour l'inscription Gangnières et qui nous a invités à assister à la fête de Jargeau.

A la suite de cette communication, MM. Baguenault de Puchesse, Herluison et Breton présentent M. Ludovic de Contenson, ancien officier d'Etat-major, comme membre correspondant de la Société. Suivant le règlement, il sera procédé à l'élection du candidat à une séance ultérieure.

— M. Herluison, rappelant la très intéressante lecture faite par M. Baguenault de Puchesse d'une note historique sur l'assassinat du duc de Guise par Poltrot de Méré, note qui doit paraître dans nos *Mémoires*, explique qu'il avait désiré illustrer ce récit au moyen de la reproduction d'un des monuments élevés dans notre région à la mémoire de cet

événement. Mais la plaque commémorative du passage du duc de Guise au château de Caubray est sans intérêt. La pierre dite Pierre du Duc, placée au carrefour des Vaslins, n'offre également aucun caractère certain d'authenticité. Or, en visitant l'exposition des Primitifs, au pavillon de Marsan, M. Herluison a remarqué un portrait curieux de Poltrot de Méré, appartenant à M. Masson d'Amiens. Il a demandé à celui-ci l'autorisation de le faire photographier pour le placer en tête de l'étude de M. Baguenault de Puchesse, ce qui lui a été accordé. Il est donc décidé que cette reproduction sera faite en même temps qu'une réduction de l'estampe de Torterel et Périssin, qui représente l'assassinat du Duc.

A cette occasion, M. Huet rappelle qu'au lieu dit les Vaslins, à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, une petite fermette, sise près de la Pierre du Duc, lui a paru, au milieu des dix ou douze maisons qui réclament l'honneur d'avoir recueilli le duc blessé, présenter des caractères plus particuliers d'authenticîté, notamment sa porte et sa fenêtre sculptées et ornées de trèfles. Il pense qu'on pourrait sans inconvénient faire figurer cette maison dans la notice de M. Baguenault comme étant plus probablement celle où le duc de Guise est mort. M. Fougeron offre de la photographier, et il demeure décidé qu'il sera ainsi fait, sur un dernier mot de M. Baguenault de Puchesse, constatant que si l'on ne connaît pas exactement la maison où le duc de Guise est mort, il est du moins constaté par plusieurs lettres de Catherine de Médicis, datées du camp, que le chef de l'armée catholique a demeuré environ huit jours après sa blessure dans cet endroit.

— M. le chanoine Cochard fait connaître qu'il a reçu de nouveaux renseignements de M. Munsch, notaire, membre correspondant de la Société, au sujet de trois verrières de Sully-sur-Loire.

En possession de ces documents, il se propose de dresser un travail d'ensemble sur ces verrières. Il en donnera ultérieurement lecture à la Société.

— Enfin M. Jarry demande et obtient la parole pour donner connaissance à la Société d'une note qu'il vient de dresser et qu'il se propose de communiquer aux journaux, au sujet de la maison dite de

Jeanne d'Arc, habitée par l'héroïne pendant son séjour à Orléans, maison menacée de destruction par le projet d'élargissement de la rue du Tabourg. Il est absolument certain, dit-il, que Jeanne d'Arc a habité dans cette rue et il résulte des recherches auxquelles M. Jarry s'est livré et d'un plan qu'il a dressé et qu'il fait circuler dans la salle, que la chambre où Jeanne d'Arc a passé plusieurs jours faisait partie de la maison qui porte le n° 33 et non le n° 35, comme on l'avait cru généralement jusqu'ici.

Cette note est renvoyée à la commission des publications, afin de prendre acte, dès à présent, de la communication, par l'insertion dans le *Bulletin*, sauf à insérer plus tard dans les *Mémoires* le travail d'ensemble que M. Jarry se propose, ainsi qu'il le déclare, de dresser sur ce sujet.

Séance du vendredi 22 juillet 1904.

Présidence de M. LE COMTE BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— M. le Président rend compte des diverses publications reçues depuis la dernière séance et donne connaissance d'une lettre circulaire par laquelle la Société d'émulation de l'agriculture de l'Ain annonce une souscription dans le but d'élever un monument à l'astronome Jérôme Lalande à Bourg-en-Bresse, lieu de sa naissance, à l'occasion du centenaire de sa mort qui sera célébré en 1907.

— Au nom de la commission des publications, M. Cochard rend compte du travail de M. Eugène Jarry intitulé : *La maison de Jeanne d'Arc à Orléans*, lu à la séance précédente. La commission conclut d'une part à l'insertion de ce travail dans le plus prochain *Bulletin* à paraître et, d'autre part, faisant sien le desideratum de l'auteur, demande la constitution d'une commission ayant pour but de veiller à ce que, lors de l'élargissement de la rue du Tabourg, la façade de la maison qui porte le n° 33 de cette rue et qui, à n'en plus douter, est celle où Jeanne d'Arc est descendue lors de sa venue à Orléans, en 1429, ne soit pas détériorée. Avec l'auteur, la commission demande

aussi qu'il soit dressé un plan exact de cet immeuble destiné à disparaître, au moins en partie, lorsque ces travaux seront exécutés (1).

M. le Président, après avoir consulté l'assemblée, déclare qu'il fera toutes les démarches nécessaires, au nom de la Société, près de la municipalité orléanaise, dans le double but qui vient d'être indiqué.

— M. Cochard, reprenant la parole, lit une note qui forme la première partie d'un travail qu'il a entrepris sur les verrières de Sully-sur-Loire. Trois minutes précieuses ont été communiquées à M. Cochard par M. Munsch, notaire à Sully, membre correspondant de la Société. Elles présentent les dates et le sujet de ces verrières qui remontent au XVIe siècle.

Dans une prochaine séance, M. Cochard donnera lecture de la suite de son travail.

— M. le Président annonce qu'il fera parvenir aux lauréats du prix Davoust les récompenses décernées par la Société.

— Puis, il annonce la démission de M. Noel, membre titulaire, qui, à son grand regret, a déclaré ne pouvoir plus continuer à donner à la Société son très utile concours.

Séance du vendredi 14 octobre 1904.

Présidence de M. le comte Baguenault de Puchesse, *président.*

— M. le Président a le regret de signaler la perte que vient de faire la Société en la personne de M. Anatole de Barthélemy, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, ancien président de la Société des Antiquaires de France, né à Reims, en 1821, membre honoraire de la Société depuis 1874, décédé en juin dernier, et aux obsèques de qui il a assisté. M. de Barthélemy, dit M. le Président, a présidé, il y a quelques années, l'une des séances annuelles du Comité

(1) Voir plus loin, page 461.

des Sociétés savantes à la Sorbonne. Il était surtout connu comme numismate et a notamment édité un manuel très remarquable de numismatique ancienne et moderne.

— Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts communique le programme du congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements qui se tiendra à Alger en 1905. Il est à peu près entièrement consacré à l'Afrique, tant au point de vue de l'histoire et de la philologie qu'à celui de l'archéologie, de l'économie politique et sociale, de la géologie, des sciences et enfin de la géographie. Un exemplaire de ce programme est déposé sur le bureau.

— Il est fait hommage à la Société, par M. Dufour, bibliothécaire-archiviste de Corbeil, de six brochures dont il est l'auteur.

— Il est fait hommage à la Société, par M. Paul Barbier fils, professeur à l'Université de Leeds (Angleterre), d'une photographie reproduisant des fragments de gants et de chaussures provenant de la sépulture de l'évêque d'Orléans, Germain Vaillant de Guelis (XVI[e] siècle), découverte dans l'église de Saint-Liphard de Meung-sur-Loire par M. le comte de Pibrac.

La Société a encore reçu le volume auquel elle a souscrit, intitulé : *Répertoire historique et biographique de la Gazette de France*

MM. Herluison et Leroy font hommage à la Société d'une brochure qu'ils viennent de faire paraître sur : *La famille Gangnières.*

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

M. le Président signale ensuite les nombreuses publications reçues depuis la fin de juillet et notamment une brochure rapportant la célébration du centenaire de la Société des antiquaires de Picardie.

— Deux présentations sont déposées sur le bureau :

1° MM. Baguenault de Puchesse, Herluison et Jacob présentent, pour remplacer M. Noel, architecte, membre titulaire résidant, qui a donné sa démission, M. J. Soyer, archiviste du Loiret, membre de la Société des Antiquaires du Centre, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les études historiques ;

2° MM. Basseville, Herluison et E. Huet présentent comme membre correspondant M. Henri Claye, notaire à La Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne).

Il sera procédé à leur élection après l'expiration des délais réglementaires.

— M. Huet analyse une nouvelle brochure en ces termes :

« M. Jules Brosset, organiste de la cathédrale de Blois, m'a chargé de vous remettre en son nom une petite brochure dont il vous fait hommage : Elle est intitulée : « *Charles Hérissé, chanoine honoraire* « *de l'Eglise d'Orléans, maître de chapelle de la cathédrale,* « *1737-1817* ».

L'auteur est Orléanais de naissance ; il fut élève de la Maîtrise de la cathédrale, dont son père fit longtemps partie. Charles Hérissé fut Orléanais, lui aussi, « du berceau à la tombe. » Parti pendant treize ans comme maître de chapelle à Meaux, il revint au même titre à la cathédrale d'Orléans et mourut chanoine honoraire. A tous ces titres, cette brochure appartient au dossier de notre histoire locale : il convient, n'est-ce pas, de remercier M. Brosset de nous en avoir fait hommage.

La brochure est courte : trente-quatre pages, mais elle est pleine de faits et de faits intéressants.

Elle contient d'abord une esquisse déjà développée de la façon dont étaient recrutées et organisées les Maîtrises des cathédrales. N'est-il pas curieux de voir le Chapitre réuni en jury musical apprécier ainsi une composition de l'abbé Hérissé, candidat à la place vacante : « Ayant un plus beau chant, plus nouveau, plus varié, plus « de régularité dans l'harmonie, plus heureux dans l'expression des « paroles, enfin plus conforme aux règles de l'art. »

Le maître ainsi agréé à cause de son talent et aussi sur le vu de ses lettres de tonsure et de prêtrise est nommé maître de musique et des enfants de chœur de l'église.

A quelles conditions ?

Les charges d'abord. Il doit enseigner, élever, nourrir, chauffer, nettoyer, blanchir les enfants à ses frais, tout en obéissant à la discipline du Chapitre.

Les bénéfices ensuite : quarante-huit livres par chaque semaine et huit muids de blé méteil par chaque année. » Et à cet effet, il est nommé chanoine semi-prébendé de la cathédrale.

Ne saisissez-vous point là sur le vif la mise en action d'une de ces associations anciennes réglant souverainement l'exercice de sa fonction : le Chapitre maître de son bas-chœur, le recrutant, le payant, et l'administrant sous sa seule responsabilité?

Le maître de chapelle n'était point rivé à sa fonction, car le Chapitre dut l'augmenter pour le soustraire à l'ambition de chapitres rivaux jaloux de son talent.

Son talent était grand, en effet. Nous avons vu en quelle estime le Chapitre de Sens tenait l'un de ses premiers motets. M. Brosset a pu retrouver un *Dies iræ* de sa composition ; il consacre à son analyse six pages de sa brochure qui nous font vraiment désirer de le voir exécuter au moins par extraits à la cathédrale ; c'est un hommage que M. l'abbé Laurent, son successeur médiat, voudra rendre à un musicien orléanais.

L'étude de M. Brosset se termine par le récit du destin qui fut fait par la Révolution aux Maitrises supprimées comme annexes du Chapitre : liquidées les prébendes.

Le bas-chœur était sans ressources
Et les enfants étaient sans voix.

La tourmente révolutionnaire faillit les laisser sans maître ! Il échappa cependant et, après le Concordat, nommé chanoine honoraire, grâce aux maigres ressources que lui fournit la Fabrique, l'abbé Hérissé continua de chanter au chœur avec deux chantres, un enfant de chœur et un serpent !

Il mourut en 1817, à 81 ans. Le musée historique d'Orléans possède la lettre autographe de l'abbé de Luchet et conserve son portrait au lavis, dont la brochure donne une reproduction.

La Société archéologique voudra, je pense, lui conserver son souvenir.

Séance du vendredi 27 octobre 1904.

Présidence de M. Herluison, *vice-président*

— M. le Président fait connaître que M. Baguenault de Puchesse ne peut être ce soir parmi nous par suite d'un deuil de famille.

— Par suite des ouvrages reçus récemment, M. le Président signale dans le *Bulletin* de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, t. XII, 1re livraison, 1904, p. 47, une note sur les ornements d'église donnés par Talbot, comte de Shrewsbury, maréchal de France, à la chapelle Saint-Georges, de Rouen, le 22 décembre 1444, et une note sur une maison de plaisance, sise à Sotteville-les-Rouen, ayant appartenu à Pierre Cauchon.

Dans les *Mémoires* de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, t. XII, 1904, p. 305, une note sur les écoliers chartrains à l'Université d'Orléans, par Mme la chanoinesse Amicie de Villaret.

— M. le Président lit ensuite une lettre de notre collègue, M. P. Fourché, de Bordeaux, informant la Société de la remise à une date ultérieure de la séance de la Société pour la défense des monuments et des sites dont il est le président.

— M. le Président fait connaître qu'il a transmis au nom de la Société, à la mairie de Jargeau, le tirage à part de la notice qu'il a écrite, en collaboration avec M. Leroy, sur la fête célébrée en cette ville en l'honneur des frères Gangnières et à laquelle la municipalité avait bien voulu convoquer notre bureau.

— Conformément au règlement, il est décidé qu'on pourra valablement procéder, à la prochaine séance, à l'élection d'un membre titulaire résidant, en remplacement de M. Noel. Le seul candidat présenté est M. Soyer, archiviste du Loiret.

Il sera en même temps procédé au vote de l'élection de M. Ludovic de Contenson, auteur de travaux historiques et éditeur des mémoires du comte de Souvigny et de M. Claye, notaire à la Chapelle-la-Reine, tous deux comme membres correspondants.

En conséquence, les cartes de convocation pour la prochaine séance porteront la mention : *élections*.

— M. le chanoine Cochard donne lecture d'un travail sur l'une des trois verrières de Sully-sur-Loire, celle qui représentait Notre-Dame de Pitié.

Au moyen de pièces communiquées par M. Munsch, notaire à Sully, et tirées des minutes de son étude, il lui a été permis de constater que le peintre de cette verrière portait le nom de Billard et que l'exécution de ce travail artistique se plaçait en 1593.

M. Cochard se propose de décrire ultérieurement deux autres verrières de l'église paroissiale de Sully.

— M. Basseville signale qu'une Commission nommée jadis pour dresser le catalogue des archives de la Société avait commencé ce travail resté inachevé.

Une nouvelle Commission, composée de MM. Basseville, Cochard et Raguenet de Saint-Albin, est nommée à l'effet de le mettre à chef.

Séance du vendredi 11 novembre 1904

Présidence de M. le comte Baguenault de Puchesse, *président.*

— Parmi les publications nouvellement reçues, M. le Président signale les suivantes, comme présentant un intérêt particulier pour la Société :

Le catalogue général des manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques de France : Besançon.

La bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiée par les Sociétés savantes, sous les auspices du ministère de l'Instruction publique (par M. Robert de Lasteyrie, 1901-1902).

Les Annales de Baltus (abbé Paulus), Metz, 1904.

Une circulaire adressée par la Société historique et archéologique de Château-Thierry annonce que cette Société prend l'initiative d'une souscription publique pour contribuer à la restauration de l'église gothique de Mézy-Moulins, située à deux lieues de Château-Thierry.

L'Académie de Stanislas, à Nancy, fait connaître qu'elle décernera, en 1908, un prix de 1.000 fr., fondé par le docteur Herpin, de Metz, à l'auteur du meilleur mémoire sur une question de routes, voies na-

vigables et chemins de fer pour améliorer les voies de communication des départements français de l'ancienne Lorraine.

Le programme de ce concours est déposé sur le bureau.

M. l'abbé Gabriel Plat, vicaire de l'église de la Trinité, de Vendôme, fait hommage à la Société de vingt-deux cartes postales illustrées et représentant diverses sculptures qu'il a photographiées en cette église. Des remerciements lui seront adressés.

— M. le Président signale encore l'envoi qui vient d'être fait à la Société par M. le docteur Eric Brate, professeur au lycée de Stockholm, d'une brochure en suédois sur une inscription en caractères runiques trouvée dans le grand cimetière d'Orléans, par M. Vergniaud-Romagnési et qui avait fait l'objet d'une communication de M. Léon Dumuys.

A cette occasion, M. le Président annonce la distinction méritée que vient d'obtenir notre érudit collègue, M. Léon Dumuys, récemment nommé membre correspondant de l'Académie royale des belles lettres, d'histoire et des beaux-arts de Stockholm, en récompense de ses recherches sur les étudiants scandinaves, à l'Université d'Orléans et de la communication très documentée qu'il a faite de cette inscription placée en mémoire d'un étudiant suédois devenu bourgeois de notre ville.

— MM. Herluison, Jarry et Dumuys proposent comme membres correspondants, à titre étranger, MM. le docteur Erik Brate et M. le professeur Læffler, tous deux membres de cette Académie de Stockholm.

Il sera procédé à leur élection à une prochaine séance.

— M. le chanoine Cochard ayant lu dans un journal d'un département voisin une note au sujet d'une voie gallo-romaine découverte sur la commune d'Arrabloy, en établissant un chemin, demande qu'on s'adresse à quelqu'un de l'arrondissement de Gien pour obtenir des renseignements précis à ce sujet. M. le Président veut bien se charger de correspondre avec M. Loreau, de Briare.

— M. le chanoine Cochard, continuant sa lecture sur les verrières de Sully-sur-Loire, aborde la description de la curieuse verrière conservée dans l'église paroissiale et qui représente le voyage et les aventures d'un jeune pèlerin qui fut l'objet de la miraculeuse protection de saint Jacques en se rendant à Compostelle avec sa famille. Il donne en même temps connaissance du marché fait avec le peintre-verrier, en 1593. Celui-ci, moyennant seize écus d'or au soleil, exécuta ce travail en l'espace de trois mois.

Séance du vendredi 25 novembre 1904

Présidence de M. Herluison, *vice-président.*

— A l'occasion du procès-verbal, M. l'abbé Cochard croit devoir signaler qu'on pourrait s'adresser, pour avoir des renseignements précis sur la route d'Arrabloy, à M. Raud, de Gien, qui est tout indiqué comme connaisseur en cette matière, par son remarquable travail sur l'histoire de Genabum. M. Herluison veut bien se charger d'écrire à M. Raud.

— Parmi les publications reçues, M. le Président signale l'Académie romane, et son magnifique volume intitulé : *Bibliografia romana* 1508-1838, par J. Bianu et Nerva Hodas, bibliothécaires de cette Académie.

Ce premier volume comprend les périodes de 1508 à 1716. Il est imprimé avec grand luxe, orné d'illustrations dans le texte, reproduisant en fac-simile les titres, frontispices, bois, vignettes et lettres ornées des anciennes impressions romanes et sort des presses de stabimental grafic, J. V. Socu, de Buckarest, 1903.

Puis M. le Président donne lecture d'une note nécrologique sur M. Wallon, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, décédé ces jours derniers et qui était attaché à notre Société comme membre honoraire élu depuis 1875 en même temps qu'à notre ville par ses très belles études sur Jeanne d'Arc.

M. Cochard ajoute que M. Wallon a fait partie des procès de béatification de notre héroïne.

La note de M. Herluison sera insérée au *Bulletin* (1).

— M. le chanoine Cochard continue la lecture de son travail sur les verrières de Sully. Il décrit panneau par panneau le vitrail du miracle de saint Jacques dû au peintre Pierre Baccon.

— Il est ensuite procédé à l'élection d'un membre titulaire résidant en remplacement de M. Noel, démissionnaire, et à celle de trois membres correspondants.

M. le Président rappelle que le candidat à la place de titulaire résidant est M. Soyer, archiviste du Loiret, membre de la Société des Antiquaires du Cher, présenté par MM. Basseville, Jarry et Herluison.

M. Soyer, après scrutin, est élu à l'unanimité.

MM. Maurice Bourlon, de Bourges, lieutenant au 131e régiment d'infanterie, auteur de travaux sur la science préhistorique, présenté par MM. Baguenault de Puchesse, Herluison et Emile Huet; M. Henri Claye, notaire à la Chapelle-la-Reine (S.-et-M.), présenté par MM. Basseville, Herluison et Emile Huet, — et M. Ludovic de Contenson, auteur de travaux historiques et éditeur des mémoires du comte de Souvigny, pour la Société de l'histoire de France, présenté par MM. Baguenault de Puchesse, Herluison et Breton, sont aussi élus à l'unanimité.

M. le Président se charge d'aviser les nouveaux élus.

— M. l'abbé Iauch signale un article paru dans la « *Quinzaine* » du 16 décembre 1904 sur l'anoblissement de la famille de Jeanne d'Arc. L'auteur signale notamment un fait qui ne paraît pas avoir été révélé jusqu'ici par les historiens de l'héroïne. C'est le roi Charles X qui a annulé les actes par lesquels l'anoblissement de cette famille avait été déclaré non valable. M. Iauch, à la prière de plusieurs de ses collègues, veut bien rédiger sur ce sujet une note destinée à paraître au *Bulletin* (2).

(1) Voir plus loin, page 481.
(2) V. plus loin, page 484.

— M. le Président transmet à la Société les remerciements qu'il a reçus de M. le maire de Jargeau, en réponse à l'envoi fait à la municipalité de cette ville, d'un certain nombre d'exemplaires de la brochure relatant la célébration de la fête de Jeanne d'Arc et de la famille Gangnières, extraite du Bulletin de la Société.

— M. Larcanger demande que quelques-uns de ses collègues se joignent à lui pour se rendre compte de la fouille à faire dans le cénacle de la rue de la Corroierie, en vue de rechercher la fontaine dont cette maison paraît tirer son nom. MM. Herluison, Jarry et Léon Dumuys promettent d'accompagner M. Larcanger (1).

Séance du vendredi 9 décembre 1904

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— A l'occasion du procès-verbal, M. le Président signale qu'il a écrit à M. Noblemaire, à Gien, au sujet du chemin perré d'Arrabloy et a reçu une réponse favorable. De son côté, M. Herluison ajoute qu'ayant écrit à M. Raud, ancien imprimeur à Gien, celui-ci lui a fait connaître que, vu son état de santé, il lui serait impossible de s'occuper en ce moment de cette question. La Société attendra donc les renseignements que M. Noblemaire veut bien se charger de lui fournir.

— M. le Président donne connaissance de trois lettres qu'il a reçues : l'une de M. Soyer, récemment élu membre titulaire résidant de la Société, la seconde de M. L. de Contenson et la troisième de M. Henri Claye, élus membres correspondants.

Tous trois adressent à la Société leurs remerciements.

— Il est ensuite rendu compte des diverses publications reçues depuis la dernière quinzaine.

(1) Les fouilles pratiquées depuis ont permis de constater que les deux emplacements circulaires signalés page 429 et indiqués sur le plan sont des fosses à tanneurs, construites au XIXe siècle.

— M. Jarry donne connaissance d'un passage d'une lettre qu'il a reçue de M. Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'archéologie. Celui-ci a fait un important travail sur l'église abbatiale de Saint-Benoist-sur-Loire et offre d'en donner la primeur à la Société sous réserve de réimpression dans le *Bulletin monumental*. Il demande si la Société consentirait à participer jusqu'à concurrence de 100 francs dans la dépense d'environ 400 francs qu'entraînera la gravure des planches qui accompagnent son texte et qui sont nécessaires pour l'intelligence du travail.

La Société accepte cette proposition.

— M. le Président annonce que nous avons la bonne fortune de posséder, ce soir, au milieu de nous, M. Leroy, docteur en droit, membre correspondant de la Société et lui donne la parole pour faire connaître l'étude qu'il a faite des minutes de M. Piédon, notaire à Jargeau.

M. Leroy fait une véritable conférence sur ce sujet. Auparavant, il remet à la Société la copie de deux lettres qui lui ont paru intéressantes. L'une concerne Belleteste, l'autre est relative à l'état des esprits à Orléans en l'an V de la République.

Abordant ensuite l'examen des minutes de Jargeau, M. Leroy fait voir que, grâce aux notes manuscrites intercalées par les notaires dans leurs minutes, on se trouve en présence de véritables mémoires sur les évènements locaux et généraux du temps.

Déjà, M. de Contenson, sur les indications de M. Leroy, avait pu tirer de ces minutes des renseignements précieux pour son histoire de la famille Gangnières. Mais on y trouve encore des détails curieux sur l'impôt de la taille, que le peuple, léger d'argent, suivant l'expression du notaire, trouvait fort lourd et incommode, — sur la corporation des bouchers, sur le recrutement, sur les contrats d'apprentissage, sur la navigation de la Loire, sur les inondations, — sur les confréries de Saint-Vrain, de Saint-Clément et de Monsieur Saint-Jacques, — sur des associations corporatives ou religieuses, — sur les beaux-arts, — sur la fabrique de l'église, sur des actes d'assemblées d'habitants ; en un mot, sur toutes sortes de sujets, par suite de l'habitude prise par les notaires de Jargeau, au XVIe et au XVIIe siècle, de consigner sur

leurs minutes leurs observations et opinions sur tous les faits du jour.

Au nom de l'Assemblée, M. le Président remercie M. Leroy de cette très intéressante communication dont notre collègue promet de dresser un résumé qu'il communiquera à la Société.

— Il est ensuite procédé à l'élection comme membres correspondants de la Société à titre étranger de M. le docteur Erik Brate, de Stockholm et de M. le professeur Laeffler, aussi de Stockholm, antérieurement présentés. Ils sont élus à l'unanimité et par acclamations.

— M. le Président, en terminant, rappelle qu'à la prochaine séance, il y aura lieu de procéder au renouvellement annuel de plusieurs membres du bureau et des commissions. Les cartes pour la prochaine séance devront en donner avis à tous les sociétaires.

Séance du vendredi 23 décembre 1904

Présidence de M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

— M. le Président fait connaître que, dans ces derniers jours, il a vu M. Yver, maire d'Arrabloy, qui lui a promis de surveiller tout spécialement les travaux du chemin perré qu'on établit en ce moment dans cette commune, afin d'y reconnaître les vestiges de la voie romaine que ces travaux ont fait découvrir et de renseigner la Société à ce sujet.

L'annuaire du département du Loiret pour 1905, imprimé chez M. Pigelet, est précédé d'une notice sur les monuments historiques du département du Loiret et d'une description sommaire du Musée historique d'Orléans, le tout illustré de gravures reproduisant un certain nombre de monuments et d'objets d'art. M. le Président signale avec éloges cette publication très intéressante, qui, à l'aide de ses notices, continue la tradition de l'ancien annuaire Jacob ; puis il passe en revue les livres et brochures envoyés dans la quinzaine à la Société

et parmi lesquelles on remarque la table générale des *Mémoires* de la Société archéologique de la Charente (1845-1900), travail dû à la collaboration de MM. Jules Baillet et Jules de la Martinière, membres correspondants de la Société.

— Il est ensuite procédé au renouvellement de plusieurs membres du bureau et des diverses commissions.

M. Baguenault de Puchesse, président de la Société, élu pour la première fois en 1901 et réélu successivement en 1902 et 1903, n'est plus rééligible aux termes de l'article 12 des statuts.

Il en est de même pour M. Herluison, qui a été élu trois ans de suite et n'est plus rééligible à ce titre et pour M. Fougeron, élu pour trois ans en 1901 et dont le triennat se termine avec la fin de 1904.

En ce qui concerne la commission des publications, composée aux termes de l'articles 11 des statuts de trois membres renouvenables par tiers chaque année et non rééligibles, M. Baillet, nommé en 1901, arrive à la fin de 1904 au terme de son mandat.

Enfin, pour ce qui est de la commission des collections et de la bibliothèque, composée aussi de trois membres nommés pour trois ans et renouvelables par tiers chaque année, suivant l'article 31 des statuts, mais indéfiniment rééligibles, M. Pommier, élu en 1901, sort cette année, et il y a lieu de procéder à une nouvelle élection.

Le scrutin étant ouvert, donne les résultats suivants :

Dix-huit sociétaires sont présents. Par 17 voix et un bulletin blanc, M. Herluison est élu président de la Société pour l'année 1905.

M. Herluison remercie ses collègues de l'honneur qu'ils viennent de lui faire avec une unanimité qui le touche vivement et promet à la Société son meilleur concours.

M. Baguenault de Puchesse, très reconnaissant des preuves de confiance et de sympathie qui lui ont été données pendant ses trois années de présidence, se fait l'interprête de tous pour féliciter M. Herluison de son élection et ajoute qu'il est heureux de lui transmettre une fonction à laquelle le destinaient l'estime universelle pour sa personne et l'autorité qui s'attache à ses œuvres.

Il est ensuite procédé à l'élection du vice-président en remplacement de M. Herluison.

Par suite de l'arrivée d'un sociétaire pendant l'élection du président, le nombre des votants est de dix-neuf.

Dix-huit voix se réunissent, dès le premier tour de scrutin, sur le nom de M. Pommier, plus une voix à M. Basseville.

M. Pommier, proclamé vice-président pour l'année 1905, remercie ses collègues en quelques mots.

Puis, on passe à l'élection du trésorier ; M. Jacob est élu pour trois ans à partir de 1905. M. Cochard est élu membre de la commission des publications pour trois ans, à compter du 1er janvier 1905.

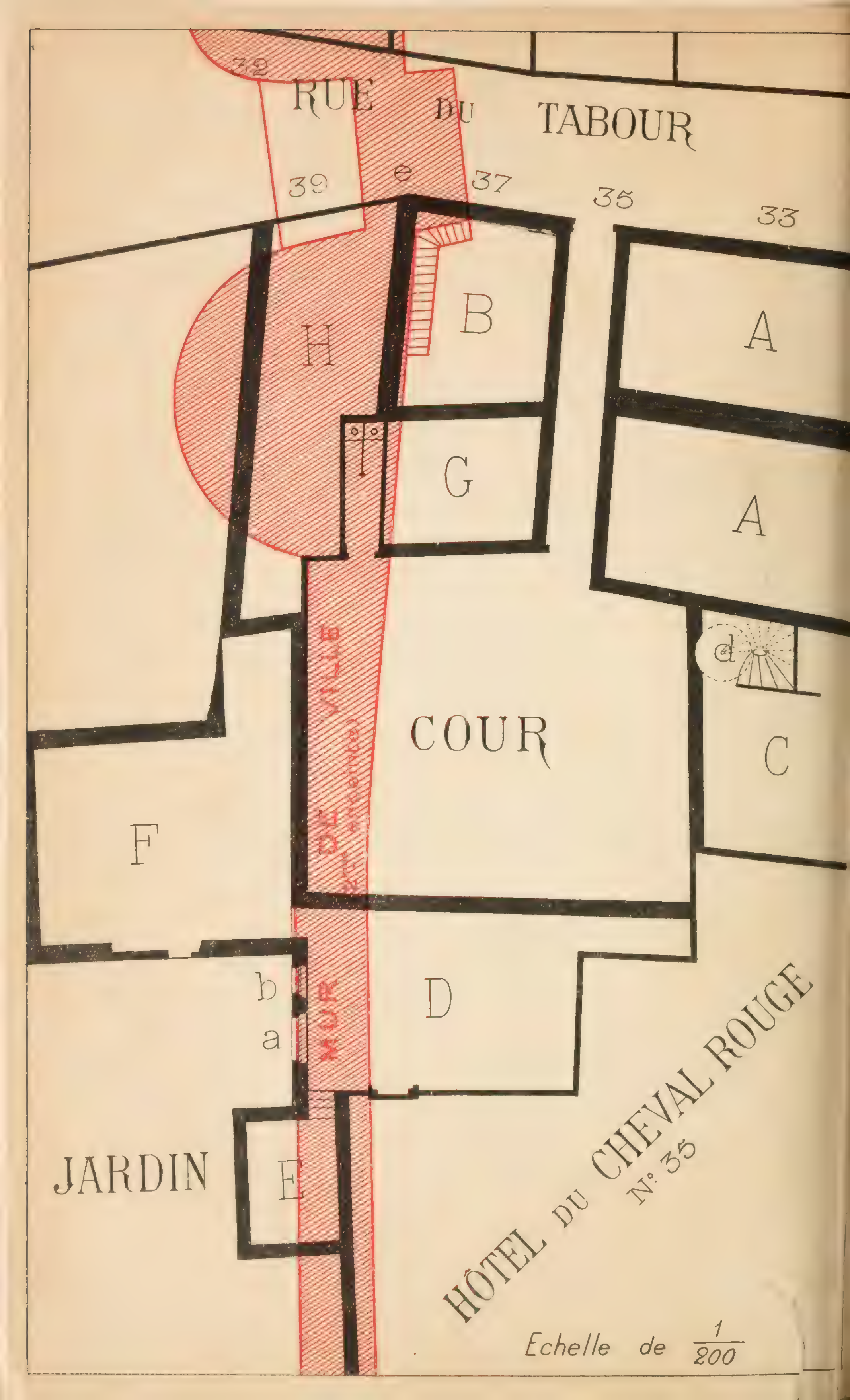
Enfin M. Pommier est maintenu comme membre de la commission des collections et de la bibliothèque dans les termes du règlement.

— Un manuscrit a été envoyé à M. le Président sans signature. Il a pour devise : *Quæ sunt prisca docent* et est intitulé : *Le vieux manoir du Bois-Ruffin à Asrou (Loir-et-Cher).* L'auteur, dans une lettre non signée, qu'il a adressée sous pli recommandé à M. le Président, déclare faire cet envoi à la Société en vue de concourir pour le prix quinquennal à décerner.

Or, l'auteur se trompe. Il n'y aura pas de concours en 1905. M. le Président tâchera de le lui faire savoir.

— M. le Président a le regret de faire connaître que M. E. Eudes, membre associé correspondant français de la Société, vient de lui envoyer une lettre, aux termes de laquelle il donne sa démission parce qu'il est constamment en voyage depuis plusieurs années. Acte est donné de cette démission.

— M. Leroy a fait un résumé des pièces du minutier de Jargeau dont il a donné connaissance récemment à la Société. Il y a joint les notes extraites des Archives nationales dont il avait parlé en même temps M. le Président propose, ce qui est aussitôt accepté et décidé, de renvoyer ces travaux et notes à la commission des publications qui dans son rapport indiquera de quelle manière et dans quelle mesure ces pièces devront trouver place dans les *Mémoires* ou dans le *Bulletin* de la Société.


RUE DU TABOUR
32
39
e
37
35
33
A
A
B
H
G
f
d
C
COUR
MUR DE VILLE
F
D
b
a
JARDIN
E
HÔTEL DU CHEVAL ROUGE
N° 35
Echelle de 1/200

LA

MAISON DE JEANNE D'ARC

A ORLÉANS

Il est désormais certain que rien ne nous reste de Jeanne d'Arc, rien de ses cendres jetées au vent par la rage des vaincus, rien même des vêtements ou des armes que toucha son corps virginal. Sur le sol de la France délivrée on ne peut plus vénérer que la trace de ses pas, et la moindre bourgade par elle traversée veut connaître tous les détails de son passage.

Quelques villes pourtant sont plus fortunées. Parmi elles Domrémy garde la maison où naquit la Pucelle ; Chinon, les murs ruinés du château où brillèrent les premiers signes de sa mission libératrice ; Reims, sa cathédrale splendide où Jeanne radieuse vit sacrer le roi ; Rouen, la grosse tour où elle fut mise en présence des instruments de torture : muets témoins de l'épopée merveilleuse qui restaura la France en la replaçant dans les conditions politiques nécessaires à son existence nationale et à son développement.

A Orléans, nous possédons encore l'abside de notre cathédrale et ses charmantes chapelles, où vinrent s'engouffrer en un flot formidable les harmonies enthousiastes du *Te Deum* de la délivrance.

Nous avons aussi — plusieurs n'en doutent plus — la maison du trésorier Jacques Boucher et la chambre où Jeanne reçut asile pour accomplir l'un des grands actes de sa mission : la levée du siège d'Orléans.

Cette chambre sacrée d'une maison vénérable va disparaître

pour l'élargissement de la rue du Tabour, qu'on ne pouvait, paraît-il, élargir du côté du nord. On laisse espérer la conservation de la façade remise en alignement. Mais l'œuvre sacrilège sera commise, le souvenir errant encore sous les délicates solives qui ont vu la Pucelle pour jamais envolé, notre antique réputation de fidélité au souvenir de Jeanne entamée par un acte irréparable.

Ces quelques lignes ne peuvent qu'énoncer les preuves décisives ; la question sera traitée en détail et avec pièces justificatives dans un travail plus étendu. Le procédé le plus clair, semble-t-il, consiste à éliminer les diverses constructions qui composèrent l' « hôtel de l'Annonciade » avant les transformations récentes, pour retenir celles qui purent exister au xve siècle et les examiner plus particulièrement.

On entre de la rue du Tabourg dans l'hôtel de l'Annonciade par une longue « allée » (n° 35), s'ouvrant entre une haute maison à pignon (n° 33, A du plan) et une petite maison plus moderne (n° 37, B). Au bout se présente une cour spacieuse tout entourée de constructions. En face, au sud, un grand corps de logis D occupe tout le fond et communique en arrière avec un pavillon E donnant sur le jardin ; à l'est, un autre corps C ; au nord, d'une part la maison A, d'autre part le bâtiment G appuyé à la maison B ; enfin, à l'ouest, le grand corps F clôt la cour.

La vieille muraille de ville, qui se dirigeait en ligne presque droite du coin saillant de la rue du Tabourg (*e*) au mur sur lequel s'appuie le pavillon E (1), nous fait éliminer dès l'abord le bâtiment F, qui occupe l'emplacement des fossés. De même le pavillon E, dit pavillon de Jeanne d'Arc, qui est du xvie siècle et ne saurait occuper même l'emplacement de la chambre de la Libératrice. En admettant, en effet, l'opinion très suspecte que ce cabinet fût édifié sur les fondements d'une tour d'enceinte, en admettant encore que Jacques Boucher eût la jouissance de

(1) Tous les documents relatifs à l'Hôtel du Cheval Rouge portent qu'il était limité à l'Ouest par le vieux mur de ville.

cette tour comme « aisance » de son hôtel, — en temps de guerre, et surtout dans une place assiégée, les tours étaient évacuées par les locataires. Jeanne d'Arc ne put donc habiter en 1429 le pavillon actuel ni même la place qu'il occupe.

Le corps de logis D ne présente sur la cour aucun caractère architectural ancien. Mais ses fenêtres *a* et *b*, voisines du pavillon, datent du commencement du XVIe siècle, et le plafond de la salle du bas accuse certainement cette dernière époque. En effet, en 1528, le bâtiment D est qualifié « corps neuf de l'hôtel » de Michel Boucher, et le mur de ville fut coupé un peu avant 1519 pour construire cette partie de l'hôtel et les fenêtres *a* et *b* donnant sur le jardin. Ce bâtiment n'existait donc pas au XVe siècle. Sur la petite partie de son emplacement non occupée par le mur de ville s'élevait sans doute une grange. Et si vraiment, comme l'écrit l'abbé Dubois, il y eut jusqu'en 1420 un fossé intérieur d'une toise de large, on voit comme il y avait peu de place en D, même pour de simples dépendances. Il ne saurait être admis qu'il ait abrité Jeanne d'Arc.

Le corps de logis C, dans son état actuel, est postérieur au XVe siècle. En reconstruisant sa maison peu après 1421, comme nous allons le voir, Jacques Boucher éleva peut-être en cet endroit, avec la vis porte-vin *d*, un escalier un peu monumental attenant à un cellier ou à quelque autre dépendance qui occupait la place C.

Le corps G et la petite maison B ne pouvaient exister dans leur état actuel, à cause du portail de la porte Renard, dont les joues, dit un acte de 1517, bouchaient les vues des maisons voisines des deux côtés, et aussi à cause des degrés montant aux murs. L'immeuble BG était donc en retrait, et nous savons qu'il y avait là, dès le XIVe siècle, une petite maison. A la mort de Jacques Boucher, elle était louée à un couturier et, transformée peut-être par le trésorier ducal, s'appelait le *Petit Hôtel de la Porte Renard*. Au XVIe siècle, on appuya sa façade à un corbeau placé à l'intérieur de l'ancien portail, comme on peut en juger encore au-dessus de la rainure où s'engageait la barre de la porte Renard (*e*).

Restent le passage du n° 35 et sa porte, bien caractéristique du début du XVe siècle (sa base est la même que celle du noyau de la vis porte-vin *d*)... et l'immeuble A (n° 33).

Bien que sa façade ait subi de nombreuses transformations, la maison à pignon A garde un caractère indéniable d'antiquité et d'importance. C'est une des plus anciennes d'Orléans ; et sa hauteur (17 mètres environ) est remarquable pour une maison en bois. Elle a trois étages et un grenier. Le premier étage présente à l'extérieur des détails typiques de moulures qui datent certainement d'un XVe siècle peu avancé. A l'intérieur, un charmant solivage marque bien la même époque, comme aussi la moulure du grand gable du toit aigu qui couronne l'édifice.

Tout cela date certainement de la reconstruction faite par Jacques Boucher, après 1421, croyons-nous. Il avait acheté, en 1415, une vieille maison occupant à peu près l'emplacement AAC ; puis, sans doute à une époque voisine de 1421, l'emplacement BGD. Nommé trésorier général du duc Charles d'Orléans en cette dernière année, il jeta bas peu après la vieille demeure ou l'agrandit au point de la rendre méconnaissable ; un acte de 1450 rappelle qu'il avait fait « édifier » son hôtel. C'est dans cet hôtel, situé à une extrémité de la ville, mais brillant de toute sa nouveauté, que Jeanne d'Arc fut reçue avec la vénération due à une libératrice et à une sainte.

Tout s'éclaire définitivement lorsqu'on éprouve cette identification aux rares données historiques restées sur le séjour de Jeanne d'Arc en l'hôtel de Jacques Boucher. Elle est seule à s'y adapter complètement.

Un premier témoignage très autorisé et très précieux est la déposition de Louis de Coutes, page de Jeanne d'Arc (*Procès*, t. III, pp. 68-69) : Le 4 mai 1429, sentant que le sang français coule et réveillée en sursaut, « Jeanne lui ordonna d'aller chercher son cheval, et se fit pendant ce temps armer par la maîtresse de maison et sa fille ; et lorsqu'il revint de préparer son cheval, il trouva Jeanne tout armée, qui lui dit de monter chercher son étendard ; et *il le lui donna par la fenêtre*. L'étendard reçu, Jeanne galopa en toute hâte vers la porte

Bourgogne ». Jean d'Aulon, écuyer de Jeanne, dépose de son côté (*Procès*, III, p. 212) : Il arma la Pucelle et s'arma lui-même ; « en quoy faisant, sans le sceu d'icelluy, s'en partit ladicte Pucelle de la chambre et issit *en la rue* où elle trouva ung page monté sur ung cheval, lequel a cop fist descendre dudit cheval, et incontinent monta dessus ; et le plus droit et le plus diligemment qu'elle peut tira son chemin droit vers la porte Bourgogne ».

La scène se retrace vivante à nos yeux : dans sa hâte, aussitôt armée, Jeanne descend dans la rue, oubliant même son étendard. Louis de Coutes saute du cheval où elle le remplace, monte chercher l'étendard, et le lui tend par la fenêtre.

C'est par une fenêtre donnant sur la rue que fut passé l'étendard ; donc du premier étage. Or cet étendard, qu'elle aimait quarante fois plus que son épée (*Procès*, t. I, p. 78), elle le gardait certainement dans sa chambre. Cette chambre donnait sur la rue, puisque la rue était pleine d'Orléanais désireux d'apercevoir Jeanne, si nombreux, « qu'ils rompaient presque l'uys de l'ostel » (*Journal du Siège*).

Outre les raisons données plus haut, la maison n° 37 (B), dont les fenêtres donnaient aussi sur la rue, se trouve exclue complètement par ce fait que « de ce logis, dit la *Chronique Anonyme* (p. 29), on pouvoit veoir tout le siège ». Ce qui convient parfaitement, au contraire, à la maison n° 33 (A) qui possède encore au nord, et montrait au midi il y a peu d'années, une lucarne dominant de quatre à cinq mètres au moins l'ancien mur de ville haut de 30 pieds. Certainement vers le nord et vers l'ouest, peut-être même vers le sud, on pouvait explorer de là les approches d'Orléans.

Une dernière preuve. Au début du XVIIe siècle, lors d'un partage, la maison A se trouve séparée de tous les autres corps de logis : ces derniers retiennent le nom d'*hôtel de l'Annonciade* ; elle seule porte une dénomination significative : l'*hôtel de la Pucelle*, qui lui est donnée en deux contrats notariés de 1635 et de 1729. Il était de tradition que la Pucelle avait habité là.

Il est donc hors de doute que Jeanne descendit dans la maison n° 33 de la rue du Tabour, et que cet hôtel conserve de cette époque la façade défigurée et le premier étage conservé dans toute la partie donnant sur la rue. Est-ce cette partie qui fut habitée par Jeanne d'Arc ? Nous le croyons. On retrouve, en effet, dans ce premier étage, deux pièces voisines, d'inégale grandeur. Dans l'une d'elles Jeanne se retire pour prendre son repos avec la fille de Jacques Boucher, qui partage sa couche, et de cette chambre on lui tend son étendard. Supposé que la chambre même où dormait la Pucelle fût située sur la cour, les pièces du premier encore existantes virent certainement notre Libératrice ; mais notre conviction reste qu'elle habita l'une des pièces donnant sur la rue.

L'alignement de la rue du Tabour, tel qu'il a été décidé, supprimera tout cet étage plein encore d'un souvenir précieux. Orléanais de cœur, historiens et archéologues ne pourront s'en consoler ; et les touristes de goût chercheront et regretteront cette rue pittoresque, unique en notre ville.

La même intervention emportera la curieuse et jolie façade du n° 39, construite entre 1528 et 1550. Cette maison occupe l'emplacement de la tour méridionale de la vieille porte, et fut connue pendant près de trois siècles sous le nom de « Maison de la vieille Porte Renard ». Par un artifice ingénieux, toutes les ouvertures sont perpendiculaires à la maison et obliques à la façade ; l'intérieur reçoit ainsi le maximum de lumière, et les baies et les ornements font face à l'axe de la rue. Si l'on conserve ce charmant spécimen de l'architecture de notre région à l'époque de la Renaissance, on ne pourra sans contre-sens le mettre en alignement ; il est fait pour un édifice légèrement oblique.

E. Jarry.

LA FÊTE DU 26 JUIN 1904 A JARGEAU

FÊTE DE JEANNE D'ARC

INAUGURATION DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE

EN L'HONNEUR DE LA FAMILLE GANGNIÈRES

Depuis quelques années la petite ville de Jargeau a repris la louable coutume de célébrer l'anniversaire de sa délivrance par Jeanne d'Arc.

Cette année, à cette cérémonie traditionnelle est venue s'ajouter une autre commémoration, tirée des annales gergoliennes et ayant pour but de mettre en relief une honorable famille des XVI[e] et XVII[e] siècles, portant le nom de Gangnières. Cette famille, déjà signalée au XVIII[e] siècle par Beauvais de Préau et au XIX[e] siècle par Vergniaud-Romagnési, Edouard Fournier et M. l'abbé Duchâteau, était quelque peu oubliée quand des circonstances favorables la tirèrent de ce regrettable oubli et la mirent en pleine lumière.

Déjà, à l'aide des registres paroissiaux, de certains actes d'un précieux minutier notarial qui n'était pas encore classé, et de pièces tirées des archives de Turin, M. P. Leroy, notre collègue, avait fait paraître, dans le *Journal du Loiret*, vers 1893, un article qui complétait et confirmait les renseignements alors connus sur les frères Gangnières. Les choses en étaient restées là quand M. L. de Contenson, ancien capitaine d'état-major, décou-

vrit dans les papiers de son ami, M. le comte de Souvigny, des Mémoires inédits que son ancêtre, Jean Gangnières, premier comte de Souvigny, lieutenant général des armées du Roi, avait écrits pour ses enfants et qui présentaient un réel intérêt pour l'histoire de Gangnières et surtout pour l'histoire de l'armée française au XVIIe siècle.

Avertie de la précieuse trouvaille, la Société de l'histoire de France décida la publication de ces mémoires, qui est en cours. Dès le mois de juin 1902, sous le titre : *un Régiment sous Louis XIII*, M. de Contenson, dans la *Revue de Paris*, initiait le grand public à sa découverte qui donnait les détails les plus curieux sur les frères Gangniéres et sur l'état des armées pendant les règnes de Louis XIII et Louis XIV. L'article, cependant, probablement à cause de l'époque où il avait paru, avait passé inaperçu dans notre région, quand l'hiver dernier M. de Contenson se décida à écrire à la mairie de Jargeau pour solliciter des recherches dans les documents du pays. La lettre fut communiquée à M. Leroy qui se mit en campagne. Les registres paroissiaux et surtout le minutier que M. Piédon et lui classèrent, lui permirent de satisfaire la curiosité de M. de Contenson et de justifier que les frères Gangnières, dont cinq furent militaires, trois devinrent généraux et cinq périrent dans les guerres, étaient bien nés à Jargeau et issus de famille plébéienne (du côté paternel, fils d'un boucher ; du côté maternel, petit-fils de Jehan Mesnager « hostellier » à l'*Ecu de France*).

La pensée vint alors à plusieurs de nos concitoyens de mettre en évidence ce souvenir. Un comité se forma à Jargeau.

Le Comité s'adressa à la Société du *Souvenir français*. Cette Société, au but si noble, si élevé, qui plane au-dessus de nos divisions politiques, qu'aucun service rendu à la patrie ne laisse indifférente et qui sait reconnaître le dévouement français à travers les âges, accepta de poser à ses frais une plaque commémorative en l'honneur des frères Gangnières à Jargeau, comme elle en avait placé une en l'honneur de Gaucourt à Orléans.

On décida en même temps que l'inaugùration aurait lieu le

jour de la fête de Jeanne d'Arc et après la procession traditionnelle. Telle est la genèse de la fête du 26 juin 1904.

Nous ne dirons rien ici de la féte de Jeanne d'Arc proprement dite ni de l'éloquent panégyrique prononcé par M. l'abbé Mégret, ni de la procession qui se déroula en l'honneur de l'héroïne dans les rues de la cité, procession à laquelle prenaient part la plupart des personnes que nous retrouverons à la fête Gangnières. Nous ne pouvons cependant taire le charme que présentait cette procession et l'admiration qne nous causa la bannière de la Pucelle, escortée de jeunes filles en blanc.

Après la procession, nous pénétrons dans la principale salle de la mairie où est apposée la plaque commémorative en l'honneur des frères Gangnières.

Cette plaque porte l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DE JEAN GANGNIÈRES, COMTE DE SOUVIGNY
LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI (1597-1673)
ET DE SES SIX FRÈRES DONT PLUSIEURS
PÉRIRENT AU SERVICE DE LA FRANCE
NÉS A JARGEAU
ET FILS DE FRANÇOIS GANGNIÈRES,
MARCHAND BOUCHER DE CETTE VILLE
(26 JUIN 1904)

Gravée en lettres d'or sur un marbre noir, elle nous apparut dans un cadre de mousse et de magnifiques roses artificielles fabriquées par M. Dupuis ; dans le bas, par les soins de M. Mesnard, jardinier-fleuriste, est installé un joli parterre de fleurs et de plantes vertes.

Au moment de l'inauguration, sont présents MM. Serin-Moulin, maire de Jargeau, entouré de son Conseil municipal ; M. Darblay, député ; M. le capitaine Barbier représentant M. le général en chef du 5e corps ; M. le docteur Rocher et MM. Leplat, Blusson, Loreau, Perdereau, délégués du *Souvenir français* ; MM. Baguenault de Puchesse, président, Herluison, vice-

président, et Breton, secrétaire de notre Société; plusieurs maires du canton. Nous devons signaler aussi tout particulièrement M. Lair, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vêtu de l'habit aux palmes vertes, et M. L. de Contenson, le distingué biographe des Gangnières, qu'accompagnait son ami, M. le comte de Souvigny, descendant du lieutenant général, et plusieurs dames de la même famille.

Après les présentations d'usage, M. le docteur Rocher, président du *Souvenir français*, prononce l'allocution suivante :

« Monsieur le Maire,

« En vous remettant, au nom du *Souvenir français*, cette « plaque, qui devra perpétuer la mémoire de vos illustres compa- « triotes, les frères Gangnières, je me garderai d'entreprendre « leur apologie. Quand un éminent académicien veut bien nous « apporter le concours de son autorité et de sa parole éloquente, « quand leur distingué biographe nous réserve le plaisir de « l'entendre louer ses héros, nous sommes tous persuadés que « leurs mâles figures se trouveront mises dans un tel relief « qu'il est parfaitement inutile de rien ajouter à leur por- « trait.

« Permettez-moi seulement de vous dire ce que nous avons « voulu faire en nous associant au légitime hommage que votre « ville a résolu de rendre à ses glorieux enfants : soldats « obscurs ou capitaines fameux issus, comme les Gangnières, « des rangs du peuple et artisans de leur propre fortune, nous « honorons la valeur militaire partout où elle se rencontre dans « l'histoire de notre patrie ; nous célébrons les faits d'armes « qui ont contribué à sa grandeur ; nous saluons respectueuse- « ment la mémoire de ceux qui lui ont fait le sacrifice de leur vie.

« La France d'hier et celle d'aujourd'hui ne fait pas de diffé- « rence entre ceux qui l'ont noblement servie et le temps n'ef- « face pas leur droit à notre reconnaissance.

« Ainsi se trouve justifiée la devise inscrite déjà sur la plaque « de Raoul de Gaucourt, gouverneur d'Orléans, et sur d'autres

« plaques qui, en maints endroits de notre territoire, gardent à « la postérité des noms impérissables : A nous le souvenir, à « eux l'immortalité. »

De vifs applaudissements accueillent les dernières paroles du sympathique président du *Souvenir français* auquel M. le Maire de Jargeau, également très applaudi, répond en ces termes :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« MESSIEURS LES MEMBRES DU « SOUVENIR FRANÇAIS,

« Ç'a été de votre part une noble et généreuse pensée que « celle de faire revivre parmi nous le souvenir des frères Gan- « gnières, les illustres enfants de notre ville.

« Nous sommes heureux de recevoir de vos mains cette « plaque commémorative. Elle nous rappellera sans cesse leur « origine modeste et leur intrépide valeur dans les combats.

« Vous pouvez être assurés que nous conserverons avec un « soin pieux ce témoignage honorable pour leur mémoire et « pour la cité qui les a vu naître. »

Puis M. Roger de Saint-Paul lit une très jolie pièce de vers, que l'auditoire a fort goûtée, et l'on se rend au cimetière déposer une couronne sur la tombe des soldats morts de la variole à Jargeau en 1870.

Du cimetière, le cortège se rend à l'école des garçons qui est prise d'assaut par la foule.

M. Lair préside.

« A la fête annuelle de reconnaissance envers Jeanne d'Arc, « dit l'éminent académicien, la Société nationale du Souveni « français a eu la délicate pensée de joindre une cérémonie en « l'honneur des frères Gangnières ; c'était donner un très beau « soir à une splendide journée.

« J'ai désiré venir à cette cérémonie, mais ma première pensée « est un regret de la présider, surtout lorsque je vois ici

« M. Baguenault de Puchesse, qui eût si bien tenu ma place.
« J'avais une bonne raison de vouloir venir ici, c'est que je suis
« depuis longtemps un fervent admirateur de Jeanne d'Arc.
« J'ai eu pour professeur à l'Ecole des Chartes Jules Quicherat
« qui était un sceptique, mais non pas un sceptique de parti-
« pris ; il avouait qu'il n'y a pas d'explication humaine de cette
« vie merveilleuse ; il n'a pas dit qu'il fallait rechercher une
« explication surnaturelle, mais je crois qu'il l'a pensé. » —
M. Lair s'excuse de n'être pas orateur. « Je suis, dit-il, un mo-
« deste savant et n'ai pas le don de la parole. » N'empêche que, pendant une heure qui a paru bien courte, il a tenu l'auditoire sous le charme en lui faisant connaître les Gangnières intimes,
« La vie des Gangnières, ajoute-t-il, ne s'est pas faite tout d'un
« coup ; il y a une tradition ; les familles qui atteignent à la
« fortune tout d'un coup ne méritent aucune considération. » L'orateur expose la réorganisation de l'armée française par Henri IV et lit divers passages des mémoires de Souvigny et particulièrement ses conseils à ses enfants. Retenons-en cette belle parole entre tant d'autres remarquables : « De mon droit d'aînesse je ne me suis jamais prévalu auprès de mes frères que pour être le premier à les aimer ». M. Lair termine son allocution en félicitant la Société du *Souvenir français* de l'œuvre, bonne entre toutes, qu'elle accomplit, et en remerciant M. le docteur Rocher et M. le Maire de Jargeau de lui avoir permis d'assister à cette fête de Jeanne d'Arc « où tous les citoyens, sans abdi-
« quer aucune de leurs opinions, se réunissent dans le culte le
« plus pur, celui de l'héroïne qui a donné son sang pour sauver
« la France ». Des applaudissements très nourris saluent la péroraison de l'honorable académicien, puis la parole est donnée à M. de Contenson.

Nous regrettons, faute d'espace, de ne pouvoir présenter ici qu'un pâle résumé de sa conférence et quelques extraits. L'éloquent et très compétent conférencier fait d'abord un tableau saisissant de Jargeau à la fin du XVIe siècle et montre dans quelle atmosphère morale naquirent et grandirent les Gangnières. Jehan, l'aîné, baptisé le 15 septembre 1597, part à 16 ans pour

l'armée, ayant à peine la force de porter une petite arquebuse. Il s'en va en Lyonnais s'engager comme simple soldat dans le régiment du Bourg qui devint plus tard le régiment d'Auvergne. Il se trouvait ainsi sous les ordres de Gangnières de Beauregard, son oncle, un enfant de Jargeau aussi, qui guerroyait depuis 15 ans ; lui-même, Jean, le futur comte de Souvigny, continua à guerroyer pendant 44 ans. Le hasard ramenait parfois Souvigny du côté de Jargeau, tandis qu'il servait dans l'armée royale pendant les guerres civiles du début du règne de Louis XIV. Devenu lieutenant, il prend les fonctions d'aide-major qui correspondaient à peu près à la charge d'adjudant major, tient garnison près de Paris, puis en Picardie, en Normandie, en Bretagne jusqu'à l'année 1627 où il va prendre part au siège de la Rochelle.

Après la prise de cette ville, le régiment d'Estissac, dont Souvigny était major, fait partie de l'armée envoyée en Italie où ce corps devait rester près de 30 ans. « Peu de temps après la « brillante affaire du pas de Suse, à laquelle il prend part, « notre héros éprouve le premier grave chagrin de sa vie, c'est « la mort de son frère Louis du Fresnay, né à Jargeau en 1605, « lieutenant et aide major au régiment de la Rochefoucauld, « — ancien Estissac — qui succombe de la peste à Pignerol « en 1630..... Lui-même est atteint de la contagion qui prend « 29 officiers sur 34 et décime son régiment. Il revient en « France en convalescence et ne tarde pas à aller voir ses « parents..... En 1635 commence la période française de la « guerre de trente ans..... Souvigny combat en Italie. Nous ne « le suivrons pas dans les batailles, prises de villes et assauts qui « marquent cette partie de sa carrière. Il vient, d'ailleurs, « en 1635, de quitter les fonctions d'officier de troupe dans le « régiment d'Auvergne et il sert en qualité d'aide de camp « auprès des maréchaux de camp MM. de Varennes et le comte « du Plessis-Praslin, auprès du maréchal de Toiras, du duc de « Créqui et du comte d'Harcourt, généraux en chef de l'armée « française ». Au bout de quatre ans on lui donne le gouvernement d'une place importante, Cherasco. Souvigny, après avoir

combattu aux côtés du comte d'Harcourt, lors de sa victoire de la Rotta, va s'enfermer à Cherasco où, avec une poignée d'hommes, il a à repousser à deux reprises les attaques des Espagnols et des princes de Savoie. « Retenons ce fait d'armes « comme il le mérite. La *Gazette de France* lui a consacré « huit pages comme à une des plus belles actions militaires de « ce temps. » Cette belle défense valut à Souvigny les félicitations des principaux personnages de l'époque. Le Roi lui donna le commandement du régiment de la Rochette qui devint sa propriété et il reçut aussi en toute possession une compagnie de carabins. Dans un voyage qu'il fit en France, il contracta mariage avec Anne du Chol, fille d'une demoiselle de Villars, et nièce de l'archevêque de Vienne en Dauphiné, et se trouva ainsi l'oncle à la mode de Bretagne du célèbre maréchal de Villars qui devait naître quelques années après. Il reçoit des lettres de noblesse en 1643. « Il est assez curieux de le voir obtenir des « parchemins, alors que depuis vingt-cinq ans il servait comme « officier, étant parvenu au grade de mestre de camp, correspon- « dant à celui de colonel d'aujourd'hui, et qu'il était traité en « réalité en gentilhomme. Ce qui prouve que dans ce temps-là « l'armée était bien réellement une institution démocratique et « que, du moins jusqu'à Louis XIII, le mérite, sans qu'il « fût besoin de la naissance, suffisait pour y faire son « chemin..... Peu de temps après sa brillante défense de Qué- « rasque, Souvigny avait eu la douleur de perdre son père, « resté à Jargeau et qui y mourut âgé de 66 ans..... » Il lui consacre des lignes touchantes dans ses Mémoires.

La duchesse de Savoie lui confie le gouvernement de la citadelle de Turin. Fonction plutôt honorifique, la charge était en réalité remplie sur place par le cadet de ses frères, Daniel du Fresnay de Belmont, qualifié sous-lieutenant pour le Roi en la citadelle de Turin, pendant que lui, Souvigny, s'en va guerroyer en Flandre d'abord, où nous le voyons remplir au siège des Gravelines les fonctions de maréchal de bataille ; puis en Espagne, à l'armée de Catalogne où il sert en la même qualité au siège de Roses. Conseiller maître d'hôtel du roi, il acquiert en Lyonnais

la terre de Grezieu, qui fut érigée en baronnie, puis en comté sous le nom de Souvigny. « Cependant il ne faut pas croire que « tout fût avantageux dans la carrière des armes à cette époque... « Le roi Louis XIV, alors enfant, n'est plus en sûreté pendant la « Fronde. Les garnisons éloignées sont oubliées et les troupes « françaises, comme celles restées dans la citadelle de Turin « sous le commandement du baron de Belmont, frère et lieute- « nant de Souvigny, ne reçoivent plus d'argent. » Souvigny et Belmont avancent alors, de leurs deniers privés, 60.000 livres au Trésor royal, ayant hypothéqué pour cela leurs terres du Lyonnais.

Souvigny était à Turin en 1649 quand il apprit la mort de son frère de la Mothe, major au régiment d'Auvergne, tué au siège de Porto-Longone. André Gangnières de la Mothe était aussi un enfant de Jargeau. D'après les registres paroissiaux, il avait été baptisé en l'église de Saint-Vrain le 2 mars 1608.

« Nous ne suivrons pas Souvigny pendant les troubles de la « Fronde où il fait partie de l'armée royale en Bourgogne et « en Lorraine. Il est alors maréchal de camp et prend part à « cette qualité au siège de Bellegarde... » En 1654, Souvigny apprend la mort de son frère, François de Chamfort, comme lui baptisé à Jargeau, lieutenant général de l'artillerie, « l'un des « officiers de cette arme les plus estimés et qui est tué « d'un coup de fauconneau au siège de Stenay..... » L'année du siège de Valence, en 1656, Souvigny, qui y prenait part, fut nommé lieutenant général des armées du Roi. Au moment du traité des Pyrénées, en 1659, il accompagne la cour sur la Bidassoa. A son retour, il reçoit le gouvernement de la citadelle de Monaco « où, depuis l'expulsion des Espagnols en 1641, « les Français tenaient garnison d'accord d'ailleurs avec le « prince de Monaco. » Là se termine la carrière du comte de Souvigny, qui mourut à Lyon en 1673, après avoir épousé en secondes noces Mlle de Vanniny, fille d'un contrôleur général des finances, dont il eut quatre enfants. Il n'oublia jamais Jargeau et M. de Contenson rappelle justement qu'il profita de son crédit pour obtenir une portion des reliques

de saint Vrain à Cavaillon et les envoyer en 1670 à son frère Pierre, doyen du chapître de Jargeau. C'est ce frère « qui possédait cette belle maison de style XVII[e] siècle que l'on peut « admirer au coin de la rue du Puits-de-Grenon... »

« Il est enfin un dernier frère dont nous avons déjà parlé « et qui mourut quelques semaines avant Souvigny, c'est le baron « de Belmont, le cadet des sept, né en 1616 à Jargeau, où il « resta jusqu'en 1633, car d'après certains actes nous le trou- « vons cette année-là modeste clerc de notaire dans une étude « de votre ville. Mais, l'année suivante, d'après les Mémoires, « nous savons qu'il a changé la plume contre le mousquet et « nous le rencontrons en Italie où il devait accomplir toute sa « carrière. Il y gagna l'amitié de la duchesse de Savoie, Chris- « tine de France, sœur et alliée de Louis XIII, et de son fils « Charles-Emmanuel II. Nommé capitaine des gardes de ce « prince, il établit ses enfants dans le pays et à l'armée d'une « façon avantageuse et devint lui-même gouverneur de places « importantes. Chargé de missions diplomatiques en Italie tant « pour le roi de France que pour le duc de Savoie, il fut géné- « ral dans les troupes de ce dernier et trouva une mort glorieuse « dans une guerre contre la république de Gêne s».

Après avoir exposé l'histoire épique des frères Gangnières, l'éloquent conférencier termine ainsi :

« Mesdames et Messieurs, je crois que le cas de la famille Gan- « gnières, s'élevant subitement en une seule génération, est loin « d'avoir été un fait isolé dans cette période déjà lointaine de « notre histoire. Dans ce XVII[e] siècle qui fut l'époque où la « France fut irrévocablement unifiée et centralisée, nous « voyons les plus célèbres collaborateurs de la royauté sortir de « conditions modestes...

« Donc les frères Gangnières n'avaient ni ancêtres, ni parche- « mins. Ils ont été réellement et indiscutablement les fils de « leurs œuvres et vous avez raison de saluer à ce titre ces « enfants du peuple. Mais, en revanche, retenez bien ceci qui « est la clef de toute notre histoire de France et qui devrait « être gravé en lettres d'or sur les murs de toutes nos écoles.

« Quand dans les rangs du peuple, à certaines heures de l'existence d'une nation, foisonnent des familles comme la famille « Gangnières, où l'autorité paternelle est ainsi respectée, où les « conseils du frère aîné sont acceptés avec déférence, où les « membres du même foyer se tiennent comme un faisceau indestructible et où le dévoûment sans bornes à la patrie et à la « chose publique devient le dogme de l'enfant et la loi de la vie ; « quand, sans hésitation ni peur, ce dévoûment va dans la vie « civile jusqu'au sacrifice de la fortune et, sur le champ de « bataille. jusqu'au sacrifice du sang, ce peuple est mûr pour « toutes les gloires et pour toutes les dominations.

« Le comte de Souvigny, déjà vieux, cassé, criblé de blessures, serviteur respecté à la cour de Louis XIV enfant sous « son titre de lieutenant général, pouvait être fier de sa « génération. Celle-ci venait de donner l'Alsace à la France « par les traités de Westphalie et de nous assurer par le traité « des Pyrénées une prépondérance militaire qui devait se transformer en quelques années en la prépondérance commerciale, « financière et intellectuelle du Grand Siècle et garantir pour longtemps le premier rang à la France, — Le comte de Souvigny « avait été à la peine parmi les bons ouvriers et il mérite, comme « vous, ses concitoyens, le reconnaissez aujourd'hui si magnifiquement, d'être maintenant à l'honneur et à la gloire. Mais « aussi, Mesdames et Messieurs, après les quelques extraits si « instructifs que je vous ai cités de ses Mémoires, vous êtes « bien convaincus, je l'espère, que ce n'est pas dans les histoires générales, les manuels et les chronologies que l'on « apprend l'histoire de son pays. C'est en regardant tout au « fond du creuset, au foyer par exemple du boucher de Jargeau, « là où se fabriquaient les hommes, où s'enseignaient les vertus « familiales et civiques, où s'inculquaient les principes directeurs de la vie. C'est là que l'on saisit le secret de l'histoire « du pays et les véritables causes de sa grandeur. »

La conférence terminée, M. Lair, se faisant l'interprète de l'assistance, adresse ses compliments à M. de Contenson et

parle avec admiration du minutier de Jargeau. Puis M. Darblay, le sympathique député, prononce une harangue toute vibrante d'un patriotisme élevé. Il rappelle le plaisir qu'il a toujours à venir à Jargeau, plaisir qui lui est particulièrement agréable en ce jour. Avec tact, il fait allusion à M. le colonel Capperon et à M. Leroy qui ont eu la première idée de la commémoration de Gangnières. Puis il continue ainsi :

« Je n'entreprendrai pas de vous retracer ici la carrière mi-« litaire des frères Gangnières. D'autres plus qualifiés que moi « viennent de vous la rappeler : mais qu'il me soit permis, en « passant, de saluer l'éminent et respecté savant M. Lair, « membre de l'Institut, qui, faisant trève à ses travaux, a bien « voulu, en acceptant la présidence de votre fête, lui donner un « éclat particulier, dont nous nous réjouissons ; ses publications « historiques sur des faits glorieux de notre histoire lui ont « permis de faire connaître des situations, admirer des actes et « des caractères qui, sans lui, seraient probablement restés dans « l'oubli.

« C'est ainsi qu'un de ses disciples, M. de Contenson, ancien « capitaine d'état-major, lauréat de l'Académie française, « cherchant dans les archives d'un ami, y trouva quelques « documents intéressants sur la famille Gangnières de Jargeau « qui l'amenèrent à publier sur ces hommes de guerre la no-« tice que vous avez tous entre les mains, et qui fut, si je « puis m'exprimer ainsi, le point de départ de la réunion « d'aujourd'hui.

« Homme de guerre, lui aussi, M. de Contenson se réjouit « avec nous de l'heureuse pensée que vous avez eue de réunir « dans une même idée patriotique, et les fils Gangnières, « enfants du peuple, parvenus par leurs vertus guerrières aux « plus hauts grades de la hiérarchie militaire de leur époque, « et l'humble Bergère qui, prenant la tête des armées de « France, chassait l'Anglais et délivrait Jargeau.

« Le « Souvenir français », dont tous connaissent le dévoû-« ment à faire revivre la mémoire de ceux qui se sont dévoués

« pour la patrie, ne voulut pas, lui non plus, rester indifférent,
« et c'est grâce à lui qu'aujourd'hui sur cette plaque commé-
« morative érigée dans la maison communale, à côté des noms
« illustres des frères Gangnières, à côté de ces lieutenants géné-
« raux, de ces majors des anciennes armées, nous voyons, sur
« le monument érigé au cimetière, les noms d'humbles enfants
« de Jargeau, morts eux aussi au service de la France. La
« gloire de hauts faits d'armes ne leur avait pu apporter la
« même renommée ; mais ils sont grands quand même dans
« leur dévouement, et bien semblables à ces vaillants capi-
« taines, par le sacrifice de leur vie à la patrie.

« Votre œuvre est belle, Messieurs du Comité, Messieurs de
« la Municipalité, la vôtre en un mot, habitants de Jargeau.
« Vos enfants prendront avec fierté et sans regret leur rang
« aux bataillons de notre armée ; ils affronteront, s'il le faut,
« les hasards des batailles. Ils savent maintenant que leur sou-
« venir, quoi qu'il arrive, restera vivant et respecté au pays. »

Le soir, au banquet, M. Baguenault de Puchesse, président de la Société archéologique de l'Orléanais, remercie M. Lair. — Nul ne connaît mieux le XVIIe siècle que l'auteur d'ouvrages considérables sur Mlle de la Vallière et le surintendant Fouquet ; et M. Lair prépare aussi la publication des vingt volumes de mémoires que laissa le cardinal de Richelieu. Après un mot sur M. de Contenson, M. Baguenault lève son verre à ces deux historiens. M. Darblay célèbre en termes charmants la coquette ville de Jargeau. M. le Maire de Jargeau remercie ses hôtes ; M. Leroy dit un mot de bienvenue à l'adresse des descendants de la famille de Souvigny. M. Lair termine les toasts à peu près en ces termes : « Monsieur le Maire, on raconte
« qu'après la prise de Jargeau par Jeanne d'Arc, les habitants
« de votre ville s'empressèrent autour des Français et leur
« offrirent les mets les plus délicats. Vous nous avez traités au-
« jourd'hui comme si nous avions sauvé Jargeau. Il y a un
« grand danger à cela, c'est que nous prenions notre rôle au
« sérieux. Nous sommes gens à revenir à la prochaine proces-

« sion de Jargeau. » Chacun s'en va après ce toast délicat. — Dans la journée, on a eu l'occasion de jeter un coup d'œil sur les premières œuvres du peintre Guillonnet et sur l'exposition rétrospective d'estampes historiques se rapportant à Jargeau et aux personnages ayant joué un rôle dans ses annales, organisée par un bibliophile orléanais dans la salle de la justice de paix.

En résumé, gentille fête, toute d'union et de concorde, dont les habitants de Jargeau garderont longtemps le très agréable souvenir.

H. Herluison et P. Leroy.

M. H. WALLON

DE L'INSTITUT

Messieurs,

Le vide se fait de plus en plus dans les rangs de nos membres honoraires élus. Il y a peu de temps, MM. Gustave Larroumet et Anatole de Barthelemy nous étaient enlevés. Aujourd'hui, c'est le doyen de l'Institut, de la Sorbonne et du Sénat qui disparaît, âgé de 92 ans, dans toute la plénitude de ses facultés.

C'est en 1875 que M. H. Wallon nous fit l'honneur d'entrer dans notre compagnie, juste au moment où, Ministre de l'Instruction publique, il publiait une édition de son histoire de Jeanne d'Arc qui eut un éclatant succès. Au lendemain de nos désastres, ce livre devait singulièrement concourir à continuer le culte de la Libératrice française.

En novembre 1900, un autre de nos membres distingués, M. le comte Robert de Lasteyrie, rendait, au nom de l'Académie française, un hommage à son glorieux doyen, à l'occasion de ses noces d'or. Reproduire ici cette allocution concise, qui résume si parfaitement l'œuvre de l'historien et du législateur, nous paraît être le meilleur hommage à rendre à notre illustre membre d'honneur. Ainsi s'exprima M. de Lasteyrie :

« Mon cher secrétaire perpétuel,

« Le 22 novembre 1850, l'Académie des Sciences et Belles-lettres ouvrait ses rangs à un membre de l'Université auquel était échu le redoutable honneur de suppléer Guizot à la Sorbonne, et qui s'en était montré digne en publiant une magistrale histoire de l'esclavage dans l'antiquité.

L'auteur de ce beau livre, c'était vous, mon cher confrère, et l'Académie est heureuse et fière de vous voir encore, après un demi-siècle écoulé, assis sur ses bancs et donnant à tous le salutaire exemple d'une longue vie, partagée entre le culte des lettres et l'exercice des plus hauts devoirs qui incombent à un citoyen.

Fidèles à des traditions que nous avons trop rarement l'occasion d'évoquer, nous avons tenu à célébrer vos noces d'or académiques en faisant frapper à votre image une médaille qui sera un souvenir durable de l'affectueuse confraternité qui nous unit et un gage de la haute estime que nous avons tous pour votre caractère.

En vous l'offrant, j'aurais voulu pouvoir rappeler les principales étapes de votre belle carrière. Mais elle est trop remplie pour que j'ose m'y risquer. Tous ici d'ailleurs connaissent les titres si divers que vous avez à notre vénération, tous ont conservé le souvenir de vos belles études sur Richard II, sur Jeanne d'Arc, sur saint Louis et son temps.

Tous savent, enfin, que si vous avez cédé un jour aux sollicitations de cette fée dangereuse qui a perdu tant d'hommes et qu'on appelle la politique, vous avez eu l'art d'échapper à l'esclavage qu'elle fait d'habitude peser sur ses victimes. Vous l'avez fréquentée assez pour qu'une Constitution soit née de vos œuvres.

Mais vous n'avez jamais renoncé à votre vieille maîtresse, la muse de l'histoire. Vos beaux ouvrages sur la Terreur et le Tribunal révolutionnaire seraient là pour en témoigner, si votre assiduité à nos séances ne nous en fournissait chaque jour la preuve.

Acceptez donc, mon cher confrère, la médaille que nous vous offrons. Elle vous exprimera mieux que je ne sais le faire les sentiments de profonde estime et de respectueuse affection dont notre compagnie entoure vos cheveux blancs.

Elle vous rappellera longtemps, je l'espère, les heures passées ici au milieu d'amis qui admirent votre verte vieillesse et souhaitent que de nombreux printemps s'ajoutent encore aux hivers dont vous semblez ignorer les rigueurs.

Enfin, elle dira à nos successeurs combien votre nom fut honoré parmi nous, combien il mérita de l'être.

Semper honos nomenque tuum laudesque manebunt. »

Permettez-moi d'ajouter qu'à la suite de l'allocution prononcée au Sénat, allocution dans laquelle le doyen d'âge faisait appel à l'union de tous les Français sous l'égide de la Libératrice d'Orléans, je demandai à M. Wallon l'autorisation de reproduire son buste en marbre qui décore une des salles de l'Institut.

L'éminent historien me mit très gracieusement en rapport avec son statuaire. C'est ainsi que le musée de Jeanne d'Arc a la bonne fortune de posséder une répétition en terre cuite de ce buste, de la main même du grand artiste, son compatriote, qui a nom C. Crauk.

En M. Wallon disparaît une grande figure, il était convenable que sa douce et sympathique physionomie vînt planer sur les œuvres réunies au musée consacré aux souvenirs de la Vierge d'Orléans, dont il avait raconté, de main de maître, la glorieuse épopée.

H. Herluison.

ANNOBLISSEMENT DE LA FAMILLE DE JEANNE D'ARC

Dans un article de la *Quinzaine*, n° du 16 septembre 1904, M. Jean Laroche revient sur la question de l'*Anoblissement de la famille de Jeanne d'Arc*.

M. Laroche rappelle d'abord les faits bien connus : que Charles VII, par lettres de décembre 1429, anoblit Jeanne, son père, sa mère, ses frères, « et toute leur postérité *mâle et femelle*, née et à naître en légitime mariage » ;

Que le privilège extraordinaire de l'anoblissement dans la ligne féminine subsista sans contestation pendant plus d'un siècle ;

Que, supprimé en 1555 par arrêté d'Henri II, il fut restreint en 1556 aux seules familles vivant noblement ;

Qu'à partir de 1598, il fut complètement supprimé ;

Que, supprimé en droit, ce privilège fut toujours reconnu et maintenu en fait.

Et enfin, l'auteur de l'article, regrettant que les historiens de Jeanne d'Arc mentionnent généralement la suppression de l'anoblissement par les femmes sans en signaler le rétablissement, reproduit l'ordonnance de Charles X du 24 novembre 1827. Cette ordonnance, qui fut rendue en faveur de Mlle Gaultier, descendant par les femmes de la famille de Jeanne d'Arc, rétablissait le privilège d'anoblissement *tel* qu'il avait été accordé par les lettres-patentes de 1429.

P. IAUCH.

DÉCOUVERTE DE LA SÉPULTURE DE Mgr DELBÈNE

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Une dépression de dallage existant depuis longtemps dans le chœur de Sainte-Croix, sous le lutrin même, M. Danjoy, architecte diocésain, avisé, après examen, avait chargé M. Guillemonat, l'architecte départemental, de faire opérer, à cet endroit, des sondages pour en connaître la cause.

Les pavés du dallage affaissé ayant été enlevés, on découvrit une excavation, qu'après déblaiement on reconnut n'être qu'une tombe en briques, reposant sur un châssis de bois et dans l'axe du chœur. Elle avait deux mètres de longueur, un mètre quinze centimètres de profondeur, soixante-quinze centimètres de largeur du côté du sanctuaire et soixante centimètres du côté de la grille.

A coup sûr, par la disposition du corps, on était en présence d'une sépulture ecclésiastique.

On exhuma successivement une tête, qui était trépanée, des mèches de cheveux roussis par l'humidité, puis des ossements entassés pêle-mêle et deux poignées de fer oxydées. Evidemment, on était en présence d'une tombe profanée, qui contenait *vraisemblablement* les restes d'un évêque d'Orléans, comme il nous sera facile de l'établir avec les données de l'histoire.

A 50 centimètres de la tombe, se trouve, à l'ouest, un pavé de marbre blanc avec cette inscription :

ALPH. DELBÈNE
EPISC AUR. OBIIT.
20 MAII 1665

Or, dès 1661 (1), ce prélat avait, avec l'assentiment du Chapitre, fait poser une pierre tumulaire, à la place qu'il avait choisie, au milieu du chœur, pour sa sépulture. Il mourut à Paris, le 20 mai 1665. Ce fut alors qu'on construisit en toute hâte sa tombe, sans, pensons-nous, déplacer la dalle où était son nom : on n'eut qu'à y ajouter la date de son décès. Dix jours après, son corps, embaumé et renfermé dans un double cercueil de plomb et de chêne, y fut déposé avec toute la solennité des obsèques pontificales.

Mgr Delbène dormait là son dernier sommeil depuis 128 ans, quand survint la Révolution aussi sanglante qu'impie.

Le 3 décembre 1793, sur un mot d'ordre donné dans les Clubs, une bande de sans-culottes, armés de pics et de pioches, se précipitaient dans la cathédrale et descellaient les pierres tombales, sous lesquelles, dans le chœur et le sanctuaire, gisaient les derniers évêques d'Orléans. Leur but avoué était de s'approprier les cercueils de plomb ; leur intention secrète, peut-être, d'y chercher les objets précieux : croix pastorales, anneaux, crosses, qu'ils pensaient y rencontrer.

Or les chroniqueurs contemporains ne nous parlent que de la violation de la sépulture du cardinal de Coislin (1706).

Mais ici, l'absence de fragments du suaire, de croix pastorale, de crosse et d'anneau, du double cercueil de plomb et de chêne, l'entassement des ossements, mêlés aux gravois, tout indique que la tombe de Mgr Delbène fut sacrilègement profanée par ces chacals humains, que nous pourrions nommer.

Sans doute, il en fut de même pour les tombes de NN. SS. de Netz († 1646) ; Fleuriau d'Armenonville († 1733) ; de Paris († 1757) ; Jarente de la Bruyère († 1788).

Il ne convenait pas de laisser, dans des décombres, les restes d'un évêque d'Orléans. Aussi, le 28 septembre, au matin, tous les ossements, découverts la veille, ont été, par les soins de

(1) Ce fut cette année même que Mgr Alphonse Delbène bénit la cloche, qui sert actuellement de timbre à la sonnerie de l'horloge de la Cathédrale; il lui donna son nom : *Alfonsina.*

M. l'archiprêtre de Sainte-Croix, replacés dans la tombe, qui a été de suite comblée et redallée.

Un coffret de chêne, de 53 centimètres sur 30, les contient, avec un procès-verbal, inséré dans un flacon de verre scellé, lequel est ainsi libellé sur vélin :

†

« Ces restes, trouvés, le 27 septembre 1904, dans ce tombeau,
« ont été réunis et renfermés dans ce coffret de chêne.

« D'après l'inscription, qui se lit sur une dalle, aux pieds du
« corps, il est vraisemblable qu'ils appartiennent à Mgr Delbène,
« évêque d'Orléans, décédé à Paris, le 20 mai 1665, et inhumé
« au milieu du chœur de Sainte-Croix, le 30 mai de la même
« année.

« IN PACE DOMINI ! »

« H. HERLUISON, Th. COCHARD,
« *directeur du musée historique.* *chanoine d'Orléans.* »

Th. COCHARD.

EFFONDREMENT DE LA VOUTE DU SANCTUAIRE

DE LA

CATHÉDRALE D'ORLEANS

Depuis longtemps, les personnes, chargées de l'entretien de « l'Œuvre de Sainte-Croix », n'ignoraient pas que certaines parties de la voûte avaient besoin de surveillance et même de réparation.

Au commencement de 1904, on se décida à entreprendre la réfection d'une travée de voûte, voisine de la grande chaire. On finissait à peine de débarrasser la grande nef du gigantesque échafaudage de charpentes qui avait servi à ces travaux, quand la voûte du chœur donna des signes inquiétants de dégradation.

Au commencement de septembre, on remarquait, autour du maître-autel et sur le maître-autel, des gravois et des pierres effritées. Cette pluie poudreuse, d'abord intermittente, puis presque continue, ne pouvait manquer d'attirer l'attention du fonctionnaire préposé. Celui-ci, montant dans les combles, constatait alors que les pierres de Bouré, formant le ciel de voûte, se désagrégeaient et laissaient voir des fissures, qui semblaient s'agrandir.

Le 7 septembre dans l'après-midi, M. Guillemonat, architecte départemental, de concert avec M. l'archiprêtre, interdisait tout office au maître autel, et même l'entrée du sanctuaire, par une barrière.

Il fut décidé, en même temps, que l'autel serait, après l'office

capitulaire du soir, dépouillé de ses nappes et de sa garniture. Toutefois, cette besogne fut remise au lendemain matin : ce devait être trop tard.

Dans la nuit du 8 septembre 1904, à 2 heures et demie du matin, le gardien, qui demeure au-dessus de la sacristie, fut réveillé par un bruit qu'il comparait à un coup de canon sec : c'était la voûte de l'extrémité du sanctuaire qui venait de s'écrouler. Le bruit fut perçu jusque dans la rue Pothier par plusieurs personnes.

M. Bordes eut de suite le pressentiment que la voûte du sanctuaire venait de s'effondrer. Il se leva, alluma un « rat de cave » et ouvrit la fenêtre de son logement donnant sur la cathédrale. Une poussière intense l'aveugla et éteignit sa lumière. Il ferma l'ouverture de la lucarne, descendit précipitamment et se rendit à la cure, puis chez M. l'architecte départemental.

M. le curé et M. Guillemonat accoururent, et ils constatèrent du premier coup d'œil que les sept voûtes rayonnantes du chœur s'étaient effondrées, faisant un vide immense, qui laissait voir la charpente et le dessous de la voûte, ensevelissant complètement le maître-autel, entraînant les lustres, et détériorant, légèrement, les vitraux du rond-point.

En bas, le spectacle était encore plus navrant. Un amoncellement de décombres de 4 mètres de hauteur environ, qu'on peut estimer à 20 mètres cubes, recouvrait l'autel, dont on apercevait seulement le coin, du côté de l'Evangile. La moyenne des pierres pesait 30 kilos ; mais il y en avait qui pesaient le double et le triple. Et elles étaient tombées d'une hauteur de 33 mètres.

La pression de l'air fut si considérable, qu'elle renversa sur les chaises, qui leur font vis-à-vis, les prie-Dieu de la première rangée qui se trouvait près de la table de communion. Un voile d'une poussière grise fut projeté dans toute la cathédrale. Il était très épais dans le chœur et l'abside et se voyait jusqu'à la hauteur de la grande chaire. Cette même pression avait ouvert les portes de plusieurs bancs de l'abside et avait ébranlé les panneaux des verrières.

D'après la situation des pierres, on suppose que le côté de

l'Evangile a cédé le premier, entraînant le reste de la voûte dont les débris se sont amoncelés depuis le maître-autel jusqu'aux piliers qui terminent les deux côtés latéraux.

La clef de voûte, bloc de 1m 70 sur 0m 70, où étaient peintes les armes du Chapitre, qui aurait dû tomber au milieu de l'autel, se trouvait projetée du côté de l'Evangile et fendue en deux fragments.

Mais quelle est la cause qui a précipité la catastrophe ?

L'examen des murs, fait ultérieurement, permet de supposer que la disjonction des voussures avait commencé à se produire depuis un assez long temps. En effet, le bas de la partie rompue est tout blanc comme une brisure récente, tandis que le haut est déjà noirci par la poussière qui s'y est accumulée.

Il convient de remercier la Providence de ce que cet accident, inopinément survenu, sans être absolument imprevu, ne soit pas arrivé en plein jour, et au milieu d'un office paroissial ou capitulaire.

Au point de vue artistique, les pertes sont irréparables : le grand autel, composé des marbres les plus précieux, datait de 1729 : il était un don de Louis XV, à l'occasion de la naissance du Dauphin, père de Louis XVI. La Révolution n'en avait enlevé que les corniches et le médaillon de cuivre doré, ciselés par Vassé. Les lustres provenaient du château de Châteauneuf ; les consoles, style Louis XV, n'ont perdu que leur tablette de marbre, récemment renouvelée. La garniture : chandeliers et croix, en cuivre, avait été donnée, en 1842, par le roi Louis-Philippe.

En attendant les mesures qui incombent au Gouvernement pour conjurer d'autres effondrements, et préparer la réfection de la voûte béante, la cathédrale a été rigoureusement interdite au public (1).

Après un examen fait, le dimanche 11 septembre, par M. M. Vaudremer, inspecteur en chef des édifices diocésains et

(1) Les offices capitulaires et paroissiaux furent transférées à Saint-Pierre-du-Martroi, du 8 septembre au 8 octobre.

M. Danjoy, architecte diocésain, assistés de M. Guillemonat, architecte départemental, furent arrêtées les mesures à prendre pour consolider les parties encore menaçantes de la voûte et pour opérer le déblaiement du sanctuaire.

La première opération faite (1), on put, sans danger, se mettre à la seconde.

Le déblaiement commença le vendredi 23 septembre. A mesure qu'il s'opérait, on découvrit, par fragments, bosselés, tordus, brisés, le Crucifix, les six chandeliers, et les lustres. La clochette de la messe fut retrouvée presque intacte : le manche seul est brisé. Les fragments de la pierre sacrée mobile, qui recouvrait l'ancien tombeau des reliques — ayant été rejoints — permettaient de lire, sur le revers, cette inscription tracée en bleu :

DIOCÈSE D'ORLÉANS,
CETTE PIERRE A ÉTÉ CONSACRÉE
LE 4 OCTOBRE 1853.

Parmi les pierres des décombres on a retiré un fragment de pierre de Bouré, sur laquelle un tâcheron avait gravé au ciseau son nom et la date où se faisait la voûte :

LHOSTE
16**

Maintes pierres d'appareil portaient des signes de tâcherons : croix, cœur, etc., etc... Sur l'une d'elles était tracé ce nom, précédé d'un prénom :

DANIEL PERREAVX

Enfin, le maître-autel et ses abords étant totalement dégagés, on put se rendre compte des conséquences d'une chute, dont il avait supporté l'énorme poids. Les marbres de l'autel étaient,

(1) D'après le *Journal du Loiret*, MM. les architectes attribuent la cause de la chûte totale et instantanée au fléchissement d'un claveau en mauvais état, qui était voisin de la clef de voûte.

en partie brisés, en partie disloqués ; ceux de l'emmarchement étaient encore plus maltraités.

Une restauration est-elle possible ? Nous en doutons. Aussi est-ce dans ce sentiment que nous en faisons la description, *ad rei memoriam*, d'après les données précises que nous tenons d'un professionnel, M. Ludovic Barberon, marbrier d'Orléans.

Bien qu'il fût un don de Louis XV (1729), le maître-autel était de style Louis XIV. Il se composait d'un tombeau à la romaine, en marbre, spolié, depuis 1791, du médaillon et des corniches de cuivre ciselé par l'artiste parisien Vassé ; et d'un emmarchement également en marbre.

L'autel, compris les piédestaux, avait 5 mètres de longueur, et 1^{m} 80 de largeur, compris les gradins.

L'emmarchement était long de 6 mètres et large de 3^{m} 80.

L'autel était en marbre *Campan* mélangé, avec piédestaux à tables en marbre *Sarrancolin*, et avec gradins et socle d'exposition en *griotte* fleuri.

Dans l'emmarchement, le devant était en marbre *Languedoc*, avec compartiments, formant une espèce de mosaïque, en marbres blanc et *Campan*.

Tous ces marbres, sauf le marbre blanc qui était de Carrare, provenaient des Pyrénées.

Nous souhaitons, au point de vue traditionnel, sans trop l'espérer, que ces débris de l'autel royal n'aillent pas rejoindre à la « Canche » les moëllons de la voûte.

Th. Cochard.

Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1904.

I. — DONS DE L'ÉTAT.

Gazette des Beaux-Arts, année 1904.

— *Chronique des Arts et de la Curiosité*, année 1904.

— *Revue historique*, année 1904.

— *Musée Guimet : Revue de l'histoire des religions*, novembre-décembre 1903, janvier-octobre 1904. — *Bibliothèque de vulgarisation*, t. XIII, XIV, XV.

— *Revue archéologique :* novembre-décembre 1903 ; janvier-décembre 1904.

— *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, 1901-1902.

— *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* ; 3e livr. 1903, 1re et 2e livr. 1904.

— *Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique :* 1re et 4e livr. 1903, 1re et 2e livr. 1904.

— *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques.* — *Section des sciences économiques et sociales. Congrès des Sociétés savantes* tenu à Bordeaux en 1903.

— *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France :* volumes XXXIIIe (Besançon, t. II), XXXVIIIe (Reims, t. I), XXXIXe (Reims, t. II, 1re partie), XLIIe ou IIIe du *Supplément* comprenant Lyon-Orléans, XLIIIe ou IVe du Supplément Paris (Arsenal) — Vitry-le-François.

— *La Romania* : 1903, nos 127, 128 ; 1904, nos 129, 132.

II. — DONS ET HOMMAGES.

Auvray (L.), — Paul Fabre, *Etude d'histoire du moyen âge.*

— *Louise de Bassompierre et les origines du transfert à Paris des religieuses de Sainte-Périne de Compiègne.*

Augis (l'abbé). — *Essai historique sur la ville et châtellenie de la Ferté-Villeneuil.*

Alluard. — *Le 25e anniversaire de la fondation de l'Observatoire du Puy-de-Dôme.*

Baguenault de Puchesse (Cte G.). — *Lettres de Catherine de Médicis* (1582-1585), tome VIII, Imp. nationale

Baudot. — *Première lettre relative à Jeanne d'Arc.*

Bloch (Camille). — *La justice du canal de Briare au XVIIIe siècle.*

Baillet (Jules). — *Les déesses mères du musée historique d'Orléans.*

Cochard (l'abbé). — *Notice sur Monseigneur Desnoyers.*

Chobert (l'abbé). — *Histoire de la seigneurie de Villereau.*

Cottin (Paul). — *Le roman d'amour de Sophie de Monnier et de Mirabeau (1776-1781).*

— *Une maison de discipline à Paris en 1777.*

— *Mirabeau à Vincennes et Sophie de Monnier aux Saintes-Claires de Gien (1777-1781).*

Dessaux (Georges), président de la Chambre de commerce. — *Le Loiret à l'Exposition Universelle de 1900.*

Devaux (J.). — *Histoire d'un nom de lieu celtique*, Pithiviers.

Delpy (Mme). — Portrait gravé de M. Chabouillet, son père.

Drioux. — *De la solidarité sociale.* — Discours de rentrée de la Cour d'appel d'Orléans, 1902.

Dumuys (Léon). — *Découvertes archéologiques à Orléans, à Férolles et à Jargéau.*

Dufour (A.). — *Notes pour servir à l'histoire des établissements hospitaliers de la ville de Corbeil.*

— *La reine Isburge et la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle à Corbeil*, 1898.

Dufour (A.). — *Monographie de l'église Saint-Spire de Corbeil* (d'après un manuscrit attribué au baron de Guilhermy), 1901. (Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil d'Etampes et du Hurepoix).*

— *Le prieuré de Saint-Guénault*, Corbeil, 1904.

— *Le collège de Corbeil fondé en 1656*, Corbeil 1904.

Dunand (le Chanoine). — *Études critiques d'après les textes sur l'histoire de Jeanne d'Arc.* Première série : Les visions et les voix. — Deuxième série : Sa grandeur patriotique, intellectuelle, morale, 2 vol. Paris et Toulouse, 1903.

Fougeron (Paul). — Portrait de Mgr Desnoyers, en héliogravure.

Garsonnin (le Dr). — *Le cahier des doléances de l'Ecole royale de chirurgie d'Orléans.*

Gauthier (Gaston). — *Les bains de la villa romaine de Champvert (Nièvre).*

Gigault (Mme Jeanne). — Portrait de M. Edouard Garnier, son père, décédé conservateur du musée de Sèvres.

Herluison.— *Les Musées d'Orléans.* Allocution prononcée à la distribution des prix des Ecoles de dessin de la ville d'Orléans, le 27 juillet 1902.

— *Explication des œuvres de peinture, sculpture, gravure, etc., exposées au musée de Jeanne d'Arc, à l'occasion du Centenaire de Mgr Dupanloup.*

— *Un bienfaiteur orléanais : Le major Robichon.*

— *Les débuts de la lithographie à Orléans.*

Huet (Emile). — *Nouveau livre des cinq ordres d'architecture*, par Jacques Barrozio de Vignole.

Legrain (Aug.). — *Moisson poétique.*

Jarossay (l'abbé). — *Histoire d'une abbaye à travers les siècles, Ferrières-en-Gâtinais.* Orléans, librairie Herluison, 1 vol. in-8°.

Monet (P.). — *La langue russe ; quelques-uns de ses caractères ; sa place dans les idiomes de l'Europe.*

Pommier (Alex.). — Photographie d'un ivoire du musée historique d'Orléans.

Sainsot (M. le chanoine). — *Un poète beauceron, Jacques Richard.*

Sainsot (M. le chanoine). — *L'église de Lumeau.*

— *Bibliographie de la cathédrale de Chartres.*

Thevenot (Arsène). — *Monographie de la commune de Lhuitre.*

III. — PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES (ÉCHANGES)

Albi. — *Revue du département du Tarn*, années 1903, n°s 1-6 ; 1904, n°s 1-5.

Amiens. — Société des antiquaires de Picardie. — *Bulletin :* années 1903, n°s 1, 4 ; 1904, 1, 3.

Angers. — Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts. — *Mémoires* : 5e série, t. IV, 1903.

Angoulême. — Société archéologique de la Charente. — *Bulletin* : 7e série, t. III.

— *Table générale 1845-1900*, des *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique*, par Jules Baillet et J. de la Martinière.

Autun. — Société Eduenne. — *Mémoires*, nouvelle série, t. XXXI, 1903.

Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — *Bulletin :* t. LVII, 1903.

Avignon. — Académie de Vaucluse : *Mémoires* : 2e série, t. III, 4e livraison, 1903 ; t. IV, 1re livraison, 1904.

Sixième centenaire de la naissance de Pétrarque, 1 vol. 1904.

Beauvais. — Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise. *Mémoires*: t. XVIII, 3e partie, 1903.

Belfort. — Société d'émulation. — *Bulletin*, n° 22, 1903 ; n° 23, 1904.

Besançon. — Société d'émulation du Doubs. *Mémoires*, 7e série : t. VI, 1902.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire. — *Bulletin* : 3e série, t. V, 1re et 2e livraisons, 1903-1904.

Blois. — Société des sciences et lettres. — *Mémoires*, t. XV, 4e livraison, 1901 ; t. XVI, 1re et 4e livraisons, 1902.

Bone. — Académie d'Hippone. *Comptes rendus des réunions* : 1901-1902, 2 fascicules. — *Bulletin* : n° 30, 1899-1900.

Boulogne-sur-Mer. — Société académique. *Bulletin* : t. V, 1891-1899.

— *Mémoires* : t. XVIII, XIX, 1898-1903 ; t. XXI, XXII, 1901-1903.

Bourg. — Société d'émulation de l'Ain. *Annales* : juillet-décembre 1903 ; avril-décembre 1904.

— Société Gorini. *Revue du diocèse de Belley* : n° 1, janvier 1904.

Bourges. — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher. *Mémoires* : 4e série, t. XVIII, 1903.

Brives. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.— *Bulletin* : t. XXV, 4e livraison, 1903 ; t. XXVI, 2e et 3e livraisons 1904.

Caen. — Société française d'archéologie. Congrès archéologique de France à Troyes et Provins en 1902, à Poitiers en 1903.

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. — *Bulletin* : t. XXVIII, nos 3 et 4, 1903 ; t. XXIX, nos 1, 3, 1904.

Châlons-sur-Marne. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne. — *Mémoires* : 2e série, t. V, 1901-1902.

Chalon-sur-Saône. — *Histoire du canton de Senency-le-Grand*, par L. Niepce, t. III, 1903.

Chambéry. — Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie. — *Mémoires et documents* : t. XLII, 1903.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir. *Mémoires* : t. XIII, 7e, 10e fascicules, 1903 1904 ; t. XIV, 1er fasc. 1905. — *Procès-verbaux*, t. XI, 7e fasc. 1904.

Châteaudun. — Société Dunoise. — *Bulletins* : nos 136, 138, 1904.

Château-Thierry. — Société archéologique et historique. *Annales* : 1902.

— *Table des matières des Annales 1864-1900*.

Constantine. — Société archéologique. *Recueil des notices et mémoires*, 4e série, t. IV.

— *Souvenir du cinquantenaire de la Société 1853-1903*, t. VII, 1903.

Dax. — Société de Borda, — *Bulletin* 1903, 4e trimestre ; 1904, 1er et 3e trimestres.

Douai. — Société d'agriculture, sciences et arts du Nord. — *Mémoires*, 3e série, t. VIII, 1900-1902.

Epinal. — Société d'émulation des Vosges. — *Annales :* 79e année 1903.

Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais. — *Annales* : 1903, 3e et 4e trimestres.

— *Recueil de chartes de Saint-Benoît-sur-Loire*, par Prou et Vidier, 1er et 2e fascicules, 1904.

Gap. — Société d'études des Hautes-Alpes. — *Bulletins* : 1904, 1er et 2e trimestres.

Guéret. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. — *Mémoires :* 2e série, t. IX, 1re partie, 1903.

Le Havre. — Société havraise d'études diverses. — *Recueil :* 1901, 4e trimestre ; 1902, 1er et 4e trimestres.

— *Bio-bibliographie des Ecrivains de l'arrondissement du Havre*, 1902, 3 fascicules.

— *Bibliographie méthodique*, 1902, 5 fascicules.

— *Notice sur la Société*, 1903.

Langres. — Société archéologique et historique de Langres. — *Bulletins* : 1904, nos 67-90.

Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin. — *Bulletins* : t. LIII, 1903 ; t. LIV, 1904, 1re livraison.

Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique. *Bulletin trimestriel :* 1904, janvier-mars, octobre-décembre.

— *Mémoires :* 1898-1902, 1 vol.

— *Bulletin* historique du diocèse de Lyon : 1904, nos 25, 28, 38.

Mâcon. — Académie des sciences, arts et belles-lettres. *Annales* : 3e série, t. VII, 1901.

Le Mans. — *Revue historique et archéologique du Maine* : t. LIV, 1903, 2e semestre.

— Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. *Bulletins* : t. XXXIX 2e, 4e fascicules, 1903-1904.

Marseille. — Société archéologique de Provence. *Bnlletins* : 1904, nos 1 et 2.

Marseille — Société de statistique. Répertoire des travaux : t. XLV, 1902-1903.

Montauban. — Société archéologique du Tarn-et-Garonne. — *Bulletins* : t. XXX, 1903, 2e et 3e trimestres.

Montbéliard. — Société d'émulation de Montbéliard. *Mémoires* : t. XXX, 1903.

Montbrison. — *La Diana. Bulletin* : t. XIII, nos 7 et 8 ; t. XIV, no 2.

Nancy. — Société d'archéologie de Lorraine. — *Mémoires* : t. LIII, 1903.

— *Table générale des publications de la Société*, 1849-1900, par Sadoul, 1903.

Nantes. — Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. *Annales :* 8e série, t. IV, 1903.

— Société archéologique. *Bulletin* : t. XLV, 1903, 2e semestre ; 1904, 1er semestre.

Nevers. — Société nivernaise des sciences et arts. — *Bulletins* : 3e série, t. X, 1904, 2e et 3e fascicules.

— *L'Abbaye de Saint-Martin de Nevers*, par le chanoine André Séry, 1902.

Nice. — Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes. *Bulletin* : 43e année, no 12 ; 44e année, nos 1, 2, 4, 6, 11, 12.

Nîmes. — Académie de Nîmes. *Mémoires* : 7e série, t. XXVI, 1903.

Orléans. — Académie de Sainte-Croix. *Mémoires* : t. X, 3e fascicule.

Paris. — Société des antiquaires de France. — *Mémoires :* t. XLII, 1901 ; t. LXIII, 1902. — *Bulletins* 1903.

— *Mémoires et documents* : *Mettensia*, t. IV, 2e fascicule.

— *Centenaire 1804-1904. Compte rendu de la journée du 11 avril 1904.*

— *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, septembre-décembre 1903, janvier-août 1904.

— *Analecta Bollandiana*, t. XXIII, 1904.

— *Revue des études grecques :* 1903, no 72 ; 1904, nos 73. 77.

Paris. — Académie des inscriptions et belles-lettres, *Compte rendu* des séances : novembre-décembre 1903, janvier-août 1904.

— Société de l'histoire de France. *Annuaire-Bulletin*, 1903.

— *Revue épigraphique :* t. V, juillet-décembre 1903 ; janvier-septembre 1904.

— Réunions des Sociétés des beaux-arts des départements. — *Comptes rendus* des 26e, 27e et 28e sessions, 1902, 1903 et 1904, 3 vol.

— *Bulletin du Comité des Sociétés des beaux-arts des départements.*

Pau. — Société des sciences, lettres et arts. — *Bulletins :* 2e série, t. XXXI, 1903.

Poitiers. — Société des antiquaires de l'Ouest. — *Bulletins* : t. IX, 1903, 3e et 4e trimestres ; 1904, 1er, 2e et 3e trimestres.

Périgueux. — Société archéologique et historique du Périgord. *Bulletins :* t. XXX, 1903, 6e livraison ; t. XXXI, 1904, 1re, 3e, 4e et 6e livraisons.

Reims. — Académie nationale de Reims *(Travaux de l')* : 114e volume 1902-1903, t. II.

Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine. *Bulletins et Mémoires* : t. XXXII, 1903.

Rochechouart. — Société des amis des sciences et des arts. — *Bulletin* : t. XIII, nos 2, 3, 5 et 6.

Rodez. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. — *Procès-verbaux*, t. XIX, 15 juin 1900, 27 mai 1903.

Saint-Dié. — Société philomatique vosgienne. — *Bulletin* : t. XXIX, 1903-1904.

Saintes. — *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XXIV, 1re, 2e, 4e et 5e livraisons.

— Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes, t. XVI, 1903, 8e livraison.

Saint-Malo. — Société archéologique et historique. *Annales* : 1902, 1903, 1904, trois fasc.

Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie. — *Bulletin* : 1903, livr. 207, 208, 211.

Saint-Omer. — *Regestes des évêques de Thérouanne, 500-1551*, par l'abbé Bled, t. I, 3e fascicule, 1252-1414.

Senlis. — Comité archéologique. — *Comptes rendus et Mémoires* : 4e série, t. V, 1902.

Sens. — Société archéologique. *Bulletins* : t. XX, 1903.

Toulouse. — Société archéologique du midi de la France. *Bulletin* : nouvelle série, nos 31 et 32, 1903-1904.

Toulon. — Académie du Var. — *Bulletin* : t. LXXI, 1903.

Tours. — Société archéologique de la Touraine. — *Bulletins* : t. XIV, 1903, 4e trimestre; 1904, 1er, 2e et 3e trimestres.

Troyes. — Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube. — *Mémoires* : t. LXVII, 1903.

Valence. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. — *Bulletin* : nos 148-190, 1904.

Vendôme. — Société archéologique du Vendômois. — *Bulletin* : t. XLIII, 1903.

IV. — SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie d'archéologie de Belgique. — *Bulletin* : 1903, nos 3 et 4.

Bari. — *Giornale araldico-genealogico-diplomatico*, no 12.

Bruxelles. — *Revue belge de numismatique*, 1904, 1re et 4e livraisons.

— Société d'archéologie. *Annales* : 1903, nos 3, 4; 1904, nos 1, 4. — Annuaire 1904.

Bucharest. — *Analale Academiei Romane* : 1902-1904, 4 vol. ou fasc.

— Sim. Flor. Marian. *Legendele Maicii Domnului*. — *Insectele in Limba, credintele si obiceiurilor Romanilor*.

— Joan Bianu si Nerva Hodos. *Bibliografia Românésca veche 1508-1530*, t. I, 1903.

Bâle. — *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 1901.

Christiania. — S. Bugge. *Norges sudskrifter med de ældre Runer*.

Christiana. — O. Rygh. *Gamle personnavne.*

Cracovie. — Académie des sciences. *Bulletin international:* 1904, nos 1-3.

Genève. — Société de géographie. Le *Globe*, journal géographique. *Bulletin :* t. XLIII, nos 1 et 2. — *Mémoires* : t. XLIII, 1904.

— Société d'histoire et d'archéologie. *Bulletin :* t. II, n° 8.

Gand. — Société d'histoire et d'archéologie. *Annales :* 1903, t. V, 3e fascicule. — *Bulletins* : 1903, n° 7 ; 1904, nos 1-9.

— *Inventaire archéologique de Gand :* fascicules 32-37.

Helsingfors. — *Suomen Museo. Finskt Museum*, n° 10, 1903.

Liège. — Institut archéologique. *Bulletin* : t. XXXIII, 1er et 2e fasc.

Lund. — *Acta Universitatis Lundunsis*, t. XXXVIII, 1902.

Luxembourg. — Institut grand-ducal. *Section historique,* t. LII, 1903, 1er fasc.

Mexico. — Société scientifique. — *Mémoires et Revue* : décembre 1902, janvier-avril 1903.

Namur. — Société archéologique : *Annales* : t. XXIV, 1e livraison, 1904.

Neuchâtel. — Société Neuchâtelloise de géographie. — *Bulletin* : t. XV, 1904.

New-York. — Bibliothèque publique. *Bulletins* : t. VII, 1903, n° 12 ; t. VIII, 1904, nos 1-12.

Praze. — Pannátky archaeologické a mitopisné : 1903, nos 7, 8 ; 1904, nos 1, 2.

Stockholm. — Kongl. *Vitterhets historie ochs antiquitets akademiens Manadsblad*, 1898-1899, 1901-1902.

— *Sveriges offentliga bibliotek Stockolm, Upsala, Lund, Göteborg.* Accessions-Katalog, 1901.

— *Meddelanden fran Nordiska Museet,* 1902.

Washington. — Smithsonian Institution. *Annual report*, 1902.

— *Annual report of the bureau of American ethnology*, 1898-1899.

— Extraits des publications de l'Institut, 1903, 10 fasc.

Zagreb. — Vjesnik hrvatskoja acheoloskoha drustva Novs serye sveska VII, 1903-1904.

V. — ABONNEMENTS, ACQUISITIONS.

Société de secours aux blessés.

Société artistique des monuments de la Loire.

Bulletin de la Société bibliographique, 1904.

Revue de Loir-et-Cher : 4 fascicules 1904.

Répertoire historique et biographique de la Gazette de France, 1631-1790, par le marquis de Granges de Surgères, t. III.

TABLE DES PRINCIPAUX ARTICLES

CONTENUS DANS LE TREIZIÈME VOLUME DES BULLETINS

(Bulletins nos 174 à 179. — 1902-1904.)

Orléans. Imp. Paul PIGELET.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TREIZIÈME VOLUME

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O.

P

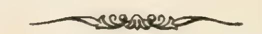
Q

R

S

T

U V W



Orléans. — Imp. P. PIGELET

